



**HAL**  
open science

**Dynamiques locales et construction territoriale :  
approche socio-anthropologique du processus de  
développement local dans la Commune rurale de  
Fandène (Thiès – Sénégal)**

Joseph Diop

► **To cite this version:**

Joseph Diop. Dynamiques locales et construction territoriale: approche socio-anthropologique du processus de développement local dans la Commune rurale de Fandène (Thiès – Sénégal). Sociologie. Université Rennes 2, 2018. Français. NNT : 2018REN20016 . tel-01818853

**HAL Id: tel-01818853**

**<https://theses.hal.science/tel-01818853>**

Submitted on 19 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITE  
BRETAGNE  
LOIRE**

**THESE / RENNES 2**

*Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

Pour obtenir le titre de

**DOCTEUR de l'Université Rennes 2**

*Mention : Sociologie*

**Ecole doctorale Sociétés, Temps, Territoires**

Présentée par

**Joseph DIOP**

Préparée à l'Equipe d'Accueil LIRIS EA 7481

Université Rennes 2

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Innovations Sociétales

**Dynamiques locales et construction territoriale.  
Approche socio-anthropologique du processus  
de développement local dans la Commune rurale  
de Fandène (Thiès – Sénégal).**

**Local dynamics and territorial construction.  
Socio-anthropological approach of the local  
development process in the rural municipality of  
Fandene (Thiès – Senegal).**

**Thèse soutenue le 29 mars 2018**

devant le jury composé de :

**Emmanuel JOVELIN**

Professeur de Sociologie. Université de Lorraine / **Président**

**Josiane STOESSEL-RITZ**

Professeure des Universités en Sociologie. Université de Haute-Alsace / **Rapporteur**

**Fatou DIOP SALL**

Professeure de Sociologie. Université Gaston Berger de Saint-Louis - Sénégal / **Rapporteur**

**Pascal GLEMAIN**

Maître de Conférences-HDR en Sciences de Gestion et HDR en Sciences Economiques. Université Rennes 2 / **Examineur**

**Jean-Yves DARTIGUENAVE**

**Directeur de thèse**

Professeur des Universités en Sociologie. Université Rennes2

# UNIVERSITÉ RENNES 2

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Innovations Sociétales (LIRIS) – EA 7481

## LIRIS

Ecole Doctorale – Sociétés, Temps, Territoires

*Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

**Dynamiques locales et construction territoriale.  
Approche socio-anthropologique du processus de développement local dans la  
Commune rurale de Fandène (Thiès – Sénégal)**

Thèse de Doctorat

Discipline : **SOCIOLOGIE**

Volume 1

Présentée par Joseph DIOP

Directeur de thèse : Jean-Yves DARTIGUENAVE (Rennes 2)

Co-Directeur : Martin ROBITAILLE (UQO)

Soutenue le 29 mars 2018

**Jury :**

**Emmanuel JOVELIN**

Professeur de Sociologie. Université de Lorraine / *Président*

**Josiane STOESSEL-RITZ**

Professeure des Universités en Sociologie. Université de Haute-Alsace / *Rapporteur*

**Fatou DIOP SALL**

Professeure de Sociologie. Université Gaston Berger de Saint-Louis - Sénégal

*/Rapporteur*

**Pascal GLEMAIN**

Maître de Conférences-HDR en Sciences de Gestion et HDR en Sciences Economiques.

Université Rennes 2 / *Examineur*

**Jean-Yves DARTIGUENAVE**

*Directeur de thèse*

Professeur des Universités en Sociologie. Université Rennes 2

*A mes Parents :*

*Pierre et Louise,*

*Pour leur soutien sans faille et pour tout le respect que  
je leur témoigne.*

*A mes Amours :*

*Simone, Pierre-Antoine, Lucas,*

*Pour la tendresse et le réconfort.*

*A mes frères et sœurs,*

*Pour leurs encouragements et leur affection.*

*A toute ma famille et mes amis.*

*A feu Victor TINE de Enda Graim, mon tuteur de stage.*

*« Pour s'imposer, le développement commence par dévaloriser ce qu'il entend développer, ceci est inscrit dans la nature même du concept : pourquoi faudrait-il améliorer ce qui est déjà parfait ? Ainsi, développer l'autre suppose de le convaincre de son imperfection dans ce qu'il est et ce qu'il vit, pour rendre son insuffisance insupportable : il n'est pas de développement sans provoquer un sentiment préalable d'insatisfaction, sans dévaloriser par conséquent ce qui était vécu jusqu'alors comme satisfaisant ».*

Enda Graf Sahel, *Une Afrique s'invente : recherches populaires et apprentissages démocratiques*, 2001, Paris, Karthala, p. 187.



# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>VI</b>
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>VI</b>
<b>RESUME DE LA THESE</b> .....	<b>VII</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>VIII</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>IX</b>
<b>LISTE DES FIGURES, GRAPHIQUES ET CARTES</b> .....	<b>IX</b>
<b>LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES</b> .....	<b>X</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>2</b>
<b>PARTIE 1 : APPROCHE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DU DEVELOPPEMENT LOCAL : LA PERTINENCE DU TERRITOIRE</b> .....	<b>11</b>
<b>CHAPITRE 1 : DU DEVELOPPEMENT DIRECTIF AU DEVELOPPEMENT LOCAL</b> .....	<b>14</b>
1. L'AVENEMENT DU DEVELOPPEMENT .....	14
2. LE DEVELOPPEMENT A LA CROISEE DES SCIENCES SOCIALES .....	27
3. LE DEVELOPPEMENT LOCAL : DYNAMIQUE DES ACTEURS ET ESPACE LOCAL .....	52
4. CONCLUSION.....	95
<b>CHAPITRE 2 : LA DYNAMIQUE TERRITORIALE, POINT FOCAL DU DEVELOPPEMENT LOCAL</b> .....	<b>96</b>
1. LE TERRITOIRE, PLUS QU'UN ESPACE, UNE CONSTRUCTION SOCIALE.....	98
2. LE DEVELOPPEMENT LOCAL PAR L'APPROCHE TERRITORIALE .....	106
3. LE DEVELOPPEMENT LOCAL SOUS L'ANGLE DES INTERACTIONS SOCIALES .....	114
4. CONCLUSION.....	146
<b>PARTIE 2 : LES CADRES SOCIO-HISTORIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL AU SENEGAL</b> .....	<b>149</b>
<b>CHAPITRE 1 : LA QUESTION DU DEVELOPPEMENT AU SENEGAL</b> .....	<b>157</b>
1. HERITAGE COLONIAL ET CONSTRUCTION NATIONALE.....	158
2. LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AU SENEGAL.....	165
3. LES POLITIQUES DE DECENTRALISATION AU SENEGAL.....	192
4. CONCLUSION.....	224
<b>CHAPITRE 2 : LA COMMUNAUTE RURALE DE FANDENE : UNE LONGUE TRADITION DE DEVELOPPEMENT</b> .....	<b>226</b>
1. LES CADRES PHYSIQUE, ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE DE LA CR DE FANDENE.....	228
2. LE CADRE INSTITUTIONNEL DU DEVELOPPEMENT LOCAL A FANDENE .....	238
3. CONCLUSION.....	259
<b>CHAPITRE 3 : LE CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>260</b>
1. LE PROTOCOLE DE RECHERCHE .....	261
2. LA STRATEGIE DE TRAITEMENT ET DE VERIFICATION DES DONNEES.....	274
3. LES CONTRAINTES DE LA RECHERCHE.....	282
4. CONCLUSION.....	288
<b>PARTIE 3 : LE TERRITOIRE : RECEPTACLE OU FABRIQUE DE DEVELOPPEMENT ?</b> .....	<b>297</b>
<b>CHAPITRE 1 : DE LA REALITE DU DEVELOPPEMENT : ENTRE LOGIQUES INSTITUTIONNELLES ET PRATIQUES POPULAIRES</b> .....	<b>299</b>
1. LA CONFIGURATION DU DEVELOPPEMENT LOCAL A FANDENE.....	300
2. PERCEPTIONS AUTOUR DES REALITES DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DU TERRITOIRE .....	313
3. CONCLUSION.....	344

<b>CHAPITRE 2 : LES ACTEURS DANS LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION SOCIALE DU TERRITOIRE DE FANDENE .....</b>	<b>346</b>
<b>1. LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES EXTERIEURS DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>347</b>
<b>2. PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT ET DYNAMIQUE DE PROJET.....</b>	<b>364</b>
<b>3. CONCLUSION.....</b>	<b>382</b>
<b>CHAPITRE 3 : INTERACTIONS ET CONSTRUCTION SOCIALE DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....</b>	<b>383</b>
<b>1. LES RELATIONS SOCIALES : ENTRE LOGIQUES COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES .....</b>	<b>385</b>
<b>2. LA REDEFINITION DU CADRE PARTENARIAL LOCAL : PERSPECTIVES THEORIQUES POUR LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>414</b>
<b>3. CONCLUSION.....</b>	<b>430</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>434</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>442</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>465</b>



## AVANT-PROPOS

Cette thèse est l'aboutissement d'un long et fastidieux travail de recherches sur un objet aussi mouvant qu'incertain. Quand nous commençons en 2011, notre terrain d'étude, Fandène, était sous le statut de Communauté rurale, mais en 2014 il est devenu, avec l'acte 3 de la décentralisation une Commune rurale. Cependant, nous n'observons pas de distinction fondamentale entre les deux statuts car la nouvelle Commune continue de se définir à partir du plan de développement de la Communauté rurale et le type de fonctionnement de la collectivité locale n'a pas changé. Nous utilisons les termes de commune et communauté rurale indifféremment. Nous avons néanmoins un petit regret, car nous aurions aimé effectuer une étude de cas de projet, rendre compte d'un processus de projet, en le suivant du diagnostic jusqu'à la réalisation et à l'évaluation. Ceci aurait permis de saisir par observation *in situ* ou par entretien, la fraîcheur des actions et des comportements des acteurs impliqués. Seulement, une telle posture n'aurait été possible que si un organisme de développement avait accepté de nous intégrer dans ses équipes pour nous permettre de suivre de l'intérieur comment les choses se réalisaient. Malheureusement cette possibilité ne nous a pas été offerte bien qu'elle aurait enrichi davantage nos investigations et les conclusions de ces dernières.

Aussi, au vu des multiples références théoriques que comporte cette thèse, après la revue de la littérature, nous avons choisi de concentrer l'exploitation de notre matériau de terrain avec les regards de Michel Crozier et de Jean-Pierre Olivier de Sardan, tout en ne négligeant pas les apports pertinents des autres auteurs qui ont participé à construire la problématique de recherche. Par ailleurs, il faut noter que si nous parlons souvent de réalités du développement ou du territoire, ce n'est pas pour sous-entendre ni pour accepter que le développement ou le territoire préexistaient à la manière dont ils sont construits par les acteurs. Mais c'est plutôt pour mettre l'accent sur ce qui permet d'appréhender ces deux ordres de pensée, concrètement, à travers les pratiques des acteurs qui les façonnent. Vous trouverez dans cette thèse un savoir scientifique ouvert au monde des praticiens de développement et qui peut aider ces derniers dans l'éclairage des problématiques auxquelles ils sont confrontés dans les différents projets mis en œuvre. Mais comme toute œuvre humaine, elle reste à parfaire, notamment à l'occasion de projets de post-doctorat et de recherches ultérieures collaboratives.

## RESUME DE LA THESE

Comment rendre compte du rapport dialectique entre la densité des interactions sociales et la construction du développement dans un système d'action local que peut constituer le territoire ? Voilà une question centrale à laquelle tente de répondre notre thèse. La problématique du développement local est posée au regard des processus portés par des acteurs de tout ordre, inscrits dans des contextes de construction de leur territoire. La Commune rurale de Fandène est un laboratoire riche en matière d'expérimentation de pratiques de développement, favorable à l'étude pour toucher le local, l'acteur et pour pénétrer dans le cœur de l'action, des situations sociales enfouies ; là où logiques d'action et stratégies d'acteurs s'enchevêtrent au quotidien des projets et initiatives de développement. Ainsi, la socioanthropologie du développement s'est révélée utile pour aborder ces questions et a favorisé l'utilisation de l'approche systémique pour analyser les interactions dans les organisations locales (GIE, GPF), entre ces dernières et les organismes de développement (ONG) d'une part ; les motivations des acteurs à prendre part à l'action dite de développement, d'autre part. Avec des observations, entretiens et questionnaires, l'enquête de terrain a permis de récolter des informations sur les acteurs, les relations sociales créées, dont l'analyse a permis entre autres, un début, incomplet certes mais intéressant, de « profilage » de certains acteurs, en se basant sur les motifs et intentions de participation à l'action collective.

**Mots-clés :** Développement local, Pratiques sociales, Logiques d'acteur, Stratégies d'acteur, Territoire, Interaction, Action.

How to give an account of the dialectical relationship between the density of social interactions and the building of development in a local system of action which the territory can constitute? This is the key question which our thesis tries to answer. The issues of local development are posed with regards to processes carried out by actors of all kinds, registered in contexts of building their territory. The rural municipality of Fandène is a laboratory rich for experimentation of development practices. As such, Fandène is ideal for studying the act of reaching the local, the actor and, to penetrate into the heart of the action, hidden social situations; where the logic of action and the strategies of actors are muddled in the everyday life of projects and development initiatives. Thus, the socioanthropology of development turned out to be useful in addressing these questions and promoted the use of the systematic approach to analyze interactions, on the one hand, the interactions both in the local organizations (EIG, FPG), and between them and the agencies of Development (NGO), and, on the other hand, the motivations of the actors to take part in the so-called development. With observations, interviews and questionnaires, the field inquiry allowed for the collection of data on the actors and created social relationships, whose analysis allowed for, among other things, the start of an incomplete but interesting, "profiling" of certain actors, based on the motives and intentions of participating in collective action.

**Keywords :** Local Development, Social practices, Actor's Logics, Actor's Strategies, Territory, Interaction, Action.

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à Monsieur Emmanuel Jovelin, Professeur de Sociologie à l'université de Lorraine pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de présider ce jury de thèse.

Je voudrais adresser mes respects et exprimer ma sincère gratitude à Monsieur Jean-Yves DARTIGUENAVE, Professeur de sociologie à l'université Rennes2, mon directeur de thèse. Entre conseils et confiance, j'ai su profiter amplement de sa grande culture scientifique et de son aisance tant sur le plan théorique, méthodologique qu'épistémologique. Sa rigueur et sa clairvoyance, son soutien et ses encouragements pendant les moments difficiles m'ont permis d'en arriver là et d'entrevoir avec plus de sérénité les projets que nous porterons certainement ensemble encore.

Un grand merci à mon co-directeur de thèse, Monsieur Martin ROBITAILLE Professeur de Sociologie à l'Université du Québec en Outaouais pour les échanges intéressants.

Je tiens aussi à remercier Mme Fatou DIOP SALL, Professeure de Sociologie à l'université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal, Mme Josiane Stoessel-Ritz, Professeure des Universités en Sociologie de l'université de Haute-Alsace, Monsieur Pascal Glémain, Maître de Conférences-HDR en Sciences de Gestion et HDR en Sciences Economiques à l'université Rennes 2, pour leur participation et présence au jury de thèse.

Cette thèse, aurait été impossible sans la bienveillance, l'humilité et la disponibilité de certaines chevilles ouvrières, Josiane Fernandez, Valérie Priol, Suzanne Piel, Joëlle Bisson de la Direction de la Recherche et de la Valorisation. Aussi à l'équipe de SPHINX pour la mise à disposition d'une licence logiciel gratuite.

Je ne saurais terminer sans remercier l'équipe des séminaires mensuels autour de Jean-Claude Quintel, Sophie Le Coq et Jean-Yves Dartiguenave dont les remarques ont souvent soulevé des questionnements pour l'avancement de nos travaux. Mes sincères amitiés à mes collègues du LIRIS et particulièrement mes partenaires du N, Christophe Pecqueur, Christopher Valiente, Cécile Dubois, Lolita Toche, Thomas Le Gallic, Allan...Je vous souhaite le meilleur.

## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Décomposition du concept de développement</i> .....	26
<i>Tableau 2 : Relations commerciales entre la France et ses colonies</i> .....	161
<i>Tableau 3: Le Sénégal en bref</i> .....	166
<i>Tableau 4 : Les acteurs de la décentralisation au Sénégal</i> .....	204
<b>Tableau 5 : Caractéristiques démographiques</b> .....	234
<i>Tableau 6 : Répartition par âge des conseillers ruraux</i> .....	239
<i>Tableau 7 : Répartition par sexe des conseillers ruraux</i> .....	240
<i>Tableau 8 : Répartitions des conseillers ruraux par niveau d'étude</i> .....	241
<i>Tableau 9 : Grille de codage après transcription des données</i> .....	277
<i>Tableau 10 : Récapitulatifs Tawa Fall</i> .....	335
<i>Tableau 11 : Récapitulatifs Keur Mor Ndiaye</i> .....	337
<i>Tableau 12 : Récapitulatifs Ngoumsane</i> .....	339
<i>Tableau 13 : Appréciation du territoire - Synthèse</i> .....	373

## LISTE DES FIGURES, GRAPHIQUES ET CARTES

<i>Figure 1 : Des photos de Tawa Fall</i> .....	243
<i>Figure 2 : Des photos de Keur Mor Ndiaye</i> .....	248
<i>Figure 3 : Des photos de Ngoumsane</i> .....	253
<i>Graphique 1 : Les six maîtrises du développement local</i> .....	112
<i>Graphique 2 : Conduite de la démarche territoriale</i> .....	113
<i>Graphique 3 : Le système d'action local</i> .....	121
<i>Graphique 4 : Evolution de la dette publique sénégalaise entre 2005 et 2016</i> .....	168
<i>Graphique 5 : Apports de la décentralisation à la lutte contre la pauvreté</i> .....	221
<i>Graphique 6 : Répartition par âge des conseillers ruraux</i> .....	239
<i>Graphique 7 : Répartition par sexe des conseillers ruraux</i> .....	240
<i>Graphique 8 : Répartition des conseillers ruraux par niveau d'étude</i> .....	241
<i>Graphique 9 : Diagramme de Venn de Tawa Fall</i> .....	246
<i>Graphique 10 : Diagramme de Venn de Keur Mor Ndiaye</i> .....	250
<i>Graphique 11 : Diagramme de Venn de Ngoumsane</i> .....	256
<i>Graphique 12 : Exemple de structure villageoise</i> .....	309
<i>Graphique 13 : Du développement local</i> .....	341
<i>Graphique 14 : Du territoire</i> .....	342
<i>Graphique 15 : Rapports Développement - Territoire</i> .....	343
<i>Graphique 16 : Caractéristiques des territoires ciblés</i> .....	374
<i>Graphique 17 : Modélisation des relations de développement à Fandène</i> .....	413
<i>Carte 1: Le Sénégal dans l'Afrique</i> .....	149
<i>Carte 2 : Situation de la Région de Thiès</i> .....	226
<i>Carte 3 : Situation de la CR de Fandène</i> .....	227
<i>Carte 4 : La Communauté rurale de Fandène</i> .....	228

## **LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES**

AFD : Agence Française de Développement

AFDS : Agence du Fonds de Développement Social

ANCAR : Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

APAD : Association euro-africaine pour l'Anthropologie du changement social et du Développement

APDN : Association pour la Promotion du Développement de Ngoumsane

APE : Accords de Partenariat Economique

APR : Alliance Pour la République

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Association Sportive et Culturelle

ASPAB : Association Sénégalaise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique

BM : Banque Mondiale

CG : Comité de Gestion

CGC : Comité de Gestion Communautaire

CNCR : Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux

CODESRIA : Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique

CONGAD : Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement

CR : Communauté Rurale, Commune Rurale, Conseil Rural

CVD : Comité Villageois de Développement

DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

DISC : Décentralisation et Initiatives de Santé Communautaire

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

DSRP : Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté

ENDA : Environnement et Développement du Tiers-Monde

ENSA : Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture

ENTSS : Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés

FASR : Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée

FED : Fonds Européen de Développement

FMI : Fonds Monétaire International

FONGS : Fédérations des Organisations-Non Gouvernementales du Sénégal

FSD : Fonds Social de Développement

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

GRAIF : Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Féminines

GRAIM : Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Mutualistes

GREEN : Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales

IDA : International Development Association

IDH : Indice de Développement Humain

IMA : Inter Mutuelles Assistance

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

ITS : Intelligence Territoriale Stratégique

LVIA : Lay Volunteers International Association

MATCL : Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales

MFR : Maison Familiale Rurale

NEPAD : New Partnership of African Development

NPA : Nouvelle Politique Agricole

NPI : Nouvelle Politique Industrielle

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OCB : Organisations Communautaires de Base

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAS : Politiques d'Ajustement Structurel

PASMLT : Programme d'Ajustement Structurel à Moyen et Long Terme

PCR : Président du Conseil Rural

PDS : Parti Démocratique Sénégalais

PDV : Plan de Développement Villageois

PFDS : Programme Fonds de Développement Social

PIB : Produit Intérieur Brut

PIC : Plans d'Investissements Communaux

PLD : Plan Local de Développement

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PNB : Produit National Brut

PNBG : Programme National de la Bonne Gouvernance

PNDL : Programme National de Développement Local

PNIR : Programme National d'Infrastructures Rurales

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement

POGV : Programme d'Organisation et de Gestion Villageoise

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

PRDI : Plans Régionaux de Développement Intégré

PREF : Plan de Redressement Economique et Financier

PSE : Plan Sénégal Emergent

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RATL : Réforme de l'Administration Territoriale et Locale

REVA : Retour des Emigrés Vers l'Agriculture

RGPHAE : Recensement Générale de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage

SAILD : Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SUTELEC : Syndicat Unique des Travailleurs de l'Electricité

UE : Union Européenne

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

USAID : United States Agency for International Development

ZUP : Zone à Urbaniser en Priorité



# INTRODUCTION GENERALE

---

# INTRODUCTION GENERALE

---

Pourquoi l’Afrique n’est pas au concert des nations prospères ? Pourquoi la population africaine se maintient-elle dans la pauvreté chronique ? Qu’est-ce qui explique le retard de l’Afrique ? Comment sortir l’Afrique de la pauvreté ? Voilà autant de questions que se sont posées et se posent encore des intellectuels de toute part et de toute discipline, des politiques de tout horizon, qui ont en commun le souci de résoudre l’équation de la situation permanente de précarité du continent noir.

Un paradoxe principal cristallise les attentions : un continent riche avec une population vivant en dessous du seuil de pauvreté et dans la misère. Selon un rapport publié en juin 2010, les experts du célèbre McKinsey Global Institute ont estimé que le continent africain détient un potentiel minier unique dans le monde qui se traduit comme suit : 10% des réserves mondiales de pétrole, 40% des réserves mondiales d'or, 80% du chrome et 90% du groupe des métaux du platine. Au total, 30% des ressources minérales du monde sont en Afrique<sup>1</sup>. Forcément cela questionne sur l’exploitation de ces dernières et sur la distribution des richesses économiques qu’elles engendrent. D’autres paradoxes, comme une aide publique au développement encore importante, de l’ordre de 27 milliards de dollars en 2016<sup>2</sup>, avec la persistance de la misère ; une multiplication des organismes privés de développement et un enlisement des conditions de vie des populations locales ; une décentralisation territoriale, un renforcement de la coopération décentralisée et un manque d’autonomie des territoires locaux ; entre autres, sont à relever. Tous ces paradoxes ont en commun de mettre en avant le problème du mal développement de la majorité des pays du continent africain et soulèvent un questionnement sur les mécanismes de la précarisation permanente en Afrique en général et au Sénégal en particulier.

Le thème du développement local nous est apparu comme l’un des enjeux de notre temps et une des préoccupations majeures concernant le continent africain. Traité dans plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, notamment en sociologie, ce thème renferme des réalités qui ne cessent de se renouveler et de se transformer dans le temps et l’espace. Il s’agit d’un thème qui est aussi d’une actualité prégnante au regard du déploiement international des institutions et organismes pour favoriser sa mise en œuvre partout dans le monde et surtout

---

<sup>1</sup> McKinsey Global Institute June 2010, “Lions on the move: The progress and potential of African economies”, 82p.

<sup>2</sup> <http://www.jeuneafrique.com/427181/economie/aide-developpement-lafrique-recule/>

auprès des pays dits en voie de développement d’Afrique subsaharienne. Des décennies d’interventionnisme ont fini par construire et installer des modèles théoriques permanents et de façonner des pratiques s’y rattachant, de manière à presque uniformiser la pensée et la pratique des objets de développement. Désireux de rompre avec ce diktat du modèle fini, nous nous inscrivons d’abord dans une démarche de déconstruction du développement en tant que paquet pour ensuite le saisir à partir de ce qui structure sa réalité dans un contexte géographique et historique spécifique. Cette orientation nous pousse à accepter d’emblée et à mettre en avant le postulat du caractère multiforme des réalités sociales incomparables d’un territoire à un autre et celui de l’irréductibilité des pratiques sociales à un modèle unique et universel.

En effet, le Sénégal, ancienne colonie française, lutte contre la pauvreté, tente de promouvoir le développement depuis l’accession à l’indépendance en 1960. De plan en plan, de programme en programme, des solutions sont promues pour essayer d’absorber la pauvreté des populations locales. Beaucoup de ces solutions provenaient de l’extérieur notamment avec les plans d’ajustement structurel initiés par la Banque mondiale et le FMI. Cependant, le discours actuels semblent aller dans le sens de promouvoir une forme de développement à partir des réalités des pays concernés surtout avec le renforcement de l’aide dans le domaine de la décentralisation et de la bonne gouvernance. Mais, force est de constater qu’après plusieurs décennies de coopération, d’aide et de soutien extérieurs, la situation de la majorité de la population sénégalaise, tout comme dans bien d’autres pays d’Afrique de l’Ouest, ne cesse de s’aggraver malgré souvent des indices macroéconomiques plus ou moins flatteuses. Cela a poussé d’ailleurs certains économistes à proposer une sortie progressive de la spirale de l’aide publique au développement, comme c’est le cas de l’économiste zambienne Dambisa Moyo. Elle constatait dans son ouvrage *L’Aide fatale*<sup>3</sup> que, après cinquante ans d’aide publique au développement qui représente près de 15% du PIB africain, les 1000 milliards de dollars investis par les pays donateurs n’ont pas permis d’améliorer la situation des populations africaines.

Cet ensemble de problèmes constatés interpelle sur la crise du développement en tant que modèle des sociétés modernes et pose la problématique, qui est aussi nôtre, de la (re)construction sociale des territoires locaux vers un mieux-vivre social et économique car c’est au niveau des populations locales que les vrais problèmes de développement se ressentent

---

<sup>3</sup> Moyo D., 2009, *L’aide fatale : Les ravages d’une aide inutile et de nouvelles solutions pour l’Afrique*, Jean-Claude Lattès, 250p.

et où s'inventent également de nouvelles alternatives face à ce qui semble être un abandon des pouvoirs publics. Si Catherine Coquery-Vidrovitch évoquait ce qu'elle appelait « *une crise cumulative* »<sup>4</sup> du développement dans le sens où elle mettait en exergue la crise des modèles de développement et des idéologies qui sous-tendaient les politiques qui s'en réclamaient, Samir Amin dresse le bilan avec plus de rigueur. Pour lui, « *si les années 60 avaient été marquées par un grand espoir de voir amorcer un processus irréversible de développement à travers l'ensemble de ce que l'on appelait le tiers-monde et singulièrement l'Afrique, notre époque est celle de la désillusion. Le développement est en panne, sa théorie en crise, son idéologie l'objet de doute. L'accord pour constater la faillite du développement en Afrique est hélas général* »<sup>5</sup>.

Les multiples échecs des programmes et projets de développement, la faillite du développement en tant que modèle ne cache-t-elle pas des situations et logiques qui mériteraient d'être prises en compte ? Le développement lui-même n'éblouit-il pas l'analyste pressé d'établir des comparaisons et d'aboutir à des généralités englobantes ? Nous répondrons par l'affirmative !

Il existe au niveau des territoires locaux destinataires des programmes d'aide au développement, des logiques sous-jacentes témoins de mécanismes de résistance consciente ou inconsciente des populations locales face à des stratégies extérieures dictées par les institutions internationales et ayant montré leurs limites face à la situation de pauvreté. Ces logiques sont souvent sous-analysées ou sont peu mises en lumière et associées à une explication des freins du développement. Les dynamiques du dehors ont longtemps occulté l'importance des dynamiques internes dans l'analyse de la situation de développement des sociétés africaines, laissant la place à une modélisation anarchique et stérile vers une forme de méthodologie du développement universel. A l'heure du constat d'échec de ce modèle de développement unique et de la promotion de formes diverses de développement local, il est impératif de questionner l'ensemble des dynamiques à l'œuvre dans la construction de la modernité actuelle des territoires locaux sénégalais en rapport avec la place centrale que semble occuper l'acteur local dans les conceptions actuelles des politiques de développement.

C'est la contribution que nous souhaitons apporter à travers cette thèse qui porte sur les dynamiques locales et la construction territoriale au Sénégal, précisément dans la Communauté

---

<sup>4</sup> Coquery-Vidrovitch C., 1988, *Pour une histoire du développement. Etat, sociétés, développement*, Paris, L'Harmattan, p. 3.

<sup>5</sup> Amin S., 1989, *La faillite du développement en Afrique et dans le tiers-monde*, Paris, L'Harmattan, p. 5.

rurale de Fandène. A partir de la situation de développement de Fandène, nous avons posé la problématique de l'importance des relations sociales entre les différents acteurs de développement et les populations locales dans la structuration du territoire en un système d'action local comme élément fondamental de la réussite ou de l'échec des actions collectives englobées dans des vocables et réalités comme projet ou programme de développement. Sans se perdre dans le langage technique des praticiens et professionnels du développement, ce dernier est une question essentielle d'hommes et de femmes souhaitant améliorer leurs conditions de vie. Que cette aspiration soit modélisée dans des carcans capitalistes et matérialistes, il n'en demeure pas moins que la dimension anthropologique structure les actions qui se réclament du développement. C'est pourquoi il nous a paru opportun, pour l'analyse, de considérer le développement dans sa globalité comme un processus de changement social à la suite de Jean-Pierre Olivier de Sardan<sup>6</sup> et de l'utiliser comme une entrée heuristique afin de toucher les relations sociales, les dynamiques humaines, les actions sociales, les interactions sociales, les logiques et stratégies d'acteurs, qui structurent sa mise en œuvre dans un territoire déterminé.

Cette conception originale nous conduit à considérer le territoire non pas comme le réceptacle de configurations extérieures qui s'appliquent à ses acteurs de manière automatique, mais comme le lieu où des configurations sociales prennent source et se construisent. Il devient à ce titre un système d'action local avec ses composantes et ses caractéristiques qu'il est essentiel de décrypter et de déconstruire pour observer et saisir les instances concrètes où se crée l'action collective, motrice de tout développement humain.

L'objectif principal de cette recherche est de montrer, d'une part, à partir de l'expérience d'une étude socio-anthropologique menée dans la Communauté rurale de Fandène, que les freins au développement local sont liés au mode de gouvernance et de construction du territoire. Et, d'autre part, montrer qu'une approche systémique permet de faire comprendre la complexité des interactions entre les acteurs qui s'impliquent dans le processus de développement local. A côté de cet objectif principal, se greffent trois objectifs secondaires non moins importants. D'abord, essayer de comprendre comment les dynamiques sociales construisent le territoire et de mettre en avant l'importance des sciences sociales comme la sociologie ou l'anthropologie dans l'éclairage des pratiques et des logiques d'action. Ensuite, tenter d'appréhender les

---

<sup>6</sup> Olivier de Sardan J-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, APAD.

modalités selon lesquelles l'élaboration des projets de développement local pourrait s'inscrire dans une logique d'intelligence territoriale, de recherche, d'innovation et de partenariat plus élargi entre acteurs. Enfin, à partir des résultats des recherches de terrain, proposer un regard renouvelé du territoire et du processus de construction du développement local avec les acteurs extérieurs et locaux.

A cet effet, l'enquête de terrain a été la méthode choisie pour rendre compte de notre objet d'étude. Compte tenu de ce dernier, la démarche qualitative nous a semblé la mieux adaptée pour faire ressortir le discours des acteurs souvent noyé par la frénésie des chiffres et des modèles statistiques englobants. Cette enquête intensive s'est déroulée en plusieurs phases avec l'utilisation principalement de l'entretien, de l'observation, et le recueil de ressources écrites mises à disposition par les acteurs locaux avec qui cette recherche s'est co-construite. Une première phase d'enquête exploratoire s'est effectuée avec l'objectif de s'imprégner du terrain et de ses réalités, de cibler les acteurs-clés et de nouer les premiers contacts en vue de la préparation des étapes suivantes. Durant cette phase, nous avons effectué des entretiens informatifs, collecter des données sur les entreprises et renforcer notre connaissance du terrain. Le dépouillement de ces premières informations nous a permis de construire les différents outils d'enquête, de définir les critères d'échantillonnage des acteurs, et de planifier une seconde phase d'enquête. Cette dernière, intensive, s'est tenue dans les délais prévus et nous a permis de récolter le maximum d'informations riches et diverses sur la problématique.

A la suite, une dernière phase de vérification, de contrôle et de consolidation a été menée avec des rencontres et entretiens visant à partager et à faire valider les premières hypothèses de résultats avec et par le terrain. Un processus d'itération s'est ainsi installé tout au long de la recherche entre, d'un côté, la problématique et les données de terrain et ; d'un autre, entre nous-même chercheur et les acteurs de terrain qui ont participé à l'enquête de terrain. Une triangulation des méthodes nous a aussi semblé nécessaire à mettre en place pour croiser les sources d'informations afin de mieux garantir la fiabilité des données recueillies.

L'enquête de terrain s'est ainsi adossée sur une logique épistémologique qui a visé à faire des populations locales et des autres acteurs du terrain, dans la mesure du possible, des sujets essentiels de la recherche. La relation enquêteur/enquêté est pour nous essentielle dans la production de données fiables et peut garantir une forme de « *pacte d'entretiens basé sur un*

*travail en commun* »<sup>7</sup> dans le processus de connaissance. Dans cette thèse, nous avons cherché à impliquer les différents enquêtés en jouant sur le curseur de la distance et de la proximité pour objectiver au maximum la relation sociale d'enquête et récolter le maximum d'informations fiables. Par ailleurs, l'enquête étant une relation sociale construite avec des acteurs qui acceptent d'y prendre part<sup>8</sup>, on ne peut pas écarter les effets des représentations sociales au cours de son déroulement. Le contrôle de l'inférence de ces dernières dans la production des connaissances et leur intégration dans l'analyse même du matériau recueilli permettent une garantie de la validité des résultats acquis après analyse ; d'où l'utilisation en partie de l'itération ou de la triangulation. Pour traiter le matériau recueilli, nous avons utilisé l'analyse thématique pour l'ensemble des données issues des différents outils. Des tableaux statistiques, des diagrammes et photos sont venus compléter et illustrer le récit produit et parfois traduire des informations inaccessibles par la parole.

Ainsi, tout ce travail de recherche théorique et empirique a conduit à la production de cette thèse. Elle se structure en trois grandes parties, elles-mêmes subdivisées en plusieurs chapitres et sous sections.

La première partie s'intitule « Approche socio-anthropologique du développement local : la pertinence du territoire » et elle retrace dans son chapitre 1, les évolutions du concept et de la réalité du développement jusqu'aux premiers qualificatifs ajoutés au développement notamment le développement local. Elle s'appuie sur cette contextualisation socio-historique pour faire un retour sur les théories qui ont structuré les champs d'étude du développement jusqu'à l'approche socio-anthropologique du développement avec Jean-Pierre Olivier de Sardan entre autres. De ces théories et approches, le territoire ressort comme une des constantes majeures dans la réalisation des projets de développement local : c'est l'objet du chapitre 2. Dans ce dernier, nous traitons de la dynamique territoriale qui se matérialise par les diverses actions des acteurs qui sont une des conditions essentielles du développement local. Les acteurs occupent ainsi une place centrale dans la construction d'un territoire et en ce sens, les relations qu'ils tissent, constituent de véritables enjeux pour toute compréhension du processus de développement local.

---

<sup>7</sup> Beaud S., 1996, L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique », *Politix*, Vol. 35, n°3, pp. 226-257.

<sup>8</sup> Même si certains se sont ravisés par la suite ou se sont montrés hostiles lors que le sujet évoqué dérangeait.

La deuxième partie, « Les cadres socio-historiques du développement local au Sénégal », pose le cadre empirique de la recherche en s'intéressant à la description, aux caractéristiques et aux évolutions du terrain. Nous avons à cet effet, présenté le contexte global du développement au Sénégal avant d'en aboutir à un éclairage du processus de développement local dans la Communauté rurale de Fandène, avec l'importance des politiques de décentralisation. Aussi, nous avons fini par une présentation des trois villages constitutifs de la recherche de terrain afin de ressortir les manifestations des politiques globales sur des territoires locaux. Nous avons pu voir comment les organismes internationaux de développement investissent ces territoires et comment ils rentrent en relations avec les organisations paysannes locales ou comment ils favorisent leur émergence. Après cette description du terrain, il nous a paru nécessaire d'exposer le cadre méthodologique qui a permis la conduite de cette recherche dans un troisième chapitre. Ceci nous a permis de décliner notre approche du terrain et de dérouler notre protocole de recherche en vue de produire des données empiriques pertinentes se prêtant à l'analyse.

La troisième et dernière partie, « Le territoire de Fandène : réceptacle ou fabrique de développement ? », concentre l'ensemble des résultats de la recherche après le traitement, l'analyse et l'interprétation des données recueillies sur le terrain. En partant d'une conception du territoire comme un système d'action local, nous avons questionné sa place dans la construction du développement local dans la Communauté rurale de Fandène, en évoquant dans le chapitre 1, les pratiques populaires et les logiques institutionnelles qui façonnent sa pratique et sa mise en œuvre. On note ainsi l'action des acteurs de développement de tout ordre, dans le processus de transformation sociale du territoire de Fandène. En effet, leurs différentes interventions et les problèmes qu'elles engendrent renseignent sur les logiques et stratégies mises en œuvre pour participer à l'action collective. Ces aspects des relations de développement ont été analysés dans le chapitre 2.

Au regard de ces différentes analyses, nous avons noté que la problématique de la construction du développement à Fandène, est une question d'interactions entre les différents acteurs qui participent à l'action collective à travers des projets ou programmes de développement. C'est l'objet du dernier chapitre lequel, au-delà de porter un regard critique sur les différentes relations tissées entre acteurs, s'interroge sur les dérives du développement local. Les conclusions de ces considérations analytiques nous ont permis d'ouvrir une perspective d'études en proposant une réflexion sur une approche centrée sur l'intelligence territoriale



stratégique. Cette dernière essaie de repenser l'organisation politique du territoire local et la place de ses organisations dans la définition des politiques et stratégies de développement, avec et par les populations locales. Les premières pistes de réflexion portent sur une revalorisation du pouvoir politique local, l'autonomisation des populations locales et de leurs organisations et l'ouverture du territoire à des opportunités provenant de l'environnement local et global. Un renforcement de la politique de décentralisation pourrait être une clé essentielle d'accès à cette configuration territoriale considérant le territoire comme un système d'action local.

Elle peut également être un outil de recherche pertinent pour les territoires africains, mais un outil à adapter à chaque contexte social. Nous ne souhaitons pas en faire un modèle d'approche particulier mais une approche parmi tant d'autres, capable d'éclairer les logiques et pratiques sociales que l'on peut rencontrer dans le champ du développement.

# PARTIE 1

---

# Partie 1 : Approche socio-anthropologique du développement local : La pertinence du territoire

---

*« C'est par leurs épreuves que les sociétés manifestent leur condition commune, c'est par leurs réponses qu'elles créent et renouvellent leurs différences »<sup>9</sup>.*

*« Parce que le changement se forge dans l'interaction avec l'autre, justement parce qu'il est autre par la différence qu'il propose, sans doute faut-il admettre qu'in fine nous sommes nous-mêmes notre principal instrument de changement. Il en résulte que le changement en processus chez soi est la clef du changement de l'autre. Pour changer la vie matérielle des gens, et pour que ces changements améliorent réellement la vie sociale et affective des populations, il faut aussi, en même temps, transformer significativement la vie subjective et collective »<sup>10</sup>.*

Ces propos de Philippe de Leener nous plonge directement dans l'univers du développement tel qu'il est appréhendé par beaucoup d'auteurs en sciences sociales. Selon Jean-Pierre Olivier de Sardan<sup>11</sup>, *« le développement n'est qu'une des formes du changement social »* qui permet à une population désignée comme pauvre selon des critères bien définis<sup>12</sup> de passer d'une situation de précarité A à une situation B jugée meilleure. C'est alors un processus évolutif continu avec des niveaux mesurables permettant de classer les pays selon une forme d'hierarchie bien établie. Ainsi, travailler sur un concept aussi large que le développement, traité par beaucoup de disciplines, d'auteurs et de courants, nécessite de resserrer l'objet d'étude selon un terrain et un contexte définis, mais aussi de le circonscrire par une définition claire et précise. Par exemple, en rentrant l'item « développement » dans le moteur de recherche Google, on obtient environ 213 000 000 de résultats en 0,28 secondes<sup>13</sup> ; ce qui rend compte de l'abondance de production littéraire sur ce concept et la difficulté que cela peut constituer pour une recherche disciplinaire. Cette floraison de résultats témoigne aussi

---

<sup>9</sup> Georges Balandier, 1981, *Sens et puissance*, Gallimard.

<sup>10</sup> Leener P. de, et al. 2005, *Changement politique et social : Eléments pour la pensée et l'action*. ENDA Sahel et Afrique de l'Ouest. ENDA GRAF Sahel, p. 1

<sup>11</sup> Olivier De Sardan J P., 1995, *op. cit.*

<sup>12</sup> Exemple de l'IDH

<sup>13</sup> Référence du 21 septembre 2017 à 14h16.

de la polysémie de ce terme et de la difficulté de le conceptualiser pour une recherche déterminée. Devant l'abondance de recherches de tout ordre sur ce qui fonde l'essentiel des préoccupations humaines en ce XXI<sup>ème</sup> siècle, il urge pour le sociologue que nous sommes de porter un regard critique sur la théorie du développement et sur la pratique de ce dernier. Le but étant ainsi d'essayer de dissiper tout le flou et toute l'opacité qui empêchent d'appréhender la réalité du développement comme un ensemble de pratiques et de logiques observables par les sciences humaines et sociales. En effet, le développement découle de combinaisons complexes de facteurs et contraintes d'ordre tant environnemental que socioculturel, technique et économique, qui sous-tendent les formes diversifiées d'interventions des sociétés sur elles-mêmes et sur leurs milieux.

Il apparaît que l'évolution des multiples formes de relations entre sociétés et environnements, ne saurait être appréhendée de manière univoque et linéaire, car les dynamiques qui s'entrecroisent sont fondamentalement marquées par la variabilité, l'incertitude et une forte marge d'imprédictibilité. C'est pourquoi il est toujours difficile de mesurer le développement, d'en proposer une ligne directrice pour toutes les formes sociales et de prédire ses orientations et ses résultats dans le temps et dans l'espace d'un territoire.

Ainsi, dans un contexte de mondialisation et de réflexion sur les rapports entre le local et le global, les populations et les espaces locaux sont en effet intégrés dans des ensembles socio-économiques et géopolitiques de plus en plus larges. Ces différents niveaux, du national à l'international, sont de plus en plus interconnectés avec des échanges multiformes, obligeant à des analyses croisées et « multiscalaires » des activités humaines et des processus de transformation sociale, de leurs déterminants et de leurs conséquences. On retrouve les ramifications et les actions des organismes internationaux de développement jusque dans les villages les plus reculés de la planète. Dans le cas d'un territoire rural local comme la Communauté rurale de Fandène, ces nouvelles configurations marquent certainement une rupture par rapport aux modes anciens d'ouverture du monde rural, jusque-là limitée au monde urbain le plus proche. Ces nouvelles formes de relations s'étirent plus, deviennent élastiques et appellent à une perméabilité réciproque entre territoires surtout depuis la mise en œuvre des principes de la décentralisation, de la coopération décentralisée, entre autre.

Ce faisant, dans le cadre de cette recherche portant sur le développement en général et le développement local en particulier, notre but n'est pas de condamner ou de chanter ses louanges ; d'autres secteurs d'activités ou domaines de recherche mieux habilités se chargeront

de cette tâche. Le développement est un processus social révélateur de situations cachées, car derrière lui, se cache une foule de logiques et de pratiques sociales qui font lien dans une société déterminée. Notre tâche en tant que chercheur sera de se servir du développement comme entrée analytique et empirique pour déchiffrer la diversité des *configurations sociales*<sup>14</sup>, l'imbrication des logiques et des pratiques, des stratégies d'acteurs mobilisés, qui conduisent à la réussite ou à l'échec des politiques. Comme le disait Robert Castel à propos de la pauvreté et de l'exclusion<sup>15</sup>, le développement est un mot-valise qu'il convient de déconstruire afin d'en valoriser les multiples situations sociales qu'il simplifie et dont il empêche l'intelligibilité.

Dans le texte qui suit, il nous semble utile de nous pencher d'abord sur l'historique du concept de développement dont les conceptions ont beaucoup varié selon les époques. Ensuite, nous aborderons l'état des lieux des recherches autour du développement local, du territoire. Les théories sur ces deux réalités évoluent, se complètent et se contredisent, même si la question des solutions de développement dans les pays du Sud reste encore une préoccupation actuelle. Enfin, la présentation et la discussion de ces conceptions théoriques nous permettront de dessiner les contours de notre propre approche du développement local et de sa mise en relation avec la question du territoire qui semble peu exploitée en Afrique.

---

<sup>14</sup> Elias N., Dunning E., 1994, *Sport et civilisation. La Violence maîtrisée*, traduit de l'anglais par Josette Chicheportiche et Fabienne Duvigneau, Paris, Fayard, pp. 60-61.

<sup>15</sup> Castel R., 1995, *Les Métamorphoses de la question sociale*, Fayard.

## Chapitre 1 : Du développement directif au développement local

Dans cette partie il est question de retracer l'évolution de la réalité du développement, tant sur le plan théorique que pratique, historique que spatial. Une telle revue de la littérature produite nous mènera à l'actualité du développement local que nous devons aussi définir dans le cadre spécifique de cette thèse. Développement certes, mais aussi un territoire ou des territoires, des acteurs et des ressources, qu'il faudra tenter de cerner pour offrir une intelligibilité des pratiques et des actions dites de développement.

### 1. L'avènement du développement

Etymologiquement, « développer » est formé du suffixe « *dé* » qui marque une négation et du radical « *veloper* » qui provient du latin « *volvere* » qui signifie rouler, enrouler, courber et aussi envelopper. Développer voulant alors dire dérouler, enlever l'enveloppe de quelque chose. Le mot trouve aussi son origine dans le français ancien « *desveloper* » qui signifie « *sortir quelque chose ou quelqu'un de ce qui l'enveloppe* »<sup>16</sup>. Mais aussi il peut être défini comme l'action de déplier ce qui est enroulé sur soi-même. Dès son origine, le développement fait allusion à l'action d'identifier ce qui enveloppe, ce qui est enveloppé, comment est constitué l'enveloppe et comment enlever cette enveloppe et par qui. Tout ceci constitue un tout entremêlé en termes de pratiques et de logiques visant à promouvoir le « *bien-vivre* »<sup>17</sup> des populations humaines. Penser le développement procédera donc de cette gestion du double paradoxe : d'une part, la nécessité de combiner entre eux les savoirs humains pour produire une connaissance approfondie sur le développement ; d'autre part, sur le terrain, par la formulation de propositions elles-mêmes enchevêtrées dans le local, le lointain, le présent<sup>18</sup>.

Le développement, dans sa réalité constitue la mise en pratique d'un ensemble d'idées élaborées au préalable d'un contexte social donné, qui vise à transformer ou faire évoluer les manières d'agir, d'être et de penser d'une population déterminée et jugée pauvre au départ. C'est un processus continu de changements, de ruptures et de continuités vers toujours un mieux-être qui semble toujours fuir devant l'exigence de l'homme à vouloir parfaire son existence. Pour Keith Hart, le développement se réfère à la croissance du capitalisme durant les

<sup>16</sup> Dictionnaire de français Larousse.

<sup>17</sup> Nous utilisons le terme de « bien-vivre » d'Edgar Morin qui le préfère à celui de « bien-être » trop centré sur les aspects matériels. Morin E., 2002, *Pour une politique de la civilisation*, Arlea, 79p.

<sup>18</sup> Voir Maffesoli M., 1998, *La conquête du présent*, Paris, Desclée de Brouwer, 2<sup>ème</sup> édition.

deux siècles de la révolution industrielle. Cette croissance a néanmoins causé et accentué les inégalités entre couches sociales donnant lieu à des classements entre pauvres et riches. En outre, depuis l'effondrement des empires coloniaux, il traduit l'ensemble des relations politiques et économiques entre pays riches et pays pauvres dans le but d'aider les derniers à rattraper le niveau de vie des premiers. Cependant, « *l'objectif d'améliorer les économies des pays pauvres a été abandonné implicitement et tacitement depuis près de vingt ans quand il est apparu évident que les remboursements liés aux intérêts de la dette étaient largement supérieurs au montant des revenus de l'aide apportés par les pays riches* »<sup>19</sup>.

Par ailleurs, cette quête permanente du mieux-être n'est plus simplement un objectif matériel à atteindre, mais une manière d'être, de sentir, de penser se diffusant de l'Occident vers d'autres peuples. Mais, le développement, dans son idée comme dans sa pratique donne lieu à une longue histoire de rencontres entre peuples différents, et il serait opportun de traiter de cette dimension historique et relationnelle.

L'emprise du courant de l'évolutionnisme sur le développement est consubstantielle au contexte d'émergence même de cette notion pendant la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Ce qui est désigné comme développement l'a d'abord été pendant très longtemps sous le terme de progrès, concept dans lequel la primauté de la raison créatrice, qui permet à l'homme d'évoluer en se libérant des structures de pensée archaïques comme celles religieuses et psychologiques, doit beaucoup à la philosophie des Lumières du 18<sup>ème</sup> siècle et à la révolution industrielle. Le développement, en référence au progrès social, et dans la perspective évolutionniste, s'attachera alors au mouvement linéaire qui doit conduire les hommes d'un état réputé inférieur à un stade toujours plus avancé. Cette conception se retrouvait même dans les productions scientifiques des philosophes de cette époque comme modèle de penser la société globale. Ainsi, aux origines philosophiques de l'évolutionnisme libéral, Herbert Spencer tenant du courant organiciste, assimilait en 1877 l'évolution sociale à celle du biologique, en tentant d'établir scientifiquement une conduite universelle des êtres vivants. Il en déduit un principe de concurrence et de sélection pouvant s'appliquer au corps social. C'est un système idéologique qui voit dans les luttes civiles, les inégalités sociales et les guerres de conquête une application à l'espèce humaine de la sélection naturelle où les « races » supérieures, étant plus aptes à réaliser des actes de survie, peuvent dominer et écraser les « races » inférieures.

---

<sup>19</sup> Hart K., 2002, Quelques confidences sur l'anthropologie du développement, *ethnographiques.org*, N° 2.

Aussi, l'approche du développement proposée par Rostow<sup>20</sup>, suit la même logique évolutionniste, linéaire et soumise à des passages obligatoires devant aboutir au stade final de la « *société de consommation de masse* »<sup>21</sup>. Nous reviendrons plus loin sur son approche. L'actualité de ce dernier stade de sa pensée est frappante tellement les sociétés actuelles, surtout celles occidentales dites post-industrialisées ou post-modernes sont dans une logique de consommation de masse et de surconsommation. A cet effet, dans le sillage de ces idées, les sociétés considérées comme sous-développées s'inscrivent dans une dynamique de mimétisme aveugle et de rattrapage des sociétés dites développées alors que ces dernières sont toujours en changement et évolution. D'où le caractère subjectif et non universalisable des modèles de changement car le développement lui-même découle de considérations culturelles et sociologiques propres à une société spécifique. Son idéal idéologique et sa modélisation pratique en vue de sa reproductibilité ne sauront s'imposer comme une donnée universelle.

Par ailleurs, le même principe de rattrapage par l'imitation structure le diffusionnisme de Rogers<sup>22</sup>. Il définit le développement dans cette approche comme un type de changement social qui peut être obtenu grâce à l'introduction d'innovations dans un système social donné, en vue de produire un accroissement du revenu et une amélioration du niveau de vie grâce à des méthodes de production de plus en plus modernes et une meilleure organisation sociale. Cette forme de pensée est aux principes de la considération du développement comme clé-en-main, comme une graine qu'on peut semer partout et produire le même effet de changement par l'économique. Les économistes qui ont beaucoup travaillé sur cette notion, ont introduit une distinction entre développement et croissance, même si beaucoup d'entre eux n'opèrent pas forcément cette différence. Selon François Perroux, la notion de croissance représente « *l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension : pour une nation, le produit global net en termes réels* »<sup>23</sup>. Alors que de l'autre côté, il considère que « *le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux qui rendent la nation apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global* »<sup>24</sup>.

Cette distinction tient du fait que pour lui le développement représente une conception plus large en englobant une dimension sociale. Il introduit une dimension qualitative dans le

---

<sup>20</sup> Rostow, W. W., 1963, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Le Seuil, 252p.

<sup>21</sup> Rostow, W. W., 1963, *op.cit.* p.13.

<sup>22</sup> Rogers E., 1962, *Difusion of Innovations*, New York, The Free Press of Glencoe, 367 p.

<sup>23</sup> in 1990, *Dictionnaire économique et social*, Paris, Hatier, p.115.

<sup>24</sup> Perroux F., 1964, *L'économie du XXème siècle*, Paris, PUF, p. 155.



processus de changement social alors que la croissance économique se limite à son processus purement quantitatif. Même s'il semble difficile de concevoir un développement sans croissance, cette dernière ne conduit pas nécessairement au développement qualitatif surtout en termes de répartition des richesses au niveau de la société<sup>25</sup>. Aujourd'hui, cette distinction entre les deux réalités permet une conception qui appliquerait plus la croissance principalement aux pays industrialisés, déjà développés, tandis que relèveront du champ du développement les pays du tiers-monde qui ne sont pas encore à un stade jugé acceptable. Ce qui constitue alors le modèle à suivre c'est le capitalisme, et l'accumulation du capital, la libre-concurrence et l'industrialisation deviennent à ce titre des passages obligés pour les pays en voie de développement. D'où la tendance des organismes internationaux à enfermer les pays pauvres dans des programmes incompatibles avec les réalités locales. Nous reviendrons sur cette question.

Ce faisant, selon les principes contenus aussi bien dans l'approche de Rostow que dans le diffusionnisme, une société ne sera considérée comme développée que lorsque le secteur moderne aura progressivement remplacé la majorité des structures de production traditionnelles. Aussi, dans cette perspective, l'intégration du progrès technique devra se réaliser par les transferts de technologies, à la base d'une évolution remarquable dans l'efficacité et la productivité du travail ; beaucoup de ces technologies faisant cruellement défaut aux sociétés africaines. On notera en outre de ces modèles de pensées sur le développement que la perspective marxiste n'a pas échappé à l'évolutionnisme ambiant. Sans se donner le rôle de détailler ce modèle, nous nous limiterons en guise d'information à énumérer les étapes de progression définies. Comme chez Rostow, le courant marxiste propose une théorie avec une progression en cinq étapes qui se déclinent comme suit : le « communisme primitif », la « société antique », la « société féodale », le « mode de production capitaliste », et le « communisme »<sup>26</sup>.

A travers ces quelques références, on remarquera que le développement porte en lui les principes de l'évolutionnisme et semble s'inscrire dans une certaine logique linéaire de l'évolution des sociétés humaines en faisant fi de leurs différences et de leurs diversités. Pourtant, même si une telle conception de la réalité semble admise, il semble aussi important de relever que le terme de développement est polysémique et ambigu. Il évoque plusieurs

<sup>25</sup> Maréchal J-P., 2003, L'héritage oublié de François Perroux, *L'Economie politique*, Vol. 20, n°4, pp. 47-63.

<sup>26</sup> Marx K., 2014 (1859), *Contribution à la critique de l'économie politique. Introduction à la critique de l'économie politique (dite "de 1857")*, collection Geme, Les Editions sociales, Paris, 240p.

dimensions à la fois théoriques et idéologiques. Pour les uns comme Gilbert Rist<sup>27</sup>, le concept de développement relève de la croyance, pour les autres comme Serge Latouche<sup>28</sup>, il relève de l'idéologie. C'est un concept qui, depuis son avènement, jouit d'une large théorisation dans les sciences sociales. Nous nous proposons ainsi de faire ressortir quelques modèles de pensée saillants qui lui sont sous-jacents.

### 1.1. Le modèle de développement unique

L'idée de développement a toujours été associée à la théorie de l'évolution naturelle. Selon Gilbert Rist, elle est assimilée au processus qui induit le changement dans l'évolution naturelle. Dans cette optique, en faisant une comparaison, on voit tous les principes qui structurent l'évolution : « directionnalité », continuité, « cumulativité » et irréversibilité. En associant ces principes dans l'idée du développement, ce dernier apparaît comme un processus de changement ininterrompu, ayant des effets cumulatifs qui sont irréversibles et qui sont dirigés vers une finalité précise, c'est-à-dire le développement. En ce sens, il est processus et fin. Il est processus dès lors qu'il est un ensemble de programmes successifs chacun essayant de régler un problème particulier et corrigeant les insuffisances des précédents. Il est fin dans la mesure où cette programmation ne tend en réalité qu'à le réaliser lui-même. On voit ainsi dans cette définition naturaliste, que le développement apparaît non seulement irréversible mais aussi inévitable comme une fatalité culturelle à l'image de l'idée de l'évolution naturelle. Cette conception va se propager au sein de la classe politique occidentale, notamment avec le discours du président américain Harry Truman en janvier 1949, alors qu'il parlait de « *lancer un programme qui soit audacieux et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous développées* »<sup>29</sup>.

En effet, à travers ces propos qui se dégagent du discours du Président Truman, la notion de développement est définie selon la perspective culturelle de l'Occident qui le considère principalement selon son aspect matérialiste. Cette assertion de Truman pousse à considérer le développement comme une forme d'engagement des sociétés Occidentales colonisatrices à étendre leur prospérité matérielle vers les pays moins développés par la mise à disposition d'une

---

<sup>27</sup> Rist G., 2013 (2007), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.

<sup>28</sup> Latouche S., 1989, *L'Occidentalisation du monde : Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, Paris, La Découverte.

<sup>29</sup> Rist G., 1996, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 118.

aide sur le plan économique, politique et social. Par engagement, il faut comprendre cette promesse, cette forme d'obligation que l'Occident s'est fixée comme pour effacer l'histoire douloureuse de ses collaborations avec l'Afrique. Une promesse qui n'a pas été tenue comme annoncée. Ce discours du président américain va aussi susciter de larges commentaires dans la scène scientifique occidentale. Ainsi Wolfgang Sachs fait remarquer que l'épithète « *régions sous-développées* » lancée par le président allait devenir un « *concept charnière depuis lors jamais remis en question qui englutit l'infinie diversité des modes de vie de l'hémisphère Sud dans une seule et unique catégorie : sous-développée* »<sup>30</sup>.

Par ailleurs, avec ce discours, ce sont à la fois les concepts de développement et de sous-développement qui apparaissent ; le premier étant la voie à suivre pour toutes les sociétés qui ne sont pas à cet état d'évolution et même pour ceux qui semblent déjà y goûter car aucun peuple ne semble pouvoir y échapper ; et le second étant la voie que tous les Etats repoussent. Du même coup, surgissait une nouvelle conception du monde selon laquelle tous les peuples devaient suivre la même voie et aspirer à un but unique : le développement. C'est cette vieille idée d'uniformisation qui préside aujourd'hui encore à l'avènement de la mondialisation. Ainsi depuis 1949, beaucoup d'organismes d'aide au développement ont vu le jour et sont souvent ramenés à l'expression vague d'Organisations Non gouvernementales (ONG). Elles se sont rapidement propagées dans les campagnes et zones rurales africaines, entretenant l'espoir, la solidarité et quelque fois l'illusion d'avancement. Seulement, sur le terrain des actions, les résultats constatés ne sont pas proportionnels aux investissements consentis par le monde du développement. Ces échecs ont poussé la réflexion vers d'autres modèles alternatifs.

Serge Latouche, adepte d'une autre manière d'appréhender le changement adhère à une autre école. Globalement, cette école de pensée nie que le développement soit le résultat d'une série de mécanismes socio-économiques répétitifs et affirme même que les formes du développement « à l'occidentale » ne sont pas nécessairement positives en soi. Elles ne favorisent pas obligatoirement le bien-vivre de ces peuples et ne contribuent pas automatiquement à la préservation de leurs identités. En effet, avec le siècle des Lumières, l'Occident a su opérer de multiples révolutions comme la révolution industrielle avec le triomphe de la raison, la séparation de l'esprit et de la matière. Le développement est ainsi apparu plus comme « *un effet émergent* »<sup>31</sup> que comme une action préétablie, dans le sens d'un

<sup>30</sup> Sachs W., 1996, le développement : une idéologie en ruine, in Sachs W., Esteva G., *Des ruines du développement*, Montréal, Eco Société, p. 14.

<sup>31</sup> D'après la conception de Raymond Boudon.

projet, avec un résultat escompté ou maîtrisé d'avance. Il porte ainsi une forte connotation culturelle, celle occidentale notamment. Pour lui, il est une idéologie occidentale de camouflage en ce sens que l'idée de changement et de progrès réussit à cacher efficacement un paradigme essentiel de domination culturelle, d'impérialisme économique et d'exploitation des autres, pauvres. Il y a probablement une forme de « ruse de la raison occidentale » qui assure ainsi son pouvoir de domination, pouvoir colonial proprement dit, néocolonialisme, sur les pays dits « sous-développés » ou « moins avancés » car la variété des catégories de dénomination de ces pays révèlent bien le caractère idéologique des analyses et non la neutralité axiologique d'un langage prétendument scientifique. Le développement est une négation des autres identités ethnoculturelles en ce sens qu'il porte en lui les germes de la domination culturelle occidentale sur les sociétés dites pauvres, hier colonies de l'Occident. Cette conception théorisée par Latouche diffère de celle évolutionniste qui n'accorderait pas d'importance aux dominations des uns par les autres.

Le développement dont nous parlons aujourd'hui est un produit de la culture occidentale et porte la trame de sa pensée, de sa manière d'agir, de son *modus operandi*. Il va devenir l'arme par laquelle l'Occident compte vaincre les autres sociétés sous la forme de ce que l'on appelle le néocolonialisme. Sa trame impérialiste et véhicule d'un modèle de vie unique occidental plutôt que de choix de modes de vie autres, va bouleverser l'organisation sociopolitique, historique et économique d'une Afrique fragilisée, fragile et portant encore les stigmates de la traite négrière et de la colonisation. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Etats nationaux et les organisations internationales ont voulu résoudre le problème des inégalités de développement à travers le monde en appliquant dans les pays du Sud les modèles qui avaient réussi comme une recette miracle dans ceux du Nord. C'est l'exemple du modèle de modernisation nationale, celui de la révolution communiste, celui de la compétition néolibérale et celui du socialisme démocratique. Chacun de ces modèles suivait une des voies possibles de l'industrialisation : soit la voie capitaliste, soit la voie socialiste ; et on retrouve leur influence dans presque toutes les tentatives de développement qui ont été menées dans les pays du Sud depuis plus de soixante ans.

Ainsi, l'Afrique postcoloniale, indépendante va s'inscrire dans la voie du changement pour tenter d'apporter des réponses à la crise sociale, économique et politique qui frappe sa population. Face au manque de cadres, de chercheurs et de praticiens du développement tant économique que social, les différents pays de l'Afrique dont le Sénégal vont se lancer à l'assaut

de ce qui, pour eux, a fait le développement de l'Occident. Ce faisant, le développement de l'Afrique va être, et continue de l'être d'ailleurs, une série de copie de recettes extérieures, une véritable ressource pour les techniciens et professionnels les plus aguerris, concourant pour la proposition de modèles, de programmes, de projets ingénieux, qui comme par magie, feront de l'Afrique, une autre Europe en un temps record. La Banque Mondiale et le FMI se sont mis exclusivement à multiplier les prêts de fonds, les financements de projets et de programmes et à légitimer une conception du développement extraverti, comme panacée des problèmes de pauvreté que connaissent dans leur majorité les populations du continent africain, tout cela face aux limites des nouvelles élites africaines. Dans ce modèle, *les dynamiques du dehors* l'emportent sur les *dynamiques du dedans*<sup>32</sup> quasiment annihilées ou très peu valorisées. Tout se crée et s'élabore de l'extérieur et est plaqué tel quel en Afrique à l'insu des populations devant en bénéficier<sup>33</sup>. C'est à cette période que l'Afrique est considérée comme une société froide selon Lévi-Strauss, sans histoire, avec une nature répétitive d'un temps cyclique. Une conception largement critiquée par l'intelligentsia africaine et que Claude Lévi-Strauss reconsidérera plus tard dans *Race et Histoire*<sup>34</sup> et *Tristes Tropiques*<sup>35</sup>.

Cependant, après des décennies d'influence et de pratiques, le modèle de développement à l'occidentale a livré toutes ces limites même si jusqu'à présent il subsiste encore. Pour Edgar Morin, cette crise du développement, c'est à la fois la crise de l'idéologie occidentale sous la forme de deux de ses mythes fondateurs qui sont : la conquête de la nature-objet par l'homme souverain, le triomphe de l'individu atomisé bourgeois et « *le pourrissement du paradigme humanistico-rationnel de l'homo sapiens/faber* »<sup>36</sup>.

---

<sup>32</sup> Balandier G., 1971, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF, 336p

<sup>33</sup> Bénéficiaires car attentistes. Les populations africaines de cette époque presque dans leur globalité pensaient que l'Europe qui les avait colonisées apportera son aide pour que le continent se développe. La prise d'initiatives est au point mort, le discours politique n'aidant pas.

<sup>34</sup> Lévi-Strauss C., 1952, *Race et histoire*, Paris, Unesco.

<sup>35</sup> Lévi-Strauss C., 1955, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon.

<sup>36</sup> Latouche S., 1986, *Faut-il refuser le développement ?*, PUF.

Voir également Edgar M., 2011, *La Voie. Pour l'avenir de l'humanité*, Fayard, et Matagne P. (dir.), 2005, *Les enjeux du développement durable*, Paris, L'Harmattan.

## 1.2. L'heure des développements

Dans les années 50, la pauvreté, dans toutes ses facettes est considérée comme une des conséquences du sous-développement économique. Le développement fut alors considéré comme la solution à ce processus de paupérisation des masses populaires. A partir du milieu des années 70, on constate les effets limités voire inefficaces de l'application des modèles des théories du rattrapage et du développement par la croissance. On constate aussi l'incapacité du modèle économique à éradiquer la pauvreté dans les secteurs concernés. Comme un mouvement de contestation, le paradigme du développement par le bas, une manière de prôner d'autres modèles, commençait à prendre de l'ampleur.

Ainsi, Serge Latouche nous rappelle que jusqu'à présent, toutes les expériences de politiques de développement ont échoué, toutes les techniques les plus sophistiquées ont fait la preuve de leur inefficacité. D'ailleurs face à ces échecs répétés, certains comme Celso Furtado<sup>37</sup> ont pu parler de « *mythe du développement* ». Le résultat de ces tentatives est catastrophique : exode rural massif, qui a entraîné non seulement une désertification des campagnes avec des effets explicites comme la baisse de la capacité de production agricole du pays, donc l'aggravation de la dépendance alimentaire et, en même temps, la dégradation des conditions écologiques sur les terres laissées à l'abandon ; mais aussi une « clochardisation » monstrueuse des paysans dans les périphéries des grandes cités occidentalisées à modernisation galopante. Les échecs du développement entraînent aussi le délitement du lien social et crée une fracture sociale énorme entre pays riches et pays pauvres, et même au sein des sociétés dites riches avec l'accentuation du chômage de masse et la précarisation des salariés entre autres. Comme le note Gilbert Rist « *les uns se « développent », tandis que les autres sont exclus. Et tandis que la fracture principale passait jusqu'ici entre le Nord et le Sud, elle s'installe de plus en plus à l'intérieur de chaque Etat-nation, ce qui contribue à rendre toujours moins pertinent l'usage du vocabulaire convenu (pays riches, pays pauvres, Nord, Sud, sociétés industrielles, Tiers Monde) »*<sup>38</sup>.

L'apparition de cette nouvelle forme de conséquence du développement pousse à repenser ses bases et son contenu surtout en Afrique où les dégâts semblent plus profondément

---

<sup>37</sup> Furtado C., 1974, Le mythe du développement et le futur du Tiers Monde, in *Tiers-Monde*, tome 15, n°57. « Pouvoir, mythes et idéologies », pp. 57-68.

<sup>38</sup> Rist G., *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques

marquer les populations déjà en situation de précarité. L'Occident qui était jusque-là un modèle de développement ne l'est plus car beaucoup de pays occidentaux souffrent, tout comme ceux d'Afrique, de problèmes de pauvreté, de développement, même si la nature des problèmes diffère d'un milieu à un autre. La misère est présente, le chômage s'accroît, les exclus sont de plus en plus nombreux<sup>39</sup>, la famille se disloque, les Etats sont dans l'austérité malgré des tentatives vaines de redressement des finances publiques pour espérer relancer la croissance.

Le réveil d'une nouvelle élite africaine convaincue de l'inadaptabilité du paradigme du développement importé, conjugué aux échecs constatés des politiques d'ajustement structurel va inaugurer une nouvelle ère en Afrique : le développement endogène. L'un des portes étendards de ce nouveau paradigme est Joseph Ki-Zerbo dont le travail au service de l'éducation en Afrique et du développement reste encore peu exploité. Son célèbre ouvrage *La natte des autres : pour un développement endogène en Afrique*<sup>40</sup>, est basé selon un proverbe africain assez évocateur : « *si vous dormez sur la natte d'une autre personne, considérez tout juste que vous dormez par terre, à même le sol* ».

Ce qui signifie en d'autres termes que si vous dépendez de la pensée et des actions d'une personne, vous risquez de ne plus être en mesure de survivre si elle décide un jour d'arrêter de penser ou d'agir pour vous. Dans cet ouvrage, l'auteur défend la thèse selon laquelle le développement ; loin d'être le résultat d'un transfert de gadgets et de recettes, loin d'être la capacité d'endettement et de consommation béate et béante des productions d'autrui, est le fruit d'une constellation de facteurs et actions construites par les Etats africains autour de la démocratie, de la recherche et de l'autonomie économique. Ces trois leviers fondamentaux de la reconstruction africaine ne sont valables qu'associés de façon dialectique et synergique<sup>41</sup> et non pas pris isolément. Toutes les variations les plus sophistiquées du concept à savoir développement local, durable, intégré, participatif et tous les qualificatifs, ne servent qu'à exprimer différemment la même idée, celle du développement tout court en lui conférant une dose d'idéologie selon le modèle de pensée concerné.

C'est en cela que note Serge Latouche : « *on est entré dans « l'ère des développements à particule » pour tenter de conjurer magiquement les effets négatifs de l'entreprise développementiste. On a vu des développements « aut centrés », « endogènes », « participatifs », « communautaires »,*

<sup>39</sup> Castel R., 1995, *Les Métamorphoses de la question sociale*, Fayard

<sup>40</sup> Ki-Zerbo J., *La natte des autres pour un développement endogène*. Actes du colloque du Centre de recherche pour le développement endogène (CRDE), Paris, Codesria/Karthala, 494p.

<sup>41</sup> Ki-Zerbo J., 1992, *op. cit.*

« intégrés », « authentiques », « autonomes » et « populaires », « équitables »... sans parler du développement local, du micro-développement, de l'endo-développement et même de l'ethno-développement ! En accolant un adjectif au concept de développement, il ne s'agit pas vraiment de remettre en question l'accumulation capitaliste. Tout au plus songe-t-on à adjoindre à la croissance économique un volet social comme on a pu naguère lui ajouter une dimension culturelle, et aujourd'hui une composante écologique »<sup>42</sup>.

Il n'est pas opportun ici de présenter chaque type comme une forme à part entière, car cette différenciation entre développement local, durable, autocentré, économique, endogène, etc. reste une aporie qui parcellarise et simplifie des dynamiques sociales globales propres à chaque population. Il n'y a pas de développement sans prise en compte des aspects économiques, sociaux, culturels, etc. Ce sont autant de dimensions qui se trouvent valorisées et qui ont longtemps été écrasées par la toute-puissance de la dimension économique. Ce qui semble être un nouveau paradigme du développement par l'ajout de nouveaux adjectifs, n'est rien d'autres que la révélation de dimensions qui l'ont toujours caractérisé.

Ainsi, à la fin des années 1960, suite surtout aux échecs des politiques de lutte contre la pauvreté par les Politiques d'Ajustement Structurel, s'opère une rupture par rapport à la vision et aux pratiques précédentes et qui sont caractérisées par un primat de l'économisme à toutes les échelles, simplifiant toutes les dimensions que peut couvrir cette notion. Désormais les dimensions socioculturelles sont prises en compte au même titre que celle économique et offrent des champs diversifiés de visions et de pratiques du développement. Alors, pour Jean Ronald Legouté, « le concept de développement, en intégrant le social et l'humain, subit une véritable révolution sémantique. Au développement tout court confiné dans le contenu sémantique exclusivement économique qui le simplifiait outrancièrement, on associera désormais des épithètes qui témoignent du droit à l'expression des valeurs culturelles des civilisations issues de l'histoire et des situations sociales spécifiques des sociétés émergentes »<sup>43</sup>.

Le concept de développement, avec une plus grande médiatisation des dimensions sociale et culturelle, intègre une problématique toujours présente qui est de replacer l'homme au centre du processus de transformation sociale des territoires. Cette évocation prend un sens

<sup>42</sup> Latouche S., 2004, *Survivre au développement : De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, éd Mille et une nuits. P.1 (126p)

<sup>43</sup> Legouté J. R., 2001, *Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque*, Université du Québec à Montréal, Groupe de recherche sur l'intégration continentale, pp. 17-18. (41p)



nouveau et fort dans un contexte néo-libéral où le maintien des grands équilibres macroéconomiques et financiers mondiaux reste la priorité des pays du Sud sous l'injonction des grandes puissances occidentales. Ne sommes-nous pas encore en train de vivre la fin du développement par l'économie et la croissance à tout prix ? Car ce modèle montre encore une fois sa limite quant à la satisfaction des besoins essentiels des populations et des Etats. En France par exemple, le taux de croissance stagne d'année en année, tandis que le taux de chômage augmente et que l'accès à l'emploi devient de plus en plus rare.

En Afrique comme dans la majorité des pays pauvres en développement, la marche vers le changement s'est faite selon le modèle économique et évolutionniste en référence aux recommandations des pays du Nord, faisant fi des réalités locales et la dimension culturelle de ce processus. Yao Assogba nous montre que le modèle de développement basé sur l'aide, inventé par les Etats-Unis et le modèle de Rostow, proposé pour le développement de l'Afrique par l'Occident a tourné le dos au sujet social africain en le réifiant et en le sortant de l'histoire du monde. Ce modèle n'a pas permis son progrès ni valorisé son travail. Aujourd'hui le sujet africain semble vouloir tourner le dos à ce modèle en prenant des initiatives d'économie populaire ou d'autres pratiques sociales pour affirmer davantage son désir de desserrer l'étau du néocolonialisme politico-économique<sup>44</sup>. Cependant ces initiatives locales souffrent d'un manque d'encadrement et de soutien de la part des Etats africains préférant les confiner à la marginalité et à l'informel.

Au Sénégal, le modèle de développement reste d'inspiration extérieure. Socialiste d'abord depuis les indépendances jusqu'en 2000, le Sénégal est ensuite entré dans l'ère du libéralisme, du capitalisme avec son cortège de méfaits pour les populations<sup>45</sup>. Cité comme exemple de démocratie en Afrique sub-saharienne, le Sénégal n'en est pas moins un pays pauvre souffrant de beaucoup de problèmes tant économique que politique surtout en milieu rural. La *politique du ventre*<sup>46</sup>, le *clientélisme politique*<sup>47</sup> et la corruption sont les maîtres mots d'une classe dirigeante assoiffée de pouvoirs et avides de richesses ; privatisant l'appareil étatique et confondant biens publics et biens privés. Cependant malgré ce tableau sombre dans la volonté de construire un développement socio-économique de qualité, des actions

---

<sup>44</sup> Assogba Y., 2004, *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire. Le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire*, Québec, PUL, 200p.

<sup>45</sup> Voir DIOP M-C (éd.), 1992, *Le Sénégal, trajectoires d'un Etat*, Codesria, 501p.

<sup>46</sup> Bayart J.F., 2006, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Fayard, 439p.

<sup>47</sup> Dahou T., 2004, *Entre parenté et politique. Développement et clientélisme dans le Delta du Sénégal*. Préface de Jean Copans. Paris, Karthala; Dakar, Enda Graf Sahel, 2004, 364 p.

intéressantes menées par des acteurs dynamiques se font au niveau local, là où la pauvreté sévit le plus durement. Grâce à une politique de décentralisation menée en plusieurs étapes et à parfaire encore, les collectivités locales sénégalaises sont dotées d'un certain nombre de compétences transférées par l'Etat pour favoriser le développement de leur territoire. Seulement entre une instrumentalisation politique des actions initiées à des fins électoralistes et un territoire mité et éclaté par des acteurs privés comme publics, menant souvent les mêmes activités, le processus du développement paraît difficile à construire.

D'où aujourd'hui la nécessité de déconstruire le développement tel qu'il est appliqué afin de considérer d'autres formes d'alternatives. Dans la Communauté rurale de Fandène, on parle d'appropriation, de réappropriation, de « faire-faire », de participation, d'initiatives locales, bref, tout pour exprimer l'idée d'un processus de changement se faisant *par et pour* les populations. Mais le champ de construction du développement local est loin d'être un terrain de consensus tout azimut, c'est une *arène locale*<sup>48</sup> qui comporte ses propres logiques et dont les acteurs sont dotés de stratégies diverses et différentes. A la lumière des idées présentées, nous avons proposé un tableau qui décompose le terme de développement et en offre une synthèse utile pour la compréhension.

Tableau 1 : Décomposition du concept de développement

Concept	Composantes	Dimensions	Indicateurs
<b>Développement :</b> Amélioration des conditions matérielles et sociales de vie humaine	Croissance	Economique	Niveau de revenus, avoirs, richesses, PIB, PNB, capacité d'investissement, épargne,
		Politique	Influence, prises de décision, participation, implication, acteur local, citoyenneté, militantisme, vie associative, gouvernance
	Progrès	Sociale	Réseaux, relations sociales, groupe, famille, formation, éducation, citoyenneté, vie associative
	Progression	Ecologique	Préservation de la nature, agriculture saine, culture locale et biologique, biodiversité
		Culturelle	Valeurs, normes, identité, savoirs, manifestations culturelles, éducation, modes de transmissions

Sources : DIOP, Joseph, 2018

<sup>48</sup> Selon Olivier de Sardan, J-P., 1995, *op.cit.*

## 2. Le développement à la croisée des sciences sociales

Les sciences sociales dans leur globalité ont été les sciences de la modernité, des révolutions sociales, de la planification et du développement entre autres processus qui ont marqué le XX<sup>ème</sup> siècle. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les problèmes de développement humain se sont posés avec acuité aux sciences sociales, chaque discipline tentant d'y apporter un éclairage et une explication scientifique selon ses propres présupposés théoriques. Même si des résultats sont constatés par exemple dans le domaine agricole avec l'optimisation des rendements des cultivateurs, les connaissances produites n'ont pas toujours aidé à l'éclairage des réalités sociales et des questions soulevées par le développement.

C'est en ce sens que l'ancien Secrétaire exécutif du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), Thandika Mkandawire confiait dans un article que : « *l'action du Forum international découle d'un triple constat : (a) les problèmes du développement justifient que les sciences sociales s'y intéressent de façon attentive et critique ; (b) les sciences sociales peuvent concourir au traitement de bon nombre des problèmes concernant le développement ; (c) de nombreux partenaires sociaux sont désireux d'entendre ce que les chercheurs en sciences sociales ont à dire et prêts à mettre à profit les connaissances et éclairages découlant de leurs investigations* »<sup>49</sup>.

En effet, un regain d'intérêt s'est manifesté lorsque la pauvreté a continué de s'aggraver, lorsque l'exclusion sociale est devenue une question mondiale touchant aussi bien les pays pauvres que riches. Les sciences sociales ont retrouvé un terrain de recherche et les spécialisations au sein de ses diverses disciplines cherchent toutes à aborder de manière fine un aspect du changement. Le développement est ainsi devenu un marché et un terrain pour des disciplines en perte de vitesse face à la concurrence de bureaux d'études ou de cabinets de consultance qui ont l'avantage de proposer des solutions applicables, mais souffrent souvent d'un manque d'assise théorique et méthodologique. Les sciences sociales peuvent alors se targuer de produire une connaissance scientifique sur des faits dits de développement suivant une approche théorique et méthodologique issue des traditions des différentes disciplines. La littérature sur le développement abonde et les références aux auteurs en sciences sociales se multiplient dans les rapports internationaux<sup>50</sup>. Aujourd'hui, praticiens et chercheurs tentent de

<sup>49</sup> Mkandawire T., 2006/3, Les politiques de développement social : un nouveau défi pour les sciences sociales, *Revue internationale des sciences sociales*, n° 189, pp. 427-438.

<sup>50</sup> Guichaoua A., Goussault Y., 1993, *Sciences sociales et développement*. Paris, Armand Colin, 192p.

travailler ensemble pour trouver des solutions aux problèmes de développement qui touchent plus particulièrement les pays du Tiers-Monde. Ainsi, sans pour autant prétendre épuiser les disciplines qui traitent du concept comme objet d'études, nous exposerons quelques conceptions émanant de l'économie, de la sociologie, de l'anthropologie et de la socioanthropologie. Ces éclairages nous permettront de mieux saisir la densité théorique de notre objet de recherche et la rigueur méthodologique et épistémologique à laquelle il fait appel dans ce travail.

## **2.1. Approche économique du développement**

La littérature d'après-guerre sur le développement économique a été dominée par plusieurs grands courants de pensée, souvent concurrents. Dans ce travail nous en exposerons trois qui nous semblent pertinents par rapport à notre objet de recherche :

- La théorie des étapes de la croissance
- Les théories du changement structurel
- La théorie de la dépendance internationale.

Ces trois grands courants de pensée ont inspiré de manière éclectique les théories contemporaines du développement. Sans pour autant prétendre faire l'économie exhaustive de ces théories, nous en présenterons les grandes lignes.

### **❖ La théorie des étapes de la croissance**

Quand les économistes ont commencé à s'intéresser aux nations pauvres après la seconde Guerre Mondiale, ils ne disposaient pas encore d'un appareil conceptuel directement applicable pour analyser le processus de croissance dans des sociétés autres, essentiellement agricoles dépourvues des structures économiques « modernes » comme en Occident. Mais l'expérience récente du plan Marshall, qui avait permis, grâce à une aide financière et technique massive des Etats-Unis aux pays européens de se reconstruire et de se moderniser en quelques années, allait devenir pour les économistes un modèle clé-en-main pour assurer le bien-être des pays du Sud. La perspective du développement provient de cette croyance à la croissance économique quantitative et de l'accumulation massive du capital.

Ainsi, l'un des modèles souvent cité en exemple de cette théorie est celui de Rostow. Dans son ouvrage, *Les étapes de la croissance économique*<sup>51</sup>, Rostow élabore un processus linéaire de développement à la fois structurel et déterministe qu'il décline en cinq étapes que nous allons exposer. Le sous-développement ne serait qu'un retard, de sorte que les pays en voie de développement aujourd'hui ne sont que le passé des pays développés alors que ces derniers sont leur avenir. Cette conception va nourrir le paradigme du rattrapage et se distingue en étapes devant être suivies par tous les pays selon l'expérience des pays du Nord :

- **La société traditionnelle** : rurale et agricole, elle ne vit que de l'exploitation de la terre avec des techniques rudimentaires et une économie simplement tournée vers la subsistance. Moins encline au changement et au progrès avec une organisation sociale très rigide, elle doit être remise en cause et sa lente évolution l'amène progressivement à l'étape suivante ;
- **Les conditions préalables au décollage** : l'évolution des mentalités rend le changement plus facile à accepter. Le développement des échanges et des techniques permet à la balance de la croissance économique de peser plus par rapport à celle de la croissance démographique, grâce à la révolution agricole notamment qui permet de dégager des bénéfices supplémentaires. On observe des bouleversements politiques et religieux comme la Réforme, la révolution anglaise, la guerre d'indépendance des Etats-Unis, la Révolution française etc. ;
- **Le décollage ou take-off** : c'est l'étape cruciale, le moment où la croissance devient autonome se caractérisant par une hausse considérable de l'épargne et de l'investissement ; mais aussi par la création d'institutions politiques et sociales à même de favoriser l'expansion de secteurs clés de l'industrie. On remarque des réformes sur le plan religieux, les progrès de la science, la transition démographique, les révolutions dans le secteur agricole qui apparaissent comme autant de facteurs qui ont créé un contexte favorable à la révolution industrielle ;
- **La marche vers la maturité** : Une industrialisation de l'agriculture permet la libération d'une main d'œuvre supplémentaire pour favoriser une industrialisation plus diversifiée. On assiste à une diversification de la production et à une forte diffusion de l'innovation. Elle correspond également en Europe à la seconde révolution industrielle avec notamment une amélioration sensible des niveaux de vie ;

---

<sup>51</sup> Rostow W. W., 1963 (1960), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Le Seuil, 252p.

- **L'ère de la consommation de masse** : c'est l'étape ultime de la société, orientée vers la production et la diffusion de biens de consommation durables et le développement de l'offre des services par l'émergence d'un secteur tertiaire privé. La mise en place d'une économie de consommation de masse constitue l'aboutissement de ce processus de changement social décrit selon des lois économiques par Rostow.

Selon cette approche qui a longuement fait référence dans l'économie du développement, le changement se concentre et se définit à partir de trois moteurs : l'urbanisation, l'industrialisation et l'économie de marché. Ces leviers clés seraient à l'origine du développement des sociétés occidentales à partir du 19<sup>ème</sup> siècle. Toujours en projection de ces réussites constatées en Occident, le développement du Tiers-Monde devrait aller très vite car il peut s'appuyer sur les acquis et l'expérience de l'Occident développé. Et c'est là le début des erreurs du modèle de changement mimétique universalisé.

Cette conception du développement comme croissance était certes pertinente et justifiable, mais ne constitue plus une référence même pour les pays industrialisés. Elle reste alors pauvre en contenu objectif pour les pays en voie de développement. Ce modèle n'a pas fonctionné partout. Dans certains pays, les conséquences ont été énormes provoquant une spirale de la dette et une explosion des taux de remboursement. L'unicité et la linéarité de son approche en constituent l'une des limites. Les tenants de cette approche semblent admettre que la société s'arrête d'évoluer une fois l'étape de la consommation de masse atteinte, ils ne nous expliquent pas pour autant comment le passage d'une étape à une autre se réalise (même naturellement). Il est aussi important de noter que cette façon de voir le développement oublie le fait que ces moteurs ne sont pas neutres. Ils sont inscrits dans le mode de fonctionnement du capitalisme économique. Ce dernier, au-delà des échanges commerciaux et des progrès techniques après la révolution industrielle, s'est bâti sur la base de luttes armées dans la conquête des marchés engendrant souvent des situations d'occupation longue et de colonisation des territoires étrangers. Au-delà de l'aspect économique, ces occupations reflétaient aussi un système de domination politique entre les puissances occidentales pour obtenir le leadership dans la gestion des relations internationales.

### ❖ Les théories du changement structurel

Selon ces théories, le développement se définit comme un processus de transformation des structures de l'économie, principalement par le passage d'une forme d'économie traditionnelle tournée vers la satisfaction des besoins essentiels, à une forme d'économie moderne, plus diversifiée et tournée vers l'accumulation. En s'appuyant sur les outils de la théorie néoclassique des prix et de l'allocation des ressources et aussi sur l'économétrie, elles proposent une méthodologie pour expliquer la description de ce processus de transformation.

Ainsi, Ragnar Nurkse<sup>52</sup>, qui a rendu systématique l'analyse de la pauvreté et du sous-développement en termes de cercles vicieux, a dégagé deux principes de base de son modèle :

- la faiblesse de l'épargne empêchant le développement endogène en l'absence d'aide extérieure,
- la nécessité de financement extérieur au stade préalable du *décollage* de Rostow.

L'approche de Nurkse semble promouvoir l'aide extérieure comme étant inévitable pour le développement d'un territoire. Elle semble aussi montrer l'incapacité des populations locales à se mobiliser pour un besoin de changement immédiat, ce qui, souvent, ne nécessite pas la disponibilité d'épargne. Or, une expérience de terrain plus élargie lui aurait permis de relativiser et de montrer que, par exemple, l'aide internationale est souvent davantage perçue comme un frein à l'autonomie des populations bénéficiaires que comme une véritable solution de développement. Entre autres critiques qui lui sont adressées, malgré l'intérêt de ce travail, on relève la faible prise en compte de l'environnement international qui a un poids considérable sur les programmes économiques et le choix politique des pays en voie de développement.

L'approche de Nurkse a inspiré les travaux reconnus de William Arthur Lewis qui a proposé un des premiers modèles théoriques du développement axés sur la transformation structurelle d'une économie de subsistance. Dans le modèle dualiste de Lewis<sup>53</sup>, l'économie sous-développée consiste en deux secteurs qui se juxtaposent :

---

<sup>52</sup> Nurkse R., 1953, *Problems of Capital Formation in underdeveloped Countries*, Oxford, 163p

<sup>53</sup> Lewis W A., 1954, *Economic Development with Unlimited Supplies of Labour*, *Manchester School of Economic and Social Studies*, vol. 22.

- un secteur traditionnel qui inclut l'agriculture traditionnelle et les activités informelles urbaines, orienté vers la subsistance et considéré comme un réservoir presque illimité de travail. Les besoins sont sociaux et l'acquisition matérielle n'est pas une fin en soi.
- un secteur moderne, orienté vers le profit et l'accumulation des biens et des marchandises. Les besoins sont essentiellement économiques laissant peu de place au social.

Selon ce modèle qui s'appuie sur l'évolution historique de l'Europe, le capitalisme moderne va phagocytter le secteur traditionnel par un mouvement progressif de transfert des travailleurs des secteurs de subsistance vers le secteur moderne. Ce modèle dual est devenu la théorie générale appliquée pour guider le processus de développement de beaucoup de pays du Tiers-Monde de 1960 au début des années 1970. Son influence considérable perdure encore aujourd'hui à la lecture de certaines économies de pays en voie de développement. Cependant, ce modèle semble trop simpliste pour expliquer et faire comprendre le passage d'un secteur à un autre par le prisme du travail. Dans certains pays africains comme le Sénégal, le secteur traditionnel agricole ne peut pas constituer une source de travail inépuisable pour un secteur moderne de plus en plus industrialisé et dont le modèle économique est extraverti. En outre, l'évolution des faits économiques dans le continent africain en général et au Sénégal en particulier, a plutôt montré un transfert du secteur traditionnel vers une strate nouvelle de l'économie sénégalaise : le secteur informel. Tout comme ses prédécesseurs, Lewis a considéré à tort que le modèle occidental était modélisable et pouvait être universalisé comme une loi générale de fonctionnement de toute économie.

En outre, le modèle de Hollis Chenery<sup>54</sup> lancé en 1979, basé sur un travail de terrain qui examine un grand nombre de trajectoires de changement de pays en voie de développement sur la période d'après-guerre, reste aussi très connu. Ce travail empirique a conduit à identifier un certain nombre de caractéristiques communes au processus de développement, parmi lesquelles :

- Le passage de la production agricole à la production industrielle,
- L'accumulation continue de capital physique et humain,
- La modification de la structure de la demande des biens de base et de première nécessité au profit des biens manufacturés diversifiés et des services,

---

<sup>54</sup> Chenery H., 1961, Comparative advantage and development policy., *American Economic Review*



- La croissance des villes et des industries urbaines au fur et à mesure que les individus quittent les campagnes et les petites villes,
- Le déclin de la taille de la famille et de la croissance de la population, au fur et à mesure que les enfants perdent leur valeur économique et que les parents substituent de la qualité (éducation) à la quantité, avec une population qui commence par croître puis qui décroît dans le processus de développement.

A y voir de près, on pourrait facilement entrevoir la fin des campagnes au profit d'une société urbaine ou sur-urbaine. L'auteur met absolument l'accent sur des variables économiques quantitatives au détriment de considérations sociales, culturelles. Certes, ces différentes caractéristiques sont visibles encore dans certains pays, mais elles ne rendent pas compte de certaines résistances à l'œuvre dans ces pays, résistances qui sont souvent lues comme des freins plutôt que comme des alternatives à d'autres formes d'organisation économique pour créer le développement ; nous pensons à l'émergence de l'économie sociale et solidaire par exemple. D'où, le constat des limites du modèle de changement parachuté. On aura vu l'exemple de la Côte d'Ivoire où l'emprise de l'économie de plantation a provoqué la destruction des 4/5 des forêts en un demi-siècle sans pour autant créer les conditions d'un développement soutenu et durable.

Par ailleurs, l'hypothèse majeure de ces modèles est que le changement est un processus identifiable de croissance et de transformation dont les caractéristiques principales sont similaires entre pays, ce qui justifierait pour certains théoriciens l'application d'un modèle économique unique. Pourtant, le modèle reconnaît que des différences peuvent apparaître entre pays dans le rythme et la trajectoire de développement, en fonction des circonstances qui leur sont propres. Seulement l'identification de différence de rythme ne suffit pas à rendre compte de la différence fondamentale des peuples dans la gestion de leurs problèmes notamment par des dynamiques internes mobilisées pour apporter des solutions. Ainsi, ces différents modèles et approches sur les changements structurels nécessaires aux pays en voie de développement pour passer d'une économie traditionnelle à une économie moderne et capitaliste, vont pousser les analystes des schémas de changement à insister sur les contraintes internationales qui pèsent sur le développement considéré comme « occidental-centrique » ou européocentrique.

Cependant, contrairement aux premiers modèles d'étapes, ces modèles reconnaissent le fait que les pays pauvres sont parties intégrantes d'un système international qui peut promouvoir ou freiner leur développement. Et ce constat est d'autant plus plausible que les

modèles et politiques économiques de ces pays sont le plus souvent sous l'observation et le contrôle de la BM et du FMI ou même des anciens colons qui continuent de modeler la politique intérieure par le biais d'accords bilatéraux conclus selon les principes de l'Occident. Ce modèle de développement par l'ouverture, modèle néolibéral fait du commerce international et de l'ouverture des frontières et des barrières le principal facteur de croissance économique. La carte de l'organisation internationale du travail a été dessinée à la base de modèles poussant les pays à se spécialiser, ce qui a conféré à l'Afrique une place dans l'exportation de matières premières et pour l'Asie par exemple la production de biens manufacturés de masse. Cette spécialisation pour l'Afrique reproduit le modèle colonial où l'Afrique fournissait la matière première des industries occidentales et en retour elle constituait un marché pour l'écoulement des produits transformés. Ce système, qui a longtemps bloqué la véritable industrialisation du continent, est entretenu et maintenu par le FMI et la Banque Mondiale et aussi par l'OMC.

#### ❖ La théorie de la dépendance

Dans le cadre de ce modèle théorique, les auteurs Samir Amin et Immanuel Wallerstein<sup>55</sup> qui en sont les principaux défenseurs, s'inspirent des modèles précédents et considèrent que l'économie internationale est organisée autour de deux pôles : le pôle central capitaliste composé des pays occidentaux industrialisés et le pôle de la périphérie constitué par les pays du Tiers monde. Pour eux, la dépendance de ces derniers est la cause principale de leur sous-développement. Ce dernier provient de la dégradation des termes de l'échange, de la spirale de l'aide et de l'alliance objective entre les classes dominantes des pays dépendants et les intérêts des capitalistes. Il est aussi dû au transfert du surplus économique des pays pauvres vers les pays riches d'Occident opéré pendant la période esclavagiste et de la colonisation avec une exploitation systématique des ressources et de la main-d'œuvre locale. Des exploitations qui se sont perpétuées après les indépendances par les actions d'investissement des multinationales du Nord drainant les bénéfices vers le Nord et par l'accroissement du service de la dette.

Des modifications s'imposent dans les relations économiques internationales structurant les rapports des pays du Tiers-monde avec ceux de l'Occident. Autrement dit, il est actuellement impossible d'envisager le développement des pays pauvres du Sud sans que ces derniers ne se libèrent des liens de dépendance qui les relient avec le Nord, dont le développement repose sur

---

<sup>55</sup> Wallerstein I., 1975, *Les Inégalités entre les États dans le système international : origines et perspectives*, Centre québécois des relations internationales.

l'exploitation des ressources des pays du Sud. Si pour les tenants de cette théorie les racines du sous-développement sont à aller chercher depuis la colonisation et même depuis l'esclavage, il reste plausible que cette thèse reste difficile à contredire tant les exemples sont nombreux. En effet, les multiples accords, plans, traités signés entre des pays occidentaux et du Tiers monde n'ont pas généralement abouti à une amélioration qualitative de la vie des populations. Mieux, dans bien des cas, la situation a encore empiré par exemple au Congo. Le pillage des richesses locales moyennant des prix d'achat infimes, l'implantation du groupe ELF rendant compte de cet état d'exploitation sans que le niveau de vie des pays s'élève.

Cependant, encore fois, c'est souvent avec la complicité des élites du Sud que de telles dérives sont orchestrées. Leur part de responsabilité est souvent occultée ou sous traitée dans les analyses de la théorie de la dépendance. Ce modèle marxiste et « dépendantiste », friand d'explication des causes du non-développement de l'Afrique, a beaucoup influencé la classe intellectuelle d'après indépendance. Il n'offre que très peu de solutions pour sortir de la situation de dépendance identifiée ; seule la révolution était envisageable mais avec l'effondrement du bloc socialiste, sa perspective fut de très courte durée.

Au regard de ce bref exposé sur le paradigme économique, il en ressort une constante qui traverse toutes les théories et modèles élaborés : le développement n'est rien d'autre qu'une forme de croissance économique. L'économie reste le cœur de la vie sociale et toute autre dimension est mobilisée pour la servir. Et pendant longtemps, le concept de développement s'est enfermé dans cette unidimensionnalité « economiciste » proposant des modèles uniques, transposables d'un continent à un autre, d'un pays à un autre pour construire naïvement le développement du Tiers monde. Les limites de ces modèles se sont vite fait sentir surtout avec l'échec des politiques d'ajustement structurel, et un éveil de conscience scientifique s'en est suivi permettant à d'autres sciences d'explorer d'autres dimensions du développement, jusque-là « propriété privée » de la seule puissance économique. Il est impératif de souligner que l'économie du développement selon la conception d'Albert Hirschman, par exemple, s'est démarquée des analyses marxistes et néo-marxistes en mettant en avant deux postulats majeurs qui influenceront fortement les approches du développement par le bas :

- Le rejet du mono-économisme qui introduit l'idée des spécificités locales dans la construction des politiques économiques,
- L'affirmation du principe de réciprocité des avantages, prônant plus d'équité dans les échanges commerciaux entre les pays riches et ceux pauvres.

Dans le premier postulat du rejet du mono-économisme, l'auteur cherche à déconstruire les bases sur lesquelles les théories classiques étudient la question des pays sous-développés. Ces derniers présentent selon lui « *un certain nombre de caractères économiques communs qui les distinguent de façon bien déterminée des pays industrialisés avancés* ». Il s'agit alors de modifier profondément l'analyse économique traditionnelle axée sur le modèle des pays occidentaux avant d'aborder l'étude des économies du Tiers-Monde, car la structure économique des pays pauvres présente certaines spécificités qui rendent l'analyse classique inopérante et trompeuse. Pour le second postulat, il s'oriente vers la possibilité de « *régler les rapports économiques entre les deux catégories de pays de manière qu'ils soient bénéfiques aux uns et aux autres* »<sup>56</sup>.

## 2.2. Approche sociologique du développement

Parler de développement en sociologie, c'est presque parler d'une sociologie de tous les secteurs de la vie sociale. Il s'agit d'un processus complexe global devant mener une société donnée à évoluer vers une autre forme par un changement permanent dans le temps et l'espace. Au travers de quelques définitions données par des sociologues, il sera important de ressortir les cadres généraux du développement comme objet d'étude de la sociologie.

Le développement comme objet d'étude, permet à la sociologie de se questionner sur les processus de changements sociaux et économiques. Cette branche de la sociologie place le développement comme un ensemble de processus et se focalise sur les impacts que ces derniers pourraient avoir sur la société, au sens générique du terme. Les unités d'observation varient selon les contextes et peuvent être d'échelles différentes (communauté, village, ville, pays ou région) selon l'aspect du processus de changement mis en avant. La sociologie du développement va d'abord être d'orientation macrosociologique en tentant d'appréhender les rapports entre les pays du Nord dits industrialisés voire postindustriels et les pays du Sud dits pauvres ou du Tiers-Monde. Elle va ainsi faire ressortir les mécanismes du développement comme processus objectif extensible à toutes les sociétés à travers des mouvements historiques et idéologiques comme la modernisation, la rationalisation économique et l'innovation, la croissance accélérée, le progrès, la mondialisation. Elle fera aussi ressortir les mécanismes qui ont créé et crée encore une dépendance accrue des pays du Sud par rapport aux pays du Nord.

---

<sup>56</sup> Hirschman A. O., 1981, Grandeur et décadence de l'économie du développement, *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 36, N°5, pp. 725-744.

Ainsi selon Alain Touraine le développement, c'est « *l'ensemble des actions qui fait passer une collectivité d'un type de société à un autre défini par un degré plus élevé d'intervention de la société sur elle-même* »<sup>57</sup>.

A ce titre, le développement peut être compris comme un processus de déstructuration d'un système social de départ et de restructuration d'un système émergent. Ce glissement d'un système social A donné vers un système social B est riche d'informations pour la sociologie, car le développement se révèle être source de tensions sociales entre sociétés ou entre groupes d'acteurs dans une même société. Il est changement social. Le terme de changement social comporte trois niveaux de manifestation au sein d'un système social : le niveau macrosociologique lorsque le processus affecte la société globale, le microsociologique, lorsqu'on met l'accent sur l'individu qui ressent ses effets et le méso-sociologique, quand le changement social affecte la structure des interactions sociales. Le changement social est, à la fois, processus et aboutissement du processus ; d'où la complexité de le saisir comme objet d'étude. Le changement doit atteindre les structures profondes de la société, il est une série de transformations observables, vérifiables et appréciables sur le moyen et long terme portant sur un groupement humain localisable géographiquement et socialement. Cette forme de changement affecte les représentations, les mœurs, et touche en profondeur à la structure de la culture dans sa globalité. Il est différent de l'évolution connue pour son caractère diffus et s'opère sur une plage temporelle plus large. Un des auteurs les plus connus sur la question, Guy Rocher, pense que le changement social se définit comme « *toutes transformations observables et vérifiables dans le temps qui affectent d'une manière qui n'est pas provisoire la structure ou le fonctionnement d'une collectivité et qui en modifie le cours de son histoire* »<sup>58</sup>.

Le parallèle entre le changement social et le développement est manifeste mais comme le note Olivier de Sardan, « *le développement* » n'est qu'une des formes du changement social et ne peut être appréhendé isolément »<sup>59</sup>, d'où la nécessité de l'étudier de manière globale. Cependant, certaines caractéristiques du changement social se retrouvent dans le processus de développement :

- Tout d'abord, le changement social est un phénomène collectif, global qui engage toute une collectivité, toute une société ou une partie significative et représentative de cette

<sup>57</sup> Touraine A., 1976, *Les sociétés dépendantes : essais sur l'Amérique latine*, Paris, Gembloux, Duculot, 266p

<sup>58</sup> Rocher G., 1968, *Introduction à la sociologie générale*, Tome 3, édition HMH, Paris, p.22.

<sup>59</sup> Olivier De Sardan, J P, 1996, *op.cit.*, p.6

dernière. S'il est pensé en termes de processus, il s'applique à l'ensemble d'un groupe humain modifiant profondément les comportements, les manières d'être et de vivre. Ce qui en fait une réalité d'ordre systémique à appréhender de manière complexe et dynamique.

- En second lieu, le changement social relève et touche la structure d'un ensemble social. Son analyse doit permettre d'observer et de saisir une modification de l'organisation sociale dans sa totalité ou dans certaines de ses composantes. Elle doit aussi permettre de constater des transformations de la forme sociale de la collectivité.
- En troisième lieu, un changement structurel doit être identifiable dans le temps et l'espace. On doit pouvoir, dans une démarche diachronique, décrire l'ensemble des transformations, leur succession, leur chronologie entre deux ou plusieurs points temporels. En effet, c'est à partir d'un point de référence temporelle qu'on appréciera les changements observables.
- Quatrièmement, pour être apprécié comme un réel changement structurel, le changement social s'inscrit dans une forme permanente ; il se manifeste de manière profonde dans les transformations induites et évite la confusion avec d'autres formes similaires, mais éphémères et passagères comme la mode.

Parallèlement au développement on observe une certaine transversalité des modalités du changement social : globalité, mutations structurelles, temporalité, permanence, spatialité, et qu'on retrouve dans le processus de développement. C'est pourquoi l'analyse de ce dernier ne doit pas se faire sans être inscrite dans une conception globale des transformations des structures sociales d'une collectivité. Ceci renforce par ailleurs la démarche que nous adopterons dans cette étude et qui consiste à appréhender la réalité du développement local à la croisée de plusieurs disciplines et de plusieurs dimensions sociales à travers la socio-anthropologie. Les sociologues classiques comme Durkheim, Weber et Marx ont, pour leur part, tenté de rendre compte des facteurs et des déterminants de la formation et de l'évolution des formes sociales. Ce qui est convenu d'appeler aujourd'hui développement a souvent été pensé, sous d'autres réalités, suivant l'époque, à travers des ordres de réalités comme le phénomène de la rationalisation, la croissance, le capitalisme, la transition démographique, etc.

D'abord, Emile Durkheim présente dans son ouvrage *De la division du travail social*<sup>60</sup> une vision holiste du développement, avec des accents évolutionnistes. Ainsi, Durkheim

---

<sup>60</sup> Durkheim E., 1897, *De la division du travail social*, Paris, PUF.

considère la division du travail traduisant des rapports de causalité et de dépendance entre individualité et solidarité sociale, comme la réponse à l'accroissement du volume et de la densité de la société qui se manifestent par une situation de dérèglement social avec une intensification plus grande de la lutte et de la compétition. Au lieu de garder les individus dans un système de concurrence, la division du travail tendrait à les rendre interdépendants. Elle aurait alors un rôle moral plus qu'économique. Il nous livre à cet effet une des fonctions essentielles de la division du travail en ces termes : « *nous sommes ainsi conduits à considérer la division du travail sous un nouvel aspect. Dans ce cas, en effet, les services économiques qu'elle peut rendre sont peu de chose à côté de l'effet moral qu'elle produit, et sa véritable fonction est de créer entre deux ou plusieurs personnes un sentiment de solidarité* »<sup>61</sup>.

Dans ce cas, le système de production de la société est tourné vers la socialisation des nouveaux membres et leur intégration dans le système complexe de la production industrielle dans un contexte d'urbanisation croissance des structures sociales. Le passage d'une société traditionnelle à une société moderne, le passage d'une forme de solidarité mécanique à une solidarité organique sont autant de signaux qui témoignent des transformations réelles de la structure sociale. Ce sont là deux aspects essentiels du développement qui s'entrecroisent et s'observent dans le phénomène de transition démographique. Sa pensée est encore d'actualité dans la sociologie du développement. Car, dans un contexte de mondialisation et de complexification des rapports entre individus et groupements sociaux, le développement apparaît comme le prétexte qui peut tendre à refaire lien, à créer de la solidarité entre pauvres et riches, à intégrer dans le tissu social les exclus et les marginaux minés par la précarité qui isole.

Ensuite, la contribution de Max Weber à la compréhension des réalités du développement, peut s'inscrire dans les analyses du processus de rationalisation qu'il considère être visible dans toute société. Ses apports analytiques essaient de montrer que les grandes civilisations mondiales ont connu, à un moment donné de leur évolution, un processus de rationalisation. Ce dernier se traduit par des actions et représentations systématiques, phénomène plus remarqué en Occident, tournées vers des actions pratiques avec une volonté accrue de domination et de contrôle sur la nature et les autres hommes. Ce sont là les fondements du capitalisme moderne qui apparaît aujourd'hui comme l'institution économique la plus rationnelle dans la production de ressources matérielles, accompagnée d'une idéologie

---

<sup>61</sup> Durkheim E., 2007, *De la division du travail social*, Paris, PUF, p.19

puissante en termes de conquête de marché et de territoire. Ce rationalisme économique influe sur les autres aspects de la vie sociale même les actions orientées vers la satisfaction de besoins sociaux élémentaires.

Ainsi, dans l'ouvrage *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*<sup>62</sup> Max Weber démontre que les actions des acteurs s'orientent de plus en plus vers ce qu'il appelle la rationalité en finalité. Elles prennent de plus en plus de place dans l'évolution sociale par une transformation croissante et évolutive des logiques d'action et de pensée. Il serait aisé de trouver un parallèle avec ce qui caractérise les réalités du développement en tant que processus de transformation sociale d'un territoire. Par contre, une absence de transformation des valeurs et comportements peut bloquer ou ralentir le processus de développement ou même l'annihiler. Ceci est d'autant plus important que les multiples freins du changement en Afrique sont lus comme émanant d'une résistance culturelle par rapport à la nouveauté et à l'innovation<sup>63</sup>. Aujourd'hui, le modèle capitaliste s'est imposé comme seul modèle économique « viable » et réfléchir sur le développement en Afrique, c'est prendre en considération ses effets sur le vécu des populations les plus touchées par la pauvreté. Au Sénégal par exemple où la fracture sociale se fait de plus en plus ressentir, malgré des années d'économie à modèle capitaliste, le temps est à la recherche d'autres formes d'alternatives plus à même de réduire qualitativement l'exclusion sociale.

Ces deux points de vue, d'une part, de Weber sur le processus de rationalisation, d'autre part, de Durkheim sur la transition démographique, sont complémentaires à notre avis. En portant un regard dépassant les cloisonnements épistémologiques, on constate que les transformations observées dans l'activité des membres de la société sont nécessaires à une transformation et un changement de la structure de la société globale.

Enfin, Karl Marx offre une interprétation du développement à travers le mouvement de l'histoire, comme étant indissociable d'un système de rapports sociaux qu'il rapporte au système de production jusqu'à l'émergence du capitalisme. Ce processus se réalise par la confiscation des moyens de production pour une partie minoritaire de la population, la classe de la bourgeoisie capitaliste, au détriment de la majorité constituée des prolétaires. Cette situation

---

<sup>62</sup> Weber M., 1905, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Gallimard, 2004

<sup>63</sup> Kabou A., 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan. Voir Ela J M., in *Le Monde Diplomatique* - Octobre 1998, Refus du développement ou échec de l'occidentalisation.



confère aux bourgeois une domination sur les prolétaires qui se manifeste sur l'espace économique, social, culturel et politique.

Instaurant un rapport social fondamentalement inégal, le développement capitaliste installe un déséquilibre social du fait même de la répartition sociale de la propriété. Les propriétaires qui représentent un faible pourcentage de la société, possèdent quasiment l'essentiel des moyens de production, situation encore d'actualité dans nos sociétés post-modernes. En marge de cet apport de Karl Marx, souvent les marxistes et progressistes occidentaux limitent leur conception du fonctionnement capitaliste à sa structure interne. Ils ne tiennent pas compte de sa dimension extérieure à l'international qui se traduit par l'impérialisme économique qui lui est propre. Cet impérialisme s'est manifesté par la mondialisation du marché, permettant au capitalisme de s'ouvrir des frontières jusque-là épargnées. Les théories néo-marxistes, on pense aux travaux de Samir Amin que nous développerons plus loin, à ceux de Celso Furtado de l'école de la dépendance latino-américaine, offrent une interprétation en termes de rapports Centre-Périphéries, comme évoqué dans l'approche économique. L'explication de l'origine du sous-développement réside dans les mécanismes de prédation capitaliste et de domination du Centre sur les Périphéries ; mais aussi dans la dynamique d'accumulation du capital et son extension à l'échelle planétaire.

Toutefois, dans l'optique idéologique du marxisme tel que pensé par Karl Marx, ce processus producteur d'inégalités, est un passage obligé vers la libération de l'homme par le triomphe du prolétariat ; thèse que rejette l'économie du développement. Le capitalisme est voué à disparaître, emporté par la révolution prolétarienne en favorisant l'émergence d'une autre forme sociale comme le socialisme ou le communisme. Les rapports du PNUD sur le développement international révèlent que 10% de la population mondiale détiendrait 90% des richesses mondiales. En prolongement de Marx, le capitalisme comme modèle économique favorise l'ascension d'une classe sociale privilégiée en accentuant les stratifications pyramidales de la société. Le sous-développement d'un continent, en tant que le résultat du développement des autres nations, se présente comme un système de reproduction de la dépendance du Sud au niveau des structures productives, des structures sociales et politiques héritées du système colonial. Dans cette optique, *le développement ne serait que développement du sous-développement* selon André Gunther Frank<sup>64</sup>. Mais pour que le développement soit une solution pour éradiquer le sous-développement et ses conséquences, il faudrait qu'il puisse

---

<sup>64</sup> Frank, A. G., 1970, *Le développement du sous-développement – L'Amérique latine*, Paris, F. Maspéro.

s'amorcer non pas à partir d'une dynamique externe, mais à partir d'une dynamique interne à un territoire en s'opposant et en rejetant les mécanismes de domination venant des sociétés occidentales.

Tout comme Weber et Durkheim, Marx envisage la marche de l'humanité à travers une conception matérialiste de l'histoire qui tente d'analyser les causes des développements et des changements dans les sociétés. Il accorde une place centrale à la lutte des classes comme moteur de l'histoire et structurant les relations économiques évoluant selon une dialectique de rapports de force entre pauvres et riches. Le dépassement de l'histoire comme source de progrès, préside au changement qui opère dans les relations construites autour du développement entre les pays riches et les pays pauvres. Diverses causes peuvent justifier l'élan de changement et les moyens pour l'asseoir prennent plusieurs formes selon l'idéologie des intervenants. En marge de cette relecture historique de l'apport des fondateurs de la sociologie dans la compréhension du processus de développement, plusieurs auteurs francophones ont proposé des lectures différentes, mais souvent complémentaires, des rapports entre développeurs et développés.

En effet, Georges Balandier introduit une véritable sociologie dynamique<sup>65</sup> en axant ses recherches sur les relations entre développeurs et développés selon une perspective historique en Afrique noire. Il a été le principal initiateur en France de la sociologie du développement et a exercé une très grande influence, non seulement dans les pays francophones mais aussi en Amérique latine. Concentrant la plupart de ces recherches sur la dynamique et l'évolution des populations, il développe une analyse sur les mutations des sociétés du Tiers monde<sup>66</sup>, où il met en relief de manière binaire les relations constantes entre les « *dynamiques du dedans* » et les « *dynamiques du dehors* »<sup>67</sup>, entre la « tradition », et la « modernité », entre les différents niveaux de l'économique, du politique et du symbolique, entre la précarité des équilibres et le tâtonnement des innovations. La trame de son analyse est présente dans toutes les études s'intéressant aux relations entre le local et le global dans le processus de mondialisation dont l'équilibre entre les perceptions du bas et celles du haut est souvent précaire au détriment des logiques du bas. Son approche se concentre sur la dynamique des structures et ne considère pas la société comme un donné fixe mais comme un ajustement itératif né du croisement entre

---

<sup>65</sup> Balandier G., Sociologie dynamique et histoire à partir de faits africains, in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol.34, janvier-juin 1963, pp. 3-11, Paris, PUF

<sup>66</sup> Balandier G., Introduction. Le Tiers-Monde. Sous-développement et développement, pp. 13-17, in Institut d'études démographiques, Alfred Sauvy et Georges Balandier (dir.), 1961, *Le « Tiers-Monde ». Sous-développement et développement*, Réédition augmentée d'une mise à jour par Alfred Sauvy, Paris, PUF, 393p.

<sup>67</sup> Balandier G., 1971, *Sens et puissance : les dynamiques sociales*, 336p, Paris, PUF

diverses structures dans lequel trois ordres de dynamiques sont à l'œuvre : la dynamique de reproduction, la dynamique de pleine réalisation et la dynamique de changement<sup>68</sup>. Il ne considère pas non plus le changement comme accidentel ou marginal mais comme faisant partie de la structure même des sociétés.

L'ethnologue Georges Balandier inaugure une véritable anthropologie dynamique et relationnelle et sa conception rejoint une approche constructiviste qui voit dans les actions sociales le produit de constructions sans cesse négociées entre les acteurs. Dans cette optique, le changement n'est pas appréhendé comme une étape transitoire mais comme un état permanent de fonctionnement et de structuration de la société. Ce processus de changement social peut être endogène lorsqu'il est induit par les stratégies des acteurs, ou exogène lorsque sa dynamique vient de l'extérieur. Il tient compte des effets de l'environnement sur la structure interne des sociétés observées. Le développement est un état processuel permanent de changement d'une société ou d'un territoire. Les conditions d'élaboration et de mise en œuvre doivent être en cohérence avec les conditions locales. Il est alors nécessaire de rechercher les éléments dynamiques du territoire et de s'y appuyer pour impulser une dynamique structurelle de développement local.

Aussi Samir Amin, économiste franco-égyptien et grand auteur de la théorie de la dépendance, s'appuie sur les analyses de Georges Balandier pour décrire les mécanismes de dépendance qui organisent les relations entre pays pauvres et pays riches. Ses écrits ont beaucoup de résonance en sociologie du développement. Le but étant de comprendre les rapports sociaux et leurs transformations à l'échelle globale. Pour lui, la pauvreté, l'instabilité politique et économique, le sous-développement des pays du Sud sont les résultantes de processus historiques élaborés par les pays du Nord, notamment par le biais de l'esclavage et de la colonisation entre autres, et dont les conséquences ont accentué la dépendance économique des pays du Sud<sup>69</sup>.

Malgré beaucoup de critiques adressées, car la théorie de la dépendance a été jugée trop générale ou aurait sous-analysé le rôle des élites des économies locales dans la pauvreté chronique des pays notamment par le biais de la corruption massive, il reste que son apport a permis de lire dans une perspective historique l'origine des déséquilibres entre pays pauvres et

---

<sup>68</sup> Ibidem

<sup>69</sup> Amin S., 1989, *La faillite du développement en Afrique et dans le tiers monde : une analyse politique*, Paris, L'Harmattan, 383p

pays riches, relations encore aujourd'hui pointées comme une des causes principales du sous-développement. En outre, de manière plus récente, les travaux de Serge Latouche et de Gilbert Rist à travers les paradigmes de l'« après-développement » ou de la « critique du développement », méritent un détour éclairant. Sans pour autant rentrer dans les détails, Serge Latouche<sup>70</sup> lance le projet qu'il baptise « après-développement » en référence à une rupture idéologique par rapport à la logique linéaire qui ne conduirait selon lui qu'à l'écrasement des sociétés autres par l'Occident.

Véhicule culturel puissant, l'occidentalisation du monde est le levier qui sous-tend l'imaginaire d'un développement expansif et destructeur de la différence culturelle. Opérant par le primat de la technique et de la science, par la rupture des valeurs religieuses sous forme de désenchantement, cette idéologie se révèle comme destructrice des formes économiques, sociales et culturelles autres, qu'elles se refusent de reconnaître. Elle installe progressivement l'accumulation matérielle, la richesse matérielle comme modèles de vie tournée vers une croissance dont les limites échappent à l'homme moderne. D'après cette vision, le développement ne rime pas avec l'épanouissement fondamental de l'homme dont des dimensions de l'immatériel et du symbolique sont souvent réifiées. L'idéologie occidentalocentrique serait à l'origine de la désocialisation et de la déterritorialisation des hommes dont les pertes de repères et de valeurs se matérialisent par la rupture des liens sociaux traditionnels et familiaux, au détriment d'échanges mercantiles, de concurrence, de compétition et d'exclusion. Cette logique participe à « l'omnimarchandisation » du monde, à l'enrichissement des plus riches et l'appauvrissement de la majorité pauvre, à la dégradation de l'environnement planétaire et à la diminution de ses ressources naturelles<sup>71</sup>.

Dans le même sens, Gilbert Rist critique la modernité et pointe les dérives occasionnées par celle-ci surtout sur l'environnement. Il mène une critique du développement, de l'aide comme source de problèmes pour les pays bénéficiaires, et déconstruit les mécanismes de mesure de la pauvreté et du développement comme l'IDH, le PIB. Dans son ouvrage phare, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*<sup>72</sup>, il rejoint les analyses de Serge Latouche

---

<sup>70</sup> Latouche, S., 2004, *Survivre au développement : De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Mille et une nuits, 126p.

<sup>71</sup> Latouche S., 1989, *L'Occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte, 143p.

<sup>72</sup> Rist G., 1996, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, Paris, 426p.

sur l'occidentalisation du monde et celles de Samir Amin à travers la mise en exergue des logiques sous-jacentes dans les relations entre le Nord et le Sud.

Critiqués par les tenants de l'économie classique et du capitalisme, le mérite de leurs travaux aux yeux de la sociologie du développement est de fournir une autre explication et une autre compréhension de ce qui sous-tend le concept de développement. Effet, ce dernier ne reflète pas simplement la volonté d'en finir avec la pauvreté avec le primat d'une croissance exponentielle de l'économie et des échanges marchands, il cache aussi un élan de domination de certains Etats sur d'autres, une volonté politique de positionnement stratégique sur l'échiquier mondial. Tantôt, véhicule de l'occidentalisation du monde, tantôt course effrénée vers la modernité ; le développement demeure une réalité dont l'analyse s'avère d'adopter une approche multidimensionnelle des situations sociales et économiques et en ce sens, il peut constituer un objet d'étude pour la sociologie.

Même si d'autres auteurs comme François Partant auront tenté de livrer une intelligibilité des faits de développement, leurs études se concentrent souvent sur des variables sociologiques globales, structurelles à travers les rapports entre les pays riches et les pays pauvres. Le mérite des travaux conduits par des non sociologues (Samir Amin), qui souvent rejettent la sociologie dénoncée comme issue d'idéologie bourgeoise ou le développement considéré comme mystification de l'impérialisme et du néo-colonialisme, est d'avoir posé un débat contradictoire influençant en grande partie les travaux de sociologues sur la question du développement (Georges Balandier, Guy Belloncle, Gabriel Gosselin, Alain Touraine). Une partie de la sociologie, à savoir la sociologie du développement accepte donc la notion de « développement », mais lui enlève tout contenu normatif et « économiciste » et la définit comme le passage d'un type de société à un autre, passage associé à une triple révolution économique, politique et culturelle et à une plus grande maîtrise sur les orientations de la société<sup>73</sup>. La sociologie du développement a ainsi pour objet propre l'étude des processus, dynamismes, actions et mouvements sociaux à l'œuvre dans une telle mutation, sans que cet objet soit donc nécessairement circonscrit aux pays du Tiers-monde.

Nous ne nous attarderons cependant pas sur la crise de la sociologie du développement liée à la crise de son objet et aux multiples écoles de pensée qui se le réclament, mais il est à noter que les travaux ont évolué pour rapprocher la sociologie académique des faits de

---

<sup>73</sup> Voir Touraine A., 1976, *Les sociétés dépendantes : essais sur l'Amérique latine*, Paris, Gembloux, Duculot.

développement au moment où ils ont cours dans des groupements sociaux spécifiques, au moment où ils sont inventés et s'inventent dans des logiques locales ou microsociales propres à des populations spécifiques. En ce sens, les études effectuées en sociologie du développement peuvent sembler proches d'études réalisées en anthropologie lorsque ces dernières tentent, à partir de situations locales, d'appréhender le développement des populations locales.

Récemment, la sociologie du développement s'est tournée vers des études sur les relations entre les dynamiques locales et les dynamiques mondiales en analysant les problèmes d'articulation des politiques sociales et les projets de développement portés par des acteurs de plus en plus diversifiés selon les échelles territoriales considérées. En ce sens, Jean-Pierre Olivier De Sardan et Philippe Lavigne Delville ont effectué beaucoup de travaux sur les pratiques de développement et sur les paradigmes qui les sous-tendent notamment dans les pays africains. Une véritable sociologie du développement ne saurait trouver sens en dehors des sociétés en voie de développement qui offrent des terrains souvent renouvelés par les pratiques de changement qui y ont cours et les multiples effets induits par ces mêmes pratiques sur le vécu et la dynamique du lien social. Toutefois, deux niveaux d'analyse sont à prendre en considération :

- Le niveau macro : celui des organisations internationales qui ont mis au point les programmes de coopération, d'aide et d'intervention, y compris humanitaire ;
- Le niveau méso et/ou micro : celui des institutions, des opérations et des acteurs sur le terrain qui fabriquent concrètement le développement et qui sont insérés dans des dynamiques de changement social, de modernisation et de résistance culturelle<sup>74</sup>.

C'est à ce deuxième niveau que se situent plus précisément notre étude et notre approche du développement. Cela ne signifie pas que les logiques structurelles émanant des organisations internationales ne seront pas prises en compte dans l'analyse, mais n'occuperont pas la centralité de nos recherches. Ce qui nous intéressera plus, c'est d'observer le lieu et le moment où le développement « vit » en dehors des discours et des considérations systémiques, de voir au niveau le plus élémentaire des relations sociales, comment le développement se construit au quotidien et comment ces différentes constructions peuvent remonter pour former un schéma de cohérence locale propre à un territoire. En outre, une étude sur le développement ne saurait

---

<sup>74</sup> Copans J., 2010, *Sociologie du développement : Domaines et approches*, Armand Colin, 128p

être exclusivement sociologique. Le caractère global du processus de changement ne peut être épuisé par la seule sociologie, d'où l'articulation d'une méthodologie pluri et transdisciplinaire.

### 2.3. Approche anthropologique du développement

Depuis la fin de l'entreprise colonialiste et de la décolonisation, le développement s'est présenté comme un des noms donnés aux multiples relations politiques et économiques entre pays riches et pays pauvres. Le développement a été et continue d'être un objet d'étude dont l'analyse intègre de plus en plus de dimensions pour les sciences sociales et humaines en général et pour l'anthropologie en particulier. Cependant il est intéressant, avant d'aborder l'orientation théorique de notre recherche, de livrer un éclairage tant historique que théorique sur les grands moments de l'évolution de ce qu'on peut appeler aujourd'hui l'« anthropologie du développement ».

En effet, d'un côté on a l'anthropologie qui vise particulièrement les faits spécifiques à l'humain et l'étudie sous tous ses aspects, à la fois physiques et culturels, et de l'autre le développement, ensemble de pratiques et de politiques visant l'amélioration des conditions de vie de personnes jugées pauvres. Lorsque l'anthropologie s'est rapprochée des faits de développement et a voulu en faire un objet d'étude, plusieurs courants et interprétations, à la fois méthodologiques, épistémologiques et idéologiques ont accompagné les premiers balbutiements de ce qui était convenu d'appeler l'« anthropologie du développement ». Ainsi, deux grandes écoles chargées de présupposés méthodologiques et épistémologiques différentes se sont révélées : l'anthropologie mise au service des faits de développement et l'anthropologie prenant les faits de développement comme objet d'analyse. Selon Arturo Escobar les anthropologues qui se réclament de la première école « [...] préconisent un engagement actif avec les organismes de développement en faveur des pauvres afin de transformer la pratique du développement de l'intérieur » ; ceux s'identifiant à la seconde école, « [...] prennent parti pour une critique radicale et une distanciation des « pouvoirs établis » en matière de développement »<sup>75</sup>.

Ces positions opposées recourent une typologie classique de la discipline qui différencie la recherche anthropologique fondamentale *sur* le développement, et l'application des savoirs anthropologiques *au* développement. En effet, le courant post-moderne, adepte d'une

---

<sup>75</sup> Escobar A., 1997, Anthropologie et développement, p. 540, in *Revue internationale des sciences sociales*, n° 154, pp. 539-559

anthropologie purement fondamentale et mené entre autres par Arturo Escobar, refuse toute application du savoir anthropologique et donc toute collaboration avec des professionnels de l'aide et des professionnels du développement. Pour les tenants de ce courant le monde professionnel du développement empêcherait à l'anthropologue d'opérer une distance critique et une rigueur intellectuelle suffisante en rapport avec cet objet d'étude.

De plus, une telle collaboration assimilerait les anthropologues à des employés des institutions de développement comme les bailleurs de fonds et ce qui leur ferait accepter de manière tacite les normes et valeurs véhiculées par l'industrie de l'aide et tuerait alors la neutralité du chercheur face à son objet. Les défenseurs de cette anthropologie fondamentale, courant plus connu sous l'expression anglophone d'« *anthropology of development* » refusent une possible instrumentalisation du savoir anthropologique, car ils considèrent le développement comme un simple objet d'étude dont il faut se distancer pour en rendre compte avec objectivité. Ils adoptent ainsi une approche critique qui fait de l'analyse et la déconstruction du « discours du développement » un gage d'objectivité scientifique dans l'étude du concept. Le but étant de montrer les mécanismes de construction idéologique du développement et du Tiers-monde comme vecteurs de reproduction des valeurs occidentales et/ou capitalistes<sup>76</sup>. D'autres critiques poststructuralistes du développement vont bien plus loin en déclarant que ce dernier était juste un discours, une manière de préserver une situation dans laquelle les riches devenaient toujours plus riches et les pauvres plus pauvres<sup>77</sup>.

Jugé trop normatif, insistant trop sur le discours au détriment des pratiques qui méritent aussi d'être déconstruites autant que le discours, très idéologique, non empirique et ignorant les logiques des populations ainsi que les différentes relations qui façonnent le changement, ce courant de l'anthropologie du développement a été opposé à une autre approche résolument appliquée. Connue sous le nom de « *development anthropology* », cette approche a tenté de mettre les bénéficiaires de l'aide, à savoir les populations locales au premier plan des projets<sup>78</sup>. C'est le moment des théories sur la participation des populations mais ce courant ne constituait

---

<sup>76</sup> Voir Escobar A., 1995, *Encountering development the making and unmaking of the Third World*, Princeton N.J., Princeton University Press.

On trouve ce corolaire en sociologie du développement à travers la théorie de la dépendance et tous les écrits sur l'occidentalisation du monde

<sup>77</sup> Hart K., novembre 2002, Quelques confidences sur l'anthropologie du développement, *ethnographiques.org*, n° 2 - [en ligne]. (<http://www.ethnographiques.org/2002/Hart> - consulté le 12.07.2013)

<sup>78</sup> Voir les travaux de Cernea M., 1985, *Putting the People First. Sociological Variables in Rural Development*, London, Oxford University Press et Chambers R., 1997, *Whose reality count? Putting the Last First*, London, Intermediate Technology Publications.



en rien une rupture et une remise en cause fondamentale des théories développementalistes et économistes de la modernisation. Ce qui avait changé c'était simplement une amélioration dans la méthodologie de mise en œuvre des projets afin de mieux associer les populations à ceux-ci.

Considéré comme populiste en exaltant systématiquement les savoirs et pratiques populaires, en les mettant en opposition avec les savoirs et pratiques des institutions de développement, ce courant s'est heurté à la précarisation grandissante des populations rurales et à l'absence de vraie participation des populations au processus de changement qui a cours dans leur territoire. On assistera à la naissance d'un troisième courant qui tente de dépasser les dichotomies classiques et qui propose de réconcilier anthropologie fondamentale et appliquée aux faits de développement. Cette approche postule que la recherche appliquée ne peut exister isolément de celle fondamentale. L'anthropologie appliquée doit se nourrir des résultats de l'anthropologie fondamentale et vice-versa afin que la connaissance produite et appliquée bénéficie de tous les garde-fous méthodologiques et de la réflexivité théorique de cette dernière<sup>79</sup>.

A notre avis, le processus de production de savoirs et de connaissances sur le développement peut se nourrir de la dimension politique de la mise en œuvre des programmes de développement. Il s'agit de séparer le registre de la connaissance dans lequel s'inscrit le travail de recherche et celui politique qui est le propre des institutions de développement. En effet, dans un souci de dépasser ce problème autour des implications de la recherche anthropologique dans l'étude des faits de développement, une nouvelle approche s'est constituée autour de l'Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement et de l'Institut de Recherche pour le Développement. Ces deux organisations de recherche s'intéressent essentiellement à ce qu'Olivier De Sardan appelle « *l'enchevêtrement des logiques sociales* », et à l'hétérogénéité des acteurs qui se croisent et se confrontent autour des opérations de développement<sup>80</sup>.

---

<sup>79</sup> Voir Bierschenk T., 2008, Anthropologie et développement. Historiciser et localiser les approches, version légèrement modifiée du discours d'ouverture de la conférence de l'APAD sur « Développement, libéralisme et modernité : trajectoires pour une anthropologie du changement social », 13-15 décembre 2007, Bruxelles, 22p.

<sup>80</sup> Olivier de Sardan J-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala.

Elle recouvre deux courants indépendants, l'un, anglophone autour de Norman Long<sup>81</sup>, l'autre, francophone autour de l'APAD. Non seulement il s'agit de refuser les visions normatives et idéologiques du développement au profit d'enquêtes empiriques, mais il s'agit aussi, désormais, de saisir toute la complexité des relations de développement aussi bien horizontales que verticales. Une telle conception offre entre autres la possibilité de sortir de la seule sphère du développement institutionnel, pour l'intégrer dans une configuration plus grande en rapport avec par exemple les modes locaux de gouvernance, le pluralisme juridique, les réseaux sociaux, les normes professionnelles liées aux métiers du développement, les dysfonctionnements des services publics, l'économie informelle et parallèle, la décentralisation, l'économie sociale et solidaire, etc. Ainsi, le développement n'est plus traité isolément et sa compréhension, au rythme des territoires, nécessite d'être appréhendée dans un système d'interrelations et d'inter-pratiques dont les dimensions échappent largement aux seuls « développeurs ». Ceci fait appel à une méthodologie assez souple et ouverte mais rigoureuse pour offrir une analyse optimale d'un objet de recherche aussi mouvant et instable que le développement.

En somme, on peut retenir que, quelle que soit la démarche théorique ou idéologique privilégiée, on semble s'entendre sur le fait suivant : au cœur du concept de développement, il y a « *un ensemble de rapports sociaux qu'il importe de démystifier, de démythifier autant sur le plan du discours, de la rhétorique ou du sens que sur celui des pratiques institutionnelles ou sur les deux simultanément* »<sup>82</sup>. Autrement dit, il convient de déconstruire ce « mot-valise » qu'est le développement afin de pouvoir rendre compte par l'analyse scientifique des multiples jeux d'actions qui forment sa structure. Des pratiques diverses et variées sont regroupées de manière simpliste dans le mot développement ; or, l'éclatement de ce concept permettra de saisir les processus historiques qui donnent sens à chacune des pratiques sociales selon leur contexte d'émergence. Seulement, et c'est la démarche que nous allons privilégier dans ce travail, la prise en compte des microprocessus est essentielle pour toute compréhension des rapports structurels qui façonnent le développement au quotidien des territoires comme la Communauté Rurale de Fandène.

---

<sup>81</sup> Avec une orientation centrée sur les interfaces entre mondes sociaux différents, Long utilise les études de micro-actions pour éclairer des structures. Pour lui, les études centrées sur l'acteur peuvent éclairer les « microsoubassements » des « macroprocessus ».

<sup>82</sup> Labrecque M-F., 2000, L'anthropologie du développement au temps de la mondialisation, *Anthropologie et Sociétés*, Vol. 24, n° 1, *Terrains d'avenir*, pp. 57-78, Québec, Université Laval.

Cependant, l'objet de l'anthropologie du développement qui est donc la relation de développement, a gagné en densité au fil des décennies et de l'évolution même de la réalité du changement selon les contextes en intégrant de nouvelles situations ou dimensions. A l'heure de la décentralisation, de la mondialisation, de l'intercommunalité, les relations régionales, locales sont de moins en moins monolithiques et de plus en plus multidimensionnelles. Qu'il soit sociologue, anthropologue ou socio-anthropologue, économiste ou géographe, l'homme de science du XXI<sup>ème</sup> siècle doit composer avec ce caractère multiforme du social. C'est ce que Fabrizio Sabelli dit clairement : « *le développement comme relation est de plus en plus l'objet d'étude de l'anthropologue moderne* »<sup>83</sup>. Il propose de tenir compte du fait que cette relation nouée entre pays du Sud et ceux du Nord est opacifiée par les mythes qui nous séparent des Autres. Il s'éloigne des approches dichotomiques, en rejoignant ainsi les analyses de l'APAD et propose d'envisager le développement comme *altérité anthropologique* et non pas comme une suite d'oppositions binaires, par exemple, entre tradition et modernité. Ce qui le pousse à ajouter que : « *pratiques de reconstitution signifie qu'il faut essayer de percevoir les autres sociétés sans préjuger du sens qu'elles donnent à leur existence sociale et historique, pour découvrir leurs lignes de forces profondes, même lorsqu'elles sont partiellement cachées par un vernis de modernité. Cela ne veut pas dire retourner en arrière mais recomposer le passé avec le présent d'une façon originale (qui tienne compte des origines) et spécifique (qui tienne compte des valeurs de la société)* »<sup>84</sup>.

Ce sont là les prémices d'une approche méthodologique qui permettrait selon Sabelli d'« *atteindre la complexité de la relation de développement* »<sup>85</sup> ; or, comme cette relation est unique et particulière, elle oblige le chercheur comme le praticien à « *concevoir à chaque occasion une démarche adaptée aux contraintes inhérentes à la nature de la relation* »<sup>86</sup>. C'est sans doute cette dimension qui manque à la théorie et à la pratique sur le développement. Cependant, la socio-anthropologie que nous privilégierons dans cette thèse, a proposé une définition du développement en tentant de réconcilier les structures sociales et les dynamiques anthropologiques locales propres aux acteurs à travers l'examen du « champ » de rencontre de ces deux ordres de réalité.

---

<sup>83</sup> Sabelli F., 1993, *Recherche anthropologique et développement. Éléments pour une méthode*. Ed. de l'Institut d'Ethnologie, Neuchâtel, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p.8 (176 p)

<sup>84</sup> Sabelli F., *ibidem*, p.17

<sup>85</sup> *Ibidem*, p.33

<sup>86</sup> *Ibidem*, p.35

### 3. Le développement local : dynamique des acteurs et espace local

Porter une réflexion en termes de développement local implique de partir d'une hypothèse simple : la qualité des relations qui lient les acteurs dans la proximité d'un territoire contribue à produire de nouvelles dynamiques et de nouvelles marges de manœuvre propices à la floraison de nouvelles initiatives de développement. En ce sens, il revient à penser que l'espace local n'est pas uniquement sujet à des dynamiques exogènes, liées à la mondialisation, à la globalisation, dont on ne cesse de présenter les effets structurants et structurels, mais qu'il est rendu dynamique par les hommes et les femmes qui l'habitent. Le développement local peut, dans cette perspective, être considéré comme un processus qui impulse et consolide les dynamiques locales avant de favoriser une ouverture du territoire aux dynamiques externes pour mieux garantir une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-vivre de tous. Cette dimension collective du développement local occulte souvent une approche centrée sur les individus porteurs d'initiatives propres, de projets propres dont la réussite ou l'échec influe également sur la qualité de vie globale du territoire.

A l'heure de la globalisation, un équilibre est plus que jamais nécessaire entre les dynamiques du dehors et celles du dedans, défi auquel sont soumis les territoires ; asseoir et consolider une identité territoriale tout en composant avec des partenaires et acteurs externes. Selon Bernard Pecqueur, « *d'une manière générale, le développement local, sous ses aspects les plus spontanés, décrit les modalités d'adaptation et d'initiative autonome des producteurs de biens et services aux mutations profondes que connaît l'économie mondiale. Ce passage par une reterritorialisation des stratégies d'acteurs s'accompagne d'une mondialisation des échanges. Cela tendrait à démontrer que, aujourd'hui, l'internationalisation des marchés exige comme qualité première la capacité à s'adapter et innover, plus que la seule capacité à produire. Le territoire devient le creuset des mutations planétaires. Bref, le local et le mondial sont les deux facettes d'un même mouvement d'ajustement. Le développement local n'est pas une idéologie en ce sens qu'il ne trace pas de chemin prospectif unique. La redistribution des cartes, dont il n'est que le signe, va assurément produire de nouvelles inégalités entre ceux qui auront su s'adapter et les autres. Seuls les critères de la différenciation des espaces changent. La gestion de ces nouvelles inégalités passe par des compromis et des politiques publiques qui restent encore largement à découvrir* »<sup>87</sup>.

---

<sup>87</sup> Pecqueur B., 2000, *Le développement local*, Syros, Alternatives économiques, 2e édition, Paris, p. 129

Ainsi, le développement local dépasse le seul facteur de la croissance économique qui a longtemps occupé le contenu du concept. Il se complexifie et tente de trouver un équilibre entre les dimensions économiques, sociales et culturelles, piliers de durabilité et gages d'un lien social dynamique. En outre, pour Bernard Vachon, « *la prise de conscience de l'inefficacité des politiques traditionnelles pour redresser la situation des territoires en difficulté a donné naissance à une démarche complémentaire : le développement local. Cette stratégie de lutte contre l'extinction systématique a vu le jour au sein des collectivités et des régions fragilisées et marginalisées qui refusaient la fatalité du déclin. Cette démarche est une réponse de solidarité contre une agression violente qui, si elle n'est pas enrayée, mènera tout droit à l'exclusion. La stratégie que préconise le développement local s'appuie sur trois principes fondamentaux :*

- *le développement ne découle pas uniquement de la fonction ni de la valeur économique des activités et de l'organisation sociale des individus ;*
- *le développement ne relève pas seulement des grands systèmes macro-économiques ni des institutions centralisées. Il est aussi largement lié aux micro-initiatives ;*
- *la personne constitue la force motrice du développement »<sup>88</sup>.*

D'après ces quelques définitions liminaires, le développement local apparaît à notre esprit comme un processus de diversification et de renforcement techniques de la dynamique socio-économique d'un ensemble territorial local avec une méthodologie d'action basée sur la mobilisation et la coordination des acteurs et des ressources matérielles et immatérielles localisées dans le territoire. Mais il s'agit aussi d'une réponse à la fragilisation et la dévalorisation de certains « petits territoires » par l'effet de la mondialisation. Aujourd'hui, la complexification de la réalité du développement local pose de multiples défis aux praticiens comme aux théoriciens tant cette notion est chargée de sens. Elle désigne à la fois une posture théorico-pratique par rapport à la question du développement aussi bien dans les pays développés que ceux dits pauvres, une méthode d'action pour le changement des territoires locaux. Autrement dit, le développement local se présente à la fois comme un objet d'analyses

---

Voir Lévesque B., 2003, Le développement local et régional avant et après la mondialisation, in *Quel avenir pour les régions ?* Sous la direction de Louis Favreau, Martin Robitaille et Daniel Tremblay, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais, p. 153 à 183.

<sup>88</sup> Vachon B., 1993, *Le développement local : théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Gaëtan Morin, p. 74 (331 p)

pour beaucoup de sciences et une pratique pour les organismes de développement à travers les politiques et les actions qui s'en réclament.

Nous retiendrons ces deux dimensions et les différencier ne nous paraît guère pertinent car la pratique du développement local se nourrit de sa théorie et cette dernière se perpétue par les diverses recherches empiriques et les multiples expériences conduites sur les territoires.

### **3.1. Le développement local comme posture théorique et démarches pratiques**

Traiter du développement local comme posture et démarche c'est porter une réflexion sur ses exigences économiques et sociales, mais aussi environnementales et territoriales, et sur les conditions nécessaires à sa mise en œuvre. Avec la floraison de publications sur cette notion, l'objet et le contenu du développement local sont devenus de plus en plus flous à décrire et à conceptualiser. Cependant, pour certains auteurs qui préfèrent utiliser le terme de développement communautaire<sup>89</sup>, il est le résultat de l'échec de l'Etat à conduire un changement viable. Pour d'autres, il est une réponse à l'expansion du courant de la mondialisation, ou aussi, un espace de maturation et d'autonomisation des acteurs privés face à des pouvoirs politiques nationaux défaillants ou prédateurs. Une ligne directrice se dégage de ces constats lacunaires : **le développement local est une réponse à la centralisation du processus de mise en œuvre du changement.**

Plusieurs décennies après les lois de décentralisation en France, la plupart des pays francophones d'Afrique de l'Ouest ont entamé une réflexion sur le rôle des collectivités territoriales dans le développement<sup>90</sup>. Si en France l'avènement du développement local est lié à la problématique de l'aménagement du territoire, en Afrique de l'Ouest en général et au Sénégal en particulier, le développement s'est construit avec des logiques différentes même si la question toujours transversale de l'aménagement du territoire peut y être retrouvée. Ainsi, deux tendances qui s'entrecroisent dialectiquement, ont façonné la conception du développement local en Afrique :

---

<sup>89</sup> Gingras P., L'approche communautaire, dans Doucet L., et Favreau L., 1991, *Théorie et pratique en organisation communautaire*, Sainte-Foy, Les presses de l'Université du Québec, p. 187-200. (488p).

Voir Rapport d'étude des Directions des services Professionnels, CRDI, Montérégie-Est, Février 2003, « L'approche communautaire : Cadre de Référence », Montréal.

<sup>90</sup> Leloup F., et al. 4/2003, Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s), *Mondes en développement*, n° 124, p. 95-112.

- le développement local comme posture théorique de contestation d'un ordre politique et économique mondial,
- le développement local comme pratique autre du changement.

En effet, John Friedmann et Walter Stöhr ont proposé de mettre en place la théorie du développement endogène. Il s'agit d'une conception basée sur un territoire plus ou moins restreint qui appréhende le changement comme une démarche s'appuyant sur les acquis du territoire et sur ses ressources. Elle se fonde sur une reconnaissance des traditions industrielles locales en insistant sur la prise en compte des valeurs culturelles locales et sur le recours à des modalités de coopération à l'échelle de la localité.

Le développement endogène est né avec la nécessité de territorialiser le changement afin de rompre avec les inégalités observées entre peuples. Il relève du paradigme du développement par le bas qui a connu quelques applications de ces principes à l'international comme en Tanzanie. Par ailleurs, selon les principes énoncés par Friedmann, le développement endogène est territorial, communautaire et démocratique. Le territoire apparaît comme la base et la source du changement. La crise du développement a ainsi inspiré Friedmann pour une stratégie basée sur la planification interactive dotée d'une philosophie humaniste. Il va prôner un développement plus égalitaire misant sur l'échange, l'apprentissage et l'appropriation collective des territoires et des mécanismes de l'action. Ce mouvement paradigmatique a touché presque toutes les sciences sociales et a jeté les bases de ce qui sera appelé le développement local. On notera que ces auteurs récusent essentiellement l'idée selon laquelle la condition nécessaire au développement d'une région, entendu comme un territoire quelconque, soit l'investissement industriel. Pour eux, l'espace local n'est pas le simple lieu où prennent place des processus économiques extérieurs. La proximité est alors source de mobilisation des ressources et capacités locales en dehors de toute action extérieure. Il s'agit ainsi pour les acteurs d'un espace de compter principalement sur leurs forces propres et de les mobiliser pour des objectifs de développement définis dans la communauté.

Dans plusieurs pays, le développement endogène ou local ou encore communautaire selon les sensibilités théoriques et idéologiques possède une commune référence politique, sociale et économique qui prend son essor avec les politiques de décentralisation sur lesquelles il repose. Seulement, la décentralisation dans son acception économique faciliterait l'extension de la logique de marché jusque dans des territoires non structurés et non contrôlés. Dans certains pays comme le Sénégal, le processus de décentralisation a évolué sous la pression des bailleurs

de fonds internationaux notamment la Banque Mondiale et le FMI, soumettant les Etats au principe de conditionnalité<sup>91</sup>. En outre, cette pression financière a poussé certains Etats à transférer les contraintes liées au déficit des finances publiques et à reporter les problèmes de budget à l'échelon décentralisé. Ces collectivités locales naissent avec déjà beaucoup de freins pour leur autonomie et pour la planification économique du développement local avec une tutelle prononcée de l'Etat central<sup>92</sup>. Ainsi, au nom de la coopération décentralisée et avec le vent de la mondialisation, les collectivités locales du Sud et leurs populations sont autant de cibles pour le capitalisme moderne, alors qu'elles ne sont pas assez outillées pour faire face à la pénétration du marché financier mondial.

En Afrique, la montée en puissance des approches de développement local au lendemain des indépendances résulte d'une série de constats d'échecs de politiques centralistes en cherchant à valoriser et à mettre en avant des idées et des expériences menées depuis longtemps dans plusieurs pays mais jusque-là ignorées et non valorisées<sup>93</sup>. Durant les années 70 et même 80, les plans de développement conduits par les Etats centraux ont montré leurs limites face au défi de la lutte contre la pauvreté et les Etats restent démunis face à la pression internationale menée à travers la dette. Les différents plans d'ajustement structurel ont contribué à aggraver une situation déjà précaire avec une accentuation quasi généralisée de la pauvreté. Face à ces dérives du développement construit par le « haut » et imposé au « bas », il urgeait de penser d'autres formes d'alternatives pour un développement équitable, car, pendant longtemps, l'espace local a été réduit à un champ d'application des politiques provenant de l'Etat.

Pendant plusieurs décennies, le développement s'est construit à partir de l'extérieur et imposé à des populations locales pressées de sortir du goulot de la pauvreté. Sans doute cet état de pauvreté les rendait crédules vis-à-vis des gouvernants et des acteurs extérieurs avec le poids social et culturel de l'héritage colonial. Le mode de gouvernance verticale se décrédibilisait de plus en plus laissant place à une tendance nouvelle de gouvernance horizontale ou de développement par le « bas ». Des revues comme *Afrique Relance*<sup>94</sup> se sont fait l'écho des insuffisances notables des programmes économiques imposés depuis l'extérieur, en mettant

---

<sup>91</sup> Le principe de conditionnalité se justifie par le fait que les institutions de prêt veulent s'assurer que les prêts seront utilisés efficacement selon des garanties établies. Elles se réservent le droit de refuser ces prêts si ces garanties ne sont pas possibles ou ne sont pas acceptées par les Etats.

<sup>92</sup> Dafflon B., Madiès T., (dir.), 2011, *L'économie politique de la décentralisation dans quatre pays d'Afrique subsaharienne Burkina Faso, Sénégal, Ghana et Kenya*, The World Bank, AFD, 362p.

<sup>93</sup> Exemple des tontines, des mutuelles de santé, des techniques de culture agricole aujourd'hui encore revisitées

<sup>94</sup> *Afrique Relance, L'Afrique toujours en quête d'un véritable partenariat*, Département de l'Information des Nations Unies, Vol.16, N°2-3, Septembre, 2002.



l'accent sur la nécessité pour chaque pays indépendant d'élaborer sa propre stratégie de développement en phase avec ses caractéristiques propres<sup>95</sup>. Ces deux problèmes sont encore d'actualité en Afrique à l'heure où la question du développement local est posée avec plus d'insistance.

Depuis quelques années maintenant, le contexte a profondément changé, tant au niveau du discours politique qui prône de plus en plus les termes de bonne gouvernance, que sur le plan de l'esprit de la construction des politiques nationales désormais tournées vers le « bas ». On est passé d'une perception de l'espace local comme lieu d'applications de politiques décidées à l'extérieur, à une perception du territoire comme moteur de changement grâce à la valorisation de la dynamique de ses acteurs. Et pourtant Jean-Marc Ela, dans ses analyses sur la situation de pauvreté de l'Afrique, a longtemps préconisé d'accorder plus de valeur aux actions émanant du « monde d'en-bas »<sup>96</sup>. Accordant une place importante aux caractéristiques matérielles et immatérielles de l'Afrique, il déclarait que, « *les ressources tant humaines que matérielles, et les gisements de sens qu'elle porte, annoncent que l'Afrique est peut-être le continent de l'avenir* ».

Ainsi, théorisé par beaucoup d'auteurs, le développement local est apparu comme un moyen de contestation d'un ordre mondial centralisé tant sur le plan économique que politique et qui était (et est encore) considéré comme une négation des formes sociales et culturelles autres. La classe intellectuelle africaine de l'après indépendance en a fait son cheval de bataille pour revendiquer une place plus noble à l'Afrique dans l'échiquier mondial, pour dénoncer la négation de l'historicité et la dynamique de l'homme noir<sup>97</sup>. Même constat pour Joseph Ki-Zerbo pour qui le développement est « *clé-en-tête* », processus qui découle des capacités intellectuelles et innovantes des acteurs locaux et non « *clé-en-main* », qui supposerait que le développement soit un package livré et appliqué directement au territoire tel un « prêt-à-porter »<sup>98</sup>. Il prône pour un processus endogène, construit et porté par les populations locales. A cet effet, on assiste de plus en plus à une volonté de responsabilisation endogène dans les

---

<sup>95</sup> Le CODESRIA travaille beaucoup sur la problématique du développement local, par une réappropriation des sciences sociales qui produit le savoir sur le développement afin de le construire des réalités de chaque pays.

<sup>96</sup> Ela J-M., 1998, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du « monde d'en-bas »*, Paris, L'Harmattan, 422p.

<sup>97</sup> Ela J-M., 1994, *Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 144p.

Etounga-Manguelle D., 2009, *Vers une société responsable. Le cas de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, 94p.

Les travaux de Cheikh Anta DIOP abordent dans le sens d'une reconnaissance culturelle de l'Afrique.

<sup>98</sup> Ki-Zerbo J., 1992, *La natte des autres, op.cit.*

manières de penser et de construire le bien-vivre des populations locales. Car il faut le rappeler «... le progrès ne s'impose pas comme une force qui viendrait de la ville ou de l'étranger, mais que les paysans et les paysannes d'ici en soient eux-mêmes les promoteurs »<sup>99</sup>.

Au Sénégal, le développement local s'est construit et renforcé avec les politiques de décentralisation et notamment la mise en œuvre de beaucoup de programmes à la base comme principalement le Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG) adopté en juin 2002 et le Programme National de Développement Local (PNDL) démarré en 2007. A l'heure du renforcement des acquis de ces programmes, il s'agit aussi de jeter un regard critique sur le modèle de développement local au Sénégal principalement dans la Communauté rurale de Fandène au regard des grandes tendances et théories dans ce domaine. Les constats montrent qu'il reste beaucoup à faire pour satisfaire aux principes du développement local et de la décentralisation qui le soutient.

La décentralisation politique et administrative au Sénégal se fait encore toutefois par le haut avec une réelle dépendance des collectivités locales vis-à-vis du centre, Dakar. A cet effet, on confond facilement la notion de « représentation électorale » avec celle de « participation des populations » dans l'élaboration et la planification du développement local, ce qui constitue à notre sens un biais dans la conception du développement local et de la décentralisation. Le processus de décentralisation existe à travers les multiples lois votées et les textes législatifs qui le structurent et est en cours de perfectionnement. Mais force est de constater qu'il reste, à bien des égards, incomplet. D'abord, les « gouvernements » locaux ne disposent pas des compétences nécessaires et des ressources économiques suffisantes pour programmer leur propre développement, les communes nouvellement installées ont hérité de ces insuffisances et fonctionnent comme les anciennes communautés rurales. Ensuite, les associations locales, les organisations de la société civile éprouvent de grandes difficultés pour préparer des projets et les mettre en œuvre efficacement. Enfin, le secteur privé rural est presque inexistant et ne fait pas preuve d'un dynamisme visible en termes d'initiatives d'investissement et d'entreprise, quelques entreprises privées mais précaires étant visibles dans le territoire de Fandène. Ceci par manque d'encadrement technique, de disponibilités des ressources économiques et de non valorisation de l'entreprenariat local.

---

<sup>99</sup> ENDA Graf Sahel., 1993, *La ressource humaine, avenir des terroirs. Recherches paysannes au Sénégal*, Enda Graf Sahel-Karthala, p. 13

De façon générale, on ne trouve pas encore, au Sénégal comme dans la plupart des pays dits pauvres, les conditions qui permettraient la mise en œuvre d'un « développement local » qui s'appuierait sur les bases d'une politique de décentralisation adéquate. L'articulation de l'esprit de la décentralisation avec les projets et programmes élaborés au niveau local ferait du développement un mode normal de fonctionnement de la société, d'où l'idée du concept de « territoire de développement » que nous avons proposé dans cette thèse.

Par ailleurs, depuis plusieurs décennies, une multiplicité de projets localisés s'est proposée au Sénégal avec l'aide des ONG en introduisant des méthodes de « développement local participatif » mais il ne s'agit que de projets circonscrits et, souvent tributaires d'une aide extérieure. A ce jour, ces formes d'expériences se poursuivent et certaines ont atteint une maturité et une expérience pour servir de base et de référence pour des stratégies nationales de changement au niveau rural. Ces logiques sont encore embryonnaires pour construire les bases d'un développement local soutenu. Car si des progrès certains ont été accomplis, notamment dans les méthodes de travail dans les collectivités locales, dans d'autres domaines, cependant, il reste encore beaucoup à faire, en particulier dans le domaine de la promotion des initiatives des communautés rurales de base (surtout dans le secteur privé rural) et dans celui des articulations entre ces initiatives et les processus de programmation du développement à l'échelle des petites régions et des gouvernements locaux. C'est tout le problème de la gouvernance territoriale qui se pose actuellement dans la compréhension du processus de développement local au Sénégal.

Ainsi, en prolongement du développement local comme posture théorique ou idéologique face à la centralisation de la marche du monde, il y a une conception connexe qui renvoie aux diverses manières de construire le bien-vivre d'une population donnée. En ce sens, il est démarche, méthodologie, différente d'un contexte à un autre, et rend compte d'une appropriation locale différenciée de ses mécanismes à l'échelle d'un territoire déterminé. Le développement local est donc davantage une méthode, qu'une nouvelle théorie qui compléterait ou se substituerait aux précédentes qui auraient, soit disant, échoué. Avec des dimensions sociales, symboliques en plus de celles économiques ; le développement se présente comme un projet humain total dont le processus doit être enclenché du bas avec une meilleure implication des populations locales, des chercheurs, de la société civile, du public comme du privé, d'où l'idée avancée par les auteurs de l'ouvrage *Développement local et communautés rurales*<sup>100</sup>,

---

<sup>100</sup> Arab M. et Lazarev G., 2002, *op.cit.*

d'un développement local se rapportant aux diverses initiatives mises de l'avant, dans un cadre d'action partenariale, par les acteurs intéressés par l'amélioration des conditions de vie dans leur environnement immédiat.

A cet effet le développement local se fonde sur une responsabilisation des communautés rurales en matière de programmation, de gestion des ressources financières affectées au changement, d'exécution et de suivi des programmes d'action surtout avec la mise en place d'une bonne politique de décentralisation territoriale. Comme le note Bernard Pecqueur : *« depuis plus d'une vingtaine d'années, on a vu apparaître une théorie dite du « développement par en bas ». Elle oppose au capitalisme dominant le potentiel local d'organisation. Face à la logique du profit qui impose, soumet et détruit, les adeptes du développement par en bas proposent une logique d'autonomie, c'est-à-dire un mode alternatif de développement endogène et localisé où l'on compte sur ses propres forces »*<sup>101</sup>.

A travers ces propos, l'auteur insiste sur la nécessité de dépasser l'emprise de l'économique dans le processus de ce qu'il appelle le développement « par en bas ». Mais en outre, la logique d'autonomie responsabilise les territoires locaux et met en exergue le potentiel social, culturel et technique local en opposition au parachutage des modèles et stratégies de développement par le système capitaliste purement « économiciste ». Il note ainsi que *« [...] l'enjeu du développement local est plus vaste. Il s'agit de mettre en évidence une dynamique qui valorise l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent »*<sup>102</sup>.

Le champ du développement local déborde ainsi la seule valorisation de l'économique, des biens et services marchands. Il intègre dans sa dynamique également les services publics sociaux et surtout l'ensemble de la dynamique relationnelle qui produit des richesses. Il ajoute aussi à cet aspect du concept la notion de durabilité. Pour lui, l'analyse des ressources d'un territoire permet non seulement de comprendre les dynamiques d'acteurs qui produisent ces richesses mais aussi les conditions de leur reproduction à long terme. Le développement local doit donc être *« durable »*<sup>103</sup>. Autrement dit, il doit rendre compatible la rentabilité économique et la viabilité écologique et démographique dans une perspective à la fois de court et de long

---

<sup>101</sup> Pecqueur B., 2000, *Le développement local. Pour une économie des territoires*, La Découverte & Syros, p. 38

<sup>102</sup> Pecqueur B., *op.cit.* p. 26

<sup>103</sup> Voir Tubiana L., 2000, *Environnement et développement. Les enjeux pour la France*, Paris, La documentation française (Rapport au Premier Ministre), 169p.

terme. En ce sens il ne saurait être identifié à un projet collectif. Il est plus prosaïquement la conséquence d'une combinaison favorable de projets individuels qui se rencontrent partiellement sur des intérêts communs, note Pecqueur. L'auteur termine en montrant que les processus de développement local découlent de trois conditions : l'innovation, la capacité de s'adapter et celle de réguler. C'est l'action dynamique des réseaux d'acteurs qui permet la réalisation concrète de ces conditions.

En résumé, on note chez Bernard Pecqueur ces caractéristiques essentielles du développement local qu'il considère comme la rencontre partielle de projets individuels à l'échelle d'un territoire cohérent : l'innovation, l'adaptation, la régulation. La notion de gouvernance locale transparaît à travers les réseaux d'acteurs comme fondamentale pour réaliser le processus de développement local. Cette conception fait écho au primat de l'acteur dans la construction du changement dans les territoires. La position de Bernard Husson<sup>104</sup> se rapproche de celle de Pecqueur. Pour Husson, le développement local incite à mettre l'accent davantage sur les acteurs que sur les infrastructures, les réseaux plus que les institutions établies, pour donner aux hommes et aux groupes directement intéressés par ce processus un pouvoir sur les actions qu'ils mènent. Pour cet auteur, la maîtrise de la décision est un élément essentiel du développement local qu'on doit transmettre aux populations locales par la formation et le renforcement de capacités, mais aussi avec l'aide d'une politique de décentralisation complète, car « *une décentralisation effective apparaît comme une véritable pré condition de la mise en œuvre des processus de développement local. [...] Il faut une réelle décentralisation du système politique et administratif* »<sup>105</sup> ; de manière à donner plus de pouvoir de décision aux populations locales pour contrôler les choix stratégiques des actions à mener.

Non loin de ces analyses, les auteurs Grigori Lazarev et Mouloud Arab définissent à leur tour le concept en ces termes : « *le développement local est entendu comme un cadre d'action politique et programmatique où convergeraient dans une aire régionale cohérente, des stratégies de développement rural s'adressant principalement aux communautés rurales, des stratégies de promotion de l'urbanisation intermédiaire et de diversification des emplois offerts aux ruraux, enfin des stratégies de gestion des ressources naturelles* »<sup>106</sup>.

---

<sup>104</sup> Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL)

<sup>105</sup> Arab M., Lazarev G., 2002, *Développement local et communautés rurales, Approche et instruments pour une dynamique de concertation*, Paris, Karthala, p. 15 (366 p)

<sup>106</sup> Arab M. et Lazarev G., *op.cit.* p. 15

Suivant cette conception on peut noter que le développement local suppose une cohérence territoriale, un territoire organisé, un souci de programmation interne, des objectifs de changement clairement établis à l'intention de l'emploi des ruraux, d'appui aux initiatives rurales tout en veillant à la gestion des ressources naturelles. Elle implique une convergence de ces stratégies, faisant du développement local un processus multiforme avec plusieurs dimensions à prendre en compte et à promouvoir. La dimension économique perd de sa centralité au profit d'autres aspects tout aussi importants comme l'environnement. Par contre, on ressent moins l'articulation entre le local et le global, ou les effets du global dans la programmation et la mise en œuvre de ces stratégies déclinées par les auteurs.

Si le développement local doit être ramené au territoire, doit être réduit à une stratégie appliquée à l'échelon méso-économique se rapportant au niveau micro-régional, il doit aussi être globalisé, c'est à dire tenir compte du caractère multidimensionnel du processus et des effets de l'influence internationale. Car, dans un contexte où les gouvernements centraux tendent, faute de moyens et d'imagination, à se départir de leurs responsabilités, dans un contexte de mondialisation des pratiques et des logiques sociales, le développement local doit être conçu comme une démarche s'appuyant sur une prise en compte de l'interrelation entre le centre et la base, entre le local et le global. Ce courant s'élève contre la « dictature » des grandes structures qui rendent stérile l'imagination créatrice des acteurs locaux et annihile la ressource humaine. Le pari est donc à la promotion des connaissances locales longtemps méconnues ou sous-estimées par les organismes de développement sans pour autant tomber dans le piège du localisme. Cette idée de valorisation du territoire local a conduit Lazarev et Arab à définir un cadre de partenariat regroupant plusieurs niveaux d'acteurs autour du développement local :

- *le partenaire institutionnel local* (organismes étatiques de base) ;
- *les communautés rurales* ; (les collectivités locales)
- *les organisations de la société civile (ONG., GIE, Association...)* ;
- *le partenaire féminin* regroupant l'ensemble des organismes de type GIE, GPF, MFR majoritairement constitués de femmes comme c'est le cas sur notre terrain.

Ce cadre de partenariat tient compte du maillage institutionnel local pour mieux mettre en valeur les organisations locales souvent oubliées dans les projets de développement au Sud du Sahara. Mais il souffre de son manque d'ouverture et d'intégration des acteurs extérieurs. L'importance du réseau s'étend au-delà du seul territoire concerné par l'action de

développement local, elle concerne aussi d'autres partenaires d'autres horizons dont le but est souvent d'aider des populations locales en situation de pauvreté à améliorer leur quotidien. Dans le même sillage, Rosnert Ludovic Alissoutin nous livre un diagnostic critique sur le processus de développement au Sénégal. Dans son ouvrage *Les défis du développement local au Sénégal*<sup>107</sup> l'auteur montre que l'observation de l'évolution et des contraintes des dynamiques dites de développement local autorise à penser que le phénomène du développement local devra, pour maintenir l'engouement qu'il a suscité au lendemain de l'échec des solutions étatiques dirigistes et centralisatrices et à l'heure des politiques de décentralisation, résoudre l'équation du point d'équilibre entre le local et le global et réconcilier la légitimité de la démarche à l'efficacité de l'action.

Cette problématique est toujours d'actualité car le Sénégal, pays essentiellement rural, eu égard à ses caractéristiques géographiques, humaines et socioéconomiques, n'aura un développement viable que si ce dernier a un soubassement rural et local. Seulement un changement de mentalité s'impose dans la conception du « rural » souvent assimilé au retard et à l'imperfection. Pour l'auteur, dans la mentalité urbaine africaine (et même dans d'autres pays d'Europe), l'expression « rural » est plus ou moins péjorative. Au Sénégal, les appellations wolof « *kaw-kaw et nitu all* » qui signifient littéralement « *homme de la brousse* » rendent compte de cette tendance qui fait paradoxalement de la ville la référence, réduisant de fait la campagne à un sous territoire sans valeur. La campagne apparaît, dans cette conception, comme le cadre naturel de l'ignorance et de la pauvreté, le théâtre de traditions surannées et le lieu de prédilection de langues vernaculaires. Conception déjà constatée dans les rapports traditionnels entre l'Occident et l'Afrique. Habiter en campagne est signe d'infériorité sociale et beaucoup de fils des villages préfèrent résider en ville malgré des sacrifices économiques énormes pour bénéficier d'un statut de « citadin » et fuir les représentations négatives de leurs conditions sociales.

Ces projections d'ordre anthropologique sont transmises aux premiers organismes de développement qui prennent d'abord contact avec la ville avant de se rendre à la campagne. Cette opinion est renforcée par les villageois eux-mêmes qui voient dans la ville un lieu d'accumulation de richesses, de foisonnement d'opportunités professionnelles et donc un espace qu'il faut découvrir à tout prix. La négation du rural se manifeste également par

---

<sup>107</sup> Alissoutin R. L., 2008, *Les défis du développement local au Sénégal*, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, 189p

l'agression du monde urbain sur le monde rural dans le cadre de la compétition pour l'espace<sup>108</sup> et le flux exponentiel de jeunes ruraux vers les villes, à la recherche d'un mieux-être. On peut donner l'exemple des rapports entre la ville de Thiès et le territoire de la Communauté rurale de Fandène autour des questions foncières. On assiste ainsi à une recomposition des territoires ruraux et de la ruralité qu'il faudra interroger à la lumière des rapports avec la modernité.

Alissoutin dresse aussi un tableau inquiétant des rapports entre le centre des décisions politiques et les communautés rurales. Pour des raisons plus ou moins évidentes<sup>109</sup>, les gouvernants d'hier et d'aujourd'hui cherchent à valoriser le monde rural, malgré leur incapacité à le sortir de la précarité, avec des promesses électorales rarement tenues. Les ruraux sont ainsi perçus comme des défavorisés qu'il faut traiter avec délicatesse, des pauvres à qui il faut donner à manger en période de soudure... Cette attitude est de nature à perpétuer l'immobilisme et à promouvoir l'attentisme. Elle inhibe l'ardeur de la frange majoritaire de la population dans l'effort national de développement<sup>110</sup>. Et pourtant selon le diagnostic d'Alissoutin, le développement local en milieu rural dispose, en effet, d'importants atouts sur lesquels on peut se baser :

- les populations rurales sont généralement solidaires et peuvent s'appuyer sur cet avantage pour entreprendre des actions communes d'envergure, sécurisées par le respect collectif du bien commun qui reste, malgré tout, une valeur présente dans la conscience populaire traditionnelle. Un tel atout s'effrite de plus en plus avec les effets de la modernité ;
- le principe de la décentralisation, introduit dans le monde rural depuis plus de trente ans au Sénégal, est un acquis précieux ayant subi d'importantes réformes progressistes qui autorisent les acteurs locaux à intervenir dans des domaines aussi variés que la santé, l'environnement, l'éducation, la jeunesse, etc.<sup>111</sup>
- des partenaires externes de plus en plus nombreux appuient la décentralisation et le développement local en mobilisant d'importants moyens financiers, souvent au bénéfice direct des populations<sup>112</sup>.

---

<sup>108</sup> Guèye, M. B., Tall, S. M., 2001, *La ville et le milieu rural contigu. Décentralisation, mutations foncières et devenir des terroirs proches des villes de Mbour et Thiès* (Sénégal), Dakar : IIED.

<sup>109</sup> Sans doute fait-il allusion à la culture électoraliste où le monde rural sert de base utilitariste à des fins de positionnement politique et instrumental.

<sup>110</sup> Alissoutin A L, *op.cit.* p. 2.

<sup>111</sup> Les actes III de la décentralisation font l'objet de réflexion actuellement pour tirer les leçons des anciens dispositifs et proposer de nouvelles orientations correctives.

<sup>112</sup> Alissoutin R. L, *op.cit.* p. 2-3



Mais, malgré ces atouts qui résument à eux seuls les leviers du développement local, il demeure dans les collectivités rurales du Sénégal une apparente léthargie qui pourrait être perçue comme un frein à toute avancée vers plus de bien-vivre social. Habitues à être aidées ou éprouvant du plaisir à l'être, les collectivités rurales sénégalaises subissent un retard économique et social malgré les multiples programmes d'aide et d'appui. Cette situation incite à une réflexion profonde sur les stratégies mises en œuvre pour le développement local en milieu rural et à explorer d'autres formes d'actions pour changer les mentalités des collectivités territoriales locales. Par ailleurs, faute de proposer une définition exhaustive du développement local, l'auteur nous livre quelques éléments qu'il considère constitutifs de sa réalité. Loin d'être unanime du fait des différences d'approches, ces éléments rentrent dans la compréhension du processus de développement local.

### ❖ Le terroir

Le développement local s'appuie sur un terroir qui est le résultat de l'exploitation des potentialités d'un espace physique par un groupe social donné. Le terroir se présente comme un espace concret observable, mais qui possède également une dimension culturelle et symbolique qui reflète directement la société humaine qui en tire parti. Le terroir est en effet, un territoire physique sur lequel s'exerce une certaine solidarité entre les acteurs qui partagent une appartenance symbolique au lieu. Cependant de nombreux chercheurs comme Ferguène<sup>113</sup> utilisent indifféremment les notions de terroir, de pays et de territoire introduisant les notions de développement local et de développement territorial. Au-delà des subtilités sémantiques dont elles font l'objet, elles renvoient quasiment à la même réalité, les facteurs constants étant la solidarité et la proximité avec une idée d'échelle relationnelle directe qui semble l'opposer à des échelles plus grandes comme dans le cadre de la mondialisation<sup>114</sup>. Le terroir n'est donc pas toujours une donnée naturelle ; il est aussi donnée sociale qui peut être une qualité à construire par la mobilisation et la participation des acteurs engagés.

---

<sup>113</sup> Ferguène A (éd.). 2001, *Gouvernance locale et développement territorial. Le cas des pays du Sud*, Paris, L'Harmattan, 12.

<sup>114</sup> Pecqueur B., 2002, Gouvernance et régulation : un retour sur la nature du territoire, *Revue Géographie, Economie et Société*, Vol. 4, n° 2, p. 3.

### ❖ La participation et l'ambition commune

Pour Alissoutin, après l'échec des recettes miracles accompagnées d'un mépris pour le savoir local, on cherche maintenant à associer les destinataires des actions de développement à la prise de décision. Selon Gandhi qu'il reprend dans son texte : « *ce que vous voulez faire pour moi, vous le ferez toujours mal si vous le faites sans moi* ». Fidèle à son approche critique du développement local au Sénégal, l'auteur remarque qu'aujourd'hui la participation est considérée comme le principal critère de la qualité des interventions des partenaires extérieurs. En développement local, la participation signifie la mobilisation libre et éclairée des acteurs autour d'actions communes. Pour lui, c'est une erreur de considérer que la participation doit simplement viser les populations locales. Elle concerne aussi les intervenants extérieurs qui doivent participer à la conception et à la réalisation des stratégies locales initiées et entreprises par les acteurs locaux. Une autre erreur dans ce domaine repose sur l'illusion de la planification locale participative. Certains chercheurs ou praticiens se vantent d'avoir aidé à la conception de plans locaux participatifs en utilisant les méthodes participatives de recherche, mais en réalité, c'est le processus de collecte d'informations qui est participatif et non pas l'organisation des actions et des moyens autour d'objectifs prioritaires<sup>115</sup>. En illustration, Albert Meister<sup>116</sup>, en définissant les différentes sortes de participation, appelle participation provoquée cette sorte de participation mise en place avec l'aide d'un animateur, porteur d'un projet extérieur, sur lequel il aura à mobiliser la population locale. C'est exactement ce que l'on observe en Afrique et que l'on a observé dans les relations sociales à Fandène et qui est en partie analysé par la socio-anthropologie du développement.

Aussi, l'auteur fait de la commune vision et d'ambitions une des forces vives qui fédèrent les populations autour d'actions pour atteindre un objectif de développement. Même si un objectif précis n'est pas fixé au départ, il faut un idéal qui motive continuellement les acteurs. L'atteinte d'un objectif ou la résolution d'un problème social ponctuel ne doit pas impliquer la fin de la dynamique de développement local ; au contraire, elle doit aussi faire naître de nouveaux défis. Avec une vision idéaliste et simpliste, l'auteur accorde peu d'importance à l'incertitude des relations sociales et aux effets contraignants des politiques

---

<sup>115</sup> Alissoutin, *op.cit.* p. 43

<sup>116</sup> Meister A., 1969, *Participation, animation et développement à partir d'une étude rurale en Argentine*, éd. Anthropos, 383p.

locales. La dimension du conflit et l'hétérogénéité des logiques sociales et individuelles semblent également occultées au profit du consensus naïf et idéologique.

### ❖ La disponibilité des moyens

Le développement local a besoin de moyens pour se réaliser. En plus des possibilités locales de ressources, il faut aussi compter sur des partenaires externes au territoire. La mobilisation des ressources va au-delà de l'aspect financier et s'étend sur l'inventivité et l'originalité des initiatives des acteurs pour transformer les opportunités du territoire et sur leur capacité habile à capter les financements externes. Ces dispositions fondent la durabilité d'une dynamique de développement local.

En effet, ces trois éléments paraissent déterminants dans la définition du développement local. Pour l'auteur, ils fonctionnent de manière interactives : c'est l'ambition commune qui détermine l'unité du territoire ; c'est la disponibilité des moyens qui permet de réaliser l'ambition commune ; c'est la participation qui anime le territoire, engage les acteurs et les mobilise vers un objectif solidaire. Seulement, oublier que le réseau, même si l'auteur l'évoque en filigrane dans la mobilisation des ressources et des moyens, n'est pas une donnée importante du développement local, c'est risquer d'enfermer le territoire dans le local, de s'enfermer dans le localisme et de minimiser l'importance des pesanteurs extérieures et globales. Par ailleurs, les propos de l'auteur sonnent comme des injonctions normatives, bien que certaines idées paraissent intéressantes, comme si tout allait de soi.

En outre de ce diagnostic sur le développement local au Sénégal, l'auteur met en exergue quelques problèmes qui freinent selon lui les efforts de changement. L'observation transversale des dynamiques des acteurs dans la mise en œuvre du développement local est révélatrice d'un certain nombre de contraintes plus ou moins constantes. Ces contraintes sont, d'une part, d'ordre culturel comme, la faiblesse de l'engagement des populations, la survivance d'attitudes traditionnelles anachroniques, les biais des interventions des partenaires au développement et le déficit d'esprit citoyen. D'autre part, ils sont d'ordre systémique et liés à l'environnement général comme, les problèmes de financement, le retard économique et la politisation du développement à l'échelle locale et nationale. Mais pourtant, selon l'auteur, les bailleurs de fonds, les ONG ont largement contribué à l'appui au développement local, là où l'Etat a montré ses limites. Seulement, ces interventions sont pour la plupart sources de tensions comme par exemple l'introduction dans le monde rural du « *per diemisme* », pratique contraire aux

principes de volontariat et de participation libre<sup>117</sup>. La critique de l'auteur se poursuit dans son ouvrage et traite encore d'autres aspects comme l'apport de la décentralisation comme outil de développement local. Il relèvera aussi d'autres problèmes tant au niveau de la culture des populations sénégalaises qu'au niveau du rôle fantôme ou opportuniste des agents de développement<sup>118</sup>. Un point de vue réducteur que nous ne partageons pas au regard de la situation observée à Fandène.

Globalement, l'apport de ce texte d'Alissoutin privilégie une approche politique des questions de développement local au Sénégal, et la critique souvent légère et trop réductrice, a permis de relever quelques dynamiques encore présentes dans les collectivités rurales du Sénégal. En nous détachant des explications culturalistes et normatives dans la compréhension des problèmes de développement, nous focaliserons plus notre approche sur les relations sociales dans le but de comprendre les mécanismes qui pourraient freiner le changement ou le promouvoir. Son texte nous aura quand même permis de conforter un constat dressé sur l'appropriation et la réappropriation des leviers du développement introduits par les organismes d'aide<sup>119</sup>. En effet, depuis plus de dix ans, les projets de développement se bousculent dans chacune des communautés rurales du Sénégal, principalement dans la Communauté Rurale de Fandène<sup>120</sup> mais on a l'impression que celles-ci stagnent ou s'appauvrissent davantage. Beaucoup de ces projets sont très éphémères et n'ont laissé aucun impact réel après plusieurs années de présence, à part quelques statistiques des réalisations effectuées souvent pour remplir les objectifs initiaux du projet. Les projets et programmes sont si nombreux que les bailleurs eux-mêmes s'imposent une certaine coordination et même parfois un certain partage du territoire pour éviter les empiétements et double emplois même si ces derniers subsistent toujours du fait de la concurrence entre opérateurs de développement.

Malheureusement, les populations ne voient pas toujours l'impact concret de cette floraison de projets en termes de mise en place d'infrastructures adaptées et rentables et d'accroissement significatif de leur niveau de vie. Elles deviennent à juste titre le biais par lequel des systèmes s'enrichissent au nom du développement qui se traduit en une vaste

---

<sup>117</sup> Consulter l'intéressante étude proposée par Ridde V., 2012, Réflexions sur les per diem dans les projets de développement en Afrique, *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 34-36, consulté le 20 septembre 2013 disponible sur <http://apad.revues.org/4111>

<sup>118</sup> Alissoutin R L., *op.cit.* p. 92

<sup>119</sup> Voir Diop J., 2009, *Aide au développement et populations locales : Dynamique du champ de construction d'initiatives de développement entre le POGV, la Caritas et la CR de Fandène*, Mémoire de Master2 Recherche, Université Gaston Berger de Saint-Louis. 135p.

<sup>120</sup> Enda, 1993, *op.cit.*

industrie rentable. Car tant qu'il y aura pauvreté, il y aura des projets pour tenter de l'enrayer et plus il y aura de financement et des hommes qui dépendent et vivent de cette manne financière importante. Michel Crozier, dans sa théorie des organisations<sup>121</sup>, a montré que dans toute organisation, la poursuite de la mission officielle peut être compromise par l'irruption des intérêts personnels divers et divergents des agents respectifs chargés de cette mission. Ce principe est aussi à l'œuvre dans les organisations qui poursuivent une mission altruiste lorsque les personnes chargées de conduire cette mission sont motivées par des préoccupations strictement salariales ou de position sociale et politique. C'est ce que dépeint aussi Olivier De Sardan lorsqu'il compare le territoire local comme une arène où des personnes ou groupes de personnes mieux placés que d'autres, mettent en œuvre toute forme de stratégies pour capter les retombées liées à l'aide<sup>122</sup>.

Cependant, si le développement local reste souvent associé à une posture pratique et politique au regard des méthodes utilisées et des actions mises en place pour encourager et mobiliser la dynamique territoriale locale ; il n'en demeure pas moins que des travaux scientifiques dans plusieurs domaines disciplinaires permettent de justifier la modélisation de cette approche au niveau théorique et méthodologique.

En sciences économiques, la notion de « *district industriel* » élaboré par l'économiste britannique Alfred Marshall à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle peut, à juste titre, être considérée comme une base théorique pour les études sur le développement local<sup>123</sup>. En effet, ce concept qualifie la présence, au sein d'un territoire restreint, de petites et moyennes entreprises organisées autour d'un métier industriel. Le développement de ce dernier reste dépendant de la densité des relations que les entreprises tissent entre elles par des rapports de partenariat, de concurrence, d'une part ; et entre elles et les communautés locales, d'autre part, par les emplois qu'elles peuvent créer et mettre à la disposition des populations. L'intensité de ces relations économiques et sociales s'explique par le partage de ressources propres au territoire par une forme d'interdépendance entre finalité économique et sociale. Dans les années 1970, ce concept a été utilisé par des économistes italiens comme Giacomo Becattini pour décrire l'organisation industrielle de la Troisième Italie, l'Italie du Centre et du Nord-Est en montrant qu'il est caractérisé par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population

---

<sup>121</sup> Crozier M., Friedberg E., 1977, *L'Acteur et le Système*, Paris, Le Seuil.

<sup>122</sup> Olivier De Sardan., 1995, *op.cit.*

<sup>123</sup> Lescure M. (éd.), 2007, *La mobilisation du territoire. Les districts industriels en Europe occidentale du XVII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, CHEFF, 540p.

d'entreprises dans un milieu géographique et historique donné<sup>124</sup>. Dans cette perspective, les institutions locales comme la municipalité, les corporations, les associations professionnelles par exemple, en liaison avec les institutions nationales peuvent contribuer grandement à la régulation des relations de coopération. Ce faisant, la flexibilité et l'intégration sont favorisées par la proximité géographique. Ce sont les grands débuts du rapport entre le local et le global dans une perspective de construction sociale territoriale.

En France, l'analyse en termes de district industriel, a inspiré beaucoup d'économistes qui ont introduit la notion de « *systèmes industriels localisés* » pour décrire l'organisation économique de territoires, ou la notion de « *système productif localisé* » afin d'élargir et diversifier le champ des analyses aux autres secteurs de la vie économique<sup>125</sup>. Le système local de production est régi par les rapports entre PME et grandes entreprises localisées dans un espace commun structuré par un métier spécifique ou plusieurs métiers dans le domaine industriel. Ces approches que nous venons d'évoquer brièvement s'inscrivent dans une nouvelle vision du développement économique et dans de nouvelles façons de l'induire. Une vision où l'on redécouvre l'importance de l'ancrage dans le territoire local et national comme gage d'une construction sociale du développement local.

Si en économie on parle de district industriel, en géographie, c'est plutôt la notion de « *milieu innovateur* » qui constitue une base théorique cohérente pour les recherches scientifiques en développement local. Selon Philippe Aydalot<sup>126</sup>, il existerait des espaces plus ou moins propices au développement économique selon la nature des relations que les entreprises entretiennent avec leur territoire d'insertion. Un milieu innovateur se réfère à un territoire dont les acteurs génèrent un processus cognitif et institutionnel qui engendre un cadre, des institutions, un climat, une atmosphère ou une culture au dynamisme local, politique, culturel, écologique, technologique, administratif et économique<sup>127</sup>. Ce milieu est créateur d'activités nouvelles à caractère économique possédant des dimensions spatiale, sociale, culturelle, environnementale, administrative et économique. Malgré cette définition très large, les auteurs reconnaissent que la qualité essentielle d'un milieu novateur concerne la production collective d'une véritable synergie territoriale. Donc il est impératif de créer des conditions

<sup>124</sup> Becattini G., 1992, Le district industriel : milieu créatif, *Espaces et sociétés*, Vol. 66, n° 1, pp.147-164.

<sup>125</sup> Dewerpe A., Les systèmes industriels localisés dans l'industrie française, dans Ganne B., *Développement local et ensembles de pme*, Document GLYSI, n° 6/1992, p. 17-60.

<sup>126</sup> Aydalot P., 1986, *Milieus innovateurs en Europe*, GREMI, Paris, 361p.

<sup>127</sup> Proulx M-U., 1994, *Milieus innovateurs : La composante information stratégique*, Colloque de la Fondation de l'entrepreneurship du Québec, 19p.

matérielles et immatérielles favorisant des réseaux d'échanges et de coopérations entre entreprises et mobilisant les ressources humaines et matérielles du territoire. Mais plus encore, c'est tout le processus collectif de collaboration inter-organisationnelle sur une base volontaire qui doit être mis en place pour la transformation d'un milieu en milieu novateur. Ainsi, la notion de « milieu innovateur » permet d'analyser et de comprendre les différents facteurs de développement économique et social d'un territoire donné et le modèle de l'ancrage territorial prôné, est encore d'actualité dans les nouvelles approches sur le développement local en sociologie.

Ces deux approches présentent des similitudes en ce sens qu'elles appréhendent l'espace, au-delà des caractéristiques physiques, comme un ensemble de relations techniques, économiques ou sociales, plus ou moins riches en interactions et donnant inégalement lieu à des processus d'intelligence économique par l'apprentissage et l'influence mutuelle que la proximité permet de faire ressortir. Par conséquent, elles s'intéressent à la notion de territoire en mettant en exergue les dimensions essentielles liées à la géographie physique et humaine, à la culture avec un sentiment d'appartenance territoriale et aux faits de société à travers les réseaux d'interconnaissance comme base de l'action collective locale. L'analyse conjointe de ces différentes dimensions permet de produire des explications plausibles sur les différences de niveau de transformation sociale d'un territoire à un autre.

Toutefois, si le développement local est souvent appréhendé théoriquement, par des auteurs qui tentent d'en saisir la quintessence par des définitions ou l'identification d'éléments qui pourraient le constituer, d'autres en font une méthodologie d'actions dans le cadre des dynamiques du territoire par le biais de projets et autres formes de mobilisation.

L'ouvrage de Bernard Vachon, *Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*<sup>128</sup> est un guide, une référence pour les acteurs, les praticiens œuvrant à l'échelle locale. Il constitue un travail théorique et pratique fort bien élaboré sur la réalité du développement local en alliant ses aspects économiques, politiques et sociaux. Dans une première partie, l'auteur revient sur l'évolution macro-économique en partant des « *mirages de la croissance* » pour expliquer le paradoxe que constituent la pauvreté et le chômage entre autres conséquences de « l'économicisme » où l'homme n'est plus au cœur des finalités de la croissance. En outre, il montre comment s'opère le processus d'exclusion des

---

<sup>128</sup> Vachon B., 1993, *Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Gaëtan Morin, 331p

individus et de certains territoires par l'émergence de « *nouveaux pauvres* » et de « *territoires exclus* ». Il met en avant dans ce chapitre les facteurs endogènes et exogènes du phénomène d'exclusion et met en perspective des exemples de territoire qui « *refusent la fatalité du déclin* » en mettant en œuvre des stratégies d'action tournées vers la lutte contre leur dépendance à l'Etat. C'est tout l'enjeu de la décentralisation en permettant aux territoires de s'autonomiser tant sur le plan économique que politique.

La deuxième partie de l'ouvrage nous interpelle plus, par rapport à la problématique de recherche que nous développons. En effet, Bernard Vachon y étale, non sans rigueur et profondeur, une théorie et méthodologie du développement local. Après une revue exhaustive de l'échec de modèles réifiant sa dimension sociale au profit de l'économique, l'auteur revient dans cette partie sur la nécessité d'une autre logique de développement. Désormais le modèle, le discours doit se centrer sur l'humain car pour lui, *la personne constitue la force motrice du développement* »<sup>129</sup>. A cet effet, il s'avère important, voire incontournable que le processus de développement local s'ancre sur les réalités socio-historiques du territoire, composé de ressources humaines et physiques qui évoluent et changent. Cet ancrage sur les réalités locales dépoussière le développement de toute sa force oppressive et libère la population de la dépendance économique, ce qui permet l'éclosion des énergies créatrices et innovantes car, « *le développement s'appuie sur l'innovation tout en y conduisant* »<sup>130</sup>.

Ainsi selon l'auteur, « *plus une communauté est dépendante d'une activité économique dont elle n'est pas maîtresse ou de l'aide gouvernementale tels les programmes d'assistance, les subventions, les allocations, les prestations, plus elle est soumise à des décisions venant de l'extérieur, sur lesquelles elle n'a pas droit de regard. Ce sont les autres qui pensent et qui décident pour elle. La relation qui s'établit entre « celui qui possède et qui accorde » et « celui qui demande et qui reçoit » selon des conditions déterminées par le seul possédant, atrophie, chez les populations fortement dépendantes, l'aptitude à réfléchir, à analyser, à faire des choix et à agir de façon appropriée en cas de problème* »<sup>131</sup>.

Cependant, il est à noter que l'auteur n'entend pas couper le territoire local de son environnement. Mais il tente de montrer que l'un des principes du développement local, c'est justement la capacité d'autonomie intrinsèque d'un territoire local avant de compter sur l'aide

---

<sup>129</sup> Vachon B., *op.cit.* p.84

<sup>130</sup> Vachon B., *op.cit.* p.89

<sup>131</sup> Vachon B., *op.cit.* p.87



et l'intervention extérieures. Loin de vouloir verser dans le « *localisme* », l'auteur met beaucoup l'accent dans cette partie sur l'importance d'articuler le local et le global dans la manière de concevoir le changement. Ceci à travers la variété des modèles de développement local car selon lui, « *les démarches de développement local appartiennent en propre à un lieu, à un temps et à un groupe social donné* »<sup>132</sup>.

Cette variété des modèles vient à l'encontre des thèses sur un modèle unique et les thèses stipulant la théorie du rattrapage. Elle conforte l'idée de la spécificité des expériences de développement liées aux caractéristiques de l'environnement culturel, géographique, des ressources propres à chaque territoire. Il met aussi l'accent sur la nécessité des réseaux et des partenariats, en montrant que « *les initiatives locales de développement, qu'elles soient économiques ou communautaires, nécessitent un réseau de relations territoriales pour prendre forme et constituer des leviers efficaces pour le développement* »<sup>133</sup>.

C'est toute l'importance actuelle de l'intercommunalité et des réseaux d'alliance entre collectivités, de la coopération décentralisée. C'est une manière de considérer le processus de développement comme une démarche globale et intégrée prenant appui sur l'autonomie locale, la force endogène. Pour lui, « *les pratiques de développement local supposent l'identification à un espace et l'appropriation de celui-ci, elles sont donc profondément ancrées dans un territoire, c'est-à-dire qu'elles sont intimement liées à l'environnement dans lequel elles ont cours* »<sup>134</sup>.

Par ailleurs, dans une troisième partie, l'auteur expose son modèle pratique. Bien que s'adressant à des praticiens de terrain, cette partie comporte des éléments illustratifs de la démarche et des principes du développement local. Pour Vachon, « *la théorie assure un cadre de référence indispensable à la définition, à la planification et à l'évaluation des actions portées sur le terrain de la pratique* »<sup>135</sup>.

Cette relation entre théorie et pratique sur le champ du développement local met l'accent encore une fois, sur le rapport intrinsèque qu'entretiennent l'acteur, le territoire et le processus de développement. Ce dernier doit d'abord être pensé *par* et *pour* les populations avant d'être traduit en actions, en initiatives *par* et *pour* les populations dans un temps et un territoire

---

<sup>132</sup> Vachon B., *op.cit.* p.93

<sup>133</sup> Vachon B., *op.cit.* p.97

<sup>134</sup> Vachon B., *op.cit.* p.93

<sup>135</sup> Vachon B., *op.cit.* p.110

déterminé, sans fermer les portes à d'éventuels partenaires d'actions ou d'idées. A ce titre, l'auteur rappelle que « *le développement local comme approche du développement contraint la collectivité à prendre conscience de sa situation, à inventorier ses forces et ses faiblesses sur le plan humain et physique, à repérer ses leaders, à répondre à ses besoins de formation, à déterminer de quoi sera fait son avenir. Cet exercice collectif qui, à certains moments, met à profit des ressources extérieures à la collectivité, amène cette dernière à induire et à soutenir un processus de développement à long terme* »<sup>136</sup>.

En quelques mots, l'auteur résume les étapes du processus de revitalisation d'un territoire par l'approche du développement local. Ainsi, ce dernier se présente comme un modèle de promotion du bien-vivre social comme tant d'autres. Il n'est pas une panacée encore moins une solution clé-en-main, c'est un processus qui se construit, se mature et se redéfinit en rapport avec un territoire selon une époque bien déterminée. A l'instar de l'ouvrage de Bernard Vachon, le livre de Xavier Greffe, *Le développement local*<sup>137</sup>, plus récent, constitue aussi une référence théorique dans le domaine. Cet ouvrage s'est construit autour des enjeux du développement au niveau d'un territoire dont on peut ajouter l'adjectif local. Selon les termes de l'auteur, cet ouvrage tente de « *montrer comment pour chaque territoire, le développement local est devenu une stratégie d'organisation de ses propres conditions de développement* »<sup>138</sup>. Publié en 2002, cet ouvrage passe en revue les différentes conceptions du concept et expose des pratiques encore en vogue dans le milieu de l'action sociale en territoire local.

Tout au début de son ouvrage, l'auteur tente de nous résumer les différentes conceptions de l'expression « développement local » en ces termes : « *apparue il y a plus de deux décennies, l'expression « développement local » connaît différentes acceptions. Pour les uns, elle manifeste le désir d'éviter que la globalisation ne vide les territoires de leur identité et de leur substance. Pour d'autres, elle traduit la volonté d'augmenter l'efficacité des politiques de développement en les rapprochant au plus près des acteurs concernés. Mais tous s'accorderont à reconnaître qu'un territoire, consolidation de cultures et de ressources, peut produire du développement selon la manière dont il s'organise et fonctionne* »<sup>139</sup>.

---

<sup>136</sup> Vachon B., *op.cit.* p.99

<sup>137</sup> Greffe X., 2002, *Le développement local*, Editions de l'aube, Datar, 200p

<sup>138</sup> Greffe X., *op.cit.* p.7

<sup>139</sup> Idem

A travers cette assertion, il apparaît clairement que développement local s'apparente à un territoire local donné. Ainsi, ce processus articule aisément - et cela constitue les nouvelles formes de théories sur le développement - le local et le global. Un territoire ne peut pas faire du développement en s'enfermant, tout comme il est impossible de viser des objectifs de changement pour un territoire en laissant de côté ses spécificités locales. C'est alors une sorte d'alchimie, de conjugaisons des efforts locaux et globaux comme l'explique l'auteur : « *le développement est un processus qui crée des activités, répartit leurs effets de manière équitable et en reconstitue les ressources. Ses ressorts sont globaux et locaux. Les premiers sont en général assimilés à l'existence d'un environnement macroéconomique favorable et d'un cadre réglementaire pertinent. Souvent laissés dans l'ombre, les seconds ressorts ont trait à la mobilisation des acteurs locaux, l'utilisation du partenariat, la capacité d'organiser de nouveaux services, l'amélioration de l'image d'un territoire* »<sup>140</sup>.

Ces derniers ressorts constituent des « valeurs ajoutées » selon l'auteur, terme qu'il conviendra de revisiter car les initiatives locales représentent la base même de l'effort de développement et n'en sont pas pour autant accessoires. En outre, dans la première partie, l'auteur souligne l'importance du partenariat entre les différents acteurs territoriaux. Il peut prendre plusieurs formes, mais reste une stratégie pour apporter des réponses pratiques à l'expression des manques et des besoins. Il dit à ce propos que : « *faute de mécanismes de coordination efficaces, les acteurs d'un territoire doivent susciter d'eux-mêmes les interactions requises, en tissant au coup par coup les partenariats nécessaires à la solution de problèmes qui leurs sont communs* »<sup>141</sup>. Il poursuit en ces termes : « *le partenariat peut épouser plusieurs formes. Le réseau est un ensemble de liens non hiérarchiques établis entre les acteurs d'un territoire pour échanger des informations. Le forum résulte de la mise en place d'un lieu de rencontre régulier pour échanger et faire circuler de l'information* »<sup>142</sup>.

On note que ces différentes formes de partenariat émergent au moment de la résolution d'un problème ou la satisfaction d'un besoin identifié. Il met alors en exergue une idée chère aux interactionnistes à savoir la construction de l'action collective par les interactions des acteurs. L'auteur développe d'autres points essentiels en matière de développement local comme la culture d'entreprise, la création d'emplois, l'insertion professionnelle et sociale. Il évoque aussi l'importance du tiers secteur comme « *acteur essentiel du développement local* ».

---

<sup>140</sup> Greffe X., *op.cit.* p.11

<sup>141</sup> Greffe X., *op.cit.* p.32

<sup>142</sup> Greffe X., *op.cit.* p.36

A son avis, « *le développement local devient indissociable du développement des institutions à but non lucratif ou encore du troisième secteur* »<sup>143</sup>.

Il aborde aussi la question cruciale de la décentralisation des compétences et de l'aménagement des politiques publiques pour corriger les inégalités souvent causées par la précarité. Tout comme Bernard Vachon, Xavier Greffe accorde une place prépondérante au partenariat dans le processus de construction du développement local. Comme pour rompre avec une vision trop globalisante et une autre trop « localiste », l'auteur fait du territoire ouvert un espace primordial où énergies locales se conjuguent avec apports extérieurs pour asseoir une bonne dynamique de changement. Aussi tout comme Vachon, il montre que le développement est un processus avec des phases de construction bien définies et avec un rôle incontournable pour la notion de projet. Le développement local devient une méthodologie d'action pour mener le changement social dans des sociétés évoluant d'un ordre de temps circulaire ou en spirale vers des sociétés plus techniques à temporalité linéaire.

C'est dans cette perspective que l'approche par le développement local propose une autre vision du changement. Ainsi, elle permet désormais de constater que le développement d'une collectivité territoriale n'est pas simplement le résultat d'actions économiques et ne dépend pas uniquement de l'apport de grandes industries et de grandes institutions centralistes. Le développement est aussi et en même temps le fruit d'initiatives locales, formelles ou informelles, conduites par la mobilisation des acteurs locaux autour de projets à forte valeur intégrative et sociale prenant appui sur la disponibilité exclusive des ressources locales du territoire. Cette approche tente de réconcilier l'économique et le social, entendu au sens large (intégrant, le culturel, le politique, le symbolique), en replaçant l'homme au centre des processus économiques et sociaux, en tant qu'acteur et bénéficiaire final des actions collectives initiées. Pour redonner voix aux adeptes de cette approche, le développement ne se réduit pas à la croissance exponentielle des ressources matérielles et des services qui les accompagnent, mais doit ouvrir sur des possibilités d'intégration de ressources immatérielles, sociales et culturelles dans la définition du *bien-vivre*<sup>144</sup> des acteurs pris à l'échelle de leur territoire. C'est ce que les sociologues Jean-Yves Dartiguenave et Jean François Garnier préconisent en ces termes : « *l'heure est avant tout à la concentration des énergies sur des questions*

---

<sup>143</sup> Greffe X., *op.cit.* p.141

<sup>144</sup> Terme utilisé par Edgar Morin en lieu et place de « bien-être » jugé très matérialiste.

*d'organisation et de management au détriment d'une réflexion sur les buts et le sens des dispositifs en lien avec une problématique humaine »<sup>145</sup>.*

Sur le plan opérationnel et pragmatique, la démarche du développement local s'appuie généralement sur trois principaux niveaux d'actions que partagent presque que toutes les institutions de développement : le diagnostic, la stratégie ou planification et l'évaluation après mise en œuvre :

- D'abord, la mise en œuvre d'outils méthodologiques destinés à la collecte d'informations intéressantes et stratégiques sur les ressources dont dispose le territoire et sur lesquelles l'action peut s'appuyer,
- Ensuite, l'identification et la mise en œuvre de l'action avec la mise en place d'une démarche de concertation, d'implication des acteurs locaux de manière à impulser une dynamique autour des projets à réaliser,
- Enfin, le déroulement de la feuille de route des projets pertinents avec la formalisation d'un système de gestion, de suivi et d'évaluation des actions entreprises impliquant l'apport des populations et leur formation pour les prises de décision.

Par ailleurs, dans la majorité des pays dits pauvres, le développement local renvoie à de petites initiatives locales identifiées dans des zones restreintes en termes de taille de population. Les habitants eux-mêmes se mobilisent face à l'absence ou l'insuffisance de l'action publique, pour réaliser des actions qui bénéficient à la collectivité et qui visent à résoudre des problèmes d'infrastructures, de microfinance, de création de marché communautaire, etc. Ces initiatives locales profitent également de l'appui d'organismes extérieurs qui en voient de vrais leviers pour pérenniser la dynamique impulsée. Cet appui extérieur a introduit de nouvelles logiques dans la pratique du développement et le rapport avec les acteurs locaux.

A côté de ces caractéristiques du développement local surtout avec son articulation avec la notion de projet dans les pays dits pauvres, on peut dresser un constat sur la situation du Sénégal où tout demandeur d'emploi rêve de travailler dans une ONG ou un projet, plutôt que de se contenter d'un traitement modeste de la fonction publique ou d'un salaire aléatoire d'un secteur privé soumis aux secousses de la conjoncture. Dans certains organismes de renom comme ENDA, World Vision ou encore Caritas, les salaires sont souvent supérieurs à ceux

---

<sup>145</sup> Dartiguenave J-Y., Garnier J-F., 2003, *L'homme oublié du travail social*, Ed ERES, p. 10 – 246 p.

d'un cadre de l'administration. Ainsi, le monde du développement fait partie des premiers secteurs qui emploient le plus au Sénégal. Une bonne chose sans doute pour la jeunesse mais qui peut présenter des limites. C'est devenu un corps de métiers à part entière, une manne économique non négligeable pour s'extirper de la pauvreté ambiante, à tel point que certains projets deviennent de vraies corporations familiales où l'on multiplie les recrutements par « bras longs » et par connivence familiale.

On sait avec Michel Crozier<sup>146</sup>, que dans une collectivité organisée la mission officielle peut être compromise par les effets des intérêts personnels des agents respectifs qui en ont la charge. Dans la pratique, ces agents de projets inventent des missions inutiles et fantômes pour empocher des indemnités de déplacement, bâclent des études de terrain sanctionnées par des rapports truffés de chiffres plagiés ou inventés, organisent des séminaires à volonté pour tirer profit des retombées financières de la restauration de masse, réalisent les infrastructures et équipements avec des matériaux de basse qualité autres que ceux prévus dans les documents officiels, « négocient » avec les fournisseurs, mettent en œuvre des astuces pour utiliser le téléphone du service à des fins privées, etc. Beaucoup de cadres de projet font même de la consultance clandestine ou sous-traitée. Ainsi, loin d'être une vocation ou une passion, le métier d'agent d'appui au développement local est, pour beaucoup, un gagne-pain. Des amateurs se voient confier des missions de recherche, d'animation ou de formation au détriment des experts et des bureaux d'études légalement constitués. Leur présence dans le champ du développement local n'est justifiée, ni par des diplômes obtenus, ni par une expérience avérée, ni par des publications de nature à accréditer leurs compétences. Elle ne l'est que par un système de clientélisme largement présent et dépeint par les spécialistes<sup>147</sup>. Les fonds signés dans les protocoles d'accord n'arrivent jamais intégralement aux populations destinataires car une bonne partie se volatilise dans les systèmes de corruption de masse ou de clientélisme bureaucratique.

A l'image d'autres problèmes de société, la pauvreté est source de richesse, car elle fait vivre décemment des chercheurs, formateurs, animateurs, conseillers, consultants, experts... On ne peut certes pas interdire aux agents d'avoir un salaire ou même les pousser à promouvoir un bénévolat tout azimut, on ne peut certes pas reprocher à un agent d'un projet de développement de se préoccuper de sa propre carrière, mais cette préoccupation ne doit pas

---

<sup>146</sup> Crozier M., Friedberg E., 1981 (1977), *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Seuil.

<sup>147</sup> Dahou T., 2004, *Entre parenté et politique : Développement et clientélisme dans le Delta du Sénégal*, Paris, Karthala / Dakar, ENDA GRAF Sahel, 364p

compromettre l'atteinte des objectifs du projet dont il est partie prenante dès l'instant qu'il l'intègre et quel que soit son niveau de responsabilité. Certaines habitudes négatives de ces agents d'appui au développement sont copiées par les acteurs locaux ; c'est le cas du « *perdiemisme* »<sup>148</sup> où certaines convocations à des réunions « normales » de fonctionnement font l'objet de rémunérations même pour des autorités publiques n'hésitant pas à demander des frais de déplacement et du carburant alors que les interventions se passent sur leur territoire. Les rentes du développement existent bien alors, et les institutions locales inscrivent la destinée des populations locales dans un temps cyclique, circulaire qui ne profitent qu'à leurs propres comptes. Un changement de mentalité est une solution à ces dérives du monde du développement comme le préconise Daniel Etounga Manguelle : « *le développement est un processus culturel et politique avant d'être économique et technologique* »<sup>149</sup>. Même analyse pour François Perroux pour qui le développement est une « *une combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global* »<sup>150</sup>.

Ce tableau opaque de la culture de développement au Sénégal ne doit pas occulter les efforts fournis par les pouvoirs publics pour accompagner les populations locales dans leur dynamique de changement. Avec l'introduction du projet comme outil technique de construction du bien-vivre, la prépondérance des acteurs privés doit faire l'objet d'une déconstruction pour rendre le développement aux populations auxquelles ses actions sont destinées. Nous verrons à cet effet, qu'une autre approche du territoire, considéré jusque-là comme espace physique aux frontières politiquement définies, joue un rôle essentiel dans l'appropriation de la méthodologie du développement local pour les organisations sociales locales à l'image des GIE, des associations, etc. Par contre, si on ne peut nier l'apport des approches théoriques présentées dans la compréhension des réalités de développement, il faut aussi noter que les différentes propositions idéal-typiques permettent de rapprocher des réalités, de procéder à des comparaisons mais aussi et surtout de faire ressortir des similitudes et des différences dans la manière de créer le changement d'un territoire à un autre. Seulement, il s'agit pour nous de rompre avec un monisme explicatif pour tendre vers un pluralisme théorique

---

<sup>148</sup> Alissoutin R. L., 2008, *op.cit.*

<sup>149</sup> Etounga-Manguelle, D., 1991, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Paris : Éditions Nouvelles du Sud : 21

<sup>150</sup> Perroux F., 1991 (1961), *L'économie du vingtième siècle*, Paris, PUG : 25, 804p

des faits de développement selon les contextes et les situations sociales ; vers aussi un pluralisme théorique dans l'approche du territoire et des dynamiques des acteurs.

### 3.2. Vers une conception socio-anthropologique du développement local

Même si nous y reviendrons plus amplement, il est important de parler de la socio-anthropologie. En effet, terme proposé par Pierre Bouvier<sup>151</sup>, dès 1983, elle est issue d'une réflexion simultanée sur deux axes et enjeux interpellant les sciences humaines et sociales : les transformations des sociétés contemporaines avec les effets de la mondialisation et de la modernité croissante et englobante ; les apports de l'interdisciplinarité dans les processus de recherche contemporains face à des objets de plus en plus multidimensionnels. Ces deux réflexions nous orientent vers une approche systémique des faits de développement que nous allons utiliser dans cette recherche. En effet, la sociologie et l'anthropologie sont restées longtemps enfermées dans leur tradition historique tant sur le plan méthodologique que théorique. La sociologie, étant considérée comme la science de la modernité et l'anthropologie, comme celle des sociétés traditionnelles<sup>152</sup>, se sont intéressées à des objets différents et ont mis au point des approches différentes du social. Tout comme Georges Balandier<sup>153</sup> ou Jean Copans, Pierre Bouvier a cherché à rompre avec ce cloisonnement des objets et des disciplines en montrant que tradition et modernité pouvaient être appréhendées de manière dialectique, la tradition pouvant servir à comprendre la modernité et vice-versa. Il a essayé de trouver des terrains de travail commun entre ces deux disciplines afin d'observer avec un regard neuf les transformations du monde contemporain.

D'abord appliquée à l'étude du travail, la socio-anthropologie s'est diversifiée et s'est intéressée à plusieurs domaines du social. Cette approche vise ainsi entre autres à dépasser les cloisonnements disciplinaires traditionnels, à jeter un pont théorique, méthodologique et épistémologique entre la sociologie, qui tente de saisir la complexité des faits sociaux contemporains et l'anthropologie qui s'intéresse davantage aux faits culturels<sup>154</sup>. C'est aussi en ce sens que la percevait Jean-Pierre Olivier De Sardan : « *l'expression même de « socio-*

<sup>151</sup> Bouvier P., 1989, *Le travail au quotidien, démarche socio- anthropologique*, PUF, 190p.

<sup>152</sup> Hamel J., 1997, La socio-anthropologie, un nouveau lien entre la sociologie et l'anthropologie, *Socio-anthropologie* [En ligne], 1, consulté le 07 juin 2017, disponible sur <http://socio-anthropologie.revues.org/73>.

<sup>153</sup> Balandier G., 1995, Anthropologie de la modernité, in *Espaces Temps*, 57-58, France : contrôle d'identités, Lectures du « modèle républicain », sous la direction de Christian Delacroix. pp. 69-79.

<sup>154</sup> Copans J., 2011, La recomposition des sciences sociales du développement et de l'humanitaire au XXIe siècle, *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 202-203, consulté le 07 juin 2017, disponible sur <http://etudesafriques.revues.org/16654>.



*anthropologie* » montre notre souci d'établir un pont avec la sociologie, et en particulier la sociologie de l'Ecole de Chicago, ou « sociologie qualitative », qui avait déjà, il y a longtemps, appliqué les méthodes de l'ethnographie à des thèmes concernant directement la modernité américaine »<sup>155</sup>.

Ainsi, face à la remise en cause des facteurs dominants de la modernité, face au déclin des grandes théories macrosociologiques et au retour des approches microsociologiques, la socio-anthropologie a développé des outils et modèles d'interprétation visant à rendre compte des pratiques et représentations quotidiennes des acteurs par une démarche originale axée sur les principales méthodes suivantes décrites par Pierre Bouvier : comparaison, dialogique, autoscopie, observation et autour de concepts tels que rites, institutions, ensembles populationnels, entre autres. L'analyse de ces pratiques et représentations permet de saisir les mutations contemporaines perçues en termes d'interactions sociales et symboliques. En ce sens, le développement représente un terrain propice à l'application des outils du champ disciplinaire de la socio-anthropologie en général et de la socio-anthropologie du développement en particulier.

S'il est connu que le développement est resté un objet d'étude pour la sociologie et pour l'anthropologie<sup>156</sup> prises séparément, il est devenu avec l'APAD un des sujets les plus traités par la socio-anthropologie. Nous partirons à cet effet d'une définition proposée par Jean-Pierre Olivier de Sardan, un des tenants actuels de la socio-anthropologie en France pour servir de base de réflexion à notre conception socio-anthropologique du développement. Il écrit ainsi : « je proposerais donc de définir le « développement », dans une perspective fondamentalement méthodologique, comme l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs »<sup>157</sup>.

D'après cette définition, on peut considérer trois constats sur ce qui caractérise le concept selon Olivier De Sardan suivant une perspective méthodologique :

---

<sup>155</sup> Olivier De Sardan J-P., 2007, De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains, *Revue Tiers Monde*, Vol. 191, n°3, 543-552.

<sup>156</sup> Atlani-Duault L., Vidal L., (dir.) 2009, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement*, Paris, Armand Colin.

<sup>157</sup> Olivier de Sardan J-P., 1995, *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, p.7.

- Le développement est le fruit d'opérations de transformation sociale du milieu,
- Le développement est un processus induit par le biais d'acteurs extérieurs,
- Les acteurs du développement cherchent à mobiliser un milieu social par la greffe de ressources.

En résumé, pour l'auteur, le développement est produit de l'extérieur et est proposé à une population donnée par des intervenants extérieurs volontaristes qui cherchent à mobiliser les populations locales ; et charge à ces dernières d'accepter, de détourner ou de refuser les processus sociaux induits. Toute son analyse de la socio-anthropologie du développement repose sur cette nécessité de produire le changement de l'extérieur à travers le projet et de favoriser ainsi la confrontation entre ce qu'il appelle « la configuration développementiste » et une population locale. Le développement est ainsi une entrée heuristique permettant de saisir des réalités locales tout en les inscrivant dans la globalité des situations sociales pouvant les déterminer ou les influencer. La définition sur laquelle repose son approche nous semble incomplète et partielle. Car si elle prend bien en compte la dimension de l'apport extérieur dans la construction du développement des territoires<sup>158</sup>, notamment depuis les politiques de mise en valeur des colonies à l'époque de la colonisation, elle ne reflète pas suffisamment, elle néglige la capacité locale à induire des initiatives dites de développement sans forcément passer par le biais de l'intervention directe d'acteurs ou d'institutions extérieures.

Non limité à des réactions populaires face à l'apport extérieur, il existe une réelle capacité endogène à créer, à inventer, à produire de la richesse indépendamment de toute influence et de toute intervention extérieure, qui se retrouve sous-analysée<sup>159</sup>. Notre conception, celle que nous comptons défendre dans cette thèse, ne vise pas à faire du développement un objet d'étude à part entière, ni de le considérer sous l'angle de la politique de solidarité internationale en faveur des pays dits pauvres. Le développement que nous comptons étudier ici est un processus qui n'est, ni exclusivement le fait d'institutions extérieures, ni exclusivement le fait d'acteurs locaux. Il est le terrain de rencontre entre ces deux mondes, le champ d'interactions multiformes autour d'initiatives extérieures et locales, l'espace de dialogue, de négociation, de compromis, de conflits où logiques sociales et stratégies individuelles s'imbriquent autour de l'action collective. C'est en ce sens que l'approche par l'« *enchevêtrement des logiques sociales* » développée par l'APAD, fortement empirique

---

<sup>158</sup> Appadurai A., 2001 (1996), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la mondialisation*, Paris, Payot.

<sup>159</sup> Balandier G., 1971, *Sens et puissance : les dynamiques sociales*, Paris, PUF.

d'ailleurs car privilégiant essentiellement l'enquête de terrain, nous semble fort bien intéressante à prendre en compte.

En effet, nous traitons du développement comme une construction sociale entre acteurs de diverses origines, aux stratégies et logiques différentes. C'est cette conception constructiviste que nous valorisons dans cette thèse et qui nous pousse à proposer une définition conjecturale du concept de développement sous l'angle de la socio-anthropologie :

*Le développement est l'articulation d'un ensemble de relations sociales imbriquées les unes les autres, constituées autour de l'action suscitée par les interventions d'acteurs locaux et extérieurs, le tout évoluant comme un système et formant un processus dynamique pour la construction sociale d'un territoire par la mobilisation de ressources.*

Cette définition nous semble très dynamique et pragmatique pour faire du développement une entrée méthodologique afin de toucher à des réalités sociales plus diffuses et mener ainsi des recherches empiriques pour en rendre compte. Elle rejoint bien les aspirations théoriques de la socio-anthropologie à travers la reconnaissance de la complexité qui entoure les relations de développement et des contextes d'application des politiques de changement. A travers cette définition, nous affichons clairement notre choix de nous orienter vers une approche constructiviste interactionniste en nous intéressant davantage à la relation de développement plutôt qu'au développement en lui-même. La relation de développement se définit comme une forme d'interaction sociale mettant aux prises des acteurs avec des logiques, des stratégies propres, des représentations sociales, s'articulant le plus souvent, surtout en contexte africain, autour du « projet ». Ce dernier est l'élément déclencheur dans la configuration du développement local, celui qui permet aux acteurs de faire lien autour d'une action collective et qui rend propice la floraison d'initiatives aussi bien locales qu'extérieures pour la transformation sociale d'un territoire jugé pauvre.

Le développement est un concept qui renvoie certes à des pratiques professionnelles institutionnalisées, codifiées, mais aussi à d'autres pratiques qui relèvent du bricolage au quotidien. Des pratiques certes différentes mais qu'il faut désormais lire comme autant de réalités sociales relevant du même ordre. La tâche d'un courant scientifique comme la socio-anthropologie sera de se saisir d'un tel concept à travers les réalités sociales qui s'en réclament, pour le rendre intelligible et opératoire, l'éclairer au mieux en réduisant au maximum sa

polysémie. Cependant, le développement en lui-même n'a aucun enjeu heuristique et scientifique pour nous. C'est l'ensemble des logiques, des relations sociales et des orientations politiques et sociales qu'il génère, qui constitue un terrain de recherches surtout pour les sciences humaines et sociales et notamment la socio-anthropologie.

Nous avons évoqué plus haut l'importance de la réalité du projet dans les théories et les pratiques de développement, dans les relations sociales, mais la polysémie de la notion nous pousse à l'éclaircir davantage. Le terme « projet » est dans nos sociétés modernes l'objet d'une utilisation remarquée et souvent abusive dans plusieurs secteurs de la vie sociale et professionnelle sans qu'on se donne la peine de bien le définir. Dans une société où les rapports sociaux se densifient et où l'improvisation, la réaction laisse place à la maîtrise, à la planification, le projet est devenu une matrice qui organise la vie individuelle et collective. On parle alors de projet professionnel, par exemple, dans le cadre des recherches d'emplois, de projet de société pour une utilisation plus globale afin de définir des orientations politiques pour une société donnée. La maîtrise du présent et la nécessité de se projeter vers l'avenir sont devenues une caractéristique inhérente des sociétés « complexes » où le changement social intervient avec de multiples mouvements et cycles.

Notre intérêt pour ce terme, au-delà de l'idée de préciser comment nous le comprenons et comptons l'utiliser dans cette recherche, se justifie par le fait que le projet est aussi l'outil privilégié des interventions du monde du développement et à ce titre, participe à créer et à organiser les relations de développement, importantes au regard de la socio-anthropologie.

Etymologiquement, le mot « *projet* » vient du latin « *projectus* », « *projicere* » qui signifie « *action de jeter en avant* », mais aussi du grec « *pro ballein* » qui veut dire « *acte de jeter* »<sup>160</sup>. Il traduit la volonté de faire l'ébauche d'une action future souhaitée sur un environnement donné (projet de construction, d'aménagement), sur une activité déterminée ou sur un objet précis qu'on vise à faire évoluer, à réaliser ou à transformer. Notons au passage, que pour la norme internationale ISO 10006, le projet est un processus unique, qui consiste en *un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques telles que les contraintes de délais, de coûts et de ressources*<sup>161</sup>. Cette définition, certes technique, cadre bien

<sup>160</sup> *Dictionnaire de la langue française*, Tome 3 par E. Littré, 1873-1874, Hachette

<sup>161</sup> ISO 10006, 2003, *Systèmes de management de la qualité - Lignes directrices pour le management de la qualité dans les projets*, 34p

avec le projet tel qu'il s'applique aujourd'hui dans le monde du management et dans celui du développement également.

Jean-Pierre Boutinet a proposé une synthèse des définitions de la notion de projet dans certaines disciplines et selon l'histoire de son utilisation. En effet, dans le domaine de l'architecture, le projet correspond à la phase de conception théorique, de modélisation de l'œuvre que réalise l'architecte en amont de la construction ; ce qu'il dissocie de la phase pratique qui concerne la réalisation concrète de l'œuvre et les procédures de rationalisation de l'espace. Le plan, objet de vision et support rationnel du projet se substitue aux tentatives traditionnelles de réalisation, comme allant de soi, sans recul préalable, de l'œuvre. Cette approche de la notion de projet est très proche de sa déclinaison actuelle dans les multiples secteurs dans lesquels elle est utilisée pour faire référence à une phase de maturation précise d'une idée ou d'un concept qu'on traduit ultérieurement en un ensemble d'actions concrètes sur le terrain. Entre planification et mise en œuvre, il existe une dialectique bien présente dans la notion de projet entre l'idéal, l'idéal et la praxis qui rend ce concept difficile à saisir.

Aussi, à l'époque de la philosophie des Lumières, et en rupture avec les courants classiques obscurantistes, l'homme cherche la maîtrise de l'histoire et tente de prouver sa capacité à agir sur elle. Le projet est alors conçu à la fois comme un travail individuel pour « *sortir de soi* » et une relation dialectique entre le Moi et le Non-Moi, à savoir entre l'individu et son environnement. L'effort que l'individu opère pour se réaliser en tant que Moi en considérant dans ce processus le Non-Moi comme objectif indispensable, pousse à identifier trois moments importants de cette quête car si le premier moment du projet se situe au niveau individuel, la suite se passe au niveau relationnel à travers l'interaction Moi/Non-Moi :

- D'abord, le premier moment est celui où le Moi, l'individu, ne se définit que dans sa relation avec son environnement, avec l'Autre. A ce stade, le projet est perçu comme le biais par lequel l'individu passe pour entrer en mouvement de confrontation avec son environnement, avec l'altérité pour renforcer son identité propre. Une première dimension du projet se dégage : **la dynamique**.
- Ensuite, le deuxième moment est le temps où l'individu se confronte à ce qui l'entoure à travers un ensemble de relations établies. A ce niveau, le projet apparaît comme une interaction entre un sujet et un objet, que ce dernier soit individuel ou collectif, matériel ou immatériel. Une deuxième dimension du projet se constate : **l'interaction**.

- Enfin, un troisième moment serait le va-et-vient permanent entre le premier moment centré sur l'individu pour la quête de l'identité et second moment marqué par la prégnance des relations. Pour l'individu, ce passage entraîne un bouleversement, un « choc du Non-Moi qui s'exerce sur le Moi et sera générateur du projet, en provoquant l'effort du Moi »<sup>162</sup>. Le projet y apparaît comme l'accomplissement de l'extériorité de l'individu et sa personification à travers le rapport à l'environnement. La troisième dimension importante qui y apparaît est : **le défi**.

A l'issue de ces esquisses de définition, on peut retenir que le projet met en avant une intention d'agir pour relever un défi ou organiser la vie d'un groupe. Il entrerait dans la ligne des formes contemporaines d'anticipation comme la prospective, la prévision, la prévention, ce qui fait dire à Jean-Pierre Boutinet que « les conduites d'anticipation s'imposent aujourd'hui dans leur grande variété comme un fait majeur de notre temps »<sup>163</sup>. Il s'agit de conduites finalisées visant à imprimer un sens à l'action qu'elles cherchent à anticiper, que cette action soit le produit d'individus isolés, de groupes isolés ou en réseau ou d'ensembles sociaux plus grands. L'auteur rajoute à ce titre que le projet est d'ailleurs comme une « anticipation opératoire partiellement déterminée »<sup>164</sup>.

Même si cette formulation nous semble lapidaire, on peut en relever quelques éléments qui peuvent éclairer notre conception du projet. En effet, ce dernier se présente comme une forme d'anticipation car il cherche à appréhender l'avenir, à donner une projection idéal-typique de ce que sera l'avenir selon des temporalités différentes. Il est aussi opératoire parce qu'il fait référence à un ensemble d'actions coordonnées entre elles qui forment le futur tel qu'il est pensé et tel que les acteurs cherchent à le faire advenir<sup>165</sup>. Avec cette partie de définition, nous nous démarquons d'autres formes d'anticipations, comme l'anticipation adaptative qui, à partir d'une connaissance supposée de l'avenir, pousse les acteurs à s'y préparer et à s'y adapter, ou comme l'anticipation cognitive qui tente d'aller vers une connaissance de l'avenir et d'y induire des changements afin de l'adapter aux besoins des acteurs ou encore comme l'anticipation imaginaire où il s'agit d'imaginer un autre futur en s'opposant au présent, comme dans l'utopie.

---

<sup>162</sup> Voir Boutinet J-P., 1990, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF, p. 301p

<sup>163</sup> Boutinet, J-P., 1990, *op. cit.*

<sup>164</sup> Boutinet J-P., 1990, *op.cit.*, p. 64.

<sup>165</sup> Boutinet J-P., 1990, *op.cit.*, p. 66.

Aussi, le projet est en partie déterminé par le fait qu'il laisse un peu de liberté aux acteurs. Un projet purement rationnel qui ne laisse pas de marges de manœuvre, peut apparaître trop exigeant et entraîner le découragement des acteurs. Inversement, si le projet n'était en aucune manière déterminé et contraint, il serait l'équivalent du souhait ou de l'utopie et resterait trop flou pour engager suffisamment une action transformatrice.

Par ailleurs, les contributions de Michel Crozier, d'Alain Touraine et de Cornélius Castoriadis nous semblent importantes pour éclairer le rôle du projet dans la société. En sociologie, la notion de « projet » a eu un fort écho dans les années 70, à une période où le structuralisme et le holisme dominaient l'élaboration des schèmes explicatifs du social en évoquant le primat des déterminants sociaux sur les choix individuels. Ainsi, des auteurs comme Alain Touraine et Michel Crozier ont travaillé sur des conceptions théoriques nouvelles visant à proposer des explications à partir des initiatives des acteurs individuels et collectifs et surtout à partir des logiques de leurs actions qui ne seraient pas totalement contraintes. Par exemple, Michel Crozier<sup>166</sup> a proposé de lire les défaillances et limites du système bureaucratique qu'il a fortement critiqué, en appuyant l'explication sur les marges de manœuvres dont disposaient les acteurs et les stratégies mises en œuvre pour accroître leur pouvoir et leur position dans l'organisation qui peuvent se décliner en termes de projet collectif.

Pour Alain Touraine aussi, le projet trouve une place importante dans l'explication sociologique en ce sens qu'il « *précise le niveau d'implication des acteurs dans le système d'orientation qui spécifie le sujet historique* ». A partir d'une analyse en sociologie du travail<sup>167</sup>, il distingue quatre manières pour les individus de s'impliquer dans la dynamique sociale par l'importance du sujet historique<sup>168</sup> qui sont :

- *le retrait ou absence de projet personnel,*
- *le projet individuel mais auto-centré se sert de l'organisation comme instrument,*
- *le projet collectif qui lie l'individu à un groupe concret comme un groupe professionnel,*
- *le projet organisationnel qui incarne un aspect du sujet historique à un moment donné* »<sup>169</sup>.

---

<sup>166</sup> Voir Crozier et Friedberg, 1977, *L'acteur et le système*, op.cit.

<sup>167</sup> Touraine A., 1965, *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil, 507p.

<sup>168</sup> Capacité d'une société à se saisir de son propre travail et de ses résultats pour donner un sens à son action historique.

<sup>169</sup> Boutinet J-P., 1990, op.cit., p.143

Ultérieurement, l'auteur a proposé de classer les projets selon leur degré d'intégration dans un ensemble de trois éléments clés de la pensée qui constitue sa vision paradigmatique : « *identité* », « *opposition* » et « *totalité* ».

En outre, Cornelius Castoriadis va chercher à approfondir les relations entre praxis et projet dans son ouvrage *L'Institution imaginaire de la société*<sup>170</sup>. Pour cet auteur plus réputé dans les analyses politiques, « *le projet est l'intention d'une transformation du réel, guidée par une représentation du sens de cette transformation, en prenant en compte les conditions réelles* »<sup>171</sup>. Cette définition du projet en fait ressortir ses aspects constitutifs : c'est une idée dont le but est d'aboutir à la transformation du réel sans jamais s'y détacher. Cette redécouverte de la notion de « projet » dans les analyses sociologiques, nous a permis de mettre l'accent sur la place de l'acteur dans les systèmes, la reconnaissance d'une certaine marge de manœuvre accompagnant l'action, le caractère individuel et collectif des projets, qui échappent partiellement aux déterminations des forces structurelles. Cette posture est ce qui nous a permis de mettre en avant les logiques et stratégies des acteurs dans les relations de développement constituées autour des projets de changement.

Par-delà ces éclairages théoriques, il en ressort une constante : le projet possède une fonction sociale à dominante intégrative. Dans le monde du développement qui nous intéresse, le projet met en lien, il mobilise des acteurs d'origines professionnelles et disciplinaires diverses autour d'un idéal à (re)chercher. Il met aux prises des idéologies et représentations diverses mais aussi des pratiques sociales différentes qui tendent toutes à dépasser les clivages apparents pour former système et ainsi apporter une réponse adéquate aux situations sociales considérées comme problèmes. En effet, selon notre orientation théorique considérant la réalité sociale comme construite, nous proposons de définir le projet comme un « outil » par lequel le social se manifeste aux groupes sociaux, à travers des configurations réelles et virtuelles et à travers un tissu d'interactions denses et complexes entre acteurs d'un territoire, et même au-delà de ce dernier. Il est en dernier lieu, l'un des moyens par lesquels les dynamiques territoriales prennent formes et permettent aux acteurs d'interagir entre eux et avec le système social en induisant ses changements. A ce titre on peut parler d'emboîtement de projets.

Il est un construit social suivant une démarche qui peut différer selon l'angle d'approche où l'on se situe mais qui obéit à une forme de méthodologie généralement partagée par les

---

<sup>170</sup> Castoriadis C., 1979, *L'institution imaginaire de la société*, Seuil, Paris.

<sup>171</sup> Boutinet J-P., op.cit., p.146



professionnels et théoriciens qui se servent de cette notion. Aujourd'hui dans les sphères du développement local, la méthode de la gestion par projets est devenue la donne au niveau des acteurs institutionnels qui tentent aussi d'inculquer ces pratiques aux organisations des populations locales. C'est devenu aussi un système de communication, un canal par lequel passe l'information du bénéficiaire ultime qui formule un besoin que le récepteur retransmet en termes d'actions et de solutions au besoin. En effet, la forme du projet et la méthodologie dont il fera appel dépendent de l'environnement de son utilisation. Il y a plusieurs domaines dans lesquels le projet change de sens et d'utilisation, parmi lesquels on peut retenir « *les activités à projet* » où le projet est orienté vers une activité à promouvoir et à développer comme dans le cadre d'un projet de développement, d'un projet de recherche<sup>172</sup>.

Ce registre d'utilisation du projet nous intéresse plus dans ce travail. Les activités à projet concernent une composante, un volet dans les diverses activités d'une organisation comme une ONG par exemple et obéissent à un management par projet, ce qui est très courant dans le monde du développement local et de la sociologie des organisations. On peut distinguer déjà deux temps dans la méthodologie de l'action : une phase de définition d'un schéma directeur et une phase de réalisation d'un ensemble d'activités obéissant à la ligne directrice de l'organisation.

Ici, on ne présentera pas toutes les méthodologies possibles et imaginables des différentes utilisations du projet. On se limitera à présenter la méthodologie la plus utilisée dans le cadre de la gestion par projet identifiable dans les organismes de développement et visible sur notre terrain. Notons au passage que la gestion par projet ne vise pas seulement une production ou une évolution d'ordre technique, mais est également utilisée pour sa capacité à mobiliser autour d'initiatives à visée collective, surtout dans les pays dits pauvres où le concept de participation a beaucoup été plébiscité, quoique critiquable. Au-delà des aspects techniques d'organisation, le projet semble s'appuyer sur cette dynamique de mobilisation et sa réalisation concrète dépend en partie de l'implication du groupe et la valorisation de leur place selon les différentes phases identifiées dans la mise en œuvre. Ceci met en avant deux caractéristiques de la gestion par projet : l'horizontalité des relations dans le déroulement du projet et le caractère cyclique et temporaire ; deux aspects propices à l'innovation sociale locale et à l'expérimentation de nouvelles stratégies. Lorsqu'un projet est finalisé, un autre émerge quelque fois des cendres du dernier et entretient une forme d'intersubjectivité du savoir de

---

<sup>172</sup> Voir Boutinet J-P., 1991, *op.cit.*, p.91

projet que les acteurs peuvent s'approprier à terme. En effet, dans le registre des différentes phases d'un projet, on en distingue trois essentielles<sup>173</sup> que nous avons évoquées :

- **Phase d'élaboration du projet** : cette phase comporte trois étapes importantes. En partant de l'analyse de la situation de départ par un diagnostic d'un problème posé et identifié, ce dernier est mieux cerné, analysé pour faire émerger des idées de solution, on aboutit à l'esquisse d'un projet possible qui repose sur un compromis entre le souhaitable et les contraintes du moment et à venir, par le biais de choix stratégiques quant aux actions à mettre en œuvre.
- **Phase de mise en œuvre** : on note aussi trois étapes dans cette phase : la planification, la gestion des écarts et le suivi. Ici on remarque la mise en place de l'équipe du projet, la définition de la faisabilité technique, organisationnelle, sociale, économique, environnementale du projet ; la projection sur les résultats attendus et leur viabilité ; l'identification des différents partenaires techniques et financiers et définir leur niveau d'implication ; la mise en œuvre du plan adopté avec l'utilisation des ressources techniques, financières et humaines. Le suivi du projet tout au long de son déroulement est important et se base sur des évaluations multicritères qui tiennent compte du caractère complexe du projet. C'est grâce à cela que l'équipe du projet peut effectuer des ajustements en cours d'opérations.
- **Phase d'évaluation** : Son rôle est central dans la méthodologie de gestion par projet. Cette phase permet d'apprécier les résultats et effets du projet par rapport à ses objectifs ; tirer des leçons pour la programmation et les identifications futures, rendre compte des ressources financières allouées. Souvent confiée à une expertise externe, l'évaluation de tout projet devra tenir compte de certains indicateurs révélateurs du projet comme l'efficacité (rapport entre objectifs et résultats), l'efficience (rapport entre les ressources utilisées et les résultats obtenus), la cohérence (rapport entre les objectifs de départ et les actions obtenus) et la pertinence (relation entre la cohérence et l'environnement du projet. Selon Boutinet, elle examine le rapport entre la *praxis* (pratique) et la *poiesis* (production)<sup>174</sup>.

Le respect de ces trois moments clés du projet est essentiel pour l'atteinte des objectifs fixés afin d'apporter une solution aux problèmes identifiés. Si la gestion par projet est souvent

---

<sup>173</sup> Variables selon les organismes qui interviennent.

<sup>174</sup> Voir Boutinet J-P., 1990, *op.cit.*, p.236

maîtrisée par les organismes de développement ou de coopération internationale qui louent ses bienfaits, il n'en demeure pas moins que le projet en lui-même et l'utilisation qui peut en être faite comportent des limites qu'il faut faire ressortir.

Dans la deuxième partie de son livre, Greffe revient sur la notion importante de projet dans la logique du changement, en évoquant la raison d'être des projets, de leurs différents types et de la culture de projet, caractéristiques actuelles des nouveaux dispositifs en matière de développement. Pour lui, « *aux expériences de développement local sont associés des projets, ces deux notions allant de pair au point que des territoires marginalisés sont souvent qualifiés de territoires sans projet. Le territoire se donne, à travers le projet, le moyen d'ébaucher des initiatives qui définiront et consolideront son développement. Le projet permet au territoire de s'interroger sur le sens des évolutions possibles et rationaliser ses conduites face au futur sans nécessairement envisager un état détaillé des activités à venir* »<sup>175</sup>.

Mais après avoir dressé un bilan des apports positifs du projet dans le processus de développement, il en ressort quelques biais qui pourraient être des limites à son efficacité. Il argue en ce sens que : « *en tant que processus important du développement, le projet peut conduire à des dérives :*

- *Le projet peut s'établir en référence à une situation extérieure, ce qui l'empêche de prendre en considération les spécificités locales et d'atteindre les effets recherchés ; il devient alors une sorte d'obligation administrative-culturelle, donnant la place à l'introduit plutôt qu'à l'induit. Il débouche sur du pratico-inerte, sur la réification de l'action*<sup>176</sup>.
- *Le projet peut ignorer l'environnement social, il se veut autosuffisant, voire autosatisfaisant*<sup>177</sup>.
- *Le projet peut conduire des personnes ou des acteurs en situation précaire à échafauder pour leur compte des projets irréalisables, ce qui crée alors des désillusions et des démobilisations*<sup>178</sup>.

---

<sup>175</sup> Greffe X., *op.cit.* p.45

<sup>176</sup> Greffe X., *op.cit.* p.46

<sup>177</sup> Greffe X., *op.cit.* P.47

<sup>178</sup> Ibidem

- *Le projet peut enfin susciter une course en avant qui ne contribue pas à résoudre les difficultés présentes au nom de situations meilleures pour l'avenir »<sup>179</sup>.*

Face à ces écueils exposés sur la réalité du projet, l'auteur nous propose certaines voies pour contourner les dérives. Pour lui il convient :

- *« d'accéder à la mémoire du territoire, d'y sélectionner les éléments constitutifs d'une situation et d'identifier les opportunités possibles, ce qui peut impliquer des mouvements contraires d'implication et de distanciation,*
- *de définir un niveau d'anticipation qui permette l'action,*
- *de transformer le projet en source d'autonomie pour les acteurs, c'est-à-dire en capacité à agir »<sup>180</sup>.*

Loin de tomber dans un excès de formalisme, ces propos de Greffe sont très généraux et renvoient très peu à une application sur des cas spécifiques. Mais ils suscitent, d'une part, une interrogation sur le projet en tant qu'outil de gestion de l'action dans les organismes de développement comme les ONG, dont l'utilisation dégage des faiblesses dans les pays du Sud notamment en Afrique ; et, d'autre part, ils questionnent sur les capacités du projet à créer des relations sociales capables de conduire le changement dans un territoire comme Fandène. Car ce qu'on peut appeler le « langage projet », comme il est communément admis dans le monde du développement, c'est le langage des institutions de développement avec leurs experts, leurs techniciens, etc. Il n'est souvent pas compris par les bénéficiaires des projets. Les populations locales, rurales sont dans leur grande majorité analphabètes ou faiblement instruites. La communication qui s'établit ainsi entre organismes de développement et populations locales pourrait se trouver biaisée et tronquée d'avance. Les populations ne participeraient pas à la hauteur des attentes d'une co-construction du projet ; ce qui renforcerait encore l'idée d'un développement appliqué à l'échelon local.

Enfermé dans les sphères bureaucratiques où souvent ceux qui prennent les décisions importantes sont loin du terrain où se construit le bien-vivre des populations locales, le projet limite la construction du développement local entre les mains des bailleurs de fonds et de leurs organismes basés localement ; à tel point qu'on pourrait même parler de FMI ou de Banque

---

<sup>179</sup> Ibidem

<sup>180</sup> Ibid.

Mondiale locale tant leur mainmise et les moindres tentacules de leur immense bureaucratie mondiale se font sentir jusque dans les territoires comme Fandène.

Par ailleurs aussi, sur le territoire de Fandène, le projet est souvent le résultat de bricolages et d'alchimie astucieux de la part des organismes qui se succèdent sur le champ du développement local. On sacrifie des étapes importantes de la méthodologie de projet comme le diagnostic au profit d'une exploitation lacunaire des résultats d'autres projets sur le même territoire. On construit des projets sur les ruines d'autres projets en « réchauffant » de l'ancien et en le présentant comme du neuf, comme de l'innovation alors que le problème qui devrait justifier du projet reste non traité en profondeur. La finalité du projet se trouve déplacée vers d'autres enjeux et logiques contraires à l'action collective.

On ne peut alors que constater ce qu'on peut facilement assimiler à une crise du projet de développement à Fandène, comme dans la plupart des pays du Sud et qui est une crise du développement en tant que projet de société. La conception ultra réductrice du développement l'enfermant dans les aspects matériels, économiques et quantitatifs, a longtemps fait loi dans les programmes avec l'appui sans cesse des institutions internationales. Depuis quelques décennies maintenant, les initiatives des organismes extérieurs ont pris un tournant idéologique vers la réduction des effets du mal développement après avoir constaté les échecs et les effets destructeurs des programmes de changement initiés jusque-là. Les évaluations proposées, en plus d'être biaisées, rendent compte des limites d'un modèle unique ; et aujourd'hui, il est difficile, en faisant l'inventaire des programmes et projets en faveur des pays du Sud, de savoir à qui profitent réellement les projets réalisés.

Dans notre approche théorique, on veut montrer que le projet permet d'avoir accès aux logiques et stratégies d'acteurs réunis autour d'une action collective en faveur de leur territoire. Il s'agit d'un espace pratique qui favorise une mobilisation des acteurs et donc leur interaction autour de la construction du processus de développement, et place ce dernier non plus exclusivement dans une dimension bipolaire entre, d'un côté, les populations locales et, de l'autre, les institutions extérieures, mais dans la relation de développement ainsi créée. Il sert de prétexte à l'émergence des relations sociales et renseigne sur le contexte qui pèse sur les situations sociales, pratiques et logiques sociales. Il est une autre dimension du projet que l'auteur évoque aussi et qui nous paraît éclairant. C'est l'ancrage du projet dans un territoire déterminé à travers les dynamiques des acteurs. En effet, chaque territoire génère son projet et ce dernier renseigne sur l'identité du territoire, que ce projet soit valorisé ou pas par les

intervenants extérieurs ou dans la structuration des relations de développement local. Car pour lui, « *le développement local renvoie à l'existence d'un territoire. Il est donc logique de se poser deux types de questions, elles-mêmes liées : existe-t-il des dynamiques territoriales qui favorisent le développement ou l'inhibent ? Faut-il raisonner sur un seul type de territoire auquel correspondrait un type de développement standard ou convient-il au contraire d'admettre que les enjeux du développement local changent selon le type de territoire où l'on se situe ?* »<sup>181</sup>.

Cette dernière question semble plus plausible car les besoins des populations, leurs contraintes et opportunités de développement, leurs motivations à porter le changement diffèrent d'un territoire à un autre. C'est en cela que le projet constitue une forme d'intervention de la société sur elle-même, ayant comme but l'amélioration des conditions de vie des populations réceptrices avec l'apport d'une technologie nouvelle, un regard nouveau, des outils nouveaux souvent en contradiction avec les logiques locales dans la gestion de l'espace communautaire vu comme un tissu de liens de toute sorte. Pour favoriser l'ancrage territorial des projets, les outils de référence symbolique de la "*boîte noire*"<sup>182</sup> villageoise, comme dans Fandène, doivent alors être valorisés en rapport avec les stratégies des différents acteurs pour rendre pertinent et cohérent l'action locale. En marge de ce détour sur le projet en tant qu'espace de relations sociales et qui peut nous intéresser dans notre approche socio-anthropologique, nous allons, dans les pages qui suivent, présenter un certain nombre d'auteurs et d'orientations théoriques sur le développement local, le territoire, entre autres concepts et réalités qui façonnent le « monde du développement ». Nous rentrerons plus en détail sur notre conception théorique dans la section consacrée au modèle d'analyse.

---

<sup>181</sup> Greffe X., *op.cit.* p.65

<sup>182</sup> Voir Zaoual Hassan, 1992, La Méthodologie des sites symboliques, in *Cultures et Développement* Vol. 3, n° 10/11.

#### 4. Conclusion

Au terme de ce chapitre, on peut retenir que le concept de développement ainsi que sa réalité ont fait l'objet de plusieurs évolutions au fil de l'histoire. Modélisé dès les premières approches, il a été considéré comme une démarche unique permettant à toutes les sociétés d'accéder au progrès et à la modernité à l'image de la société occidentale. Cette conception évolutionniste a été par la suite critiquée surtout lorsque les pratiques qui s'y appuyaient n'offraient pas pour autant un mieux-vivre aux sociétés dites pauvres. Plusieurs autres modèles alternatifs ont été proposés comme le développement local, participatif, endogène, tous espérant renverser la tendance et permettre aux sociétés dites pauvres de « rattraper » les sociétés dites riches. Cependant les échecs multipliés de ces politiques ont poussé à une réflexion innovante sur les causes de telles insuffisances et offrir des explications sur le retard des pays dits pauvres.

Cependant, dans cet élan, les sciences sociales ont longtemps fait du développement un objet d'étude à part entière notamment avec l'anthropologie d'après colonisation, la sociologie et l'économie. Chacune de ces disciplines a proposé une théorie du développement souvent en rapport avec des praticiens travaillant dans les organismes internationaux en charge de sa mise en œuvre dans les pays du Sud. Ces théories sonnent toujours comme des modèles finis, des injonctions sur la manière de faire du développement, eu égard à toute spécificité des pays devant recevoir et mettre en œuvre les politiques ainsi élaborées. A cet effet, pour lutter contre une forme de pensée à la fois disjonctive et parcellaire, la socio-anthropologie du développement tente d'ancrer son discours sur les réalités du terrain, au niveau où se rencontrent organismes internationaux et populations locales. Désireux de rompre avec la modélisation rapide à visée généraliste des pratiques et logiques sociales, il s'agit ici pour nous, de valoriser les actions et interactions locales, celles qui ont cours dans des territoires particuliers et qui reçoivent des initiatives de développement à travers des projets. Loin d'être un package tout fait, le projet est l'outil qui fait rencontrer des acteurs d'origines diverses et aux motivations diverses autour d'une action collective dans une configuration locale particulière. Cet aspect nous pousse à s'intéresser à la notion de territoire et à la dynamique sociale qui lui donne sens.

## Chapitre 2 : La dynamique territoriale, point focal du développement local

Au regard de ce qui précède, parler de développement, de projets suppose aussi de parler du lieu où les théories, modèles et programmes sont traduits en actions concrètes. La notion de territoire connaît un réel regain d'intérêt pour les sciences sociales et pour les décideurs politiques en matière de développement. Le territoire sert, à cet effet, d'outil géographique et stratégique pour mieux dessiner les contours des circonscriptions humaines, avoir une meilleure lisibilité des politiques menées à des échelles différentes et surtout impulser une cohérence dans les efforts fournis pour la dynamique des communautés. Mais avant de s'étaler sur ce qui se passe à l'intérieur des territoires, nous allons d'abord éplichter le concept de territoire et y porter un regard critique compte tenu des contributions de certains auteurs, et des expériences de terrains. En effet, « territoire » provient du latin « territorium » et apparaît dans la langue française qu'au XIII<sup>ème</sup> siècle, mais c'est surtout au XVII<sup>ème</sup> siècle que son sens politico-administratif va être dominant et permettre une utilisation beaucoup plus systématique. Il va être associé à *l'idée d'une domination et d'une gestion d'une portion du substrat terrestre par une puissance qui, elle-même assoit son autorité et sa légitimité sur ce contrôle, qu'il s'agisse d'une collectivité territoriale ou d'un Etat. Le substantif territoire et le qualificatif territorial dans ce champ sémantique, sont censés évoquer l'idée d'une intervention de la puissance publique sur une portion de la surface terrestre au nom d'intérêts supérieurs comme dans le cas de l'« Etat-nation ».* A contrario, toute réduction de cette soumission a pu faire émerger l'idée d'une « fin des territoires »<sup>183</sup> selon l'idée de Badie<sup>184</sup>.

L'interventionnisme de l'appareil public en France se manifeste en grande partie dans les opérations et le fonctionnement de l'aménagement du territoire. Les créations en 1950 d'un « Comité de l'aménagement du territoire » et plus tard en 1963 de la DATAR témoignent de la volonté des gouvernants de remodeler, de rééquilibrer, ou de moderniser sans cesse l'espace public, en associant l'action publique et l'initiative privée. Les contours des régions, des villes vont souvent être redessinés au gré des exigences politiques, administratives et économiques. Jusqu'à ce stade, le territoire est une notion clé-en-main pour justifier de telles actions politiques. La notion de territoire ne deviendra un objet d'étude pour les sciences sociales et surtout et avant tout, pour la géographie que très récemment. Avec quelques réclamations de

<sup>183</sup> Historique du territoire, sur <http://hypergeo.eu> [archive], Hypergé, 2004 (consulté le 17 juillet 2014).

<sup>184</sup> Badie B., 1995, *La fin des territoires*, éd. Fayard



paternité çà et là, nous retiendrons ici que la première utilisation importante du terme en géographie humaine est l'œuvre de Claude Raffestin en 1980<sup>185</sup>. La signification accordée à ce terme a vite évolué passant de l'image de la circonscription géographique réceptacle des politiques publiques à celle d'un lieu de vie où des initiatives individuelles et collectives se créent et émergent. C'est dans cette dernière évocation couvrant des projets et pratiques individuelles et collectives que ce concept trouve bien des connexions avec celui de développement ; d'où l'émergence d'un courant appelé « développement territorial ». Très vite, il renferme des définitions diverses selon les postures théoriques, une sorte de mot-valise, qu'il est utile de requalifier pour en préciser un sens en fonction d'une prise de position épistémologique claire<sup>186</sup>.

Dans ce présent travail, nous n'allons pas faire étalage de toutes les acceptions possibles du territoire, mais nous reprenons quelques grandes lignes évoquées pour faire la genèse de cette notion. Sa polysémie fait, par exemple, qu'en biologie le territoire peut désigner une zone d'habitat occupée par un individu ou une population d'une espèce végétale ou plus généralement animale. En éthologie, il peut renvoyer également à un milieu de vie et de reproduction d'une espèce animale déterminée. L'étude du comportement chez les animaux comme les grands singes, les félins, par exemple, fait état de certaines caractéristiques comportementales propres qui traduisent une importance accordée au territoire notamment par des rituels de marquage des frontières et par l'usage de la force et de l'agressivité pour sa défense. Ceci fait ressortir une première dimension du concept de territoire à travers l'idée d'appropriation d'un lieu. Aussi, à côté de cette utilisation, le concept est aussi mobilisé en marketing pour désigner un espace regroupant un ensemble de valeurs et d'attentes permettant à une gamme de produits de se légitimer vis-à-vis d'une clientèle ciblée. Appelé territoire de marque, il détermine alors le champ d'extension de la marque, l'histoire et les actions de cette dernière. Aujourd'hui, par une évolution de cette vision, on parle d'attractivité des territoires par le prisme du marketing territorial et la marque territoire. Le territoire devient une marque de compétition avec d'autres territoires à travers la dynamique économique, sociale et culturelle<sup>187</sup>.

---

<sup>185</sup> Raffestin C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, éd. LITEC, 250p.

<sup>186</sup> Giraut F., 2008, Conceptualiser le territoire, in dossier Construire les territoires, *Historiens et géographes*, n° 403, p. 57.

<sup>187</sup> Alaux, C., Serval S., Zeller C., 2015, Le marketing territorial des Petits et Moyens Territoires : identité, image et relations, *Gestion et management public*, volume 4, n° 2, pp. 61-78.

## 1. Le territoire, plus qu'un espace, une construction sociale

Il d'abord admis qu'il y a de l'espace dans le territoire, et de l'espace selon la conception des géographes. Seulement l'espace qui est loin d'être considéré comme un support neutre et isotrope, ne saurait à lui seul réduire toute la complexité du territoire. Il est notable de voir que le concept a beaucoup évolué et en géographie humaine, la notion est directement mise en relation avec des groupes humains qui l'occupent et l'aménagent en vue d'assurer la satisfaction de leurs besoins. Ce qui est important à relever et qui apparaît en filigrane dans le concept de territoire, c'est la revalorisation des acteurs locaux dans le processus de construction et d'aménagement de l'espace physique. C'est, en effet, par la nature et la teneur de leurs relations sociales que les territoires se différencient et souvent se concurrencent. Leur empreinte est d'autant plus forte dans la dynamique du territoire que certains n'hésitent pas à s'alarmer en parlant des *acteurs oubliés des territoires*<sup>188</sup>. Dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*<sup>189</sup>, Jean-Paul Ferrier<sup>190</sup> nous propose trois définitions générales certes, mais résumant les grandes tendances dans la conception du territoire que nous allons succinctement présenter pour donner un aperçu global de l'utilisation du concept et le confronter à la réalité sénégalaise.

### 1.1. Le territoire comme « espace à métrique topographique »<sup>191</sup>

En décortiquant cette définition, on note l'utilisation d'espace, de métrique et de topographie. L'espace est défini comme l'une des dimensions de la société, correspondant à l'ensemble des relations sociales, politiques et économiques que la distance établit entre différentes réalités. A ce titre « *aussi, il est appréhendé comme objet social défini par sa dimension spatiale. Un espace se caractérise ainsi au minimum par trois attributs : la métrique, l'échelle, la substance ; une réalité spatiale étant hybride car, à la fois matérielle, immatérielle et idéale* »<sup>192</sup>.

La métrique désigne la manière de mesurer et de traiter la distance. La topographie est une métrique caractérisée par la continuité et la contiguïté. A la lumière de cet éclairage

<sup>188</sup> Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica.

<sup>189</sup> Lévy J. et Lussault M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033p.

<sup>190</sup> Ferrier J.-P., Territoire, in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, op. cit. p. 912-917.

<sup>191</sup> Ibidem

<sup>192</sup> Conférence de Beaude M., 2006/2007, Enjeux politiques de la géographie. Une approche géographique de l'espace des sociétés, Institut d'Etudes Politiques. Des définitions tirées du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, op.cit.

conceptuel, le territoire est plus ou moins synonyme d'espace, réduit à ses aspects physiques et naturels. En raison de l'effet toujours grandissant de phénomènes géomorphologiques comme les tremblements de terre, les tsunamis entre autres, le territoire physique est en perpétuel mouvement et changement. Cette notion de dynamique va vite être prise en compte du fait de l'évolution rapide du contenu du concept de territoire ; ce qui va permettre de dissocier les deux ordres d'idées. En effet, le territoire va renvoyer au réel, à l'espace approprié par un groupe social alors que la notion d'espace géographique sera davantage mobilisée pour n'évoquer que des aspects purement physiques. Cette première définition de Ferrier est reprise par Alexandre Moine pour qui le territoire renvoie à l'espace en considérant la dimension spatiale comme centrale dans le concept de territoire.

## 1.2. Le territoire comme espace approprié

Pour Ferrier, le territoire est un « *agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu ou ce collectif sur sa propre identité* »<sup>193</sup>.

Cette définition, presque en rupture avec la première, y ajoute une dimension symbolique à travers l'idée d'appropriation et présente le territoire comme une réalité « *bifaciale* » avec une dimension physique et symbolique, idéale, en relation cette fois avec les systèmes de représentation qui guident les sociétés dans l'appréhension qu'elles ont de leur « environnement ». Le territoire garde par ce biais une valeur symbolique qui représente les individus ou le groupe d'individus qui l'ont conquis et qui se l'approprient en y projetant leur propre symbolisme construit sur une certaine conception du monde. Il est considéré comme de l'espace informé par la « *sémiosphère* »<sup>194</sup> qui désigne l'ensemble des références d'une culture donnée. Le territoire est marqué par l'empreinte de la société qui l'occupe tant matériellement que culturellement. Ce qui était à la base un simple espace plat, abstraction faite de la dynamique physique, est petit à petit façonné par les modes de vie de ses occupants. Cette idée d'appropriation contenue dans bon nombre de définitions du territoire, renvoie entre autres aux domaines décisionnels et organisationnels ainsi qu'à la force des représentations sociales. A travers cette idée, l'Etat, par le biais des politiques d'aménagement, se livre à structurer ses territoires décentralisés, à les déstructurer et à les restructurer selon les besoins sociaux

---

<sup>193</sup> Ferrier J-P., 2003, *op.cit.*

<sup>194</sup> Raffestin C., 1986, Ecogenèse territoriale et territorialité, in Auriac F., Brunet R., *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, p. 173-183.

exprimés. Ce qui cadre avec la définition même de l'appropriation vue comme la transformation d'un espace naturel afin de servir les besoins et les possibilités d'un groupe<sup>195</sup>.

De cette définition souvent utilisée en anthropologie, une conception du territoire ressort. Elle est assimilable au résultat d'un processus de production, incluant des stratégies d'organisation, mais aussi de domination et d'exclusion. L'appropriation du territoire par des acteurs sociaux permet de rendre compte, de la façon dont sont structurées les relations entre les sociétés, des jeux d'acteurs, des réseaux d'interconnaissance et des stratégies de positionnement politique, économique et social. Cependant, même si cette idée a beaucoup guidé les définitions proposées du concept de territoire, privilégier une entrée par l'appropriation demeure imprécise car les définitions proposées sur ce concept ne nous semblent pas assez pertinentes pour justifier d'une telle utilisation dans ce travail.

### 1.3. Le territoire comme construction sociale

Dans cette troisième définition, Ferrier considère que le territoire est « *toute portion humanisée de la surface terrestre* ». Il fait le lien entre ce qui relève de la nature et ce qui émane de la culture, en ce sens qu'il est le théâtre de l'action humaine en vue de transformer et façonner un milieu. Cette définition, très proche de la précédente, met plus en avant l'idée du territoire perçu comme un construit social. Plus que l'appropriation qui en est faite par les sociétés qui l'occupent, il y émerge l'idée de l'action du groupe qui l'humanise. Les différentes définitions semblent toutes partager une idée essentielle : le territoire n'est pas donné naturellement et une fois pour toute, mais il est le fruit d'une construction sociale permanente. Si pour certains, le territoire résulte exclusivement de l'expérience des acteurs, d'autres pensent que des structures sociales et spatiales pèsent sur sa structuration. Cependant, beaucoup d'auteurs vont proposer une vision plus intégrative des diverses dimensions de ce concept à commencer par Guy Di Méo pour qui le territoire « *témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité* »<sup>196</sup>. Aussi, pour Bernard Debarbieux<sup>197</sup>, le territoire peut être assimilé à un ensemble de ressources matérielles et immatérielles dont la mobilisation

<sup>195</sup> Lefebvre H., 1974, *La production de l'espace*, éd. Anthropos, 253p.

<sup>196</sup> Di Méo G., 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 207p.

<sup>197</sup> Debarbieux B., Territoire, in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, op. cit. p. 910-912.

permet d'organiser de manière pragmatique l'histoire du vécu des groupes sociaux et d'influer sur le renforcement de leur cadre symbolique.

Loin de se borner à une vision simpliste du territoire comme construit social, produit soit par l'action humaine, soit par le poids des structures sociales et spatiales, nous mettrons plutôt en exergue l'approche d'Alexandre Moine<sup>198</sup> qui présente le territoire comme un système intégrant différentes composantes, environnementale, sociale, économique, institutionnelle, culturelle, etc. L'articulation interactive de ces différentes dimensions doit être analysée en tant que totalité structurante et structurée et ne doit pas faire l'objet d'une conception parcellaire et séparatrice qui en isolerait certaines pour en négliger d'autres. C'est par la mise en exergue de l'importance des relations et interactions dynamiques entre ces différentes composantes qui s'imbriquent, qu'il est possible de proposer une compréhension des enjeux du territoire et de ses rapports avec l'environnement. C'est cette complexité qui caractérise actuellement les territoires et les approches qui s'y rattachent. Pour Moine, les territoires se construisent et se déconstruisent sans cesse. Les relations sont nombreuses, elles se créent, elles évoluent et elles disparaissent sans cesse selon ce que les auteurs Jean-Philippe Leresche et Guy Saez appellent les principes de *ductilité*<sup>199</sup> et de *labilité*<sup>200</sup>.

Bernard Debarbieux et Martin Vanier font état de cette complexité du territoire. Pour eux, « *la complexité territoriale désigne l'ensemble des processus qui, dans les domaines politique, économique et social, conduisent d'une part, à une démultiplication et une imbrication des espaces de référence, d'autre part, à une différenciation des temporalités et des territorialités en fonction desquelles les pratiques sociales et spatiales sont vécues et structurées* »<sup>201</sup>.

En effet, cette différenciation et cette diversification des pratiques et des identités territoriales se structurent autour de référents multiples comme le quartier, le lieu de vie, le lieu de travail, le lieu d'origine, constituant autant de réseaux d'interconnaissance en interrelation presque permanente. Alexandre Moine propose alors de considérer les trois définitions ou

---

<sup>198</sup> Moine A., Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie, *L'Espace géographique*, 2006/2 Tome 35, p. 115-132.

<sup>199</sup> Un système fonctionne malgré la disparition de certaines relations

<sup>200</sup> Des relations apparaissent et disparaissent sans cesse. Voir Leresche J.-P., Saez G., 1997, Identités territoriales et régimes politiques de la frontière. *Pôle Sud*, n° 7, p. 27-47

Voir Moine, *op.cit.*

<sup>201</sup> Debarbieux B., Vanier M (dir.), 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, Editions de l'aube, Datar, 272p

entrées du territoire ci-après comme trois sous-systèmes afin de rendre compte de cette complexité :

- D'abord, « *l'espace géographique, approprié par l'homme, aménagé et au sein duquel apparaissent des organisations spatiales et de multiples interactions fondées sur les interrelations entre les sous-systèmes qui le composent (naturel, anthropisé (modifié par la présence humaine), social et institutionnalisés)* »,
- Ensuite, « *le système des représentations de l'espace géographique : ensemble de filtres (individuel, idéologique, sociétal) qui influence les acteurs dans leurs prises de décisions et les individus dans l'ensemble de leurs choix, selon deux temps : lors de l'observation de ce qu'est l'espace géographique ; lors de la projection de ce que sera l'espace géographique après le choix d'une action* »;
- Enfin, « *le système des acteurs qui agissent consciemment ou inconsciemment sur l'espace géographique, influencés par les filtres, et suivant leur position au sein de ce système* »<sup>202</sup>.

En résumé, l'auteur tente à travers cette grille de lecture de montrer que, dans un territoire, il y a de l'espace qui accueille des acteurs qui finissent par se l'approprier et le modeler en fonction de leurs besoins. Cependant, avant de discuter ces différentes conceptions sur la notion de territoire, un bref détour sur le concept de territorialité cher à Claude Raffestin semble utile. Même s'il n'en est pas l'énonciateur premier, Raffestin l'a introduit en géographie pour le définir comme « *l'ensemble des relations qu'une société entretient non seulement avec elle-même, mais encore avec l'extériorité et l'altérité, à l'aide de médiateurs, pour satisfaire ses besoins dans la perspective d'acquiescer la plus grande autonomie possible, compte tenu des ressources du système* »<sup>203</sup>.

Autonomie relative qui ouvre le territoire à son environnement pour assurer sa survie et sa pérennité. La territorialité est donc pensée comme un système interrelationnel dont les racines sont à chercher dans la société, l'espace et le temps, l'environnement immédiat et lointain. Pour ce faire, elle utilise des médiateurs ou médias, comme le langage, les moyens de transports, les outils techniques etc. pour commercer avec l'extériorité. La dynamique de la territorialité naît de ces échanges inter et extra territoriaux qui évoluent au fil du temps et des

---

<sup>202</sup> Moine A., 2006, op.cit., p.121

<sup>203</sup> Raffestin C., 1997, Réinventer l'hospitalité, *Communications*, n° 65, p.165.

relations. Selon ce principe d'instabilité et de complexité, Raffestin identifie un processus de Territorialisation, Déterritorialisation et Reterritorialisation qui rend compte de différentes phases de territorialité.

La conception du territoire passant de simple espace à un espace approprié et construit témoigne de l'évolution des savoirs humains sur un concept aussi difficile à saisir que polysémique. Longtemps l'apanage de la biologie et de la géographie, le territoire semble aujourd'hui ouvert à d'autres disciplines comme l'économie, la sociologie, l'anthropologie. Ce regain d'intérêt de ces disciplines sur cette notion rend compte de son caractère multidimensionnel et du besoin de l'appréhender de façon pluridisciplinaire tant elle regorge de dimensions souvent en dehors de ses champs disciplinaires traditionnels. Au-delà de telles ou telles autres approches, il s'agit de mettre en avant cet enchevêtrement des relations dans le territoire à l'heure de la mondialisation où cette notion reprend toute son importance dans les politiques publiques notamment à travers la décentralisation. Cette complexité rend compte de l'impossibilité de réduire le territoire et les actions des acteurs à de systèmes simples d'interprétation ou de les enfermer dans des explications opposées caduques de type binaire fortement cloisonnées. Elle en appelle à une vision constructiviste, intégrant plusieurs approches disciplinaires pour comprendre et expliquer la dynamique des territoires.

#### **1.4. Le territoire au Sénégal, une autre histoire**

Le territoire, tel que défini par ces auteurs avec ses dimensions et ses spécificités variables ne connaît pas la même résonance dans le discours politique et institutionnel sénégalais. Si la dimension spatiale et le sentiment d'appropriation de l'espace figurent bien dans la conception du territoire, on note une absence ou une faible exploitation du territoire comme construit social. Trois grandes situations historiques héritées peuvent témoigner de ce retard ou manque de considération des processus de construction sociale du territoire :

- Le contexte d'après indépendances inaugurerait le monopole de l'Etat comme acteur principal de l'aménagement du territoire avec un contrôle total de l'espace national comme mode de gouvernance territoriale,
- La crise de la dette et les impératifs de la mondialisation ont conduit à des réformes d'ajustement structurel avec l'implication des acteurs privés dans la gestion du territoire. L'Etat gardant encore le primat de la gestion politique et administrative du pays,

- La crise de l'Etat va encourager une décentralisation encore plus proche des populations et la responsabilisation des collectivités locales comme de véritables leviers de développement des territoires.

En effet, dès l'accession à l'indépendance, le Sénégal a choisi de mener une politique de décentralisation progressive marquée par plusieurs étapes témoignant de la lente autonomisation des territoires locaux. Cette orientation stratégique a été confirmée à travers les différentes phases qui ont marqué cette politique de territorialisation et sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement. Ce processus résume le problème fondamental de la gouvernance des territoires locaux au Sénégal avec des collectivités locales pas assez autonomes vis-à-vis de l'Etat central qui continue de dicter la politique locale. Puisque instaurée dans une dynamique de développement local, la décentralisation est une politique de construction de territoire. Seulement ces territoires sont déjà construits par l'Etat sans réelle participation des acteurs locaux véritables moteurs de leur développement. Ils sont produits du haut et non induits du bas, et c'est là peut-être l'un des problèmes identifiés du changement au Sénégal. Il se passe une contradiction réelle entre la volonté de s'approprier un espace dont les règles du jeu sont dictées de l'extérieur et les injonctions poussant à la participation des populations à construire le développement de leur localité. C'est pourquoi la faiblesse des politiques et stratégies de changement appliquées jusque-là, nécessite d'explorer des alternatives susceptibles de corriger les déficiences de cette territorialisation et de produire simultanément des progrès significatifs à l'échelle nationale et locale.

Dans cette perspective, avec un ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités Locales, le gouvernement a procédé à une refondation majeure de l'action territoriale publique, à travers le projet de réforme de la décentralisation. Cette réforme, baptisée « Acte III de la décentralisation », a pour objectif selon les textes officiels<sup>204</sup> « *d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable, de bâtir un projet de territoire* ». Elle offre à cet effet un espace administratif que les acteurs doivent s'approprier, pour construire les bases d'une territorialisation des politiques publiques (et privées a-t-on envie de souligner aussi car le projet de territoire doit intégrer tous les acteurs présents sur le territoire en question et sur ce plan, beaucoup d'acteurs privés agissent quelque fois là où l'Etat est absent). Compte tenu de sa complexité, cette nouvelle réforme dans le processus de la décentralisation sénégalaise est aussi déployée progressivement. Sa mise œuvre

---

<sup>204</sup> Voir République du Sénégal, Acte III de la décentralisation, Site du Ministère.



a justifié l'adoption d'un nouveau *Code général des Collectivités locales* « qui abroge et remplace les lois n° 96-06 portant Code des Collectivités locales, n° 96-07 portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales et n° 96-09 du 22 mars 1996 fixant l'organisation administrative et financière de la commune d'arrondissement et ses rapports avec la ville »<sup>205</sup>.

En effet, dans un contexte de mondialisation croissante et des multiples relations entre le Sénégal et les pays de l'UE (APE), d'Asie et d'Amérique, les enjeux de la gouvernance mondiale se croisent avec la nécessité d'une gouvernance locale. La construction de territoires forts est un gage de bon partenariat et de développement national. Cette problématique de l'articulation complexe du local et du global pousse le Pr. Amadou Diop à s'interroger sur la manière de, « développer une relation de causalité positive entre une mondialisation qui suppose une gouvernance globale et un développement local qui appelle une gouvernance territoriale »<sup>206</sup>.

Cette question soulevée est au cœur des préoccupations de notre recherche. Car, à notre avis, s'il est facile de dessiner les contours des territoires depuis les sommets de l'Etat à travers des textes de loi, la réalité de leur gestion et de leur développement reste souvent une équation à plusieurs inconnus laissée entre les mains des collectivités locales non préparées à assumer l'intégralité de leur rôle. Les collectivités locales dépendent encore de l'Etat dans la réalisation de certaines infrastructures et de certains projets de développement. Souvent limité à son acception politique et institutionnelle, le territoire au Sénégal n'est pas encore porteur de dynamiques locales propres pour assurer le développement local. Quels que soient les réformes engagées, les projets de loi votés pour changer la structure des territoires, les vrais changements qui s'imposent sont d'ordre fondamental. C'est à l'intérieur des territoires mêmes que les changements futurs sur leurs structures interviennent par l'action des acteurs en rapport avec d'autres acteurs extérieurs du territoire, des projets et des externalités. L'intelligence territoriale reste encore une réalité à construire au Sénégal d'où notre contribution à travers cette thèse à faire comprendre et à expliquer les enjeux d'une construction territoriale efficiente à l'heure où les territoires locaux constituent de véritables bassins de développement.

---

<sup>205</sup> Ibidem

<sup>206</sup> DIOP A. (dir), 2008, *Développement local, gouvernance territoriale, enjeux et perspectives*, Khartala, 230 p.

## 2. Le développement local par l'approche territoriale

*« Les territoires ne sont plus les cadres où des choses se passent, mais où les choses s'inventent »<sup>207</sup>.*

Cette formule de Jean-Louis Guigou montre à tel point la perception du caractère des territoires a évolué au fil des décennies, passant de simples lieux où les politiques centrales et descendantes de l'Etat s'exécutaient, à de vastes laboratoires de production, de création et de construction des politiques de développement dont les impacts sont nationaux. Dans ce travail, s'intéressant à une socioanthropologie des pratiques et représentations entre acteurs en situation de face à face dans le champ du développement, nous allons nous focaliser sur les modes de coordination horizontale présidant à la gouvernance locale et à la nécessité d'une autre manière de construire l'espace local. Le territoire, un construit social et historique, est une notion pertinente pour le développement local dans la mesure où il permet de délimiter un espace d'action et de projet : c'est l'espace de mobilisation des acteurs et de valorisation des ressources locales, c'est le lieu d'articulation entre ressources matérielles et immatérielles où le capital humain reste une valeur fondamentale.

Dans le contexte de la mondialisation, l'émergence des territoires locaux porteurs d'une dynamique de transformation sociale propre, devient une dimension importante des politiques de développement local. La notion de territoire n'est pas universelle ni figée, elle est incarnée par représentation collective avec un fort sentiment de cohésion et d'appartenance, structurée autour de l'articulation des diverses dimensions qui le caractérisent. Le territoire se révèle comme la résultante, le produit d'une histoire collective humaine, la réalisation dynamique d'un présent construit et porte en lui les germes de l'avenir des groupes sociaux qui le façonnent. Son identité<sup>208</sup> est vécue par ses habitants à travers le sentiment d'appartenance à l'espace social déterminé et médiatisée par les différents temps d'échange avec l'environnement qui, non seulement est un maillon important de son développement socio-économique, mais en reflète l'image et la perception extérieures.

S'inscrivant en faux contre les approches sectorielles du développement qui l'enferment dans des catégories réductrices qui souvent ne proposent pas un contenu alternatif aux pratiques

---

<sup>207</sup> Guigou J-L, 1995, *Une Ambition pour le territoire, aménager le temps et l'espace*, éditions de l'Aube.

<sup>208</sup> Favreau L., 2003, Développement des territoires: Nouvelle approche du développement régional ? Série *Développement régional* n°1, Chaire de recherche en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais, 38 p.

anciennes, qui ne cadrent pas aussi avec une aire géographique déterminée, l'entrée par une approche territoriale se veut être une rupture théorique et méthodologique dans la construction du bien-vivre des populations. L'une des limites de ces formes sectorielles, c'est d'être non seulement plus théorique que pratique, car guère ancrées sur un territoire explicite, mais aussi est de prendre un aspect du développement en voulant le généraliser et en faire un modèle de développement universel ; même si, à bien des égards, leurs apports sont louables dans le processus de transformation des peuples.

Pour nous, dans le contexte sénégalais, la division sectorielle des acteurs et des pratiques de développement procède de deux principes essentiels :

- une volonté politique de gestion parcellaire des ressources du territoire, et
- une mauvaise application et lecture des principes de la décentralisation par un rôle non complet de l'ARD.

Ainsi, l'approche territoriale que nous mettons en avant apporte un éclairage « global » et dynamique sur la zone d'action permettant de poser les bases d'un plan d'action locale adapté à la situation du territoire. Ceci rompt avec le modèle du développement-package et fait émerger le processus de changement des réalités du territoire. D'où notre penchant pour le concept de développement local, car il s'agit de faire du développement au Sénégal une question territoriale locale avant d'être nationale<sup>209</sup>. Articuler le processus de développement local avec une démarche par territoire est rendu nécessaire par les politiques de décentralisation au Sénégal. Ces dernières créent des « territoires » hétérogènes, de différents niveaux avec des trajectoires de développement très différents. Certaines collectivités locales ont un niveau d'avancée supérieur à celui d'autres et avec un traitement institutionnel relativement différent en fonction de l'importance de la circonscription. Construire la dynamique des territoires en système d'action, constitue la première action vers le développement local.

A cet effet, l'approche territoriale se décline comme une méthodologie qui permet aux acteurs locaux de définir une politique de développement à partir des ressources du territoire analysées en termes d'opportunités, de contraintes et de stratégies. Elle s'appuie essentiellement sur une démarche globale et concertée des acteurs du territoire, et sur une meilleure mobilisation quantitative et qualitative des ressources endogènes. Parler d'approche globale implique de

---

<sup>209</sup> Diagne M., 2011, *La relance du développement local au Sénégal*, L'Harmattan - Sénégal, 467p.

prendre en compte de manière structurée et combinée les diverses composantes du territoire : environnementale, économique, sociale, culturelle, politique, etc. Cette approche tire ainsi sa force de la transversalité des dimensions du développement local et de l'exploitation de ces dimensions du territoire pour diagnostiquer, analyser et élaborer des politiques adéquates au territoire afin de construire des territoires de projets, et plus tard des territoires de développement. Nous considérons un territoire de projets comme un territoire dont le mode d'intervention est basé sur des projets tirés de ses propres caractéristiques, et un territoire de développement comme un territoire dont le mode d'intervention par projet a atteint un niveau de maturité et de complexité bien suffisant et dont le fonctionnement est basé sur les principes de l'intelligence territoriale. La mise en œuvre d'une telle approche qui a pour but de favoriser le développement local, nécessite deux outils qui nous paraissent pertinents à instaurer au sein du territoire : la concertation et la valorisation des ressources locales. Ces deux outils sont partagés par des auteurs du développement local<sup>210</sup> comme faisant partie de sa méthodologie de mise en œuvre et un des principes qui le régissent.

### **2.1. La concertation**

L'un des points forts de l'approche territoriale est l'instauration à l'échelle du territoire d'un partenariat local. Ce dernier organise la concertation et la mise en commun d'expérience entre acteurs publics et privés dans la conception de projets de développement pour leur territoire. La rupture consiste à associer pleinement les populations dans toutes les phases du projet dans le processus de concertation pour que l'initiative de développement local prenne en sens territorial réel.

Le partenariat entre acteurs apporte une vision globale du territoire, partagée par les différents acteurs locaux, et construite progressivement. On notera au passage que ce partenariat doit être représentatif de toutes les forces vives du territoire, qu'il faut identifier, sensibiliser, associer pour leur participation optimale. De même, par le biais de la concertation, l'approche territoriale propose une nouvelle conception du rapport des populations au projet de développement en favorisant leur mobilisation et leur consultation en relation avec les acteurs économiques. Pour favoriser cette dynamique d'inclusion, la concertation ou le partenariat, qui sont par ailleurs des méthodes relevant de la démocratie participative et de l'approche ascendante du développement, sont mises en œuvre au niveau du territoire local. Ce principe a

---

<sup>210</sup> Voir Lazarev G., Arab M., *op.cit.* Pecqueur B., *op.cit.*

vu à Fandène la création des Comités Villageois de Développement (CVD) qui réunissaient l'ensemble des représentants du village. Ce comité présidait à la coordination des rapports avec les ONG pour le développement du village. Une concertation efficace et dynamique se base sur un partage de l'information entre tous les acteurs, la poursuite d'un but commun visant le bien-vivre primordial de la collectivité. Elle ne doit pas être instrumentalisée, comme c'est souvent le cas<sup>211</sup>, par tel ou tel groupe d'acteurs à des fins de pouvoir ou d'idéologie. Ce n'est pas une aspiration idéal-typique, mais une réalité qui peut être construite au sein des territoires de projets et de développement, car c'est un ensemble de logiques organisationnelles qui président à l'intelligence territoriale dont l'appropriation est plus que vitale.

## 2.2. La valorisation des ressources locales endogènes

Le deuxième point fort de l'approche territoriale est la valorisation des ressources endogènes dans le processus de développement local. Ces ressources sont multiformes et concernent les domaines physique, environnemental, culturel, humain, économique et financier, mais aussi institutionnel et administratif. Par ressources endogènes, nous mettrons plus en avant les compétences des acteurs dans tous domaines que ce soit. Un tri s'impose quant aux ressources à valoriser selon le type de projet mis en œuvre et selon l'orientation globale du projet social. Mais cela n'empêche pas une considération de toutes les formes de ressources pour toujours faire émerger des idées de projets de situations a priori anodines.

Le territoire est composé de plusieurs groupes sociaux avec des traditions et des savoir-faire différents les uns des autres mais souvent très complémentaires. Les techniques les plus rudimentaires, professionnalisées peuvent être des sources immenses d'inspiration à des innovations sociales à forte valeur ajoutée. C'est pourquoi le développement local rompt avec une idée ancienne du développement des populations qui veut que ces territoires pauvres soient des tables rases où tout est à faire, à construire. Pour notre part, c'est plus l'idée de co-construction qui constitue l'élément essentiel de nos observations. Cette co-construction ne peut se faire sans une prise en compte des valeurs du territoire pour ancrer véritablement l'effort de changement des réalités socioculturelles des populations locales.

Plus facile à énoncer qu'à construire empiriquement, nous notons que l'approche territoriale permet à l'acteur de trouver sa place centrale dans le processus de développement.

---

<sup>211</sup> Voir Olivier de Sardan J-P., *op.cit.*

C'est en fonction de ses multiples relations, à des strates et échelles différentes au sein du même territoire, qu'il façonne ce dernier et donne un sens intrinsèque à son bien-vivre. Cependant, les contraintes structurelles constituent de véritables défis pour les territoires. D'où le fameux adage : « *Penser global, agir local* ». La base du développement reste le territoire qui souhaite assurer son bien-vivre, qui le construit, le façonne et le protège. Il ne peut être plus recherché par des acteurs extérieurs au territoire sous prétexte qu'ils maîtrisent mieux les enjeux et défis du territoire, que par ceux qui l'ont bâti. C'est dans ce sillage que Enda Graf Sahel nous proposait ce qu'il a appelé les cinq axes du développement local.

### 2.3. Les maîtrises du développement local

Philippe De Leener propose d'exposer cinq maîtrises indispensables pour aborder la réalité du développement dans un territoire donné et sur lesquelles nous reviendrons dans les pages à venir. Pour lui, le concept « Maîtrise » traduit deux conceptions complémentaires : une maîtrise politique car celui qui maîtrise reste maître de sa connaissance et de ses orientations ; une maîtrise technique c'est-à-dire les savoir-faire qui concrétisent la maîtrise politique. Cette conception promeut une dimension politique du développement en dotant les acteurs locaux de pouvoirs et capacités d'action sur leur propre vécu<sup>212</sup>. A ce titre, il décline sa pensée en cinq maîtrises qu'il considère comme incontournables. Il s'agit de :

- **la maîtrise de la réflexion.** Maîtriser la réflexion revient à maîtriser au moins deux aspects cruciaux de la pensée. Cela suppose qu'on est capable d'analyser "son" contexte et de se questionner en permanence sur les conditions de la vie sociale.
- **la maîtrise des initiatives et des ressources.** Ceci suppose être capable d'avoir une bonne connaissance de son territoire afin de pouvoir repérer les ressources endogènes importantes à partir desquelles les bonnes initiatives en faveur du développement pourront découler.
- **la maîtrise de la régulation.** Il s'agit de contrôler la production des règles et des normes qui régissent la vie en communauté. Il faut à ce titre avoir la capacité de concevoir, formuler, appliquer, contrôler mais aussi faire évoluer les règles tout en se gardant de protéger l'identité collective.

---

<sup>212</sup> Leener P. de, et Nanema J., Février 2007, *Piloter sa recherche dans une logique de partenariat et d'appui aux dynamiques locales de changement*, Ouagadougou, p.12.

- **la maîtrise de la décision.** *Maîtriser la décision signifie avoir la compétence mais également le pouvoir de concevoir, de formuler, d'appliquer, de contrôler mais aussi – insistons une fois encore – de faire évoluer les décisions qui concernent le "vivre ensemble" et le "progresser ensemble". Maîtriser les décisions avec tous ceux et toutes celles qui sont concernées signifie partager le processus qui construit la société où chacun mène ses activités*<sup>213</sup>.
- **la maîtrise de la négociation.** Pour l'auteur, tout part de la maîtrise de la différence que nous pouvons constituer en rapport avec l'altérité. C'est une quête de connaissance pour savoir ce qui unit et ce qui sépare afin de construire un partenariat axé sur un objectif commun<sup>214</sup>.

Ce que l'auteur appelle « Maîtrise » est pour nous un ensemble de mécanismes qui favorisent et construisent le développement d'un territoire. Il s'agit d'aptitudes et d'attitudes, d'acquis que les populations locales doivent chercher à détenir. C'est pourquoi une appropriation de ces leviers par les populations locales du territoire en question s'avère être un outil pour asseoir les bases propices d'un développement soutenu. Mais nous allons plus loin que l'auteur, car nous pensons qu'au-delà des populations locales, c'est plus au niveau des autorités institutionnelles qui déterminent les politiques sociales et les cadres de l'action de les cultiver. Ainsi, toutes les actions des intervenants sociaux publics comme privés tournées vers la formation des populations locales, le renforcement des capacités, l'alphabétisation, etc. favorisent l'appropriation de ces leviers de développement personnel et collectif.

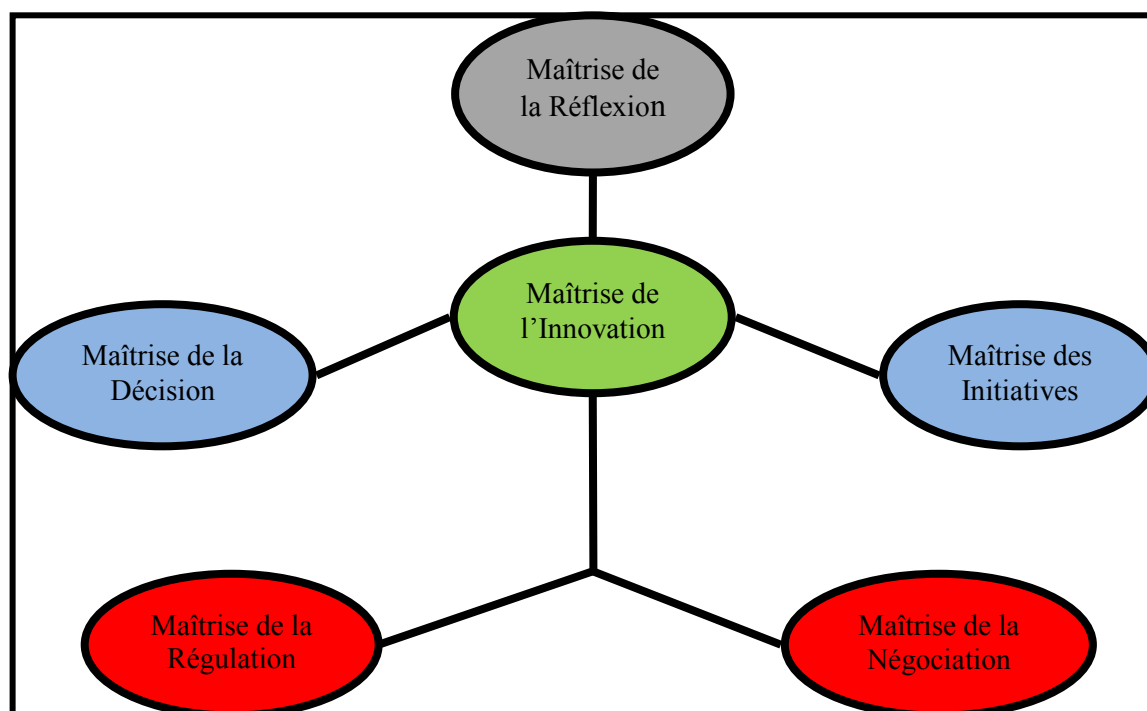
En outre, nous pensons qu'il existe encore une sixième maîtrise indispensable que l'auteur n'a pas mise en exergue. Il s'agit de la **maîtrise de l'innovation** qui nous paraît actuellement au cœur des dispositifs territoriaux de développement. Il s'agit d'être capable de repérer des idées, actions, personnes à fort potentiel innovant pour le changement social du territoire. Il s'agit de revaloriser les ressources locales, de réactualiser des « bonnes pratiques » aux contextes spatio-temporels du territoire en mouvement. Cette aptitude complexe nécessite à ce titre l'ingéniosité des acteurs économiques et sociaux locaux, un effort de veille et d'information ; ce qui est au principe même de l'intelligence territoriale.

---

<sup>213</sup> Ibidem, p.13

<sup>214</sup> Voir Leener P. de, et al. 2005, *Changement politique et social : Eléments pour la pensée et l'action*. ENDA Sahel et Afrique de l'Ouest. ENDA GRAF Sahel, 287 p.

Graphique 1 : Les six maîtrises du développement local



Sources : Leener P. de., adaptée par DIOP Joseph, 2018

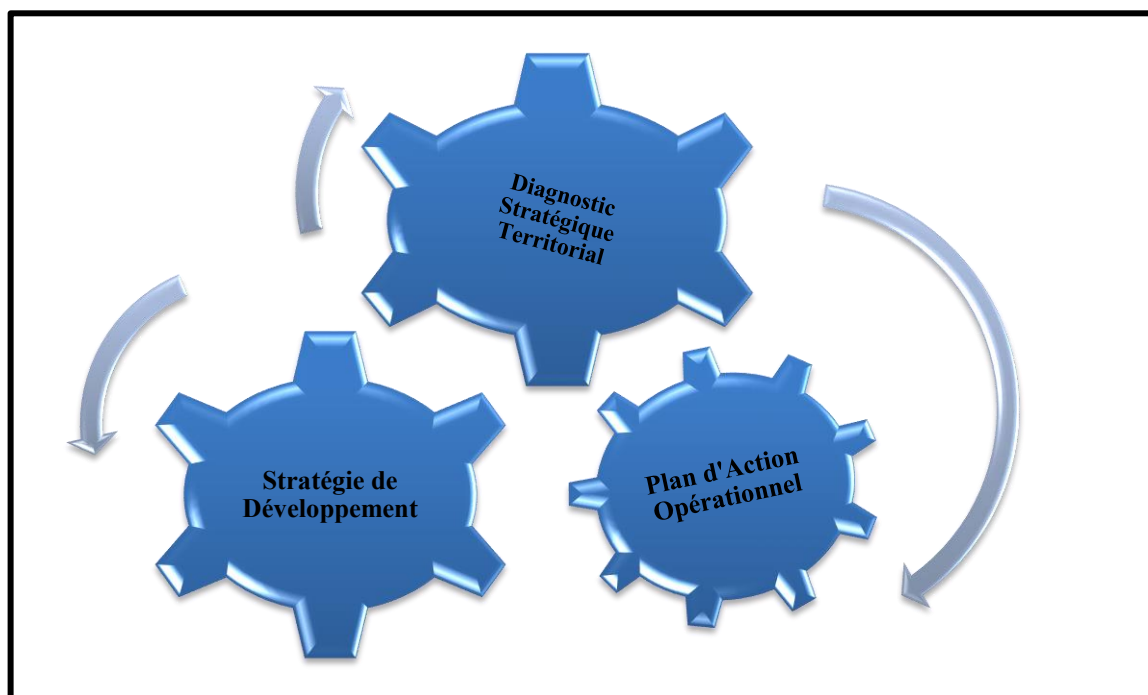
Cependant, la conduite de la démarche territoriale fera appel à ces maîtrises du développement local pour faire ressortir une méthodologie modélisée en principe, mais dont la mise en application et le contenu sont spécifiques aux différentes formes de territoires. Nous retiendrons trois phases essentielles :

- **Le diagnostic territorial stratégique (DTS)** : à ce stade, le but est de recenser les forces et les faiblesses, identifier les opportunités et les menaces en combinant entretiens avec les acteurs majeurs du territoire, enquêtes et compilations de données statistiques, monographies. C'est une photographie objective et globale ainsi qu'une vision prospective réaliste du territoire qui tient compte des évolutions et tendances engagées. Elle s'appuie aussi sur les expériences vécues en termes de développement du territoire. Ce diagnostic se matérialise par la rencontre des acteurs clés pour aboutir à une vision partagée du territoire et de son avenir, l'identification des attentes de la population par le concours de cette dernière, la capitalisation sur des expériences menées par d'autres territoires afin d'en faire ressortir des actions reproductibles sur le territoire. Un bon diagnostic offre la possibilité d'établir la carte d'identité du territoire pour toute intervention de développement et constitue un outil politique et décisionnel stratégique.



- **La Stratégie de développement (SD)** : une fois le diagnostic réalisé, il s'agit ici d'identifier les axes clés sur lesquels reposera la définition de la stratégie de développement. La concertation entre les acteurs permettra de définir les moyens nécessaires pour mettre en œuvre une stratégie territoriale claire et compréhensible pour tous de manière à ce qu'elle trouve un ancrage dans les spécificités locales. A ce niveau, les acteurs peuvent élaborer une stratégie de territoire à court, moyen et long terme, en définissant les grands axes du développement et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. La ligne de conduite globale définie, la mise en œuvre de la vision du futur du territoire peut commencer à se matérialiser à travers les projets.
- **Le Plan d'actions opérationnel (PAO)** : Le diagnostic de territoire et la définition de la stratégie de développement ont permis de faire émerger des projets de territoire qu'il faut désormais savoir traduire en actions concrètes. Il s'agit de matérialiser les projets retenus de façon à pouvoir mener leur mise en œuvre avec les partenariats nécessaires, un phasage des étapes d'exécution et la définition d'indicateurs de suivi et d'évaluation.

Graphique 2 : Conduite de la démarche territoriale



Adaptée par DIOP Joseph, 2018

Ces trois étapes qui nous paraissent incontournables pour la construction territoriale du développement forment ce que l'on appelle le projet de territoire. Ce dernier détermine la nature des dynamiques territoriales et l'élan de gouvernance locale.

### 3. Le développement local sous l'angle des interactions sociales

Rappelons une définition socio-anthropologique du développement que nous avons proposée dans les sections précédentes :

*Le développement est l'articulation d'un ensemble de relations sociales imbriquées les unes les autres, constituées autour de l'action suscitée par les interventions d'acteurs locaux et extérieurs, le tout évoluant comme un système et formant un processus dynamique pour la construction sociale d'un territoire par la mobilisation de ressources.*

Cette définition oriente la recherche vers une approche systémique du développement local. En effet, le développement peut se traduire comme un système d'interactions sociales construites autour du projet par les acteurs et contribuant par sa dynamique à la transformation du territoire.

Nous considérons ainsi le développement local sous l'angle des relations sociales à l'échelle du « territoire » de Fandène. Cette problématique centrale procède de l'observation des multiples retards et freins constatés dans le développement de la communauté rurale, devenue Commune, malgré une présence assez réelle d'organismes privés et publics. Elle découle aussi du constat des limites relatives aux explications de type normatif ou psychologique ; les premières se focalisant sur les aspects structurels des organisations de développement et les secondes portant sur des implications liées à la culture des acteurs ou questionnant leurs aptitudes intrinsèques à participer aux actions de développement. A cet effet, le but de notre recherche est alors de comprendre puis d'expliquer les mécanismes sociaux qui freinent ou retardent la construction du développement local à Fandène, d'une part, et, d'autre part, la compréhension d'une notion qui échappe souvent aux chercheurs de par sa polysémie. En tant que processus de changement social, il renvoie à un faisceau complexe de pratiques, de logiques, de représentations et de dynamiques sociales à l'œuvre dans la construction du territoire, qu'il faut interroger.

Dans ce chapitre, nous allons décliner l'approche théorique que nous comptons utiliser dans cette thèse pour questionner notre problématique de recherche et pour constituer notre modèle d'analyse. A orientation qualitative et s'inscrivant dans une perspective relationnelle et constructiviste, nous appuierons notre analyse de la problématique sur l'approche systémique

avec des références théoriques fondées sur l'interactionnisme et l'analyse stratégique. Cette approche systémique offre la possibilité d'emprunts théoriques et de traiter le sujet suivant une logique pluridisciplinaire. Pour notre part, nous utiliserons notamment les travaux d'Anselm Strauss, de Michel Crozier et de Jean-Pierre Olivier De Sardan, mais aussi nous évoquerons des apports théoriques d'autres auteurs comme Edgard Morin et Alain Touraine entre autres. Mais avant, il nous semble essentiel de présenter l'approche systémique pour ensuite exposer notre modèle d'analyse qui tourne autour du schème actanciel modélisé par Jean-Michel Berthelot.

### 3.1. Approche systémique des relations de développement

Nous posons d'emblée le développement comme une configuration systémique de relations et d'interactions entre acteurs réunis autour d'objectifs pour la construction sociale d'un territoire déterminé. Relations à un objet, un environnement, relations avec des acteurs, interactions dynamiques, autant de situations qui décrivent le processus dans lequel sont inscrits les territoires concernés par la problématique du développement local comme Fandène. Nous abordons ainsi le développement local par le prisme de la construction sociale du territoire, une manière pour nous de placer l'unité d'analyse au niveau des relations, des interactions sociales, des liens tissés entre acteurs pour rendre compte de la dynamique sociale. En effet, une interaction est un échange d'informations, d'émotion ou d'énergie entre plusieurs acteurs au sein d'un système, c'est une action réciproque qui suppose l'entrée en contact de sujets. Pour Edgar Morin, « [...] *les interactions sont des actions réciproques modifiant le comportement ou la nature des éléments, corps, objets, phénomènes en présence ou en influence* »<sup>215</sup>.

Cette définition d'Edgar Morin de l'interaction, penseur de la complexité, introduit notre propos dans l'approche systémique, héritage qu'il a participé à perpétuer. On parlera d'interaction sociale dès lors qu'une relation interhumaine s'établit permettant une intervention verbale, une expression, une attitude ou une action provoquant une réponse, un effet feedback, qui rétroagit sur les acteurs constitutifs de la relation ainsi considérée. Cependant, le processus de l'interaction dépasse largement le cadre d'un stimulus/réponse comme il a longtemps été décliné. Le concept d'interaction sociale a ainsi permis à des chercheurs en sociologie, notamment les interactionnistes, de sortir la discipline des dualismes classiques et binaires de type individu/société, individuel/collectif, etc. qui ont longtemps enfermé la sociologie dans deux grands paradigmes dominants : le holisme et l'individualisme. Si les énoncés des deux

---

<sup>215</sup> Morin E., 1977, *La Nature de la nature* (tome. 1), *La Méthode*, Le Seuil, p. 51

grands paradigmes classiques sont encore présents, il n'en demeure pas moins que les explications qu'ils fournissent restent souvent parcellaires et partiales. Les modèles d'explications classiques ne suffisent plus à offrir une intelligibilité de faits sociaux intégrant davantage de nouvelles dimensions et composantes.

Une approche systémique considère les relations de développement comme étant ancrées dans un système concret : le système territorial. La compréhension des dynamiques territoriales ne peut être proposée ni par une approche normative, ni par une approche psychologique, mais par une approche qui tente de dépasser ce dualisme en considérant le social comme le fruit d'une construction sociale. Le développement local, à travers les différentes actions qui s'en réclament (projets, programmes, humanitaires...), favorise la mise en relation d'acteurs. Plutôt que de cantonner l'analyse sur un pôle déterminé, nous pensons pertinent de considérer l'articulation des pôles dans une analyse plus globale ; c'est en ce sens que la perspective systémique nous paraît adaptée à notre objet.

La pensée systémique émerge à partir de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, après la seconde guerre mondiale aux Etats-Unis, bénéficiant de l'apport considérable de mouvements intellectuels comme le structuralisme dans le domaine des sciences humaines et sociales, de la cybernétique et de la théorie de l'information. La pensée systémique se développe avec l'émergence du concept de système que les auteurs vont définir suivant plusieurs critères que nous relèverons. Ce qu'on peut appeler la première « école » systémique concerne les travaux en cybernétique de Norbert Wiener, de Claude Shannon avec une modélisation mathématique de la communication, de Warren McCulloch sur l'intelligence artificielle donnant naissance à la bionique et de Jay Forester sur la dynamique générale des systèmes dans le domaine de l'électronique, entre autres. L'apport de Ludwig Von Bertalanffy est sans doute l'un des plus remarqué pendant cette période avec son ouvrage consacré à la théorie du système général. Le contexte de naissance de ce mouvement allie recherche de pragmatisme et opérationnalité aux Etats-Unis pour trouver un outil conceptuel capable d'aider à résoudre des problèmes de plus en plus complexes dans le domaine des technologies de pointe<sup>216</sup>.

C'est aussi l'ambition d'un Talcott Parsons<sup>217</sup> qui voulait proposer une théorie générale de l'action en montrant comment cette dernière est régulée et structurée par le système, d'une part, et, d'autre part, comment l'action participe à organiser le système. Le fonctionnalisme

---

<sup>216</sup> Durand D., 2013 (1979), *La systémique*, Paris, PUF, 126 p

<sup>217</sup> Parsons T., 1951, *The social system*, Glencoe, Free Press

systemique, terme qu'il préfère à celui de structuro-fonctionnalisme, a pour but de rendre compte des relations existant entre composantes (sous-systèmes) d'un système et comment ce dernier fonctionne grâce à ces interrelations. Il veut aussi expliquer comment dans une société, les échanges entre différents éléments comme les structures sociales, la culture, les organismes biologiques, permet le fonctionnement de la société elle-même. Il définit l'action sociale comme un système avec plusieurs composantes comme l'acteur, la finalité ou le but visé, un environnement et un ensemble de règles. Loin de vouloir rentrer dans les détails de la théorie parsonienne, il nous a semblé utile de rappeler sa proximité analytique avec l'approche systémique. Le système dont nous voulons parler ici n'est pas celui des fonctionnalistes, il est concret, construit, et peut être saisi empiriquement.

Par ailleurs, la deuxième « école » apparaît à partir des années 70 et coïncide avec l'extension du mouvement hors des Etats-Unis. Il atterrit en France avec les travaux de Joël Rosnay en 1975 avec son ouvrage *Macrocosme* mais aussi de Jean-Louis Le Moigne avec l'ouvrage *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*<sup>218</sup>. Cette nouvelle théorie qui s'agrandit dans les milieux intellectuels et dans différentes disciplines des sciences humaines et sociales, se différencie du rationalisme classique dominant dans la pensée occidentale, hérité de la philosophie d'Aristote et formalisé davantage par le *Discours de la méthode* de René Descartes. Forme de pensée disjonctive et réductionniste, le rationalisme cartésien montre ses limites dans l'analyse de situations complexes par la proposition d'une méthode analytique centrée sur les éléments du système. Alors que l'approche systémique va davantage se centrer sur la compréhension des relations entre ces éléments, luttant également contre l'éclatement des disciplines et des théories.

Pour mieux comprendre l'approche systémique, il est essentiel de proposer quelques définitions de son concept central : le système. Les principaux auteurs des courants de pensée qui ont participé à la naissance de la pensée système abordent ce concept en mettant en avant une caractéristique centrale qui le définit. Ainsi, pour Ferdinand De Saussure, le système est « *une totalité organisée faites d'éléments solidaires ne pouvant être définis que les uns par rapport aux autres en fonction de leur place dans cette totalité* »<sup>219</sup>. Pour Ludwig Von Bertalanffy, le système désigne « *un ensemble d'unités en interrelations mutuelles* »<sup>220</sup>. Pour Joël De Rosnay, le système correspond à « *un ensemble d'éléments en interaction dynamique,*

<sup>218</sup> Le Moigne J-L., 1977, *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*, Paris, PUF, 272 p.

<sup>219</sup> Cité par Durand D., 2013 (1979), *La systémique*, Paris, PUF, p. 7

<sup>220</sup> Bertalanffy L V., 1973, *Théorie général des systèmes*, Paris, Dunod, p.53

*organisé en fonction d'un but* »<sup>221</sup>. Aussi, la définition qu'en propose Edgar Morin semble aller dans le même sens où le système renvoie à une « *unité globale organisée d'interrelations entre éléments, actions ou individus* »<sup>222</sup>.

Ces diverses définitions permettent de faire ressortir certains traits caractéristiques d'un système tournant autour de la totalité qu'il représente, sa dynamique interactive, son organisation, sa complexité structurale et la poursuite de buts pour l'action. A partir de ces définitions nous pouvons dégager quatre concepts fondamentaux, sur lesquels nous reviendrons, permettant de caractériser et de définir une régularité structurale de tout système : **interaction, totalité, organisation et complexité/ouverture**. La notion de système a aussi fait l'objet de réflexion pour Michel Crozier qui la définissait d'emblée comme « *un ensemble constitué comme un champ structuré – non neutre – dont les différents éléments ont des conduites coordonnées et interdépendantes* »<sup>223</sup>.

Sa conception du système s'oppose aux modèles naturalistes car il le perçoit comme un construit humain. Il insiste sur la notion d'interdépendance et pose le système non pas comme « *un schéma a priori, mais un essai de reconstitution d'un construit humain indispensable à la poursuite des activités et des relations sociales. Le postulat sous-jacent à l'affirmation de son existence, c'est le postulat de l'existence nécessaire d'un jeu qui permet de coordonner les stratégies opposées de partenaires en relation, de la nécessité d'un système contenant pour rendre possible les conflits, les négociations, alliances et jeux entre les jeux contenus dans cet ensemble* »<sup>224</sup>.

Il aborde ainsi le système comme un champ d'actions et d'interactions, un espace de jeu, une arène comme le considère Jean-Pierre Olivier de Sardan, qui rend possible l'expression des stratégies d'acteurs et des contraintes du système. A ce titre il utilise le concept de « système d'action concret » pour articuler dans une même démarche d'analyse le mode de raisonnement stratégique et celui systémique. Ce système d'action concret, du fait qu'il est construit social contingent ne se donne pas de manière naturelle, ce qui rend difficile de connaître d'avance sa configuration et ses propriétés spécifiques. Il est dynamique et change de forme constamment en raison des jeux dans lesquels sont inscrits les acteurs avec leurs stratégies et les logiques

<sup>221</sup> Cité par Durand D., 2013 (1979), *La systémique*, Paris, PUF, p. 8

<sup>222</sup> Morin E., 1977, *La Méthode – La nature de la nature*, Paris, Seuil, p. 9

<sup>223</sup> Crozier M., Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Seuil, p. 227

<sup>224</sup> Crozier M., Friedberg E., 1977, *op. cit.* p. 244

d'action propres à la distribution du pouvoir et l'influence de l'environnement social et politique. Car pour Crozier, « *tout système d'action concret est ouvert : la différence essentielle tient à son ouverture interne et externe qui conditionne la possibilité d'inclure et d'exclure des acteurs extérieurs au système tel qu'il s'est constitué à un moment donné, ainsi que la possibilité pour les acteurs du système de changer de place dans la structuration du jeu ou de passer d'un jeu à un autre* »<sup>225</sup>.

Si l'acteur jouit d'une liberté presque illimitée dans le système et que le jeu structure les relations au sein du système, il faut noter que le moment auquel se constitue le système n'est pas une donnée naturelle, il se produit dans un contexte déterminé qui se construit en fonction des problèmes et des crises qui pèsent sur les acteurs. Aussi, il considère le système comme un instrument pour l'acteur libre qui a des possibilités d'action énormes et les contraintes qui pèsent sur son comportement ne sont pas produites par le système mais par le jeu social, ce qui les rend indéterminées et contingentes<sup>226</sup>.

Renaud Sainsaulieu<sup>227</sup> a souligné les limites d'une telle conception des systèmes d'action qui met en exergue l'absence de conditionnement, ce qui rend possible l'accès à des marges de manœuvre de plus en plus grandes pour tous les acteurs du système, ce qui n'est pas toujours le cas. Ce postulat considère la capacité stratégique de l'acteur comme n'étant limitée que par celle d'un autre acteur dans le jeu social, et ne propose aucun facteur de détermination comme l'âge, le sexe, la classe sociale, l'origine culturelle, pour tenter d'expliquer la configuration des relations au sein du système. Pourtant quelle que soit la liberté d'action des acteurs, quel que soit leur pouvoir, il existe des acteurs, en raison de facteurs externes au jeu social, qui n'ont pas de prise sur le système et sur ses composantes. Les effets de l'environnement sur la liberté d'action des acteurs et sur le jeu social du système sont aussi quelque peu négligés. C'est pourquoi, l'analyse de ce que nous appelons le « système d'action local » dans cette thèse, repose sur l'hypothèse de l'existence simultanée de libertés et de contraintes internes et externes pesant sur l'action et sur les interactions se construisant dans un contexte déterminé. La prise en compte de cette double logique est essentielle dans notre conception du système et de l'approche systémique que nous formalisons, qui reste empirique

<sup>225</sup> Crozier M., Friedberg E., 1977, *op. cit.* p. 250.

<sup>226</sup> Arocena J., 1986, *Le développement par l'initiative locale. Le cas français*, p. 106.

<sup>227</sup> Sainsaulieu R., 1987, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Presses FNSP-Dalloz, Paris.

et rejette toute tentative de généralisation et de modélisation hâtives des relations sociales ancrées spécifiquement dans les logiques d'un territoire.

Il est important de rappeler que l'évolution de la pensée systémique est en partie liée à la prise de conscience de la complexification des relations sociales de tout genre dans le monde<sup>228</sup>, notamment avec le mouvement de la mondialisation. La socio-anthropologie appréhende les actions de développement par la densité des relations qu'elles permettent de formaliser. Nous dirons que par leur ancrage territorial, les faits de développement peuvent être saisis à travers cette approche globale dans un contexte de *retour de l'acteur* et de valorisation des espaces locaux. A cet effet, nous partons des dynamiques territoriales et du territoire pour questionner les actions des acteurs, leurs interactions en vue de relever le défi de la construction du développement local. Jusqu'ici nous raisonnons en considérant que ce dernier est un construit social et non une donnée naturelle. Il s'agit d'un postulat implicite qui rejette les théories classiques dans ce domaine et qui sont fondées sur une forme de naturalisme selon lequel il y aurait des lois universelles qui président aux faits de développement et qui déterminent les actions humaines de manière à pouvoir les modéliser et les rendre reproductibles, telle une expérience en laboratoire, partout où la mise en œuvre du changement est nécessaire.

En ce sens, pour asseoir notre manière de lire notre objet d'étude et surtout de poser l'approche systémique qui oriente cette présente recherche, nous nous sommes inspiré des travaux de Fabienne Leloup qui propose un cadre analytique et d'approche du développement territorial et des systèmes complexes<sup>229</sup>. En effet, l'ancrage du développement local dans un territoire déterminé, ici la collectivité locale de Fandène, nous pousse à saisir les dynamiques territoriales comme faisant système d'action local. Le territoire devient en ce sens un champ d'émergence, d'exercice et de maturation de ce système d'action local, véritable système dynamique ouvert. Considéré comme un processus de transformation sociale, le développement local repose à notre sens sur l'articulation de cinq dynamiques essentielles :

- L'identification d'une situation de crise ou problématique
- La mobilisation et la coordination des acteurs
- La planification et la mise en œuvre d'un projet d'action collective

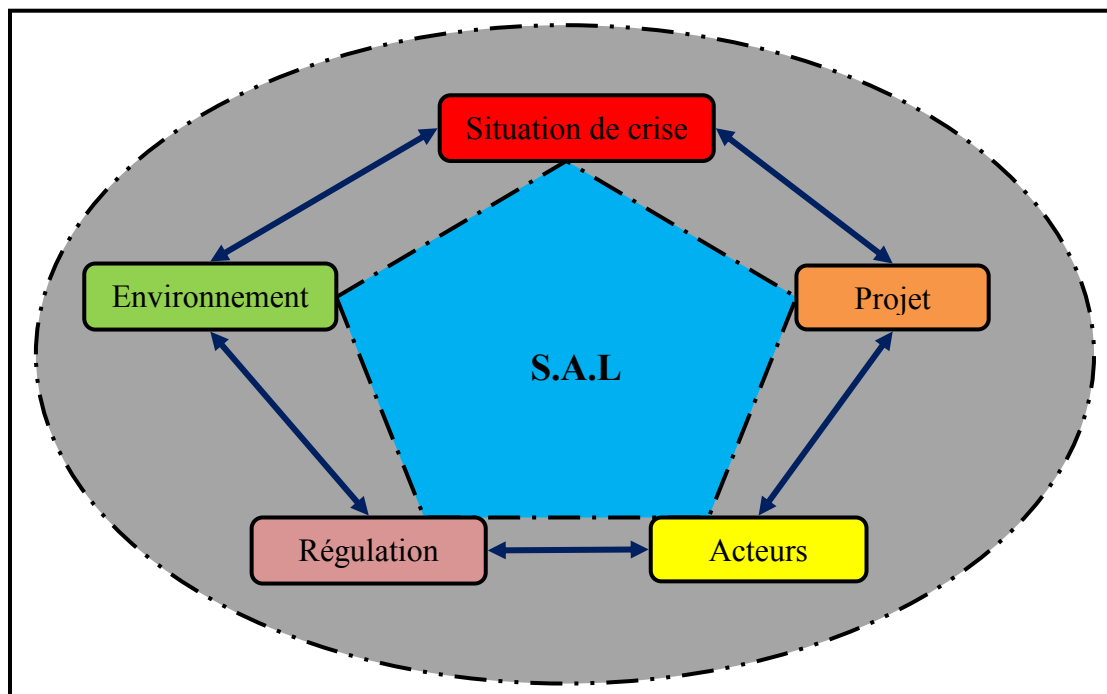
<sup>228</sup> Atlan H., 1979, *Entre le cristal et la fumée. Essai sur l'organisation du vivant*, Paris, Seuil, 320p.

<sup>229</sup> Leloup F., 2010, Le développement territorial et les systèmes complexes : Proposition d'un cadre analytique, *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°4, pp. 687 – 705, Armand Colin.



- La création de régulation
- La re-structuration de l'environnement.

Graphique 3 : Le système d'action local



Sources : DIOP Joseph, 2018

Ces dynamiques constituent le système d'action ainsi présenté<sup>230</sup>. Elles sont régies par des principes propres au système d'action local et comme toute forme de système généralement, il obéit à des propriétés qui se déclinent en termes de totalité, d'interactivité, d'organisation et d'ouverture. Selon Fabienne Leloup, *le principe de totalité ou globalité*<sup>231</sup>, considère que le système n'est pas réductible aux différents éléments qui le structurent. Il possède des propriétés émergentes que ne possèdent pas les parties prises isolément. Il constitue en cela une entité autonome en vertu de laquelle il peut contraindre les comportements des acteurs et réguler leurs marges de manœuvre au sein même du système à travers les relations tissées entre eux.

*Le principe d'interactivité* stipule que la compréhension d'un objet en tant que système nécessite la compréhension des éléments mais aussi des relations qui les unissent à savoir les interactions et les connexions. Ces relations prennent la forme d'une causalité non linéaire mais une forme de causalité circulaire avec des situations de rétroaction où l'influence d'un élément

<sup>230</sup> Ces dynamiques ressemblent aux maîtrises du développement local présentées par Philippe de Leener et reprises par nous dans les pages précédentes.

<sup>231</sup> Pour la définition de ces concepts, consulter Durand D., 2013 (1979), *La systémique*, PUF, 126p

sur un autre rétroagit directement ou indirectement sur l'élément déclencheur. Ces relations expriment la dynamique du système à travers des situations de dépendance, influence, transformation, conflit. Cette dynamique permanente permet au système de se transformer et de se restructurer dans le temps et l'espace. Nous considérons que ce principe constitue le point focal du système, celui qui agrège l'ensemble des autres principes et leur donne sens.

***Le principe d'organisation*** désigne soit un état du système, soit le processus de sa formalisation, elle concerne l'agencement des relations entre les différentes composantes par le principe d'arborescence. L'organisation comporte une dimension structurelle par une hiérarchisation des éléments, son organigramme, la distribution des rôles et tâches, et une dimension fonctionnelle par les actions et programmes mis en œuvre pour son maintien. Elle veille à la finalité du système, à savoir sa transformation progressive avec une régulation des interactions entre les éléments surtout avec les formes de système auto-organisateur. Elle assure la cohérence interne et prépare l'intégration du système dans son environnement global. Ceci implique des logiques de régulations dans le système par la production contextualisée de normes, règles en fonction des enjeux et de la densité des relations du système. C'est cette organisation interne qui confère au système une forme d'identité propre à son ancrage territorial. Le concept de structure peut correspondre à ce que l'on peut appeler le principe d'organisation de l'objet considéré. La détermination de la structure d'un système ne suffit certes pas à rendre compte du système mais contribue grandement à sa compréhension.

***Le principe d'ouverture*** s'appuie sur l'organisation interne du système pour inscrire ce dernier dans son environnement proche et lointain. Il traduit la complexité du système qui concerne l'articulation dense et imbriquée des relations entre les différents éléments. Elle est appréhendée aussi en fonction du caractère aléatoire et incertain de la structure de l'environnement globale du système, par le degré élevé d'organisation du système et par la difficulté voire l'impossibilité d'identifier tous les éléments et toutes les relations en jeu. On peut dégager trois niveaux d'espaces d'interaction dans les rapports du système avec son environnement. D'abord le milieu intérieur qui décrit l'espace des relations internes, ensuite le niveau extérieur qui concentre les relations habituelles que le système entretient avec son environnement immédiat et enfin le niveau englobant, celui des relations avec l'environnement au sens large. La prise en compte de cette complexité permet une articulation dans l'analyse des logiques globales et des logiques locales toutes importantes dans la compréhension des phénomènes.

Le système territorial local n'est pas détaché des réalités exogènes et structurelles globales. En tant que système ouvert, son intelligibilité doit ainsi prendre compte des effets de l'environnement global sur sa structuration et la dynamique des échanges ayant cours en son sein. Ces quatre principes et concepts de la démarche systémique s'articulent de manière dialectique dans la compréhension d'un système particulier comme le système d'action local du territoire de Fandène. Ainsi, l'intérêt de l'approche systémique est de révéler les processus d'interaction des éléments et les différentes dynamiques qui en découlent. En cela, on se rapproche de l'orientation constructiviste qui considère la réalité sociale comme construite par les acteurs sociaux produisant du sens par leurs interactions et elle s'inscrit dans des processus historiques qu'il est intéressant de ressortir<sup>232</sup>. Elle s'oppose aux doctrines essentialistes qui la considèrent comme « *allant de soi* », comme permanente<sup>233</sup>. L'approche systémique que nous défendons ne s'en détache pas trop et intègre surtout une dimension diachronique et dynamique dans l'étude de l'objet.

En reprenant ainsi la définition de Joël de Rosnay, nous pensons que le système d'action local est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, structuré autour d'une action collective poursuivant un but tourné vers la transformation sociale du territoire local. Pour nous, ces éléments en interaction renvoient aux acteurs, individuel et collectif, au projet, à la situation, à l'environnement. Nous allons ainsi nous focaliser sur les relations construites autour de l'action collective ainsi que sur les logiques et stratégies d'acteurs qui les structurent. En ce sens, l'interactionnisme peut offrir une lecture pertinente de notre problématique qu'on ne peut négliger d'aborder.

En effet, l'approche systémique que nous utilisons permet de s'ouvrir à des apports théoriques capables d'éclairer notre problématique. L'interactionnisme relève du paradigme relationnel, lequel considère le monde social comme un construit. Ce dernier est composé d'un ensemble d'acteurs qui ne se contentent plus d'obéir à un ordre institutionnel qui les contraignait à agir d'une manière formalisée, ou de reproduire des règles et normes censées orienter leurs conduites. Ces acteurs disposent désormais d'une marche de manœuvre comme le souligne Michel Crozier ou de compétences comme le relève Anthony Giddens. Sachant que cette notion de compétence renvoie chez Giddens à la compréhension que l'acteur a des

---

<sup>232</sup> Loriol M., 2012, *La construction du social: souffrance, travail et catégorisation des usagers dans l'action publique*, Rennes, PUR.

<sup>233</sup> Keucheyan R., 2008, L'imagination constructiviste. Une enquête au centre de sociologie de l'innovation, *L'Année sociologique*, Vol. 58, no. 2, pp. 409-434.

circonstances de son action ou de « *sa définition de la situation* » suivant des termes interactionnistes. Travaillant sur la notion de développement local, la tentation de faire appel à des approches normatives peut sembler compréhensible pour un sociologue soucieux de vérifier des hypothèses ou une théorie. Le développement a longtemps été pensé à travers les institutions qui le rendent possible, d'une part, et, d'autre part, à travers les organismes de développement. Il l'a aussi été à travers l'élaboration de règles macroéconomiques, de principes politiques comme autant de dispositions et de choix nécessaires à sa mise en œuvre. Pour notre part, ce choix semble laisser le problème de la compréhension de cette notion dans un vide conceptuel entretenant toujours son caractère flou et polysémique. Nous nous sommes posé la question de savoir : comment appréhender des phénomènes sociaux à forte teneur normative aussi structurants et structurels que le développement sans tomber dans une approche purement holiste ?

Nous avons pris le pari de répondre à cette question en mettant en avant une approche systémique en incluant une démarche interactionnelle processuelle pour se focaliser sur les relations de développement pour aider à comprendre, à conceptualiser des phénomènes aussi englobant, aussi institutionnalisant et complexes que ceux qui relèvent du développement. Ce choix s'explique par le fait que les approches normatives mettent en avant une analyse qui considère d'emblée les politiques de développement comme des panacées modélisées et reproductibles à appliquer aux crises qui frappent les populations du Sud. Or, après plusieurs décennies d'aide, le constat de la situation de mal développement est encore prégnant. Ces recherches mobilisent une analyse d'« en-haut » des politiques d'« en-haut » par une étude des institutions formelles et de leurs rapports en privilégiant les sphères internationales (macrologiques), nationales (mésologiques) du développement.

Ces approches n'abordent pas avec grand intérêt le niveau des pratiques et logiques d'acteurs locaux. L'approche normative, positiviste met l'accent certes sur le rôle des institutions mais sous-analyse les partenariats locaux et les modalités de leur construction. On voit ainsi que les multiples interactions effectives des acteurs et la diversité des situations de développement vécues d'un territoire à un autre sont sous traitées. D'autres approches mettent l'accent sur les aspects culturels en considérant que les échecs des politiques de changement relèvent d'ordre culturel et psychologique. Ces approches ont alimenté l'idée d'un développement à l'africaine plus respectueux des valeurs et ressources du continent. Malgré ce

nouvel élan, la notion n'a pas gagné en clarté et sa réalité reste toujours à améliorer dans ce continent.

La particularité des faits de développement et des relations qui s'en réclament pousse à explorer, loin des sentiers battus, de nouvelles démarches pour appréhender ce phénomène. Loin de vouloir rejeter totalement ces approches théoriques du développement citées plus haut, nous considérons qu'une approche systémique permettra de mettre en perspective les logiques et stratégies d'acteurs d'« en-bas », essentielles dans les relations de développement. Une telle approche n'oubliera pas de traiter la question de la conjugaison des logiques de différents ordres (normatif et psychologique). L'idée étant de comprendre comment des logiques normatives s'articulent avec des logiques stratégiques propres aux acteurs locaux à l'échelle d'un territoire comme Fandène à travers l'analyse de la configuration systémique locale ; et quelles significations peuvent revêtir les modes d'articulation pour les acteurs, comprenons-le, nécessaire à la définition de l'action. Cette approche, en plus de participer à l'éclairage du concept, permet de montrer que la réalité du développement est multidimensionnelle et se construit au fil des interactions territorialisées entre acteurs.

### **3.2. L'interactionnisme aux prises avec le développement local et le territoire**

Après une revue de la littérature retenue sur le thème global du développement et du territoire, nous avons constaté deux grandes tendances dans les approches du développement qui ont émergé. D'une part nous avons les approches structurelles de type déterministe qui définissent le développement comme le résultat de l'action des structures sociales. Cette approche met en avant le rôle des institutions sociales dans le processus de changement. D'autre part, nous avons les approches centrées sur l'individu, notamment avec l'émergence de la notion de projet et de son importance dans l'analyse des transformations individuelles et sociales. Ces approches reproduisent les dichotomies classiques des paradigmes des sciences sociales et humaines en séparant le registre structurel de celui psychologique. La perspective interactionniste permet par ailleurs de placer le regard scientifique sur les multiples relations entre structures de développement et acteurs pour expliquer le processus du développement lui-même qui semble être un processus de transformation sociale d'un territoire.

Ainsi pour nous, *le développement est l'articulation d'un ensemble de relations sociales imbriquées les unes les autres, constituées autour de l'action suscitée par les interventions d'acteurs locaux et extérieurs, le tout évoluant comme un système et formant*

***un processus dynamique pour la construction sociale d'un territoire par la mobilisation de ressources.*** Cette définition fait ressortir quatre éléments clés du processus systémique que nous souhaitons décrire : les relations sociales, les acteurs, le territoire et les actions.

Ces éléments trouvent écho dans les ouvrages de Bernard Vachon et Xavier Greffé mais également de Rosnert Alissoutin sur l'importance du partenariat dans le processus de développement. Cette définition fait aussi ressortir l'objet principal de cette recherche à travers lequel d'autres logiques et pratiques sociales sont interrogées. Il s'agit de ce que l'on a appelé les relations de développement. Elles décrivent les interactions positives, négatives ou même « neutralisants » qui se créent autour d'une action dite de développement à l'échelle d'un territoire. Elles mettent aux prises des acteurs aux logiques et pratiques différentes et ayant des objectifs d'amélioration des conditions de vie d'une population. Cette conception du développement nous pousse à formuler un ensemble de postulats qui charpentent cette recherche. Ils servent entre autre d'hypothèses explicites de recherche :

- Le développement est une simplification abusive de la dynamique complexe d'un territoire donné. Ce postulat est né d'un constat longtemps théorisé surtout par les économistes, à savoir que tous les pays dits développés ou dits pauvres, n'arrêtent pas de se développer. Développement devient à ce titre synonyme de croissance. Loin d'être un état, il est un processus. Ce sont là des territoires en perpétuelles mutations avec des dynamiques à échelle différentielle, ce qui conduit à des inégalités en termes surtout de matérialité économique. Il n'y a pas de développement à proprement parler, il y a des territoires qui se transforment avec le temps et conjuguent leurs besoins avec autant d'innovations possibles pour toujours tendre vers la quête du bien-être relatif ; même si cette quête reste une utopie existentielle. C'est la fin du mythe du développement unique modélisé par la plupart des institutions internationales.
- Toutes les formes de développement sont autant de manières valables et différentes les unes des autres de faire évoluer un territoire. Par besoin idéologique, politique on a cloisonné un ensemble complexe de logiques et pratiques en autant de catégories simplistes, unidimensionnelles et parcellaires. Aucune forme ne va sans l'autre, il est aberrant de parler de gestion des ressources naturelles uniquement dans des territoires où les seules possibilités de vie et de survie dépendent de cette nature exclusivement. Il s'agit d'un processus systémique qui vise à répondre aux besoins complexes des populations concernées dans tous secteurs de leur vie. C'est la fin du mythe des

développements parcellarisés. Une institution de développement, même spécialisée en une forme donnée, est appelée à travailler en partenariat avec les autres acteurs du territoire pour l'optimisation des projets à mettre en place. Elle ne peut s'isoler à défaut de produire des actions incomplètes car le développement n'est pas une juxtaposition ou une somme de projets mis bout à bout. C'est là l'un des problèmes de développement dans la Communauté rurale de Fandène.

- Le développement ne signifie pas la fin des inégalités sociales, de la fracture sociale ; mais une tentative de réduction de ce gouffre grandissant en ce 21<sup>ème</sup> siècle qui sépare pauvres et riches, et maintenant entre très riches et moyennement riches. Les conséquences des problèmes de développement se font sentir dans les pays dits développés où l'exclusion sociale, la mendicité, le taux de chômage, la pauvreté deviennent des réalités permanentes. A ce titre, la globalisation du développement cache les impasses des politiques socio-économiques et met au grand jour des statistiques qui maquillent les vrais problèmes de société. Une autre preuve de la pauvreté du concept de développement, c'est son caractère infini et sa prétention à séparer ceux qui sont développés de ceux qui ne le seraient pas. Cette séparation se fait quelque fois sentir jusque dans les politiques de la ville et de l'aménagement du territoire.

Cette simplification n'a pas toujours été négative, car elle permettait de faire du développement un objet d'étude à part entière pour les disciplines scientifiques. Mais, cette manière d'appréhender cet objet ne parvient plus à donner des résultats de recherche innovants car les vrais enjeux de recherche sur le développement sont contenus dans la pratique dans les territoires ciblés par les actions dites de développement. Le phénomène de la mondialisation des échanges, qu'ils soient commerciaux, financiers ou culturels, a accentué une prise de conscience de l'élasticité des processus de développement et appelle à l'utilisation d'une approche pouvant saisir ce caractère multidimensionnel des pratiques et des logiques.

Pour Talcott Parsons par exemple, l'objet d'étude de la sociologie est l'action sociale sous la forme particulière qu'elle revêt dans le système social. Pour lui, le propre de ce dernier, qu'il différencie du système économique et politique, est de tisser les liens entre une pluralité d'acteurs, d'être d'abord et avant tout un réseau de relations interindividuelles et intergroupes. *« Autrement dit, dans le système social, on considère l'action des acteurs sous l'angle spécifique de leur mise en rapport avec les « objets sociaux » de leur environnement, c'est-à-dire sous l'angle de leur interaction avec les autres acteurs. Dans cette perspective, les objets physiques*

*et les objets symboliques ou culturels n'appartiennent pas à proprement parler au système social : ils deviennent des facteurs extérieurs qui conditionnent ou déterminent l'interaction des acteurs »*<sup>234</sup>.

Dans le cadre de notre terrain, cette pensée de Parsons trouve un écho favorable car l'action locale déclinée en termes de projets de développement, permet une foison de relations construites par les acteurs afin de rendre dynamique, consciemment ou inconsciemment, un système d'action qu'ils participent à modéliser. C'est de la qualité de ces relations que dépendent la réussite ou l'échec d'une initiative de développement pensée en termes d'action collective. Etant admis que l'objet sociologique ne peut être identifié, ni avec la simple composition additive ou juxtaposition d'individus membres d'une société, ni avec des faits tels que ceux de la conscience collective ou des représentations sociales, une « troisième voie » s'imposait pour offrir une nouvelle grille de lecture, l'approche systémique avec un intérêt particulier pour l'interactionnisme. Pour Jean Piaget, « [...] le tout social n'est ni une réunion d'éléments antérieurs, ni une entité nouvelle, mais un système de rapports dont chacun engendre, en tant que rapport même, une transformation des termes qu'il relie »<sup>235</sup>.

En tant que cadre de référence, l'interactionnisme se présente dès sa naissance comme le dépassement des antagonismes classiques entre le paradigme holiste et celui atomiste en misant sur les relations de leurs centres d'explication des phénomènes sociaux : la société et l'individu. Déjà, Raymond Boudon, évoquait ce rapprochement dans l'analyse des phénomènes sociaux : « le sociologue doit accorder une attention constante à la complexité du jeu entre l'autonomie des agents et les contraintes des structures »<sup>236</sup>. L'interactionnisme va mettre au jour les processus de construction des réalités sociales que la pensée « disjonctive » traitait partiellement et de manière simpliste, d'où son rapprochement avec le paradigme constructiviste. L'interaction compte donc sur, et se définit par, sa dynamique productive, et non par le simple constat d'une relation formelle ou en surface entre les actants. Sachant que le produit de l'interaction comme la construction constitue un « effet émergent ». A cet effet nous constatons trois types d'interaction :

---

<sup>234</sup> Rocher G., 1972, *Talcott Parsons et la sociologie américaine*, Paris, PUF, 238p. Collection SUP le sociologue, n° 29.

<sup>235</sup> Piaget J., 1965, L'explication en sociologie, (extrait de *Introduction à l'épistémologie génétique* Tome III : *La pensée biologique, la pensée psychologique, la pensée sociologique*, Paris PUF, 1950) in *Etudes sociologiques*, Genève, Droz, p.29

<sup>236</sup> Boudon R., 1979, *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique*, Paris, Hachette, p. 296



- positive : de type « *dialogique* »<sup>237</sup>, les acteurs sont plus à la recherche de coopération, de participation, d'adaptation, d'intégration,
- négative : elle est portée vers la contradiction, le conflit, la lutte, la rivalité,
- ambivalente : elle met en avant l'esprit de compétition, de concurrence.

Toutefois est-il que l'issue de telles relations ne saurait être définie d'avance car les acteurs usent des ressources de l'environnement immédiat et même lointain pour agir, contrôler et influencer le processus de l'interaction. Aussi sont-ils dans un processus interprétatif permanent de leur position, modifiant sans cesse leurs rapports à l'action et à l'altérité. Nous ne nous attarderons pas ici sur les origines de ce courant bien connu en sociologie<sup>238</sup>, mais nous présenterons certains de ces principes fondateurs à même de nous éclairer sur les pratiques et logiques d'action en cours dans le champ du développement à Fandène.

En effet, on peut parler d'interactionnisme social dès lors qu'on veut mettre l'accent sur l'importance des conflits surgissant des échanges entre individus, ce qui permet de clarifier les caractéristiques des contextes qui favorisent les échanges et les conflits. Cependant le terme le plus fréquemment utilisé est celui d'interactionnisme symbolique énoncé par Herbert G. Blumer en 1937. Il a exposé la nature profondément symbolique de la vie sociale en montrant que le moteur de l'action humaine est la recherche de significations ; celles-ci se construisent dans les interactions sociales. Les représentations sociales sont en effet présentes dans le champ des interactions et font partie du contexte dans lequel elles se produisent et se structurent.

En outre, l'Ecole de Chicago voit en la société le produit des interactions sociales. Georg Simmel disait ainsi : « *je vois une société partout où des hommes se trouvent en réciprocité d'action et constituent une unité permanente ou passagère* »<sup>239</sup>. Réciprocité suppose échange, communication, rapports sociaux, interaction. Les interactions sociales deviennent ainsi un objet d'étude de la sociologie américaine à travers le concept d'action, cher à cette sociologie pragmatique. Les acteurs construisent la société à travers les actions qu'ils mettent en œuvre et les interrelations qu'ils développent. Cette société une fois créée rétroagit sur les acteurs pour réguler la trame des relations sociales et cadrer la dynamique sociale. C'est cette boucle d'action

---

<sup>237</sup> Voir Morin E., 1990, *Introduction à la pensée complexe*, Seuil, 160p

<sup>238</sup> Cf. Le Breton D., 2004, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF, 249p.

<sup>239</sup> Simmel G., 1981, *Sociologie et épistémologie : Comment les formes sociales se maintiennent*, Paris, PUF, p. 173.

et de *rétroaction*, au sens systémique du terme, qui constitue la dynamique sociale. Herbert Blumer énonce trois principes brefs mais complets définissant l'interactionnisme symbolique :

- « *Les humains agissent à l'égard des choses en fonction du sens que les choses ont pour eux,*
- *Ce sens est dérivé ou provient des interactions de chacun avec autrui,*
- *C'est dans un processus d'interprétation mis en œuvre par chacun dans le traitement des objets rencontrés que ce sens est manipulé et modifié »<sup>240</sup>.*

A travers ces trois principes déclinés par l'interactionnisme, on peut avancer que l'action se structure à partir des significations que les acteurs se représentent, à partir des éléments de sens retenus. Ce processus de construction de sens et de significations se développe, au cours des interactions interpersonnelles se produisant dans des contextes particuliers tout aussi déterminants, par le partage d'une réalité intersubjective constituée de signes, de symboles langagiers ou d'un autre ordre. Ce principe symbolique qui cadre les interactions transparait dans les travaux de Georges Herbert Mead qui considère que « *l'univers des significations émerge d'un processus de coopération et d'adaptation mutuelle au sein du groupe social* »<sup>241</sup>.

De tous ces principes évoqués plus haut, c'est le troisième qui semble refléter le mieux l'approche interactionniste en proposant de dépasser les cadres déterministes traditionnels de l'action sociale. Le recours à la symbolique, à l'interprétation, renouvelle sans cesse le sens des objets en renouvelant également le comportement des acteurs inscrits dans une situation d'action. Cette capacité donnée à l'acteur de s'abstraire de la situation pour contrôler ses actions à partir de son univers symbolique construit sur l'objet de la relation, la relation elle-même et le contexte, constitue l'essentiel de la modélisation interactionniste. Les représentations individuelles et collectives sont ainsi bien présentes dans les rapports de face à face et constituent une des caractéristiques essentielles qui façonne l'interaction sociale. Ce principe se rapproche des notions de stratégies et de logiques d'action développées par l'analyse stratégique de Michel Crozier à travers la capacité de l'individu à tirer parti des situations sociales pour accroître sa marge de manœuvre dans une configuration contraignante et structurelle.

---

<sup>240</sup> De Queiroz J-M et Ziolkovski M., 1994, *L'interactionnisme symbolique*, PUR, p. 31, citant H. Blumer, "The Methodological Position of Symbolic Interactionism", *Symbolic Interactionism*, Prentice Hall, 1969.

<sup>241</sup> Ibid.

C'est pourquoi dans l'étude des interactions sociales, il ne s'agit pas d'isoler le processus d'interaction de son contexte, mais bien de le prendre dans la globalité et la complexité de son déroulement. On notera aussi que Howard Becker, Erving Goffman et Anselm Strauss perpétueront la conception de Blumer de l'interaction à travers la consolidation théorique, méthodologique et épistémologique de l'Ecole de Chicago. A la suite de Jean-Pierre Olivier De Sardan, nous parlerons ici d'un interactionnisme méthodologique opposé à un interactionnisme idéologique ne s'enfermant que sur l'interaction. Pour lui l'interactionnisme méthodologique désigne « *les analyses qui prennent les interactions sociales comme une "entrée" empirique privilégiée tout en se refusant d'en faire un objet en soi, autrement dit sans s'y limiter ou s'y emprisonner* »<sup>242</sup>. C'est en ce sens que nous comptons appréhender l'interaction dans cette thèse.

Anselm Strauss est un des sociologues américains dont l'œuvre mérite d'être revisitée. Son ouvrage majeur *La trame de la négociation*<sup>243</sup>, fait partie de ces écrits incontournables et fondamentaux de la sociologie américaine, avec un fort accent empirique. Tout au long de sa carrière universitaire et d'homme de terrain éprouvé, il aura défendu une sociologie interactionniste qui fait des structures sociales le produit des actions humaines dans un contexte où le fonctionnalisme constituait le seul paradigme dominant. Dès le début de son ouvrage, l'auteur nous présente sa conception de l'action comme fil conducteur de son œuvre. Sa spécificité est dans son approche d'une action reliée à son contexte ou environnement structurel qu'elle influence tout en subissant sa rétroaction. Il se distingue d'un interactionnisme qui enfermerait l'interaction dans une bulle, qui la fétichiserait en l'isolant de son contexte, de l'histoire des acteurs qui la construisent, bref, qui la réifierait. En rendant dynamique le cadre de l'interaction, il en fait un processus dialectique, une construction continue entre des acteurs en perpétuelles mutations, d'où l'historicité et le caractère éphémère des contenus des interactions. Il distingue ainsi deux étages ou paliers des contextes qui encadrent l'action : proche et lointain ou variables intervenants (ordre structurel) qui désignent les conditions générales et globales qui pèsent sur l'action et les stratégies et logiques d'interaction comme le temps, l'espace, la culture, le statut économique, technologique, etc.<sup>244</sup>.

---

<sup>242</sup> Olivier de Sardan J-P., 2001, Les trois approches en anthropologie du développement, in *Tiers-Monde*, tome 42, n°168, Anthropologie du développement, fiscalité, géographie industrielle, éducation... pp. 729-754.

<sup>243</sup> Strauss A., 1992, (Textes réunis par Isabelle Bazanger) *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, L'Harmattan, 311p.

<sup>244</sup> Strauss A., 1992, (Textes réunis par Isabelle Bazanger) *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, op. cit. p. 14

Ces idées fortes de l'interactionnisme qu'il développe, offrent une matrice de lecture autre de la vie sociale différente de celle proposée par le fonctionnalisme dominant à l'époque. La société serait ainsi le produit, et non la somme, des relations dialogiques, réflexives et intersubjectives se produisant entre les acteurs. Ces relations de face à face sont négociées dans un contexte déterminé qui influe sur leur orientation. Et il est possible de séparer la mise en place d'une action donnée du contexte qui y mène. Ceci favorise une étude de l'action en termes de produit d'une trajectoire sociale, d'un processus complexe, ce qui lui confère tout son aspect dynamique.

Par ailleurs, à côté du concept d'action développé, Strauss consacre aussi une partie importante au concept de mondes sociaux. Pour l'auteur, les individus participent simultanément à plusieurs communautés, à plusieurs réseaux et mondes. De plus, les individus participent également au processus continu de construction des mondes sociaux dans lesquels ils sont engagés. Ils développent ainsi des identités et personnalités multiples, processuelles et dialectiques. Cette conception de l'organisation de la vie sociale en termes de mondes sociaux peut être assez utile dans la compréhension des relations sociales dans la sphère du développement. Egalement, en faisant référence au caractère pluriel de l'acteur, il fait écho aux écrits de Bernard Lahire. En effet, les mondes sociaux sont caractéristiques de n'importe quel domaine particulier. Il développe l'idée selon laquelle chaque monde social a, au moins et de façon permanente, une activité primaire ou principale à laquelle se greffent ou sont associées plusieurs autres activités secondaires. Le monde social revêt les caractéristiques suivantes :

- Les membres d'un monde social participent à son évolution. Ils peuvent faire carrière, pratiquer l'activité pour elle-même ou simplement le traverser. Des passeurs savent naviguer entre différents mondes, changer de registre pour y être entendu, opérer des connexions et transporter des pratiques ou des idées nouvelles d'un point à un autre d'une frontière,
- L'activité primaire crée une homogénéité relative du monde,
- Les mondes ont des règles du jeu, des normes conventionnelles qui gouvernent les pratiques et les pensées sur la base d'interactions régularisées au sein d'un groupe et dont le respect est sanctionné positivement ou négativement par ses membres.

Dans l'approche systémique que nous utilisons, les mondes sociaux sont autant d'éléments qui structurent le système d'action local. Entre entrecroisement et segmentation des mondes sociaux, Anselm Strauss fait ressortir les processus, les stratégies et les logiques

d'action en cours dans la vie sociale. A ce point, la conception de Jean-Pierre Olivier De Sardan est assez similaire de celle de Strauss à double titre. Le premier parle de l'imbrication des logiques sociales ce que Strauss développe assez bien dans son ouvrage. Aussi il parle d'agents de liaison inter-mondes ou des passeurs, ce qu'Olivier De Sardan a appelé les courtiers. Strauss ajoute aussi, se rapprochant ainsi du paradigme de la complexité d'Edgar Morin, que les mondes sociaux sont des arènes où négociation, compromis, clientélisme constituent des dynamiques permanentes. Ces conceptions de Strauss sur la notion d'action, de monde social trouvent écho dans notre quête sur le développement local. Elles vont constituer un apport théorique intéressant pour notre recherche tout en laissant place à des lectures plus spécialisées comme celles d'Olivier De Sardan par exemple. On trouve aussi des connexions avec l'œuvre de Michel Crozier sur les stratégies d'acteurs dans le monde des entreprises pour le contrôle du pouvoir et de l'action collective, ou de l'historicité chez Alain Touraine. L'importance des significations, la médiation, l'ancrage des activités dans les contextes sociaux qui contribuent à leur donner sens, la nécessité de comprendre le jeu des interactions dans lequel émergent les conduites, sont autant de thèmes qui regroupent plusieurs domaines de recherche. Cette caractéristique de l'interactionnisme facilite son intégration dans une approche systémique des faits de développement.

A la base de cet éclairage théorique nous considérons que la signification que les différents acteurs de développement accordent à leurs relations, d'une part, et, d'autre part, à leurs rapports au développement lui-même, détermine la situation ultime des actions entreprises. En d'autres termes, les interactions entre acteurs du changement participent à construire leur rapport à la réalité du développement et à façonner la nature des relations qu'ils entretiennent en son nom et qu'ils auront à entretenir tout au long de la mise en œuvre de processus ou d'actions relevant de la transformation sociale de leur territoire. Ceci renvoie à dire que la dynamique territoriale est construite socialement autour d'enjeux et d'intérêts personnels qui trouvent par moment une signification collective à partir de laquelle les acteurs se réunissent pour construire ensemble des actions de développement. Construire ensemble ne signifie pas pour nous une négation des dynamiques contradictoires ou des logiques conflictuelles ; il s'agit de mettre en avant la « *trame de la négociation* » sous-jacente aux actions collectives.

Il convient, au regard de ces arguments, de décliner notre définition de quelques concepts utilisés comme celui d'acteur, de stratégie et de logiques d'acteurs. D'abord, nous

définissons l'acteur comme un ensemble de personnes physiques et/ou morales organisé ou non et susceptible d'agir directement ou indirectement sur le système d'action local dans lequel ils sont inscrits. Ces acteurs peuvent décider de s'organiser spontanément ou non pour agir sur le système et son devenir à chaque fois qu'une situation le nécessite. L'acteur revêt une double caractéristique et se construit dans l'interaction et sa situation. Les stratégies et conduites individuelles qu'il met en œuvre se réfèrent au contexte et ne sont en aucun cas déterminées par ses caractéristiques propres ; même si ces dernières gardent une influence réelle dans son action. Inclus dans une logique d'action collective, de coopération et de négociation de sa place et de ses actions, l'acteur est pris dans le processus de l'action, jeu dans lequel ses propriétés individuelles font face aux normes et règles qui cadrent les relations et dont une grande partie est intériorisée.

Dans notre travail, l'acteur se réfère à l'individu comme au collectif qui est inséré dans des systèmes fonctionnels où il participe à la dynamique du système. Il jouit d'une capacité d'action et une marge de liberté par rapport aux contraintes sociales que génère le système. Mais nous soutenons l'idée qu'il n'y a pas d'opposition systématique entre une aire de liberté propre et des contraintes sociales, mais des formes d'usages possibles des règles qui structurent le monde social dans lequel est inséré l'acteur<sup>245</sup>. Ce dernier est différent de l'agent, inséré dans un système d'interdépendance, suivant une approche d'inspiration structurale, ce qui minimise une certaine idée de rôle, même s'il peut être porteur de l'action. Il peut par exemple avoir une implication passive à l'activité locale en se définissant comme consommateur ou usager<sup>246</sup> du fait qu'il est inscrit dans des contraintes explicatives de ses actes et du fait qu'il est déterminé par les contraintes structurelles. Son principe d'action relève par exemple de l'habitus qui est le résultat d'un processus d'incorporation des structures sociales par le biais de la socialisation. L'acteur par contre se perçoit comme membre d'une communauté et ce sentiment d'appartenance s'appuie sur une histoire partagée, une identité partagée, mais aussi sur un projet réveillant l'ambition de faire ensemble<sup>247</sup>.

En outre, les stratégies d'acteurs désignent les positions, choix, décisions des acteurs vis-à-vis du système d'action local, de ses composantes et vis-à-vis des autres acteurs, respectivement par rapport au système (représentation, vision) et des autres acteurs (conflits,

---

<sup>245</sup> Hunyadi M., 2001, Acteur ou agent : les usages de la règle, *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXIX-121, consulté le 20 décembre 2017 disponible sur <http://journals.openedition.org/ress/644>.

<sup>246</sup> L'agent de Pierre Bourdieu se rapprochant plus de la notion d'acteur que nous utilisons

<sup>247</sup> Cf. Leloup F., Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2010/4 octobre, P. 687-705.

alliance). Elles représentent leur parti dans le jeu local en fonction de leurs intérêts mais aussi de leurs ressources propres (savoirs, savoir-faire, position sociale, origine, etc.). Les logiques d'action renvoient à ce qui fonde les choix et orientations des acteurs. Ce sont les régularités rationnelles qui sont sous-jacentes à chaque action de l'acteur. Mais la logique d'action n'a pas de structure propre, elle s'inscrit dans la dynamique des actions par les relations des acteurs construites dans le système d'action. Elle émerge du rapport entre l'acteur et une situation d'action spécifique, d'où la possibilité d'une pluralité de logiques dans un système d'action. Ce dernier régule la situation d'action de manière à cadrer les interactions et orienter les acteurs vers des logiques stratégiques ou coopératives<sup>248</sup>.

Face à un acteur dialogique, stratégie d'acteur et logique d'action entretiennent une relation dialectique car n'ont de sens que prises dans le système d'action local. Dans l'action collective qu'est le projet de développement, l'acteur est soumis à ces deux dimensions qui donnent sens aux interactions qu'il construit tout au long du processus de transformation du territoire. Qu'il donne plus sens au choix individuel stratégique ou au comportement coopératif, il reste marqué par cette double manifestation implicite.

A cet effet, la socio-anthropologie de Jean-Pierre Olivier De Sardan se fonde essentiellement sur l'interactionnisme et l'analyse stratégique en proposant une approche systémique des faits étudiés. Le postulat de l'interactionnisme qui considère que les acteurs agissent en fonction du sens qu'ils donnent à leurs actions lors d'échanges dans une situation sociale déterminée, est repris par la socio-anthropologie du développement. Cette dernière conçoit le développement comme la mise à disposition de ressources auprès d'une population donnée. Elle considère que le territoire local se décrit comme une arène politique où plusieurs groupes stratégiques sont en permanence en interaction autour d'enjeux communs mais dont les modalités de participation diffèrent d'un groupe à un autre en fonction de l'interprétation des enjeux, de la situation et en fonction des objectifs intrinsèques de chaque groupe, et même de chaque personne dans le groupe. A ce titre, l'objet de la socio-anthropologie est de faire ressortir les pratiques et logiques sociales et individuelles, de proposer une lecture claire et significative de la nature des pratiques et des possibles significations qu'elles revêtent du point de vue des acteurs concernés<sup>249</sup>.

---

<sup>248</sup> Amblard H., Bernoux P., Herreros G., Livian Y-F., 1996, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Seuil. 244p.

<sup>249</sup> Cf. Pierre B., 2000, *La socio-anthropologie*, Paris, Armand Colin.

Par ailleurs, l'adoption des thèses interactionnistes conduit à être attentif au contexte de vie des individus ainsi qu'aux formes et réseaux d'échanges dans lesquels ils sont impliqués.

En outre, d'autres apports théoriques peuvent être intéressants dans ce travail avec des auteurs comme Norbert Elias, avec la notion de « configuration » et la métaphore de la société comme un jeu d'échec ou d'autres comme Anthony Giddens à travers sa théorie de la structuration, des auteurs qui vont de plus en plus mettre l'accent sur les relations sociales, les interrelations plutôt que sur les individus ou la totalité sociale prise isolément<sup>250</sup>. La complexité du fait social de développement en appelle désormais à des études transversales et systémiques pour mieux appréhender la réalité sociale qui n'est pas une donnée biologique ou naturelle mais le fruit de l'interdépendance entre individus et structures sociales. On remarquera aussi les apports du courant constructiviste avec Alfred Schütz, Peter Berger et Thomas Luckmann dans leur ouvrage *La construction sociale de la réalité*<sup>251</sup>. Ce dernier accorde une place importante à la connaissance dans l'expérience humaine et dans la construction du monde social. Ils démontrent que c'est par la conscience que l'expérience humaine peut être rendue intelligible par la connaissance élaborée. Cette expérience se matérialise et prend forme dans les multiples situations de la réalité quotidienne se présentant comme un construit social et non comme une donnée naturelle.

L'évocation des interactions sociales dans ce travail a émergé au fil de l'évolution de la problématique de recherche. Notre posture ne vise pas à faire des interactions sociales, tout comme le développement, des objets de recherche à part entière. Ce sont des entrées théoriques qui nous permettent de saisir la complexité du territoire et de rendre compte des multiples jeux d'acteurs, construits autour de l'action collective, qui y ont cours et qui forment la dynamique sociale. Le développement est un processus qui met aux prises des acteurs divers autour d'une problématique commune construite en projets avec des objectifs et visions souvent différents. C'est par la nature de leurs interactions qu'ils influenceront positivement ou négativement sur la réponse au problème ou besoin qui les mobilise. A ce titre, la réussite ou l'échec d'une action collective comme un projet de développement, n'est pas à chercher dans les relations structurées dans un système d'action local, mais dans les motifs pour lesquels les acteurs font relation et

---

<sup>250</sup> Elias N., 1981 (1970), *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Pandora, 223p.

<sup>251</sup> Corcuff P., 2007, *Les nouvelles sociologies. Entre le collectif et l'individuel*, Armand Colin, 127p.



non dans ceux pour lesquels ils agissent. Pour toucher ces motifs implicites, il faut passer par les interactions sociales et l'action qui les rend possible sans négliger les effets de contexte.

Cependant, au regard des multiples considérations théoriques, on note quatre éléments constitutifs des interactions sociales : les acteurs, les actions, les représentations et le contexte. Dans la communauté rurale de Fandène, la présence d'acteurs de développement, de populations en situation de pauvreté justifie l'utilisation d'une approche mettant en avant les relations sociales ou interactions sociales, deux concepts que nous utiliserons comme des synonymes dans ce travail, eu égard aux multiples courants qui se réclament de l'un ou de l'autre. Ces relations de face à face sont présentes dans toutes les dimensions du développement local à travers l'activité des acteurs et le processus de construction permanente du territoire. Le projet, nouvelle dimension de la construction sociale du changement, est l'outil d'observation le plus privilégié pour tester le jeu des interactions sociales car il met en relation pratiquement tous les acteurs du territoire, certes à des échelles de participation différentes, mais suffisante pour être pris en compte.

Dans la communauté rurale de Fandène, les projets se comptent par dizaine et leur traçabilité échappe souvent à l'autorité publique locale. Nous parlons ici du projet en tant que pratique organisationnelle de développement, même si sa déclinaison en termes d'institution comme les ONG constitue aussi un élément d'analyse important que nous prenons bien en compte dans ce travail. C'est pourquoi nous nous nourrirons beaucoup de l'apport de Olivier De Sardan dans sa conception du champ du développement comme une arène locale où logiques et pratiques sont en perpétuels conflits manifestes ou diffus pour la gestion des ressources et des rentes des politiques de développement. La longue tradition de la CR de Fandène en matière de coopération représente une source d'informations historiques révélatrices des maîtrises des rouages du changement construits à travers les actions des organismes extérieurs, même si elle ne permet pas de mettre en lumière les dynamiques internes pour construire le territoire, les projets et les relations avec ces mêmes organismes extérieurs.

### 3.3. Modèle d'analyse : Le schème actancier : Boucle de rétroaction

L'approche systémique que nous avons mise en avant dans cette thèse, à travers des apports théorique tels que l'interactionnisme, l'analyse stratégique entre autres, permet de mettre l'accent sur les relations de développement dans le cadre de l'étude menée dans la Commune de Fandène. Elle peut s'intégrer dans la modélisation proposée par Jean-Michel Berthelot autour du schème actancier. Dans son ouvrage *L'intelligence du social*<sup>252</sup>, l'auteur qui veut proposer une voie pour réduire l'hyper éclatement des connaissances du social, propose ce qu'il appelle les schèmes d'intelligibilité. Pour l'auteur, « ...un schème d'intelligibilité (...) est une matrice d'opérations permettant d'inscrire un ensemble de faits dans un système d'intelligibilité, c'est-à-dire d'en rendre raison ou d'en fournir une explication (au sens non restrictif) ; un tel schème engendre un mode d'intelligibilité qui, pris à travers telle ou telle théorie constituée en modèle d'analyse d'un domaine donné, peut être appelé paradigme, plus précisément : paradigme analytique »<sup>253</sup>.

Il dégage ainsi trois grandes familles de schèmes :

- Les schèmes de dépendance qui tournent autour de la structure : le schème causal et le schème fonctionnel,
- Les schèmes de signification qui axent l'analyse autour du sens : le schème structural et le schème herméneutique,
- Les schèmes de composition qui se focalisent sur le procès : le schème actancier et le schème dialectique.

Un schème d'intelligibilité peut se composer de trois éléments essentiels. Nous avons d'abord un **noyau logique** qui prend la forme d'une formule rectrice de type  $A \rho B$  comme compréhension/explication de multiples relations empiriques de type  $x r y$ .  $x$  et  $y$  se présentent sous la forme d'éléments empiriques rattachables respectivement à  $A$  et  $B$  et  $r$  les formes de relations que peuvent avoir les deux variables. Nous avons ensuite une **forme logique** qui est une relation d'intelligibilité fondamentale symbolisée par  $\rho$ . Cette relation peut prendre plusieurs formes analytiques selon le contenu et  $A$  et  $B$  et de  $x$  et  $y$  leur correspondant. Enfin, nous avons un **programme** qui n'est rien d'autre qu'une mise en œuvre de la forme logique à

<sup>252</sup> Berthelot J-M., 1990, *L'intelligence du social*, PUF, 249p.

<sup>253</sup> *Ibidem* p. 23

travers des *process* particuliers. C'est l'approche, la méthode qui sera mise en œuvre dans un domaine particulier pour rendre compte du réel et ainsi donner un sens précis à la relation  $\rho$ .

Dans notre thèse, nous avons choisi d'utiliser le schème actanciel qui résume bien nos préoccupations théoriques et épistémologiques. Il s'agit bien évidemment d'un modèle qu'il a fallu adapter et enrichir par le cadre théorique que nous avons défini et le modèle d'analyse qui l'accompagne. Ce schème, tout comme le schème dialectique, conçoit la compréhension et l'explication des faits comme résultant de la composition d'éléments divers, s'opérant soit par agrégation soit par insertion dans un système de forces antagoniques. Ainsi, dans le schème actanciel, le phénomène que l'on veut étudier qui est ici le processus de construction du territoire de Fandène, est pensé comme la résultante de la dynamique des acteurs, de leurs comportements, de leurs actions et interactions et des effets de ces actions et interactions. Ce schème permet de mettre en évidence l'intentionnalité des acteurs dont les relations produisent des actions compréhensibles dans un contexte particulier. Si l'auteur met en avant Max Weber comme l'initiateur de ce modèle avec sa sociologie compréhensive, il n'oublie pas pour autant de mentionner l'appartenance à ce modèle, l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon, l'analyse stratégique de Michel Crozier, la sociologie de l'action d'Alain Touraine, l'interactionnisme symbolique, etc.

Ainsi, nous posons d'emblée l'équation logique de ce schème et que nous ne manquerons pas d'adapter à notre étude :  $(A \rho B) = (B \varepsilon S, S \{ \Sigma a \rightarrow \Sigma e \} \rightarrow B \rightarrow S)$ .

Soit  $A \rho B$  la rencontre, la relation entre deux phénomènes : la dynamique des acteurs ( $A$ ) et le processus de construction du territoire ( $B$ ).  $A$  rend compte de  $B$  par l'effet agrégatif des acteurs mobilisés et des effets de leurs interactions.  $B$  est le résultat, le produit des comportements et des stratégies des acteurs. C'est l'effet conjugué des stratégies d'acteurs et des logiques d'action s'exerçant sur le territoire en vue de produire une action collective ( $B$ ).

L'action collective  $B$  appartient au système d'action local  $S$ , à la situation ou au champ qu'il contribue à transformer.

Soit  $S$  la situation initiale de cette relation, le champ d'action des relations, interactions sociales, le système d'action. Outre le caractère physique du territoire de Fandène qui sert de cadre d'action du processus de développement local de la même localité,  $S$  représente aussi par exemple le cadre réglementaire, administratif, législatif qui sous-tend les différentes

relations sociales. **S** est composé et caractérisé par un ensemble d'acteurs ( $\Sigma a$ ) qui produisent de par leurs interactions un ensemble d'effets ( $\Sigma e$ ) qui façonnent leurs actions.

L'ensemble des actions réalisées conjuguées aux effets constatés agissent sur l'action collective et sur les acteurs eux-mêmes. **B** rétroagit ensuite sur **S**.

Cette modélisation de Berthelot présente quelques limites dans le cadre de notre problématique. Contrairement à la formule initiale où l'auteur exclut **A** du système d'action, nous considérons que **A** et **B** appartiennent au même système d'action **S**. Il s'agit de deux phénomènes appartenant à un ordre d'idée plus global comme le développement local dans le cadre de cette étude. Nous considérons qu'il y a une relation de réciprocité, une relation dialogique entre **A** et **B** et leurs réalités empiriques **x** et **y**. Ce qui a pour conséquence que les actions des acteurs et leurs effets n'agissent pas uniquement sur **B** mais sur l'ensemble dynamique  $A \leftrightarrow B$ , et par ricochet sur **x** et **y**.

Par ailleurs, selon notre conception, l'action collective **B** ne se limite pas simplement à impacter le système d'action comme pourrait le montrer l'auteur. Pour nous, elle le modifie, le transforme par la production d'un nouveau système que l'on appellera **S'**. Forcément il y a un après **S** du fait de l'action des acteurs et de leurs effets, sinon on se risquerait de considérer que le système se reproduit sans se transformer ou qu'il resterait fini, clos sur lui-même. Il peut s'agir concrètement de la nouvelle situation d'un territoire après le passage d'un intervenant, d'un projet ou programme de développement. Le système d'action local est en perpétuelle transformation même si les acteurs n'ont pas toujours la conscience de ce fait car ne maîtrisant pas toujours ses manifestations.

A la lumière de ces remarques, nous réécrivons la formule initiale pour l'adapter le plus possible à notre problématique :  $(A \rho B) = (A \& B \varepsilon S, S \{\Sigma a \rightarrow \Sigma e\} \rightarrow A \& B \rightarrow S \rightarrow S')$ .

La dynamique des acteurs rend compte de la construction du territoire : Les interactions dynamiques des acteurs et le processus de construction territoriale appartiennent au cadre global du développement local de la Commune de Fandène, le système d'action local. Ce champ d'action est caractérisé par un ensemble d'acteurs comme les ONG, les programmes, les associations dont les actions et interactions produisent un ensemble d'effets comme la satisfaction des besoins sociaux des populations, l'élaboration de projets. Nous retrouvons aisément une thèse de Georges Herbert Mead pour illustrer ces propos : « *c'est dans la*

*dynamique des échanges entre les personnes (les interactions), et à travers le sens que donnent les individus à leur action (...), que l'on peut saisir l'essence du jeu social »<sup>254</sup>.*

Ce système et cette situation pris dans leur mouvement agissent sur la dynamique des acteurs et sur la construction du territoire. Les transformations de ces dernières rétroagissent sur le système et la situation initiale dont l'évolution aboutit à l'émergence d'une situation nouvelle. Le processus de construction du territoire porte en elle la matrice de la dynamique des acteurs à l'échelle d'un territoire. Il s'agit là d'une modélisation relative d'un processus de transformation sociale d'un territoire par le prisme des interactions sociales, par l'action concertée des acteurs mobilisés en vue de construire le développement du territoire. Par phénomène d'agrégation, et aussi en fonction des intérêts des uns et des autres et des stratégies développées, les acteurs extérieurs et les organisations des populations locales créent une dynamique et travaillent autour de la réalisation d'une action collective qui modifiera la structure des relations sociales et le rapport des acteurs au territoire et le territoire lui-même.

Il est question d'une logique d'action itérative qui est à l'œuvre dans le processus de transformation sociale que le développement local permet de mettre en exergue. **S'** peut ainsi symboliser une situation de recul ou d'avancement du territoire par rapport à la situation initiale avant l'intervention des acteurs et la construction d'une action collective. Pour nous, l'échec ou la réussite d'une action de développement est à analyser dans la logique de transformation du territoire et le comportement global du système d'action local. Echec ou réussite, ce dernier se transforme et le territoire, les acteurs, le système représentatif avec.

Par ailleurs, nous ne faisons pas de distinction nette entre la situation et le système que désigne la lettre **S** dans la formule générique que nous avons reprise. Nous comptons mettre en avant le système afin de saisir les structures au sein desquelles se déroule l'action, les enjeux qu'elles recèlent pour les acteurs et les ressources dont ils peuvent disposer pour agir ; mais aussi mettre l'accent sur les relations au sein du système dans la production de l'action collective. Nous parlerons aussi de situation pour faire ressortir les significations que les acteurs vont lui accorder et vont aussi accorder à leurs actions<sup>255</sup>. Ainsi, pour conforter cette orientation, Jean-Michel Berthelot pense que « *la vie sociale nous confronte constamment à de telles*

---

<sup>254</sup> Mead G. H., 1934 (posthume), *L'esprit, le soi et la société*, PUF

<sup>255</sup> Berthelot J-M, 1990, *L'intelligence du social*, PUF, p.77

*situations dont le sens est construit partiellement par nous, et où nos actions se définissent par l'anticipation et l'interprétation de ce que font ou pensent ceux qui sont en face de nous »<sup>256</sup>.*

Cette posture répond à notre conception de l'interactionnisme qui vise aussi bien à saisir les situations que les cadres qui servent de champs d'action. Ceci nous permet de placer l'acteur au cœur du dispositif de recherche. Pour Berthelot encore, l'individu est toujours inséré dans des systèmes d'agrégation, de rôle ou d'interaction. Il y dispose d'une marge de manœuvre, d'un espace de jeu lui permettant d'élaborer des tactiques et des stratégies dans son processus de participation à l'action collective<sup>257</sup>. Des propos qui viennent renforcer notre approche systémique des relations de développement, approche pertinente pour saisir la dynamique des acteurs dans le processus de construction du développement local dans le territoire de Fandène.

### **3.4. Questions de recherche et stratégie d'analyse<sup>258</sup>**

La stratégie générale de recherche sera l'enquête de terrain avec les différents outils nécessaires. Pour Jean-Pierre Olivier De Sardan, « *le mode particulier de production de données qu'est l'enquête de terrain, en anthropologie (ou en sociologie dite parfois « qualitative »), passe pour l'essentiel par des interactions prolongées entre le chercheur en personne et le « milieu » qu'il étudie* »<sup>259</sup>, à travers évidemment les acteurs qui font ce « milieu ». La démarche d'enquête permet de recueillir des données sur le terrain particulier du développement, dans le but de comprendre ce qui fonctionne bien ou pas bien. Au-delà des réussites et des échecs des actions de changement, c'est toute la dynamique de développement qu'il sera intéressant de saisir afin de mettre en lumière certaines logiques et stratégies d'acteurs mises en jeu dans le champ complexe des relations dans le système d'action local.

Sur la base d'une ligne théorique et épistémologique axée sur les apports de l'approche systémique, nous avons mis en relation plusieurs sources théoriques pour comprendre puis expliquer le rôle des dynamiques territoriales dans le processus de construction du changement dans la Communauté rurale de Fandène. En effet, Olivier de Sardan présente le projet comme une arène locale où la « *configuration développementiste* », monde des développeurs, rencontre

---

<sup>256</sup> Ibidem p.79

<sup>257</sup> Ibid. p.80

<sup>258</sup> Nous préférons stratégie d'analyse pour des raisons de commodité à modèle d'analyse ; le modèle laissant sous-entendre un système préétabli alors que la stratégie se rapporte spécifiquement à cette recherche et à son objet et ne peut s'imposer comme unique et transférable.

<sup>259</sup> Olivier de Sardan J-P., 1995, « La politique du terrain », *Enquête* [En ligne], 1, consulté le 28 août 2014, disponible sur <http://enquete.revues.org/263>.

celui des populations locales dites pauvres, souvent par le biais des courtiers et agents de développement qui portent l'étiquette de « passeurs ». Ces derniers ont une place dans l'ossature du développement local et sont au cœur des dynamiques sociales et des interactions sociales. Leur position est d'autant plus stratégique qu'ils sont à cheval entre les deux mondes en contact. Cette conception politique du champ du développement local à travers la notion de projet permet de saisir la formation de groupes d'acteurs dans chaque monde social, acteurs directement mus par l'émergence du projet avec des objectifs propres. La rencontre de ces mondes sociaux crée un climat de tension pour la gestion et le contrôle des ressources allouées au projet de développement ; d'où l'image de l'arène. Cette dernière participe à la formation du système d'action local et se définit donc essentiellement autour d'un enjeu ou d'un complexe d'enjeux, en l'occurrence le projet et les ressources matérielles et symboliques qu'il apporte. L'enquête de terrain permettra d'identifier les niveaux d'interrelation et de ramification dans les mondes sociaux<sup>260</sup>, mais aussi de déterminer leurs apports dans le processus de construction du territoire et par conséquent du développement. Elle permettra également de repérer les positions des acteurs dans ce champ en fonction des jeux d'alliances, de conflits, de compromis autour de l'action collective.

Par ailleurs, nous ne manquerons pas d'enrichir cette stratégie avec les apports d'auteurs comme Edgar Morin pour sa théorie de la complexité, comme Michel Crozier pour faire ressortir les logiques et stratégies d'acteurs, comme aussi Fabienne Leloup ou encore Alexandre Moine pour rendre compte de la complexité territoriale. Ces apports sont d'autant plus utiles que le sujet lui-même en appelle à une transversalité et une interdisciplinarité dans son approche comme dans son traitement. Croiser les regards de plusieurs sources disciplinaires permet de saisir l'épaisseur théorique qui englobe une étude sur les relations de développement et de faire émerger la densité des interactions sociales qui structurent son champ d'application comme système d'action local. Ce souci d'ouverture théorique répond aussi à un problème pratique de positionnement des acteurs sur le champ du développement, problème qui en appelle à une restructuration des relations sociales. Ainsi, une autre manière de définir le développement local tel qu'il est pratiqué dans la CR de Fandène passe par une déstructuration des pratiques actuelles et anciennes pour restructurer le rapport entre les acteurs dans le processus de construction du territoire, véritable enjeu pour asseoir le changement sur des bases solides, inclusives et transparentes.

---

<sup>260</sup> Voir Strauss A., *op.cit.*

Ce travail de refondation s'impose à l'heure où le local se redécouvre un nouveau statut et où les politiques sociales globalisantes tardent à apporter des réponses claires et fiables aux problèmes que soulèvent les localités. Il va sans dire que les politiques de décentralisation tardent à dynamiser les territoires et rendent ces derniers dépendants du pouvoir central. Le développement local devient alors l'affaire d'organismes extérieurs souvent plus crédibles que l'autorité locale qui se décharge sur ces « développeurs » qui souvent ont une vision à appliquer et n'ont guère de temps pour co-construire les projets qu'ils mettent en œuvre.

Cette situation constatée nous a poussé à formuler une question générale de recherche à laquelle cette étude tentera d'apporter des réponses éclairantes : comment rendre compte du rapport dialectique entre la densité des interactions sociales et la construction du développement dans le système d'action local que constitue le territoire de la Communauté rurale de Fandène ?

Cette question part du postulat, qui nous est propre, que le développement local est un processus de transformation sociale d'un territoire, constitué d'un ensemble de relations sociales souvent de proximité entre des acteurs partageant un intérêt pour le même territoire. De par leurs relations multiformes et multidimensionnelles, ils constituent un système d'action local qui structure la dynamique du territoire. Mettre en exergue la densité de ce champ et son influence sur la transformation sociale du territoire est un enjeu heuristique et politique, à l'heure où la question du développement dans les pays du Sud pose de plus en plus de questions à l'homme de science et au politique. Ainsi, nous complétons cette question centrale avec une autre question spécifique et pertinente pour mieux l'aborder : comment rendre compte des stratégies et logiques mises en avant par les acteurs pour structurer leurs relations et leur implication à l'action collective du territoire de Fandène ?

L'énonciation de ces questions de recherche vise à cadrer l'orientation de la recherche, mais aussi à présenter l'hypothèse générale qui sous-tend cette étude.



➤ **Hypothèse générale de recherche**

L'hypothèse que nous allons formuler vise à proposer une réponse anticipée à la question générale soulevée ci-dessus. Dans le cadre de cette recherche empirique qualitative, l'hypothèse cherche à établir les rapports qui pourraient exister entre la dynamique sociale, la construction du territoire et l'émergence du développement local de manière à faire comprendre l'importance des relations sociales dans le système d'action local. Cette hypothèse se décline comme suit : les interactions sociales entre les acteurs présents sur le territoire<sup>261</sup> influent sur le processus de construction du développement local de Fandène et la dynamique du système d'action local.

Cette hypothèse à orientation interactionniste montre que les relations sociales entre les acteurs impliqués dans la promotion du développement local dans un territoire déterminé influent sur le résultat de l'action en fonction de la situation et des représentations des acteurs en réciprocité. En d'autres termes, le produit des actions de développement des différents mondes sociaux présents à Fandène dépend de la qualité des interactions de ces mêmes mondes sociaux. Cette conception réduit le développement à son territoire et s'oppose à toute forme de modélisation « transterritoriale » des faits de développement. Ces derniers sont propres à un territoire, à ses acteurs, à son contexte d'émergence et aux conditions sociales, économiques, politiques de leurs mises en œuvre. Même si avec l'approche systémique on peut vite penser à modéliser les résultats de la recherche, il s'agirait ici d'une modélisation contextualisée qui n'appartient qu'à une tentative de rendre intelligibles des processus ayant cours dans le territoire de Fandène.

---

<sup>261</sup> **NB** : Parler « d'acteurs présents sur le territoire » ne se limite pas simplement aux acteurs physiquement identifiés dans la CR. Cela inclut également tous les acteurs extérieurs qui ont un projet ou une action de développement identifiée dans la CR de Fandène.

#### 4. Conclusion

Dans cette partie, nous avons traité de trois notions clés de notre sujet de recherche : le développement local, le territoire, les interactions sociales. Nous avons vu tout au long de ces chapitres que ces concepts surtout ceux de développement local et de territoire, bénéficiaient d'une large théorisation dans plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales ; la sociologie, l'anthropologie, l'économie et la géographie entre autres. Chacune de ces disciplines traitent souvent la notion différemment avec des entrées différentes. S'inscrivant dans une démarche interdisciplinaire, nous avons pris compte de toutes les dimensions des concepts avant d'en proposer une conception qui reflète les apports de chacune des disciplines, ce qui les rend plus intelligibles. Les enseignements tirés des apports des différents auteurs traités dans cette partie, visent à éclairer le cadre conceptuel utilisé et à poser la manière dont nous comptons nous servir de ces concepts dans cette thèse.

Le développement local est ainsi appréhendé comme un ensemble de relations sociales, un ensemble de dynamiques propres à un territoire dans le but de construire qualitativement ce territoire avec et pour les acteurs qui y vivent. Cette conception pose ainsi le territoire comme le lieu où se créent les initiatives de développement que les acteurs, extérieurs et intérieurs, construisent en rapport avec les problèmes soulevés et constatés dans le vivre-ensemble. Le territoire se définit alors comme le champ d'exercice de ces rapports entre acteurs et se caractérise comme un espace construit, approprié, vécu. Il délimite un espace de projet, d'actions où des acteurs, en valorisant les ressources locales et en faisant appel au concours extérieur, participent à la promotion du développement. C'est aussi le champ où les jeux de stratégies entre acteurs se jouent, où chacun utilise ses atouts pour mieux se positionner et mieux gérer les ressources disponibles ou allouées.

Appréhender le développement local et le territoire en termes de relations sociales consiste à valoriser les interactions sociales. Ces dernières rendent compte du tissu social et du substrat symbolique qui structurent et cadrent les échanges entre acteurs dans le projet de territoire. Elles mettent en exergue la dynamique des acteurs à l'échelle du territoire et les privilégier comme entrées heuristiques, permet de saisir la complexité des relations dites de développement, au moment où elles se déroulent, se négocient sur le territoire de Fandène.

C'est, pour trouver une articulation dynamique entre ces trois ordres de pensée qui s'entrecroisent sans cesse dans l'analyse, que l'approche systémique a été mise en avant dans

cette recherche. En effet, cette approche nous permet de partir des relations sociales pour proposer une compréhension des dynamiques territoriales et de la construction du développement local considéré comme un processus de transformation sociale d'un territoire déterminé. Ainsi, en partant du caractère multidimensionnel du champ de construction de développement local, notamment par le jeu des acteurs appartenant ou extérieurs au territoire, nous avons jugé nécessaire de privilégier une ouverture théorique par l'intégration dans le processus analytique des apports de l'interactionnisme, de l'analyse stratégique entre autres, avec les travaux d'auteurs comme Anselm Strauss, Jean-Pierre Olivier de Sardan, Alexandre Moine, Fabienne Leloup, Edgar Morin ou encore Michel Crozier. La définition d'une stratégie de recherche est pour nous un moyen de garder un fil rouge sur la recherche. Ceci passe par la présentation du terrain que nous avons choisi pour utiliser et faire parler l'ensemble des éléments théoriques évoqués.

# PARTIE 2

---

## Partie 2 : Les cadres socio-historiques du développement local au Sénégal

Carte 1: Le Sénégal dans l'Afrique



*« Après l'abolition de l'esclavage  
Ils ont créé la colonisation  
Lorsqu'on a trouvé la solution  
Ils ont créé la coopération  
Comme on dénonce cette situation  
Ils ont créé la mondialisation  
Et sans expliquer la mondialisation  
C'est Babylone qui nous exploite »<sup>262</sup>.*

Ces quelques notes du chanteur reggae-man ivoirien Tiken Jah Fakoly résument à elles seules une situation que beaucoup d'analystes (Samir Amin) dénoncent depuis longtemps. Elles nous montrent comment une même réalité change de visage au fil des situations sociales et s'adapte constamment aux conditions politiques, économiques et sociales des relations sociales. Elles montrent aussi les mécanismes « macrologiques » à l'œuvre dans la domination de l'Afrique par l'Occident comme le postulent les théories néomarxistes, domination qui serait à l'origine de la pauvreté chronique ou du développement à deux vitesses de l'Afrique<sup>263</sup>.

Ainsi, penser le développement de l'Afrique c'est aussi repenser les fondements de la précarité et de la vulnérabilité de ce continent. Cette situation de précarité ne date pas comme on pourrait le croire du choc pétrolier des années 70. Ses racines sont à rechercher depuis les indépendances et même bien avant à travers les rapports entre pays africains et à travers aussi les relations de l'Afrique avec le reste du monde. Ce bref détour dans l'histoire générale de l'Afrique est un prétexte pour montrer le contexte global dans lequel le Sénégal, pays africain, a établi les bases d'un mieux-être économique et social encore à construire. Ces dynamiques structurelles vont porter un impact sur le développement du Sénégal par sa mode de gouvernance, ses rapports avec l'Occident et surtout son rapport avec le développement en tant que théorie et pratique. L'histoire du progrès de l'Afrique émerge progressivement d'un corpus d'idées et de pensées sur la recherche des causes de la pauvreté de la population dans l'objectif de trouver des solutions adéquates à la crise sociale et économique. Cette quête prend ses racines dans un paradoxe tout autant édifiant qu'alarmant. L'Afrique regorge de richesses naturelles, culturelles, sociales et humaines immenses en nombre et en qualité. Malgré ces atouts qui en font un continent attractif pour plusieurs investisseurs et opérateurs économiques, les pays d'Afrique sont, selon l'indice de développement humain, classés parmi les pays les plus pauvres de la planète. Qu'est-ce qui explique le paradoxe de pays pauvres dans un

<sup>262</sup> Tiken Jah Fakoly, 2002, « Y'en a marre », Françafrique, Universal Music.

<sup>263</sup> Fall A S, et Guèye C., 2003, Derem ak Ngerem : Le franc, la grâce et la reconnaissance. Les ressorts de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest, *Revue du MAUSS*, vol. N° 21, no. 1, pp. 97-112.

continent aussi riche ? Nous nous proposons de revisiter quelques moments historiques clés pouvant être à l'origine de ce déséquilibre structurel.

Le continent africain a connu deux moments historiques dans son évolution, qui peuvent être considérés comme des éléments d'explication des crises qui frappent les populations. Le premier moment est la traite des noirs, qui est une forme d'exploitation humaine, de commerce d'hommes, qui a vu l'Afrique vidée d'une part importante de ses richesses matérielles et humaines. Elle est définie comme « *le trafic consistant à échanger des marchandises contre des noirs africains ou à les acheter pour les employer ou les revendre en qualité d'esclaves* »<sup>264</sup>. Ainsi, plus de dix millions d'hommes, de femmes ont été déportés du XVI<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle par les puissances occidentales, des côtes d'Afrique vers leurs colonies d'Amérique et de l'Océan indien, pour être mis en esclavage. Ces puissances étaient principalement la Grande-Bretagne, la France, le Portugal, l'Espagne, la Hollande, la Belgique et le Danemark. L'Europe, lancée dans un projet de société pour se stabiliser et améliorer ses conditions de vie, ne voit en l'Afrique qu'une pourvoyeuse de main-d'œuvre et de matières premières. Les esclavagistes se sont alors appuyés sur des raisons scientifiques et morales pour justifier leurs actes comme par exemple la supposée infériorité naturelle des nègres. Mais la véritable raison qui a motivé le commerce d'êtres humains et l'esclavage, était le profit. Il fallait une main d'œuvre nombreuse et résistante mais aussi à prix faible pour produire le sucre de canne, le café, le coton, le tabac, l'indigo, bref, toutes les denrées coloniales qui ont enrichi durablement l'Europe<sup>265</sup>. Cependant, ce fut aussi sous la complicité de chefs africains qui acceptaient contre quelques produits manufacturés européens ou sous la contrainte, de fournir des captifs aux « commerçants européens ». Cette exploitation qui a arraché l'Afrique d'une part importante de sa ressource humaine, a plongé le continent dans une situation d'infériorité morale, économique et sociale qui s'est traduite en un retard et en une dépendance accrue vis-à-vis de l'Occident. L'idée fut ainsi de se lancer dans un rattrapage du temps perdu et de combler le gap qui sépare le continent de l'Occident.

Au XX<sup>ème</sup> siècle, pour prolonger l'entreprise entamée avec la « découverte » de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492, l'Europe, convaincue par les idées de

---

<sup>264</sup> Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, 8<sup>e</sup> édition, 1932-1935

Voir Inikori J., 1998, *L'Afrique dans l'histoire du monde : la traite des esclaves et l'émergence d'un ordre économique dans l'Atlantique*, HGA, Tome V, Chap. 4, éd. Présence africaine/UNESCO.

Voir également Pétré-Grenouilleau O., 1997, *La traite des Noirs*, Que sais-je ? Paris, PUF

<sup>265</sup> Voir Kaké I.B, M'Bokolo E. (dir). 1977, *Histoire générale de l'Afrique : La traite négrière*, vol.6. ABC, Paris  
 Voir aussi M'Bokolo E., 1995, *Afrique noire. Histoire et civilisation*, Tome 1, Paris, Hatier.

l'évolutionnisme, va coloniser l'Afrique pour « apporter la civilisation » à une population considérée comme sauvage. On constatera que par exemple les connaissances traditionnelles ont été systématiquement décriées comme relevant de la magie et de la sorcellerie et remplacées par les connaissances occidentales à travers l'implantation des écoles et des églises. C'est le second moment dans la compréhension des crises du continent. Pendant presque un siècle, le continent africain a travaillé pour le compte de l'administration coloniale, elle a ainsi été le comptoir de l'Occident qui voulait étendre son marché par le biais du commerce de traite encore destructeur d'une économie déjà fragilisée. La colonisation a été le fait d'un système caractérisé par l'appropriation des terres, la domination du capital marchand qui se valorise aux dépens du capital productif. Mais aussi, certains des pays colonisateurs ont mis en place un pacte colonial entre la métropole et les colonies de manière à faire de ces dernières des réservoirs des produits de base pour les industries européennes et reléguant ces anciennes colonies au statut de pourvoyeuses de matières premières. Elles deviennent aussi les lieux privilégiés du commerce des produits manufacturés provenant des industries occidentales créées suite à la révolution industrielle. Ce système colonial aura entraîné des conséquences qui ont accentué la situation de dépendance accrue du continent, aussi bien sur le plan politique, institutionnel, qu'économique.

Le processus de la décolonisation aura laissé un territoire fortement segmenté et morcelé. Loin d'avoir été un moyen de progrès comme cela a été avancé par ses défenseurs, le système colonial, à l'instar de la traite négrière et du commerce triangulaire, a été un moyen pour les pays colonisateurs d'étendre leur marché par la conquête d'autres marchés et de satisfaire leurs besoins de développement capitaliste. Ainsi, les structures économiques, le système éducatif et la plupart des institutions des pays africains ont été modelés par les anciens colons non pas pour générer un développement local autonome du continent africain, mais pour perpétuer un système colonial de domination. C'est pourquoi le concept de néocolonialisme est de plus en plus utilisé pour caractériser la nature actuelle des relations entre anciens pays colonisateurs et anciens pays colonisés.

Toutefois, certains auteurs comme Jacques Marseille<sup>266</sup> et Bernard Lugan<sup>267</sup> tentent de défendre ce système en avançant des arguments considérant que la colonisation de l'Afrique a coûté aux pays colonisateurs beaucoup plus qu'elle ne leur a rapporté. Par contre d'autres,

---

<sup>266</sup> Marseille J., 1984, *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 462p.

<sup>267</sup> Lugan B., 2007, *Pour en finir avec la colonisation*, Editions du Rocher, 386p.



comme Walter Rodney<sup>268</sup> et Samir Amin<sup>269</sup>, estiment au contraire que l'aventure coloniale fut l'une des sources du développement capitaliste de l'Occident et de la déchéance économique de l'Afrique, une thèse confortée par les études de Patrick Manning qui a montré que dans le cas de la France, les recettes fiscales provenant d'Afrique ont continué à excéder les dépenses publiques effectuées en Afrique<sup>270</sup>. Sans vouloir faire le procès des pays colonisateurs et des esclavagistes, force est de constater que puiser des ressources stratégiques d'un continent pendant des décennies<sup>271</sup>, en plus de déporter ses hommes pour entretenir l'agriculture à échelle industrielle des colons, constitue une situation qui appauvrit plus le continent africain qu'elle ne l'enrichit. Toujours est-il que les ressources du continent continuent d'être l'objet d'une exploitation vorace des multinationales étrangères sans impact réel sur les économies des pays africains.

Mais en 1960, l'accession aux indépendances était vue par beaucoup d'analystes comme le début d'une nouvelle ère chargée d'espoir pour le redressement de l'Afrique. Elles étaient assimilées à l'accès à la souveraineté des Etats africains, la libération du peuple de l'oppression coloniale, le développement de l'économie jusque-là bloquée par l'exploitation occidentale. Cependant, l'évolution du continent sera rythmée par des périodes de flux et de reflux, de progrès et de régression, de stabilité et d'instabilité dont l'analyse nous aide à penser les problèmes de l'Afrique dans une autre logique. En effet, il est nécessaire de voir aussi dans la pauvreté et la crise du continent la responsabilité interne des Etats africains. Néanmoins, cette terrible pauvreté doit être perçue de façon tout à fait relative, d'abord, en raison des richesses et des ressources immenses dont regorge le continent, mais surtout, parce qu'elle résulte d'un appauvrissement systématique et historique dans le cadre de la domination impérialiste à travers successivement le colonialisme, le néocolonialisme, les politiques d'ajustement structurel et les conditions usuraires du remboursement de la dette. Ainsi donc : « *la pauvreté des pays africains ne relève nullement d'une fatalité qui serait inscrite dans le code génétique de nos populations, ni d'une prétendue inadaptation naturelle de leurs cultures et de leurs mentalités au développement, encore qu'il n'est pas superflu de souligner que les différents traumatismes et les multiples démoralisations qu'elles ont subi sont, pour l'essentiel, dus aux exactions*

<sup>268</sup> Walter R., 1972, *Et l'Europe sous-développa l'Afrique*, Editions caribéennes, 294p.

<sup>269</sup> Amin S., 1971, *L'Afrique de l'Ouest bloquée. L'économie politique de la colonisation 1880-1970*, Editions de minuit, 322p.

<sup>270</sup> Manning P., 1990, *Slavery and African life: Occidental, Oriental, and African slave trades*, Cambridge, Cambridge University Press.

<sup>271</sup> On peut citer le pillage et la confiscation des objets d'art par la France, considérés comme des butins de guerre

*coloniales et néocoloniales ou de la gestion gabegie et déprédatrice des élites dirigeantes africaines* »<sup>272</sup>.

Partant du gaspillage des ressources par de nombreux chefs d'Etat, de la gabegie, du péculat (détournement de deniers publics), du clientélisme politique, des guerres internes, de la lenteur ou refus de l'innovation, à la sous scolarisation des masses populaires et à la culture de la politique malsaine et de la corruption, la situation de précarité du continent reste aussi imputable à ses fils et filles. Cependant, il est à comprendre que le caractère des Etats africains a été déterminé par leurs origines coloniales et le poids du legs de la domination coloniale. Comme le note Crawford Young : « *on ne peut simplement rendre les anciens colonisateurs responsables de tous les maux dont souffre l'Afrique contemporaine, pas plus qu'on ne peut simplement attribuer les causes de l'actuelle récession aux faiblesses de la classe dirigeante africaine post-coloniale. Il faut plutôt chercher à comprendre les dimensions du mal à travers certains modes de comportement et certaines structures héritées de l'Etat colonial, et en observant comment l'Etat post-colonial a adapté un tel héritage* »<sup>273</sup>.

Face à cette situation, l'aide internationale est considérée comme une panacée des multiples crises de l'Afrique à travers les institutions de Bretton-Woods comme la Banque Mondiale, le FMI. Selon Jean-Pierre Olivier De Sardan, « *la crise cumulée des économies africaines et des Etats africains n'a fait que renforcer le poids de l'aide au développement et des projets de développement* »<sup>274</sup>. Cette aide, salutaire certes pour aider à sortir d'une situation ponctuelle de crise, est aussi porteuse de conséquences car aggravant encore la dépendance et pouvant instaurer une culture de la « main tendue ». Elle est d'abord un instrument de domination des pays industrialisés sur les pays pauvres<sup>275</sup>. Ensuite, certains auteurs comme Peter Thomas Bauer<sup>276</sup> affirmaient ainsi que l'aide au développement réduisait les incitations qui devraient amener les dirigeants de pays dits pauvres à adopter de « bonnes politiques ». Du fait de la facilité de l'argent reçu en aide, les énergies créatrices du pays restent dans un attentisme et une léthargie face à la nécessité de trouver des solutions locales à la crise nationale.

---

<sup>272</sup> Voir Pauvreté et mal gouvernance en Afrique : la faillite de l'Etat, consulté le 08 mars 2013 à 16h20 sur <http://www.newafrika.org/spip.php?article13>.

<sup>273</sup> Young C., L'héritage colonial de l'Afrique, in Berg R J et Whitaker J., (Textes réunis), 1990, *Stratégies pour un nouveau développement en Afrique*, Economica, p. 25-26

<sup>274</sup> Olivier De Sardan J P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, APAD, p. 27.

<sup>275</sup> Hayter, T., 1971, *Aid as imperialism*, Harmondsworth: Penguin Books, 222p.

<sup>276</sup> Bauer, P., 1971, *Dissent on development: Studies and debates in development economics*, London: Weidenfeld & Nicolson, 560p.

Enfin, l'aide s'inscrit dans une « *relation intéressée par laquelle les donateurs consentent un effort financier pour conquérir des marchés, maintenir et accroître leurs aires d'influence et promouvoir les intérêts de leur classe dirigeante* »<sup>277</sup>.

Cette aide qui peut être de multiples facettes (aide militaire, technique, technologique, financière) participe à renforcer la primauté des investisseurs des pays donateurs sur le marché du pays bénéficiaire. Souvent les représentants des pays donateurs sont accompagnés de représentants de grands groupes qui concluent dans la foulée des contrats d'investissements et d'affaires avec le pays récepteur de l'aide. C'est un jeu de marchandage dans lequel le donateur est avantagé, car la main qui reçoit est souvent en bas.

A travers l'histoire de l'Afrique, de ses relations avec les autres continents, on peut noter que la forme de domination utilisée par l'Occident n'est pas que militaire, elle est aussi et avant tout idéologique et symbolique. Pierre Bourdieu<sup>278</sup> a élaboré une matrice à partir de sa théorie de l'*habitus*. Elle représente l'exercice de tout pouvoir comme tributaire de l'incorporation de schèmes de perception, de compréhension et d'action par les dominés aussi bien que par les dominants. Sa conception de la domination passe par le concept de *violence symbolique* considéré comme un mécanisme premier d'imposition des rapports de domination. La violence symbolique renvoie à la capacité des acteurs à perpétuer des rapports de domination, sans que cette dernière ne paraisse de manière explicite et sans que ceux qui la subissent la perçoivent comme tel. Elle assimile l'ordre établi dans les relations sociales comme légitime en dissimulant l'orientation arbitraire des rapports de force qui façonnent la hiérarchisation sociale. Par le biais d'actions humanitaires, de charité, de bienfaisance, *a priori* gratuites, le dominant favorise une situation de hiérarchisation des rapports avec le dominé qui comprend dans ces actions, une preuve de bonne volonté de la part du dominant et surtout de sa bienveillance, et dans le cas de l'Afrique, de sa redevance. Les dominants imposent une vision du monde et des rapports d'échange que les dominés finissent par intégrer sans en percevoir le sens profond. C'est ce qui a conduit l'Afrique à se fier au modèle de développement capitaliste imposé implicitement par l'Occident et à ne jamais chercher à voir d'autres formes d'alternatives propices à la situation de sa population ou même à chercher à valoriser l'ensemble des pratiques et représentations qui la faisaient vivre jusque-là. Cette forme de domination peut ainsi aller jusqu'à développer chez

---

<sup>277</sup> Jacquet P., 2006, « Revisiter l'aide publique au développement », *Economie internationale*, n°108, p.142.

<sup>278</sup> Voir Bourdieu P., Passeron J-C., 1970, *La reproduction : Eléments d'une théorie du système d'enseignement*, Les Editions de Minuit, 284 p.

Bourdieu P., Passeron J-C., 1964, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Les Editions de Minuit, 183 p.

le dominé le syndrome de Stockholm tellement qu'elle est « douce », furtive et dévastatrice. Une fois installée, elle est durable et difficile à retirer de la conscience collective des sociétés qui la subissent. Elle fait partie intégrante de leur mémoire collective, de leur histoire et de leurs manières de comprendre et de percevoir l'altérité.

En reprenant par exemple l'épisode de la colonisation on peut aisément observer la prégnance de cette forme de domination en Afrique. En effet, l'une des raisons avouées de la colonisation était d'apporter la civilisation (européenne, occidentale) à l'Afrique « sauvage ». Par le biais de la culture et des modes de vie, véhicules privilégiés de la domination symbolique, l'Occident a su imposer ses manières de voir et de penser en Afrique, dominant lentement la conscience collective africaine en la dépossédant de sa substance historique. La vision capitaliste du monde, les relations marchandes se sont imposées en Afrique participant à penser la question du développement en termes occidentaux de profits, de capital, d'argent. Même l'accès aux indépendances n'aura pas suffi aux africains à se départir de cette domination. L'aide extérieure aggrave cette situation et place les Etats africains sous tutelle administrative, économique et politique de l'Occident. A notre avis, les rapports de force datant de l'époque coloniale subsistent toujours, seulement sous d'autres formes encore plus modernes et plus « civilisées », et continuent de déterminer les politiques de développement initiées depuis les indépendances par les Etats africains dont le Sénégal.

Cette partie va nous permettre de faire une approche historique et de contextualiser ce qui constitue aujourd'hui le cadre de référence du développement local au Sénégal, à savoir les programmes, projets et politiques sociales mis en œuvre par l'Etat, mais aussi et surtout par les organismes intervenants.

## Chapitre 1 : La question du développement au Sénégal

Le monde du développement s'interroge de plus en plus sur les impacts réels et les significations des innombrables politiques et initiatives prises depuis une cinquantaine d'années pour réduire la pauvreté, la vulnérabilité et l'injustice sociale en Afrique. La persistance voire l'aggravation de la pauvreté<sup>279</sup> ainsi que l'inadaptabilité des modes de gouvernance souvent importées soulignent l'échec d'une approche du développement basée sur une démarche non prospective, urgentiste, superficielle, parachutée et surtout dictée de l'extérieur. Même si des efforts ont été consentis et des avancées notées dans plusieurs domaines, il reste que la situation du continent est toujours précaire et difficile à redresser même pour l'horizon 2015<sup>280</sup>. L'Afrique, dans sa globalité, est un continent rural, malgré une volonté affichée d'urbanisation à la va-vite, quelque fois trop accélérée suivant un élan de rattrapage ou de copie aveugle des réalités des « pays miroirs » et souvent en laissant de côté les priorités locales.

Ainsi, les formes d'intervention parachutée rendaient la politique des Etats africains inefficaces et leurs projets, de véritables gouffres financiers face aux problèmes de plus en plus exigeants des populations. Il était à cet effet nécessaire d'opérer une rupture allant dans le sens de donner la parole et l'action au peuple afin que les politiques soient établies de concert. Et c'est ce qu'avait compris Jean Marc Ela quand il parlait de « *décoloniser l'Etat* » car « *dès lors qu'on retire tous pouvoirs au peuple et qu'on limite sa mission à exécuter les décisions prises en son absence, on vide le discours sur le développement « aut centré » de toute consistance. A travers les structures de développement rural, les interventions de l'Etat n'ont cessé de refuser une réelle part aux paysans d'Afrique* »<sup>281</sup>.

Le Sénégal, n'en fera pas exception. Le pays a multiplié les plans, les programmes, les projets pour favoriser le développement des populations. Ainsi, dans ce chapitre, nous essaierons de faire une contextualisation socio-historique des politiques sociales au Sénégal. Ceci dans le but de faire ressortir la manière dont le développement s'est construit dans ce pays.

<sup>279</sup> Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport 2009, Nations unies, 2009, 56p

<sup>280</sup> Guèye C. et Mbaye A., 2004, Gouvernance locale, efficacité au Sénégal : Quelles articulations, Atelier des chercheurs, Collectivités locales : assurer un service public, Conseil international pour l'étude des droits humains (CIEDH), 8p.

<sup>281</sup> Ela J M., 1990, *Quand l'Etat pénètre en brousse. Les ripostes paysannes à la crise*, Paris, Karthala, p. 85

## 1. Héritage colonial et construction nationale

Il est important d'évoquer le contexte d'accession aux indépendances pour le Sénégal pour comprendre le legs de la colonisation dans le processus de construction sociale par le prisme du développement. Nous n'allons pas ici retracer l'histoire de la colonisation du Sénégal par la France, mais ressortir quelques éléments clés qui peuvent rendre compte du legs colonial et de ses effets ultérieurs sur la situation du pays.

**D'abord des motivations de la puissance coloniale.** Devant l'Assemblée nationale en juillet 1885, Jules Ferry adresse un discours aux députés pour défendre la politique coloniale de la France et on peut y retenir plusieurs arguments importants<sup>282</sup>. Le premier argument d'ordre économique considère la colonisation comme une opportunité pour la France de trouver des débouchés pour ses produits alors que l'industrialisation s'accroît dans la plupart des pays européens. Le second argument d'ordre culturel et humanitaire présente la colonisation comme la conséquence d'une mission civilisatrice et même comme un devoir, selon l'expression de Jules Ferry, d'apporter l'éducation à des peuples « sauvages ». Un troisième argument d'ordre politique et patriotique mais mimétique aussi relève l'effet de mode en stipulant qu'à l'instar des autres pays qui colonisent, la France devrait faire de même et coloniser à son tour. En analysant rapidement les relations actuelles entre la France et ses anciennes colonies dont le Sénégal, on peut vite constater que seul le troisième argument a disparu dans sa réalité au lendemain de la décolonisation. Les deux premiers continuent d'entretenir l'essentiel des rapports économiques et politiques surtout avec la multiplication du mobile humanitaire dans la construction du développement au Sénégal.

En effet, le système colonial français au Sénégal rentre dans le cadre des colonies d'exploitation. Cela se traduit par une logique d'exploitation par la puissance coloniale sans réel besoin qu'une partie importante de la population métropolitaine s'installe dans le pays, hormis les administrateurs et leurs familles. Ce mode de colonisation qui diffère du modèle des colonies de peuplement. Dans cette perspective, l'empire colonial est le premier réservoir de matières premières à bon marché pour la France qui reste le fournisseur exclusif de produits manufacturés très chers pour les colonies. Ce partenariat déséquilibré est un système

---

<sup>282</sup> Discours prononcé par Jules Ferry à la Chambre des députés, le 28 juillet 1885

d'exploitation des colonies par la métropole, système qui perdure même après 60 ans d'indépendance.

Le mouvement de la colonisation va s'essouffler peu à peu par la poussée des nationalismes dans les colonies à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette situation conduit à une prise de conscience générale qui ouvre la voie à une autonomie progressive des colonies, puis au *Soleil des indépendances*<sup>283</sup>. Des mutations sont constatées au niveau du statut des colonies par le passage à témoin en 1946 entre l'empire colonial français et l'union française, nouvelle dénomination qui confère le statut de territoire d'Outre-Mer à plusieurs colonies dont le Sénégal. Ces évolutions vont pourtant être insuffisantes et encourager davantage les envies d'autonomie complète des territoires colonisés. C'est dans ce contexte de montée des revendications anticolonialistes que des pays comme le Sénégal, le Mali, ont accédé à plus d'autonomie territoriale après le vote de la loi cadre le 23 février 1956.

**Ensuite de l'état des pays indépendants.** Cette volonté insistante d'autonomie des territoires coloniaux pousse le général De Gaulle à lancer l'idée de créer une constitution, projet soumis à un référendum et qui conduira le 28 septembre 1958 à un début de processus vers les indépendances des anciennes colonies françaises, d'abord avec la création de la fédération du Mali entre le Sénégal et la République soudanaise, l'actuel Mali. Une scission intervenue en 1960 après des désaccords politiques et des divergences sur le plan économique, va consacrer l'indépendance de chacun de ces pays, particulièrement le Sénégal qui se dote ainsi d'une constitution pratiquement calquée sur le modèle français.

Au lendemain de cette séparation et l'accès à l'indépendance, le Sénégal adopte un régime parlementaire qui voit le poète Léopold Sédar Senghor élu premier président du pays. Son compagnon politique Mamadou Dia, avec qui il avait créé le parti de l'Union progressiste sénégalaise (UPS), devient naturellement son Premier ministre même s'ils entretiennent des visions différentes de l'indépendance et surtout des rapports avec la France. Un système politique bicéphale s'installe autour des deux hommes. Le Premier ministre Mamadou Dia s'octroie la politique économique et intérieure du pays tandis que Senghor s'occupe de la politique extérieure du Sénégal et de ses relations avec les partenaires. Leur collaboration devient de plus en plus tendue et délicate surtout lorsque Mamadou Dia opte pour une politique de rupture nette avec l'ancien colon par un abandon de la filière arachidière caractéristique de

---

<sup>283</sup> Kourouma A., 1968, *Le soleil des indépendances*, Presses universitaires de Montréal, 216p.

l'économie de rente sénégalaise. Il milite également pour une mutation totale de système en substituant à la forme sociale héritée de la colonisation, une société plus égalitaire ; et à l'économie de traite une économie de développement essentiellement centrée sur les ressources locales et une promotion de la production locale. Son discours tourne autour des politiques sociales et des diverses voies africaines du socialisme. Cette volonté déjà exprimée dans un ouvrage<sup>284</sup>, est reçue comme une menace politique pour Senghor et comme une atteinte aux intérêts économiques de la France qui ne souhaite pas céder cette part de marché.

Cet élan politique de Dia à caractère souverainiste, va inaugurer la crise politique de 1962 et conduire à son arrestation. Il est accusé en compagnie de quatre de ses ministres, Valdiodio Ndiaye, Ibrahima Sarr, Joseph Mbaye et Alioune Tall de tentative de coup d'état, ce qui va leur valoir un procès devant la Haute Cour de justice du Sénégal du 9 au 13 mai 1963. Contre toute attente, alors que le dossier semble vide à l'absence de preuves matérielles, ils sont condamnés à 20 ans de prison ferme et conduits au centre spécial de détention de Kédougou dans le Sénégal oriental. Après leur arrestation, la constitution est modifiée et le régime présidentiel remplace le régime parlementaire en donnant à Senghor les pleins pouvoirs. Il fait instituer le parti unique comme modèle et sous le prétexte de la sauvegarde de l'unité nationale, tout pluralisme syndical et politique fut proscrit<sup>285</sup>.

En effet, ils ne seront graciés et amnistiés par Senghor respectivement qu'en 1974 et 1976, après des médiations politiques et diplomatiques de personnalités du monde entier comme Jean-Paul Sartre, le pape Jean XXIII ou François Mitterrand. Le modèle du multipartisme est rétabli dans la foulée et Me Abdoulaye Wade qui était parmi les avocats de Mamadou Dia crée le parti démocratique sénégalais (PDS) et s'annonce comme le principal opposant du régime socialiste. En 2000, il devient président de la République.

Si cette crise politique a marqué profondément l'histoire politique du Sénégal, elle n'aura cependant pas permis au pays d'acquérir une souveraineté économique et de rompre les relations économiques déséquilibrées avec l'ancienne puissance coloniale comme l'illustre le tableau suivant.

---

<sup>284</sup> Dia M., 1961, *Réflexions sur l'économie de l'Afrique noire*, Editions africaines, 1954 (rééd. 1960, 1961).

<sup>285</sup> Diop M. C., Diouf M., 1990, *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala, 440p.



Tableau 2 : Relations commerciales entre la France et ses colonies

<b>Part des importations de la France venant de l'empire colonial (en %)</b>	<b>1890</b>	<b>1929</b>	<b>1938</b>
<b>Caoutchouc</b>	–	9,3	25,1
<b>Graines oléagineuses et arachides</b>	17,8	25	54,4
<b>Cacao</b>	3,8	56,1	88,4
<b>Café</b>	0,4	3,7	42,7
<b>Riz</b>	11,1	80,1	93,7
<b>Vin</b>	16,8	83,8	96,8
<b>Part des exportations de la France à destination de l'empire colonial (en %)</b>	<b>1890</b>	<b>1929</b>	<b>1938</b>
<b>Automobiles</b>	–	33,4	45,5
<b>Machines et mécaniques</b>	8,1	30,7	41,2
<b>Tissus de coton</b>	34,8	49,9	84,6
<b>Ciment</b>	–	59,1	84,1
<b>Huile d'arachide</b>	–	68,2	89,6
<b>Sucre raffiné</b>	12,7	83,5	98,5
<b>Place de l'empire dans le commerce français</b>	–	<b>1<sup>er</sup> partenaire commercial</b>	<b>1<sup>er</sup> partenaire commercial</b>

Source : D'après Jacques Marseille<sup>286</sup>

Ce tableau montre bien l'importance des colonies pour le développement de l'économie française. Elle exploitait systématiquement les matières premières et les revendait directement les produits finis à ses colonies. Depuis plusieurs pays comme le Sénégal ou le Cameroun, des milliers de tonnes d'intrants industriels comme l'huile de palme et l'arachide, le caoutchouc étaient produits essentiellement pour être vendus à des commerçants européens. Un système d'exploitation garantissant la floraison de l'industrie française et expliquant les difficultés pour la France d'accepter les élans nationalistes d'accession à l'indépendance<sup>287</sup>.

<sup>286</sup> Marseille J., 1984, *Empire colonial et capitalisme français*, Edition du Seuil.

<sup>287</sup> Austin G., 2010, Développement économique et legs coloniaux en Afrique, *Revue Internationale de politique de développement*.

**La situation actuelle.** Comme retracé dans ce bref détour relatif à l'histoire politique du Sénégal, on constate que l'Etat sénégalais a choisi de négocier l'indépendance avec la France plutôt que de rompre toute relation avec elle comme l'a fait, par exemple, la Guinée de Sékou Touré. Ce choix politique a permis d'obtenir certes l'indépendance politique, mais sur le plan économique et administratif, Dakar reste sous la tutelle de Paris. La France et ses entreprises restent les partenaires privilégiés des accords économiques et commerciaux du pays notamment avec les accords de partenariat économiques, au détriment d'entreprises locales. Elle avait instauré un système clientéliste autour des marabouts de l'arachide que décrit Jean Copans<sup>288</sup> et ce système perdure encore aujourd'hui, non seulement dans les relations entre le pouvoir et les confréries religieuses dotées d'un pouvoir électoral fort convoité, mais dans les relations entre la France et la classe politique sénégalaise. Pourtant, les aspirations de Mamadou Dia continuent d'inspirer bon nombre d'intellectuels qui souhaitent un développement local véritable, impulsé par le peuple sénégalais.

D'un point de vue européen, la décolonisation est généralement perçue comme la fin des empires coloniaux. Cependant, on constate en réalité l'effet d'un néocolonialisme diffus avec des relations étroites entre les anciens colons et les nouveaux gouvernants africains qu'ils « aidaient » souvent à s'installer en échange d'accords économiques et commerciaux. Par ailleurs, pour beaucoup d'analystes, les indépendances correspondaient au début du développement autonome du Sénégal et de la construction nationale après tant d'années au service du colonisateur. Seulement le constat est clair : la France avait repris d'une main ce qu'elle avait offert de l'autre. Elle a gardé un contrôle quasi permanent sur l'économie sénégalaise et a orienté la politique économique par l'intervention systématique de structures créées pour cette fin. L'aide au développement est considérée comme le premier levier de ce néocolonialisme en plus du service de la dette et du contrôle de la monnaie. Il est déploré aussi le caractère extraverti de l'économie sénégalaise tournée vers l'exportation de produits et moins vers la transformation locale industrielle capable de créer des richesses nationales. Ceci apparaît comme un des signes du triomphe de l'idéologie colonialiste et capitaliste sur le primat des intérêts des pays de l'Afrique, entre autre.

Il faut aussi ajouter à cette situation la question de la monnaie. Créé officiellement le 26 décembre 1945, le Franc CFA est aujourd'hui la dernière monnaie d'origine coloniale encore

---

<sup>288</sup> Copans J., 1989, (1980), *Les Marabouts de l'arachide : la confrérie mouride et les paysans du Sénégal*, Paris, le Sycomore, « Les Hommes et leurs signes », Paris, l'Harmattan.

en activité. Quinze pays africains dont le Sénégal l'utilisent aujourd'hui et ont l'obligation de verser 50% de leurs recettes d'exportations à la Banque de France. Ce système monétaire, couplé au service de la dette, est un frein pour le développement de l'Afrique et est régulièrement critiqué par des économistes et hommes politiques du continent<sup>289</sup>. Mais pour le moment le changement tarde à se faire ressentir et l'économie sénégalaise en particulier continue de s'enliser dans la dette. La précarité reste permanente et le chômage des jeunes endémique. Les 5 ou 6% de croissance annuelle ne parviennent pas à créer de véritables emplois. Il apparaît urgent pour ces pays de s'extraire de cette tutelle pour envisager de reconstruire efficacement leurs systèmes économiques à partir de leurs propres richesses.

L'héritage colonial a influencé et continue d'influencer le rapport au développement du peuple sénégalais notamment par les multiples programmes mis en œuvre par l'Etat sénégalais pour tenter d'impulser une dynamique de sortie de crise aussi bien économique que socioculturelle. En outre, le caractère extraverti de ces programmes, avec la mainmise quasi-totale de la Banque Mondiale et du FMI entre autres, aura un impact durable et important sur la qualité, l'adaptabilité et la pertinence des politiques initiées pour les populations, malgré une volonté affichée de faire du développement une question locale. Sur le plan économique, le legs colonial s'est traduit par l'accentuation de la dépendance extérieure du pays avec une économie tournée vers l'extérieur et quasiment contrôlée de l'extérieur. A cet effet, elle reste très vulnérable face aux fluctuations économiques mondiales par la dépendance de sa monnaie au cours de l'euro. Sur le plan politique, la Constitution sénégalaise est élaborée à partir du modèle français incluant quelques ajustements. Elle est, à bien des égards, inadaptée aux réalités socioculturelles sénégalaises. Bien que la colonisation ait permis la construction d'infrastructures dans le pays, dont certaines sont encore utilisées, entre autres avantages, elle a créé néanmoins les conditions matérielles et symboliques de domination par la France.

C'est dans ce contexte général que le Sénégal tente de construire son développement. Ces rapports de force entre le pays et la France, d'une part, et, d'autre part, le reste du monde occidental sont à prendre en compte dans l'analyse des situations sociales relevant de politiques de développement local. C'est pourquoi nous avons privilégié une lecture par les relations sociales qui place la source des problèmes et blocages ou des réussites et facilités au cœur des effets des interactions. En élargissant la réflexion, on note que malgré la multiplication des

---

<sup>289</sup> Lire pour cela Sarr F., 2016, *Afrotopia*, Philippe Rey, 192p ; ou Mbembé A., 2015, *Critique de la raison nègre*, La Découverte, 272p.

« missions humanitaires », de l'aide, de l'appui des ONG internationales, le processus de construction du développement au Sénégal est comme enchaîné par des logiques macroéconomiques et « macropolitiques » qui étouffent et annihilent les initiatives locales. On verra que ces pesanteurs structurelles font partie du contexte dans lequel les dynamiques territoriales prennent forme autour d'un projet de développement et influent sur les pratiques des acteurs mis ainsi en relation. Cependant, un tel tableau pourrait amener à se demander si les déterminismes sociaux et économiques issus de l'héritage colonial qui se prolonge d'ailleurs avec la mondialisation, n'interdisent pas ou ne compliquent pas toute perspective de développement local. L'échange inégal, combiné à un pillage des ressources du pays et à une quasi-mise sous tutelle financière, n'hypothèquerait-il pas toute tentative de développement endogène ? De tels questionnements pourraient faire penser que le développement local est impossible à mettre en œuvre, versant ainsi le propos dans un afro-pessimisme inavoué. Des initiatives locales se mettent en œuvre au niveau des territoires, portées par des acteurs qui tentent de réaliser des actions de développement endogène en s'appuyant sur d'autres dimensions de celui-ci, que celle économique.

En s'appuyant sur les caractéristiques socioculturelles du pays, des actions se développent autour de solidarités, de partages, mais elles souffrent du manque de valorisation et de visibilité politique. Aujourd'hui c'est la rencontre de ces initiatives locales avec une conception capitaliste du changement qu'il est intéressant d'observer dans des territoires ruraux comme Fandène. Il est à noter également que la seule participation des populations au processus de développement local ne saurait suffire pour impulser le changement ; il faut en plus, une réelle volonté politique de faire autrement le développement. Aussi, une approche processuelle et systémique permet de montrer qu'au-delà de cette volonté politique et de ces initiatives locales initiées, il est important d'inclure la dimension des pesanteurs capitalistes et internationales dans l'environnement d'émergence de ce que nous appelons les territoires de développement, formes de système d'action local s'organisant autour de l'autorité politique locale et faisant du changement une question locale et sans cesse posée.

Les réponses proposées à la question du développement local par le Sénégal, passe par de grands projets de lutte contre la pauvreté, aux accents très politiques et aux contenus parfois décevants. C'est ce que nous appelons plus loin de manière caricaturale, « la politique des casiers vides ».

## 2. Les politiques de développement au Sénégal

Le Sénégal est aujourd'hui, souvent cité en exemple dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) comme l'un des pays les plus stables politiquement, comme celui qui crée le plus de richesses depuis la dévaluation du franc CFA en 1994, comme celui qui présente un Produit Intérieur Brut (PIB) qui a atteint un niveau de croissance de 6,65% en 2016<sup>290</sup>, et celui qui a réussi à assurer le redressement de ses finances publiques. Malgré ce constat élogieux de prime abord, mais qui cache à notre avis bien des zones d'ombres sur l'objectivité de telles réalités évoquées, le pays n'en demeure pas moins extrêmement pauvre, eu égard aux statistiques globales livrées et il figure parmi les 25 pays pauvres très endettés (PPTE). Pour Amadou DIOP, les représentations mathématisées sont des projections simplistes qui recouvrent en fait des réalités beaucoup plus contrastées car au contact des réalités locales, il s'avère que la pauvreté vécue se décline en des termes très différents de celle analysée et conceptualisée par les « experts »<sup>291</sup>.

Selon le classement des pays en fonction du niveau du développement humain (IDH), le Sénégal occupe la 168<sup>ème</sup> place<sup>292</sup>. La distribution de la pauvreté étant pour l'essentiel concentrée en zones semi urbaines, dans les bidonvilles et en milieu rural. Ce qui conforte l'idée du primat du centre sur la périphérie en matière de renvoi d'image de développement et en matière de priorité des investissements stratégiques souvent politiques.

Le Sénégal, pays situé à l'ouest de l'Afrique, est bordé par l'océan Atlantique à l'ouest, la République islamique de la Mauritanie au nord, la Guinée Konacry et la Guinée Bissau au sud et le Mali à l'est. La devise du pays est « *Un peuple, un but, une foi*. C'est un pays tropical avec une saison sèche longue de 7 à 9 mois et une saison des pluies courte variant entre 3 et 5 mois selon les zones. On note une pratique de l'agriculture saisonnière pendant la saison des pluies et le développement d'activités maraîchères pendant la saison sèche, même si ces dernières ne sont pas partout pratiquées dans le monde rural et semi-urbain. Il est composé de plusieurs ethnies dont les plus représentatives sont le wolof, le sérère, le peul, le diola. La langue officielle de l'administration est le français et le wolof constitue la langue nationale la plus parlée et la plus utilisée pour les échanges et le commerce.

<sup>290</sup> Estimation de 2012, Voir [www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/](http://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/)

<sup>291</sup> Diop A., Minvielle J-P., Niang A., 2005, *La pauvreté au Sénégal : Des statistiques à la réalité*, Karthala, 287p.

<sup>292</sup> Selon le Rapport sur le développement humain 2016, Le développement humain pour tous

Sur le plan politique, le pays est stable malgré l'activité d'un groupe indépendantiste au sud en Casamance connu sous le nom de MFDC (Mouvement des forces démocratiques de la Casamance). Pays sous régime démocratique, Macky Sall est depuis le 02 avril 2012 le quatrième président du Sénégal après Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf et Abdoulaye Wade. Le tableau suivant nous permet de dresser un bref aperçu de la situation socio-économique du pays.

Tableau 3: Le Sénégal en bref...<sup>293</sup>

<b>Quelques indicateurs clés</b>	
Capitale	<b>Dakar</b>
Population (RGPHAE <sup>294</sup> 2016)	<b>15 256 346</b>
Superficie (km <sup>2</sup> )	<b>196 712</b>
Densité (Nbre d'habts/km <sup>2</sup> ) en 2017	<b>78</b>
Population totale des femmes (RGPHAE 2016)	<b>7 658 408</b>
Population totale des hommes (RGPHAE 2016)	<b>7 597 938</b>
PIB (2016)	<b>14,77 milliards \$USD</b>
PIB par habitant (2016)	<b>958 \$USD</b>
Taux de croissance	<b>3,08%</b>
Taux d'inflation (2013)	<b>+0,7%</b>
Taux de pauvreté (ESPS 2011)	<b>46,7%</b>
Indice de Développement Humain (IDH) (2015) (Rapport PNUD)	<b>0,494/1</b>
Régions	<b>14</b>
Municipalités	<b>113</b>
Communautés rurales	<b>370</b>
Villages	<b>14 400</b>

**Sources :** Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (consulté le 02 décembre 2017)

Ces quelques chiffres rendent compte de la situation socio-économique d'un pays rencontrant des difficultés de développement. Le Sénégal est un pays rural malgré une urbanisation galopante avec des références macroéconomiques trompe-l'œil et qui connaît des retards énormes dans la mise en œuvre de ses plans et programmes de développement, une

<sup>293</sup> Données croisées selon les sources de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. <http://www.ansd.sn>

<sup>294</sup> Recensement Générale de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) du Sénégal – ANSD, Projection 2016

situation globale qui justifie souvent les interventions quasi permanentes du FMI et de la Banque Mondiale.

Le choix du Sénégal s'est imposé à nous pour des raisons de terrain répondant aux critères de la problématique de recherche, bien que l'accessibilité a posé des problèmes d'ordre économiques. Mais, dans le cadre d'études sur des faits dits de développement comme ceux que nous analysons, il n'y a de réel intérêt scientifique que si ces faits sont pris dans la dynamique d'un pays dits pauvres ; c'est-à-dire dans un terrain où les réalités sont en train de se faire, de se construire, encore en état embryonnaire, contrairement à des pays connaissant déjà des avancées très significatives. Mais avant d'évoquer l'essentiel des politiques de développement ou de lutte contre la pauvreté initiées par le Sénégal, il est important de revenir sur l'héritage des politiques antérieures depuis l'indépendance obtenue en 1960. En effet, la structure économique du Sénégal indépendant qui découle largement de la période coloniale et de l'économie de traite, se base essentiellement sur l'exportation de produits primaires comme le phosphate, l'arachide et les produits de la pêche et l'importation de produits de première nécessité comme le riz, le lait, l'huile et les produits manufacturés. Comme le fait remarquer Mohamed Mbodj, « *le Sénégal est un pays sahélien dont l'économie à dominante rurale est largement tributaire de facteurs climatiques, structurels et conjoncturels sur lesquels il a très peu de prise* »<sup>295</sup>. Cette remarque fait référence en outre des conditions climatiques, aux relations déséquilibrées entre le Sénégal et ses partenaires économiques ; mais aussi à son intégration dans un système capitaliste mondialisé.

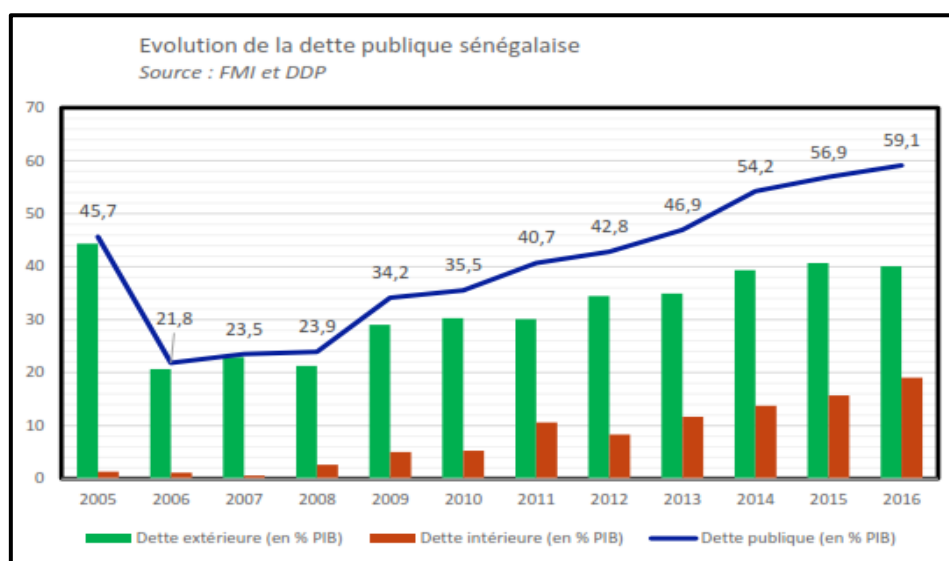
Cette ouverture de l'économie sénégalaise vers l'extérieur inscrit le pays dans la voie de la compétitivité internationale, et doit faire face à la forte concurrence du marché international, ce qui le fragilise du fait de son manque de maturité économique et financière et de sa dépendance aux cours des matières premières, dont les fluctuations et variations peuvent largement lui échapper, car se décidant ailleurs. Avec la grande sécheresse, très difficile pour le monde rural et paysan, les années 70 vont marquer l'histoire du Sénégal par une crise économique et sociale sans précédent dont une grande partie du PNB est constituée d'emprunts auprès d'institutions financières extérieures. Entre le recyclage à bon prix des eurodollars et pétrodollars par les banques du Nord, l'augmentation des importations dans presque tous les secteurs de consommation et une convertibilité anarchique et non encadrée entre le Franc CFA

---

<sup>295</sup> Mbodj M., « La crise trentenaire de l'économie arachidière », pp. 95-135, p. 95 in Diop M-C, (éd.), 1992, *Le Sénégal. Trajectoires d'un Etat*, Dakar / Codesria, 501p.

et le franc français occasionnant une perte massive de capitaux, les causes sont nombreuses pour caractériser la situation délétère qui prévalait. En outre, la chute des cours des matières premières et la réduction des subventions de soutien à la stabilisation du prix de vente de l'arachide, principal produit constitutif de l'économie de rente et dont la France est le premier acheteur, vont accentuer l'endettement public du pays<sup>296</sup> qui devient ainsi dépendant des emprunts courts à fort taux d'intérêt. Au 31 décembre 2010, la dette publique du Sénégal était arrêtée à 2190,1 milliards de FCFA contre 1963,8 milliards un an auparavant. Elle est composée de 1751,8 milliards de dette extérieure soit 80% de la dette totale contre 438,3 milliards de dette intérieure soit 20%. En 2012, elle constituait 38,8% du PIB, en 2014, le montant de la dette s'élève à 3041 milliards dont 759 milliards de dette intérieure et 603 milliards pour le service de la dette, soit un total de 40% des recettes fiscales<sup>297</sup>. En 2016 elle a atteint un chiffre record de 5312,1 milliards soit 59,1% du PIB, contre 4598 milliards en fin 2015.

Graphique 4 : Evolution de la dette publique sénégalaise entre 2005 et 2016<sup>298</sup>



Cette explosion de la dette publique du pays provient, d'une part, de la forte influence du FMI et de la Banque mondiale sur l'économie sénégalaise comme d'ailleurs dans la plupart des pays du Tiers-Monde qui ont accédé à l'indépendance ; et, d'autre part, du recours à l'aide extérieure comme moyen de développement. L'emprunt est devenu le mode de financement

<sup>296</sup> Zacharie A., 2003, Le Sénégal, 4p, article publié sur le site du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde) <http://cadtm.org/Le-Senegal>, consulté le 07/11/2012.

<sup>297</sup> Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

<sup>298</sup> République française, Direction générale du trésor, Service économique Sénégal, Cap-Vert, Gambie, La dette du Sénégal à fin 2016, consulté le 02 décembre 2017 sur [www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/16786\\_la-dette-publique-du-senegal-a-fin-2016](http://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/16786_la-dette-publique-du-senegal-a-fin-2016).



des projets nationaux et la principale part du budget national annuel, alors que l'argent demandé n'aboutit pas souvent à des investissements utiles pour les populations. Les institutions multilatérales financent les réformes qu'elles imposent du fait de leur position de créancier et exigent sans ménagement un remboursement intégral des prêts accordés aux pays souscripteurs. Or, le système des réformes est un moyen d'investissements directs et rend plus service à ces institutions financières soucieuses d'accroître leurs profits, qu'aux pays concernés. Cette situation fait exploser la dette publique, ce qui aboutit inexorablement à une augmentation constante et continue de l'endettement multilatéral du pays. L'impact de cette spirale d'endettement-remboursement influe considérablement sur la situation sociale des ménages, touchant le niveau et la qualité de vie des sénégalais, jusqu'en milieu rural.

Par ailleurs, dès 1979, les deux institutions internationales, FMI et de la Banque mondiale, concluaient avec le gouvernement Senghor un « plan de réhabilitation économique », qui amorce l'interminable processus d'ajustement structurel que connaît le Sénégal jusqu'à aujourd'hui. Les années 1980 sont un tournant. A la suite des chocs pétroliers, le monde entre en récession et pratiquement tous les prix des matières premières s'effondrent. Les pays du Sud déjà très endettés n'ont plus les moyens de payer les emprunts. Sous l'autorité du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM), ils procèdent généralement à des ajustements structurels. Il s'agit là d'assainir les finances des Etats endettés pour les rendre solvables. Mais ces politiques d'ajustement ont été conduites au détriment de la population et de la lutte contre la pauvreté qui continuait de gagner du terrain dans le continent. Ces programmes d'ajustement structurel<sup>299</sup> sont un processus sciemment structuré dont les différentes tâches principales sont réparties entre ces deux organisations internationales pour la conception et le pilotage et l'évaluation des programmes ; au FMI les programmes de stabilisation à court terme visant à aider les pays en crise à rétablir les grands équilibres financiers et à la Banque Mondiale les programmes à moyen ou long terme cherchant à les assister pour la refondation des grandes orientations de leurs économies. Pour prétendre à un prêt d'ajustement structurel provenant de la Banque Mondiale, les pays doivent d'abord conclure un accord avec le FMI, lequel d'ailleurs sert souvent de référence presque obligatoire

---

<sup>299</sup> Voir Banque mondiale, 1994, *L'ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir*, Washington, D.C., XXII, 328p

pour tous les crédits publics et même privés que les diverses agences de financement des pays développés accordent aux pays lourdement endettés<sup>300</sup>.

C'est le cercle de construction et de pérennisation de la pauvreté et de la dépendance des pays pauvres en voie de développement. On crée les conditions de remboursement des prêts pour garantir les financements, ce qui fait croire que le pays s'est stabilisé. Seulement après remboursement des prêts octroyés avec les intérêts, la situation budgétaire du pays se dégrade. Pour se redresser, il sollicite encore un autre prêt qui s'accompagne d'un autre plan d'ajustement. C'est un cercle vicieux qui ne profite pas aux pays pauvres. D'après les conclusions de la conférence de l'Unesco, *« les programmes d'ajustement structurel (PAS) mis en œuvre dans différents pays comportent des mesures spécifiques de politique économique qui varient d'un contexte à un autre. Les mesures de stabilisation comportent surtout la dévaluation de la monnaie, la réduction des dépenses publiques, l'augmentation des frais à la charge des utilisateurs des services publics, et le blocage des salaires la réduction des dépenses sociales. Quant aux mesures de restructuration de l'économie, elles visent à créer les bases d'un retour de la croissance »*, elles concernent la *« réduction ou l'élimination des contrôles de prix, la réforme du secteur public, la privatisation des entreprises publiques, la libéralisation du commerce, l'encouragement des exportations au moyen de réformes tarifaires et fiscales et l'ouverture des frontières, et la réduction de la protection de la production interne contre les importations »*<sup>301</sup>.

En outre pour François Houtart, *« l'objectif des PAS, tels qu'ils sont définis par les organismes financiers internationaux est de rétablir des équilibres macro-économiques internes et externes, permettant de relancer une croissance économique saine et donc de fournir une base solide pour le développement des périphéries (Sud). Selon les protagonistes de ce type de politique, dans ces domaines, il n'y a pas de miracle : seule une production plus efficace peut apporter des remèdes et les moteurs de ce processus sont les producteurs privés individuels ou associatifs »*<sup>302</sup>.

Pour rappel, l'ajustement structurel comporte deux étapes essentielles fortement imbriquées et pratiquement incontournables : d'une part, la recherche de stabilité macro-

---

<sup>300</sup> Unesco, 1995, Effets des programmes d'ajustement structurel sur l'éducation et la formation, Conférence générale, Vingt-huitième session, Paris, 28p.

<sup>301</sup> Ibidem

<sup>302</sup> Houtart F., 1994/2, Les effets sociaux des programmes d'ajustement structurel dans les sociétés du Sud, *Les Cahiers Alternatives Sud*, Vol 1, Paris, Centre tricontinental et L'Harmattan, p.1 (155p)

économique à court terme et, d'autre part, les réformes d'ordre structurel. Tout pays endetté qui sollicite les fonds du FMI et de la Banque mondiale doit appliquer ces mesures qui, en principe, théoriquement, lui permettent d'améliorer sa situation économique, d'être compétitif, d'attirer les investissements étrangers et de réduire son déficit public. Seulement cette légère et superficielle amélioration est trompeuse, car fragile et ne reposant que sur de l'emprunt sans réelle capacité locale de création de richesses. Il faut aussi savoir que tous les secteurs sont concernés par les mesures d'ajustement, que ce soit l'éducation, la santé, l'eau potable, le développement rural, l'industrie, etc. A ce titre, dès 1979, un « plan de réhabilitation économique » ou Plan de stabilisation bien vite remplacé en 1980 par le Plan de Redressement Economique et Financier (PREF) est mis en œuvre. Ce plan se caractérise globalement par le blocage des salaires dans la fonction publique, l'augmentation des impôts non-salariaux, la suppression des subventions, la réduction de la masse monétaire, etc. Ce plan devient ainsi une véritable catastrophe pour la classe moyenne, la classe populaire ouvrière et le monde rural. Mais il se révèle être un cuisant échec pour l'Etat car les cours des produits miniers comme le phosphate et des produits de la pêche diminuent, tandis que les taux d'intérêt internationaux s'envolent. Ceci a pour conséquence le décuplement du coût du remboursement de la dette car en même temps, le pays n'étant presque plus solvable, les banques décident d'arrêter les crédits accordés jusque-là à l'Etat qui doit désormais faire face à la crise et trouver des solutions adéquates sous la pression grandissante de la population.

En 1984, alors que le pays frôle la guerre civile à cause des grèves incessantes et la répression qui s'accroît, le Sénégal, financièrement asphyxié, voit sa dette rééchelonnée en échange de l'application d'un nouveau Programme d'Ajustement Structurel à Moyen et Long Terme (PAMLT) couvrant la période allant de 1985 à 1992<sup>303</sup>. Les termes du « contrat » tournaient autour de la hausse des taux d'intérêt pour les créanciers publics comme privés, de l'augmentation des exportations avec un prix de vente nettement dévalorisé, de la réduction des budgets alloués à l'éducation et à la santé. Dans un tel contexte, on peut affirmer que le Sénégal est exploité et travaille exclusivement pour l'enrichissement de ses créanciers et l'appauvrissement total de sa population car les secteurs clés de son économie sont désormais entre les mains des investisseurs étrangers. Un des facteurs qui facilitera l'application de ces programmes, est l'affaiblissement de la représentation parlementaire dans l'élaboration des

---

<sup>303</sup> O'Brien D. B. C., Diop M-C, Diouf M., 2002, *La construction de l'état au Sénégal*, Paris, Karthala, 232p

politiques économiques du pays. Ces dernières dépendent essentiellement de l'exécutif et de la clientèle technocratique des bailleurs de fonds.

C'est dans une telle situation que furent élaborées la Nouvelle Politique Agricole (NPA) en 1984 et la Nouvelle Politique Industrielle (NPI) en 1986<sup>304</sup>. Les objectifs de la NPA étaient axés sur un développement par produit et par filière en vue d'assurer leur équilibre financier par un désengagement de l'Etat afin aussi de promouvoir la production locale. Ceux de la NPI visaient le démantèlement de toutes les protections dont bénéficiaient les entreprises, la mise en concurrence de celles-ci avec le marché international et un accroissement de la valeur ajoutée des produits manufacturés. Cependant, malgré une certaine pertinence formelle de ces politiques, des mesures d'accompagnement n'ont pas suivi pour assurer leur réussite. Cependant le manque de résultats dans l'application de ces divers plans a considérablement affecté le visage du Sénégal qui est apparu au début des années 90 à travers les publications des bailleurs de fonds comme « *un appareil monstrueux et inefficace* » avec une mauvaise gestion des ressources publiques, un train de vie dispendieux. Ces constats se sont traduits par la détérioration des finances publiques et une montée du secteur informel. Dans un tel contexte, il est compréhensible que pour les bailleurs de fonds, « *la priorité ne pouvait pas être accordée aux services sociaux de base* »<sup>305</sup>.

En 1994, le pays subit, comme la totalité des pays associés à la France et dépendants des cours du franc français, la dévaluation de 50% du franc CFA, ce qui entraîne une hausse des prix des importations, des carburants et des produits alimentaires de première nécessité comme le riz, la farine, le sucre, etc. Un plan d'ajustement structurel est encore mis en œuvre pour la période de 1994 à 1998. A cette même période le pays connaît de nouveau des cycles d'émeutes et de répression (emprisonnement de dirigeants politiques, de syndicalistes comme Mademba Sock leader du syndicat unique des travailleurs de l'électricité SUTELEC), tandis que le chômage gagne de plus en plus la population et l'endettement augmente inlassablement et devient même une nécessité pour la survie de l'économie. La production locale est quasi inexistante et la dépendance du pays est chronique à l'égard de l'extérieur. Malgré l'appel à la conscience lancé par l'UNESCO aux marges de la vingt-huitième session de sa conférence générale tenue à Paris en 1995<sup>306</sup> pour attirer l'attention sur les effets néfastes des ajustements

<sup>304</sup> Alexandrenne L., Février-Avril 1997, « Libéralisation de l'Economie Sénégalaise : Enjeux, Limites, Finalités », in *La Revue du Conseil Economique et Social*, N° 2, pp. 23-27.

<sup>305</sup> Diop M-C (Dir.), 2002, *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, p.13.

<sup>306</sup> UNESCO, Conférence Générale, vingt-huitième session, 28C, 1995, Effets des ajustements structurels sur l'éducation et la formation, Paris, 20p

structurels sur l'éducation et la formation, l'Etat sénégalais continue de pactiser avec les bailleurs de plus en plus voraces et intraitables.

Sous la contrainte d'un refus d'un plan d'allègement de la dette avec l'entrée dans le cercle labellisé des pays pauvres très endettés (PPTE), le Sénégal est dans l'obligation d'accepter un nouveau plan d'ajustement structurel en avril 1998. Ce plan étend les programmes de privatisation à tous les secteurs clés de l'économie de l'Etat comme l'énergie, les télécommunications, les transports, la gestion de l'eau, etc. ce qui dépossède l'Etat de la gestion financière des secteurs clés de création de richesses publiques locales. Les conséquences sociales de telles mesures sont drastiques pour la population car les richesses de l'Etat s'amenuisent au moment où la demande sociale augmente et les dépenses publiques pour assurer le bien-être social deviennent accessoires.

Paradoxalement, malgré les problèmes de l'Etat face à la paupérisation massive et grandissante de sa population surtout rurale, et le constat de l'inadéquation de telles mesures, le Sénégal reste dépendant des cycles de rééchelonnement de sa dette extérieure et des plans qui l'accompagnent. L'Etat obtient en mars 2000 une nouvelle Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), en appui au VII<sup>ème</sup> plan d'ajustement structurel pour la période de 1999 à 2002. Fortement dépendant et moins tourné vers la recherche de stratégies de financement local, le gouvernement sénégalais ne peut se passer de l'apport extérieur qui constitue 60% de son budget général. La population sénégalaise subit directement les conséquences de ce modèle extraverti de gouvernance économique et souhaite rompre avec cette spirale « économiciste » inadéquate au regard des logiques de solidarité auxquelles elle aspire. En juin 2000, l'élection présidentielle, qui a porté le Président Abdoulaye Wade à la tête de l'Etat, va avoir un effet positif, puisque le Sénégal obtient enfin sous l'initiative PPTE renforcée, un allègement de sa dette d'environ 20% soit près de 850 millions. Comme toute action dans ce sens n'étant pas gratuite, l'Etat sénégalais s'engage à proposer et à appliquer une série de réformes structurelles qu'il doit traduire dans un plan appelé « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté » avant la fin de l'année 2001. Ceci coïncide avec la prise de conscience des principaux bailleurs de ces ajustements, la BM et le FMI, que les réformes drastiques opérées sur le système économique sénégalais avaient fini d'installer, et cela pour longtemps, son cortège de malheurs pour la population locale<sup>307</sup>.

---

<sup>307</sup> Diop M-C (dir.), 2004, *Gouverner le Sénégal, Entre ajustement structurel et développement durable*, Karthala, 299p.

En effet, le constat est sans appel surtout sur le plan social. Le pays est littéralement dévasté et la logique de solidarité sociale est sacrifiée au profit de la rationalisation économique. La majorité de population est laissée pour-compte et la faible minorité gravite autour de l'appareil d'Etat à la recherche de pécule et de rentes pécuniaires. Par exemple, le Rapport sur le Développement Humain de 2000<sup>308</sup>, montre que les conclusions sur le bien-être social des sénégalais sont alarmantes. Ainsi, près de 65% des plus de 15ans sont analphabètes, près de 8 personnes sur dix n'ont pas accès à l'enseignement secondaire, les dépenses publiques pour l'enseignement sont réduites passant de 4,1% du PNB à 3,7% entre 1990 et 1998, la moitié de la population n'a pas accès à l'eau potable, entre autres constats. Les impacts négatifs de l'ajustement structurel sont omniprésents sur tous les plans de la vie des sénégalais. Appelées localement « délestages », les coupures d'électricité sont continues, les classes d'école sont surabondantes avec des effectifs de « classes à double flux » avec près de cent cinquante élèves de tous les âges, aucun ramassage des poubelles n'est assuré. La situation devient incontrôlable et l'inflation des prix le devient également. Par exemple le prix d'une visite chez un médecin est très souvent inabordable pour une majorité de sénégalais vivant avec moins de 50.000 FCFA par mois<sup>309</sup>.

Voici un autre exemple : la Banque Mondiale conseille au gouvernement, pour la construction d'infrastructures routières, d'économiser une couche de macadam pour rembourser la dette. Cette pratique a pour conséquence une dégradation plus rapide de l'état des routes après cinq années seulement alors qu'avec une couche supplémentaire, elles auraient cinquante années de résistance, comme c'est le cas en Europe. Il s'y ajoute le manque de moyens pour assurer leur entretien à moyen et long termes.

Entre autres conséquences des politiques d'ajustement structurel, en milieu rural, on a assisté à l'ébranlement des bases symboliques de la famille et du lien social axé sur les principes de la tradition et d'une forme de *solidarité mécanique*<sup>310</sup>. La famille élargie qui, pendant longtemps, y a constitué la réalité de base avec tout ce qu'elle comportait en matière de solidarité, d'entraide et de sécurité sociale, aussi bien pour ses membres que pour son environnement social immédiat, est entrée dans un processus accéléré et irréversible d'éclatement au profit de la famille conjugale et nucléaire. Cette dernière porte les marques

---

2003, *La société sénégalaise entre le local et le global*, Karthala, 725p.

<sup>308</sup> Rapport sur le développement humain, 2000, <http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rdh2000/>

<sup>309</sup> Une visite médicale s'élevait par exemple à 6.000 FCFA chez un généraliste et à 8.500 FCFA chez un spécialiste.

<sup>310</sup> Durkheim E., 1893, *De la division du travail social*, huitième édition, 1967, Paris, PUF, 416 p

d'une forme de *solidarité organique*<sup>311</sup> avec des principes d'individualisation fortement ancrés de la société moderne et du système capitaliste naissant. La principale cause a été les nouvelles formes de conflits familiaux apparus en raison de la crise de l'agriculture par le gel des subventions et la chute des cours de l'arachide. Les unités ménagères qui la constituaient ont trouvé dans le repli sur soi un nouveau moyen de se protéger ou d'éviter les effets de la crise car les exigences de vivre ensemble avec une dégradation du pouvoir d'achat, devenaient de plus en plus difficiles à supporter<sup>312</sup>. Mais, loin d'être catégorique sur la question, il faut noter que des structures familiales basées sur le modèle traditionnel ont bien survécu à la crise en restant soudées et en développant la solidarité à toute épreuve.

Par ailleurs, en milieu urbain, s'est plutôt produit un phénomène inverse, tout aussi nocif, identifié par un *processus d'agrégation* se caractérisant par l'augmentation, l'alourdissement des ménages, constitués, pour beaucoup, de familles conjugales, de consanguins, de parents sociaux et de dépendants de toutes sortes. La fuite du monde rural traduit par un exode rural massif, « *parce qu'il n'y a rien dans les campagnes* »<sup>313</sup>, a considérablement augmenté le « taux de dépendance » à l'égard des ménages urbains, qui désormais doivent résorber cette nouvelle population issue de la famille élargie en perte de repères économique, sociale et professionnelle.

Les conséquences liées à ce phénomène ont été entre autres, le développement de l'exclusion pour des familles n'ayant pas la possibilité d'accueillir plus, de la mendicité, de la corruption active comme passive ; la dégradation du tissu social avec l'accroissement du « repli sur soi » comme moyen de protection, l'augmentation de la prostitution et des formes d'infection qui en découlent, la recrudescence des inégalités sociales, etc. C'est un véritable processus irréversible de changement social qui s'opère à l'échelle du pays. Le Sénégal traditionnel était en train de muer dans la modernité naissante dans les villes et bidonvilles et cette modernité pénètre de plus en plus les zones rurales qui découvrent les commodités de la ville.

En outre, il convient aussi de noter qu'au début de l'institution des Politiques d'Ajustement Structurel, les problèmes ne se posaient pas encore, en termes de pauvreté ou de paupérisation au sens social des termes puisque l'économie pouvait régler le bien-être social

---

<sup>311</sup> Ibidem

<sup>312</sup> Diouf A (éd.), 2008, *Développement local, gouvernance territoriale. Enjeux et perspectives*, Paris, Karthala.

<sup>313</sup> Diouf M., « La crise de l'ajustement », Dakar, IFAN, pp. 62-85, consulté sur <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/045062.pdf>

selon les promoteurs de ces politiques. Ce n'est que lorsque leur application, mise en œuvre de façon verticale et aveugle par les Etats contractant, a fini de faire des ravages en développant l'extrême pauvreté et en laissant des pans entiers de populations encore plus pauvres qu'elles ne l'étaient au moment de leur application à travers le monde en général et au Sénégal en particulier ; et que furent introduites les préoccupations relatives aux « *dimensions sociales* » et à « *visage humain* » de l'ajustement, que la pauvreté fut réellement considérée, problématisée, conceptualisée, notamment à partir de sa dimension « *humaine* ».

Par conséquent, de nouvelles dimensions, de nouvelles variables et de nouveaux indicateurs lui furent affectés, notamment des indicateurs de « *développement humain durable* » par le PNUD, ce qui a permis d'identifier d'autres formes de pauvreté que la pauvreté économique<sup>314</sup>. Ces nouvelles dimensions de la pauvreté feront l'objet d'un semblant de considération et d'analyses dans le cadre de l'examen des Politiques d'Ajustement Structurel de la deuxième génération ; car en réalité tous les plans qui vont suivre, même les politiques et stratégies nationales, ne seront qu'une version humainement acceptable des Politiques d'Ajustement Structurel, leur objectif principal restant le même : promouvoir un système politico-économique propice au libre-échange, à l'économie de marché et à la finance mondiale.

Ces années d'ajustement structurel auront certes eu le mérite de redonner un cadre au système économique sénégalais par l'ébranlement de l'Etat-Providence et le triomphe des modèles économiques internationaux, notamment le libéralisme, mais auront été un véritable fiasco sur le plan social et humain au vu de la situation de pauvreté dans laquelle est plongée la population du pays. De la centralisation de la prise en charge des questions sociales jusqu'aux premiers vents de la décentralisation, le Sénégal aura traversé une partie marquante de son histoire dans la marche vers le bien-être social et économique et va ainsi inaugurer une nouvelle ère du développement : le développement local.

Par ailleurs, bien que le Sénégal bénéficie d'une aide publique au développement conséquente, presque quatre fois plus que le reste de la région, cela ne vient en rien soulager la population et l'état de pauvreté dans lequel elle vit ; car, par exemple, pour chaque dollar reçu au titre de l'aide publique, le Sénégal en rembourse 1,28<sup>315</sup>. Alors on se pose la question de savoir : s'agit-il d'une aide ou d'une stratégie bancaire « *économiste* » de contrôle politique

---

<sup>314</sup> Voir ENDA sur la notion de pauvreté

<sup>315</sup> Zacharie A., Extrait du CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde), mise en ligne en 2003, Le Sénégal, 4p.



et d'appauvrissement ? Car encore une fois, on donne l'illusion de déployer des efforts au nom du développement mais les taux d'intérêt fixés creusent négativement encore l'économie du pays, l'appauvrissent et le rendent plus encore dépendant de l'extérieur<sup>316</sup>. Encore, un des moyens déployés pour combattre les effets néfastes des Politiques d'Ajustement Structurel et continuer à lutter contre la pauvreté, a été la présence et l'implication des ONG, quoique largement critiquables, dans le processus de construction du développement local au Sénégal. Il paraît à cet effet important de faire un bref feed-back sur leur intervention au Sénégal et de se poser la question de leur utilité pour les populations.

### **2.1. Les ONG : Appui aux populations pauvres ?**

Pendant la crise des Politiques d'Ajustement Structurel et l'entêtement du gouvernement à continuer dans la voie de l'austérité, la société civile a eu comme fer de lance les organisations non gouvernementales. En effet, durant les années 70, elles avaient commencé à apparaître au Sénégal, en apportant leur soutien et appui dans différents domaines aux côtés des populations. Leur intervention est parue beaucoup plus significative précisément depuis la période où la sécheresse s'est abattue sur le pays.

D'abord, elles avaient pénétré le milieu rural, qui fut le premier terrain où elles sont intervenues généralement, ce qui leur avait permis d'acquérir rapidement une grande expérience des communautés rurales pauvres. En participant à mettre en place des projets et avec une démarche par projet et par objectifs, elles ont introduit ainsi cette notion dans le vocabulaire et le jargon des populations qui les avaient côtoyées comme c'est le cas de Fandène<sup>317</sup>. Elles firent preuve d'une véritable expertise en matière de gestion de projet et en appelèrent à la *participation locale* qui fut un principe fondamental de leurs interventions, même si sa seule évocation ne traduit pas sa réelle réussite sur le terrain. Pour Jean Paul Deler et ses corédacteurs, « *au départ, les ONG opéraient seules, elles exportaient un projet pour les bienfaits d'une population ciblée. Ainsi pendant plusieurs décennies elles ont cherché à répondre aux besoins des pays du Sud par des actions appelées "projets". Aujourd'hui, le projet constitue toujours le*

---

<sup>316</sup> Fall A. S. Guèye C., 2003, Derem ak Ngerem : Le franc, la grâce et la reconnaissance. Les ressorts de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest, *Revue du MAUSS*, vol. N° 21, no. 1, pp. 97-112.

<sup>317</sup> Enda Graf Sahel, 1993, *La ressource humaine, avenir des terroirs : Recherches paysannes au Sénégal*, Paris, Karthala, 320p.

*mode d'intervention privilégiée par les ONG. Il est entendu comme "une suite d'objectifs fixés a priori, d'actions définies pour les atteindre, un budget, des échéances..." »<sup>318</sup>.*

Le mérite étant de vouloir faire émerger le développement des populations elles-mêmes malgré un contexte politique, social et économique assez difficile ; même si implicitement et peut-être sans s'en rendre compte, elles reproduisaient le même schéma vertical de développement, importé du dehors et appliqué à une population.

Ensuite, à partir des années 80 le nombre d'ONG sur le sol sénégalais ne cesse d'augmenter. En effet, ces années coïncident avec le recul et le désengagement de l'Etat face aux effets des Politiques d'Ajustement Structurel, désengagement qui se traduit par la diminution du montant des investissements alloués à l'agriculture par exemple et dans le domaine du social comme la santé, l'éducation. Les ONG voyaient corrélativement leur nombre grimper en même temps qu'elles avaient de plus en plus de responsabilités vis-à-vis de l'augmentation de la pauvreté allant même jusqu'à se substituer à l'Etat ou prolonger ses actions, dans certains secteurs comme la formation, l'alphabétisation. Encadrant et organisant les populations dans différents domaines, elles effectuaient avec la participation de ces dernières de nombreuses réalisations dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la production et de la commercialisation agricole, sans compter les nombreuses actions d'Information, d'Education et de Communication (IEC). Une ONG comme Enda, présente depuis les années 70, a beaucoup œuvré dans la connaissance des populations rurales, en témoigne le nombre de publications faites, a accompagné ces dernières dans beaucoup de programmes et a capitalisé beaucoup d'expériences dans le développement local au Sénégal<sup>319</sup>.

En 1980 aussi, une nouvelle réglementation sous le décret 80-79 a été élaborée et réduisait encore plus la marge de manœuvre des ONG en les mettant sous la tutelle du Secrétariat d'Etat à la Promotion Humaine qui deviendra en 1984 le Ministère du Développement Social. Ce Ministère était celui qui se chargeait d'interagir avec les ONG pour la signature des protocoles d'accord et des agréments. Mais à partir de 1989<sup>320</sup> un autre décret fut promulgué, désignant une des directions du Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale, à savoir la Direction du Développement Communautaire pour se charger

<sup>318</sup> Deler J. P (dir.) et al. 1998, *ONG et développement. Société, Economie, Politique*, Paris, Karthala, p.90.

<sup>319</sup> Voir site Web : <http://www.grafsahel.org>

<sup>320</sup> Hermier, A., 2004, *Les acteurs non étatiques au Sénégal : Vers une stratégie d'action politique des acteurs non étatiques*, (ECDPM, En Bref 3C) Maastricht : ECDPM.

désormais de la réception et du traitement des demandes d'agrément et pour se prononcer sur les possibilités ou non de leur accorder des facilités dans le cadre de leur mission. Cependant, les facilités accordées furent rendues plus contraignantes, sans doute pour éviter une perte de crédibilité de l'Etat. Ce décret de 1989 fut encore révisé en 1996 transférant la tutelle des ONG au ministère de la femme, de l'enfant et de la famille<sup>321</sup>. Au sens de ce décret, « *une ONG est une association régulièrement déclarée, à but non lucratif ayant pour objectif d'apporter sa contribution au développement national et agréée en cette qualité par le Gouvernement* »<sup>322</sup>.

Pourtant, les différentes interventions des ONG vont ainsi créer une nouvelle dynamique associative au sein de la société civile du Sénégal, fondée sur le principe de la *participation*. Autrement dit, la seule présence et les actions menées en termes d'information, d'encadrement et de formation des ONG, loin d'être à l'abri de toute critique, vont susciter chez les populations l'idée qu'elles doivent et peuvent participer au développement local qui a cours dans leur propre société. Ce changement de conception du développement jusque-là initié selon un modèle interventionniste de l'Etat par la verticalité des politiques, programmes et projets, va désormais être le leitmotiv de toutes les interventions postérieures. En outre, durant cette période la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS) est créée en 1976 ainsi que le Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD), organisation de coordination fut créée en 1982. La vocation de ce dernier est de développer la concertation et les échanges entre les ONG, de promouvoir la solidarité entre elles dans l'appui aux communautés de base, de défendre leurs intérêts et de les mobiliser autour de leurs préoccupations et besoins. Cette structure est le principal interlocuteur du gouvernement et des partenaires au développement au sein de la société civile et est au cœur des dynamiques majeures impulsées par les acteurs non étatiques. Mais malgré cet élan de coordination, il est toujours constaté dans plusieurs zones au Sénégal un problème de juxtaposition des interventions des ONG, de compétition voire de conflits pour le monopole d'un territoire, aux détriments des réelles préoccupations de ces territoires locaux, comme si le CONGAD ne jouait pas son rôle de coordination. Nous reviendrons sur ces points dans la dernière partie du travail.

---

<sup>321</sup> Voir Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, Décret N° 96-103 modifiant le Décret 89-775 du 30 juin 1989 Fixant les modalités d'intervention des Organisations Non Gouvernementales (ONG), Dakar le 08 février 1996, 7p.

Voir Code des obligations civiles et commerciales du Sénégal car les ONG sont considérées comme des associations de droit commun

<sup>322</sup> Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale de L'Entreprenariat Féminin et de la Micro-Finance, Direction du Développement Communautaire, 2008

Enfin, représentant une grande part des investissements dans le pays, elles étaient souvent le canal par lequel passaient les organismes internationaux aidant les communautés locales par le biais de la coopération au développement ou de la coopération décentralisée ; ce qui en faisait des intermédiaires entre les communautés villageoises et les bailleurs de fonds<sup>323</sup>. Par ailleurs, durant cette période, les ONG intervenaient spécifiquement pour un secteur déterminé selon leurs compétences et se trouvaient en liaison avec le Ministère de tutelle concerné. Ce dernier signait avec elles les protocoles d'accord et portait un regard sur leurs activités. Au moment où leur nombre ne cessait d'accroître, elles avaient encore un rôle accessoire, d'appoint conçu par l'Etat, car ce dernier était toujours dans une logique de contrôle et de centralisation de toutes les interventions vers les populations de base, malgré le paradoxe affiché plus tard par la décentralisation.

Malgré tout, compte tenu de leurs limites intrinsèques liées à l'instabilité des conditions administratives de leur intervention, la dispersion et le caractère limité de leurs actions, l'inégale répartition selon les zones, l'opacité du financement, etc., les ONG avaient constitué un apport non négligeable à la lutte contre la pauvreté à la base. Cette dernière qui, comme nous l'avons vu, commençait alors à se dessiner d'une manière générale sous l'impulsion des organisations financières internationales elles-mêmes, devenues conscientes des effets sociaux néfastes des Politiques d'Ajustement Structurel<sup>324</sup> et de manière particulière sous l'égide de l'Etat du Sénégal conscient aussi de ses limites quant à sa capacité à répondre directement et durablement aux besoins sociaux de la population.

Dans la littérature internationale, beaucoup d'auteurs ont proposé des conceptions et des théories sur les ONG en essayant d'analyser leurs missions et rôles en rapport avec la problématique de la question sociale soulevée pour leur intervention. Même si dans ce travail, notre intention n'est nullement de faire une étude détaillée des ONG, il semble néanmoins important pour la compréhension de notre objet d'évoquer quelques dimensions qui le construisent. Yao Assogba nous offre un résumé de l'intervention des ONG en Afrique en général. Pour lui « *au-delà de leur extrême variété, force est de reconnaître que les ONG d'aide au développement partagent un discours commun. Elles se définissent comme une alternative aux opérations de coopération classique et elles sont reconnues comme telle. En effet, face à la lourdeur des grands projets et des opérations de développement, les ONG présentent un autre*

---

<sup>323</sup> Ce qui s'assimile aujourd'hui au rôle des agents de développement

<sup>324</sup> Sy J. H., 2002, *Pauvreté et hégémonismes. Les sociétés civiles africaines face aux ajustements structurels de type nouveau*, Oxfam/Aide Transparence Afrique, Dakar, 333p

*type d'intervention, mettant en œuvre des opérations ponctuelles, à petite échelle, au ras du sol, recherchant la participation des populations rurales et visant à répondre aux besoins essentiels de celles-ci »<sup>325</sup>.*

On note à travers cette assertion que la dimension de la participation et de la localisation des efforts, des actions en faveur de la construction du développement prend une place considérable dans la pédagogie actuelle des ONG.

Par contre, ce qui a beaucoup évolué dans la sociologie de l'action des ONG ce sont les formes de mise en œuvre des projets en articulation avec les organisations locales. Si jusqu'à une époque récente certaines ONG avaient opté pour une méthode d'intervention verticale privilégiant moins les concertations, d'autres ont commencé à considérer la diversité du paysage local avec ses caractéristiques propres, qu'il faut désormais intégrer dans la logique d'intervention. Aussi, le rôle et les attentes placées dans les ONG ont évolué avec le changement d'approche allant de plus en plus vers des structures de promotion du développement auprès des populations locales souvent délaissées par l'administration publique. Elles deviennent à ce titre le véhicule d'un développement idéalisé reposant généralement sur une valorisation des territoires locaux, de l'initiative locale autour d'activités génératrices de revenus, la culture de la proximité solidaire, l'articulation des dynamiques locales avec les politiques nationales. Elles abordent un côté militant avec la défense des intérêts de populations fragilisées comme les femmes et les enfants, avec des thèmes portés sur la scolarisation des filles et le retrait des enfants des rues de la mendicité chronique. Pourtant, malgré ce succès reconnu dans l'aide sociale, les ONG sont souvent l'objet de critiques.

Une critique sur le caractère instrumental et extraverti de l'action locale des ONG est constatée. Pour Arundhati Roy, *« les ONG donnent l'impression de remplir le vide laissé par un Etat en retraite. Et c'est ce qu'elles font, mais d'une manière inconséquente. Leur contribution réelle est de désamorcer la colère et de distribuer au compte-gouttes, sous forme d'aide ou de bénévolat, ce à quoi les gens devraient normalement avoir droit... Les ONG altèrent la conscience publique... Elles forment une sorte d'amortisseur entre le gouvernement et le public... Elles sont devenues les arbitres, les interprètes, les entremetteuses »<sup>326</sup>.*

---

<sup>325</sup> Assogba Y, 1991, Les ONG et le développement en Afrique ou la face cachée de la lune, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 4, n° 1, p. 39-49.

<sup>326</sup> Roy A., 2004, « Les périls du tout-humanitaire », *Le Monde Diplomatique*, pp. 24-25.

Cette conception du rôle des ONG semble bien cadrer avec leur réalité en Afrique qui va souvent au-delà de leur seule mission dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

En outre, elles sont devenues les fidèles véhicules de la mondialisation que Sylvie Brunel traduit en ces termes : « *depuis la guerre froide, les ONG explosent et jouent un rôle croissant sur la scène internationale... Pourfendeurs de la mondialisation, les ONG en sont pourtant les principales bénéficiaires. La prolifération du mouvement associatif est en effet un pur produit de la mondialisation* »<sup>327</sup>. Elles deviennent à ce titre le « Cheval de Troie » de la mondialisation libérale, probablement sans en être réellement conscientes. Ainsi, inscrit dans une logique de développement durable, l'Etat du Sénégal a initié un certains nombres de mesures et de programmes pour promouvoir un modèle partant des réalités socioculturelles des bénéficiaires, toujours, avec le concours des ONG et des organismes d'aide extérieurs et locaux, de l'aide au développement, de la coopération décentralisée. Cependant, entre le discours et la pratique, il y a toujours un fossé conduisant à porter un regard critique sur la réalité du développement local au Sénégal.

Ce faisant, nous allons exposer quelques-unes des politiques de lutte contre la pauvreté<sup>328</sup> pour rendre compte du contexte et du cadre globaux dans lesquels le développement s'est fait et se construit au niveau local au Sénégal. Depuis son éligibilité à l'initiative PPTE en 2000, le Sénégal s'est engagé dans la voie d'une mise en œuvre d'un plan d'action à travers des politiques et programmes visant à asseoir les conditions d'une croissance économique soutenue et durable, à réduire significativement la pauvreté et à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

---

<sup>327</sup> Brunel S., 2003, « Les ONG et la mondialisation », conférence UTLS, *Le Monde* du Mardi 22 juillet 2003, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr).

<sup>328</sup> Nous parlons de lutte contre la pauvreté car ces termes sont les plus utilisés pour désigner les efforts mis en œuvre pour le développement local

## 2.2. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)<sup>329</sup>

En 1999, la BM et le FMI ont publié le document cadre de lutte contre la pauvreté<sup>330</sup>, présenté comme le support de référence et d'orientation de l'aide au développement. Le programme retenu et contenu dans ce document compte s'appuyer sur la dynamique de la société civile, acteur majeur dans les grandes révolutions sénégalaises, pour impulser et concrétiser les axes stratégiques de lutte contre la pauvreté. Le processus comporte deux étapes reliées à franchir pour accéder à une réduction significative de la pauvreté. La première étape qui est aussi appelée « le point de décision », a été franchie par le Sénégal en Juin 2000. L'objectif de ce point est de proposer un document synthétique et stratégique qui retrace les grands axes de la situation économique récente du pays tout en fournissant des orientations et indicateurs sur les politiques structurelles et sectorielles planifiées pour garantir la croissance économique et une meilleure répartition des ressources produites.

Une seconde phase, appelée « période intérimaire », commence à partir de l'évaluation et de la conclusion de la première étape de décision et sa mise en œuvre dépend fortement du respect des conditions fixées par la Banque Mondiale et le FMI au pour atteindre ce qu'il est convenu d'appeler « le point d'achèvement ou point flottant ». Le but de l'évaluation est de vérifier si le pays a bien appliqué et de manière satisfaisante, les politiques qu'il avait proposées de réaliser au point de décision. Le DSRP est subdivisé en deux phases : le DSRP1 et le DSRP2. Son élaboration par les Etats concernés est une condition préalable pour accéder à des faveurs accordées aux pays pauvres concernant la situation de leur endettement. Dans cette perspective, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé auprès des institutions internationales à œuvrer pour réduire la pauvreté à travers le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP1) à la fin de l'année 2001 et espérer par la même occasion bénéficier des pleins effets de la réduction de la dette.

L'objectif général du DSRP1 est de formaliser un ensemble d'objectifs à atteindre et de décliner les différents domaines d'intervention stratégique pouvant porter les réformes. Le document se focalise sur un ensemble de résultats concrets à réaliser, sur la base d'une analyse multisectorielle et approfondie de la problématique de la pauvreté sur tout le territoire. Cette approche se base également sur la recherche d'une meilleure participation et implication de tous

<sup>329</sup> Voir le site officiel du gouvernement du Sénégal : [www.gouv.sn](http://www.gouv.sn)

<sup>330</sup> Dahou T., 2003/4, Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest. De la pauvreté au politique, *Afrique contemporaine*, N° 208, p. 57-70.

les acteurs du pays. Le DSRP1, établi pour la période 2003-2005, est parti d'un diagnostic de la pauvreté au Sénégal. Des enquêtes établies aussi quantitatives que qualitatives ont essayé de cerner la réalité de la pauvreté afin d'y apporter des solutions en termes d'objectifs prioritaires de lutte contre la précarité et la paupérisation. Les termes de référence du DSRP indiquent clairement l'importance du diagnostic comme fondement de la stratégie « *mieux cerner les contours du phénomène de la pauvreté, mesurer son ampleur, connaître sa distribution et ses caractéristiques au Sénégal, identifier ses déterminants et ses manifestations, évaluer l'impact des politiques qui ont été jusqu'ici mises en œuvre* »<sup>331</sup>. C'est ainsi que le diagnostic<sup>332</sup> établi a révélé les points suivants :

- La prévalence de la pauvreté est très élevée au Sénégal,
- La pauvreté est localisée pour une large part dans les zones rurales,
- Le niveau d'instruction est très faible parmi les chefs de ménages pauvres,
- La prévalence de la pauvreté augmente avec la taille du ménage,
- La prévalence de la pauvreté varie selon le sexe du chef de ménage.

Ce constat global de la situation de la pauvreté a permis de décliner quelques objectifs majeurs constitutifs du document ainsi élaborés. La stratégie de réduction de la pauvreté au Sénégal s'intègre harmonieusement dans la vision du NEPAD à travers les orientations stratégiques identifiées :

- promouvoir la bonne gouvernance et renforcer l'Etat de droit ;
- renforcer le développement local par l'approfondissement de la décentralisation et de la bonne gouvernance ;
- accélérer la mise en place des infrastructures de base afin d'élargir l'accès pour tous aux services sociaux de base pour une meilleure valorisation du capital humain ;
- accroître les investissements et renforcer la compétitivité du système productif notamment par la mise en place d'infrastructures adéquates d'appui à la production ;
- poursuivre le renforcement de la dynamique d'intégration sous régionale et de la coopération internationale ;

---

<sup>331</sup> Voir Site web officiel du Sénégal, Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), Ministère de l'Economie et des Finances, 2003.

<sup>332</sup> Deuxième réunion du Groupe africain de réflexion sur le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-GA), Le Processus du DSRP au Sénégal, Abdoulaye Diagne et Ibrahim Dia, Bruxelles, 2002, 29p.



- promouvoir l'information pour le développement et favoriser l'utilisation des résultats de la recherche et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ;
- poursuivre la gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement pour un développement durable ;
- renforcer la prise en charge des groupes vulnérables en améliorant leurs capacités productives et réduire les disparités de genre<sup>333</sup>.

A travers ces stratégies déclinées, il ressort qu'on ne peut pas prétendre développer un peuple sans l'associer au processus-même de son développement ; et pour que ce peuple puisse prendre part à ce processus, il lui faut un minimum de bagages intellectuels et techniques. A cet égard, la stratégie prend en considération le profil de la pauvreté urbaine et rurale tel qu'il ressort du diagnostic de la pauvreté et des différents travaux réalisés dans le cadre du processus participatif. L'analyse des différents aspects de la pauvreté au Sénégal suggère une stratégie axée sur quatre leviers fondamentaux : la création de richesse, le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base, l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables et une approche participative de mise en œuvre et de suivi-évaluation basée sur la décentralisation du pilotage et de l'exécution<sup>334</sup>. En effet, visant principalement une réduction substantielle de la pauvreté globale du pays, les principaux objectifs poursuivis par le DSRP se déclinent en trois grands axes prioritaires :

- *doubler le revenu par tête d'ici 2015 dans le cadre d'une croissance forte, équilibrée et mieux répartie ;*
- *généraliser l'accès aux services sociaux essentiels en accélérant la mise en place des infrastructures de base pour renforcer le capital humain avant 2010 ;*
- *éradiquer toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation et instaurer l'égalité des sexes en particulier dans les niveaux d'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015<sup>335</sup>.*

L'Etat semble ainsi se tourner vers une politique inclusive en veillant à une égale répartition des richesses selon les milieux géographiques, les classes sociales et le sexe. En

---

<sup>333</sup> Cf. Document de stratégie de la pauvreté, Comité technique préparatoire de la réunion du groupe consultatif à Paris les 11, 12 et 13 juin 2003. Ministère de l'Economie et des finances du Sénégal.

<sup>334</sup> Ibidem

<sup>335</sup> Ibidem

essayant d'entrer dans les cadres pour atteindre les OMD, le Sénégal multiplie les plans souvent aux termes de promesses irréalistes couchées sur papier ou servies dans des discours décollés de la réalité sociale. En outre, la stratégie de réduction de la pauvreté proposée s'appuie sur la vision à long terme et les efforts concertés de tous les acteurs de la vie économique et sociale, mais c'est au niveau de ce dernier point important que la stratégie éprouve des difficultés car la gouvernance des acteurs, tant sur le plan national que local, constitue le vrai défi du développement au Sénégal.

Par ailleurs, le DSRP2 prévu pour la période allant de 2006 à 2010, fixe les priorités et les orientations en matière de développement économique et social du Sénégal. Après un rapport d'avancement du DSRP1 en 2004, le DSRP2 recadre et corrige les insuffisances du premier plan d'action. En sa qualité de document cadre de politique économique et sociale pour la croissance, il assure la cohérence de la vision de lutte contre la pauvreté à moyen et long terme par une inclusion et participation active des couches populaires. Il se charge d'établir des indicateurs sur l'état d'avancement et fixe les objectifs annuels et intermédiaires, ainsi que les moyens à mobiliser pour obtenir des résultats satisfaisants en cohérence avec les objectifs fixés. Il représente à cet effet un cadre de référence pour organiser les interventions du gouvernement et des partenaires au développement ainsi que des différents acteurs de la société civile<sup>336</sup>. N'est-ce pas là une manière de faire du développement local une question de « parachutage » de logiques institutionnelles et systémiques sur des territoires locaux encore à l'état de laboratoire, de mise en application ?

En conséquence, force est de constater les biais stratégiques qui entourent le DSRP. Même s'il a le mérite d'appuyer son fondement sur des enquêtes réalisées suivant un modèle participatif qui n'est pas exempt de toute critique, le DSRP ne constitue pas une rupture en matière de planification sur les stratégies du développement local et témoigne des insuffisances de la mise en œuvre de la décentralisation. On retrouve la logique de l'Etat central qui chapeaute et contrôle la production de la connaissance sur le développement ou sur la pauvreté, car les deux allants de pair, qui pense et oriente les stratégies de promotion pour le premier et de lutte pour le second, qui suit et évalue les résultats des politiques ainsi testées au niveau des collectivités locales. Ces résultats vont ainsi servir de rapports destinés aux Bailleurs qui continuent leur diktat sur les Etats africains encore administrativement et financièrement sous

---

<sup>336</sup> Sy, J. H., 2002, Le Sénégal à l'épreuve du document de stratégie de réduction de la pauvreté. Une analyse indépendante de la société civile au Sénégal, 87p, in *Pauvreté et hégémonismes : les sociétés civiles africaines face aux ajustements de type nouveau*, op. cit.

perfusion. Le développement devient à cet effet un instrument politique nécessaire pour faire vivre d'espoir des pans entiers de la population sénégalaise à des fins électoralistes et un outil stratégique d'enrichissement et de captage de mannes financières des ONG et autres organisations privées qui ne doivent leur existence qu'à la politisation de la pauvreté au Sénégal<sup>337</sup>.

### **2.3. Le Programme National de Développement Local (PNDL)<sup>338</sup>**

Les collectivités locales qui constituent les portes d'entrée privilégiée et stratégique du développement local ont bénéficié en 2006, d'un programme ambitieux, le Programme National de Développement Local (PNDL). Ce dernier, lancé en 2006 presque au même moment que le DSRP2, intervient dans la politique globale mise en œuvre par le Gouvernement du Sénégal pour l'atteinte de ses deux objectifs principaux : les objectifs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et ceux du Développement pour le Millénaire en 2015. Le but essentiel de ce programme est d'« *harmoniser et coordonner les interventions de ses partenaires au développement dans le domaine de la décentralisation et du développement local* »<sup>339</sup>, selon ses initiateurs. Théoriquement ce programme répond bien au contexte du développement local et de la décentralisation du Sénégal dans la mesure où la gouvernance locale souffre du manque de coordination des différents acteurs qui structurent ce champ d'actions sociales, économiques et politiques.

Ainsi, le PNDL fait la synthèse de deux programmes antérieurs financés par la Banque mondiale pour cinq ans chacun :

- le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) : Il a globalement axé son intervention sur la lutte contre la pauvreté en milieu rural par le financement d'infrastructures communautaires, la formation des acteurs locaux et la bonne gouvernance,
- le Programme Fonds de Développement Social, exécuté par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS), Le Fonds social de développement (FSD) est sous l'égide de la coopération française et a pour but de soutenir des projets d'initiatives locales destinés à améliorer les conditions de vie des populations locales (urbaines

---

<sup>337</sup> Leener P. de, Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté. Un instrument au service de qui et de quoi ?, Note d'appui à la réflexion à l'usage des étudiants (UCL)

<sup>338</sup> Site officiel du Sénégal

<sup>339</sup> Ibidem

comme rurales en situation de précarité), notamment en matière de santé, d'éducation et d'emploi.

En effet, l'approche retenue dans la mise en œuvre du PNDL, est d'intervenir en proximité par l'intermédiaire notamment des ARD, dans les communautés rurales du Sénégal et dans les zones urbaines et périurbaines de 52 communes pauvres pour cinq ans, 2006-2011, tout en capitalisant et en consolidant les acquis des programmes antérieurs précités à savoir le PNIR et PFDS. L'espoir suscité avec la mise en place du PNDL qui, dans ses objectifs comme dans sa conception et l'élaboration des projets qu'il a portés, met l'accent sur l'implication des populations, via les élus locaux et les Organisations Communautaires de Base (OCB), mettait ainsi en veilleuse le désespoir né de la fin de ces deux derniers programmes. Son objectif principal est de contribuer à la réduction de la pauvreté par la mise en œuvre d'une stratégie de développement local en vue de la promotion de l'offre des services socio-économiques de base. Partant d'une démarche participative qui cherche à inclure les populations locales, pour atteindre cet objectif essentiel, le PNDL s'appuie sur quatre composantes majeures :

- Appui à la politique de décentralisation, de déconcentration et au développement local participatif,
- Financement du développement local et désenclavement,
- Appui technique et renforcement des capacités des acteurs publics et privés,
- Coordination, communication, suivi-évaluation et gestion environnementale sociale<sup>340</sup>.

Ainsi, en termes économiques, il est prévu, pour la durée du projet d'investir dans les villes et villages du Sénégal la somme de 234 milliards FCFA. Ces ressources proviennent du budget de l'Etat et des collectivités locales à hauteur de 73%, et de la Banque mondiale, via l'IDA<sup>341</sup> avec 24% de participation, soit 1/4 du financement du programme. Il est important de souligner que le financement acquis auprès de la BM, à travers le Projet de Développement Local Participatif (PDLP) n'est pas un don, mais un crédit à long terme que l'Etat du Sénégal a contracté et devra rembourser. En effet, ce « *crédit obéit aux termes standards des crédits IDA avec 0.35% de frais d'engagement et 0.75% de commission, pour une période de maturité du crédit de 40 ans y compris les 10 premières années de grâce* ». En outre, la répartition des ressources du programme a été constituée avec 85%, soit 194 milliards FCFA consacrés au

<sup>340</sup> Cf. Primature, 2006, Programme National de développement local

<sup>341</sup> Association Internationale de Développement

développement local, 5% au renforcement des capacités, 8% aux activités de coordination et 7% à l'appui à la décentralisation<sup>342</sup>.

Dans une telle répartition, apparaît clairement une part importante dédiée à l'action et à la réalisation de projets rentrant dans le cadre du développement local, mais une part énorme et difficilement quantifiable. Seulement, la part accordée au renforcement des capacités et à l'appui à la décentralisation semble faible car une population mal formée ou formée à la hâte ne peut pas posséder les outils ni les qualités nécessaires pour comprendre et participer à l'effort de développement local. Comme l'ont remarqué beaucoup d'auteurs, notamment Joseph Ki-Zerbo<sup>343</sup>, le développement ne se décrète pas. Ce n'est pas, non plus, à coup de milliards qu'on le construit. Il est une culture de société qu'on construit avec, par et pour les hommes, mais ne dépend pas de grandes déclarations politiciennes, ni d'une politique malsaine socialement non viable.

Cependant, nous avons volontairement choisi d'exposer le DSRP et le PNDL en dépit d'un nombre important de stratégies, de programmes, de documents, etc. réalisés pour promouvoir le développement au Sénégal et lutter par là même contre la pauvreté. Mais ce choix tout volontaire est aussi guidé par le fait que le DSRP et le PNDL constituent encore au Sénégal des références dans l'élaboration des politiques de développement sectorielles touchant le local à savoir les collectivités locales. Leur référence est ainsi présente dans les PLD de ces dernières. Pour aller plus loin, le site du gouvernement sénégalais<sup>344</sup> a répertorié l'ensemble des politiques et programmes mis en œuvre actuellement dans le pays, avec le dernier en date, le Plan Sénégal Emergent (PSE) adopté en novembre 2012 avec l'ensemble des partenaires au développement. Cette stratégie repose sur une vision axée sur la recherche de l'émergence économique à l'horizon 2035. Le Plan d'Actions Prioritaires, articulé sur la période 2014-2018, constitue le document de référence des interventions de l'Etat, des partenaires techniques et financiers, du partenariat public-privé et de la participation citoyenne, à moyen terme<sup>345</sup>. La volonté de l'Etat sénégalais est de promouvoir une croissance économique avec un impact réel sur le niveau de développement humain, autrement dit allier performance économique et qualité de vie sociale. Pour y parvenir, les objectifs fixés doivent chercher à consolider les acquis des

---

<sup>342</sup> Voir Diop D., Le PNDL : Une grosse arnaque ou une véritable stratégie de développement local ? consulté le 18 novembre 2012 sur <http://www.sendeveloppementlocal.com>,.

<sup>343</sup> Ki-Zerbo J., 1993, *La natte des autres : Pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, CODESRIA, 494 p.

<sup>344</sup> Cette liste est tirée du site officiel du gouvernement du Sénégal : [www.gouv.sn](http://www.gouv.sn)

<sup>345</sup> Le Plan Sénégal Emergent, 107p in [http://www.un-page.org/files/public/plan\\_senegal\\_emergent.pdf](http://www.un-page.org/files/public/plan_senegal_emergent.pdf)

plans précédents surtout en matière de gouvernance publique et de démocratie, à assainir le cadre de gestions des comptes publics, à garantir durablement la stabilité économique, politique et sociale. La réalisation de tels objectifs passe par la mise en œuvre d'un programme d'investissements ambitieux dans des secteurs porteurs à forte valeur ajoutée capables de soutenir durablement une dynamique de croissance viable.

Sans vouloir se montrer exhaustif et critique et surtout faire l'étalage de toutes ces politiques et stratégies, les unes après les autres, ou même développer les rapports qu'elles pourraient entretenir les unes avec les autres, un constat se dégage : il y a trop de programmes qui se chevauchent et se répètent sans que cela ait un impact considérable sur le terrain, surtout au niveau local. Mais encore, déjà avec la lourdeur des textes de la décentralisation et de sa mise en pratique, la prise en compte de ces politiques et programmes comme référence d'orientation des actions menées par les collectivités locales rend plus complexe le processus de construction du développement par ces dernières. Tous ces programmes ont presque en commun de vouloir sortir le Sénégal de la pauvreté par le biais d'actions concertées portées sur la croissance économiques, de tenter d'atteindre les OMD et de s'adonner à la tendance mondiale en termes d'uniformisation de pratiques politiques, économiques et sociales. Cependant, peut-on régler la question de la pauvreté par la prise en compte quasi exclusive de sa seule dimension économique ? L'expérience a démontré le contraire et pourtant cela semble être la voix que le Sénégal compte entreprendre pour promouvoir un développement local soutenu, durable et efficace.

Evidemment, avec toute cette pléthore de politiques, stratégies, programmes, au niveau des collectivités locales, une Agence Régionale de Développement (ARD) est créée, comme notamment à la région de Thiès, et sert de relais au niveau local en assurant la coordination des programmes qui touchent le territoire local et tente de gérer leur opérationnalité. C'est une structure incontournable au niveau du territoire que beaucoup d'intervenants et de collectivités locales ignorent dans l'action ou méconnaissent l'existence et le rôle dans la coordination des projets de développement local en œuvre dans le territoire déterminé. Par ailleurs, historiquement, la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant *Code des Collectivités Locales*<sup>346</sup> prévoit, dans l'article 37, que le conseil régional soutienne, avec le concours des communes et des communautés rurales, la création d'une Agence Régionale de Développement. Cette dernière a pour mission principale d'instaurer un cadre propice de partenariat, d'appui

---

<sup>346</sup> <http://www.gouv.sn/Code-des-Collectivites-locales.html>

technique et de coopération aux collectivités locales. Cette loi a été mise en application d'abord par le décret n°98-399 du 5 mai 1998, abrogé et remplacé par le décret n°2006-201 du 2 mars 2006 qui fixe désormais les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des Agences Régionales de Développement. Depuis cette date, toutes les ARD ont été restructurées au niveau organisationnel et humain. Elles gardent cette mission d'un appui principalement technique aux collectivités locales qui en dépendent administrativement, dans l'élaboration de leurs plans de développement locaux et la bonne réussite de leurs missions de développement.

Il apparaît clairement que le rôle de l'ARD est globalement important dans le dispositif de mise en œuvre des politiques et orientations de développement au niveau local. Mais faudrait-il que son rôle soit connu de tous les acteurs impliqués. Toutefois, même si les interventions sur le territoire local au Sénégal ont pu bénéficier pendant longtemps d'un soutien politico-institutionnel de l'Etat et de ses partenaires, il n'en demeure pas moins que les politiques de décentralisation ont joué un rôle important dans le maillage institutionnel et administratif du cadre de construction du développement au niveau national et local.

### 3. Les politiques de décentralisation au Sénégal<sup>347</sup>

Vouloir appréhender le développement local, sans intégrer dans l'analyse la dimension de la décentralisation territoriale, qui est une donnée juridique, administrative et sociale tangible, conduirait à une analyse partielle voire incomplète de la situation au Sénégal. Les collectivités locales, actrices incontestables du développement local, sont le résultat de la mise en œuvre de la politique de décentralisation et ont vocation à concevoir, à programmer et à mettre en œuvre, de manière plus ou moins autonome, les projets de développement économique, éducatif, social et culturel dans l'espace décentralisé. En effet, l'éclosion fulgurante de qualificatifs dans les cinquante dernières années pour caractériser les différentes étapes essentielles de l'expérience sénégalaise d'organisation territoriale et administrative (apprentissage à la décentralisation, semi-décentralisation, décentralisation surveillée), rend compte de la longue maturation institutionnelle d'un processus de déconcentration qui plonge ses racines depuis la période coloniale et les années qui ont suivi l'accès aux indépendances.

En règle générale, la décentralisation est définie comme un processus consistant pour l'Etat à transférer au profit de collectivités territoriales certaines compétences et les ressources correspondantes. C'est un processus d'aménagement qui consiste à transférer des compétences administratives et techniques de l'Etat vers des structures ou des collectivités locales suite à des programmes de déconcentration. C'est également une reconnaissance par l'Etat, d'autres personnes publiques habilitées à intervenir dans certains domaines et disposant dans cette intervention d'une certaine autonomie. Il s'agit aussi, entre autres, d'une installation au niveau régional ou local d'une partie des services centraux de l'Etat, c'est l'exemple des services régionaux et/ou locaux déconcentrés. Pour Mayacine Diagne, *« la décentralisation peut d'ailleurs revêtir plusieurs sens : les géographes parlent de délocalisation, les gestionnaires la situent dans la problématique du management moderne, les juristes y voient un système d'organisation administrative qui reconnaît une existence juridique à des collectivités secondaires qui sont dotées de la personnalité morale, et aussi sont appelées à gérer leurs propres affaires par l'intermédiaire d'organes issus d'elles-mêmes. Enfin du point de vue politique, la décentralisation territoriale conduit à la démocratie locale à travers la*

---

<sup>347</sup> Ecole nationale d'économie appliquée et l'Université du Connecticut, *La décentralisation au Sénégal : l'étape de la régionalisation*, actes du séminaire du 2 au 4 mai 1994, « Mise en place de la régionalisation au Sénégal », Ecole nationale d'économie appliquée et l'Université du Connecticut, 1994, 258p.



*participation des membres de la collectivité aux décisions touchant à leurs intérêts collectifs* »<sup>348</sup>.

Il est souvent retenu que la décentralisation équivaut à la recherche de l'autonomie des territoires par l'articulation de trois conditions nécessaires :

- D'abord, la recherche d'une autonomie matérielle par la reconnaissance d'une personnalité morale et la possession d'un patrimoine et d'affaires locales comme une fiscalité locale par opposition aux affaires nationales gérées par l'Etat ;
- Ensuite, la recherche d'une autonomie organique par la mise sur pied d'organes propres de gestion des affaires locales et du patrimoine local ;
- Enfin, une autonomie fonctionnelle se traduisant par une relative liberté de la collectivité dans la gestion de ses affaires courantes malgré une tutelle de l'Etat que l'on peut observer dans certains domaines de la vie publique.

Toutefois, cette triple autonomie ne signifie point l'indépendance de la structure décentralisée. Cette dernière reste sous la surveillance de l'État. Cette surveillance est appelée tantôt contrôle de légalité pour s'assurer de la conformité à la loi des actes pris par les collectivités territoriales et certains établissements publics ; tantôt tutelle pour tenter de sauvegarder l'intérêt général contre les excès éventuels des autorités locales.

---

<sup>348</sup> Diagne M., « La décentralisation fiscale, politique et administrative au Sénégal et son impact dans la performance des collectivités locales », IED – FAGLAF, communication consultée le 03/01/2013 sur [www.faglaf.info](http://www.faglaf.info)

### 3.1. Les étapes de la décentralisation sénégalaise<sup>349</sup>

Le Sénégal a été l'un des tout premiers laboratoires d'expérimentation du processus de décentralisation en Afrique de l'Ouest. Selon Philippe Herzog, « *le processus de décentralisation consiste en un double mouvement : d'une part, redistribuer les compétences du haut vers le bas afin de régler les problèmes au niveau où ils se posent concrètement ; d'autre part, rapprocher les citoyens de l'exercice des décisions touchant à leur avenir* »<sup>350</sup>.

Ces propos montrent toute la quintessence de la décentralisation qui vise à doter les collectivités territoriales de ressources pour mener des actions dites de développement local en fonction des besoins de leur territoire. En outre, elle incite les populations à participer à l'effort de développement de leur territoire par une implication dans l'identification des besoins, l'orientation des politiques, mesures ou actions à retenir, etc. La décentralisation permet ainsi de rapprocher la population de base à l'Etat par le biais des collectivités locales créées à cet effet.

Par ailleurs, au Sénégal, on peut stipuler l'existence de deux formes de décentralisation en fonction de l'évolution administrative et géographique du processus : une décentralisation urbaine et une décentralisation rurale. En effet, l'expérience de décentralisation administrative et territoriale y fut introduite pour la première fois au Sénégal en 1872. Les communes de Saint-Louis et de Gorée ont été créées le 10 août 1872. La commune de Gorée comprenait l'île de Gorée qui porte le même nom que la commune et la ville de Dakar ainsi que sa banlieue. Rufisque est érigée en commune en 1880. La commune de Dakar est créée en 1887 par sectionnement de la commune de Dakar-Gorée. Puis la commune de Gorée a été réunie à celle de Dakar en 1929. Ces quatre communes étaient de plein exercice, elles devraient avoir le même régime que les communes françaises. Toutefois, quelques années après la création des quatre premières communes, des réformes ont été initiées afin de mieux adapter l'institution aux réalités sénégalaises. Parallèlement aux communes de plein exercice des collectivités locales étaient créées en 1904 sous l'appellation de communes mixtes. Il apparaît clairement que pendant cette période, l'administration coloniale a essayé, tenté des découpages administratifs, réajusté ces découpages pour constituer une harmonie dans la politique de décentralisation

<sup>349</sup> Ministère de l'intérieur et des Collectivités locales du Sénégal, 2003, *Le recueil des textes de la décentralisation*, Dakar, 2003, 310 p.

<sup>350</sup> Herzog P., 1982, *L'économie à bras-le-corps : Initiation aux politiques économiques actuelles*, Editions Sociales, p. 310.

urbaine. On note aussi que les communes créées ont toutes une part d'histoire puisque Saint-Louis fut la capitale de l'AOF, Gorée pour son rôle dans la traite négrière, Dakar plus tard comme capitale économique du pays, Rufisque, sans doute pour son rôle dans l'industrie halieutique.

Ainsi, la puissance coloniale qu'est la France, avait opté pour une décentralisation qu'on peut qualifier de progressive car le rythme était tributaire du degré d'émancipation des populations qui, à cette époque, étaient largement sous alphabétisées. Cette méthode paraît fort logique puisque la décentralisation, école de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la citoyenneté tous azimuts, exige de ses acteurs, une certaine maturité politique, administrative et intellectuelle, gages de la capacité à se prendre en charge durablement et de manière autonome.

#### ❖ **Première phase des réformes : 1960 à 1972**

Cependant, avec l'accession du Sénégal en 1960 à la souveraineté internationale, cette décentralisation à plusieurs vitesses va prendre fin avec la dotation du statut de plein exercice pour les trente-trois communes que comptait désormais le Sénégal. Plusieurs réformes ont été initiées par l'Etat en vue de consolider et de poursuivre progressivement le processus de la décentralisation en cours.

Dès l'indépendance, la loi du 13 Janvier 1960 favorise la mise en place d'une administration de développement parallèlement à l'administration classique et l'organisation coloniale de l'administration territoriale fut modifiée. Le territoire était divisé en cercles, chaque cercle en subdivisions et chaque subdivision en cantons, dirigés respectivement par des commandants de cercle, des commandants de subdivision et des chefs de canton. La loi N° 60-15 les a remplacés pour proposer une division en sept régions, elles-mêmes subdivisées en cercles, à leur tour divisés en arrondissements. Ces autorités administratives déconcentrées furent dotées de représentants de l'Etat : le gouverneur de région, le commandant de cercle, le chef d'arrondissement. Le gouverneur, inspecteur régional de l'Administration avait une fonction d'animation, de contrôle et de coordination. Mais le représentant réel de l'autorité centrale était le commandant de cercle. Le chef d'arrondissement était le représentant du commandant de cercle. Comme le souligne Catherine Poupon<sup>351</sup>, il convient de noter qu'au lendemain des indépendances, les classes dirigeantes africaines ont, en transposant de façon

---

<sup>351</sup> Poupon C., 1996, *La régionalisation au Sénégal*, Mémoire de Maîtrise IEP, Toulouse, p. 9.

mimétique les institutions de l'ancienne colonie, mis l'accent sur la nécessité de construire un centre fort en vue d'intégrer les populations dans un même ensemble national qui soit consolidé et préservé.

Il faut aussi noter que, dans un contexte d'indépendance et de souveraineté, la tendance est à la rupture avec certaines pratiques de l'administration coloniale d'où la nécessité pour le Sénégal d'entamer des réformes afin de décoloniser les structures, les pratiques et les mentalités, mais aussi de tenter de s'approprier en « élève mature » les outils de la décentralisation. En même temps, les pouvoirs publics ont cherché à renforcer l'unité nationale par un découpage des circonscriptions administratives transcendant les problèmes relatifs aux ethnies et aux anciennes provinces, ce qui par ailleurs paraît être un moment important de construction de l'unité du pays eu égard aux différentes ethnies, cultures et sensibilités religieuses existantes. Aussi, après l'indépendance, le Sénégal s'est engagé vers l'édification d'un Etat unitaire centralisé où le pouvoir conserve un pouvoir de contrôle des collectivités territoriales dans le cadre d'un régime présidentiel où le « *Président de la République concentre la plus grande partie des pouvoirs. Le pouvoir central est soutenu par un parti unique largement représenté dans toutes les institutions et les structures de la société* »<sup>352</sup>.

Selon Mamadou Diouf<sup>353</sup>, le Sénégal a opté après les indépendances pour un régime municipal à deux statuts : la commune à statut spécial et la commune de droit commun. En 1964, la loi n°64-02 du 19 janvier institue pour la première fois un régime municipal spécial dérogeant au droit commun dans le pays. Il s'agissait du statut de la Commune de Dakar qui devait suivre le statut des communes chefs-lieux de région. Par cette réforme administrative de 1964, la Région devient la plus importante circonscription avec à sa tête un gouverneur représentant le pouvoir central et exerçant tous les pouvoirs sur le plan régional. Le cercle est aussi remplacé par le Département qui est alors placé sous la direction d'un Préfet.

Cependant, les réformes de 1960 et de 1964 n'ont pas mis fin aux blocages administratifs, car les administrateurs locaux sont dans l'incapacité de prendre des décisions, les pouvoirs locaux manquent de compétences tandis que le chef d'arrondissement sans pouvoirs réels ne fait qu'office de figurant, d'où la nécessité d'une autre réforme. Ce constat

---

<sup>352</sup> Voir Collectif., 1994, *La décentralisation au Sénégal : l'étape de la régionalisation*, Actes du Séminaire ENEA, Dakar, p. 42 (258p - Kader Ndoeye, Ibrahima Gaye, Philippe Tersiguel)

<sup>353</sup> Diouf M., Politique de décentralisation au Sénégal : finances locales, budget participatif et contrôle des collectivités locales, in Sy J H (Dir.), 2002, *Transparence budgétaire et décentralisation participative au Sénégal*, Dakar, Aide Transparence, 283p

fait aussi état de la manière hâtive avec laquelle les réformes ont été menées. La gestion du pouvoir et des affaires locales reste encore centralisée et concentrée au sommet de l'Etat et ce qu'on appelle alors décentralisation partielle ou semi-décentralisation pour certains, n'est rien d'autre qu'un miroir pour cacher les réelles pressions liées à l'adoption des PAS par les organisations internationales, l'obtention de crédits et de financements par l'Etat sénégalais soucieux de s'inscrire de manière principielle dans les cadres de la démocratie, d'entretenir un semblant de rupture avec l'administration coloniale. Ceci s'est traduit par des collectivités locales laissées à elles-mêmes, des élus locaux miroirs, une verticalité dans l'orientation et l'application des politiques sociales, une rigidité et une contrainte administrative avec Dakar comme centre des affaires, des populations loin de leur Etat.

C'est pourquoi cette période qualifiée de « semi – décentralisation », est marquée par une forte présence de l'Etat car en effet ce dernier n'a pas encore réellement transféré de vrais pouvoirs aux collectivités locales. Mais un nouveau pas est franchi en 1966 par l'adoption du Code de l'Administration communale (Loi N° 66-64 du 30 juin 1966) qui uniformise et précise les règles applicables aux communes malgré la survivance de communes à statut spécial. Cette loi consacre définitivement le statut communal sénégalais en précisant : l'organisation, le fonctionnement et les missions des collectivités décentralisées. Ainsi le code définit la commune en son article premier en ces termes : « *la commune est le groupement des habitants d'une même localité unis par une solidarité résultant du voisinage, désireux de traiter de leurs propres intérêts, et capables de trouver les ressources nécessaires à une action qui leur soit particulière au sein de la communauté nationale et dans le sens des intérêts de la nation. La commune est une personne morale de droit public. Ses organes représentatifs exercent dans la circonscription territoriale correspondante les attributions définies par le présent code* »<sup>354</sup>.

Cette première phase de communalisation dans le processus de décentralisation est aussi qualifiée de décentralisation urbaine en ce sens que toutes les mesures prises ne visaient qu'à renforcer le statut des communes. Ce fut aussi une première phase de test de l'appropriation de la politique de décentralisation par l'Etat sénégalais. Par ailleurs, une deuxième phase dite « rurale » continue d'élargir le processus de décentralisation par la création d'autres types de collectivités locales et en transférant un certain nombre de compétences et de pouvoirs aux nouvelles autorités administratives et territoriales. Si la décentralisation urbaine d'après les

---

<sup>354</sup> Voir Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de la région de Dakar, 1990, *Code de l'administration communale du Sénégal : Loi n° 66-64 du 30-6-1966* modifiée, 164p.

indépendances n'était que la poursuite d'un processus initié par les autorités coloniales il n'en demeure pas moins que la décentralisation rurale fut une véritable innovation de l'État sénégalais.

#### ❖ Deuxième phase des réformes : 1972 à 1996

Cette phase appelée aussi « période rurale » avec l'implication des collectivités locales dans le processus de décentralisation, a vu la mise en place de trois lois fondamentales :

- d'abord, la loi 72-25 du 25 avril 1972 qui inaugure la Réforme de l'Administration Territoriale et Locale (RATL)<sup>355</sup> érige les communautés rurales en collectivités locales et introduit la décentralisation en milieu rural en adoptant le code des communautés rurales. Mais l'élargissement de la décentralisation aux zones rurales restait limité car le représentant de l'Etat, le sous-préfet, continuait à préparer et à exécuter leur budget,
- ensuite, la loi 90-35 du 8 octobre 1990 qui modifie le code de l'administration communale en versant les communes à statut spécial dans le régime de droit commun. Elles sont désormais administrées par un maire élu et non plus par un fonctionnaire nommé par les pouvoirs publics rectifiant ainsi le bicéphalisme introduit par la loi de 1972,
- enfin, la loi 90-37 du 8 octobre 1990 qui transfère la gestion financière des communautés rurales des sous-préfets aux présidents des conseils ruraux qui deviennent, à l'instar du maire, ordonnateurs du budget communautaire.

L'extension de la politique de décentralisation au monde rural ne débute que cent ans après la création de la première commune du Sénégal en 1972. La création des communautés rurales s'est faite par étape, région après région, sans précipitation sans doute dans un souci d'expérimentation, de rectification et de réorientation. Entre 1972 et 1984 ont été créées 320 communautés rurales dans tout le territoire sénégalais. En effet, la loi de 1972 définit la communauté rurale en son article premier comme suit : « *la communauté rurale est constituée par un certain nombre de villages appartenant au même terroir, unis par une solidarité résultant notamment du voisinage, possédant des intérêts communs et capables de trouver les ressources nécessaires à leur développement* ». Cette définition reconnaît en la communauté rurale l'autonomie nécessaire pour asseoir son propre développement et cible ses principales caractéristiques : le rapport au terroir ou au territoire de la communauté humaine, la notion de

---

<sup>355</sup> Sources : Site officiel du gouvernement du Sénégal, consulté le 02/01/2013.

solidarité inhérente aux sociétés rurales traditionnelles, le communautarisme entre autres. A ce titre, il appartient aux acteurs du territoire décentralisé de construire leur modèle de développement économique et social en rapport avec la cohérence nationale en termes de planification et de politiques.

Par ailleurs, pour certains auteurs, la réforme de 1972 s'attelle à une révision fondamentale des structures locales sur le plan politique, social et administratif. Elle constitue un pas de plus vers la décentralisation effective<sup>356</sup>. Mais l'étape allant de 1990 à 1996 marque l'approfondissement de la décentralisation par la suppression du statut spécial des communes situées dans les chefs-lieux de régions (suppression de la direction bicéphale), la responsabilisation et le renforcement des pouvoirs des Présidents de conseils ruraux. Le Sénégal fut organisé en 48 communes et 320 communautés rurales. Il convient en outre de noter que la décentralisation s'est approfondie au Sénégal dans un contexte de crise de l'Etat-providence, d'échec des PAS, de paupérisation croissante des populations, de précarisation de l'emploi et de détérioration du cadre de vie. Il résulte de ces éléments un exode rural massif et un développement disproportionné des villes, en particulier la capitale. A cet effet, la décentralisation tente de fixer les populations dans leur territoire par l'octroi de responsabilités par l'entremise de la collectivité locale. La recherche de solutions par l'Etat s'est traduite par la mise en place de politiques sectorielles au niveau des collectivités locales avec l'appui et la mainmise notamment des bailleurs de fonds internationaux. Toutefois, le processus de décentralisation va connaître une nouvelle phase de réformes visant aussi à renforcer les collectivités locales.

### ❖ **Troisième phase des réformes : à partir de 1996...**

La décentralisation est devenue incontournable pour le développement du pays dans son ensemble. En effet, l'éloignement entre Dakar, centre de décisions relatives au fonctionnement des régions et ces dernières, est un handicap de taille qui impacte sur la dynamique des territoires dont la dépendance vis-à-vis du centre ne fait qu'aggraver la situation des populations. La remontée vers le haut des principaux besoins du territoire et le délai de prise en compte et de réactions des autorités compétentes sont trop longs et trop lents pour une gestion efficace et efficiente des priorités des populations locales.

---

<sup>356</sup> Collectif, 1994, *La décentralisation au Sénégal*, op.cit. pp. 43-46

La phase de 1996 à nos jours constituera alors un tournant décisif dans le processus de décentralisation, avec la promulgation de deux lois qui érigent la région en collectivité locale et substituent le contrôle centralisé à priori par le contrôle de légalité à postériori :

- la loi n°96 - 06 du 22 Mars 1996 portant code des collectivités locales, érige la Région en collectivité locale,
- la loi n°96 - 07 du 22 Mars 1996 portant transfert de compétences aux Régions, aux communes et aux communautés rurales<sup>357</sup>.

La reconnaissance de la région en tant que collectivité locale, a donné à la planification régionale une assise réelle ; ce qui constitue une avancée significative consacrant trois innovations fondamentales :

- *la dotation de la Région d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et d'une assemblée élue au suffrage universel ;*
- *le transfert de neuf domaines de compétences aux collectivités locales qu'on peut répartir en trois grandes catégories :*
- *domaines d'actions de développement économique : domaine ; planification et aménagement du territoire ; environnement et gestion des ressources naturelles ; urbanisme et habitat ;*
- *domaines d'actions de développement culturel : éducation ; jeunesse ; culture ; sport et loisirs ;*
- *domaines d'actions de développement social et sanitaire : santé, population et action sociale (loi 96 - 07 du 22 mars 96) ;*
- *l'allègement du contrôle des collectivités locales*<sup>358</sup>.

Avec cette réforme la région, la commune et la communauté rurale sont devenues les trois principaux types de collectivités territoriales locales reconnues par la loi en plus de la commune d'arrondissement qui constitue un démembrement de la commune. L'option décentralisatrice du Sénégal vise le développement local ainsi que la satisfaction de la demande sociale et l'amélioration des conditions de vie des populations. A travers la réforme de 1996, les pouvoirs publics ont voulu donner aux collectivités locales la possibilité de planifier et de catalyser le développement économique et social à la base et de renforcer leur autonomie.

---

<sup>357</sup> Cf. Code des collectivités locales du Sénégal

<sup>358</sup> Code des collectivités locales du Sénégal



Contrairement aux précédentes lois qui constituaient des avancées de la décentralisation certes, mais des avancées bridées, celle de 1996 responsabilise davantage les élus locaux dans la gestion de leur collectivité. Les collectivités locales sont ainsi placées au cœur des enjeux politiques nationaux. Par l'organisation d'élection, forme de test de la dimension participative et citoyenne de la politique de décentralisation, le jeu politique local interfère systématiquement avec la vie politique nationale, et des collectivités locales auparavant enclavées, se retrouvent visibles au cœur de dynamiques nationales. Dès lors, les objectifs de cette réforme apparaissent clairement. Il s'agit entre autres :

- d'assurer le développement économique, social et culturel de chaque région ;
- d'installer une administration proche des usagers ;
- d'instituer des régions dynamiques dans le cadre d'un Etat unitaire.

Aspirant à lutter contre le dirigisme et la verticalité des mesures et programmes vers le monde local, la régionalisation prône une meilleure prise en compte des potentialités humaines des territoires décentralisés dans l'élaboration et l'exécution des politiques sociales par la création de la région comme cadre de la programmation du développement régional et de la coordination des actions des collectivités locales de base et de celles de l'Etat. Si d'un côté les collectivités locales ont comme mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions du développement économique et social de façon générale, de l'autre leurs activités spécifiques procèdent des compétences que l'Etat leur a transférées. Car, avant la régionalisation, les politiques étaient décidées et appliquées sans les avis et sans la participation des populations locales vers lesquelles étaient orientées ces politiques, ce qui entraînait le plus souvent une non-adhésion ou un détournement de ces dernières. En définitive, la régionalisation a eu comme finalité une démocratisation et une consolidation de l'unité nationale menacée par les velléités séparatistes du sud, et les frustrations des autres régions périphériques. Comme le note si bien Jacques Mariel Nzouankeu : « *la véritable intention du gouvernement, la face cachée de la politique de décentralisation, c'est la consolidation de l'unité nationale* »<sup>359</sup>.

Mais en attendant que les collectivités territoriales décentralisées mettent en place des structures performantes, il a été créé des Agences Régionales de Développement, comme noté auparavant, ayant pour rôle d'assurer la coordination et les études en matière d'urbanisme, d'habitat, de planification, d'aménagement du territoire et d'environnement. Il s'agit donc d'un

---

<sup>359</sup> Collectif, 1994, *La décentralisation au Sénégal*, op cit. p. 87

organisme fédérateur qui regroupe plusieurs compétences et qui intervient, à leur demande, au niveau de toutes les collectivités locales situées dans la Région. Il a été malheureusement constaté sur le terrain que peu d'ARD (Kaolack, Saint-Louis, Thiès, Louga) fonctionnent correctement. Le manque de moyens financiers et d'appui technique constitue le principal frein pour les ARD dans l'exercice de leur mission d'appui et d'encadrement des collectivités locales dudit territoire.

En prolongement de cet élan de décentralisation et de régionalisation, les premiers Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI) ont pu être élaborés en 1985. Ils ont été suivis par les premiers Plans d'Investissements Communaux (PIC) et les Plans Locaux de Développement (PLD) des communautés rurales. Ces outils, inspirés des cadres du DSRP et du PNDL ont le mérite d'exister même si leur niveau d'élaboration en est resté au stade descriptif et statique. Aujourd'hui chaque communauté rurale du Sénégal dispose de son Plan Local de Développement. Cependant, leur vulgarisation reste précaire et leur mise en application n'est pas optimale. En outre, les collectivités locales ne disposent pas toujours de leurs propres ressources humaines pour élaborer leur document de planification ; elles dépendent à cet effet de l'appui des ARD, des organismes techniques étatiques, des organisations internationales présentes sur le territoire, ce qui est souvent un biais dans l'orientation des priorités d'action retenues dans les plans locaux. Nous reviendrons dans l'analyse sur ce qui constitue le plan de développement local de la communauté rurale de Fandène, notre principal terrain d'investigation.

### ❖ **L'acte III de la décentralisation**

Loi n° 2013-10 portant Code général des Collectivités locales. Après près de deux décennies de promotion de la décentralisation, le bilan effectué montre effectivement beaucoup de progrès et d'acquis enregistrés surtout dans l'esprit de ces politiques transférant un certains nombres de compétences aux collectivités locales. Cependant, beaucoup de faiblesses et de contraintes sont aussi identifiées et impactent la mise en œuvre efficace de la décentralisation :

- *« les faiblesses objectives du cadre organisationnel et fonctionnel de la décentralisation pour la promotion d'un développement territorial ;*
- *le manque de viabilité des territoires et de valorisation des potentialités de développement des territoires ;*
- *la faiblesse de la politique d'aménagement du territoire limitée par une architecture territoriale rigide ;*

- *la faiblesse de la gouvernance territoriale accentuée par une multiplicité d'acteurs avec des logiques et des préoccupations parfois différentes ;*
- *l'incohérence et l'inefficience des mécanismes de financement du développement territorial ;*
- *la faiblesse de la coproduction des acteurs du développement territorial qui induit fortement l'inefficacité des interventions »<sup>360</sup>.*

L'objectif principal de cette réforme de la politique de décentralisation est de corriger les faiblesses constatées dans les politiques antérieures et d'assurer une refondation de l'action territoriale de l'Etat. La volonté affichée est « *d'organiser le Sénégal en territoires viables, complétifs et porteurs de développement durable à l'horizon 2022* ». En effet, cette réforme s'oriente clairement, en tout cas théoriquement, vers une politique d'aménagement du territoire efficace et efficiente. Elle cherche à matérialiser les attentes des acteurs territoriaux et des collectivités locales en termes de mises à disposition de moyens supplémentaires pour favoriser la concrétisation de projets territoriaux performants. Elle représente une opportunité pour une construction viable d'un développement des territoires par la poursuite de quatre objectifs :

- *« un ancrage de la cohérence territoriale pour une architecture administrative renouvelée ;*
- *une clarification des compétences entre l'Etat et les collectivités locales ;*
- *un développement de la contractualisation entre ces deux niveaux décisionnels ;*
- *une modernisation de la gestion publique territoriale, avec une réforme des finances locales et une promotion soutenue de la qualité des ressources humaines »<sup>361</sup>.*

En tenant compte de sa nature complexe, cette nouvelle réforme de la politique de décentralisation est mise en œuvre progressivement et n'est pas encore complète. C'est au lendemain des élections municipales et départementales du 29 juin 2014 que la loi s'est appliquée avec l'installation de 557 conseils municipaux et 46 conseils départementaux. Avant cette réforme, les collectivités locales sénégalaises étaient au nombre de 497, réparties en 14 régions, 113 communes et 370 communautés rurales. Cependant leurs missions ne varient pas et se trouvent consolidées pour la conception, la planification et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel d'intérêt local<sup>362</sup>. Ainsi, pour assurer

---

<sup>360</sup> Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales

<sup>361</sup> Ibidem

<sup>362</sup> Sources : article 3 du Code général des collectivités locales, consultée le 05/04/2016

ces missions, les collectivités locales nouvellement créées peuvent compter sur le soutien des ARD. Par ailleurs, beaucoup de ces collectivités nouvellement installées comme la Commune de Fandène continuent de fonctionner dans le système précédent.

Tableau 4 : Les acteurs de la décentralisation au Sénégal

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondation Konrad Adenauer</li> <li>• Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</li> <li>• Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU)</li> <li>• Programme Volontaires des Nations Unies (VNU)</li> <li>• Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)</li> <li>• United States Agency for International Development (USAID)</li> <li>• Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIP)</li> <li>• Agence Française de Développement (AFD)</li> <li>• Association pour l'Aide au Développement des Activités Rurales au Sénégal et au Sahel (ADARS)</li> <li>• Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)</li> <li>• Aide et Action</li> <li>• Association pour la Promotion Sociale en Milieu Rural et Urbain (APROSOR)</li> <li>• Centre Canadien pour la Coopération Internationale (CECI)</li> <li>• Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU)</li> <li>• Oxford Committee for Famine Relief Grande Bretagne (OXFAM GB)</li> <li>• OXFAM America</li> <li>• Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI)</li> <li>• Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR)</li> <li>• Décentralisation et Initiatives de Santé Communautaire (DISC)</li> <li>• AQUADEV WEST AFRICA (AWA)</li> <li>• Association de Coordination Rurale en Afrique et en Amérique Latine (ACRA)</li> <li>• Association pour l'Aide au Développement des Activités Rurales au Sénégal et au Sahel (ADARS)</li> <li>• Association Internationale des Acteurs du Développement (AIAD)</li> <li>• Réseau des acteurs de la décentralisation</li> <li>• Fonds Social de Développement (FSD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Coopération Décentralisée et de la Coopération Internationale</li> <li>• Programme d'Appui aux Régions (PAR)</li> <li>• Agence de Développement Municipal (ADM)</li> <li>• Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local (PSIDEL)</li> <li>• Programme d'Appui au Développement Local Urbain (PADELU)</li> <li>• Projet d'Appui aux Elus Locaux (PAEL)</li> <li>• Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural (PADMIR)</li> <li>• Cellule d'Appui aux Elus Locaux (CAEL)</li> <li>• Association des Journalistes et Communicateurs en Décentralisation (AJCD)</li> <li>• Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA)</li> <li>• Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA) ECOPOP</li> <li>• Environnement et Développement du Tiers Monde GRAF SAHEL</li> <li>• Environnement et Développement du Tiers Monde RUP</li> <li>• Union des Associations d'Elus Locaux (UAEL)</li> <li>• Association des Maires du Sénégal (AMS)</li> <li>• Association Nationale des Présidents de Conseil Rural (ANCR)</li> <li>• Association des Présidents de Régions (APR)</li> <li>• Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)</li> <li>• Système d'Information Urbain Populaire (SIUP)</li> <li>• Banque Mondiale</li> <li>• Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne et au Développement International (BACDI)</li> <li>• Bureau de la Coopération Allemande au Développement (GTZ)</li> <li>• Délégation de la Commission Européenne au Sénégal et en Gambie</li> <li>• Délégation Française de Belgique</li> <li>• Fondation Friedrich Ebert</li> <li>• Association des Femmes Africaines pour la Recherche sur le Développement (AFARD)</li> <li>• L'Agence pour la Promotion des Activités de Population au Sénégal (APAPS)</li> </ul>
---	--

Sources : DIOP, Joseph, 2018

En définitive, on peut noter que la décentralisation est de plus en plus considérée comme une alternative pour aider à la promotion du développement des territoires pour trois grandes raisons bien observables et pertinentes. La faillite de l'Etat-Providence a réduit son champ d'action et de planification aux grandes villes notamment la capitale, au point de générer un exode rural massif qui fait de Dakar une métropole hypertrophiée avec une densité de la population frisant la promiscuité. On rencontre dans la capitale une concentration réelle de tous les maux sociaux générés par le déséquilibre entre les classes sociales, la fracture sociale, la pauvreté. La décentralisation est dans ce contexte, un instrument d'aménagement du territoire national qui tenterait d'effacer les disparités entre les régions par une redistribution des problèmes observés dans la capitale.

Mais la décentralisation répond aussi à une demande sociale, économique et politique venant des populations locales de plus en plus soucieuses par le devenir de leurs localités, d'élites locales conscientes des limites de l'Etat et porteuses d'identités fortes avec le besoin de reconnaissance et d'espace d'expression. Le besoin pour les populations de se libérer des contraintes d'un centre urbain fort comme Dakar, concentrant au passage l'essentiel des richesses du pays, loin des localités et des réalités de la base est au cœur de ce processus de déconcentration. D'un autre côté, la décentralisation a été instrumentalisée par l'Etat pour tenter de neutraliser la montée des régionalismes et des séparatismes, notamment en Casamance. En parallèle, la Banque Mondiale soutient que « *les programmes publics donnent de meilleurs résultats lorsqu'ils sont exécutés avec la participation des bénéficiaires et lorsqu'ils exploitent le potentiel associatif de la collectivité* »<sup>363</sup>. Ceci est d'autant plus important si le besoin de participation émane des populations elles-mêmes sans qu'elles soient « exploitées » par un courant de pensée qui fait de la participation un leitmotiv pour d'autres fins.

La décentralisation s'est par ailleurs réalisée grâce à la « pression douce » des principaux bailleurs de fonds de l'Etat et des organismes de Bretton Woods, mobilisés autour de concepts comme « moins d'Etat, mieux d'Etat », démocratie, participation, etc. Selon Marc Totté, « *la décentralisation en Afrique de l'Ouest ne prend réellement son essor que dans les années quatre-vingt-dix par une accélération du mouvement de démantèlement des États sous la pression des bailleurs* »<sup>364</sup>. Leur implication rend bien compte du nouveau paradigme libéral à

<sup>363</sup> Banque mondiale, 1998, *L'Etat dans un monde en mutation*, Rapport sur le Développement dans le monde en 1997, p. 11.

<sup>364</sup> Totté M., Dahou T., Billaz R., 2003, *La décentralisation en Afrique de l'Ouest*, Paris, COTA-Karthala-ENDA GRAF, p. 11.

l'échelle internationale par le vent de la mondialisation. Cette logique est à l'origine et de la prolifération des ONG comme acteurs du local dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, cette pauvreté que les premiers ont contribué même à créer.

Le but de cette recherche n'est pas de faire le procès de la politique de décentralisation au Sénégal, mais de fournir à travers son historique, un cadre de référence et de compréhension de la réalité du développement local dans la communauté rurale de Fandène. Cependant, tirer un bilan du processus de décentralisation demeure important pour situer le substrat administratif et institutionnel qui préside à la construction du développement local dans la Région de Thiès en général et la CR de Fandène en particulier. Il faut remarquer qu'un certain nombre de caractéristiques du monde rural où sont destinés l'aboutissement et l'approfondissement de la politique de décentralisation à travers les importantes réformes de 1996, n'est pas toujours compatible avec quelques principes classiques de la décentralisation comme l'autonomie politique et financière, la libre administration, la participation effective des populations.

Comme le fait noter Alain Bockel, *« l'introduction d'une véritable décentralisation dans les campagnes est un problème auquel se sont heurtés tous les pays africains. Le contexte se prête mal, en effet, à l'introduction d'un système inspiré des modèles européens, applicable à la rigueur dans les villes plus modernes ; l'analphabétisme quasi général, la dispersion géographique en petits villages souvent fort espacés et la force des structures traditionnelles appellent des solutions particulières »*<sup>365</sup>.

Ceci caractérise encore l'essentiel des communautés rurales du Sénégal où la décentralisation en tant qu'outil de développement local n'est pas comprise. Comme le note Alissoutin, *« les dysfonctionnements notés çà et là auraient dû conduire au retour à une démarche plus patiente, encadrée par un système de corrections progressives. La précipitation des autorités dans ce domaine conduit à s'interroger sur les véritables motivations qui ont animé le processus de décentralisation »*<sup>366</sup>. Cette assertion pousse à se poser la question de savoir : décentralise-t-on pour promouvoir le développement local des populations, là où l'Etat a fait montre de ses limites, ou tente-t-on de construire une image pour capter une manne

---

<sup>365</sup> Voir Bockel A., 1979, « Les institutions administratives », in *Encyclopédie juridique de l'Afrique*, Tome I, titre II, p.173 ; et Conac G. (dir.), 1979, *Les Institutions administratives des États francophones d'Afrique noire*, Economica, 314p

<sup>366</sup> Alissoutin R. L., 2008, *Les défis du développement local au Sénégal*, CODERIA, p. 39 (189p).

financière venant des bailleurs de fonds, ou bien cède-t-on à la pression de ces derniers pour rentrer dans les schèmes de la mondialisation ?

Une étude approfondie sur la problématique saurait apporter des esquisses de réponses à ces questions pertinentes à l'heure où la portée de la décentralisation pose de véritables questionnements tant au niveau national que local. Par exemple, avec la réforme de 1990 le PCR a la tâche d'ordonner le budget de sa collectivité locale à la place du sous-préfet. Cette idée est bien-sûr conforme à l'esprit de la décentralisation et ne pouvait en être autrement. Seulement, dans la pratique, aujourd'hui encore, des présidents de conseil rural faute d'un niveau de formation adapté et spécialisé, s'en remettent encore aux sous-préfets pour l'élaboration de leur budget. Alors, on se demande selon quelles procédures le budget est élaboré ? Quel est le degré de participation des conseillers ruraux, des acteurs du territoire ? Quelles sont les priorités du budget ainsi élaboré ? Quel est le degré d'arbitrage du sous-préfet et selon quelles modalités ?

Autant de questions qui ont poussé un élu à dire sur ce point que « *les textes vont plus vite que les mentalités* »<sup>367</sup>. Car en effet, de nouvelles compétences sont transférées aux collectivités locales en 1996 alors que celles-ci n'étaient pas encore parvenues à s'approprier la plénitude de leurs attributions traditionnelles comme les insolubles difficultés dans la gestion du domaine national, la différence entre les formes de gestion foncière traditionnelle et moderne. Aujourd'hui encore la question de la gestion foncière est encore d'actualité entre la municipalité de Thiès et la CR de Fandène. Pour l'auteur encore, « *cet entêtement de l'Etat à avancer plus vite que la maturité politique des populations est même suspect aux yeux de certains observateurs qui considèrent que la création de communautés rurales immatures répond au dessein politique du parti au pouvoir de quadriller le territoire rural en plaçant ses militants à la tête des institutions. D'autres pensent que le transfert de compétences est une manière pour l'Etat de se débarrasser des contraintes qu'il rencontrait dans la gestion de ces compétences* »<sup>368</sup>.

Ceci se traduit aussi par le système du suffrage indirect qui dans bien des cas installe des hommes politiques à la tête des communautés rurales sans ces derniers ne jouissent de toute la légitimité requise auprès de la population. Ce qui crée une fracture entre le conseil rural et les populations qui se replient dans des formes de gestion traditionnelle de leurs affaires locales,

<sup>367</sup> Alissoutin R. L., 2008, *Les défis du développement local au Sénégal*, op.cit. p. 40

<sup>368</sup> Ibid.

ignorant le rôle du conseil rural et refusant de participer à la construction collective du développement local en rapport avec le conseil rural mis en place. En outre, à dessein, pour une étude exhaustive de la politique de décentralisation en milieu rural notamment dans la communauté rurale de Fandène, l'analyste ne saurait se suffire d'une lecture automatique et stérile des textes applicables aux communautés rurales. Il devra intégrer dans son analyse une dimension pratique d'appréciation de l'applicabilité et de l'application de ces textes aux faits réels ainsi que de leur capacité à promouvoir le développement local car jusqu'à présent, le vent de la décentralisation a connu plus d'échecs que de résultats probants.

Enfin, même s'il existe deux types de décentralisation (ascendante et descendante), le Sénégal a opté pour une décentralisation de nature descendante. Cette forme de décentralisation est mise en œuvre le plus souvent dans des systèmes de gouvernements unitaires dans lesquels le gouvernement central reste toujours maître *in fine* des capacités d'arbitrage, ce qui donne un avantage « stratégique » aux préférences du gouvernement central sur la politique locale. Ce processus de décentralisation qui suppose un transfert de pouvoir et de compétences auparavant dévolus à l'Etat central, à des entités territoriales spécialisées peut à bien des égards nuire à l'autonomie substantielle des collectivités locales, des territoires car les orientations stratégiques de leur politique en matière de développement peuvent suivre le diktat du gouvernement central soucieux d'uniformiser les politiques de lutte contre la pauvreté. Or, il est constaté, et selon notre approche, que le changement reste local et endogène<sup>369</sup> tout comme le processus de sa mise en œuvre, du diagnostic des besoins jusqu'à la définition de la politique d'actions à promouvoir. Il ne saurait être national encore plus dans une logique de décentralisation territoriale.

Au vu des domaines de compétences transférés aux collectivités locales, l'objectif officiel de la décentralisation est le développement. Mais de quel développement ou de quelle forme de développement parle-t-on ? Car en effet, le constat du résultat des efforts de développement en Afrique subsaharienne de manière globale et au Sénégal en particulier laisse apparaître plus de cinquante ans de « lutte contre la pauvreté » sans victoires conséquentes sur le terrain surtout en milieu rural. C'est ainsi que Gilbert Rist constatait amèrement en 1996 qu'« *après quarante ans d'efforts de développement, les africains vivent globalement moins bien qu'à l'époque des indépendances, et pourtant, personne ne semble vouloir tirer les conséquences de ce fait, comme si l'espoir du bonheur à venir l'emportait sur les enseignements*

---

<sup>369</sup> Cf. Ki-Zerbo J., 1992, *La natte des autres : Pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, CODESRIA



*de l'histoire. Le développement est toujours perçu comme un impératif indiscutable en dépit des échecs passés »<sup>370</sup>.*

Si après tant d'années de discours et d'actions en faveur du changement, les collectivités locales du Sénégal tardent à s'inscrire dans l'ère du bien-être social c'est bien parce qu'il y a un réel problème avec le « développement ». Il est alors nécessaire voire impératif de refonder les bases mêmes du modèle de développement jusque-là prôné par le pays et les organismes non étatiques ou acteurs non étatiques. C'est l'objet principal de cette recherche qui s'appuie sur un territoire déterminé à savoir la communauté rurale de Fandène. Elle vise entre autres à tirer les leçons des expériences de développement du territoire afin de comprendre puis d'expliquer les mécanismes et les logiques de sa construction, afin de promouvoir d'autres formes d'alternatives à l'impasse et à l'inactivité actuelles des politiques de développement local au Sénégal. Ce faisant, il semble partial de parler de décentralisation dans ce travail, sans voir son importance et ses rapports avec la promotion du développement local ou la lutte contre la pauvreté dans un territoire. Ce sera l'objet de notre prochain point.

### **3.2. Décentralisation et lutte contre la pauvreté**

Sans vouloir trop nous étendre, il s'agit dans ce point de faire ressortir les liens qui existent entre la politique de décentralisation et la lutte contre la pauvreté, une autre tournure utilisée couramment. Qui parle aujourd'hui de développement parle d'une certaine mesure de lutte contre la pauvreté et pour promouvoir le développement il faut aussi tenter d'éradiquer la pauvreté. Mais de nos jours et dans l'acceptation des différentes disciplines ou paradigmes qui traitent de cette notion, qu'en est-il de sa compréhension et utilisation dans le champ du développement ; car il faut le noter, la lutte contre la pauvreté est partie intégrante du processus de développement ; cela semble être la conviction des bailleurs de fonds et des organismes internationaux.

*« Les paysans les plus pauvres du monde vivent majoritairement en Afrique. L'homme le plus pauvre du monde est sans doute l'un d'eux. C'est une femme, une femme africaine »<sup>371</sup>* lançait ainsi Daniel Cohen en 1997 dans une conception assez réductrice de la pauvreté.

---

<sup>370</sup> Rist G., 1996, *Développement, Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Politiques, p. 426

<sup>371</sup> Cohen D., 1997, *Richesse du Monde, pauvreté des Nations*, Paris, Flammarion, 165p

Cependant une tentative de définition de la pauvreté semble inéluctable pour mieux cerner la question de sa lutte d'une part et les moyens mis en œuvre pour promouvoir le développement entendu comme « sa solution », d'autre part. Selon l'usage le plus courant, la pauvreté est assimilée à la situation d'un individu dont les ressources sont jugées insuffisantes selon un certain seuil pour vivre dignement dans son groupe social et selon son époque. Cette situation de manque et d'insuffisance matérielle qui peut affecter durablement la satisfaction des besoins essentiels, rendant difficile l'organisation quotidienne de la vie et l'accès aux services sociaux de base. Elle se traduit aussi par le manque de ressources symboliques, immatérielles telles que l'accès à l'éducation, l'exercice d'une activité valorisée dans la collectivité comme le travail, la reconnaissance sociale ou encore le développement personnel. Cet ensemble d'insuffisances peut limiter l'épanouissement personnel et constituer un frein à l'intégration dans le groupe social. Cette situation indésirable et génératrice de souffrances et de bien d'autres maux encore, différente d'un contexte social à un autre, touche des personnes isolées ou des groupes sociaux, des segments de la population dans les pays riches en développement comme en Europe et les Etats-Unis, une proportion importante de la population dans certains pays pauvres en développement comme l'Amérique latine, et la majorité de la population des pays les moins avancés, en Afrique notamment.

Afin de déterminer les causes de la pauvreté, ses manifestations pour en définir une mesure et élaborer des moyens pour l'éradiquer, des analyses économiques et des débats ont tenté de cerner quelques paradigmes qui ont été testés dans les pays en situation de précarité comme entre autres, l'économie du développement, l'aide sociale, le contrôle des naissances que le Président français Emmanuel Macron remet au goût du jour dans ces différentes interventions, etc. Tous ces paradigmes avec leur cortège de « potions magiques » ont souvent créé des désillusions surtout en Afrique ; la pauvreté s'est aggravée en milieu rural. Cela s'est traduit par une juxtaposition de pratiques et d'actions visant généralement à « rattraper l'Occident »<sup>372</sup>, surtout avec les théories du rattrapage prônées par Rostow et Lewis entre autres. Le constat de manifestations différentes de la pauvreté, de sa complexité selon les groupes sociaux et selon l'appartenance disciplinaire, conduit à des termes comme misère, précarité, paupérisation, qui rendent compte du processus qui mène à la précarité. Ils sont souvent utilisés comme synonymes et peuvent se confondre avec la notion de pauvreté. Cette dernière est un

---

<sup>372</sup> Voir Théories du rattrapage avec les Etapes de la croissance de Rostow et la vision dualiste de Lewis.

état de fait, un résultat d'un processus conjuguant divers facteurs, mais elle est évolutive selon les moyens mis en œuvre pour la combattre.

En effet, pour déterminer le niveau de pauvreté d'une population ou d'un pays, l'on a recours à ce que l'on appelle le « *seuil de pauvreté* » qui constitue une limite de tolérance en deçà de laquelle on considère que la personne ou le groupe social est pauvre. Différentes conceptions de ces niveaux différentiels de pauvreté sont utilisées selon les contextes sociaux des pays. Par exemple, dans les pays développés en développement on fait appel généralement aux seuils dits relatifs, alors que dans les pays pauvres en développement, la pauvreté est appréhendée par le biais des seuils de pauvreté absolus. Du fait de sa simplicité, cette première définition est couramment utilisée pour caractériser les individus pauvres et mesurer le taux de pauvreté dans une population donnée. Mais au-delà de la mesure quantitative, de plus en plus, on tend vers une appréciation qualitative de la pauvreté pour mieux cerner sa complexité surtout en milieu rural africain.

En se basant sur les travaux de Benjamin Seebohm Rowntree<sup>373</sup> en 1901, on peut noter deux approches classiques de mesure du seuil de la pauvreté :

- l'approche du seuil de pauvreté absolu, où le calcul se fait par le nombre de calories exprimé en termes de satisfaction de besoins énergétiques pour la survie de l'homme avec un taux de 2400 calories par jour ;
- l'approche du seuil de pauvreté relatif, s'intéresse à la distribution des niveaux de vie dans la population globale par une prise en compte du revenu médian, plaçant ainsi l'économique comme valeur de référence pour opérer une forme de classification de la population selon les ressources.

Ces deux formes de mesures permettent d'identifier des regards différents sur le problème de la pauvreté, et qui, plus tard, se traduiront dans deux grandes orientations politiques et idéologiques : l'approche socialiste et l'approche libérale. Par le versant socialiste, la pauvreté est perçue comme la conséquence de mécanismes sociaux producteurs d'exclusion, d'isolement, de rapports inégalitaires dans la société conduisant à des formes de discriminations dans les relations entre groupes matériellement favorisés et groupes défavorisés. Par contre, avec le versant libéral, la pauvreté est générée par des mécanismes économiques, comme ceux

---

<sup>373</sup> Voir Rowntree B. S., 1901, *Pauvreté, une étude de la vie Urbaine, résultats d'enquêtes réalisées sur la pauvreté des familles de la ville d'York*

de la loi de l'offre et de la demande. Au-delà de cette dominante économique, elle renvoie à une situation liée à des défaillances au niveau même de l'individu, incapable de satisfaire à ses besoins essentiels, de s'épanouir et de se créer un cadre nécessaire à sa survie en tant que membre d'une collectivité.

Cette catégorisation dans l'appréciation ou la mesure du problème de la pauvreté tend à ne plus souffrir de cette dichotomie entre les responsabilités de l'individu exclusivement ou de la société exclusivement. Nous concevons que c'est la conjugaison de logiques sociales et individuelles qui rend compte de la pauvreté se situant à l'interface des interactions sociales dans lesquelles elle se construit et se cristallise selon une époque et un espace social déterminé. La pauvreté reste une construction sociale et est une réalité sujette à des représentations et perceptions dans les sociétés où elle est identifiée. Aussi, nous nous accordons sur le fait que la pauvreté se présente comme un phénomène de plus en plus complexe, multifactoriel, ne pouvant être réduit à sa simple expression économique. Cette conception justifie l'utilisation de procédures et méthodologies spécifiques pour tenter de l'éradiquer. Le PNUD déclare ainsi que « *la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel – un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. Il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées* »<sup>374</sup>.

Dans le même ordre, la Banque mondiale affirme que la pauvreté comporte des « *dimensions multiples* », de « *nombreuses facettes* » et qu'elle est « *la résultante de processus économiques, politiques et sociaux interagissant entre eux dans des sens qui exacerbent l'état d'indigence dans lequel vivent les personnes pauvres* »<sup>375</sup>.

En outre, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a créé en 1990 l'indice du développement humain (IDH) qui est calculé depuis, chaque année, afin de déterminer les avancées générales des aspects fondamentaux du développement humain à l'aide d'un indicateur composite. L'IDH mis au point par le PNUD est une combinaison chiffrée de critères socio-économiques permettant de mesurer le progrès d'un pays et à l'intérieur du pays sans se fonder uniquement sur le PNB et ensuite de classer les pays. Trois composantes sont associées pour calculer l'IDH :

---

<sup>374</sup> PNUD, 2000a, *Vaincre la pauvreté humaine*, p.34

<sup>375</sup> BM, 2000, World development report : *attacking poverty* (traduction française : Rapport sur le développement dans le monde : *combattre la pauvreté*), p.1

- la longévité qui détermine l'espérance de vie à la naissance,
- le niveau d'éducation apprécié par le taux d'alphabétisation et de scolarisation, et
- le niveau de vie vu à travers les revenus par habitant.

Les procédés de calcul de l'IDH peuvent être sources de critiques et de manque d'objectivité claire selon les pays. Vouloir par exemple apprécier le niveau d'éducation d'une population au travers d'un taux de scolarisation ou d'alphabétisation, semble réducteur, car d'autres formes de savoirs et de connaissances sont annihilées et ignorées. En plus de cet IDH, le rapport mondial sur le développement humain de 1997<sup>376</sup> a lancé le concept de « pauvreté humaine », exprimé par une nouvelle mesure à plusieurs composantes, l'indicateur de pauvreté humaine (IPH), comme pour montrer la relation de causalité qui peut exister entre le développement et la pauvreté. Cet indicateur comporte deux catégories synthétiques de pauvreté : l'IPH-1 et l'IPH-2. Ainsi l'on pouvait constater sur le rapport que : *« l'éradication de la pauvreté partout dans le monde est bien plus qu'un impératif moral – c'est une possibilité pratique. Tel est le message le plus important du Rapport sur le développement humain de 1997. Le monde possède les ressources et le savoir-faire nécessaires pour créer un monde sans pauvreté en moins d'une génération »*<sup>377</sup>.

De tels propos semblent flatteurs et trompeurs pour des pays en quête d'un mieux vivre continu, car au-delà de leur dimension de propagande, ils comportent un danger idéologique et idéaliste : celui de prétendre concevoir un monde parfait d'individus sans aucune relation d'inégalité. Depuis 1997, la pauvreté est encore présente, virulente et de plus en plus difficile à contrôler, avec de nouvelles formes de conséquences et de causes. Cependant, le rapport de 2011 axe sa plaidoirie sur la durabilité et l'équité et les questions liées à la préservation de l'environnement pour les générations futures, la nécessité de réduire les effets de l'exclusion sociale appréhendée comme une des conséquences de la paupérisation dans le monde surtout dans les pays développés en développement. Au fil des rapports les déterminants du développement changent, mais la réalité restent encore la même. Les rapports sont à cet effet des outils d'orientation et de description d'une situation donnée. Il faut une volonté politique réelle au niveau des Etats concernés et au niveau mondial pour lutter efficacement contre les effets de la pauvreté. Sans vouloir être fataliste, la pauvreté sera toujours une réalité humaine tant que les différences sociales seront analysées en termes économiques de classement des

---

<sup>376</sup> Voir Rapport sur le développement humain 1997, [www.hdr.undp.org](http://www.hdr.undp.org)

<sup>377</sup> Voir Rapport, *op.cit.*

groupes avec des rapports verticaux binaires comme riche/pauvre, Nord/Sud, développé/sous-développé, etc.

Pourtant, le calcul du seuil de pauvreté aura permis à Rowntree de distinguer ce qu'il a appelé la pauvreté primaire se traduisant par une absence de ressources suffisantes, qui est celle des familles qui n'ont pas les revenus économiques suffisants pour assurer leur subsistance ; et la pauvreté secondaire déterminée par un niveau de ressources qui pourrait être suffisant a priori mais qui est compromis par une mauvaise gestion. Elle est celle de familles qui auraient les revenus économiques suffisants mais qui les dilapident dans des dépenses inutiles et déraisonnables (par exemple l'alcool, le jeu de hasard, etc.). Ce phénomène de la pauvreté est encore visible en Afrique en général et au Sénégal en particulier où, par exemple, des pères de familles aux revenus déjà modestes, épousent une nouvelle femme, source de nouvelles dépenses et qui va précariser davantage la situation familiale. Il se crée ainsi un legs d'une situation précaire aux enfants, dont l'éducation est souvent sacrifiée, qui se retrouvent désavantagés par l'absence de ressources supplémentaires pouvant leur assurer une plus-value dans la société. Cette forme de pauvreté est une « usine de production de nouveaux pauvres ».

Aussi, dans le rapport *Vaincre la pauvreté humaine* le PNUD définit spécifiquement et catégorise encore une fois la pauvreté en : « *extrême pauvreté* » pour les personnes ne disposant pas des revenus nécessaires pour assurer leurs besoins alimentaires essentiels mesurés par les besoins caloriques minimaux évoqués plus haut ; « *pauvreté générale* » pour les personnes ne disposant pas des revenus suffisants pour satisfaire les besoins essentiels non alimentaires (habillement, énergie et logement) et alimentaires ; « *pauvreté humaine* » comprise comme l'« *absence des capacités humaines de base : analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée* »<sup>378</sup>.

Dans le même ordre de pensée et inspiré par les travaux de Georg Simmel, Serge Paugam<sup>379</sup> distingue trois formes caractérisant des situations de pauvreté :

- d'abord, il évoque ce qu'il appelle la *pauvreté intégrée* ou ordinaire qui traduit une situation de retard économique. Généralisée, elle ne constitue pas un facteur déterminant d'exclusion sociale ou de discrimination. Des formes de solidarité se développent, se caractérisant par un lien social fort et intégrateur, une forte référence à la famille, la

<sup>378</sup> PNUD, Rapport, 2000a, *op.cit.* p.19

<sup>379</sup> Paugam Serge, 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 277p

culture du groupe ou la religion. Pour lui, « *l'intégration de la pauvreté dans le système social dans les pays du sud de l'Europe dépend en grande partie des valeurs familiales et religieuses que partagent les pauvres* »<sup>380</sup> ;

- ensuite, il souligne la notion de *pauvreté marginale* qui renvoie à la pauvreté d'une minorité dans une collectivité globalement riche. Cette forme de pauvreté accidentelle est source d'exclusion et de stigmatisation car les pauvres sont perçus comme des « *cas sociaux* » ;
- enfin, il nous parle de la *pauvreté disqualifiante*, ressemblant à la précédente catégorie, elle est caractéristique des sociétés post-industrielles rencontrant des difficultés économiques avérées. Les pauvres y sont souvent perçus comme les « *exclus* » ou les « *travailleurs pauvres* » de sociétés opulentes marquées par une aggravation du chômage. En se référant ainsi aux sociétés européennes, surtout à la société française, il avance : « *la difficulté à reconnaître l'existence de la pauvreté s'explique en partie par l'importance que l'on accorde dans ce pays à la culture du travail* »<sup>381</sup>. Les membres d'une telle société vivent constamment la peur du lendemain, l'incertitude, car même le travail n'est plus une garantie à cause de la crise sociale et économique. C'est l'exemple actuel des pays européens touchés par la crise économique.

Cependant si la pauvreté est perçue comme une chute qui peut toucher les personnes vivant dans des conditions convenables, sinon confortables, elle est également associée au risque d'être personnellement menacé par une telle perspective<sup>382</sup>. La pauvreté devient alors un mal systémique qui peut vite se propager comme en Grèce ou en Italie. Cette dernière forme de pauvreté touche beaucoup plus les pays européens que les pays africains qui sont plus concernés par la forme de pauvreté intégrée.

A partir des recherches de terrain approfondies sur la question de la pauvreté en milieu africain, Philippe De Leener<sup>383</sup> nous présente une autre manière de traiter la question de la pauvreté en s'attaquant aux mécanismes de production de la pauvreté ou les « *usines à pauvreté* ». Pour lui il existerait des formes de pauvreté latente qui échapperaient à la mesure et aux statistiques tant prisées par les organismes internationaux. En effet, en mettant l'accent

<sup>380</sup> Paugam Serge, 2005, *op. cit.* p.110

<sup>381</sup> Paugam S., 2005, *op. cit.* p.152

<sup>382</sup> Voir Paugam S., 2005, *op. cit.* p.180

<sup>383</sup> Voir Leener P. de, 1999, *Pauvreté, décentralisation et changement social : éléments pour la reconstruction d'une société politique*, Enda Graf Sahel, 1999, 174p

sur l'appauvrissement ou la paupérisation plutôt que sur la pauvreté en tant que phénomène, on est porté à élargir la conception de la pauvreté. Cette posture nous ouvre d'autres champs de vision, en ne se focalisant plus uniquement sur la pauvreté matérielle, celle financière ou économique, mais en ouvrant la réflexion à d'autres formes moins manifestes. Certes, ces premières formes de pauvreté sont plus courantes et plus visibles et faciles à mesurer, mais d'autres formes, plus latentes, discrètes, toutes aussi insidieuses frappent les populations vulnérables, surtout celles vivant en milieu rural où les organismes internationaux comme la BM et le FMI ou même le PNUD ont moins d'impacts dans l'action et d'influence.

On peut par exemple parler de la pauvreté sociale, celle qui désigne la situation d'une personne ou d'un groupe social frappé par la solitude ou la désagrégation du lien social et de l'entraide. Le repli sur soi du fait de la persistance du manque conduit à une segmentation de la société en unités familiales solitaires, puis en individus non connectés avec le reste du groupe social. Le manque de relationnel (relations hors groupe des pauvres), souvent vu comme une conséquence de la pauvreté matérielle, est en réalité une des dimensions de la pauvreté tout court.

Ensuite on peut évoquer ce que l'auteur appelle la pauvreté politique. Cette forme de pauvreté signale l'incapacité d'une personne ou d'un groupe social à influencer les décisions qui concernent directement sa vie, à maîtriser les règles du jeu. Elle est caractéristique de personnes ou groupes sociaux limités en capacités de négocier et de planifier ce qui se fait dans leur vie en subissant constamment l'influence de l'extérieur ; ce qui dans bien des cas se transforme en assistanat. C'est l'exemple de beaucoup de zones rurales en Afrique qui, depuis les années 60, ont vu des interventions extérieures avoir cours dans leur localité sans jamais participer aux règles du jeu, sans jamais se plaindre de ne pas y avoir participé. C'est typique d'une société souvent « passive » et qui subit le cours de son histoire et confie à d'autres le soin de la sortir de sa situation de précarité permanente.

Enfin, Philippe De Leener nous évoque la pauvreté symbolique qu'il définit comme l'impossibilité pour une personne ou un groupe social de donner du sens à ce qui se vit autour de soi. L'individu ou le groupe est déconnecté de son environnement social et peut éprouver une difficulté à expliquer ce qui arrive. La pauvreté symbolique peut aussi être comprise comme une perte d'individuation qui résulte de la perte de participation à la production de symboles, fruits de la vie intellectuelle et de la vie sensible. C'est souvent traduit par une rupture de liens



intrinsèques avec le développement de la culture du groupe par l'incapacité de comprendre les mécanismes de production et de perpétuation de cette culture.

Certes, ces trois dernières formes de pauvreté, sont souvent considérées comme des conséquences de la pauvreté, mais elles constituent des dimensions de cette dernière, même si elles sont difficiles à apprécier dans une population déterminée. Le mérite de l'auteur de les évoquer est d'interpeller sur la manière de traiter la question de la pauvreté en se focalisant plus sur les mécanismes de sa production et de sa permanence, plutôt que sur la pauvreté elle-même. L'apport de cette bifurcation sur la question de la pauvreté est de comprendre, par-delà son évocation, les mécanismes de construction du développement local en contexte africain. On peut extrapoler et penser que l'un des échecs des politiques sociales au Sénégal, est lié au fait que ces deux ordres de pensées, développement et pauvreté, sont souvent conçus séparément, alors qu'une mise en relation entre eux est nécessaire pour que le développement en lui-même soit une solution contre la pauvreté. Par ailleurs, si on peut parler de cinq dimensions de la pauvreté, on peut aussi imaginer cinq dimensions ou processus tendant à résoudre les problèmes posés par la précarité : dimension matérielle, économique, sociale, politique et symbolique. Cependant, plutôt que de parler de développement et de s'adonner ainsi à une analyse binaire des rapports entre les deux concepts, De Leener nous propose cinq maîtrises au travers desquelles on peut aborder la réalité du développement dans un territoire donné et sur lesquelles nous nous sommes penché dans les sections précédentes.

Cependant, si la pauvreté résulte généralement de conditions de départ défavorables (pauvreté héritée), et parfois d'accidents au cours de la vie (pauvreté acquise : destruction de biens, accident de santé, perte d'emploi, etc.), il n'en demeure pas moins que sa réalité engendre souvent un cercle vicieux. La pauvreté oblige souvent à vivre dans des zones conçues pour accueillir une même catégorie sociale avec peu de mixité sociale, des quartiers source de stigmatisation ou de discrimination (ZUP par exemple) ; elle oblige à accepter des conditions de vie qui risquent de la reproduire d'une génération à une autre ; même si des générations exceptionnelles parviennent à briser la chaîne et à se libérer d'elle. La pauvreté est aussi associée à la question environnementale ; elle est analysée comme un facteur de dégradation de l'environnement. Ainsi, en 1992, au sommet de la Terre de Rio de Janeiro, l'Agenda 21 élaboré, s'est intéressé à la question de la lutte contre la pauvreté ; une préoccupation qu'on peut appréhender à travers cette assertion évocatrice : « *une stratégie visant à lutter spécifiquement*

*contre la pauvreté est donc l'une des conditions essentielles pour assurer un développement durable* »<sup>384</sup>.

Au regard de cet éclairage conceptuel sur la pauvreté, il ressort que cette dernière est largement définie dans la littérature et quelques fois, les définitions proposées rendent floues les différentes conceptions qu'on peut avoir de la réalité. Dans cette étude, nous privilégions une définition de la pauvreté qui la placerait dans une perspective interactionniste comme le résultat d'une construction sociale. Cette approche met l'accent sur les aspects processuels de la pauvreté pour s'intéresser aux mécanismes de sa production dans les groupes sociaux et dont les conséquences sont multidimensionnelles, touchant l'individu en même temps que le collectif. Par ailleurs, le plan d'action de l'Agenda 21, place les collectivités territoriales au cœur de la lutte contre la pauvreté et la recherche de stratégies d'actions efficaces et durables. C'est dans ce contexte que l'ONU a introduit une dimension de réduction de la pauvreté dans les fameux Objectifs du millénaire pour le développement. La lutte contre la pauvreté devient une nouvelle stratégie de développement qui est depuis, une priorité et une référence dans le monde en général et dans les pays pauvres en particulier. L'horizon 2015 a alors été fixé comme date butoir pour tous les pays pour atteindre un niveau satisfaisant de développement économique et de réduction de la pauvreté ; le bilan ne traduit pas les attentes et espoirs ; comme s'il suffisait simplement de décréter la réduction de la pauvreté pour que celle-ci recule aux périphéries de la vie sociale des populations souffrant d'elle.

Tenaillé par la situation de sa dette extérieure qui ne cesse d'accroître et de sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur, l'Etat du Sénégal n'échappe pas à la donne mondiale par l'intégration quasi systématique de l'esprit des OMD dans les politiques publiques en matière de développement, en en faisant un leitmotiv de politique et de propagande pour impulser un semblant de dynamique locale de lutte contre la pauvreté. Et l'un des outils de cette politique locale passe par la décentralisation qui selon Etienne Badiane « *constitue à cet égard une réponse en ce qu'elle amène les décideurs au plus près des populations cibles. Ce faisant, elle permet une meilleure identification et un meilleur classement des priorités et des besoins locaux* »<sup>385</sup>.

---

<sup>384</sup> Charlot A., 2008, *Agir ensemble pour des territoires durables - ou comment réussir son Agenda 21*, Comité 21, 168p

<sup>385</sup> Badiane E., 2004, *Développement urbain et dynamique des acteurs locaux : Le cas de Kaolack au Sénégal*. Thèse de doctorat soutenue à l'université Toulouse le Mirail, p. 12 (396p)

En effet, dans leur contenu comme dans leur mode de financement, les OMD établissent un lien indissociable évident à notre avis entre la décentralisation et la lutte contre la pauvreté en permettant aux collectivités locales de se saisir de la problématique et en leur permettant ainsi d'avoir accès aux fonds. Mais comme le constatent les experts de l'OCDE, les pays donateurs sont préoccupés par la lenteur des progrès des Etats vers l'atteinte des OMD. Ils s'en remettent alors de plus en plus à la décentralisation comme un moyen efficace de lutte contre la pauvreté. L'idée est de déposséder l'Etat de la gestion exclusive de l'atteinte des OMD même si *in fine* le constat de progrès sera attribué à l'Etat, et de responsabiliser davantage les collectivités locales à même d'impulser le développement de leur territoire compte tenu des objectifs à moyen terme de l'Agenda 21. Or cette attention portée sur la décentralisation et son lien avec la lutte contre la pauvreté est récente et renforce l'idée plus que plausible selon laquelle le développement se construit avec et pour les populations qui souffrent de ses manques, il se façonne selon une démarche horizontale inclusive et non suivant une approche descendante.

Cependant cette politique de développement des organismes internationaux souffre d'un paradoxe : elle promeut l'idée de donner aux collectivités locales le pouvoir de développer leur territoire selon des approches basées sur la participation des populations, tout en se réservant un pouvoir ultime de définition d'une politique d'action préétablie, d'une marche à suivre pour tous les Etats, un pouvoir de contrôle et d'orientation. Et comme le note Joseph Ki-Zerbo, le développement est clé-en-tête et non clé-en-main<sup>386</sup>.

Aujourd'hui, sous la condition d'être orientée vers l'amélioration de la gouvernance locale, la décentralisation peut permettre aux collectivités locales de lutter efficacement contre la pauvreté mais pas en faisant des directives des OMD leur credo. De fait, même ces derniers insistent sur l'accès des populations aux services sociaux de base comme indicateur pertinent de la lutte contre la pauvreté, il s'agit pour les territoires de se réapproprier l'esprit des OMD pour induire les actions pouvant conduire à promouvoir le développement, à partir des réalités historiques et socioculturelles de leur milieu. Avec les principes de la décentralisation en Afrique globalement, les OMD permettent aux Nations-unies de renforcer leur « présence » dans le local africain car déjà dans le cadre du processus de renforcement du système des Nations-unies, le Secrétaire général avait rappelé que « *l'Organisation des Nations-unies a*

---

<sup>386</sup> Ki-Zerbo J., 1992, *La natte des autres pour un développement endogène*, Dakar, CODESRIA, 494 p.

*toujours entretenu des contacts avec les autorités locales qui sont des partenaires clefs, en particulier pour les activités de développement et humanitaires menées au niveau local »<sup>387</sup>.*

Des activités de développement et des interventions de nature humanitaire résument les nouvelles responsabilités des collectivités locales aujourd'hui selon la vision des Nations-unies. Quel que soit le système de décentralisation considéré en Afrique, les lois transfèrent aux collectivités locales des compétences significatives dans le domaine des services de base dont la plupart sont listés parmi les OMD comme le minimum à assurer aux populations. C'est ce que traduit cette synthèse du Secrétaire général du Partenariat pour le Développement Municipal : *« les politiques de décentralisation adoptées par la plupart des pays africains attribuent aux collectivités locales une part importante des responsabilités en matière de fourniture aux populations des services d'eau et d'assainissement, des déchets ménagers et industriels, d'énergie et de transports, d'éducation et de santé de base, de sécurité et de protection contre les risques, entre autres »<sup>388</sup>.*

C'est pourquoi on parle de la décentralisation comme outil pour réduire la pauvreté. Ainsi, la réalisation des OMD place les collectivités locales en première ligne, car il s'agit en fait de la mise en œuvre de leurs nouvelles compétences<sup>389</sup>. Au Sénégal aussi, la décentralisation n'a pas dérogé à ce principe en transférant neuf domaines de compétences qui mettent à la disposition des autorités locales un certain nombre de pouvoirs pour participer à la lutte contre la pauvreté dans leur localité.

Ce schéma d'illustration peut nous aider à comprendre puis expliquer le rapport entre décentralisation et lutte contre la pauvreté. Même si notre étude ne cible pas exclusivement la pauvreté comme point d'entrée privilégié, il semble important de l'évoquer pour mieux appréhender la question du développement surtout dans un terrain où précarité et opulence cohabitent et où il est possible de passer de l'une à l'autre. C'est montrer aussi que pauvreté et développement émanent d'un même ordre de pensée centré sur la condition humaine.

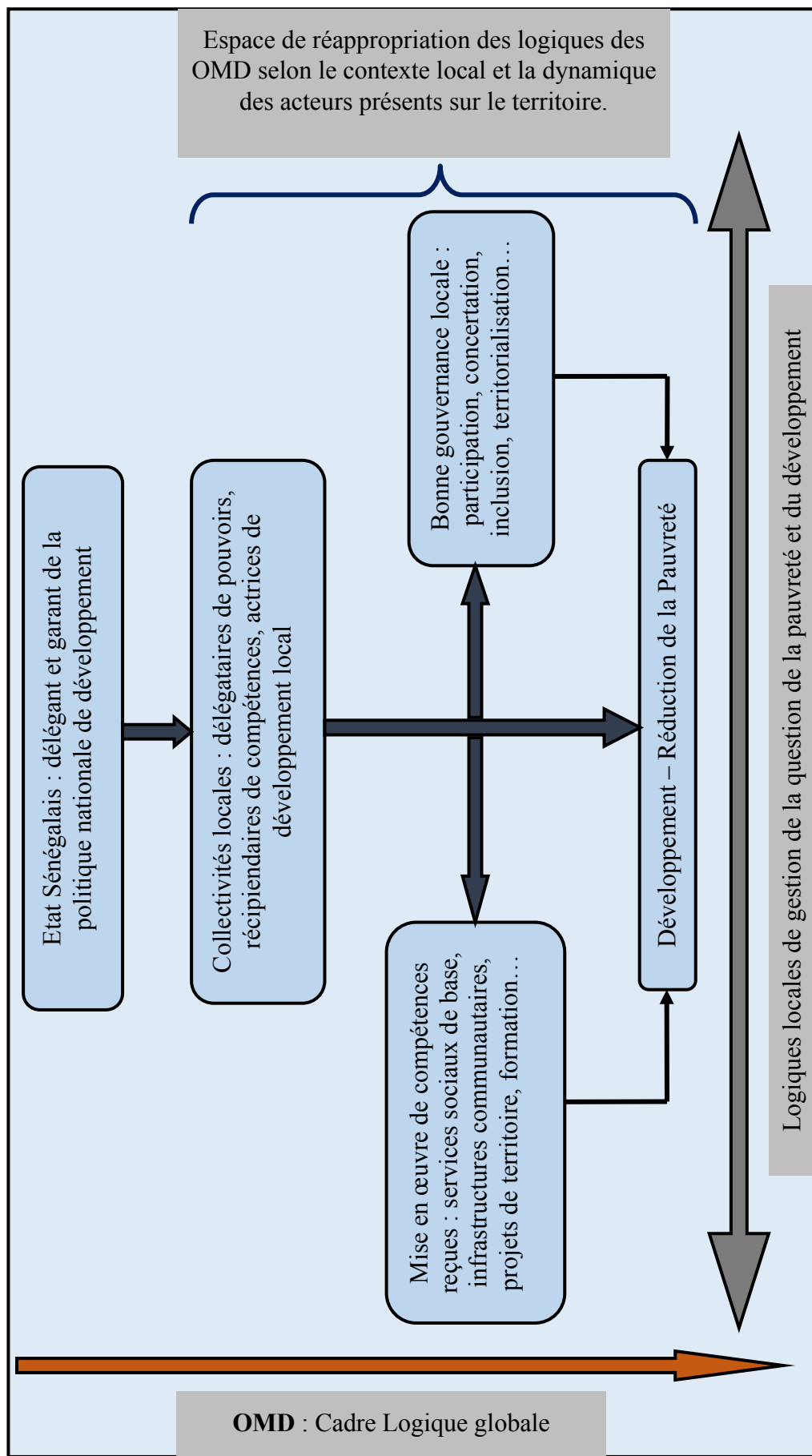
---

<sup>387</sup> Assemblée Générale des Nations unies, doc. A/59/150, Renforcement du système des Nations Unies, Rapport du Secrétaire générale en réponse au rapport du Groupe de personnalités éminentes sur les relations entre l'Organisation des Nations unies et la société civile, New York, 13 septembre 2004, p. 6 (15p)

<sup>388</sup> Elong-Mbassi J-P., Avant-propos à Partenariat pour le Développement Municipal. Implication des collectivités locales africaines dans l'élaboration et la mise en œuvre des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, Cotonou, PDM, 2004, p. 5

<sup>389</sup> Bell S. (éd.), 2008, *La recherche scientifique et le développement en Afrique*. Idées nomades, Paris, Karthala, 276p

Graphique 5 : Apports de la décentralisation à la lutte contre la pauvreté



Source : DIOP Joseph, 2018

En outre, pour résumer, trois enseignements se dégagent à notre avis des OMD :

- d'une part, selon les objectifs déclarés ou non de la décentralisation, la lutte contre la pauvreté interpelle au premier chef les collectivités locales de par leurs nouvelles compétences et de par les actions qu'elles doivent mener en faveur du développement socio-économique de leur territoire. Il importe donc que toute politique nationale ou internationale dans ce domaine se préoccupe de leur pleine participation, et ce, à travers la participation active des populations :
- d'autre part, cette participation des collectivités locales passe par leur capacité à construire des politiques locales de développement centrées sur les réels besoins des populations. C'est toute l'importance de la gouvernance locale afin de construire le territoire autour des acteurs et des réalités socio-historiques du terroir :
- enfin, une réappropriation locale de l'esprit des OMD est plus que nécessaire pour éviter les erreurs du passé en matière de mimétisme automatique de politiques et de modèles pensés ailleurs. Cet espace de réappropriation en contexte de décentralisation existe dans la collectivité locale détentrice de compétences transférées et de pouvoirs délégués par l'Etat pour promouvoir son propre développement. Seulement, faudrait-il qu'il ne soit pas que propagande politique pour les autorités locales à des fins électoralistes, ou simple manne financière pour les organisations, associations soucieuses de leur propre évolution<sup>390</sup>.

Seulement, et une preuve de plus que le développement est un processus qui se construit, qui ne se décrète pas, le Sénégal n'a pas atteint les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015 comme l'avait révélé l'ancien ministre de l'économie et des finances Amadou Kane à l'occasion de la cérémonie d'évaluation des OMD. En effet, le pays accuse beaucoup de « retards » dans les secteurs de la santé, de la pauvreté, de l'environnement et de l'éducation, malgré beaucoup de fonds injectés pour améliorer le quotidien des sénégalais pauvres vivant généralement en milieu rural.

A travers cet aperçu des différentes politiques de développement ou de lutte contre la pauvreté au Sénégal, nous pouvons encore retenir que le DSRP et le PNDL constituent celles qui sont le plus référencées dans les instances locales de planification des actions de développement propres aux territoires décentralisés. Ce bref détour vers l'histoire du

---

<sup>390</sup> Voir à ce titre Tarik Dahou et Jean Pierre Olivier de Sardan

développement au Sénégal a pour but de permettre un regard rétrospectif global de ce qui, jusque-là, constituait la pratique du développement dans un pays encore pauvre et sous perfusion extérieure. La présence des organismes internationaux, comme le FMI et la Banque Mondiale témoigne d'un pays sous tutelle administratif, politique et économique ; le poids de la dette renforçant cet état de fait. Comme si les échecs des PAS n'avaient pas suffi à démontrer combien le développement est une affaire sociale et culturelle, qu'il ne s'imposait pas aux individus de manière verticale et quasi unanime comme l'aurait été une certaine « conscience collective ». Il se construit avec et par les populations, d'où la nécessité pour les pays du Sud de se réapproprier les logiques des politiques des organismes internationaux en rapport avec leurs contextes socioculturels aussi divers que différents les uns des autres.

Par ailleurs, une pensée simpliste et disjonctive voudrait séparer développement et pauvreté ; or il s'agit de deux ordres de pensées et de réalités appartenant à une seule et même complexité qu'est la condition sociale de l'homme. C'est pourquoi, même si notre étude ne porte exclusivement pas sur la notion de pauvreté ou sur la lutte contre la pauvreté, il nous a semblé important d'aborder le rapport de la décentralisation à la lutte contre la pauvreté. Car comprendre comment lutter contre la pauvreté, peut s'avérer être un outil pertinent pour expliquer comment le développement se structure, se construit surtout dans un pays comme le Sénégal, où ces deux réalités coexistent depuis fort longtemps. C'est pourquoi selon le réseau Enda Graf Sahel, « *la pauvreté n'est nullement un épiphénomène, une sorte de verrue dans le corps sociétal, qu'il conviendrait d'extraire, elle est au contraire la signature du fonctionnement d'une société. On ne peut donc pas éliminer la pauvreté en laissant indemne la « machinerie » économique, sociale et politique qui la produit* »<sup>391</sup>.

---

<sup>391</sup> Leener P. de, et al., 2005, *op.cit.* p. 25 (287p)

#### 4. Conclusion

Le Sénégal indépendant, comme beaucoup de pays de la sous-région, a connu une évolution en dents de scie. Entre rupture et continuité, permanence et transformation, le pays est aujourd'hui considéré comme un exemple en Afrique de l'Ouest même si beaucoup de domaines sont encore à parfaire. En effet, ayant obtenu son indépendance en 1960, le Sénégal s'est progressivement installé dans la voie de la démocratie et du développement à l'Occidentale. Le choc pétrolier de 1970 et la sécheresse ont accentué la dépendance du pays vis-à-vis de l'Occident et mis son économie sous tutelle des organismes internationaux comme la Banque Mondiale et le FMI. Le développement du Sénégal semblait non seulement dépendre de modèles conçus ailleurs et plaqués tels quels au pays, mais aussi d'une dimension purement technique et économique, méprisant les aspects culturels et sociaux. Cependant, avec les échecs répétés des programmes d'ajustement structurels, la multiplication de la présence des ONG, conjuguée à la fin de l'Etat-Providence, le Sénégal va évoluer vers une nouvelle ère par une accélération de sa politique de décentralisation et la promotion d'une autre forme de développement. Avec la loi de 1996, les collectivités territoriales créées, la Région, la Commune et la Communauté rurale<sup>392</sup>, vont désormais être des acteurs privilégiés du développement économique et social (en tout cas sur le papier) par le transfert de domaines de compétences jusque-là détenus par l'Etat central et par la mise en œuvre du Programme National de Développement Local.

Ainsi, la décentralisation est plus considérée comme outil au service du développement local et offre à cet effet un cadre de gouvernance locale inclusive par le travail des ARD dont le rôle est de structurer la dynamique locale et aider les collectivités locales dans leur mission de développement. C'est ainsi que des termes comme participation, faire-faire, notions critiquables à plus d'un titre, vont figurer dans presque tous les PLD élaborés par les collectivités locales. Seulement, force est de constater que dans plusieurs cas observés, il y a un décalage entre le discours formel et la réalité empirique des actions réellement mises en œuvre. Un pan entier du discours offert par les institutions de développement ne se vérifie pas par des actions concrètes sur le terrain. Par ailleurs, décentralisation et développement local s'analysent à notre avis de manière systémique ouvrant une perspective sur les relations entre les acteurs

---

<sup>392</sup> L'acte 3 de la décentralisation viendra modifier cette architecture administrative



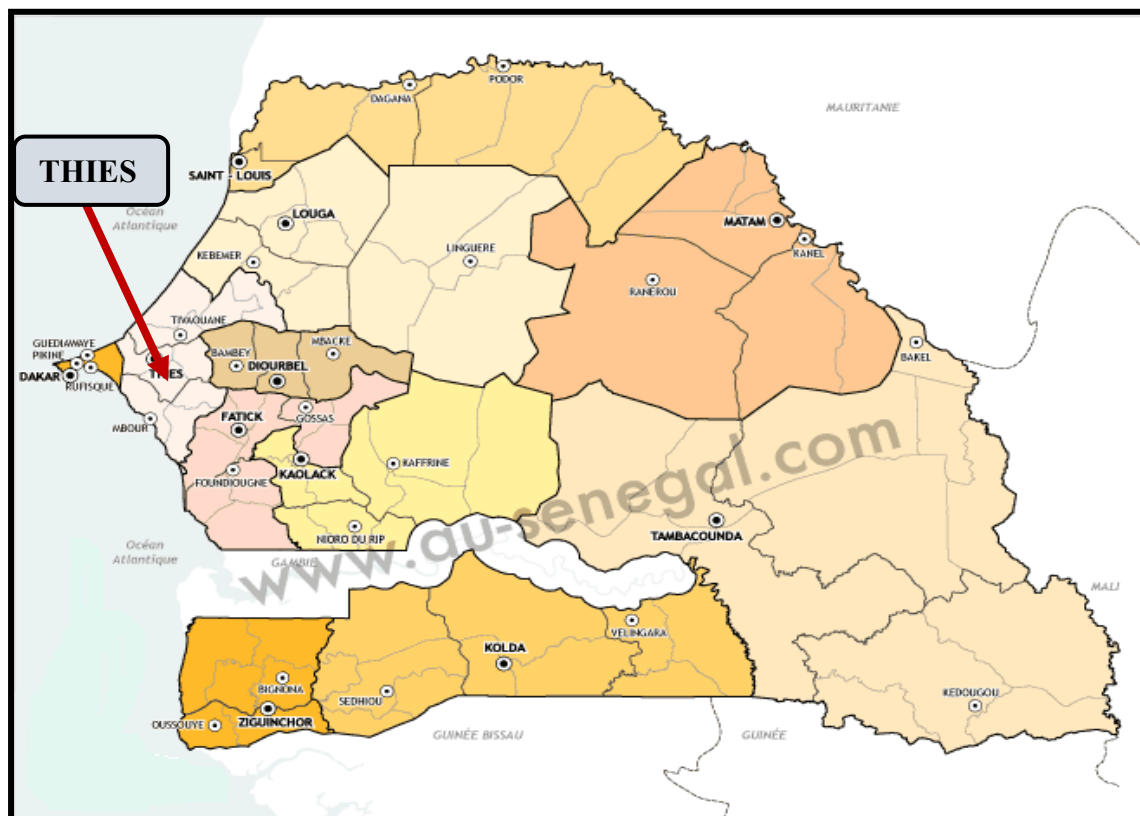
impliqués dans le processus de construction d'actions collectives visant à favoriser durablement la qualité du vivre-ensemble.

Par ailleurs, même si pratique du développement et décentralisation restent encore à parfaire dans les faits, il n'en demeure pas moins que le Sénégal a eu le mérite de poser les bases et les cadres pour asseoir un processus de changement autonome. Mais, le mode de gouvernance, les orientations des politiques locales, l'implication des acteurs locaux restent à notre avis les impairs de la construction du développement local au Sénégal. Si le contenu du concept de la décentralisation au Sénégal peut être appréhendé à la lecture des lois et règlements, ou la notion de développement local au travers des différentes politiques nationales et des programmes établis, il n'en demeure pas moins que l'observation sur un territoire déterminé peut révéler des logiques sous-jacentes qui sont souvent à l'origine des échecs des politiques et programmes initiés. C'est pourquoi dans la partie qui suit nous allons porter un regard critique sur la Communauté rurale de Fandène afin de territorialiser le développement local et comprendre les mécanismes locaux qui le sous-tendent.

## Chapitre 2 : La Communauté rurale de Fandène : une longue tradition de développement

Avant d'en arriver à une présentation de la CR de Fandène, il est à notre avis important de situer géographiquement, et successivement, la Région de Thiès dans le Sénégal et la CR de Fandène dans la Région de Thiès. Le but est d'avoir une visibilité des possibles activités de la CR dans la région et de ses rapports avec le reste du pays.

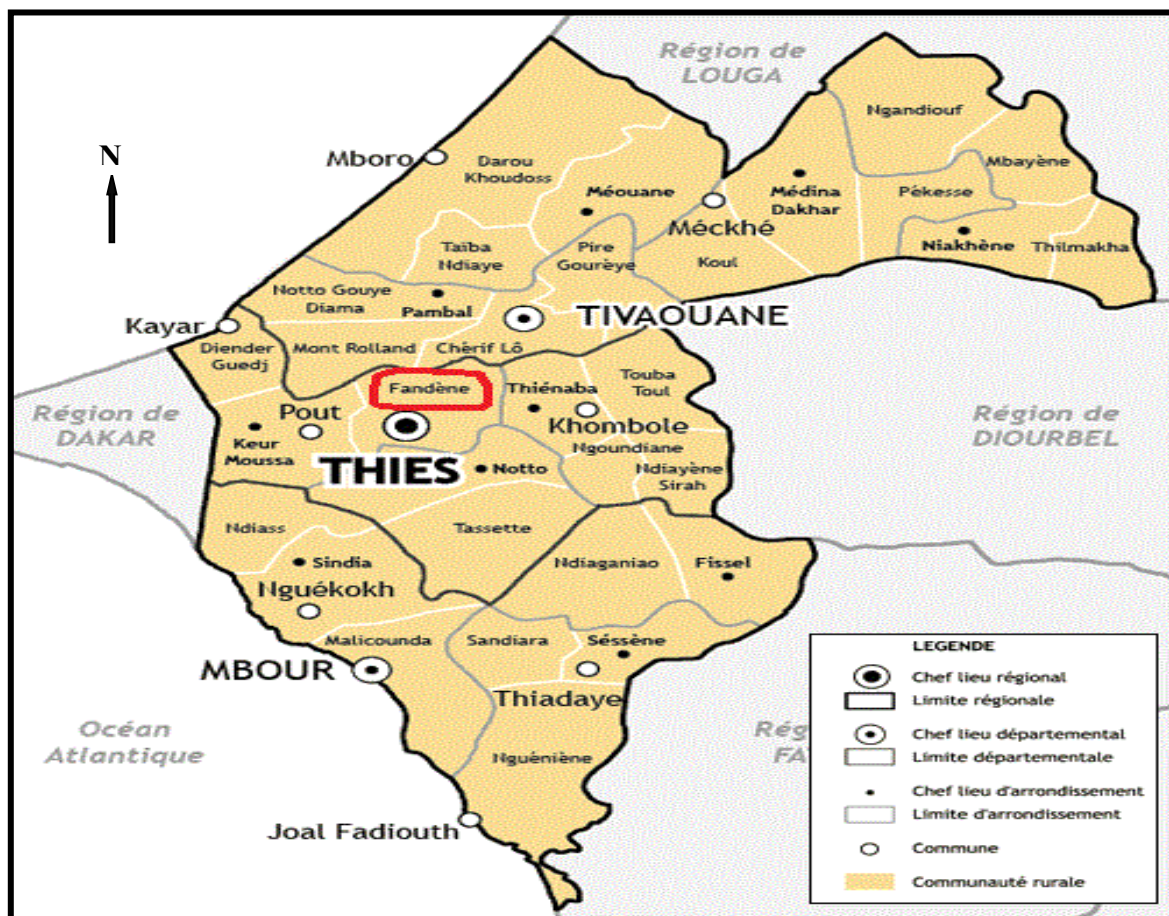
Carte 2 : Situation de la Région de Thiès



Sources : Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) Sénégal

Nous voyons à travers cette carte que la Région de Thiès se situe à l'ouest du Sénégal à 70 km de la capitale, Dakar. Elle est bordée par l'océan atlantique au nord-ouest et au sud-ouest. Les localités bordant la mer comme Mbour, Saly vivent du tourisme et celles comme Kayar, Mboro, Joal-Fadiouth développent plus des activités liées aux produits halieutiques. A l'intérieur des terres, le commerce, l'élevage et l'agriculture sont les principales ressources économiques. Thiès représente une région carrefour ; sa proximité avec Dakar et son rôle dans le climat politique national en fait la deuxième région importante du Sénégal. La carte suivante en offre une vision encore plus détaillée.

Carte 3 : Situation de la CR de Fandène

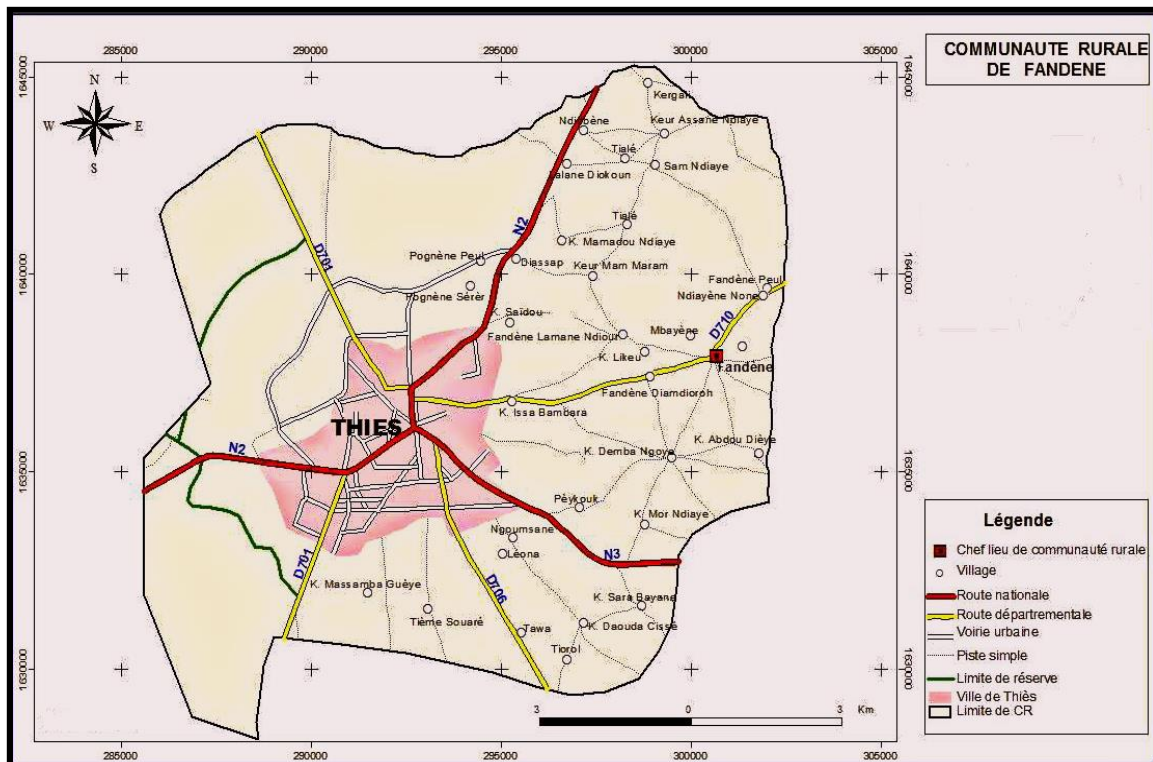


Sources : Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) Sénégal

La région de Thiès comporte trois départements : Tivavouane, Thiès et Mbour. Cette carte met bien en évidence la proximité de la CR de Fandène avec le département de Thiès. Longtemps, et même encore aujourd'hui, les limites des deux collectivités locales posent problème avec la propension de la ville à vouloir s'étendre sur les terres agricoles de la CR. Nous reparlerons plus en détail de ce sujet après la carte de la CR présentée ci-après.

# 1. Les cadres physique, économique et démographique de la CR de Fandène

Carte 4 : La Communauté rurale de Fandène



Sources : Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) Sénégal

Fandène en tant que collectivité locale, a vu le jour en 1972 à la suite des premières lois de décentralisation consacrant le statut de collectivité locale à la Communauté rurale. Elle est située dans le département de Thiès entre le 14°30'' et 14°55'' de latitude Nord et 16°35'' et 17°10'' de longitude Ouest. Déjà sur la carte on note une forte concentration de la population à l'Est même si la Communauté rurale ceinture la ville de Thiès. Ceci est dû au type de sol sur cuirasse ferrugineux qui n'est pas propice à l'agriculture et à l'élevage<sup>393</sup>.

<sup>393</sup> Desthieux G., 2000, *Gestion des ressources naturelles et aménagement périurbain, Conception et utilisation d'un système d'information géographique pour les collectivités locales de Thiès et de Fandène*, Lausanne, 70 p.

## 1.1. Cadre physique

L'un des aspects importants du développement local est le territoire. Ce dernier aussi bien essentiel de par le côté humain, l'est aussi du point de vue physique. Le relief de la Communauté rurale de Fandène est relativement plat, même si la partie Ouest du territoire est sensiblement plus élevée. Ce dénivelé est dû à la présence des collines cuirassées du plateau de Thiès visible dès l'entrée du département de Thiès à côté de la forêt classée de « Allou Kagne ». Comme pour la majeure partie du pays, la Communauté rurale de Fandène a un climat de type soudano-sahélien qui est caractérisé par une longue saison sèche de 9 mois environ et une période pluvieuse allant de fin juin à fin septembre. Ce type de climat avec des moyennes de températures allant jusqu'à 30° en hivernage, joue un rôle fondamental dans les habitudes économiques des populations mais aussi sur le réseau hydrographique du territoire.

En effet, le bas-fond de Fandène constitue le réceptacle d'une partie importante des eaux de ruissellement provenant de Thiès, depuis le Plateau de Thiès en passant par Diassap et se poursuivant jusque les villages de Diayane et Touba Toul. C'est un long cours d'eau et certains acteurs comme Emmanuel Seyni Ndione<sup>394</sup>, soutiennent qu'il est possible de retracer le cours de ces eaux de ruissellement depuis le Plateau de Thiès. On note que ces eaux sont stockées pendant plusieurs mois après l'hivernage au niveau des différentes zones de stagnation le long du bas-fond. L'une est située entre Diassap et Keur Ndiour et a vu, après le premier barrage réalisé pour le maraîchage, l'érection de la station d'épuration à Keur Saïb Ndoye avec le concours de Enda Gram ; et l'autre s'étend de Fandène Thiatié jusqu'aux limites de la Communauté rurale. Hormis ces deux zones principales où l'eau stagne plus longtemps dans l'année, les habitants des autres villages qui veulent faire une activité de maraichage pendant la saison sèche, sont obligés de se déplacer pour rejoindre ces zones, ce qui n'est pas simple et conduit à des problèmes d'accès aux parcelles de culture.

A côté de l'exploitation du rônier et de ses sous-produits, l'activité principale reste l'agriculture dans quasiment la totalité des villages qui composent la Communauté rurale, elle est conditionnée par la pluviométrie et la distribution géographique des habitudes culturelles dépend des types de sols<sup>395</sup>.

---

<sup>394</sup> Secrétaire général d'Enda Graf Sahel

<sup>395</sup> Pour une étude plus détaillée sur cette question, consulter Sagna R., 2010/2011, *Les acteurs du développement local dans la communauté rurale de Fandène*. Mémoire de Master2 Géographie en Aménagement du territoire, décentralisation et développement local, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar, Sénégal.

## 1.2. Cadre démographique

Grâce à l'étude réalisée par Enda Graf Sahel<sup>396</sup> dans la Communauté rurale de Fandène, il est possible de proposer une identification des traces de l'histoire du peuplement de la localité. D'après cette étude, les premiers habitants à séjourner dans la localité sont les Socés venus de l'est, qui y ont transité avant de regagner l'actuelle ville de Mbour. Ils ont laissé derrière eux quelques vestiges comme les puits creusés permettant de matérialiser leur installation.

Après les Socés, il est retenu que ce sont les Sérères nones qui se sont installés par vague de passage. Certains ont continué leur migration pour former des villages vers Tivavouane comme Koudiadiène ou Léhar. Ceux qui se sont arrêtés les premiers sur les terres de Fandène ont fondé le premier hameau appelé « Ki Thiaw Thiaw ». Par la suite, d'autres villages de Fandène, peuplés par des sérères nones vont émerger comme Diassap, Lalane, Keur Fara, etc. De tradition agricole et pastorale, on s'accorde à dire qu'ils sont partis des régions centrales du Sénégal comme le bassin arachidier dans l'actuelle ville de Diourbel. Aussi, les sérères ont occupé l'actuelle ville de Thiès à partir de la forêt de « Alou Kagne » qui doit son nom à un chef bandit sérère du nom de « Kagne », avant de reculer et laisser Thiès pour les wolofs du fait du communautarisme extrême qui caractérisait le sérère.

Après l'installation des sérères, les Wolofs sont arrivés peu à peu. Les premiers à s'installer à côté des sérères nones sont ceux dont le patronyme est DIOP, finissant par être assimilés par la communauté sérère. C'est la raison pour laquelle l'ethnie des Sérères none à Fandène comporte des DIOP qui représentent un nom typiquement Wolof. L'arrivée des wolofs, assimilés à des curieux a poussé les sérères nones vivant dans une société intravertie et secrète, à reculer du centre de Thiès pour vivre à la périphérie et s'éloigner des wolofs avec qui ils entretenaient des relations de commerce. C'est pourquoi la Communauté rurale de Fandène ceinture la ville de Thiès bien qu'il y existe des villages wolofs spécialisés dans l'enseignement coranique. Cela se matérialise aussi par le fait que Fandène village typiquement sérère ait donné son nom à la collectivité locale et gardant le statut de chef-lieu de la CR.

En outre de ces ethnies principales, on note la présence de Bambara, et de Peulhs. Ces derniers se sont installés dans la localité par le biais de la transhumance saisonnière, à la recherche de travail pendant la saison sèche. Les premiers exerçaient des travaux de tout ordre,

---

<sup>396</sup> Enda Graf Sahel., 1992, *La ressource humaine avenir des terroirs*.

pratique qui existe encore, on les appelait en langue sérère « *firdu* », voulant sans doute dire « homme de main ». Les seconds, grands éleveurs, s'occupaient de l'élevage du bétail. Certains d'entre eux ont fini par se sédentariser définitivement, ce qui explique par exemple la localisation des villages peulhs dans ces parties de la Communauté rurale, toujours pas loin des villages sérères.

Aujourd'hui toutes ces ethnies forment une communauté humaine dense dans la CR de Fandène avec 36 villages, dont certains se trouvent à quelques encablures de la ville de Thiès son premier partenaire économique et son premier marché<sup>397</sup>. Après l'exploitation du plan de développement que nous avons pu nous procurer et les études antérieures effectuées sur la zone<sup>398</sup>, certains critères portant sur les caractéristiques démographiques, culturelles et économiques de la population, ont permis de proposer une présentation de Fandène en termes de zones qui représentent des unités géographiques et sociologiques pertinentes pour offrir une compréhension du milieu et de sa dynamique.

#### ❖ La zone centre

Considérée comme la partie la plus dynamique de la Communauté rurale, cette subdivision zonale est composée en grande partie du village de Fandène, chef-lieu de Communauté rurale. Elle composée en majorité de Sérères nones chrétiens mais aussi de wolofs et d'autres minorités ethniques. Elle profite des activités économiques possibles en saison sèche grâce au cours d'eau de la vallée de Fandène. Un maraîchage de type familial s'y est développé autour de Keur Seib Ndoye, qui voit beaucoup de jeunes entreprendre une exploitation agricole de saison et en faire leur principale source d'économies, surtout avec la station d'épuration, pour renforcer davantage l'activité maraîchère. Avec une mise en valeur de l'eau, elle aurait permis une plus grande exploitation par les maraîchers, mais elle comporte des conséquences pour les villages lointains qui dépendaient de l'écoulement régulier du cours d'eau pour alimenter la nappe et aussi permettre une activité maraîchère sur place. Les villageois de ces zones ont beaucoup critiqué cette réalisation proposant des ouvertures du barrage pour leur permettre d'avoir de l'eau plus souvent<sup>399</sup>.

<sup>397</sup> Alary M., Février-Mars 2003, *Etude des dynamiques de concertation mises en place dans la zone de Thiès/Fandène*, Sénégal. Vers un aménagement concerté et durable. Programme « ECOCITE »

<sup>398</sup> Mémoire de Master 2 en sociologie

<sup>399</sup> Cf. Annexe pour la carte de la zone reflétant la STEP et l'assèchement progressif du cours d'eau.

Une autre partie de cette zone est située au niveau du Plateau de Thiès considéré par Enda Graim comme un point important du réseau hydrographique de Thiès qu'il faut protéger et revitaliser. Ayant subi les effets néfastes de l'érosion éolienne et hydrique, l'exploitation anarchique de la forêt de Alou Kagne qui le protégeait, le Plateau est fragilisé et bénéficie depuis plusieurs années de programmes pour le reboiser et lutter contre l'affleurement de la roche par la régénération de la faune et de la flore<sup>400</sup>. Aussi, cette zone concentre l'essentiel des infrastructures économiques, sanitaires et administratives et les activités développées par les populations, à l'instar des autres zones de la Communauté rurale, intéressent l'agriculture de saison, l'élevage domestique généralement, l'exploitation des produits du rônier, du baobab et le commerce des produits locaux.

#### ❖ La zone nord-est

Elle s'étend du village de Lalane à Diémoye Gaye. La population est majoritairement wolof avec une bonne concentration de sérères nones à Lalane et quelques villages environnants. Sur le plan de la dynamique économique, les villages de Lalane et de Ndiobène, profitant de leur situation géographique les plaçant tout proche de la route nationale Thiès – Tivavouane, jouent un rôle important. A côté de l'agriculture traditionnelle de saison et un peu de maraichage, l'activité principale est centrée sur la maîtrise d'une expertise d'exploitation des produits du rônier. Il s'est développé un véritable artisanat pour la fabrication de chaises, de tables, de lits, de paniers à partir de produits du rônier qui sont commercialisés sur place ou même exportés dans les grands centres urbains et désormais en Europe, comme en Italie.

Aussi, tout comme Fandène, chef-lieu de Communauté rurale, la mutualité de santé et la microfinance connaissent un ancrage séculaire notamment avec le soutien d'acteurs de développement comme Enda Graim dont le responsable est originaire de Lalane. Les autres villages de la zone ne connaissent pas de telles opportunités mêmes si les organismes extérieurs de développement y mènent des activités pour lutter contre l'enclavement et l'éloignement dont ils sont victimes et qui réduisent considérablement les apports sur le plan de l'économie du commerce et des infrastructures. L'agriculture et l'élevage restent les principales activités développées. Ce sont là l'une des conséquences de l'éclatement géographique de la Communauté rurale tant les villages sont éloignés les uns des autres.

---

<sup>400</sup> Dans le cadre de la revalorisation du Plateau de Thiès, ENDA Graf Sahel avec ENDA-GRAIM y accomplissent un travail qu'il faudra plus tard évaluer.



### ❖ La zone sud

C'est la zone la plus proche des risques fonciers liés à l'extension de la ville de Thiès. On y trouve plusieurs villages comme Touba Peycouck, Ngoumsane, Peycouck sérère et Ndoufouck par exemple, caractérisés par un fort brassage ethnique et culturel avec une cohabitation entre wolofs, sérères, peuls et autres. C'est une zone où l'agriculture et l'élevage connaissent un important développement à côté du commerce dans le centre urbain de Thiès. Sur le plan foncier, on note d'énormes flous dans les limites des collectivités locales, ce qui a poussé en partie l'ancienne équipe du conseil rural de procéder à des lotissements pour éviter ou anticiper une éventuelle récupération des terres de Fandène à cause de l'agrandissement démographique de Thiès et les besoins grandissants en habitation. En effet, la Communauté rurale de Fandène entoure en partie la commune de Thiès située à l'ouest. « *Fandène ceinture la ville* »<sup>401</sup> entend-t-on souvent, ce qui en fait une réserve foncière pour la ville de Thiès. Cette situation est sources de beaucoup de tensions obligeant à des rencontres de concertations entre les deux collectivités et à des actions militantes de défense des terres agricoles de la part de quelques associations avec le soutien d'organismes de développement. Mais avec l'acte 3 de la décentralisation mis en œuvre aux lendemains des élections locales de juin 2014 élevant les communautés rurales en communes, la question semble avoir connu une meilleure issue qu'il faudra évaluer. Nous y reviendrons si des éléments de l'enquête nous permettent d'en dire plus en détail.

Au-delà de cette présentation par groupe de villages, il faut noter qu'il y a deux religions principales identifiées à la Communauté rurale de Fandène. Il s'agit du Christianisme<sup>402</sup> et de l'Islam. Les chrétiens se localisent dans les villages sérères et les musulmans dans les villages wolofs et peulhs. La coexistence est pacifique et aucun conflit d'ordre religieux n'a été signalé dans l'histoire. Par contre, entre agriculteurs et éleveurs peulhs, les conflits sont permanents<sup>403</sup>. Ces conflits sont souvent causés par la divagation de bétail dans les champs cultivés (en hivernage) et par le retour précoce des animaux en transhumance avant la fin de la mise en sécurité des récoltes. A ce jour aucune solution durable n'a été mise en œuvre ni par le Conseil rural, ni par une organisation privée. Les peulhs qui se sont sédentarisés et pas propriétaires de

<sup>401</sup> Alary M., Février-Mars 2003, *Etude des dynamiques de concertation mises en place dans la zone de Thiès/Fandène*, Sénégal. Vers un aménagement concerté et durable. Programme « ECOCITE ».

<sup>402</sup> Abbé Ruffray, février 1962, Fandène en liesse, fête le jubilé de ses premiers chrétiens, *Horizons africains*, n°136, p. 10-12.

<sup>403</sup> Gueye M. B., 1994, Conflits et alliances entre agriculteurs et éleveurs : le cas du *Goll* de Fandène, IIED Dryland Network Programme Issue Paper n° 49.

terres cultivables, voient les espaces de pâture réduits du fait du développement de l'arboriculture et du maraîchage en saison sèche.

Tableau 5 : Caractéristiques démographiques...

Indicateurs	Fandène <sup>404</sup>	Thiès	Sénégal
Superficie en Km2	240	6 670	196 712
Population	22 780	1 788 864	13 508 715
Population Masculine	11 622	896 572	6 735 417
Population Féminine	11 158	892 292	6 773 291
Taux d'enregistrement des enfants à l'état civil (%)	ND <sup>405</sup>	86.8	71
Taux brut de scolarisation globale (%)	ND	53.4	52.9
Taux d'alphabétisation général (%)	ND	53.8	52.1
Incidence pauvreté	ND	41.3	46.7

Sources : ANSD/Données provisoires RGPHAE 2013 (consulté le 22 octobre 2014)

Constitué de 1.28% de la population de Thiès, la Communauté rurale de Fandène reste une collectivité locale dynamique avec une diversité d'activités de développement. Elle a abrité l'une des premières Maison familiale rurale du Sénégal, a inauguré la première expérience de mutuelle de santé au Sénégal, a créé aussi une importante coopérative agricole même si elle n'existe plus maintenant. Ces réalisations ont sans doute été facilitées par l'implantation précoce des premiers prêtres missionnaires français qui ont beaucoup apporté dans le cadre du développement de Fandène et ont permis l'ouverture du territoire vers la coopération internationale.

<sup>404</sup> Division Régionale de la Prévision Statistique de Thiès

<sup>405</sup> ND : Non disponible (données)

### 1.3. Cadre économique

Les principales activités économiques de la Communauté rurale de Fandène tournent autour de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat, de la microfinance et du commerce local.

D'abord, le type d'agriculture généralement pratiqué est l'agriculture en période d'hivernage. De type extensive, elle se base essentiellement sur de petites exploitations répondant à la main d'œuvre familiale souvent très limitée. Agriculture de subsistance malgré l'introduction par l'Etat de la filière arachidière et le développement des coopératives, les populations n'utilisent que très peu d'engrais chimiques pour fertiliser les sols et augmenter les rendements ; préférant la fumure naturelle provenant du bétail. Les principales cultures sont le mil, l'arachide, le niébé plus répandues chez les sérères et le manioc chez les wolofs en plus de la pastèque et le *bissap* (hibiscus) pouvant résister quelques mois après la saison des pluies, leur assurant des revenus supplémentaires. Cependant, cette forme de culture est très sensible au contexte sahélien qui est marqué par une irrégularité des précipitations pendant les saisons de pluies. A côté de ces cultures saisonnières, on note aussi la pratique du maraîchage dans la vallée de Fandène. Il est plus développé en saison sèche même si des cultures de contre-saison sont répertoriées en saison des pluies. Beaucoup de projets comme le POGV ont été développés pour encourager cette activité qui pallie aux faibles rendements des cultures saisonnières.

En plus du maraîchage, on peut noter le développement de l'arboriculture, forme de culture tournée vers les arbres fruitiers. Si dans le passé cette activité était plus pratiquée par les villages wolofs, elle s'est généralisée aujourd'hui et est devenue une véritable manne économique. Les principaux arbres cultivés sont le manguier, le rônier et le citronnier qui offrent de réelles ressources financières aux populations exploitantes. Le rônier est cultivé par les sérères et en dehors des fruits récoltés et commercialisables, cette plante produit du vin de rônier, les feuilles servent à faire les toits des cases, les fils et tiges des feuilles servent à confectionner des objets ménagers et artistiques comme les balais, les paniers, les chaises, les tables et d'autres produits encore. Par contre, le manguier est surtout cultivé par les wolofs, et pendant la saison de grande production les « *bana-bana* » (acheteurs-revendeurs) en font leur fonds de commerce. Par ailleurs, l'agriculture est en train de vivre une mutation, tout comme d'autres secteurs d'activités économiques. On est en train de passer d'une agriculture de subsistance à des formes d'exploitations à finalité commerciale. En effet, beaucoup d'exploitations privées (potagers, vergers) se sont développées par le biais de fils du terroir ou d'étrangers investisseurs qui rachètent des parcelles ou même de grands exploitants industriels

comme les espagnols qui se sont installés près de Lalane sur l'axe Thiès-Saint-Louis. Cette industrialisation de l'agriculture a poussé certains ruraux à vendre leurs parcelles agricoles. Cependant, l'essentiel de la production agricole est destinée à l'alimentation des populations. Une partie est vendue dans les marchés urbains pour l'achat de riz et de denrées comme l'huile, le poisson etc. principaux ingrédients du repas.

Ensuite, l'élevage est une activité relativement importante dans la Communauté rurale de Fandène. On distingue deux types d'élevage : un élevage domestique et un élevage extensif. D'après la monographie effectuée, on relève dans les familles visitées, et cela est extrapolables à l'ensemble des concessions de la Communauté rurale, la présence de volailles, de chèvres, de moutons. A côté de cet élevage domestique dont les produits sont voués généralement à la consommation, on note la pratique de l'embouche bovine qui se chiffre de une à deux têtes par famille. Elle dure entre 6 et 12 mois avec une alimentation pas assez intensive dépendant du tapis herbacée et des feuilles d'arbres et avec peu de soins prodigués aux animaux, même si la pratique a beaucoup évolué avec l'action des organismes extérieurs de développement comme Heifer ou des programmes passés comme le POGV. Les bœufs sont vendus ensuite à des particuliers ou aux marchés hebdomadaires de Touba Toul. Aussi, il y a l'élevage de porcs principalement dans les villages sérères catholiques qui les revendent à des acheteurs venant de Thiès ou de Dakar, ou qui organisent une vente au kilo entre villageois les samedis de fin de mois. Cette pratique courant est appelé « *tong-tong* ». Il est annoncé par le vendeur et les gens s'inscrivent avec des commandes au kilo. Une fois le nombre de kilos s'approche du poids estimé de l'animal, ce dernier est abattu et réparti entre les inscrits.

L'élevage de type extensif est pratiqué particulièrement par les bergers peulhs dans le *Goll*<sup>406</sup> de Fandène. La possession d'un troupeau de vache et de chèvres, car plus résistants aux conditions de vie de la zone, est liée pour eux à une forme de richesse. Cet élevage n'est aucunement industriel même si souvent ils vendent des têtes. Ils vivent du lait produit que les femmes revendent dans le village ou à Thiès. Par ailleurs, il y a la présence de chevaux et d'ânes dans les maisons, mais leur élevage est destiné aux travaux domestiques et champêtres. Comme pour le secteur de l'agriculture, on note la présence d'exploitations à visée commerciale. Ce sont souvent des poulaillers tenus par des villageois travaillant en ville et qui investissent localement ; mais aussi de quelques étrangers, parfois les mêmes qui tiennent des vergers ou

---

<sup>406</sup> Zone aride peu propice à l'agriculture

potagers. A côté de l'agriculture et de l'élevage, on peut aussi évoquer le secteur de l'artisanat local et de la microfinance.

Enfin, la pratique d'une activité artisanale est exclusivement l'affaire des villages sérères. Elle tire sa matière première, ses intrants des sous-produits du rônier. C'est dans le village de Lalane, Ndiobène, Mbayène, Fandène Thiathié qu'on peut observer la plus importante concentration de l'activité. On y pratique la menuiserie à base de sous-produit du rônier pour réaliser des tables, des lits, des chaises ; la vannerie pour faire des paniers, des nattes, des ustensiles, des produits de décoration. Ils s'approvisionnent en produits dans les autres villages où ils achètent les intrants mais il arrive que les vendeurs les trouvent sur place ce qui joue *in fine* sur le prix des produits finis. Par ailleurs, dans les villages wolofs comme Keur Mor Ndiaye, l'activité artisanale se résume à la confection de paniers « *Damba* » avec les feuilles de rôniers servant au transport des produits de l'arboriculture comme les mangues. Les produits finis sont souvent réutilisés dans les familles, mais le gros de la production est vendu sur l'axe routier Thiès-Saint-Louis, lors des grandes festivités religieuses à Tivavouane<sup>407</sup> par exemple, ou exporté à Dakar.

Par ailleurs, le secteur de la microfinance est aussi développé dans la zone. Elle est fortement féminisée et l'enquête n'a pas permis de dévoiler les logiques qui sous-tendent la féminisation de cette activité. Elle est destinée à la réalisation de petits projets individuels ou collectifs. Elle est encouragée par des organismes financiers extérieurs qui prêtent de l'argent à des femmes organisées en GIE, en association ou même de manière individuelle. Les sommes prêtées ne sont souvent pas élevées pour des délais de remboursement en moyenne de 1 an avec un taux d'intérêt allant jusqu'à 10%. Nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous traiterons des actions réalisées par les acteurs de développement.

Au travers de ce bref aperçu de ce qui structure l'économie de la CR de Fandène, on peut d'ores et déjà établir un constat. Il s'agit d'une économie rurale, fragile et non encadrée. C'est une économie de subsistance qui ne permet pas de dégager des plus-values importantes, mais qui subit d'importantes mutations notamment avec les relations avec les organismes de développement. Nous verrons comment ce processus interactif est organisé.

---

<sup>407</sup> Ville siège du Tidjanisme

## 2. Le cadre institutionnel du développement local à Fandène

Le processus de décentralisation au Sénégal est entré dans une phase décisive en 1996 avec le transfert par l'Etat de neuf domaines de compétences aux collectivités locales. La loi 96-07 du 22 mars 1996 a transféré aux Régions, Communes et Communautés rurales un certain nombre de domaines de compétences qui participent à la réduction de la marginalisation du monde local grâce à la promotion de la démocratie locale, à une relative autonomie de la collectivité locale, à un allègement de la tutelle de l'Etat, à la promotion du développement local par les différents acteurs locaux. La Communauté rurale de Fandène créée en 1972 est aussi entrée dans une phase nouvelle de fonctionnement pour une meilleure prise en main de son développement après les élections municipales de juin 2014 consacrant la communalisation complète. Cette politique de correction et d'évolution de la décentralisation a redistribué les cartes politico-économiques et a modifié les dynamiques territoriales.

### 2.1. La gouvernance locale du territoire de Fandène

La Communauté rurale de Fandène est une collectivité locale administrée dans le passé par le Conseil rural<sup>408</sup> et à sa tête M. Pape Saliou Mbaye, militant du PDS. Maintenant commune, cette collectivité locale est administrée par un conseil communal dirigé par M. Augustin Tine, militant du parti au pouvoir, l'APR. Depuis 1996, elle s'est dotée, comme toutes les communautés rurales du Sénégal, de compétences transférées qui se répartissent en trois catégories :

- Les domaines d'actions de développement économique : planification, aménagement du territoire, gestion des ressources naturelles, urbanisme et habitat,
- Les domaines d'actions de développement culturel : éducation, jeunesse et culture,
- Les domaines d'actions de développement social et sanitaire : santé publique et action sociale.

La mise en œuvre de politiques locales dans ces domaines de compétences de première importance pour la vie quotidienne des citoyens et le degré d'autonomie consacré par les

---

<sup>408</sup> Elle est devenue une Commune depuis l'entrée en vigueur de l'Acte 3 de la décentralisation initié par le gouvernement Sall en juin 2014. Elle est gérée maintenant par le conseil communal avec M. Augustin Tine du parti au pouvoir (APR), également Ministre des forces armées. Dans cette étude, nous gardons non seulement l'appellation Communauté rurale mais aussi son statut, car nous considérons que la collectivité locale continue de fonctionner comme telle vu les caractéristiques de son territoire et que dans la réalité les nouvelles réformes ne se sont pas encore matérialisées et n'ont pas apporté de réels changements en profondeur.

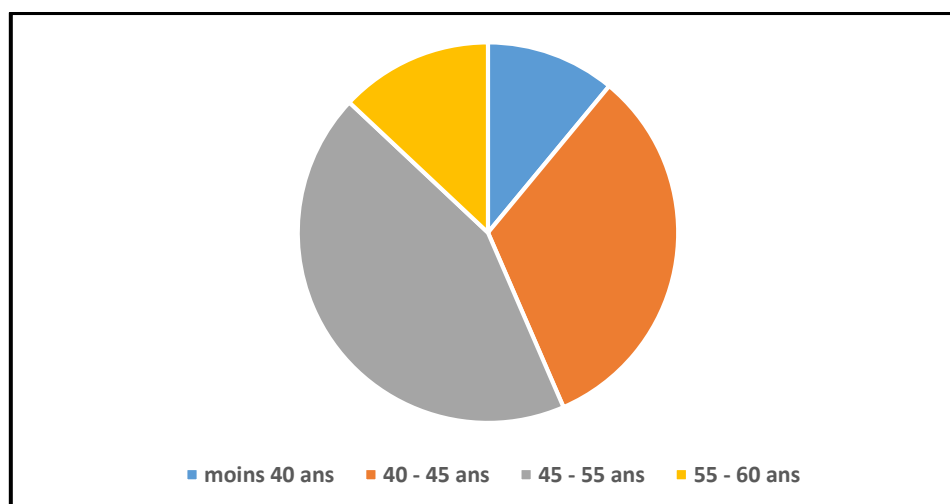
dispositions légales sont entravés par la faiblesse des ressources humaines et financières des collectivités locales. La présentation de quelques caractéristiques du conseil rural peut servir à expliquer certaines limites dans la mise en œuvre effective des enjeux de développement traduits en domaines de compétences transférées aux collectivités locales notamment Fandène.

Tableau 6 : Répartition par âge des conseillers ruraux

Tranche d'âge	Nombre	Taux en %
Moins de 40 ans	5	11
De 40 à 45 ans	15	32,5
De 45 à 55 ans	20	43,5
De 55 à 60 ans	6	13
Total	46	100

Source : Enquêtes DIOP Joseph, 2018

Graphique 6 : Répartition par âge des conseillers ruraux



On note dans ce tableau que les 40-55 ans sont plus actifs dans la vie politique locale, suivis des plus de 55 ans et complétés par un pourcentage relativement faible pour les jeunes. Ces derniers sont souvent hors de la localité à la quête d'un travail en ville ou pour poursuivre leurs études dans les universités sénégalaises. Le système politique local reproduit les mêmes configurations nationales d'âge dans la gestion des affaires locales, mettant au premier plan les adultes, chefs de familles et les anciens. Même si de plus en plus de jeunes s'engagent, ils sont loin de jouer les premiers rôles. Beaucoup de programmes d'ailleurs visent à les doter de

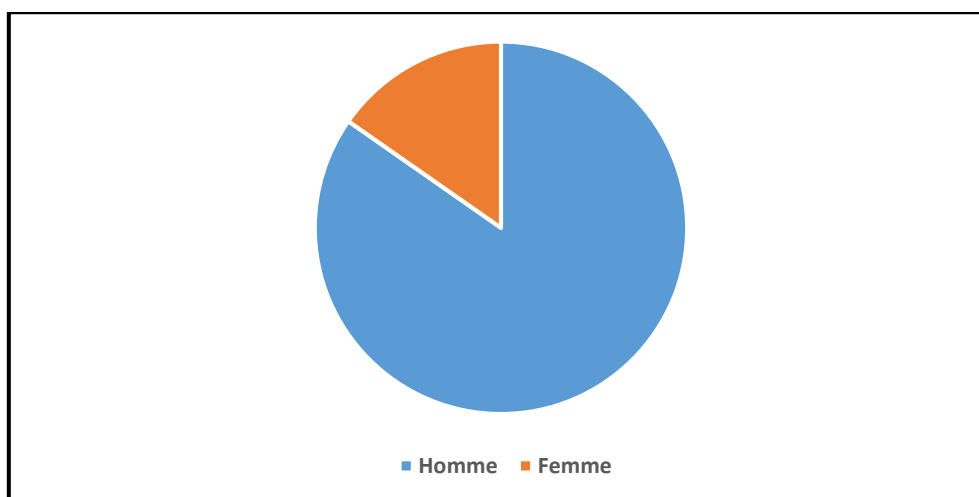
capacités de management, de gestion mais la reproduction sociale dans le champ politique perpétue la division générationnelle du pouvoir.

Tableau 7 : Répartition par sexe des conseillers ruraux

Sexe	Nombre	Taux en %
Homme	39	84,7
Femme	7	15,3
Total	46	100

Sources : Enquêtes DIOP Joseph, 2018

Graphique 7 : Répartition par sexe des conseillers ruraux



Lors des dernières élections municipales (juin 2014), il était constaté une certaine parité dans les listes électorales déposées. Ce qui prenait l'allure d'un véritable élan démocratique dans la représentation sexuelle de gestion du pouvoir, n'était en réalité qu'une contrainte obligeant un remplissage des listes pour se conformer aux dispositions légales à cet effet. Après les élections, comme l'indique ce tableau, les hommes dominent outrageusement le bureau du conseil rural. Il s'agit là d'une discrimination liée au sexe dans la gestion des affaires locales mais aussi à une division sexuelle du travail où certaines résistances traditionnelles restent permanentes. Souvent mises en avant par les organisations de développement pour valoriser leur place dans le tissu économique local, leur rôle dans la gestion politique de la cité reste faible. Loin des centres de décision ou sous-représentées dans ces derniers les actions de développement mises en œuvre pour elles sont souvent décidées sans elles.

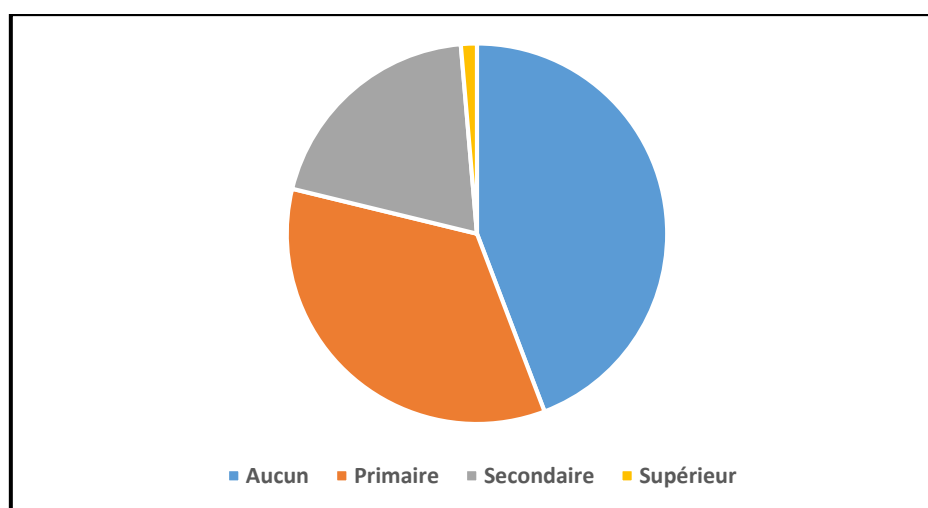


Tableau 8 : Répartitions des conseillers ruraux par niveau d'étude

Niveau d'étude	Nombre	Taux en %
Aucun	18	39
Primaire	14	30,5
Secondaire	8	17,5
Etudes Supérieures	6	13
Total	46	100

Source : Enquêtes DIOP Joseph, 2018

Graphique 8 : Répartition des conseillers ruraux par niveau d'étude



A la lecture de ces trois tableaux à tri plat, on note un énorme déséquilibre en faveur des hommes dans la gestion de la chose publique. Cette faible représentativité pourrait s'expliquer par le caractère rural du territoire qui laisse une place secondaire, souvent au foyer, à la femme qui se met en retrait, se contentant de la gestion d'association, de GIE.

L'analyse du profil âge montre que le conseil rural est quasiment constitué d'adultes dont l'âge est dans la fourchette 40-55 ans. On dénote ainsi une faible présence de jeunes dans la structure. Cette situation relèverait plus des considérations socioculturelles en milieu rural en particulier et sénégalais en général où les personnes âgées détiennent l'essentiel des pouvoirs de décision. Par ailleurs, dans le troisième tableau, l'analyse du niveau d'études des élus révèle un faible niveau d'instruction des élus locaux ; le président du Conseil rural lui-même n'ayant que le certificat de fin d'études élémentaires. Certains conseillers non instruits en français, ont

bénéficié d'un programme d'alphabétisation aux langues locales initié par Enda et GRAIF. Il y a ainsi une minorité de cadres capables de concevoir et d'exécuter des politiques publiques locales adaptées aux besoins des populations. Mais aussi, ce problème de la faiblesse du niveau d'instruction des élus locaux est une limite dans la compréhension des textes de la décentralisation et la mise en œuvre des domaines d'activités qui leurs sont conférées.

Malgré ces insuffisantes notaires en ressources humaines impliquées dans la gestion de la Communauté rurale, Fandène jouit d'une bonne dynamique de changement et d'un rapport régulier avec des partenaires au développement. Dans la Communauté rurale, l'action pour le développement est de plus en plus considérée comme une préoccupation majeure non seulement par l'Etat mais aussi par l'ensemble de la société civile constituée notamment des ONG et des populations locales. En effet, comme nous l'avons si bien évoqué plus haut, le développement local s'organise autour du triptyque : le territoire, la gouvernance locale, les acteurs. Ces derniers sont bien présents dans la CR pour renforcer la dynamique de changement que connaît Fandène depuis fort longtemps.

## **2.2. Présentation des trois (3) villages de la recherche**

Dans cette section, nous sommes parti des caractéristiques, potentialités et contraintes du territoire pour dresser un diagnostic rapide et synthétique de la situation d'une petite unité territoriale comme Fandène en se basant sur les informations fournies prioritairement par les populations, avant d'approfondir les recherches avec d'autres sources.

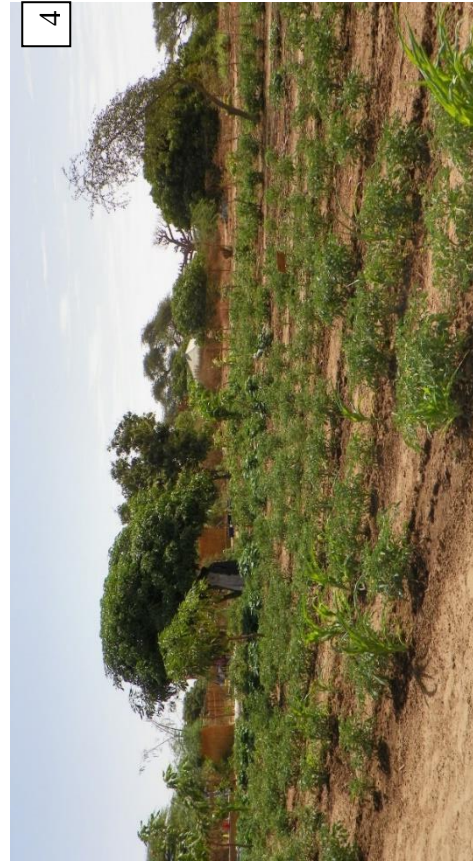
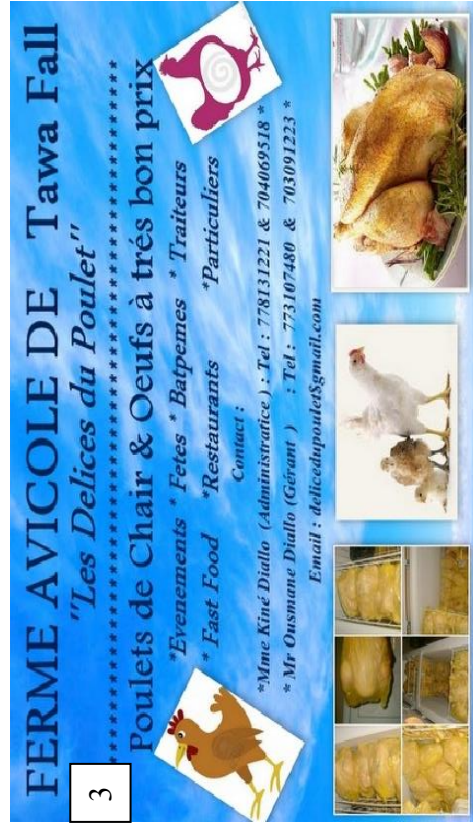
Ainsi, nous avons ciblé les trois villages suivants de la Communauté rurale de Fandène selon des critères d'échantillonnage que nous exposerons dans la partie méthodologique. Il s'agit de Tawa Fall, Keur Mor Ndiaye et Ngoumsane<sup>409</sup>. Ces villages ont porté l'essentiel des investigations menées ; mais d'autres personnes, d'autres groupes humains ou organisations d'autres villages ont pu faire partie des cibles de l'enquête en fonction de la pertinence des informations recueillies et susceptibles d'étayer notre problématique. Les informations fournies et permettant de construire cette partie, proviennent essentiellement de l'exploitation de documents, des enquêtes de terrain et de la monographie effectuée.

---

<sup>409</sup> La présentation que voici découle de nos connaissances personnelles du terroir, des recherches de terrain et des informations données par les populations. Aucun document administratif n'a été possédé ni même mis à notre disposition, à part le Plan de développement local.

➤ Tawa Fall

Figure 1 : Des photos de Tawa Fall



- 1 : Visite et formation autour de la plante
- 2 : Réunion de groupement de femmes
- 3 : Champ
- 4 : Affiche de la ferme avicole

- **Caractéristiques**

Le village de Tawa Fall se trouve à 9 km du siège de la Communauté rurale de Fandène. Il a été fondé par Amadou Bator Ndiaye vers 1883, maître coranique et agriculteur. La population est estimée à plus de 211 habitants selon les chiffres que nous a fournis le secrétariat du conseil rural<sup>410</sup>. Le village est composé aussi d'une vingtaine de ménages avec une parité presque parfaite entre hommes (106) et femmes (105). Ces dernières et les jeunes constituent les franges de population les plus ciblées par les organismes de développement car considérées comme plus vulnérables. Elles constituent également les supports des actions de ces organismes du fait de leur investissement dans le développement des organisations de base.

Sur le plan culturel, le village garde ses traditions liées à la pratique de l'agriculture et la subsistance de croyances ancestrales à côté de l'Islam, principale religion du village. L'agriculture pratiquée reste saisonnière mais de plus en plus, elle est délaissée au profit de l'activité maraîchère, introduite grâce au soutien des organismes de développement, plus rentable. Tout comme l'agriculture, l'élevage devient de plus en plus intensif avec des exploitations familiales spécialisées dans l'élevage de volailles ou de bovins. Grâce aux actions des organismes extérieurs, notamment avec le forage réalisé et la mise à disposition de matériels agricoles et d'intrants, en plus de la formation reçue, ces deux activités représentent les principales sources de revenus des villageois ; réduisant par ce biais, les effets de l'enclavement du village.

Le type d'habitation est en dur même si on dénote encore la présence de cases carrées en toit de chaume. La vie sociale semble s'organiser autour des hommes et la nature des relations semble pacifique et bien structurée. Cependant des conflits de positions existent comme en témoigne le président de l'ASC des jeunes : *« il y a une famille qui pense qu'elle doit tout gérer ici. Ils sont déjà à la tête du groupement des femmes, du GIE, du comité de gestion de la case de santé et le chef de famille est aussi à la tête du CVD. Cela ne peut pas être ainsi tout le temps... »*.

---

<sup>410</sup> Cf. Annexe pour les données statistiques de la communauté rurale de Fandène.

- **Potentialités**

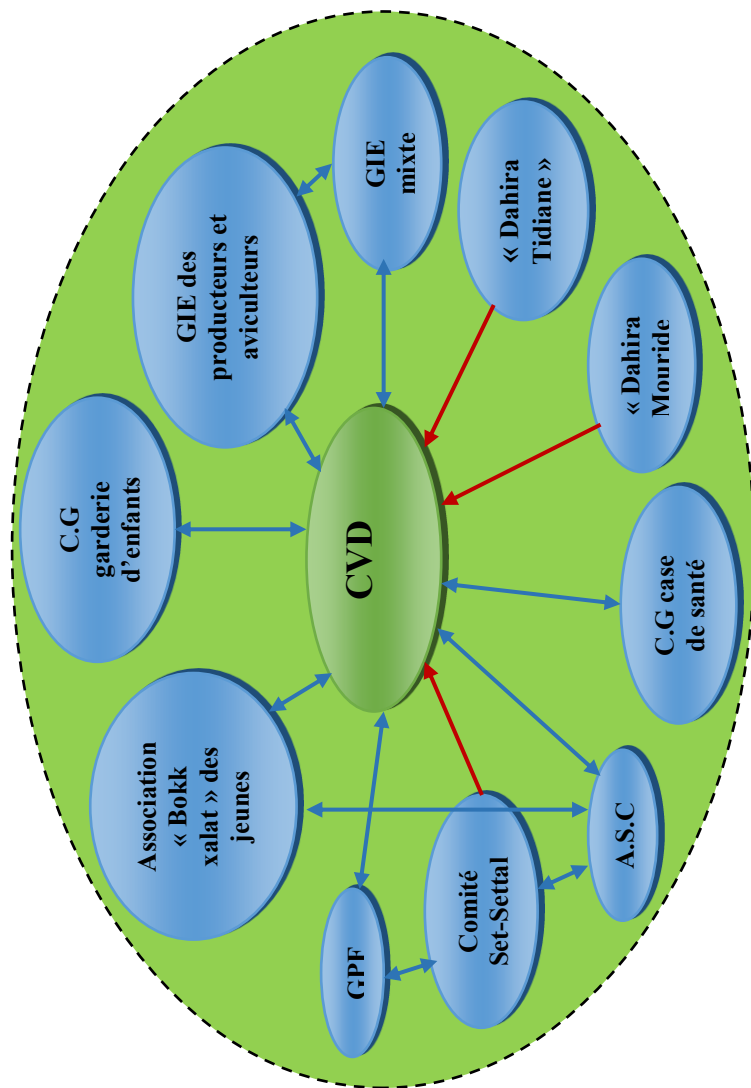
Le village de Tawa Fall profite beaucoup de son organisation sociale, de sa dynamique structurelle malgré la taille réduite de celle-ci et de ses rapports avec les partenaires au développement. Cependant la dynamique de sa population et l'unité qu'elle dégage face aux défis communs est un élément différentiel par rapport à des villages de plus grande taille comme l'atteste une habitante : *« nous sommes très engagés et unis pour faire grandir notre village. Nous obtenons des financements que d'autres villages ne peuvent pas avoir, quelques fois on s'en étonne. Mais c'est comme ça, aujourd'hui il faut se battre pour obtenir la faveur des ONG »*.

Par ailleurs, l'agriculture est la première source de revenus de ces populations comme en témoigne M. Diakhaté président des jeunes producteurs et membre du CVD : *« ici on ne connaît que l'agriculture et l'élevage intensif. Aujourd'hui grâce aux projets, nous pratiquons beaucoup le maraichage pour pallier le déficit pluviométrique et à la pauvreté des sols »*.



L'autorité du village est assurée par le chef de village dont la succession est élective ; ce qui rompt avec le modèle traditionnel de succession le plus répandu dans la localité, à savoir la succession par le lignage paternel. Les relations entre les individus sont de type égalitaire. Un des grands atouts du village reste la proximité des relations sociales se traduisant dans la densité du tissu associatif. Le diagramme de Venn suivant a été repris et enrichi à partir du modèle réalisé dans notre mémoire de master 2. Il met en exergue la dynamique des structures villageoises et aussi les rapports qu'elles entretiennent entre elles. Il a été réalisé essentiellement à partir de la monographie et des informations livrées par les populations et ne peut prétendre à l'exhaustivité. Certaines informations récoltées auprès des organismes de développement comme l'ARD sont venues compléter celles existantes.

D'après le diagramme suivant, on note une réelle concentration d'acteurs intervenants dans le village de Tawa Fall. Le Comité Villageois de Développement (CVD) créé avec l'appui du POGV est l'organe central d'organisation et de gestion de la dynamique du village. Plusieurs associations ou organisations gravitent autour et les membres qui le composent sont aussi issus de ces mêmes organisations.

Graphique 9 : Diagramme de Venn de Tawa Fall <sup>411</sup>



**Légende**

-  Relation de réciprocité entre acteurs
-  Relations unilatérales allant dans un sens

- Partenaires**
- CNCOP
  - ENDA
  - Crédit Mutuel du Sénégal (CMS)
  - DRDR
  - ANCAR
  - CNCAS
  - Aide Normande
  - ISRA
  - « Nil Jam »
  - Tostan
  - GREEN Sahel
  - Caritas
  - USAID
  - Corps de la Paix

Sources : Monographie, DIOP Joseph, 2018

<sup>411</sup> « Nil Jam » est une expression sérère signifiant « Racines de la Paix », « Bokk xalat », expression wolof signifiant « partager la même idée, pensée », « Set-Settal » du wolof qui signifie « Propre en soi et rendre propre son environnement ».

Plusieurs organisations de base sont en lien directs avec des organismes extérieurs, négocient leur appui technique et/ou financier, y déposent des demandes de financement. Ces organisations de base, à la différence des organismes de développement, sont en relations car des acteurs peuvent se retrouver membres de plusieurs entités. Elles sont impliquées dans les dynamiques internes de Tawa Fall, en même temps qu'elles assurent l'ouverture du village à d'autres villages et à des acteurs de développement. On constate aussi la présence d'acteurs privés, publics ou issus de la coopération internationale. D'après notre observation et les informations contenues dans le cahier de recensement réalisé avec l'aide du POGV, le village compte plusieurs infrastructures à caractère socio-économique comme une école élémentaire, une garderie d'enfant, une case de santé, un forage, des puits destinés au maraichage et à la consommation domestique, une salle polyvalente pour l'organisation d'évènements à caractère communautaire.

- **Contraintes**

Même si le village regorge de potentialités au regard de ses réalisations et de ses acquis, il faut reconnaître que Tawa Fall connaît des difficultés de développement ; ce qui justifie sans doute la présence d'un nombre important d'organismes intervenants par rapport à la taille de la population. Certains de ces problèmes sont transversaux et se retrouvent dans les autres villages c'est pourquoi nous nous limiterons à en énumérer quelques-uns, sachant que cette question revient dans l'exploitation des informations produites par l'enquête. Globalement, les problèmes évoqués par les populations sont :

- le faible niveau de scolarisation du village dont les conséquences peuvent avoir un impact direct sur le niveau de développement de la population,
- les problèmes liés à la santé avec l'éloignement des hôpitaux, une case de santé inadaptée aux besoins sanitaires des villageois et l'absence d'ambulance pour les évacuations d'urgence de malades.

On retient de cette présentation que Tawa Fall a une longue expérience en matière de développement en relation avec des organismes extérieurs. Plusieurs logiques sont visibles et décelables dans les rapports construits autour du bien-vivre des populations et elles dictent la dynamique des acteurs et l'orientation des actions mises en œuvre et sur lesquelles nous reviendrons plus amplement.

➤ Keur Mor Ndiaye

Figure 2 : Des photos de Keur Mor Ndiaye



- 1** : Forage
- 2** : Forage à côté d'un puits
- 3** : Puits



- **Caractéristiques**

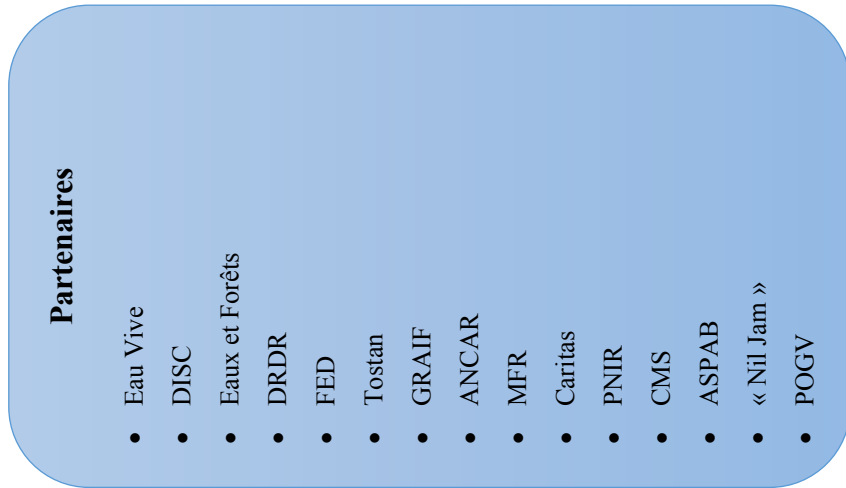
Keur Mor Ndiaye compte actuellement près de 711 habitants dont 304 hommes et 407 femmes répartis dans 60 ménages. Le village présente la particularité d'être un village totalement composé de wolofs et de musulmans. On ressent le respect de la tradition islamique dans les rapports sociaux et dans l'organisation sociale et un respect de l'autorité du chef du village et de l'imam. On dénote aussi une diversité de confréries religieuses organisées autour des Dahiras, forme associative religieuse très répandue au Sénégal. Il y existe également une cohésion sociale sauvegardée par le respect de la hiérarchie sociale et le rôle reconnu aux anciens dans les médiations de conflits, souvent réglés à l'amiable.

L'activité économique principale est dans la culture de l'arachide, du mil, le maraichage et le transport avec notamment les jeunes dont les besoins ne peuvent plus être satisfaits par les revenus tirés de l'agriculture. L'élevage y est aussi pratiqué avec des entreprises familiales développant à côté l'activité commerciale des femmes qui accèdent de plus en plus à des financements auprès des organismes extérieurs de développement.

- **Potentialités**

Une grande potentialité que les populations de Keur Mor Ndiaye évoquent beaucoup c'est la cohésion du groupe social autour du chef de village et de l'imam. La religion et la tradition occupent aussi une place centrale dans la structuration des relations sociales préservant les valeurs de paix et de pardon mutuel comme ciments du lien social. Le village est relié au réseau électrique et hydraulique ce qui a contribué à développer la floraison d'activités génératrices de revenus. En outre, le village bénéficie de beaucoup d'interventions des organismes d'aide, ce qui est un atout lorsque la relation de développement est bien construite. On reconnaît ici la place centrale du chef de village car presque tous les intervenants passent par son aval avant d'approcher les groupements et entreprendre la réalisation d'une initiative de développement. Il devient le garant de la fiabilité des actions et des acteurs extérieurs. Ainsi, le diagramme de Venn que nous avons réalisé essaie de montrer les différentes organisations du village ainsi que les relations entre elles. Des organisations locales comme le Comité de Gestion Communautaire (CGC) mis en place par le biais de Tostan et le CVD, par le concours du POGV, jouent le rôle de catalyseurs pour les autres organisations locales afin d'assurer la coordination des différentes orientations stratégiques des populations en matière de développement local.

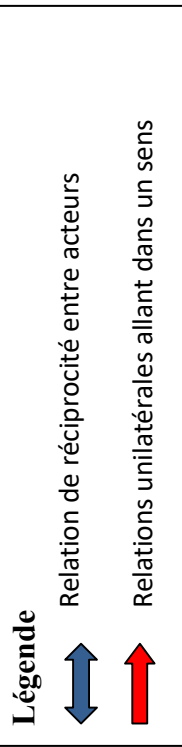
Graphique 10 : Diagramme de Venn de Keur Mor Ndiaye<sup>412</sup>



**Partenaires**

- Eau Vive
- DISC
- Eaux et Forêts
- DRDR
- FED
- Tostan
- GRAIF
- ANCAR
- MFR
- Caritas
- PNIR
- CMS
- ASPAB
- « Nil Jam »
- POGV

Sources : Monographie, DIOP Joseph, 2018



<sup>412</sup> « And defar Keur Mor Ndiaye du wolof qui signifie « Ensemble pour construire Keur Mor Ndiaye », « Takku Liquey » du wolof qui veut dire : « Déterminé pour travailler ».

Dans le village de Keur Mor Ndiaye, structure différente des autres villages mais proche de celle de Ngoumsane, on note la présence de deux organisations locales centrales dans la gestion villageoise : le Comité Villageois de Développement (CVD) et le Comité de Gestion Communautaire (CGC). Le premier a été l'œuvre du POGV et le second celle de Tostan. Ces deux structures semblent jouer le même rôle et poursuivre le même but : constituer un noyau représentatif du village pour construire les projets de développement local et être l'interlocuteur privilégié avec les organismes extérieurs. En plus de témoigner de la répétition de structures jouant le même rôle, ceci inaugure la volonté de chaque organisme de développement de marquer son empreinte sur son territoire d'intervention eu égard aux structures existantes. En outre des organismes intervenants extérieurs, l'organisation du village est quasiment la même qu'à Tawa Fall avec un accent mis sur la jeunesse, la santé, la religion, et les organisations féminines.

Par ailleurs, le village de Keur Mor Ndiaye compte quelques infrastructures à caractère communautaire réalisées par le concours des organismes de développement et maintenant gérées par les groupements locaux bénéficiaires. On dénombre un centre polyvalent, des puits fonctionnels, un forage, une case de santé, une borne fontaine, un moulin à mil, une boutique communautaire, une école élémentaire, entre autres.

- **Contraintes**

Contrairement à d'autres villages de la Communauté rurale, le village de Keur Mor Ndiaye connaît quelques problèmes liés à plusieurs facteurs. D'abord, une implantation tardive de l'école moderne préférant un développement de l'enseignement coranique. Situation que les populations déplorent, mais aujourd'hui peuvent bénéficier des apports des classes d'alphabétisation installées par des organismes intervenants. Au-delà de la classe de CM2 ouvrant l'entrée au collège, beaucoup abandonnent l'école principalement à cause du manque de moyens financiers et l'éloignement des collèges et lycées situées en ville. Ensuite, dans le domaine de la santé, il n'y a pas de poste de santé et d'ambulance disponibles. En cas de maladie non gérable par la case de santé, les populations se dirigent vers Thiès à l'hôpital régional ou celui de Saint-Jean de Dieu selon la mutuelle souscrite. Enfin, une contrainte liée à l'exode massif des jeunes vers la ville de Thiès ou Dakar en quête d'emplois et de ressources à même de satisfaire leurs besoins, laissant les activités d'exploitation de la terre et d'élevage aux femmes et aux hommes. Même s'ils contribuent à l'entretien des foyers par des envois d'argent, cette situation est révélatrice du mal vivre dans ce village et des limites de ressources disponibles.

Par ailleurs, la microfinance n'y connaît pas un grand succès. La loi islamique interdit le système d'intérêt mis en place par les organismes prêteurs. C'est pourquoi, généralement les populations ne contractent pas de crédit, elles développent en lieu et place un système de tontine locale rotative dont les faibles intérêts fixés servent à accueillir à un nouvel adhérent. Seulement le chiffre d'affaire est tellement faible (environ 100.000 FCFA – 160 euros) que la personne qui lève la mise ne peut prétendre à des investissements conséquents et rentables. L'argent récolté sert souvent à assurer les dépenses alimentaires, à payer des dettes, bref à régler des situations d'urgence. Par contre, certains habitants ont recours à des prêts auprès des organismes de financement à cause de la faiblesse des moyens financiers découlant du système des tontines.

Si à Tawa Fall, on sent un dynamisme apparent de sa population, à Keur Mor Ndiaye les choses semblent se dérouler à un rythme particulier. On a l'impression que tout est lent, que les gens ne se soucient de rien, qu'ils se plaisent dans leur vie telle qu'elle est. Mais derrière ce calme apparent, certains se plaignent de la situation globale et des problèmes rencontrés.

➤ Ngoumsane

Figure 3 : Des photos de Ngoumsane



- 1** : Salle polyvalente
- 2** : Champ de rônier
- 3** : Exploitation maraîchère

- **Caractéristiques**

Avec plus de 777 habitants composés de 374 hommes contre 403 femmes répartis dans 71 ménages, Ngoumsane est le village le plus peuplé et le plus diversifié de notre étude. Le village connaît une mixité sociale à tous les niveaux et profite de proximité avec la ville de Thiès, ce qui est source de richesses mais aussi source de contrainte surtout le plan foncier avec le problème de l'élargissement de la ville<sup>413</sup>.

La tradition sérère est fortement présente et elle côtoie les religions islamiques et catholiques qui sont principalement représentées. Traditions et religions connaissent un recul considérable comparé aux autres villages car la modernisation s'est opérée plus rapidement que dans les autres villages, sans doute à cause de la proximité avec la ville et l'ouverture du territoire à l'installation de foyers fuyant la cherté de l'habitat urbain.

Les activités économiques observables ressemblent fortement à celles développées en ville comme le commerce, les ateliers de menuiserie, de couture, etc. le maraichage vient compléter cette liste. L'agriculture subsiste mais est pratiquée par une faible partie des habitants sérères nones, elle représenterait plus une activité liée à la tradition qu'une source de revenus. Le tissu social est fortement éclaté comme nous le verrons plus loin.

- **Potentialités**

Le village bénéficie de beaucoup de ressources du fait de sa proximité avec la ville de Thiès, ce qui facilite le commerce et la mobilité sociale. Les femmes ont ouvert un marché communautaire local profitant de la possibilité de se rendre en ville et d'acheter des produits halieutiques à vendre au village. Elles vendent aussi à Thiès des produits de leurs exploitations maraichères ou issus de l'élevage. La scolarité des jeunes est facilitée, leur permettant de faire des parcours scolaires allant jusqu'à l'université. L'exode rural y est très peu constaté car les jeunes vont travailler en ville tout en résidant dans le village. A notre entrée du village on a senti une forme d'activité de la population qui est comparable à celle d'une ville car la mobilité est présente, et la structure des habitations en témoigne.

---

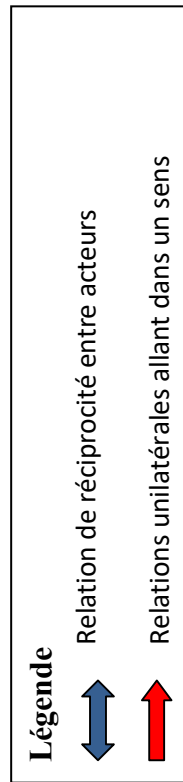
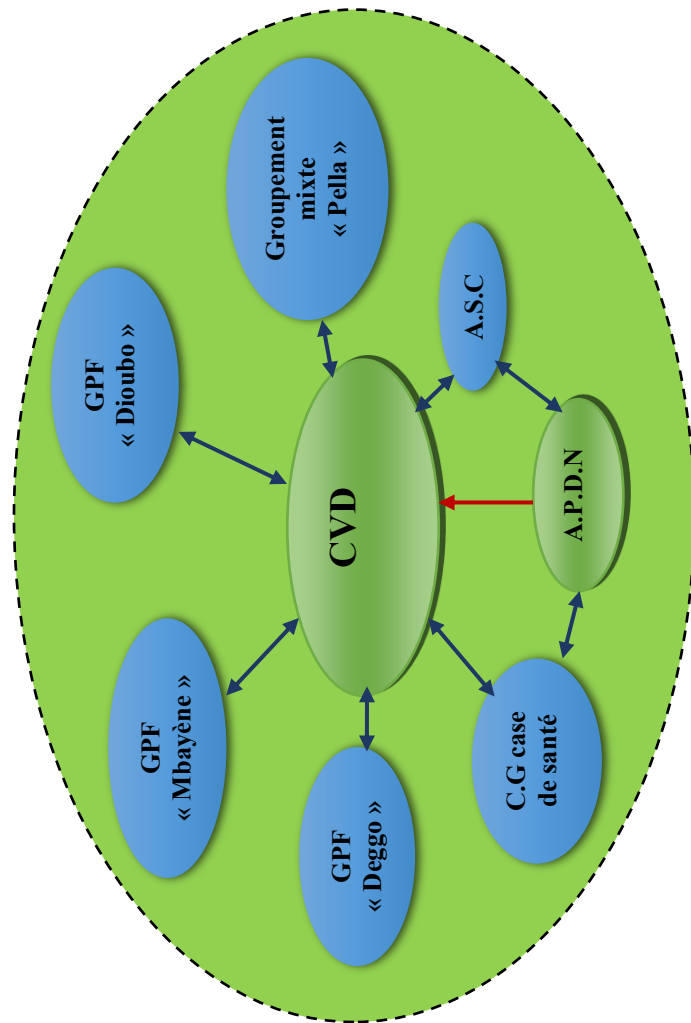
<sup>413</sup> Tepe I., 2005, Le lotissement à la périphérie de Thiès : Problématique d'une gestion foncière entre la ville de Thiès et la communauté rurale de Fandène : Enjeux, perceptions et pratiques des acteurs. Rapport de terrain dans le cadre du projet ECOCITE. Département d'Anthropologie et d'Etudes Africaines (IfEAs), Université Johannes Gutenberg, Mayence, Allemagne.

En outre, le village reconnaît que l'électricité constitue également un bon outil de développement économique des ménages et on retrouve pratiquement toutes les commodités qui peuvent exister en ville. Elle a permis la transformation et la conservation de produits locaux, le développement d'un petit commerce grâce aux réfrigérateurs<sup>414</sup> comme la vente de sachets de glace ou de boissons fraîches. Elle offre aussi la possibilité de créer de multiples activités génératrices de revenus, ce qui représente un tremplin sûr et reconnu par les populations pour asseoir une base de progrès solide. En plus, le village compte une forte main d'œuvre locale, ce qui favorise l'exercice d'activités locales, souvent plus préférable que le déplacement en ville. Par ailleurs, l'ouverture du village permet un accès plus facile, donc moins contrôlé et moins structuré par des organismes d'aide au développement comme les ONG. On peut se référer au diagramme de Venn suivant pour présenter les différentes structures du village, les différentes relations entre les acteurs locaux.

---

<sup>414</sup> Vente d'eau fraîche, de glace...

Graphique 11 : Diagramme de Venn de Ngoumsane<sup>415</sup>



- Partenaires**
- Tostian
  - LVIA
  - « Nil Jam »
  - ENDA
  - PROFEMI
  - GRAIF
  - IMA
  - Heifer International
  - MFR
  - ENSA
  - Caritas
  - CR
  - CNCOP
  - POGV

Sources : Monographie, DIOP Joseph, 2018

<sup>415</sup> Du sérère noon, « Pella » signifie « défricher, ratisser pour s’ouvrir un chemin ou bien l’éclaircir ». « Dioubo » du wolof qui veut dire « être en paix avec les autres », « Deggo » du wolof qui signifie « entente ».



On retrouve sur le site de Ngoumsane, ce qui semble désormais être une forme d'organisation villageoise classique. Une structure centrale, le CVD avec des structures locales satellites, groupements, ASC, comités de gestion, etc. et des structures extérieures à l'image des ONG. Cette organisation du territoire à Ngoumsane, tout comme à Tawa Fall et à Keur Mor Ndiaye, rend compte d'un éclatement des acteurs en multiples unités avec des intérêts différents et des objectifs différents. Ce qui n'offre pas aux acteurs extérieurs de développement une visibilité nette des structures partenaires et de la dynamique du territoire. Un territoire dynamique n'est pas forcément un territoire avec un nombre important de structures de tout ordre et sans réelle coordination. On note pourtant moins d'organisations locales à Ngoumsane comparé aux autres villages. Ceci peut s'expliquer par le recul du communautarisme et le peu d'impact des organismes extérieurs sur l'organisation du village.

En marge de cette organisation, le village possède quelques infrastructures socioéconomiques à caractère communautaire réalisées principalement par les organismes de développement. On peut noter une école élémentaire qui s'agrandit, une case de santé, un centre de formation de la femme, un bâtiment polyvalent, un moulin à mil, un puits équipé de motopompe géré par le groupement des femmes.

En plus de ces infrastructures réalisées en faveur des populations, les organismes intervenants opèrent beaucoup plus dans le secteur de la microfinance comme ENDA, GRAIF auprès des organisations locales comme les groupements, clients favoris.

Malgré un tissu associatif dynamique et l'intervention de structures de développement, le territoire de Ngoumsane reste éclaté, morcelé par les conflits tournés vers la recherche de profits individuels ou de groupes. Il y règne un climat de concurrence et de compétition entre les organisations locales et au sein de ces dernières pour la gestion du pouvoir local. C'est un climat palpable qu'on a relevé dès notre entrée dans le village. Nous percevant comme émissaire d'une ONG, chaque responsable local voulait nous recevoir et montrer aux autres qu'il était le véritable interlocuteur du village en relation avec les intervenants extérieurs. Une transition pour évoquer les contraintes constatées et évoquées par les acteurs locaux.

- **Contraintes**

Il règne un climat de lutte de positionnement des acteurs à Ngoumsane, plus qu'ailleurs, pour le contrôle des ressources que la coopération au développement permet de générer. C'est à notre avis la principale cause des conflits identifiés et sur lesquels nous reviendrons dans les prochains chapitres. Les organisations locales créées sont souvent détournées de leur fonction première pour servir des intérêts de factions et non remplir des missions de service communautaire. La modernité grandissante est sans doute un des facteurs de telles logiques d'action car l'individu et ses intérêts occupent de plus en plus une place centrale au détriment de la collectivité. Elle se matérialise par le recul de la tradition et de la religion dans les références justifiant les conduites, un recul des activités agricoles et pastorales témoin du passage progressive de la ruralité à la modernité. Cette situation s'effectue de manière anarchique et souvent brutale avec une disparition nette de liens de solidarité entre les populations se traduisant par des cas d'exclusion où certaines familles peinent à joindre les deux bouts. Le travail des organismes extérieurs est aussi un facteur explicatif dans le délitement du lien, certes de manière indirecte, mais avec des effets clairs que les populations ont évoqués dans leur discours.

### 3. Conclusion

Au travers de cette présentation descriptive et fouillée du territoire de notre étude, Fandène, nous avons voulu faire ressortir les forces et les faiblesses du milieu. Fandène de manière globale, comporte des richesses, tant sur le plan physique que humain, qui favorisent sa dynamique et l’histoire de ses rapports avec le monde du développement. C’est un territoire ouvert qui a longtemps appris à collaborer avec des intervenants extérieurs dont le but avoué est de contribuer au développement des populations.

Particulièrement, les villages de Tawa Fall, Keur Mor Ndiaye et Ngoumsane présentent les mêmes caractéristiques globales de la CR. A taille différente, ces villages connaissent des niveaux de développement plus ou moins semblables, une organisation différente et un rapport avec les partenaires différent. Mais cela n’empêche pas que la configuration des territoires soit quasiment similaire. On retrouve des acteurs locaux constitués de GIE, GPF, ASC qui tournent autour du CVD mis en place par le POGV ; des acteurs extérieurs comme les ONG, les acteurs de l’Etat, etc. On note ainsi une certaine dynamique qui organise la vie des populations mais qui tarde toujours à impulser un développement local cohérent. Ces territoires n’ont pas su tirer parti durablement des effets de leurs rapports avec les partenaires, ni n’ont su s’approprier les logiques de construction du développement local. On sent pourtant une volonté locale de faire autrement, mais selon nous et d’après l’étude, l’organisation du territoire pose problème et le mode de gouvernance n’est pas efficace. Il y a beaucoup d’acteurs qui opèrent, qui agissent sans réelle efficacité de leurs actions dans le long terme. Et cela se fait sentir sur les territoires concernés. Tous ces constats seront éclairés par le schème actanciel qui montre effectivement que l’action collective que constitue le développement dépend beaucoup des acteurs et des effets de leurs actions et interactions, et réciproquement les acteurs subissent les contraintes du système créé par le territoire et les interventions de développement.

Nous avons ainsi mis en place une méthodologie d’étude qui s’appuie sur une conception théorique faisant des relations sociales une entrée pour comprendre et expliquer le processus de développement à Fandène. Les enseignements des différentes études menées nous aideront à voir de près ce qui fait blocage dans la construction du territoire et du développement de Fandène.

### Chapitre 3 : Le cadre méthodologique de la recherche

Selon Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, la recherche en sciences sociales constitue une démarche progressant vers un but précis, qui est la production d'une connaissance scientifique sur une problématique donnée. Cette démarche doit obéir à trois étapes ou phases successives. Le moment de rupture avec les idées préconçues pour objectiver le problème, la construction des propositions et du protocole de recherche et l'expérimentation correspondant à la mise à l'épreuve et à la confrontation avec la réalité<sup>416</sup>.

Après avoir élucidé et problématisé les relations entre dynamiques territoriales et construction du développement local à Fandène, nous avons fait une présentation globale et détaillée des différents terrains de l'étude dans la Communauté rurale de Fandène, désormais Commune depuis le 26 juin 2014. Pour en arriver à approcher le terrain, nous avons mis en œuvre une stratégie de recherche qualitative basée notamment sur plusieurs outils de collecte d'informations comme l'entretien, le questionnaire ouvert, la monographie et l'observation directe. Ces outils ont produit un certain nombre d'informations qui ont permis en partie de livrer une première lecture du terrain et de la problématique de recherche avant que leur interprétation n'offre une intelligibilité du fait étudié.

Dans ce chapitre, il est alors question de mettre exergue la démarche méthodologique qui nous a permis d'éclairer notre problème de recherche centré sur la question du développement local et de sa construction dans la Communauté rurale de Fandène. Rendre compte du protocole de recherche, de son déroulement est une tâche nécessaire et utile pour comprendre le contexte de production des informations fournies par les recherches de terrain, ce qui peut aussi participer à l'analyse de ces mêmes informations. A cet effet, nous avons fait l'inventaire des techniques utilisées en fonction des étapes de la recherche et avons décliné notre stratégie de traitement des informations et du corpus de données. Nous présenterons respectivement la phase d'exploration, la phase de recherche intensive et la stratégie d'analyse et de traitement des données recueillies.

---

<sup>416</sup> Quivy R., Van Campenhoudt L., 2006 (1995), *Manuel de recherches en sciences sociales*, Dunod.

## 1. Le protocole de recherche

La complexité des sociétés vivant dans une situation de sous-développement comme cela peut être perçu dans la Communauté rurale de Fandène, amène les chercheurs en sciences sociales à s'interroger davantage sur l'efficacité et la pertinence des méthodes et outils à employer afin d'appréhender les phénomènes.

En cela, les sciences sociales disposent d'un certain nombre d'outils ayant déjà montré des preuves d'efficacité dans différentes disciplines. La démarche ethnographique, comme tant d'autres, offre des outils d'investigation pertinente pour saisir de façon fine les pratiques et logiques sociales. Dans le cadre de notre recherche, les pratiques et logiques émanant des différentes rencontres entre les acteurs de développement et les populations locales, constituent un terrain qui peut justifier de l'utilisation d'une démarche ethnographique. Cette dernière s'emploiera à saisir aussi le contexte socioculturel dans lequel ces pratiques naissent, se diffusent et se transforment. Elle offre au chercheur la possibilité de construire un substrat descriptif riche de son terrain d'étude avant de procéder à une analyse plus approfondie de la réalité sociale étudiée, comme le constate Clifford Geertz qui la considère comme une méthode d'investigation permettant de réaliser la « *description dense* »<sup>417</sup> d'un fait social. Ce dernier peut se présenter de prime abord comme connu, car entouré de prénotions dont le chercheur doit se départir pour saisir l'intelligibilité qui caractérise le fait.

Différents auteurs proposent une définition de l'ethnographie. Pour Marcel Mauss, l'ethnographie est une méthode d'enquête basée sur la compréhension d'un corps étranger au chercheur que ce dernier tente de déchiffrer afin d'en faire ressortir l'essence<sup>418</sup>. Pour Florence Weber et Stéphane Beaud, « *l'ethnographie a pour vocation origininaire de rendre la parole aux humbles*<sup>419</sup>, à ceux qui par définition n'ont jamais la parole... »<sup>420</sup>.

A ce titre, nous avons toujours cherché dans le travail de terrain à donner le maximum possible la parole aux populations locales qui, souvent, sont considérées comme « simples » bénéficiaires des initiatives de développement sans réflexivité aucune. Or, nos différentes

---

<sup>417</sup> Geertz C., 1973, *Interpretation of cultures*. New York: Basic Books. Et GEERTZ C., 1998, La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture. *Enquête* [En ligne], 6, consulté le 19 décembre 2016, disponible sur <http://journals.openedition.org/enquete/1443>.

<sup>418</sup> Mauss M., 1926, 1967, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Editions sociales, Payot, 264p.

<sup>419</sup> Dans le cadre de notre étude, les humbles sont identifiés comme la population locale souvent instrumentalisée et loin des centres de décision pour l'orientation des politiques qui la concernent.

<sup>420</sup> Beaud S et Weber F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, p. 10.

observations nous ont révélé un rôle autre ; elles sont de plus en plus à l'initiative de beaucoup d'actions souvent non valorisées par les autres acteurs qui composent le champ du développement local. On entend plus parler du savoir, de la connaissance des ONG, de leurs dirigeants, de ce type d'acteurs plutôt que de ceux des populations locales et de leurs organisations. Alors que ces dernières sont en mesure de partager leurs impressions sur les différents projets proposés par les organismes extérieurs, de partager une réflexion sur les problèmes de développement auxquels elles font face et aux solutions qu'elles proposent de mettre en œuvre. L'étude s'élargit aussi aux autres acteurs de développement que nous avons identifiés à savoir les organismes d'aide et les acteurs d'intermédiation. Cette approche nous semble appropriée compte-tenu des difficultés de terrain afin de collecter le maximum d'informations auprès des acteurs locaux.

L'ethnographie n'est pas pour nous une méthode de recherche distincte, ni un ensemble de procédures pour la récolte et l'analyse des informations de terrain. C'est plutôt une approche générale pour l'étude de situations complexes et de pratiques sociales qui ont leurs racines dans diverses logiques que des disciplines comme l'anthropologie, la sociologie, l'économie, la géographie entre autres peuvent se donner comme objet d'études. Le développement local constitue en cela une entrée analytique intéressante car il se trouve au carrefour de toutes ces disciplines. Le principe moderne dans les recherches en sciences sociales et humaines intègre de plus en plus les dimensions de l'interdisciplinarité et de la multidisciplinarité. Fort de ces apports théoriques multi sources, l'approche ethnographique apporte une cohérence d'ensemble du modèle d'analyse utilisé et axé autour de l'action et de l'interaction à travers le schème actanciel. Elle structure le protocole de recherche et les outils retenus dans ce travail s'inscrivent dans ce souci d'exhaustivité, d'efficacité et de pertinence quant à la récolte, le traitement et l'analyse des informations du terrain.

Par protocole de recherche, nous entendons retracer les moments-clés de notre recherche dans la Communauté rurale de Fandène. En partant de la formulation du sujet de thèse, nous passerons par les différentes phases qui constituent une démarche de recherche en sociologie comme l'exploration, l'enquête, la recherche bibliographique, etc. pour aboutir à montrer les différentes difficultés rencontrées pendant la réalisation de ce fastidieux et passionnant travail. Il sera aussi question de décliner les outils de terrain utilisés ainsi que leur pertinence par rapport à la problématique de recherche.

Ce travail de thèse a une histoire particulière. Ayant toujours été passionné par la sociologie, discipline que nous avons découverte au lycée en cours de philosophie, nous posions nos valises en janvier 2004 à l'université Gaston Berger de Saint-Louis pour y entamer un cursus en sociologie. Cette première année réussie fut un tournant dans notre manière d'appréhender le monde qui nous entourait et marquer le début d'un engagement citoyen pour lutter contre les inégalités sociales, la pauvreté humaine et l'injustice sociale. Ce militantisme basique pour tout jeune étudiant en sociologie, souvent animé de fougue, nous a conduit à nous spécialiser en sociologie du développement et à nous intéresser de près aux questions de développement local et surtout à nous questionner, depuis la licence 3, sur les enjeux de la coopération et du partenariat dans la Communauté rurale de Fandène. L'envie de dénoncer les injustices que l'on percevait s'est transformée en une curiosité intellectuelle pour comprendre et expliquer ces phénomènes observés.

Après notre mémoire de Master 2, des questions restaient encore sans réponse pour nous : comment expliquer et faire comprendre le mal développement qui frappe la société sénégalaise en général et la Communauté rurale de Fandène en particulier ? Pourquoi avec le bénéfice d'une tradition de coopération avec des organismes de développement, les populations de Fandène ne parvenaient toujours pas à sortir de la précarité ?

La recherche de réponse à ces questions devint une mission politique personnelle, encore plus lorsqu'on est originaire de cette même Communauté rurale. Notre engagement fut d'aider les populations locales à devenir autonomes et à construire elles-mêmes leur propre bien-être. Nous avons ainsi commencé par être bénévole dans l'organisation de cours de vacances pour les élèves, à participer à des conférences sur des thèmes ciblés, à prendre part à des actions de reboisement etc. Le contact avec le monde du développement lors de missions de stage à ENDA GRAIM, nous a amené petit à petit à associer à cette mission politique une quête scientifique. Plus tard, la poursuite d'études en France et le constat du niveau d'organisation et de développement de ce pays nous ont conforté dans l'idée d'entreprendre une thèse dans ce domaine. Au départ l'idée était simple : élaborer un projet de recherche visant à comparer les dynamiques territoriales entre Fandène et une collectivité locale de France pour montrer les écarts de développement qui existaient entre ces deux collectivités. Outre le caractère presque évident d'une telle recherche, nous nous sommes vite aperçu de la difficulté à traiter un tel sujet et surtout de l'intérêt que cela pouvait avoir pour répondre à notre question de recherche initiale. C'est alors que nous avons décidé de nous limiter au seul terrain de

Fandène en resserrant la problématique pour se consacrer aux relations de développement entre les populations locales et les organismes de développement, considérant que si nous devons trouver une explication au mal développement de Fandène, c'est sans doute à ce niveau que se situeront les réponses pertinentes. A ce stade de réflexion bouillonnante, la difficulté de nous décentrer de notre mission politique s'est clairement posée et cela a pris du temps avant de laisser émerger la considération scientifique de la thèse en mettant l'accent sur l'objectivation de notre objet d'étude et sur la construction d'une démarche scientifique valable<sup>421</sup>.

De la vocation de trouver des solutions applicables directement pour résoudre la situation problématique de la Communauté rurale de Fandène, nous sommes passé à la production d'une connaissance scientifique profitable à la communauté scientifique d'une part, et aux acteurs locaux de développement, d'autre part. L'objectif n'étant plus de produire un modèle fini, piège que nous voulions éviter et que nous critiquons d'ailleurs, mais de produire un ensemble de connaissances pouvant éclairer notre problème et aider les décideurs dans la prise de décision pour la définition de politiques locales en matière de développement. Nous avons ainsi respecté les différentes phases d'une recherche scientifique en sociologie, en explorant le sujet par des lectures et une enquête exploratoire, en effectuant des enquêtes de terrain pour confronter notre problématique à la réalité et en analysant des matériaux de recherche afin d'offrir une intelligibilité de la question de recherche.

### **1.1. La phase d'exploration**

Pour Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, « *l'exploration comprend les opérations de lecture, les entretiens exploratoires et quelques méthodes d'exploration complémentaires* »<sup>422</sup>.

La première année de thèse et une partie de la deuxième ont été essentiellement consacrées à l'exploration des éléments constitutifs de notre question de départ. Avec une grille de lecture ciblée et assez ouverte, nous avons mis en place une enquête exploratoire de type ethnographique pour permettre au terrain de « parler » le maximum possible. Par rapport au type de terrain auquel nous avons affaire, où l'information est difficile à aller chercher, touchant quelque fois des domaines que les acteurs ne veulent pas aborder, il nous fallait densifier la

---

<sup>421</sup> Weber M., 1919, *Le savant et le politique*, Paris : Union Générale d'Éditions, 1963, 186 p, Collection : Le Monde en 10-18.

<sup>422</sup> Quivy R., Van Campenhoudt L., 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, p. 41



recherche exploratoire pour éclairer au mieux l'élaboration d'une problématique pertinente. En plus des lectures et des entretiens, nous avons complété avec d'autres méthodes d'accès à de l'information générale sur le terrain et le sujet. Ainsi, cette phase s'est déroulée en plusieurs étapes liées les unes aux autres, de la recherche documentaire jusqu'aux entretiens exploratoires.

### *1.1.1. La recherche documentaire*

La recherche documentaire, constituée des lectures effectuées, est une phase importante du travail sociologique et une étape importante du travail intellectuel. Elle permet d'en savoir sur l'état de la question de recherche, ses évolutions, ses nouvelles déclinaisons, et de faire le point avant d'entamer notre propre quête. Dans le cadre de notre thèse, elle s'est menée tout au long du travail et a accompagné chaque étape de la recherche avec des lectures ciblées, s'accroissant plus pendant la phase exploratoire. Elle s'est réalisée à plusieurs niveaux, moments et lieux que nous allons présenter. Elle s'est déroulée à deux aires géographiques essentiellement, en France et au Sénégal. Le plan de recherche a obéi à l'étendue du sujet de recherche dont la plupart des ouvrages généraux existe en France. Son caractère spécifique lié au terrain d'étude, nous a fait profiter des séjours de recherche pour consulter des ouvrages disponibles au Sénégal.

En France, nous avons mené nos recherches principalement à la bibliothèque universitaire de l'université Rennes 2 et aux bibliothèques des UFR sciences humaines et sociales. Il faut dire que dans le domaine qui nous concerne, les bibliothèques de l'université sont bien fournies. En outre, la bibliothèque centrale de Rennes offre la possibilité de commander et de nous faire livrer gratuitement des ouvrages disponibles dans d'autres bibliothèques, ce qui nous a évité certains déplacements.

Au Sénégal, la recherche s'est menée dans différents endroits compte tenu de notre terrain, dont certaines informations sont éclatées. En juillet 2012 et en décembre 2013 – janvier 2014, nous avons d'abord effectué des recherches à la bibliothèque universitaire de Dakar pour compléter certaines sources, à l'Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS) et autres centres de documentation privés comme le CODESRIA, l'Institut de Recherches en Développement (IRD), et ENDA. Nous avons aussi essayé de retrouver certaines archives sur la Communauté rurale de Fandène à l'IFAN en vain. Ensuite, à Saint-Louis, nous avons été à la bibliothèque centrale et aux centres de documentation de l'université Gaston Berger de Saint-

Louis. Enfin, à la ville de Thiès, nous avons pu avoir accès à certains documents sur la ville, la Communauté rurale de Fandène à l'Agence Régionale de Développement (ARD). Nous avons aussi pu nous procurer une copie de plan de développement local de la Communauté rurale de Fandène en plus de la consultation sur place la documentation mise à notre disposition par les différents acteurs de développement.

Par ailleurs, à l'heure du numérique, il existe une multitude de bases de données et de ressources disponibles dans presque tous les champs de recherche. Ainsi, nous avons complété ce travail de lecture classique par des sources venant de ressources libres comme HAL ou des bases de données comme CAIRN, regorgeant d'articles et d'ouvrages, mais aussi de thèses qui intéressent notre sujet. Qu'il s'agisse de comparer des sources, de compléter des informations ou d'en découvrir de nouvelles, cet outil a été d'une aide précieuse qui s'est parfaitement intégré à notre plan de recherche.

Ce dernier nous a permis d'élaborer une grille de lecture précise qui a constitué notre fil rouge tout au long du travail. L'idée était de récolter le maximum d'informations générales dans un premier temps, et spécifiques dans un second temps, sur les concepts clés de notre recherche à savoir le développement local, le territoire, le processus de décentralisation et les politiques locales au Sénégal et à la Communauté rurale de Fandène. Et aux divers endroits où nous nous sommes rendus à cet effet, des ouvrages généraux comme spécialisés, des articles, mémoires, thèses, revues, etc. ont été consultés. Ces entrées documentaires nous ont permis d'abord de construire l'ossature théorique de cette recherche, ensuite de resserrer les objectifs et hypothèses de recherche et enfin de construire notre modèle d'analyse et la stratégie de recherche empirique. Cependant, d'autres sources d'informations ont aidé à la réalisation de ce travail.

### *1.1.2. Le mémoire de Master 2*

Le caractère cumulatif des connaissances en sciences humaines et sociales nous pousse à ne pas ignorer des productions antécédentes concernant notre domaine de recherche. Ce travail de recherche en thèse est un prolongement des travaux préalables réalisés sur la question du développement local, axés principalement sur les perceptions des populations locales face aux interventions du POGV et de la Caritas diocésaine dans la Communauté rurale de Fandène d'une part, et d'autre part, sur le bilan des acquis de ces projets. Faire une recherche en thèse sur le terrain de cette étude offre la possibilité de suivre les évolutions, de pouvoir rendre

compte des changements et de comprendre dans une autre perspective, que celle développée dans le mémoire, l'influence des dynamiques territoriales dans la construction et la déconstruction du développement local. Ces recherches, globalement descriptives, s'étaient intéressées aux acteurs de développement et à la manifestation au niveau local des initiatives déployées pour lutter contre la pauvreté. En se rapprochant des responsables des structures des villages ciblés dont certaines étaient créées par les organismes intervenants, nous avons décliné un certain nombre de conclusions et de questionnements :

- Les populations des villages enquêtés avaient une perception mitigée des projets de développement malgré une bonne réceptivité.
- Les populations des villages enquêtés éprouvaient des difficultés à pérenniser les acquis des projets.
- Les ressources humaines et matérielles pour impulser le changement existaient, mais ce dernier tardait pourtant à se concrétiser même avec la présence d'organismes extérieurs comme les ONG.
- Pourquoi l'histoire des multiples coopérations entre les organismes intervenants et les populations locales, ne permet pas de lire une dynamique concrète de développement de la Communauté rurale de Fandène ?
- Comment expliquer le manque d'efficacité des programmes de développement face aux besoins grandissants et complexes des populations locales ?
- Pourquoi les organisations des populations locales peinent à prendre en charge les défis de leur territoire ?

Ces questionnements ont été à la base du travail exploratoire pour redécouvrir le terrain, pour s'imprégner à nouveau des dynamiques locales, des processus en cours et des actions des acteurs.

### 1.1.3. Les entretiens exploratoires

Si les lectures aident à faire le point sur les connaissances disponibles sur le problème de recherche, « *les entretiens exploratoires contribuent à découvrir les aspects à prendre à considération et élargissent ou rectifient le champ d'investigation des lectures* »<sup>423</sup> par une découverte du terrain avec de premières impressions.

Ainsi, à la deuxième quinzaine du mois de juillet 2012 au Sénégal, nous nous sommes déplacé pour une durée d'un mois afin d'effectuer des recherches documentaires complémentaires et réaliser des entretiens sur le terrain. A ce moment de la recherche, les principaux entretiens réalisés sont de type informatif et individuel avec un choix d'informateurs assez diversifié. Le but recherché était d'avoir des informations générales sur le terrain, une meilleure compréhension des objectifs de la recherche et intégrer de nouveaux éléments pertinents non traités dans nos lectures. Nous avons ainsi réalisé des entretiens de type non directif avec trois formes d'interlocuteurs :

- Des spécialistes : des enseignants-chercheurs des universités de Dakar, Saint-Louis, des chercheurs du CODESRIA, de l'Institut de Recherche en Développement qui ont eu à travailler sur le thème général du développement, des fonctionnaires de l'Etat, notamment à l'Agence Régionale de Développement de Thiès,
- Des témoins privilégiés : des acteurs de développement impliqués sur le terrain comme ceux de la Caritas, d'Enda GRAIM, de la Direction Régionale du Développement Rural, le Conseil rural, etc.
- Des populations concernées directement par la réalité : des responsables de groupements locaux dans plusieurs villages de la CR, des conseillers ruraux rencontrés lors de visites informelles au siège du Conseil rural, de simples citoyens de la Communauté rurale intéressés par la question du développement de la localité.

Ces « entretiens exploratoires », pour la plupart très libres dans leur organisation, ont souvent pris l'allure de conversations, de discussions informelles où nous laissons libre cours à la parole de l'interlocuteur sans trop diriger l'orientation du débat. L'idée était de recueillir des informations sur les thèmes constitutifs de notre problématique. Nous n'avons pas enregistré les discussions du fait de leur caractère informel, mais nous avons pris soin de

---

<sup>423</sup> Quivy R., Van Campenhoudt L., 2006, *op. cit.* p. 58.

consigner des notes en nous réservant un temps après chaque entrevue pour transcrire l'essentiel de la discussion. Ceci nous a permis de récolter une masse d'informations intéressantes sur le terrain que nous avons triées en fonction des sources, et classées en fonction des priorités de recherche. Ces premières informations nous ont permis de consolider notre question de départ et ont aidé à construire la problématique et à constituer les outils d'enquêtes de terrain que nous avons présentés ultérieurement. Un tableau offre un bref aperçu des personnes rencontrées pendant ce séjour exploratoire<sup>424</sup>.

#### 1.1.4. *La monographie*

En marge des entretiens exploratoires, il nous manquait beaucoup d'informations sur le territoire étudié qu'il nous fallait compléter. Ainsi, nous avons opté pour une petite monographie déclinée en une série de questions précises et ouverte adressée à toute structure ou personne capable de fournir des réponses pertinentes pour notre recherche. « *Par « monographie », on entend, dans les domaines de l'anthropologie et de la sociologie, la démarche d'étude d'un phénomène ou d'une situation relatifs à une société déterminée, impliquant une enquête de terrain et l'observation directe (in situ) propices à reconstituer ce phénomène ou cette situation dans sa totalité* », voilà comment Stéphane Dufour et ses collègues définissent cette pratique de terrain<sup>425</sup>. Ce travail fastidieux de reconstitution d'une réalité presque inexistante, qui échappe à l'archivage des connaissances et des expériences, s'effaçant peu à peu dans le temps, nous a permis de récolter des informations non négligeables sur la description du territoire, de ses acteurs ainsi que des principales dynamiques en œuvre. L'exploitation des informations récoltées est venue enrichir celles des entretiens exploratoires.

---

<sup>424</sup> Cf. Annexes

<sup>425</sup> Dufour S. Fortin D. et Hamel J., 1991, *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Montréal : Les Éditions Saint-Martin, 183 p.

## 1.2. La phase de collecte des données

L'enquête de terrain proprement dite est une étape incontournable pour accéder à la connaissance sociologique. « *L'enquête de terrain désigne l'ensemble des interventions pratiques du chercheur dans un milieu social donné destinées à saisir empiriquement l'objet de son étude* »<sup>426</sup>. Elle suppose de faire le terrain et de conduire une stratégie de collecte d'informations concernant une problématique de recherche bien définie. Dans ce travail, elle nous a permis de donner la parole aux populations locales de Fandène pour appréhender la question du développement local. Cette partie nous permet de présenter les différents moments qui l'ont rythmée ainsi que les différents outils utilisés pour sa réalisation.

### 1.2.1. Les entretiens<sup>427</sup>

Nous avons effectué un deuxième voyage au Sénégal du 10 décembre 2013 au 25 janvier 2014 pour effectuer tous les entretiens que nous avions prévu de faire en fonction des différentes orientations offertes par l'exploration. Ce sont là des entretiens approfondis de type semi-directif qui se sont menés comme sources d'informations principales et complémentaires aux données de l'observation et de la monographie. Malgré l'utilisation d'un guide d'entretien, nous avons cherché à laisser la parole aux interviewés tout en veillant à grader une cohérence d'ensemble selon les thèmes de la grille d'entretien. La souplesse de cette dernière a été d'une grande aide et la réalisation de ce travail n'a pas connu beaucoup de difficultés quant à l'accès aux populations. D'autres formes de contraintes ont pesé par contre et nous y reviendrons plus loin. En effet, cette phase de la recherche a connu trois moments :

- Une première vague d'enquêtes est réalisée du 12 décembre au 24 décembre 2013 et du 26 décembre au 30 décembre 2013 avec un séjour en moyenne de six (6) jours dans chaque village. Nous partions le matin et passions la journée dans le village avant de rentrer le soir. Cette première phase était essentiellement consacrée aux populations locales que nous tenions absolument à rencontrer en premier en fonction des conclusions de la phase exploratoire.
- Une deuxième vague est menée du 02 janvier au 20 janvier 2014. Les entretiens réalisés se sont tournés vers les acteurs de développement extérieurs aux territoires de l'étude. Elle s'est avérée beaucoup plus difficile que la première vague du fait de la réticence et

---

<sup>426</sup> Idem

<sup>427</sup> Cf. Annexes pour les principaux thèmes des entretiens.

de la résistance de certains organismes intervenants, mais nous y reviendrons amplement dans les prochaines pages.

- Une troisième vague s'est effectuée du 14 au 23 décembre 2015 et du 27 décembre 2015 au 05 janvier 2016. Elle s'est justifiée par le fait qu'au fur et à mesure du traitement des informations obtenues jusque-là, des précisions restaient à apporter sur plusieurs points. Certains aspects du problème semblaient plus éclairés que d'autres car, certains de nos questionnaires ne nous avaient pas été rendus à temps lors de nos précédents voyages. Les entretiens effectués se sont élargis à l'ensemble de la population en privilégiant les informations à récolter. Des entretiens de vérification ont aussi été réalisés.

Durant ces trois moments de recherches empiriques, plusieurs outils de collectes d'informations ont été combinés sans un ordre préétabli d'usage<sup>428</sup>.

### 1.2.2. *Le questionnaire ouvert*<sup>429</sup>

Nous avons usé d'un questionnaire ouvert avec des thèmes établis comportant des questions plus spécifiques sur le sujet. La grille d'investigation s'est focalisée sur les différentes perceptions des acteurs de développement de réalités telles que le territoire, les actions de développement local, les actions des populations locales, leurs rapports avec ces dernières, cibles de toutes leurs interventions. Il a été conçu spécifiquement pour les acteurs intervenants sur le territoire de Fandène. N'ayant pas au départ une liste exhaustive de tous les intervenants dans la Communauté rurale, et même après enquête à l'ARD sensée détenir de telles informations, nous avons reconstitué nous-mêmes notre propre base de données<sup>430</sup> et choisi au hasard les organismes qui allaient être enquêtés.

En complément de ce questionnaire proposé et aux entretiens réalisés, une fiche d'acteur a été utilisée pour permettre aux organisations, sur une feuille synthétique de présenter leur structure. En outre, un jeu d'association a aussi été mis en place. Le but de ce dernier est de donner la possibilité aux organismes de développement de noter prioritairement de 1 à 7 des définitions issues de nos lectures, des notions de « développement » et de « territoire ». Une

---

<sup>428</sup> Cf. Tableau synoptique de l'enquête en Annexe. Seuls les informateurs non couverts par l'anonymat figurent sur cette liste. D'autres ont explicitement demandé à ce qu'ils ne figurent pas sur le document. Afin d'harmoniser le travail, nous avons jugé plus opportun d'étendre l'anonymat à tous les informateurs et de ne faire figurer dans ce tableau que les qualités des uns et des autres. Par contre dans le précédent tableau sur la phase exploratoire, ce problème d'anonymat ne se pose pas.

<sup>429</sup> Cf. Annexes pour le questionnaire utilisé.

<sup>430</sup> Cf. liste des acteurs intervenants dans la CR de Fandène. pp. 114, 115 et 118.

case grisée est laissée pour leur permettre de proposer une définition complémentaire. Le but étant toujours d'appréhender leur rapport avec des notions et réalités qu'ils côtoient dans leur quotidien au travers d'actions entreprises en faveur de populations considérées comme pauvres. Les informations de ces différents outils complémentaires ont été traitées qualitativement et viennent compléter celles recueillies par les autres techniques utilisées.

### 1.2.3. *L'observation directe*

Outil privilégié de l'enquête de terrain, l'observation est une pratique d'enquête qui repose sur l'immersion du chercheur dans un milieu d'interconnaissance. Pour Florence Weber et Stéphane Beaud, « *l'observation ethnographique repose sur l'enchaînement de ces trois savoir-faire fortement imbriqués : percevoir, mémoriser, noter (...). Elle est outil de découverte et outil de vérification* »<sup>431</sup>.

C'est une technique utilisée en sociologie pour déceler des logiques et des situations spontanées que le questionnaire ou l'entretien ne permettent pas de faire ressortir. Elle permet aussi de saisir l'action au moment où elle se déroule, *in situ*, dans les interactions et le contexte. Dans ce travail de terrain, l'unité d'observation s'est focalisée sur les groupes, les associations locales. Le travail d'observation n'a pas nécessité un long séjour sur le terrain car l'objectif était de compléter les informations des entretiens par une saisie de moments d'interaction entre villageois d'un côté, et entre villageois et représentants d'organismes de développement d'un autre. Elle s'est menée tout au long du travail d'enquête et dans les différents terrains qu'il a concernés. Notre grille d'observation s'est intéressée aux dynamiques d'échange, à la place de l'animateur, à l'ambiance globale. En effet, on a assisté à une réunion du Comité Villageois de Développement (CVD) à Tawa Fall en compagnie de l'animateur et à Keur Mor Ndiaye, nous avons assisté seul à une réunion du groupement des femmes. On a aussi assisté à une rencontre du comité de gestion de la case de santé de Ngoumsane sur invitation de l'ancien animateur du groupement Niil Jam.

D'emblée, notre place a été négociée par les animateurs qui nous ont introduit à ces réunions. Après avoir été présenté aux personnes présentes, notre statut d'observateur était accepté, mais seulement en tant qu'observateur passif. Mais cela a modifié, à notre sens, le comportement des acteurs présents, modification due à notre présence et à celle de l'animateur.

---

<sup>431</sup> Beaud S et Weber F., 2003, *op.cit.* p. 143



A Keur Mor Ndiaye et Ngoumsane, même sans être accompagné par l'animateur, il faut dire qu'il est difficile d'appliquer une grille d'observation aux populations. Ces dernières s'y prêtent moins et notre seule présence suffit à perturber le déroulement « normal » des réunions. Elles se savaient observées et ne « jouaient pas le jeu ». Elles retournaient plutôt l'observation sur nous pour scruter nos moindres gestes qui pourraient les conformer ou non leur manière d'être. Ceci laisse la réflexion ouverte sur l'application des outils de recherche classique en contexte africain par exemple où l'approche des populations n'est pas donnée<sup>432</sup>.

En dehors des villages de l'enquête, nous n'avons pas pu appliquer notre grille d'observation aux organismes de développement que nous avons visités et enquêtés. Nous exposerons les raisons dans la partie dédiées aux contraintes de l'enquête. Il convient de dire aussi que cela n'a pas du tout été facile en fonction des milieux et de notre statut perçu<sup>433</sup>. En plus des entretiens, du questionnaire ouvert et de l'observation, nous avons pu nous procurer quelques documents internes au Conseil rural, et à quelques ONG qui ont accepté de les partager avec nous. Pour les trois villages choisis, une fiche d'appréciation de la dynamique du territoire<sup>434</sup> a été administrée, permettant de croiser ses informations avec les discours des populations elles-mêmes.

---

<sup>432</sup> Ly B., 1989, *Problèmes épistémologiques et méthodologiques des sciences sociales en Afrique*, Dakar, Codesria (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique).

<sup>433</sup> Cf. Difficultés rencontrées

<sup>434</sup> Cf. Annexes pour le modèle.

## 2. La stratégie de traitement et de vérification des données

« *La recherche qualitative de terrain est une aventure, et les moments où elle fait intervenir les opérations systématiques d'analyse des matériaux recueillis en sont toujours des temps forts. Ces moments interviennent évidemment plus vers la fin du processus de la recherche. On ne peut analyser que ce que l'on a recueilli. Mais l'on peut débiter l'analyse dès que la collecte des informations est entreprise* »<sup>435</sup>, ou alterner collecte et analyse pour accroître la validité des résultats. C'est dans cette perspective que nous présentons ici la stratégie d'analyse et d'interprétation des informations collectées au fur et à mesure de l'avancement de l'entreprise de recherche. Analyse et vérification se sont faites à partir de nos premiers entretiens exploratoires, et chaque visite sur le terrain visait un objectif précis en fonction des informations tirées des précédents séjours. Ainsi, nous allons d'abord présenter la stratégie de traitement des informations avant de décliner la vérification du corpus.

### 2.1. Stratégie de traitement des données

Comme le notent Florence Weber et Stéphane Beaud, à ce stade de la recherche, suivant l'approche ethnographique, nous avons trois outils à disposition : *écriture, notation et transcription*<sup>436</sup>.

Dans le cadre cette recherche, selon le modèle d'analyse mis en avant, nous avons choisi d'utiliser l'analyse thématique comme stratégie de traitement des données issues de l'enquête de terrain. « *Avec l'analyse thématique, la thématization constitue l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique). L'analyse thématique consiste, dans ce sens, à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'une transcription d'entretiens, d'un document organisationnel ou de notes d'observation* »<sup>437</sup>.

Il s'agit ainsi d'un outil de traitement permettant au chercheur d'analyser les données de l'enquête par des étapes claires en restant le plus fidèle possible aux énoncés des interviewés

<sup>435</sup> Muchielli A., Paille P., 2012, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, p. 13-14.

<sup>436</sup> Beaud S., et Weber F., 2003, *op.cit.* p. 235

<sup>437</sup> Muchielli A., Paille P., 2012, *op. cit.* p. 232.

et au contexte de production de ces informations. Elle comporte deux fonctions essentielles : une fonction de repérage et une fonction de documentation des thèmes. La première fonction est de repérer dans le matériau d'étude les thèmes pertinents souvent en lien avec les objectifs de recherche. A ce niveau, nous avons préféré partir des thèmes saisis dans le matériau de recherche pour remonter et comparer avec nos objectifs initiaux de recherche. Ceci dans le but de ne pas imposer nos thèmes préétablis au matériau récolté. La deuxième fonction vise, par un travail de comparaison dynamique, à constater les répétitions de thèmes d'un entretien à un autre ou d'un outil à un autre. L'idée est de faire de ces oppositions, complémentarités, recoupements, un élément d'analyse qu'il faut documenter pour construire un panorama des grandes orientations thématiques qui se dégagent du corpus. Tout comme l'analyse de contenu, l'objectif est d'aboutir à produire un effet d'intelligibilité des données par un travail d'abstraction et elle comporte une part d'interprétation propre au chercheur mais se basant fortement sur le corpus produit<sup>438</sup>.

Par rapport à l'orientation qualitative de notre thèse, l'analyse thématique semble être la plus adéquate pour rendre compte des logiques et stratégies d'acteurs exprimées à travers des entretiens, contenues dans des documents ou même observées. Les relations de développement sont souvent des relations complexes, les interactions qui s'y construisent sont tout autant difficiles à caractériser qu'à décrire de manière exhaustive. Une analyse en profondeur est nécessaire pour aboutir à des résultats valables et pouvant servir de cadre de recherche ou pratiques pour les acteurs concernés.

L'utilisation de l'analyse thématique tient de notre choix d'user de la méthodologie de la théorie ancrée. En effet, au-delà de l'apport pertinent des différentes théories constitutives de notre modèle d'analyse, nous avons cherché à faire émerger du terrain des thèmes assez ancrés pouvant interroger et discuter des concepts ou notions déjà abordés par les auteurs. Cet objectif peut ne pas être atteint, mais il s'agit d'essayer de mettre en avant une démarche semi-inductive dans l'approche systémique du développement local en accordant plus de place aux discours des populations locales dans la formation de connaissances et de savoirs les concernant. Nous sommes conscient que cela implique des considérations épistémologiques qu'il faudra prendre en compte dans la validation des connaissances ainsi produites.

---

<sup>438</sup> Blanchet A., Gothman A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université

Ce faisant, après avoir réalisé nos enquêtes de terrain avec les outils exposés plus haut, nous avons procédé à trois étapes que nous pensons incontournables pour une bonne analyse thématique : retranscription des données, codage des informations et analyse du corpus. Toutes les données produites par les outils d'enquête ont été traitées par cette technique, à l'exception des fiches d'association et de mesure qui ont fait l'objet d'une exploitation quantitative. Les résultats ainsi obtenus, ont été présentés sous forme de tableaux ou de diagrammes, et ont été inférés à l'analyse énoncée des entretiens, observations, en fonction de leur degré de pertinence pour les thèmes saillants. Nous aborderons d'abord la retranscription des données d'enquête en fonction des outils utilisés, ensuite nous exposerons la stratégie de codage des données et enfin nous procéderons à l'analyse des résultats dans une autre partie.

### 2.1.1. *Retranscription des données*

Nous disposons de deux trois types de données qui se prêtent à la retranscription : les données des entretiens, celles du questionnaire ouvert et celles des observations. A partir de la liste des entretiens réalisés, nous avons classé et hiérarchisé les entretiens en fonction de la richesse des informations fournies et de l'importance de l'interviewé. La retranscription des entretiens enregistrés a été faite à la main intégralement. Les autres réalisés avec prises de note ont été transcrits directement après chaque entretien, de manière à les restituer à chaud. Les données du questionnaire ouvert ont été mises en forme de texte pour faciliter leur traitement. On a essayé de restituer fidèlement ce que les interviewés ont noté.

Pour les observations, nous avons réalisé des notes d'observation au retour de chacune des réunions auxquelles on a assisté. Ces notes d'observation sont rédigées et retranscrites selon une démarche de restitution et non sur un récit exhaustif<sup>439</sup>. Il s'est agi de raconter le déroulement des situations observées, de livrer nos impressions, nos remarques, nos premières conclusions le plus fidèlement possible par rapport à la situation observée. Le but de la retranscription est ici de faire l'inventaire des informations recueillies, d'organiser le matériel d'enquête sous un format accessible au traitement et à l'analyse<sup>440</sup>. Le texte qui est alors produit est appelé verbatim et représente les données brutes de l'enquête de terrain. C'est après ce long

---

<sup>439</sup> Badot O., 2000, Le recours à la méthode ethnographique dans l'étude de la fonction d'une entreprise de distribution, le cas McDonald's, Actes de la 5<sup>ème</sup> journée de recherche en Marketing de Bourgogne, Dijon, P. 7-28.

<sup>440</sup> Auerbach C. F., Silverstein L. B., 2003, *Qualitative Data: An Introduction to Coding and Analysis*, New York University Press.

travail, procédant déjà à la pré-analyse des informations, que nous avons élaboré cette grille pour déterminer la manière dont nous allons coder les données.

Tableau 9 : Grille de codage après transcription des données

Processus de codage	Unités de codage	Analyse syntaxique	Analyse sémantique	Inférences
<b>Etape 1 : Codage ouvert</b>  Lecture phrase par phrase du verbatim  Génération de catégories d'analyse	Critères de découpage du verbatim	Phrases  Morceaux de phrases  Mots-clés	Idées-clés	Contexte  Sentiments
	Unités de contenu	Découpage du verbatim en une suite de phrases	Découpage des idées et des thèmes	
<b>Etape 2 : Codage axial</b>	Recherche d'ensemble similaires, classement et comparaison des catégories générées. Création de dimensions à partir des catégories			Contexte  Sentiments
<b>Etape 3 : Codage sélectif</b>	Codage des principales dimensions et codage sélectif des idées centrales et répétitives repérées			Contexte  Sentiments

Sources : DIOP, Joseph, 2018

L'élaboration et le respect de cette grille de codage va nous permettre de construire le corpus de données qui va servir de base à l'analyse de la problématique éprouvée sur le terrain.

### 2.1.2. Le codage ouvert ou plat

Le codage ouvert constitue la première phase et permet de repérer, à l'aide des questions du guide d'entretien et de ses thèmes, les unités de catégories dans le texte afin de rendre visible. Ces unités de catégories correspondent à des idées clés, à des aspects particuliers des thèmes plus généraux à identifier ; ce sont des mots, des phrases dont le sens est révélateur dans le discours des acteurs.

Nous avons ainsi tiré au hasard 6 entretiens significatifs et 3 questionnaires ouverts pour débiter le travail de codage et de détermination des catégories. Etant donné qu'il n'y a que trois situations, nous avons traité les éléments de l'observation en même temps que le reste des autres entretiens et questionnaires. A partir de là, nous avons utilisé l'approche de la comparaison

constante pour pouvoir saturer les catégories et nous éviter une perte de temps énorme. Nous avons alors créé un tableau intermédiaire (que nous trouverons dans les annexes) pour faire figurer les catégories émanant des corpus. D'autres catégories se sont ajoutées à ce tableau tandis que d'autres ont fusionné avec d'autres, ou ont même disparu<sup>441</sup>. Une fois pré-codées, la grille de codification intermédiaire élaborée est contrôlée au fur et à mesure du codage de l'ensemble des données. Après le codage de toutes les données sélectionnées des trois outils d'approche du terrain, nous avons présenté dans un tableau (à retrouver aussi dans les annexes) l'ensemble des catégories et sous-catégories identifiées dans les verbatim. En fonction du terrain et du nombre de données que nous avons dans notre corpus, nous nous sommes fixés comme objectifs de ne pas dépasser 45 catégories pour resserrer le plus possible le codage autour de concepts pertinents pour la problématique.

### 2.1.3. *Le codage axial et sélectif*

Une fois les catégories identifiées après l'analyse de tous les corpus par génération continue de thèmes, le but de ce codage axial est de procéder par comparaison dynamique des différents corpus pour regrouper les sous-catégories et catégories en dimensions plus globales et plus larges<sup>442</sup>. Ceci tout en préservant le sens du discours par l'inférence des éléments relevant des sentiments, des attitudes des acteurs, etc.

Après ce premier niveau, les idées et catégories ou sous-catégories qui apparaissent fréquemment ont fait l'objet d'un codage spécifique et ont servi à faire ressortir les idées centrales ou les thèmes retenus. Soit par opposition ou par complémentarité, de grands thèmes sont créés et constituent une base essentielle du travail d'analyse secondaire et d'interprétation des résultats. Le travail secondaire a commencé avec l'élaboration d'une matrice d'analyse et d'interprétation du corpus que nous avons présentée dans les annexes. En outre, toutes les données quantitatives recueillies, la plupart issues de la monographie effectuée à Fandène, ont été interprétées dans des tableaux simples pour mieux les expliciter et les intégrer dans l'analyse qualitative. Par ailleurs, le dépouillement des données de terrain s'est fait de manière manuelle et électronique. Nous avons utilisé tardivement Sphinx QI (acquisition gratuite de la licence en 2016) pour l'analyse des derniers entretiens réalisés. Nous avons aussi utilisé Excel pour la

---

<sup>441</sup> Nous utilisons dans ce travail, la thématisation séquencée et celle en continue, les deux permettant de donner plus de profondeur à l'analyse.

<sup>442</sup> Strauss A., Corbin J., 1998, *Basics of Qualitative Research Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory* (2nd edition), Sage Publications: London.

création des tableaux, figures et Word pour la saisie de ce présent document, la mise en forme, la génération du sommaire et de la table des matières ainsi que celle de la liste des tableaux, figures et cartes. Le codage des acteurs interrogés dans les villages s'est fait comme suit :

- **KMN** : pour les acteurs de Keur Mor Ndiaye,
- **NG** : pour ceux de Ngoumsane,
- **TF** : pour ceux de Tawa Fall. Des numéros sont associés pour les différencier.

## **2.2. Stratégie de vérification**

Depuis le début de ce travail de thèse, nous avons toujours recoupé des données du terrain avec différentes sources théoriques pour livrer une connaissance objective de la problématique de recherche. A cet effet, l'enquête de terrain a été l'outil principal de vérification garant de la fiabilité des résultats présentés. Mais en outre, il faut admettre que notre part de subjectivité, en tant qu'acteur social, traverse tout le travail de recherche ; subjectivité que nous avons essayé de réduire au maximum pendant le travail d'analyse et d'interprétation des données recueillies. Aussi, admettre que les différents contextes des différentes situations d'enquête sur le terrain agissent sur les informations produites et doivent trouver place dans l'analyse de ces dernières. Pour optimiser la plausibilité des informations recueillies, nous avons usé du principe de saturation que Jean-Pierre Olivier De Sardan décrit en ces termes : *« le principe de saturation est évidemment plus qu'un signal de fin : c'est une garantie méthodologique de première importance, complémentaire de la triangulation. En différant la fin de la recherche sur un thème ou un sous-thème jusqu'à ce qu'on ne recueille plus de données nouvelles sur ce thème ou ce sous-thème, on s'oblige à ne pas se contenter de données insuffisantes ou occasionnelles, on se soumet à une procédure de validation relative des données, on s'ouvre à la possibilité d'être confronté à des données divergentes ou contradictoires »*<sup>443</sup>.

A partir de la première grille de codification élaborée, la saturation s'est faite par un contrôle permanent des informations recueillies sur les différents thèmes de l'enquête compte tenu de la diversité des informateurs et par la saisie continue des catégories saillantes. En plus, l'application de ce principe de saturation dans le dépouillement des données, vient compléter et appuyer le principe de triangulation que nous avons aussi utilisé. Le but est pour nous, non

---

<sup>443</sup> Olivier de Sardan J-P., 1995, La politique du terrain, *Enquête* [En ligne], 1, consulté le 02 août 2015, disponible sur <http://enquete.revues.org/263>

pas de prétendre à une certaine objectivité scientifique, mais de se rapprocher d'une validité scientifique des résultats de la recherche en acceptant que les conditions de production de la connaissance pèsent sur la connaissance construite avec les sujets du terrain.

Ainsi, nous avons procédé d'abord à une triangulation méthodologique qui consiste à recourir à différentes techniques de recueil de données. Et dans ce travail, nous avons pu utiliser l'entretien, l'observation pour améliorer et compléter les données de l'entretien, l'analyse de documents, le questionnaire ouvert et des outils d'association et de mesure. La diversité d'usage de ces outils a pour objectif de diversifier les informations recueillies afin de croiser ultérieurement dans le processus d'analyse, de les comparer, de les vérifier entre elles afin de faire ressortir des catégories et des thèmes plus ou moins fiables. Ensuite, nous avons procédé à une triangulation théorique à travers l'utilisation du schème actanciel élaboré par Jean Michel Berthelot. Ce schème nous a permis de puiser dans plusieurs modèles théoriques pour construire l'argumentaire qui accompagne l'analyse et l'interprétation des données recueillies. Enfin, nous avons réalisé un dernier voyage au Sénégal en décembre 2015 pour effectuer certes les derniers entretiens, mais pour organiser des séances de restitution/vérification avec les participants dans les différents villages. Ce sont des séances de rétroaction qui nous ont permis de présenter nos premières hypothèses de résultats aux populations de Tawa Fall, Keur Mor Ndiaye et Ngoumsane, et de voir comment elles se positionnent par rapport à notre perception de leur propre réalité qu'elles nous ont aidé à décrypter. Mais aussi cela nous a permis de découvrir d'autres informations complémentaires qu'elles nous ont livrées, et d'en corriger d'autres qu'elles ne partageaient pas complètement.

Nous avons effectué ce retour car lors de nos enquêtes, beaucoup de personnes enquêtées se plaignaient de l'usage des informations qu'elles livraient et avaient l'habitude de livrer. En effet, beaucoup de chercheurs passent souvent les voir pour collecter des informations, beaucoup d'agents de développement passent par le concours de leurs structures, collecter des informations. Peu de restitutions sont ensuite faites pour expliciter les motifs de la recherche et l'utilité des résultats obtenus. A la longue elles se sentent instrumentalisées et ne voient pas de retour bénéfique pour elles et pour leur situation de vie. Nous avons ainsi voulu partager les connaissances produites grâce à leur coopération et partager quelques recommandations d'actions qu'elles pouvaient commencer à mettre en œuvre dans le cadre de leur propre expérience (la décision leur revenant naturellement). Cette démarche a beaucoup été saluée dans les villages de l'enquête et à susciter beaucoup d'intérêt pour le travail que j'ai



réalisé. Certains sont venus exprimer leur regret par rapport à leur perception de l'enquête, refusant de se faire enregistrer ou en étant peu impliqué dans le déroulement des entretiens malgré leur accord. Notre perception nous renvoie plus à une forme de lassitude de ne servir qu'à fournir des informations sur elles et sur leurs situations de vie, leur intimité familiale et groupale, sans qu'en retour, elles ne puissent bénéficier directement ou indirectement des résultats de telles recherches ou même d'en avoir connaissance.

Dans cette perspective, nous prévoyons après soutenance de la thèse, de faire une restitution des résultats définitifs de la recherche auprès de la population. Nous organiserons des panels dans chaque village de l'enquête et échanger avec les acteurs. Nous essaierons, dans la mesure du possible, d'organiser un séminaire de restitution en présence de tous les acteurs de développement impliqués dans la recherche, à savoir les organismes intervenants ainsi que les organisations locales. Nous espérons par ce biais, impulser une dynamique de réflexion constructive concernant la situation de la Communauté rurale, mais aussi réfléchir sur l'importance des relations de développement dans la construction des dynamiques locales et des actions collectives qui s'en réclament.

### 3. Les contraintes de la recherche

Dans cette entreprise de recherche, projet ficelé à l'avance et qui a été mis en œuvre pour un certain nombre de temps, et dans un lieu appelé terrain, beaucoup d'aléas ont surgi. Entre le projet et le résultat obtenu, il y a eu toute une histoire qu'il est intéressant de saisir. Les aléas dans le travail de recherche s'avèrent être de vrais indicateurs de l'implication du chercheur dans le projet de thèse et relèvent aussi les résistances du terrain et de la problématique. Des opportunités sont apparues au fur et à mesure du travail ; certains aléas ont un peu freiné l'avancée des travaux, d'autres les ont facilités, mais ce qui est important pour nous, c'est la stratégie qui a été mise en œuvre pour se les approprier pour les transformer en facilité d'accès à l'information. En effet, selon les étapes de la recherche, découpage tout à fait arbitraire et simplificateur, nous allons livrer les formes de difficultés rencontrées, les opportunités saisies et la manière qu'on se les est réappropriées pour mener à bien notre thèse.

#### 3.1. Au moment de l'exploration

Deux niveaux sont à relever à ce stade de la recherche : le travail documentaire et l'exploration sur le terrain.

Pour ce qui est de la recherche bibliographique, qui s'est faite principalement à Rennes et au Sénégal, mais aussi avec des sources électroniques, nous n'avons pas connu de difficultés majeures. Néanmoins, nous avons éprouvé des problèmes pour obtenir des documents sur la population de Fandène, son histoire, etc. malgré un travail conséquent de veille sur internet. Il nous a fallu mener un travail à part de recherche pour reconstituer des bribes de documents épars afin d'arriver à proposer une présentation assez acceptable de la situation de la Communauté rurale de Fandène. Nos multiples quêtes au conseil rural n'ont pas permis de trouver des documents conséquents car le traitement des dossiers est très peu informatisé, il n'y a pas de bases de données ni de travail de collectes pour utilisation communautaire ; même si nous avons réussi à mettre la main sur le « plan de développement local ». Il n'y a pas une tradition de mémoire écrite au sein du conseil rural et les travaux effectués sur la communauté rurale n'ont pas connu un traitement allant dans le sens d'un archivage systématique et une conservation du savoir produit. Aussi, faute de vraies études commanditées par le conseil rural, difficile de produire un savoir sur le territoire capable d'éclairer et les politiques, et les chercheurs en quête d'informations que nous sommes.

En outre, sur le volet de la recherche préliminaire sur le terrain, que nous évoquerons, dans la partie suivante, le statut perçu du chercheur que nous sommes a beaucoup influé sur le comportement des interviewés et sur le déroulement de l'enquête. Par statut perçu, nous entendons la manière dont le public à interviewer se représente le chercheur (comme un émissaire des ONG, du ministère ?), les éléments mobilisés pour lui coller une étiquette (l'apparence, l'attitude...), souvent en contradiction avec ce qu'il représente réellement (un simple doctorant pour notre part).

### **3.2. Au moment du travail de terrain**

Le travail de terrain en sciences sociales est une étape importante du travail de recherche et elle requiert une attention particulière de la part du chercheur. C'est à ce niveau que la problématique, élaborée et documentée par les lectures et les recherches exploratoires, se confronte à la réalité du terrain pour faire ressortir des informations indispensables à la poursuite des objectifs de recherche. A ce stade, les difficultés ne manquent pas et nous allons les présenter dans le texte qui suit en essayant de les livrer en fonction du public approché.

Nous tenons à préciser qu'avant chaque départ sur le terrain, nous avons pris le soin de prévenir les personnes joignables pour donner nos disponibilités et éventuellement solliciter un rendez-vous, surtout du côté des responsables d'organismes de développement. Celles qui n'étaient pas joignables depuis la France, nous avons pu les contacter une fois au Sénégal. La première difficulté, et cela est dû au choix du terrain entre autre, a été d'ordre financier. Il ne nous a pas été facile de mobiliser souvent des fonds pour financer des voyages sur le terrain. Mais avec le sacrifice, nous avons pu nous rendre 3 fois sur place pour finaliser notre objectif de recherche et pouvoir rendre aujourd'hui un travail abouti sur le sujet. Un autre problème d'ordre plus général a été le fait de réaliser cette thèse sans financement et de devoir travailler « à côté » en même temps que de consacrer du temps à la rédaction et à tout le travail y afférant. Par ailleurs, sur le terrain, les choses ne se sont pas toujours déroulées comme nous le souhaitions ou comme nous l'imaginions.

Du côté des organismes de développement comme les ONG que nous avons approchées, rares sont celles qui ont répondu officiellement à nos demandes d'interview, certaines restant sans réponse. Pareil pour les demandes d'immersion pour observer, assister à une réunion, filmer le déroulement d'une réunion. La raison est que, dès le départ et pour des motifs que nous ignorons encore, nous avons été perçu comme un auditeur, un représentant d'organisme

de développement, qui vient enquêter sur leurs affaires, qui vient « espionner » leurs pratiques. Un responsable d'ONG est allé même jusqu'à affirmer que certainement nous étions envoyé et sommes à la solde d'un bailleur du Nord pour contrôler ce qu'ils font en se passant pour un étudiant : « *ki gayi gno ko yonni rek, pour mou diéma kham loughnouy def. Gnoune dofou gnou* » (lui il est envoyé par les gars – sous-entendu les bailleurs – pour essayer d'en savoir sur ce que nous faisons. Mais on n'est pas dupe). La présentation de notre carte d'étudiant n'y aura rien changé.

D'autres responsables ont néanmoins accepté de nous rencontrer dans un café ou dans leurs locaux, mais ils ont pour la plupart manqué au rendez-vous. Ce qui nous a fait perdre beaucoup de temps. D'autres aussi ont accepté de prendre le questionnaire en nous proposant de passer dans deux jours pour le récupérer. Nous nous sommes présenté à cet effet, et les excuses ne manquaient pas pour nous renvoyer au lendemain. Ceci est une tactique utilisée dans le milieu pour refuser courtoisement la demande d'interview. Certains questionnaires sont encore entre leurs mains. Il y a en effet, une forme de réticence dans l'ouverture à des chercheurs, une forme de protectionnisme des activités et du fonctionnement des structures locales. Sans doute, l'idée étant pour eux d'éviter de dévoiler une mauvaise image, surtout dans le contexte de concurrence pour l'accès aux ressources financières.

Du côté des populations locales et de leurs structures, les choses se sont mieux passées. Une raison principale à cela est que nous sommes de la Communauté rurale et beaucoup d'anciens connaissent notre grand-père. Dans les présentations, nous n'avons pas hésité à utiliser cette ficelle pour légitimer notre présence sur le terrain et surtout encourager leur adhésion. Dans certains cas, comme nous le verrons, cela n'a pas toujours suffi. Au village de Tawa Fall, nous avons constaté que le regard des populations et leur attitude, opérant une distance prudente à notre égard, nous ont paru intrigants. Au fil des discussions, nous avons vite compris que l'ONG qui nous soupçonnait d'être à la solde d'un bailleur du Nord, avait fait passer un mot via ses animateurs pour que les populations soient en garde et contrôle bien l'information à livrer. Ce statut perçu entravant a été imposé aux populations.

Le défi pour moi était, après avoir assisté avec l'animateur à une réunion du CVD, de convaincre la population de l'intérêt réel de ma recherche et de sa portée universitaire. Nous n'avons pas alors informé l'animateur de notre projet de revenir sur le terrain pour mener nos investigations prévues. Ce que nous avons fait dès le lendemain. Par l'intermédiaire du chef de village que nous avons convaincu et qui a accepté de nous accompagner et de se porter garant,

nous avons pu commencer le travail de collecte d'informations par les entretiens. Nous avons essuyé quelques refus, dû à d'autres raisons que notre seule présence, mais globalement nous avons réussi à faire comprendre notre réelle présence sur ce village. C'est pourquoi lors de notre réunion de restitution, les populations ont bien apprécié notre démarche et les premiers résultats que nous avons pu réaliser grâce à leur collaboration.

Par contre, dans les autres villages, Keur Mor Ndiaye et Ngoumsane qui ont un regard plus critique des organismes de développement extérieurs, on peut dire que nous avons bénéficié d'un statut perçu facilitateur. En effet, nous n'avons pas connu les mêmes difficultés qu'à Tawa Fall. Les populations ont plus ou moins bien coopéré du fait sans doute que je suis natif de la localité, et que certaines connaissaient mes grands-parents. Mais malgré cela, beaucoup n'ont pas souhaité être enregistrés. Il y a une peur de cette pratique que nous n'avons pas pu comprendre. Sans doute de la méfiance, la peur de garder des archives orales accessibles en dehors de leur cercle, la méconnaissance de l'utilisation qui en sera faite après ? (pourtant on s'est évertué à l'expliquer pour des raisons éthiques). Souvent une phrase revenait, toujours accompagnée d'un sourire : « *lo hamni so thi wahé do ham fougou djeum ak koukoy deglou ! lolou dal weuroul, na bind rek* » ( un outil qui va enregistrer tes propos et derrière tu ne sais pas où ils vont atterrir et qui va les écouter ! Ce n'est pas sûr, qu'il prenne note, c'est suffisant). Choix que nous avons respecté pour les personnes ayant manifesté cette réticence, car l'imposer pourrait les pousser à tronquer leur discours. Seule la présidente de la maison familiale rurale et ses deux membres ont accepté de se faire enregistrer.

A côté de ces difficultés de positionnement sur le terrain, il y a eu un problème d'accès aux interviewés. En effet, composées d'agriculteurs et d'éleveurs, les populations étaient difficiles à rencontrer à des moments opportuns. Nous avons réalisé beaucoup de nos entretiens dans les lieux de travail des personnes, aux champs, dans les potagers, au marché, etc. Mais cela nous a permis de pouvoir observer sur place les activités quotidiennes des populations et de nous faire une idée sur le déroulement de leurs journées.

Autrement, nous avons eu du mal à nous rendre dans les villages de Keur Mor Ndiaye et Tawa Fall à cause de la rareté des moyens de locomotion. Il y a des horaires de départ et de retour et cela ne nous arrangeait pas forcément de se caler à ces créneaux là. C'est pourquoi, pour Tawa Fall, nous avons été amené pour la première fois par l'animateur à bord de sa moto lors de la réunion du CVD. Mais après, on s'est adapté pour pouvoir aller seul sur le terrain.

Enfin, au niveau du conseil rural, tous les rendez-vous fixés n'ont pas été respectés, et de la part du Président, et de ses conseillers. Seule la secrétaire s'est rendue disponible au siège de la structure sans se montrer disposée à répondre à nos questions. Elle nous a juste remis des documents sur notre clé USB avec le plan de développement local, et un ancien recensement de la population. Nous en avons profité pour obtenir les coordonnées téléphoniques de quelques conseillers que nous avons joints pour voir ensemble comment se rencontrer et discuter autour de nos questionnements. Certains ont accepté, d'autres n'ont pas donné suite, sans doute à cause de la pression de la campagne électorale<sup>444</sup> pour les élections locales, évitant de prendre des risques de révéler des détails de la gestion de leur équipe sortante. Même pour ceux qui ont accepté de nous recevoir, on a senti dans les discours une forme de prudence dans les réponses et une certaine neutralité concernant les questions touchant au bilan de leur activité.

Ce type de difficultés fait partie de l'activité de recherche qui crée un écart entre ce que le chercheur prévoit naïvement de trouver facilement sur le terrain et la réalité de ce dernier qui le pousse à se réajuster, à s'adapter pour remplir une mission de collecte d'informations satisfaisante.

### **3.3. Au moment du dépouillement et de l'interprétation des données**

Nous n'avons pas connu de problèmes dans l'exercice de ce qui fait partie du métier de sociologue, récolter, analyser et publier des résultats de recherches. En effet, le choix de l'analyse thématique pour traiter les informations recueillies sur le terrain, s'est fait en fonction du type de données et de la méthodologie utilisée. Par contre, sa mise en œuvre manuelle constitue un travail long, une concentration continue pour contrôler le tableau des thèmes et catégories, et mobilise beaucoup d'énergie et de ressources. De la retranscription à l'analyse du corpus en passant par le codage des données, fait manuellement, cela a été un défi à relever. Mais un logiciel est sur le marché, et malheureusement pas encore disponible dans les ressources de l'université, Sphinx Quali de la gamme Sphinx QI<sup>445</sup>, qui coûte entre autre pas moins de 1500 euros, aurait pu nous faire gagner beaucoup de temps ; même si l'usage de ces outils reste un débat contradictoire au sein des chercheurs. Nous avons certes pu obtenir une

---

<sup>444</sup> Préparation des élections locales du 29 juin 2014 avec un fort enjeu territorial car allant acter la réforme territoriale de la communalisation de Fandène. Ce sont les actes 3 de la décentralisation. Toute l'équipe du président du conseil rural était sur le pied de guerre pour ne pas céder le pouvoir au parti présidentiel, ce qui a fini par se faire avec la victoire du nouveau Maire M. Augustin TINE de l'APR.

<sup>445</sup> Nous ne faisons aucune publicité pour la marque, il s'agit simplement d'un outil que nous avons trouvé, tout comme Nvivo, avec lequel nous nous sommes familiarisé plus rapidement.

licence gratuite d'un an suite à un programme de soutien au profit des doctorants et chercheurs initié par l'équipe Sphinx pour vulgariser leurs outils dédiés aux activités de recherches, mais cela est arrivé tardivement dans notre travail. Néanmoins cet outil nous a apporté une aide précieuse dans l'analyse d'une partie de nos entretiens.

Aussi, beaucoup d'entretiens ayant été réalisés en langues locales, la traduction lors du travail de transcription a beaucoup ralenti ce dernier. Cela ne garantit pas forcément la fidélité aux propos des enquêtés ainsi que le sens auquel ils peuvent renvoyer. Mais étant de la zone et ayant effectué nous-même nos entretiens, cet écart a été réduit au maximum, en donnant plus de temps à la compréhension des propos et à leur traduction le plus fidèlement possible.

Par ailleurs, un accident de vélo subi (avec délit de fuite) nous a beaucoup coûté en termes d'investissement et de concentration dans le travail. Entre des migraines que cela a engendré rendant quasi impossible une concentration longue sur le travail et des traitements qui ne révèlent rien de concluant, il faut avouer que l'idée d'abandonner la thèse nous a frôlé l'esprit. Mais l'encouragement de personnes de la Direction de la Recherche et de la Valorisation et de l'Ecole Doctorale, sans oublier le soutien de notre directeur de recherche, nous ont fait reprendre confiance et nous battre pour aujourd'hui aller au bout de notre rêve.

Au vu de ce résumé des problèmes rencontrés tout au long de l'activité de la thèse, ceux qui interpellent plus le chercheur que nous sommes, sont ceux qui concernent la production de la connaissance surtout dans les moments d'enquête sur le terrain. Nous traitons de ces questions dans la conclusion de ce chapitre où des aspects épistémologiques de la recherche sont discutés.

#### 4. Conclusion<sup>446</sup>

Tout système de production de connaissances et de savoirs est confronté à un moment donné et selon des contextes, à des questionnements de nature à s'interroger sur la genèse, la forme, la nature de la connaissance produite, sur les modalités de cette dernière ainsi que sur sa validité. Ces questionnements traversent tout le processus de recherche et visent à cadrer, à définir les conditions de fiabilité et de « scientificité » de la recherche et de ses résultats. A cet effet, nous nous sommes posé un certain nombre de questions dont voici la quintessence :

- A quel type de connaissance peut-on accéder ?
- Quels sont les critères pour garantir la viabilité des connaissances ?
- En quoi les relations entre le chercheur et son « terrain » peuvent-elles influencer la recherche ?

La réponse à ces questions nous oriente vers la pertinence de la méthodologie utilisée ainsi que vers une réflexion sur la validité des connaissances produites. Dans cette thèse, nous nous sommes inscrit dans le champ de l'épistémologie constructiviste qui est en phase avec l'approche systémique utilisée. Pour Jean Piaget en effet, « *l'intelligence (et donc l'acte de connaître) ne débute ainsi ni par la connaissance du moi, ni par celle des choses comme telles, mais par celle de leur interaction ; c'est en s'orientant simultanément vers les deux pôles de cette interaction qu'elle organise le monde en s'organisant elle-même* »<sup>447</sup>. Il s'agit là d'une posture phénoménologique et interactionniste qui ne conçoit pas la connaissance en dehors de la relation établie et construite entre le sujet connaissant et l'objet observé. Ainsi en faisant appel au « constructivisme dialectique » pour désigner une épistémologie qui prend en compte l'interaction sujet/objet comme fondement de la connaissance, Jean Piaget rompt avec une certaine épistémologie institutionnelle en vogue et surtout positiviste qui, même en reconnaissant l'interaction, la considère comme un biais de la recherche qu'il faut réduire ou neutraliser dans l'acte de connaître.

Cette recherche de neutralité, de réduction et de décomposition de l'objet, de séparation sujet/objet qui caractérise les épistémologies positivistes, se différencie de la conception constructiviste du statut des connaissances et de leur mode de production. Comme le montre si

---

<sup>446</sup> Kane O. Ph.D., 2012, Epistémologie de la recherche qualitative en terrains africains : considérations liminaires, *Recherches qualitatives*, Université du Québec à Montréal, Vol. 31 pp. 152-173.

<sup>447</sup> Piaget J., 1937, *La construction du réel chez l'enfant*, Delachaux et Niestlé



bien Jean-Louis Le Moigne, la perspective de l'épistémologie constructiviste repose sur une représentation de l'activité cognitive comme constituant de la connaissance et dont le sens et la valeur sont liés au sujet connaissant<sup>448</sup>. En mettant l'accent sur le sujet connaissant et sur la dialectique sujet/objet comme constituant de la connaissance, l'approche constructiviste prend ses distances avec le postulat de la séparation sujet/objet et rompt avec l'illusion positiviste de la neutralité de l'observateur. Le chercheur construit son objet et construit le rapport à cet objet de manière à ce que la connaissance produite par la recherche soit *perçue comme le résultat d'interprétations d'individus situés dans des contextes sociaux, culturels et physiques qui influencent son élaboration*<sup>449</sup>.

En outre, la reconnaissance scientifique de la dialectique replace le sujet et l'objet au centre du processus de production de la connaissance qui serait de nature « *subjectale* »<sup>450</sup>, en ce sens que son élaboration découle d'une construction sociale où l'objet observé est doté d'une réflexivité que le chercheur considère dans la relation de connaissance. Cette conception interroge sur le statut de la connaissance. Contrairement à une démarche positiviste recherchant une forme de vérité universelle, le constructivisme insiste plutôt sur la viabilité de la connaissance. Pour Françoise Ruel, les connaissances sont considérées comme viables, « *non pas parce qu'elles correspondraient à la réalité des choses telles qu'elles sont, mais dans la mesure où elles leur permettent d'organiser le monde des expériences et de résoudre les problèmes auxquels ils ont à faire face* »<sup>451</sup>.

Le principe de la viabilité permet la remise en question continue de la connaissance en vue de son enrichissement et de son amélioration ; ce que Jean Piaget décrivait comme une élaboration dynamique et non statique par le fait qu'il s'agit d'un processus de « *construction continue* », insistant sur l'impossibilité de saisir l'objet dans sa totalité et sur le caractère inépuisable des perspectives à partir desquelles il peut être étudié. Edgar Morin abordait dans le même sens pour introduire l'importance de la systémique et de l'interdisciplinarité dans tout processus de recherche en se refusant de décomposer un phénomène mais en le considérant dans sa globalité complexe : « *la prévalence disciplinaire, séparatrice, nous fait perdre*

<sup>448</sup> Le Moigne J-L., 2012, *Les épistémologies constructivistes*, PUF, 128p.

<sup>449</sup> Do, K. L., 2003, *L'exploration du dialogue de Bohm comme approche d'apprentissage : une recherche collaborative*, Thèse de doctorat en Technologie de l'enseignement, Université de Laval, Québec.

<sup>450</sup> Lalèyê I-P. L., 2002, Le même et l'autre de l'homme. Le savoir aux prises avec la différence, *Rue Descartes*, vol. 36, no. 2, pp. 73-91.

<sup>451</sup> Ruel, F., 1992, A propos du constructivisme, in Laroche M., et Désautels J., *Autour de l'idée de science : itinéraires cognitifs d'étudiants et d'étudiantes*, Québec et Bruxelles, Presses de l'Université Laval et De Boeck Wesmael, pp. 18-32.

*l'aptitude à relier, l'aptitude à contextualiser, c'est-à-dire à situer une information ou un savoir dans son contexte naturel. Nous perdons l'aptitude à globaliser, c'est-à-dire à introduire les connaissances dans un ensemble plus ou moins organisé. Or les conditions de toute connaissance pertinente sont justement la contextualisation, la globalisation »<sup>452</sup>.*

Ce que Jean-Louis Le Moigne entend par l'axiome de la modélisation systémique à la différence de la modélisation analytique présente depuis Aristote<sup>453</sup>. C'est cette idée de rupture avec l'existence même d'une voie unique et d'une réalité unique que les épistémologies constructivistes matérialisent par le principe de réalités multiples et de modèles multiples d'accès à la connaissance qu'exprime clairement Ernst Von Glasersfeld : « *bien qu'un modèle scientifique se révèle le meilleur qu'on possède à un moment donné, il ne devrait jamais être vu comme la seule possibilité de résoudre les problèmes auxquels on l'associe* »<sup>454</sup>.

Ainsi, la valeur de la connaissance produite est ramenée aux sujets connaissant, à leur relation avec les objets observés et aux contextes de construction de la recherche. Par ailleurs, il est important de préciser que cette conception de la connaissance ne fait pas tomber le chercheur dans le piège d'un relativisme exacerbé et aveugle en considérant que toutes les connaissances se valent. Le constructivisme accorde une place importante à la rigueur théorique et méthodologique du chercheur. Le terrain du développement local est un contexte riche en interactions entre acteurs qui structurent la connaissance du milieu et de l'organisation du système d'action local. Le chercheur que nous sommes a essayé de s'insérer dans ce réseau d'interactions pour accéder et construire avec les acteurs une connaissance des connaissances en train d'être élaborées au fil des actions. Dans la compréhension du processus de construction du développement à Fandène, l'intersubjectivité entre les acteurs est importante à saisir dans la production même des connaissances concernant cette réalité. Car comme le fait remarquer Bruno Latour, les conceptions que se fait un sujet sur un objet déterminé ne peuvent être séparées des interactions parfois conflictuelles qui rendent possible la production de connaissances publiques partagées par un ensemble social et permettant à une communauté donnée d'accorder une valeur particulière à ces connaissances<sup>455</sup>.

---

<sup>452</sup> Morin E., Réforme de pensée, transdisciplinarité, réforme de l'Université, Communication au Congrès International : *Quelle Université pour demain ? Vers une évolution transdisciplinaire de l'Université*, Locarno, Suisse, 30 avril - 2 mai 1997 ; texte publié dans *Motivation*, N° 24, 1997.

<sup>453</sup> Le Moigne J-L., 2012, *op.cit.*

<sup>454</sup> Glasersfeld Von E., 1994, Pourquoi le constructivisme doit-il être radical, *Revue des sciences de l'éducation*, Vol. 20, No. 1, pp. 21-28.

<sup>455</sup> Latour B., 1989, *La science en action*, Paris, La Découverte

En résumé, il faut retenir que le postulat constructiviste se fonde sur trois principes généraux. D'abord, le principe ontologique qui considère la réalité comme résultant de pratiques sociales et non comme donnée naturelle. Ensuite, le principe épistémologique qui avance que la connaissance d'un objet est un construit social et enfin le principe méthodologique qui accorde le primat de la recherche sur la construction sociale de la réalité par rapport à d'autres formes de recherches. Ainsi, à la suite de cet éclairage sur les fondements de l'épistémologie constructiviste, nous présentons comment cette recherche s'est construite vers une quête de viabilité de ses résultats. Nous mettons l'accent sur les orientations méthodologiques concernant l'organisation de la recherche pour engendrer une connaissance de notre objet d'étude, tout en insistant sur une discussion portant sur la place de chercheur que nous sommes en interaction avec notre terrain et sur le mode de traitement des informations récoltées pour produire une intelligibilité de notre objet.

En effet, sur le plan méthodologique, privilégier une recherche de type qualitatif sur un objet portant sur le développement peut susciter des interrogations quant à la pertinence de la démarche et à sa capacité à produire des résultats viables, tant les données statistiques des grandes institutions et de leurs comités scientifiques opacifient la réalité des faits de développement. La complexité des relations sociales a souvent résisté aux approches quantitatives rapides dans la réduction d'un ensemble significatif en chiffres, afin de prédire des lois d'orientation générales de l'évolution sociale. Ces approches n'ont pas réussi à expliquer de manière satisfaisante les échecs des politiques sociales, à faire comprendre les logiques sous-jacentes aux pratiques de développement local et à rompre avec une vision standardisée des « lois » du développement.

Nous voulons ici marquer une rupture en proposant une approche en mesure d'expliquer et de faire comprendre l'univers des interrelations qui concourent à façonner le devenir des peuples. C'est à l'aune des réelles motivations, avouées ou non, des acteurs, qu'on peut apprécier la portée et l'orientation de leurs actions. L'utilisation d'une approche qualitative a été dictée en partie par la nature du terrain et du type d'informations qu'il pouvait offrir. Ce terrain, qui a la particularité de se trouver sur le continent africain, au Sénégal, comporte des enjeux et des dynamiques sociales complexes ne se prêtant pas toujours à la frénésie de la mesure. Pourtant, le Codesria, le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique a beaucoup insisté ces dernières décennies sur la « *recherche de moyens*

*appropriés à l'exploration de la dynamique sociale africaine, extrêmement complexe, qui échappe souvent à la rigide emprise, trop systématique, des approches quantitatives* »<sup>456</sup>.

Avec cette assertion, nous ne cherchons pas à rejeter les approches quantitatives qui ont leur pertinence dans certains domaines du social, mais à encourager une vision plus fine des phénomènes sociaux par l'utilisation de recherches qualitatives souvent délaissées car présentant moins de garantie de « scientificité ». La recherche qualitative fournit une autre forme de fiabilité des résultats, une fiabilité qui n'est pas à séparer du contexte socio-culturel de leur production. Face à des objets historiques complexes, les explications de type normatif butent sur la tentation de la mesure et de la généralisation à-tout-va, ce qui aboutit à la production de théories de longue portée et à l'uniformisation d'un ensemble complexes de réalités pourtant différentes les unes des autres, surtout lorsque le terrain se situe dans un continent très diversifié comme l'Afrique.

Cette tendance à homogénéiser les dynamiques africaines en les réduisant à un modèle unique, prépare le terrain local à une généralisation passive des résultats de la recherche ; généralisation qui favorise un naïf espoir d'une possible transférabilité de certaines logiques émanant d'un terrain spécifique et de plaquage stérile de grilles de lecture d'une situation sociale spécifique sur d'autres. C'est pour échapper à ce genre de biais, qu'il nous a paru capital de circonscrire notre objet d'étude à un terrain spécifique, bien présenté et bien ciblé. Les recherches qui se mènent exclusivement sur ce terrain offrent un certain nombre de résultats qui ne concernent que ce terrain.

Par ce moyen, nous ne percevons pas le terrain comme une simple circonscription géographique, mais bien comme la manifestation de relations sociales, de dynamiques sociales, de logiques sociales propres à un milieu d'interconnaissance que peut constituer un village, un territoire, un système d'action local, un projet de développement local. A cet effet, nous n'enquêtons pas le terrain, mais sur le terrain qui est une abstraction pertinente pour situer le cadre opératoire de la recherche, délimiter les acteurs concernés et contextualiser les résultats qui émaneront de l'investigation. Cette démarche est nécessaire pour ancrer les connaissances produites par ce biais et nous considère comme faisant partie intégrante du terrain et de la démarche de recherche. C'est l'un des enjeux méthodologiques de notre recherche portant sur les relations de développement sur un terrain en Afrique. Nous postulons d'emblée que la

---

<sup>456</sup> Codesria., 2010, *Atelier méthodologique sous-régional sur les sciences sociales en Afrique : session pour l'Afrique du Nord*, <http://groupejeuneschercheurs.blogspot.com/2010/06/codesria-ateliermethodologique.html>.

viabilité, fiabilité des résultats de notre recherche dépendra de notre approche du terrain, de notre place et position dans le processus d'investigation et du mode de traitement des informations collectées.

D'abord, notre approche du terrain, a respecté les canevas de la recherche qualitative avec une place centrale accordée à l'enquête de terrain. Comme évoqué plus haut, nous avons utilisé et diversifié plusieurs outils de collecte pour faire ressortir l'information la plus fiable possible, celle qui saturait le plus. Ainsi, le terrain de Fandène a été un support riche pour faire émerger par l'enquête, des situations qui approchent la dynamique sociale locale, le processus de construction du territoire et du développement ; processus révélateur des logiques, stratégies des acteurs. L'enquête de terrain a créé un certain nombre de relations avec les enquêtés au point pour nous de paraphraser le titre de l'ouvrage de Christian Papinot et considérer *la relation d'enquête comme une relation sociale*<sup>457</sup> au cours de laquelle les acteurs en situation participent à la production et à la valorisation d'une connaissance. Ce postulat rejoint les principes de l'approche constructiviste en reconnaissant l'importance de l'interaction objet/sujet dans la production de connaissance. Déjà dans *La misère du monde*, Pierre Bourdieu montrait que « *si la relation d'enquête se distingue de la plupart des échanges de l'existence ordinaire en ce qu'elle se donne des fins de pure connaissance, elle reste, quoi qu'on fasse, une relation sociale qui exerce des effets (variables selon les différents paramètres qui peuvent l'affecter) sur les résultats obtenus* »<sup>458</sup>.

Dans ce même ordre d'idée Norbert Elias analyse la différence entre les objets des sciences de la nature et ceux des sciences sociales qui sont des sujets avec qui le chercheur doit composer. Il inscrit à ce titre la relation d'enquête dans une forme de dialectique entre *distanciation* et *engagement*. Le chercheur en quête d'une rigueur dans son étude doit prendre de la distance, de la hauteur, par rapport aux idées préconçues sur l'objet, sans les récuser, aussi bien les siennes que celles des autres sujets. Il doit en même temps participer à l'expérience des acteurs pour accéder de l'intérieur du fonctionnement des groupes les logiques et stratégies qui structurent leurs actions<sup>459</sup>. Si l'enquête de terrain est importante pour la production de données pour les sciences sociales, la situation dans laquelle elle s'inscrit est aussi importante pour l'épistémologie des connaissances produites : « *prendre au sérieux l'analyse de la situation*

---

<sup>457</sup> Papinot C., 2014, *La relation d'enquête comme relation sociale. Epistémologie de la démarche de recherche ethnographique*, Presses de l'Université Laval, 254p.

<sup>458</sup> Bourdieu P (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil, p. 903

<sup>459</sup> Elias N., 1993, *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 259p.

*d'enquête comme relation sociale, c'est se donner les moyens de mettre en œuvre une perspective constructiviste complète sur l'objet, où le principe épistémologique nécessaire de distanciation n'en est pas réduit à sa traduction concrète caricaturale dans une extériorité du sujet observant par rapport à l'objet observé* »<sup>460</sup>.

La viabilité de nos résultats de recherche traduits en connaissance sociologique sur notre objet d'étude est interrogée au prisme de l'analyse de la relation sociale d'enquête (enquêteur/enquêté) dans la production d'informations. Nous avons ainsi identifié quelques logiques qui peuvent garantir la viabilité de la connaissance scientifique produite à partir des données recueillies à travers les différentes relations d'enquête construites sur le terrain.

Notre appartenance au terrain est un atout pour établir des relations d'enquête de confiance. En effet, cette question de notre place, en tant que chercheur, mais aussi natif du milieu de recherche, s'est posée. Nous étions encore à se forcer une rupture nette avec notre objet pour naïvement prétendre produire une connaissance objective. Plusieurs échanges entre notre directeur de recherche et en séminaire de recherche nous ont éclairé sur la prise de distance avec un objet que nous « connaissons » *a priori*. La prise en conscience de cette proximité avec le terrain est déjà un élément de rupture. Nous n'avons pas cherché à traiter l'objet de recherche comme une « chose », mais nous avons utilisé la subjectivité apparente d'une proximité réflexive avec le sujet pour objectiver notre approche de terrain, en inscrivant la relation sociale dans une configuration d'enquête contextualisée et orientée vers la production de connaissance scientifique<sup>461</sup>. Cette posture nous a permis de produire des données riches et assez diversifiées à partir des entretiens, du questionnaire ouvert, de l'observation et d'autres moyens de collecte utilisés sur le terrain. Une fois la relation d'enquête établie, nous nous sommes gardé d'inférer dans l'argumentation de l'enquêté, d'orienter les réponses des enquêtés ou de donner nos propres opinions, développant ainsi une forme de *distance*, de *neutralité axiologique*. Recueillir des informations sans influencer directement le processus de leur production participe déjà à viabiliser les données obtenues et la connaissance qui en découlera.

Si le fait d'appartenir au terrain est un gage de viabilité des données recueillies, le fait de parler la langue et le langage des interviewés est aussi un moyen pour justifier la crédibilité de son *engagement*. La relation d'enquête s'aère, s'enrichit par ce biais car les acteurs

---

<sup>460</sup> Papinot C., 2014, *op. cit.* p. 7.

<sup>461</sup> L'accroche utilisée pour présenter l'étude permet à ce titre d'orienter d'emblée l'objet de la relation sociale se construisant.

interviewés perçoivent qu'on partage indirectement leur situation et qu'on est en mesure de saisir de l'intérieur de leurs pratiques sociales quelles significations ils peuvent donner à leurs actions quotidiennes. A ce niveau, le risque de transposer notre « connaissance » de leur situation sur leurs perceptions de leurs propres situations est assez présent, mais le principe de la distance permet de le réduire et d'y échapper.

Les informations recueillies qui ne sont pas autonomes en soi, mais qui dépendent de leur condition de production, ont fait l'objet d'un traitement tout aussi à inscrire dans cette logique de viabilisation de la connaissance produite. Dans cette phase, la retranscription des données a été fidèle aux informations fournies par les enquêtés, quoique la traduction fut par moment difficile. A partir de là, le codage et l'analyse se sont faits de manière neutre sans implication subjective de notre part. A ce niveau l'utilisation de l'analyse thématique nous a permis de traiter les données en trois phases de codage, dont chacune essaie de se coller fidèlement aux informations fournies par les interviewés pour produire des catégories objectives. En opérant une distanciation sur les données, l'analyse thématique, à partir des catégories saillantes, a permis de construire une matrice des éléments d'une connaissance ancrée sur notre problématique de recherche et sur le terrain. La fiabilité des résultats de notre recherche dépend de la rigueur du processus de production des données. La plausibilité des analyses des résultats de la recherche dépend du processus de traitement du corpus ainsi obtenu. La viabilité des connaissances produites dépend de la prise en compte de tout ce processus et de la spécificité des relations avec le terrain et ses acteurs. Des extraits pertinents du verbatim serviront d'arguments pour venir renforcer et étayer notre analyse.

Il est important de noter que les résultats obtenus sous forme de connaissances sur notre objet ne sont pas généralisables et concernent les diverses situations appréhendées sur le terrain de la communauté rurale de Fandène. Car, les résultats obtenus et les conclusions émanant de l'analyse, tirent leur fiabilité exclusivement des informations récoltées sur le terrain et du traitement qui en a été fait. Il est possible cependant, que certains éléments de nos conclusions trouvent écho dans d'autres terrains avec des caractéristiques différentes ou sensiblement similaires. Ces similitudes ne sont en rien une possibilité de généralisation mais témoigneraient de la plausibilité de notre analyse et participeraient ainsi à l'intersubjectivité de la science. Par ailleurs, le protocole de recherche peut être expérimenté pour d'autres types de recherches, dans d'autres terrains ou sur des problématiques proches.

# PARTIE 3

---



## Partie 3 : Le territoire : réceptacle ou fabrique de développement ?

---

*« Le changement n'est ni une étape logique d'un développement humain inéluctable, ni l'imposition d'un modèle d'organisation sociale meilleur parce que plus rationnel, ni même le résultat naturel des luttes entre les hommes et de leurs rapports de force. Il est d'abord la transformation d'un système d'action »<sup>462</sup>.*

Socle du système d'action local construit autour des initiatives de développement, le territoire de Fandène est en constante transformation par l'effet du jeu des acteurs impliqués. Ainsi, après avoir décliné la méthodologie de la recherche et discuter des aspects épistémologiques de notre démarche, nous allons dans cette partie procéder à l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus. C'est l'occasion de donner la parole aux interviewés afin que leurs propos sur les différentes problématiques soulevées lors du travail d'enquête soient mis en valeur. Notre rôle en tant que chercheur sera de livrer une analyse fidèle à ces propos tout en se gardant de jugements de valeurs. A cet effet nous élaborons trois chapitres.

Le premier va porter sur les différentes configurations du développement local à Fandène. Descriptive et analytique à la fois, ce chapitre nous permettra d'évoquer la dynamique interactive dans ce territoire dans la démarche de construction du développement par les acteurs. En effet, l'enquête a révélé un tissu important de relations sociales construites autour de l'enjeu de changement du territoire. Ce dernier découle d'un maillage institutionnel et administratif par l'œuvre des politiques de décentralisation qui se sont succédé. Différentes institutions publiques et privées se sont donné comme mission de participer au développement économique et social des territoires de Thiès dont fait partie la communauté rurale, désormais commune de Fandène. Ces institutions travaillent avec des structures de base implantées dans le territoire de Fandène pour coordonner les efforts de développement. Chacune de ces structures a ses propres motivations de participation à la dynamique locale. Ce qui engendre des relations compliquées, mais qui restent induites par des logiques souvent contradictoires : les logiques institutionnelles

---

<sup>462</sup> Crozier M., Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Seuil, p. 383.

et les logiques populaires. Une description des différents acteurs présents sur le territoire permettra d'aboutir aux perceptions qu'ils entretiennent sur le développement et le territoire.

Dans la transition de ce premier chapitre, le deuxième s'intéresse aux rôles et places des acteurs, de tout ordre, dans le processus de transformation sociale du territoire de Fandène. On y traite les différentes interventions des organismes extérieurs de développement tout en n'évitant pas d'évoquer les problèmes soulevés par la population. Une discussion est ouverte sur les perspectives théoriques possibles à partir de l'analyse de ces problèmes identifiés. Elle s'appuiera sur le terreau de la dynamique des relations sociales construites autour des projets de développement, pour livrer une analyse de la situation de la communauté rurale de Fandène.

Un troisième chapitre met l'accent essentiellement sur le partenariat institutionnel et la construction sociale du changement. Les relations institutionnelles de développement occupent une place non négligeable dans le processus de transformation des territoires. Ces relations influent sur les relations ordinaires entre acteurs locaux, population et petites organisations locales. Le cadre partenarial local c'est à la fois les configurations horizontales, celles verticales mais aussi les processus de médiation, initiées par des élites locales dont la légitimité est souvent source de questionnement. Entre confiance et méfiance, logiques de groupe et stratégies individuelles, l'action de développement se trouve au carrefour de problématiques qu'il semble fort intéressant d'analyser.

A cet effet, considérée comme une arène locale par beaucoup de chercheurs (Olivier De Sardan), la construction du développement local soulève beaucoup de problèmes d'ordre théoriques et pratiques qui peuvent nourrir la recherche dans ce domaine aussi bien sur le plan théorique que pragmatique. La contribution de cette recherche sera de permettre une lecture critique des relations sociales dans le territoire de Fandène et aussi une compréhension des logiques et stratégies d'acteurs en situation d'interaction autour d'enjeux importants, dans un système d'action local.

Par ailleurs, l'étude du cas de Fandène peut-elle soulever des perspectives théoriques pour d'autres territoires de développement ? La réponse à une telle question concernerait plus la démarche analytique que les résultats de la recherche elle-même.

## Chapitre 1 : De la réalité du développement : entre logiques institutionnelles et pratiques populaires

Nous rappelons à la suite de Philippe Lavigne Delville, le développement « *fait aujourd'hui partie du quotidien des pays dits "en développement", que l'on pourrait plus justement qualifier de "pays sous régime d'aide" au sens où l'aide internationale y a pris une place déterminante, tant dans les budgets publics, dans les politiques économiques ou sectorielles nationales, que dans les villes et les villages, à travers la multiplicité des projets, des ONG, des associations ou comités de gestion* »<sup>463</sup>.

La réalité du développement au Sénégal, si l'on peut parler en termes de réalité, se traduit par l'économie de l'aide extérieure et à la pléthore d'organismes intervenant directement dans les zones ciblées ou en partenariat avec les autorités publiques. La rencontre de la pratique institutionnelle du développement et celle relevant des activités populaires est riche d'enseignements pour la sociologie et l'anthropologie et ce chapitre qui est traité en deux points essentiels s'y intéresse. Le premier point nous explique dans une démarche descriptive et dynamique, comment s'organise le territoire de Fandène, comment ce territoire forme un système d'action local structuré autour des relations de développement. Il met en exergue les trois principaux groupes d'acteurs que nous avons repérés et qui interviennent dans le changement à savoir les acteurs institutionnels, les populations locales et le groupe des acteurs de médiation. Le second point s'appuie sur les perceptions et représentations sociales des réalités du développement mais notamment du territoire. Il nous a paru essentiel de questionner les différentes manières de voir ces ordres de réalité de la part des différents acteurs structurant le territoire de Fandène.

Les différentes manières dont le territoire et le développement sont intériorisés et construits par les acteurs rendent dynamiques les liens et relations tissés au quotidien des actions. Mettre en exergue ces logiques et stratégies d'acteurs permet à notre avis de comprendre les facteurs de blocages dans le système d'action local, blocages qui peuvent être à l'origine des échecs de multiples politiques de développement local, entendu comme un processus de transformation sociale du milieu.

---

<sup>463</sup> Lavigne Delville P., *Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique*. Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, septembre 2011, Lyon, p. 13.

## 1. La configuration du développement local à Fandène

Lorsqu'on parle de développement, on pense essentiellement à l'économie, aux projets, aux programmes, mais aussi aux différents acteurs qui essaient d'en faire une réalité. Dans l'objectif d'éclairer et surtout de rendre compte de la réalité du terrain, nous avons souhaité, dans une démarche descriptive dynamique, mettre en lumière les différentes formes d'acteurs présents sur le territoire de Fandène et les relations qui les unissent. Cette thèse tente de montrer également que, quels que soient les acteurs impliqués dans le système d'action local, quelles que soient les caractéristiques du territoire, quelles que soient les ressources mobilisées et investies, il est possible de faire ressortir des principes d'action qui structurent le processus de transformation sociale. L'identification d'une telle unité de principes à travers les stratégies et logiques d'action, permet de déconstruire le package « développement » en un processus avec différentes phases ou dimensions dans lesquelles différentes dynamiques sociales sont à l'œuvre.

Les acteurs dont il est question, ce sont ceux-là même qui structurent les relations de développement, qui forment en partie ce que Jean Pierre Olivier De Sardan appelle « *la configuration développementiste* »<sup>464</sup>. Ainsi, nous présenterons « *l'hétérogénéité des acteurs qui se confrontent aux opérations de développement* »<sup>465</sup> en tentant de les regrouper dans les trois grands ensembles que nous avons évoqués plus haut.

### 1.1. Les acteurs institutionnels de développement

Nous appelons « acteurs institutionnels », toutes les structures identifiées sur le territoire de Fandène et qui partagent en commun une organisation basée sur des normes bureaucratiques institutionnelles. Ainsi, au regard des diagrammes de Venn réalisés dans les villages de l'étude, on constate une multitude d'acteurs intervenants qu'on peut catégoriser comme « le monde des acteurs institutionnels de développement ». Sur le territoire de Fandène, on peut identifier les catégories d'acteurs suivantes :

- La collectivité locale : le conseil rural, acteur public de gestion et d'administration du territoire et de son développement. Délégué de neuf

<sup>464</sup> Olivier De Sardan J-P., (notion à discuter car l'acception que l'auteur en a, diffère de celle que nous voulons mettre en avant dans cette thèse).

<sup>465</sup> Olivier De Sardan J-P., 2001, *op. cit.* p. 729.

domaines de compétences transférés après les lois de décentralisation, le conseil rural est l'organe censé planifier le développement local au niveau de Fandène ;

- Les acteurs économiques, partenaires au développement appelés également Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Ils sont composés d'organisations privées telles que les ONG locales et de bailleurs de fonds souvent étrangers mais avec des représentations locales et des missions fréquentes sur le territoire<sup>466</sup>. Ils participent à la réalisation de programmes et de projets de développement. Il s'agit d'une catégorie très éclatée et qui se caractérise par une grande diversité dans la méthodologie d'appui technique et financier, mais aussi par la taille, et la spécialisation dans l'intervention.

Nous parlerons plus ici de la catégorie des partenaires au développement. En parlant des acteurs financés par la commission européenne, Maxime Montagner soulève quelques points intéressants à ce sujet.

Pour lui, *« parce qu'elles sont souvent financées par la Commission qui leur « soustraite » des projets de développement, ces organisations ont l'habitude des discours, des procédures et des cadres logiques des institutions européennes. Elles sont considérées comme des expertes des problématiques liées au développement et, dans ce sens, bien qu'elles soient à but non lucratif, elles peuvent se positionner sur des logiques proches du secteur privé à but lucratif. En effet, une ONG de développement nécessite des financements importants d'où l'importance du marketing et de l'acquisition de « parts de marché ». De l'amateurisme des années 70 et 80, les ONG se sont largement professionnalisées ces dernières années si bien que quelques commentateurs n'hésitent pas à parler du « charity-business » lorsqu'ils évoquent les relations entre les ONG de développement et les principaux bailleurs de fonds »*<sup>467</sup>.

La privatisation apparente des organismes de développement de type ONG, cache une réelle appartenance publique si l'on se réfère aux sources de financements et des missions qui leur sont confiées. D'après Antonio Donini, cité par Fabienne Leloup, *« les financements publics représentaient en 1975, 1,5% du budget des ONG. Il représente, d'après ce même*

<sup>466</sup> Cf. Fiches acteurs en annexe

<sup>467</sup> Montagner M., 2006, Les acteurs non étatiques dans les politiques de développement de l'UE. La gouvernance multi acteurs ou la reconnaissance des organisations de la société civile du Nord comme du Sud dans les politiques européennes, in Dossier *Gouvernance européenne: la participation de la société civile aux processus de prise de décision au niveau européen*, Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG).

*auteur (...) désormais plus de 50% »*<sup>468</sup> et on suppose que la part augmente davantage. Ceci suscite naturellement un questionnement sur le niveau d'autonomie de ce type d'organisme de développement et renforce le statut de sous-traitant qu'évoquait Maxime Montagner plus haut.

L'évolution de ce type d'acteur de développement se professionnalisant de plus en plus est intéressante à questionner face aux sollicitations grandissantes des populations locales. Leur prolifération dans l'espace des acteurs de développement se justifient par le fait qu'elles gèrent de plus en plus, et de manière décentralisée les actions publiques des bailleurs de fonds. Elles se confrontent au marché de la concurrence pour l'accès aux ressources et se voient transférer des services jusque-là dévolus aux pouvoirs publics nationaux ou internationaux dans bien des domaines (santé, éducation, hydraulique, etc.) ; ce qui élargit les champs d'intervention qui leur sont confiés. Ce monde comporte beaucoup de similitudes sur plusieurs aspects mais présente également des divergences sur plusieurs autres aspects. En effet, les points de similitudes constatés entre les différents acteurs identifiés peuvent être déclinés à travers les différents arguments suivants. On note tout d'abord, suite à la professionnalisation progressive des organismes de développement, l'existence d'une « boîte noire » structurée autour de la culture bureaucratique propre à toute organisation rationnelle, qui agence la logique d'intervention sur le terrain et les rapports avec les populations locales et les autres partenaires.

On note également un cadre d'organisation hiérarchisé avec l'existence d'un organigramme et d'un cadre de fonctionnement déclinant une division sociale du travail tournée vers la mission de la structure. Ces acteurs institutionnels cherchent à atteindre trois objectifs implicites que nous avons identifiés à travers les discours :

- véhiculer une conception idéologique du développement propre à l'identité de la structure,
- construire une image de référence par rapport aux partenaires institutionnels facilitant le captage des ressources mises à disposition pour des initiatives de développement,
- obtenir une légitimité d'action auprès des populations locales et des collectivités locales partenaires.

On peut ensuite constater l'utilisation de la démarche par projet. Toutes ces structures utilisent exclusivement le projet comme moyen de réponse aux sollicitations émanant des

---

<sup>468</sup> Leloup F., Moyart L., Pecqueur, B., 2003, « Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ? » *Mondes en développement*, n° 124, (4), 95-112.

populations locales mais aussi comme cadre de l'action telle que définie par les organismes internationaux de développement dont ils dépendent généralement. Il s'agit de la mise en œuvre d'une logique d'intervention standardisée avec notamment un *process* organisé autour de la démarche projet : une phase de diagnostic – une phase de planification – une phase de mise en œuvre – une phase d'évaluation. Philippe Lavigne Delville faisait ressortir cet aspect du projet dans les opérations de développement dans les pays du Sud. Pour lui, « *la généralisation du projet comme mode d'intervention se double d'une standardisation de la démarche. (...) Toute une ingénierie du montage de projet et de la recherche de financement se développe, induisant la création de multiples équipes projets ou bureaux d'études spécialisés, qui consomment une part importante des ressources financières* »<sup>469</sup>.

Cette standardisation des logiques crée une sorte de culture commune de l'action et des procédures à tous les acteurs institutionnels, qu'ils relèvent du public ou du privé. Face à un objet commun : le développement, les procédures de positionnement des acteurs institutionnels épousent des formes similaires et « routinisées » en interface mais cachent un fond de pratiques différentes. Si au niveau de la forme des acteurs identifiés on peut déceler des similarités, il n'en demeure pas moins qu'ils représentent un monde divisé dans la pratique du développement en dehors des procédures standardisées et souvent imposées. En effet, nous reviendrons plus tard sur ces points de différence axée sur la conception du développement, les relations avec la population locale et les rapports avec les bailleurs de fonds.

## **1.2. Les acteurs de la population locale**

Depuis les échecs répétés des politiques de développement dirigistes, la place de la population locale « bénéficiaire » des initiatives, est de plus en plus pensée et valorisée. Loin de prétendre faire une typologie exhaustive des formes d'organisations locales, il est possible de dégager quelques constantes observées sur le terrain et qui sont au cœur de la dynamique de développement. Les interventions des acteurs institutionnels privés comme publics notamment à Fandène ont participé à une restructuration de l'organisation des populations locales. Elles ont inscrits les territoires dans la logique de la gouvernance locale pour mieux structurer l'aide au développement et simplifier l'organisation administrative des territoires. Elles ont aussi par ce biais, incité les populations à créer des organisations, véritables lieux de dynamiques locales

---

<sup>469</sup> « Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique », Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, septembre 2011, (242p). p. 144

et de socialisation, pour mieux répondre aux évolutions des pratiques de développement et aux exigences de participation de la population locale<sup>470</sup>.

Ainsi, dans les trois villages de l'étude à savoir Keur Mor Ndiaye, Tawa Fall et Ngoumsane, nous pouvons constater la même structure villageoise. Cette dernière tourne autour de l'autorité reconnue du chef de village ou du chef coutumier. Les populations sont réparties dans plusieurs structures telles que les organismes communautaires de base (OCB) comme les groupements féminins, les associations d'habitants comme l'Association pour la Promotion du Développement de Ngoumsane (APDN), les Comités Villageois de Développement (CVD), les comités de gestion (CG) des forages, des cases de santé, les associations formées par des métiers spécifiques comme les éleveurs, les maraichers, etc. Ces organisations se diversifient et se différencient par leur taille, l'étendue des secteurs d'activités qu'elles peuvent couvrir mais aussi leur origine. Elles se caractérisent généralement par le fait que c'est une forme associative regroupant des personnes engagées dans la réalisation d'actions collectives pour répondre aux problèmes auxquelles elles sont confrontées. Mais de par leur origine, d'autres logiques peuvent émerger surtout lorsqu'il s'agit d'une volonté extérieure de structurer le territoire.

A Fandène, les deux formes les plus répandues rencontrées sont le Groupement d'intérêt économique (GIE) et le groupement de promotion féminine (GPF) qui dégagent pratiquement les mêmes fonctions. Ces organisations locales participent à la construction du développement local et instaurent une dynamique d'action collective qu'appuient techniquement ou financièrement les partenaires au développement. C'est pourquoi dans la logique d'intervention de ces derniers, cette structuration du territoire est recherchée lorsqu'elle n'existe pas au préalable. D'ailleurs, l'article 3 du code des Collectivités locales encourage un partenariat avec les organisations de la population locale en associant les mouvements associatifs et les groupements à caractère communautaire dans la réalisation des projets de développement économique, éducatif, social et culturel dont la conception et la programmation relèvent de leur mission.

Nous allons insister sur les GIE, GPF, deux formes de structures que le monde rural sénégalais a adoptées et qui constituent les cadres de l'action de développement local au niveau des territoires villageois. En effet, depuis la fin du modèle des coopératives quelques décennies après les indépendances, de nouvelles formes d'organisations ont vu le jour dans le monde rural

---

<sup>470</sup> Mercoiret M.R., Pesche D., Bosc P. M., (coord.), *Les organisations paysannes et rurales pour un développement durable en faveur des pauvres*, Compte-rendu de l'atelier de Paris, 30-31 octobre 2006.



portant des appellations diverses : association villageoise, groupements, tontines, etc. Beaucoup ont été créées sous l'impulsion d'organismes extérieurs comme l'Eglise, les ONG, mais d'autres l'ont été à partir de l'initiative des populations locales soucieuses de s'approprier les logiques du développement surtout avec le recul de l'action publique dans les zones rurales<sup>471</sup>. Ces organisations, au début, informelles, se sont de plus en plus rationalisées avec l'exigence des bailleurs de fonds voulant travailler avec des structures officielles régies par des textes réglementaires.

D'abord, le statut des GIE qui a émergé des ruines de celui des mouvements coopératifs, est régi au Sénégal par la loi n° 84-37 du 11 mai 1984 et est inscrit dans le registre du commerce. Au modèle d'une association, une convention ou procès-verbal signé entre deux ou plusieurs personnes physiques ou morales peut permettre de mettre sur pied un GIE et obtenir un récépissé d'inscription au registre de commerce. Cette inscription peut ainsi faciliter les démarches d'ouverture de compte bancaire et représente moins de contraintes administratives pour les populations rurales. Comme le montre Awa Diouf Ndiaye, « ...*certaines associations les ont adoptés (le statut de GIE et de GPF) pour être reconnus officiellement auprès des autres acteurs de développement, et bénéficier d'un encadrement ou de tout autre appui surtout financier. C'est ainsi que les GIE, les GPF et les fédérations auxquelles certains d'entre eux sont affiliés, font partie des associations qui ont un statut officiel et deviennent ainsi des interlocuteurs légaux auprès des structures de développement* »<sup>472</sup>.

A travers ce constat on peut déceler trois finalités principales à ces organisations locales. D'abord, elles participent à la gestion des biens communautaires en combinant objectifs économiques et sociaux. Lieux d'intégration pour certains, cadres de l'action économique locale pour d'autres, ces organisations de la population locale constituent de véritables leviers de développement que mobilisent essentiellement les organismes extérieurs. Ensuite, elles participent à l'activité économique locale sous la forme d'entreprise collective et coopérative en mettant en place des activités génératrices de revenus (marché communautaire, tontine, location de matériel...). Enfin, ces organisations sont des structures de représentation des forces

---

<sup>471</sup> Diagne D., Pesche D., 1993, Les organisations paysannes et rurales. Des acteurs du développement en Afrique sub-saharienne, Rapport Réseau GAO, Chaire de Sociologie Rurale, Institut National Agronomique, 82p.

<sup>472</sup> Ndiaye A. D., 2013, *Les femmes et le développement local au Sénégal : le rôle des associations féminines dans le bassin arachidier : l'exemple de Diourbel*. Thèse de doctorat en Géographie, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.

du village et des lieux de maturation des processus de négociation avec les organismes extérieurs de développement<sup>473</sup>.

Cette dernière finalité fait ressortir les incitations des organismes extérieurs de développement à organiser les territoires de manière à faciliter l'acheminement de l'aide avec différents niveaux structurels, local, régional, national ; mais l'articulation de ces échelons pose problème dans la réalité même si des fédérations d'organisations locales sont créées. En introduisant le modèle économique des GIE, avec des principes d'organisation, de gestion, certains acteurs pensent qu'il s'agit d'un moyen d'introduire aussi le modèle de l'économie marchande jusque dans les territoires reculés. Selon les conclusions des travaux du Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD) du Cameroun par exemple « *en forçant à adopter des procédures, des gestes ou des modes d'organisation différents de ceux auxquels les paysans sont culturellement habitués, ces outils peuvent rendre les utilisateurs paysans dépendants de logiques qui leurs sont étrangères, dans le cadre desquelles leurs possibilités d'innovation - et donc d'émancipation - sont limitées* »<sup>474</sup>.

Ces transferts de compétences ne répondent pas toujours à des besoins exprimés localement mais à une logique d'intervention tendant à modéliser et uniformiser l'organisation des territoires ciblés par les organismes extérieurs de développement. A côté des GIE, nous avons l'organisation des femmes en GPF. Depuis la Troisième Conférence de Nairobi en 1985<sup>475</sup>, les institutions ont insisté sur le rôle que devaient désormais avoir les femmes dans la construction du développement local. Elles devaient non seulement être impliquées mais soutenues par l'ouverture à des financements, la facilitation des démarches administratives mais aussi l'organisation collective. Il s'agit d'organisations essentiellement composées de femmes dont le but principal est de favoriser la promotion socio-économique de ces dernières. C'est ce que nous révèle Khady Gning qui considère que les GPF « *sont des organisations de femmes en milieu rural et urbain dont l'objectif est de créer un cadre propice pouvant accueillir les*

<sup>473</sup> Beaudoux E., Gandin J-P., 1993, *Guide d'intervention des équipes d'arrondissement*, Rapport de mission, Ministère de l'Agriculture du Cameroun, SODECAO, CFD, janvier 215 p.

<sup>474</sup> SAILD (Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement), 1994, Financer les organisations paysannes sans les étouffer, compte-rendu du carrefour international (Bernard Njonga, Jeanot Minla Mfou'ou, Diallo Abdoul Hamid, Philippe de Leener), Yaoundé, 140 p.

<sup>475</sup> Legault G., 1985, Le Forum de la Conférence mondiale des femmes, Nairobi, Kenya, 10-19 juillet 1985, *Service social*, 342-3, pp. 389-398.

*politiques économiques et sociales de l'Etat afin de permettre à celles-ci de faire face à leur destin* »<sup>476</sup>.

Sans trop s'attarder sur ces structures, il faut noter que ce sont des relais locaux de l'action publique en faveur des zones rurales<sup>477</sup>. Par des soucis d'effectifs, l'Etat délègue une bonne partie de ses obligations à ces organisations locales tout en leur facilitant l'accès aux financements extérieurs par la mise en place d'un statut légal conforme aux attentes des bailleurs de fonds. Dans leur création, la majeure partie des GIE et GPF est accompagnée par des monitrices d'économie familiale et rurale comme c'est le cas à Fandène avec la Maison Familiale Rurale. Aussi, le centre d'appui au développement local de l'arrondissement de Keur Moussa effectue ce travail de suivi auprès de plusieurs organisations paysannes. A cet effet, l'incitation à l'organisation locale est lue comme une vision du territoire comme réceptacle des initiatives de développement, de l'aide humanitaire. Cette considération dénature le rôle de ces organisations locales qui ont une fonction d'assurer la dynamique sociale et économique locale en prenant appui sur les ressources du territoire.

Certaines dérives apparaissent ainsi à partir de l'instrumentalisation grandissante de ces structures, interlocutrices privilégiées des « marchands de développement ». Les relations entretenues avec les organismes d'aide ont beaucoup évolué faisant apparaître des acteurs intermédiaires qui tentent de créer des ponts pour garantir l'efficacité des mesures prises par les institutions internationales de développement. C'est l'apparition des organismes locaux d'appui qui jouent un double rôle ambigu de formateurs et conseiller des populations locales et leurs organisations et de garant de la réussite des projets initiés par les bailleurs de fonds. Ce sont de sortes de managers de développement car les bailleurs de fonds leur confient la gestion des ressources destinées aux populations. Cette relation tripartite est souvent décriée car les organisations locales souhaitent souvent traiter directement avec les bailleurs de fonds mais butent souvent sur les aspects techniques de montage et de gestion de projet<sup>478</sup>.

Par ailleurs un compte-rendu de Loïc Barbedette interpelle les intervenants sur les stratégies des organisations locales et surtout leur évolution dans les relations avec l'extérieur.

---

<sup>476</sup> Gning K., 2010, *Dynamiques et stratégies territoriales dans le bassin arachidier sénégalais : colonisation, urbanisation, développement et redéploiements*. Thèse de géographie, Pessac : Université Michel de Montaigne-Bordeaux3, UMR 5185 ADES- CNRS, p. 262 (467 p).

<sup>477</sup> Ela J-M., 1990, *Quand l'Etat pénètre en brousse. Les ripostes paysannes à la crise*, Karthala, 265 p.

<sup>478</sup> SAILD (Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement), 1994, Financer les organisations paysannes sans les étouffer, compte-rendu du carrefour international (Bernard Njonga, Jeanot Minla Mfou'ou, Diallo Abdoul Hamid, Philippe de Leener), Yaoundé, 140 p.

Il partage ceci : « Cissokho M. (Président du CNCR) décrit la tactique prudente des organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest en expliquant que ces organisations se sont d'abord faites « serpent », et se sont cachées pour grandir discrètement. Ensuite, elles se sont faites « caméléon » cherchant à se mettre d'accord avec tout le monde pour ne pas bloquer (c'est la phase où l'on négocie de l'argent pour le puits, parce que le bailleur aime les puits, et l'on utilise cet argent pour construire une mosquée parce que la mosquée fait plaisir au marabout) ; ce n'est que lorsque les organisations se sont senties assez fortes qu'elles sont devenues « scorpion » ; alors, elles ont pu piquer ceux avec qui elles avaient joué le caméléon. « Aujourd'hui concluait-il, nous voulons redevenir des hommes »<sup>479</sup>.

Ce constat d'évolution des relations et surtout les logiques de détournement des ressources et des objectifs des projets proposés par les organismes d'aide au développement a été relevé par la présidente de la Maison Familiale Rurale de Fandène, mais aussi théorisé par les chercheurs de l'APAD, notamment autour de Jean-Pierre Olivier de Sardan<sup>480</sup>. Nous reviendrons sur ces derniers aspects dans les parties suivantes.

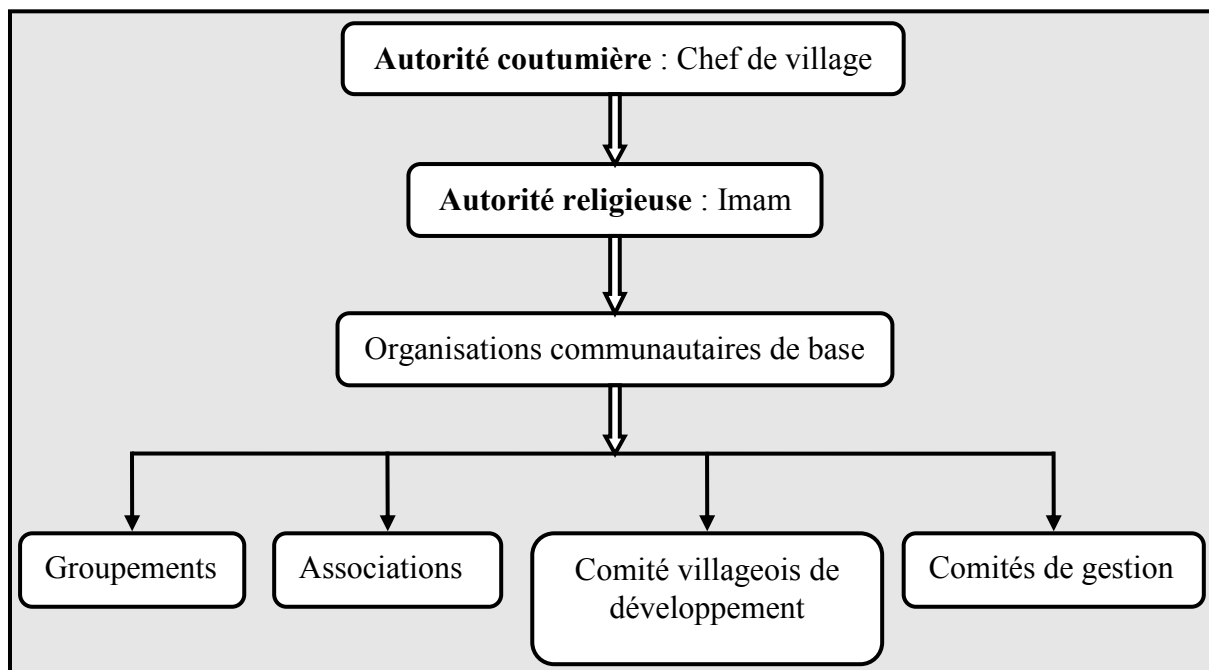
Aussi, du fait de leur positionnement en tant qu'acteurs de développement local et interlocuteurs recherchés par les organismes extérieurs, ces groupements cohabitent dans les territoires de manière conflictuelle et concurrentielle quelque fois. C'est pourquoi, on peut déjà constater dans les villages de notre enquête un éclatement et une floraison de structures, revendiquant toutes une place de leader, même auprès des chercheurs qui passent les interviewer<sup>481</sup>. Cette situation pousse à réfléchir davantage sur la place de ces organisations locales dans la construction du développement local, qui se façonne de plus en plus par des injonctions extérieures malgré un semblant d'ancrage local par la mobilisation des populations locales à travers l'idée de participation. A partir de nos expériences du terrain, et avant de présenter un autre type d'acteurs de développement, nous proposons de visualiser un exemple de structure villageoise, structure comprise dans le sens du système d'organisation du territoire villageois.

<sup>479</sup> Barbedette L., février/avril 1993, *Jalons pour actualiser les stratégies de développement rural : notes et réflexions*, note ronéotée, 23 p., (R).

<sup>480</sup> Jacob J-P et Lavigne Delville P (dir), 1994, *Les associations paysannes en Afrique : organisation et dynamique*, APAD / Karthala / IUED, 307 p.

<sup>481</sup> Dans le village de Ngoumsane par exemple, il nous a été reproché d'être allé voir le président de l'APDN avant de rencontrer la présidente du GIE des femmes, car au fond, nous représentions à leurs yeux un émissaire des structures de financement. Et le fait de rencontrer d'abord le président de l'association locale pouvait signifier que nous donnons plus d'importance à cette organisation et que si financement et projet il y a, le GIE risque de ne rien obtenir ou aura droit au reste.

Graphique 12 : Exemple de structure villageoise



Sources : DIOP Joseph, 2018

### 1.3. Les acteurs de la médiation<sup>482</sup>

La mise en œuvre des initiatives de développement, selon la configuration introduite par les organismes extérieurs, nécessite l'émergence d'acteurs particuliers d'interface dont le but avoué est de rendre opérationnels les projets. Pour Yao Assogba, ces acteurs sont « *placés au cœur du processus de négociations qu'implique la mise en œuvre locale d'un projet de développement, les intermédiaires et les agents de développement assument des fonctions marquées de contradictions et d'ambiguïtés. En effet, ils sont constamment appelés à développer des stratégies pour défendre à la fois leurs intérêts personnels et ceux des institutions nationales et internationales, mais également pour faire la médiation entre les intérêts très divers des autres acteurs sociaux concernés par le projet* »<sup>483</sup>.

Leur émergence dans le champ du développement local est à associer à l'émergence des organisations locales et aux incitations des organismes internationaux. Incarnés par la figure du chef coutumier ou du chef religieux pendant la période de la colonisation, ces acteurs se sont diversifiés et certains se sont professionnalisés à l'image des agents de développement avec la

<sup>482</sup> Dans cette catégorie, nous excluons les organisations intermédiaires d'appui que nous considérons faire partie de la catégorie des acteurs institutionnels.

<sup>483</sup> Assogba Y., 2004, *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire : le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire*, Presses Université Laval (Québec), p. 76 (200p).

reconnaissance d'un métier institutionnalisé. D'autres opèrent dans l'« informalité » et cherchent toujours une reconnaissance sociale comme gage de légitimité. Jouant dans plusieurs registres des interactions, ces acteurs de médiation épousent des formes différentes, des élites locales aux agents de développement en passant par les courtiers. Autant de catégories d'acteurs que des chercheurs comme Jean-Pierre Olivier De Sardan décrivent pour montrer leur place délicate dans l'échiquier des relations sociales construites autour des initiatives de développement. Cependant, dans ce travail, nous avons plus mis l'accent sur une catégorie constituée par les élites locales qui peuvent au fil des relations avec les différents acteurs se constituer en agents ou en courtiers de développement. Ce sont des retraités rentrés au village (Ngoumsane), des responsables de groupements (Tawa Fall) ou des autorités religieuses et coutumières (Keur Mor Ndiaye) qui jouent le rôle de représentants des villages face à des sollicitations externes. Leur position est d'autant plus problématique qu'elle engendre des conflits de positionnement.

Certaines sont légitimement désignées par la population, ce qui leur confère un statut et une reconnaissance sociale avérée. D'autres se sont imposés à coup de conflits et voient leur statut toujours remis en cause et disputé. En quête de légitimité sociale, ils doivent être porteurs d'une image de serviteurs indispensables du village. Cette situation est visible à Ngoumsane, où la gestion des ressources mises à disposition par les organismes extérieurs devient un enjeu individualisé ou de groupe au détriment des enjeux collectifs et communautaires. Ainsi, placés au cœur des processus d'interaction et des relations de développement, ces acteurs de la médiation sont des faiseurs de liens aux yeux des acteurs extérieurs. Pour Jean-Louis Laville, il est important de mettre l'accent sur la figure de l'inter-acteur qu'il faut différencier des acteurs individuels stratégiques et des acteurs collectifs. *L'inter-acteur agit pour changer des systèmes bloqués par la construction d'espaces transversaux grâce à des logiques de projets*<sup>484</sup>.

A Fandène, ils sont nombreux dans les villages étudiés à se réclamer du statut de porte-parole du village dès lors qu'ils me percevaient comme potentiel représentant d'un organisme de développement. Même si par le biais des chefs de village, nous avons pu identifier les personnes concernées, il faut néanmoins dire qu'il y règne un climat de captage des opportunités entrantes, voire de détournement des intérêts collectifs vers des intérêts personnels. Les élites locales identifiées comme représentantes des villages participent à l'organisation de la vie,

---

<sup>484</sup> Laville J-L., 1992, La création institutionnelle locale : l'exemple des services de proximité en Europe, *Sociologie du travail*, Vol. 3, p. 353-368.

informent les populations, jouent le rôle de relais, encouragent la participation et la responsabilisation des populations dans les projets initiés par les organismes extérieurs ou par le conseil rural. Ce rôle d'animateurs ou même d'agents de développement les place dans une situation duale partagée entre deux logiques souvent contradictoires mais opérant ensemble. La première logique concerne la représentation et la gestion des intérêts du village auprès des organismes extérieurs de développement. La deuxième logique concerne la gestion des relations avec les différents intervenants extérieurs qui doivent les reconnaître d'emblée comme légitimes et interlocuteurs privilégiés.

Cette double tension recentre l'analyse sur la conception de Michel Crozier de l'acteur stratégique. Ici, il cherche à maximiser ses profits en jouant sur les curseurs de la proximité avec les organismes de développement qui lui permettent d'avoir accès à des ressources financières, matérielles et techniques, et le curseur de la population locale qui lui permet d'asseoir sa légitimité, condition nécessaire pour se présenter devant les organismes de développement. Cette posture *dialogique*, pour emprunter le concept d'Edgar Morin<sup>485</sup>, fait de l'élite locale un acteur très important dans la configuration du développement local que cherchent souvent à enrôler les organismes extérieurs. L'acteur se trouve pris dans un rôle de médiateur des effets des structures et groupes ou réseaux dans lesquels il s'inscrit tout en développant des stratégies propres à sa position dans l'échiquier local. Cette figure de l'acteur-médiateur dans la réalisation d'une action collective renvoie à la notion d'« *actant* » que développe la sociologie de Michel Callon et de Bruno Latour<sup>486</sup>. Par ailleurs, Paul Bachelard et Jean Clénet évoquent les libertés stratégiques de l'acteur du développement local qui est pris dans un système d'action local. Vivant dans l'illusion d'une liberté d'action, l'acteur local se trouve contraint par les jeux de relations et les enjeux politiques du territoire. Pour ces auteurs, « *la marge de manœuvre est parfois étroite entre la gestion du projet de l'acteur lui-même, des sous-systèmes avec lesquels il est en relation, dont la principale caractéristique est qu'il change d'état en permanence* »<sup>487</sup>.

Le caractère changeant du système perturbe sans cesse l'équilibre des relations que l'acteur de médiation peut tisser et déconstruit les logiques qui les structuraient ; et les marges de manœuvres de l'acteur sont alors renégociées ou disparaissent avec le changement. Cette

<sup>485</sup> Morin E., Weinmann H., 2008, *La Complexité humaine*, Flammarion, 380p.

<sup>486</sup> Akrich M., Callon M., Latour B., 10/2006, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presses de l'Ecole des Mines, 304 p.

<sup>487</sup> Clénet J., 1993, *Les acteurs du développement local*, Paris, L'Harmattan.

situation rend fragile la position de l'acteur intermédiaire qui doit sans cesse renouveler ses mécanismes propres de positionnement au sein des relations du système d'action local. En dehors de ces acteurs qui véhiculent un imaginaire propre à leur position sociale et en dehors des actions qu'ils entreprennent individuellement ou collectivement, le développement local à Fandène est un champ de perceptions, de représentations sociales. Longtemps minimisées au profit des actions et des acteurs, une prise en compte des représentations sociales et des perceptions des acteurs permet de ressortir les mécanismes sous-jacents, implicites qui sont les facteurs premiers des réussites ou des échecs des initiatives de développement. Les relations sociales construites autour des projets sont fragmentaires par le caractère hétéroclite des acteurs impliqués. Nous nous sommes presque limité à une description des formes d'acteurs identifiées réservant l'analyse de leur implication dans le champ du développement et les différentes formes de relations les liant, aux chapitres qui suivent.



## 2. Perceptions autour des réalités du développement local et du territoire

Fandène, une communauté rurale, est un vaste réseau d'interconnaissance où les populations entretiennent des relations de proximité et où les logiques sociales s'interpénètrent. Les acteurs décrits plus haut sont insérés dans des réseaux qui sont également des champs de perceptions, de représentations de l'altérité et de l'action entreprise. Les réalités du développement sont à ce titre une série d'interprétations continues et dynamiques de pratiques, de postures, de logiques d'acteurs impliqués dans des initiatives locales ; interprétations qui sont sans cesse déconstruites et reconstruites par les acteurs eux-mêmes. Les individus et les groupes se représentent différemment les problèmes de développement, agissent différemment sur les représentations des autres en vue de construire leur propre action.

Les représentations sociales, l'un des concepts-clés de la psychologie sociale mais aussi de la sociologie de la connaissance, désigne une forme de connaissance, de pensée du sens commun, partagée par les membres d'un même groupe social. Comment nous nous percevons, comment percevons-nous les autres, comment appréhendons nous notre environnement, autant d'objet de pensée qui gouvernent notre vie en société et qui structurent nos relations. Ainsi, le concept de représentation a été réintroduit dans le champ des recherches en sciences sociales et humaines par Serge Moscovici en 1961 qui pense qu'il permet d'« *étudier les comportements et les rapports sociaux sans les déformer ni les simplifier* »<sup>488</sup>. Partir des représentations sociales pour saisir le sens des relations sociales et les comportements des acteurs offre une richesse à l'analyse et à l'interprétation de l'action.

Pourtant, Serge Moscovici fait remonter à Georg Simmel et Max Weber la genèse de l'idée de représentation sociale dans le champ de la sociologie. Mais c'est à Emile Durkheim qu'il est attribué la paternité du concept de « *représentation* » qu'il introduit en 1898<sup>489</sup> en annonçant la différence entre représentation collective et représentation individuelle caractéristiques des différences entre société et individu : « *la société est une réalité sui generis ; elle a ses caractères propres qu'on ne retrouve pas, ou qu'on ne retrouve pas sous la même forme, dans le reste de l'univers. Les représentations qui l'expriment ont donc un tout autre*

<sup>488</sup> Moscovici S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*. Paris, PUF

<sup>489</sup> Durkheim E, 1898, « Représentations individuelles et représentations collectives » in *Revue de métaphysique et de morale*, Vol. VI, pp. 273-302.

*contenu que les représentations purement individuelles et l'on peut être assuré par avance que les premières ajoutent quelque chose aux secondes »<sup>490</sup>.*

En étudiant les représentations sociales comme voie d'accès au sens commun dans *La psychanalyse, son image et son public*<sup>491</sup>, Serge Moscovici reprend de Durkheim le concept délaissé et presque oublié de *représentation collective*, qu'il requalifie préférentiellement de « sociale ». L'objectif pour lui est de rendre compte du fonctionnement dynamique du sens commun dans les sociétés contemporaines caractérisées par une modernité structurante avec une explosion des moyens de communications, des flux d'échanges, de la mobilité, du rôle quasi incontournable de la science et de la technique dans le quotidien des acteurs, l'émancipation grandissante de ces derniers ; fonctionnement qui diffère des sociétés traditionnelles. Cette conception nous renvoie à Michel Foucault<sup>492</sup> qui, dans une perspective épistémologique, introduit le concept d'« épistémè » qui représente pour lui une façon de penser, en tant que cette pensée prend une forme particulière à une époque déterminée. Pour lui les objets de pensée doivent être historicisés dans une logique d'archéologie de la connaissance et ramenés dans leur contexte historique.

Par ailleurs, les apports récents de plusieurs disciplines, notamment de l'histoire, de la sociologie avec Pierre Bourdieu<sup>493</sup>, de l'anthropologie par Marc Augé<sup>494</sup>, reconnaissent et explicitent une fonction de la représentation sociale dans la constitution des ordres et des rapports sociaux, l'orientation des comportements collectifs et la transformation du monde social. Serge Moscovici propose également d'étudier les représentations sociales soit comme des contenus dont les dimensions (informations, valeurs, opinions...) sont coordonnées par un principe organisateur (attitude, normes...) ou soit comme des structures de savoir organisant l'ensemble des significations relatives à l'objet concerné. Cette manière d'aborder les représentations sociales permet de les voir dans leur forme dynamique plutôt que sous leur aspect descriptif. Cependant, dans ce travail les définitions proposées par Denise Jodelet, et Gustave-Nicolas Fischer nous semblent très intéressantes à retenir.

Pour Jodelet : « le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus

<sup>490</sup> Durkheim E., 1912, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Le livre de poche

<sup>491</sup> Moscovici S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*. Paris, PUF.

<sup>492</sup> Foucault M., 1966, *Les Mots et les Choses, une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, NRF. Public.

<sup>493</sup> Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard

<sup>494</sup> Augé M., 1979, *Symbole, fonction, histoire. Les interrogations de l'anthropologie*. Paris, Hachette.

*génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. En tant que telles, elles présentent des caractères spécifiques au plan de l'organisation des contenus, des opérations mentales et de la logique. Le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres »<sup>495</sup>.*

Cette définition aborde les représentations sociales sous un angle dynamique en montrant l'influence de la société dans sa formation. Elles sont à relier avec leur contexte d'émergence, aux modes de transmissions et à leur fonction de moteur symbolique présidant au fonctionnement de la société par l'interaction entre la pensée et l'action. En outre, la définition proposée par Gustave-Nicolas Fischer complète celle de Denise Jodelet. Pour lui, « *la représentation sociale est un processus, un statut cognitif, permettant d'appréhender les aspects de la vie ordinaire par un recadrage de nos propres conduites à l'intérieur des interactions sociales* »<sup>496</sup>. Cette définition plus descriptive que la première montre le caractère processuel des représentations sociales permettant d'agir en continu sur les pratiques et les logiques des acteurs. Elles se génèrent dans l'interaction sociale et influencent constamment les conduites des acteurs en face-à-face.

Ce bref et ramassé éclairage sur le concept de représentation sociale nous permet juste de situer notre propos. C'est dans le sens des dernières définitions que nous traitons de représentations sociales, de perceptions des réalités du développement et du territoire. Pour nous, il s'agit de formes de pensée socialement construites qui structurent les positions et les relations des acteurs dans le champ ou l'arène du développement local dans le territoire de Fandène. Ces acteurs se représentent leur situation dans un mécanisme qui fait partie de la définition de leur stratégie, de leur logique dans et devant l'action. En ce sens, il est intéressant d'appréhender la représentation de l'objet avec une économie des relations sociales construites et des acteurs impliqués dans l'action. C'est cette prise en compte globale qui offre à l'analyse une dimension éclairante et compréhensive de l'objet étudié. Ainsi, nous traiterons des

---

<sup>495</sup> Jodelet D., 1984, Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie, in Moscovici S., *Psychologie sociale*. Paris, PUF, pp 357-378.

<sup>496</sup> Fischer G. N., 1987, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Presses de l'Université de Montréal, Dunod, p 118.

perceptions des populations locales et celles des institutions de développement de la réalité du développement avant d'évoquer celles de ces mêmes acteurs de la réalité du territoire.

## 2.1. Les perceptions populaires du développement local

A partir des entretiens réalisés dans les trois villages de l'enquête et grâce à l'outil d'association administré à la population de ces trois villages, nous avons pu ressortir quelques constantes dans la manière d'appréhender le développement. L'idée étant de rendre compte fidèlement comment une réalité peut être perçue par les acteurs locaux qui s'investissent pour sa réalisation. Nous nous appuyerons sur cette réflexivité pour analyser les différentes conceptions constatées dans chaque village avant de les discuter entre elles. Ces analyses se fondent sur une définition dynamique du territoire comme système d'action local, en tant que réceptacle d'actions de développement tendant à le transformer. A cet effet, le territoire en tant que système d'action local procède de l'interdépendance du niveau « micrologique », celui des dynamiques internes du territoire et du niveau « mésologique », celui de son ouverture et de ses partenariats avec l'environnement institutionnel.

### *Le développement local, une réponse au défi du vivre ensemble*

Le territoire local est un véritable système d'action, complexe de par la nature des dynamiques des acteurs, des réseaux construits autour de l'action de développement et des coordinations horizontales et hiérarchisées qu'on y constate. Le territoire n'est ainsi pas un réceptacle passif d'actions de développement. Il est activé par les éléments sociaux, culturels et économiques entre autres qui le constituent et qui en définissent les contours et les limites<sup>497</sup>. Ces éléments mettent aux prises, différents acteurs autour d'enjeux collectifs et individuels. Selon Mercier et Segrestin, les initiatives de développement « *constituent autant d'occasions pour les acteurs locaux de confronter leurs représentations du territoire, de repérer leurs stratégies, d'identifier leurs divergences et de rechercher, chaque fois que nécessité oblige, les moyens de dépasser les contradictions que la situation leur impose. Ce dépassement repose sur une remise en cause des rapports de force qui structuraient jusqu'alors le système social local* »<sup>498</sup>.

<sup>497</sup> Leloup F., Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2010/4 octobre, P. 694.

<sup>498</sup> Mercier N., Segrestin D., 1983, L'effet territoire dans la mobilisation ouvrière. Essai d'analyse de situations complexes. In *Revue française de sociologie*, N°1, p. 61-79.

Le développement local comporte à ce titre une dimension horizontale des relations sociales entre plusieurs acteurs qui se préoccupent du renforcement du lien social, dans une société en pleine mutation identitaire marquée par l'avancée de l'individualisme comme c'est le cas à Fandène. Les effets de la modernité s'y font sentir même dans la structuration des relations sociales. Ainsi, dans les villages étudiés, nous avons constaté deux formes de logiques comme réponse au défi du vivre ensemble. La première logique met l'accent sur la dynamique locale et le primat des forces locales dans la construction du développement comme en témoignent ces propos des populations de Keur Mor Ndiaye : « *pour certains il y a du développement dès qu'ils peuvent manger et boire ; d'autres dès qu'ils peuvent se soigner convenablement, mais pour moi le développement c'est avant tout une capacité intrinsèque à construire des projets qui visent à répondre aux défis qui se posent et se poseront toujours à nous dans notre rapport aux autres et à nous-mêmes* ». (KMN 1).

Ainsi, l'importance pour les populations locales de construire des projets collectifs a un objectif clair : « *c'est pour l'intérêt du village et des familles que nous nous bougeons. Si on ne le fait pas, personne ne le fera à notre place. « Ndimbeul nassa fekk lokhoy borom* » (si tu veux de l'aide, il faut que tu aies déjà la main dans la pâte) ». (KMN 4).

Ce sentiment d'autonomie se traduit dans une réalité concrète aussi : « *c'est le dynamisme de la population. On n'attend rien de personne et c'est ce qui a fait qu'on en est là aujourd'hui. Mais on est ouvert* ». (KMN 2).

Ces propos mettent en avant la nécessité pour les populations de construire elles-mêmes les conditions de transformations sociales de leur territoire. Les ressources du territoire ainsi que les capacités des acteurs locaux doivent être valorisés exclusivement avant toute aide provenant de l'extérieur. Cette conception trouve des échos dans les travaux de beaucoup de chercheurs qui reconnaissent l'importance des ressources locales dans la mise en œuvre des projets de développement. C'est le cas de Fabienne Leloup qui reconnaît l'importance d'un projet construit par le jeu des acteurs et sur l'enjeu d'ancrer le projet dans les capacités productives locales<sup>499</sup>. Le sentiment d'autonomie locale est très ressenti à Ngoumsane et Tawa Fall, deux villages pourtant aux caractéristiques différentes. Mais en effet, ce besoin d'autonomie est idéalisé à Ngoumsane et traduit l'urgence pour les populations de rompre avec les querelles et les conflits qu'induisent les interventions extérieures en mettant en avant leurs

---

<sup>499</sup> Leloup F., Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2010/4 octobre, P. 687-705.

propres initiatives. Pour **NG1**, le village de Ngoumsane : *« c'est encore un territoire en quête de développement mais qui n'est pas encore à l'orée du vrai développement. Le vrai développement commencera avec nos efforts, pas ceux des autres appliqués sur notre territoire comme s'ils veulent notre bien-être plus que nous-mêmes ».*

A Tawa Fall, le sentiment d'autonomie reflète une volonté de renforcer une pratique déjà ancrée dans la tradition locale. Le compter-sur-soi est une réalité bien présente à Tawa Fall grâce à une cohésion sociale forte du groupe et une solidarité entre acteurs malgré des conflits identifiés. A la question posée sur la situation du village, la gérante du comité de gestion du forage et membre du CVD nous apprend : *« on se débrouille, on essaie toujours de s'en sortir. Certes ce n'est pas facile, d'ailleurs ça ne l'est nulle part, mais il faut persévérer dans cette voie pour pouvoir en tirer profit. La communauté rurale n'a pas trop de richesses, c'est pourquoi on n'attend rien du conseil rural, on s'organise nous même pour trouver des solutions là où le conseil rural ne peut agir faute de moyens ou de volonté. De toute façon on n'a jamais rien attendu de quelqu'un, on cultive la bravoure, on croit en nos valeurs et nos capacités. Si quelqu'un veut nous aider il nous trouvera au moins avec ces principes et nous respectera pour ça. Au moins il saura qu'il n'est pas indispensable.»* (TF2).

Au-delà de l'autonomie des populations du village, celle du Conseil rural est aussi souhaitée pour aider les populations avant que les ONG ne s'emparent de la question. C'est l'avis de **TF4** : *« on a beau avoir l'aide des ONG, mais la base c'est le conseil rural qui doit l'assurer car nous sommes des paysans et sans leur soutien nous ne pouvons pas nous en sortir ».*

Par ailleurs, cette logique ne procède pas à la fermeture du territoire à des apports extérieurs, elle met plutôt l'accent sur le primat de la dynamique locale, ce qui permet de territorialiser le processus de construction du développement local.

La deuxième logique identifiée insiste sur la structuration du territoire local en système d'action. Elle est à l'œuvre dans plusieurs institutions de développement qui dans leurs interventions, laissent une place centrale à l'organisation des zones d'intervention. Cette préoccupation s'oriente vers la recherche de cohérence et de structuration des différents acteurs qui seront amenés à coopérer dans le cadre de projet ou d'initiatives de développement. A cet effet, la coordination des acteurs et de l'espace constituent un enjeu de taille que reconnaissent les populations locales de Fandène. Cet habitant en témoigne : *« comme je l'ai dit, mieux vaut partir de ses propres ressources avant de compter sur autrui. Nous avons mis en place plusieurs organisations locales ; certaines avec l'aide des ONG, d'autres sans soutien extérieur. Souvent c'est*

*après avoir rencontré une difficulté majeure qu'on sent le besoin de mieux structurer la gouvernance du village. Sur le plan religieux, nous avons les « dahiras » qui sont des formes d'association religieuse regroupant les adeptes d'une même confrérie. Ils organisent des rencontres pour chanter, prier et faire des actions au bénéfice de la collectivité. Les femmes aussi se sont organisées autour de GIE, du « Mbotaay », etc. Pour moi c'est très important cette organisation villageoise pour permettre à chacun de participer à l'effort collectif de développement ». (KMN 6).*

A noter que le « Mbotaay » est une forme d'organisation locale regroupant des femmes qui ont certaines caractéristiques communes (mariées, célibataires) et désireuses d'accomplir des activités ensembles. Il est défini comme « *une forme d'organisation sociale regroupant plusieurs individus qui œuvrent pour le bien-être de la communauté et qui apportent soutien aux actions de développement de toute nature susceptibles d'être entreprises dans les secteurs de l'activité économique* »<sup>500</sup>. En plus de l'aspect économique que cette définition met en avant, ces organisations diversifient leurs activités et jouent d'autres fonctions dans le domaine social par exemple. Si pour cet habitant l'organisation du village en différentes structures autonomes mais tournées vers des actions collectives au service du développement du village, d'autres situations peuvent prouver les limites de ce modèle. C'est ce que traduit ce point de vue de cet habitant de Ngoumsane : « *il y a beaucoup d'organisations et ce n'est peut-être pas une bonne chose. On a des associations, des groupements de promotion féminine, des GIE, je pense oui... Leur nombre est important par rapport à la taille du village. Ce n'est pas souvent bénéfique car les gens sont éclatés en fonction de leurs intérêts et quand vient le moment de primer l'intérêt du village (rire), la mobilisation sonne creuse* ». (NG1).

Cette position critique est d'autant plus intéressante qu'elle permet de comprendre comment des logiques de groupe fractionnistes tournées vers le primat d'intérêts personnels peuvent saper la dynamique collective. Cette réalité du village de Ngoumsane montre aussi que la structuration du territoire n'est pas donnée d'emblée comme pourrait le laisser penser une certaine démarche institutionnelle du développement (ONG, Bailleurs de fonds, etc.). Elle est construite par les interactions des différents acteurs mobilisés dans les initiatives de développement. Le principe d'interactivité pèse ainsi sur l'évolution et la dynamique du système d'action local à travers les relations de dépendance, d'influence, de conflit

---

<sup>500</sup> Thiam M. M., et Ndiaye B., 1994, Etude impact des groupements féminins dans le processus migratoire. Cas du Bassin arachidier de la région de Thiès. Ministère de l'économie des finances et du plan (Sénégal), Dakar, Sénégal, p. 1 (55 p), cité par Awa D. N., 2013, *Les femmes et le développement local au Sénégal : le rôle des associations féminines dans le bassin arachidier : l'exemple de Diourbel*. Thèse de doctorat en Géographie, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.

qu'entretiennent les acteurs selon les situations. D'autres conceptions sont perceptibles sur le territoire considérant le développement comme une situation de vie avec le moins de contraintes possibles. C'est l'avis de **KMN 6** : *« avant qu'on ait un forage, le seul puits qui existait ne suffisait plus pour le village et le bétail. Donc on n'est pas développé, on avance certes mais on est loin d'un niveau de vie sans contraintes au quotidien, car chaque jour, le chef de village m'est témoin, quelque'un vient exposer un problème personnel et solliciter l'aide de la collectivité ».*

On a aussi une conception populaire du développement à travers une quantification des infrastructures réalisées sur le territoire. Pour **TF2**, *« à part l'électricité qu'on a réussi à avoir, la case de santé et la garderie d'enfants, on n'a pas grand-chose pour prétendre être développé. Il faut plus, des routes pour faciliter le commerce et les déplacements, des salles polyvalentes pour les jeunes par exemple. Ces réalisations permettent aux populations de se rencontrer dans de meilleures conditions pour réfléchir sur leur situation et sereinement apporter des solutions ».*

La tendance globale va vers une conception du développement local comme relevant avant tout de l'action locale, celle réalisée exclusivement par les populations locales. Le primat est ici accordé aux initiatives locales et à la dynamique territoriale tout en n'excluant pas une possible aide extérieure. Les partenaires ne sont vus, dans l'idéal, que comme accessoires et venant appuyer une dynamique territoriale déjà en place. Le processus interne de transformation du territoire se base fortement sur la construction d'une dynamique locale et de nouvelles identités en fonction des actions de développement initiées dont l'un des objectifs est de faire évoluer le territoire en tant que système d'action local.

C'est en ce sens que le projet de développement est structuré par les relations sociales et structurant à travers la production de nouvelles normes sociales et une nouvelle identité sociale du territoire concerné. Car en effet, le processus de changement est inscrit dans une logique de la modernité par la transformation de l'existant jugé toujours insatisfaisant et qui se paie par une perte d'identité progressive des territoires. Ainsi, pour Pierre Teisserenc, les enjeux du développement local sont entre autres de produire, de façonner de nouvelles identités collectives, *initiatrices de partenariats et basées sur des impulsions « réciprocatrices » rendant compte de l'implication des divers partenaires dans la réalisation d'actions collectives*<sup>501</sup>.

---

<sup>501</sup> Teisserenc P., 1994, *Les politiques de développement local. Approche sociologique*, Paris, Economica, 229p.



### ***Le développement local, une incitation locale au partenariat***

Le développement local, au-delà de son rôle dans la construction du vivre ensemble dans les territoires étudiés, est aussi perçu comme une démarche visant à asseoir les conditions d'un partenariat institutionnel autour d'un projet de développement. La valorisation de la dynamique locale et des ressources locales, la démarche de construire la transformation sociale du territoire à partir de ses propres ressources et l'importance de l'organisation du territoire selon des modalités de coordinations horizontales, sont autant de dimensions qui participent à créer les conditions d'un partenariat avec des organismes extérieurs. Ce système de partenariat du territoire crée des coordinations hiérarchisées ou verticales qui redessinent les contours du territoire ainsi que la teneur des actions de développement qui s'y sont entreprises. D'où la pertinence de notre concept proposé de « territoire de développement ». Fabienne Leloup nous éclaire à ce titre car pour elle, « *tout développement territorial<sup>502</sup> est situé quelque part, localisé sur un espace administratif c'est-à-dire une aire soumise à des autorités locales, à qui des compétences particulières ont été attribuées<sup>503</sup>. (...) La plupart de ces espaces sont emboîtés en une structure hiérarchisée aux frontières exclusives* »<sup>504</sup>.

Nous ressentons la réalité de telles coordinations dans l'imaginaire des populations locales de Fandène et dans leurs rapports avec le développement. Elles ont intégré l'idée que ce dernier, en tant que dimension du changement social doit se faire avec l'extérieur aussi, avec l'environnement institutionnel du territoire comme l'illustre si bien Louis Quéré en ces termes : « *le changement n'est jamais purement endogène* »<sup>505</sup> ou même François Fourquet pour qui « *même le développement local endogène est en quelque sorte exogène* »<sup>506</sup>.

Cette réalité de l'ouverture s'explique d'une part par le sentiment d'abandon de certains villages, le recul de l'action publique et les faibles moyens et ressources dont dispose le Conseil rural pour faire face aux défis du développement. Elle s'explique aussi par la « pression » des organismes extérieurs inscrits dans une logique de promotion d'un modèle de développement fondé sur l'idéologie mondialisée de la modernité. A cet effet ces deux contraintes pèsent sur les choix des acteurs locaux en termes d'élaboration de politiques de développement local, en

<sup>502</sup> Entendre par là le développement d'un territoire et le territoire comme objet de structuration

<sup>503</sup> Exemple de la décentralisation, de la coopération décentralisée...

<sup>504</sup> Leloup F., Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2010/4 octobre, p. 694.

<sup>505</sup> Quéré L., 1984, Le pays breton comme territoire minoritaire, *Pluriel*, N°35, p. 32

<sup>506</sup> Fourquet F., 1988, *Planification et développement local au Pays Basque*, Paris, Commissariat général au plan, p. 77

termes de structuration interne du territoire. Ainsi, dans les territoires étudiés, l'ouverture, en ce qui concerne exclusivement les partenariats en vue de construire leur propre changement, ne peut pas être lue comme une simple volonté des populations, mais aussi comme une contrainte pour elles. Tous les villages de l'étude ont des partenaires au développement (Cf. diagrammes de Venn). A Keur Mor Ndiaye la contrainte est palpable : « *c'est normal qu'on ait des partenaires, c'est à la mode. Sans eux tu risques de ne pas aller loin dans tes projets. Si le conseil rural nous apportait la même aide et le même soutien matériel, on n'aurait pas eu besoin de faire affaire avec les ONG et projets. Mais que peux-tu faire* » (KMN 3).

Cet interviewé met en avant les limites du Conseil rural dans sa mission d'acteur de développement pour justifier le besoin pour la population d'aller voir ou d'accepter de travailler avec les ONG. Il souligne un effet de mode dans les relations de partenariat avec les ONG qui peut s'expliquer par des logiques de conformisme car tout le monde fait pareil<sup>507</sup>.

Cet autre interviewé semble relativiser : « *oui on a des partenaires au développement. Le village est ouvert au monde du développement ce qui nous a permis de réaliser quelques actions. Beaucoup sollicitent mes prières avant d'intervenir sur le village, une manière pour eux de solliciter notre adhésion et par là, l'adhésion du village* » (KMN6 – **Imam du village**).

De par sa position d'élite locale, d'inter-médiateur il met en avant l'intérêt pour son village de s'ouvrir aux organismes de développement pour la réalisation d'actions de développement local. Ses propos montrent aussi une partie du mode opératoire des organismes extérieurs dans leur manière d'approcher les territoires par l'identification et la sollicitation d'une élite locale pour légitimer leur institution et leurs initiatives « pour » la population.

Même discours à Tawa Fall pourtant plus enclin à compter sur ses propres ressources mais qui, aujourd'hui, opte pour le partenariat pour renforcer sa dynamique de développement. C'est l'avis de cet agriculteur : « *oui beaucoup d'ONG agissent ici, à des degrés certes différents et dans des domaines aussi différents mais oui elles nous accompagnent. Nous dans notre métier, on a besoin d'un soutien matériel et financier conséquent que nous ne pouvons pas nous procurer. Les prêts au niveau des banques ou de la CNCAS sont risqués, le conseil rural ne semble pas avoir les solutions et lorsqu'on voit que les ONG développent des projets en ce sens, on ne peut que s'ouvrir à elles et accepter l'aide qu'elles nous apportent en termes d'encadrement, de mise à disposition de matériels, de*

---

<sup>507</sup> Simmel G., 2013, *Philosophie de la mode*, Allia, 64p

*réalisation d'infrastructures etc. Je ne peux que me satisfaire de cette solution, heureusement qu'elle existe...» (TF1).*

Ces propos renforcent l'idée de la contrainte alimentée par le manque de soutien public dont souffrent ces populations, aussi des limites pour elles d'obtenir des prêts auprès des structures compétentes. Mais ils reflètent l'importance de l'appui des organismes extérieurs dans la construction du développement local avec un rôle d'accompagnement, d'acteur de développement et de substitut de l'action politique locale du conseil rural.

A Ngoumsane par contre des voix discordantes se font entendre malgré la reconnaissance du travail important des organismes extérieurs de développement. Certains émettent des doutes quant à l'utilité de leurs interventions comme nous le montre ce fonctionnaire : *« oui beaucoup de partenaires, mais qu'est-ce que ça change. On est resté aussi dépendant et pauvre qu'avant. Ils interviennent depuis je ne sais combien d'années ici et rien. Il faut par moment accepter de voir les choses en face et se poser les bonnes questions. Peut-être qu'ailleurs ils font du bon travail mais ici ça ne marche pas. Peut-être aussi c'est nous qui n'adhérons pas aux idées de changement proposées ; mais une réflexion s'impose pour comprendre pourquoi on ne ressent pas leur utilité ici » NG2.*

En plus de pointer les limites de l'intervention des organismes extérieurs, il invite à une réflexion pour comprendre les raisons des blocages. Il soulève les logiques de résistance implicites des populations face à l'intervention et qui pourraient traduire ce sentiment de non visibilité des actions des organismes extérieurs. Cette commerçante s'interroge sur les raisons sous-jacentes de l'action de ces derniers : *« des partenaires ? Je ne sais pas. Je sais qu'il y a des ONG qui viennent avec des projets et nous les proposent comme HEIFER International qui évolue dans l'élevage de moutons. Ils sont difficiles à refuser, surtout lorsque l'argent est à disposition ou quand le bétail ou le matériel n'attend que notre approbation. Pour moi c'est du business. Ils ne le font pas par simple charité seulement » NG5.*

Pour elle, la volonté d'aider les populations démunies est l'arbre qui cache la forêt des logiques capitalistes qui accompagnent les projets mis à disposition par le monde des « développeurs ». Les limites de l'action publique locale incarnée par le rôle du conseil rural dans la construction du développement associées au manque de soutiens en termes de ressources matérielles de la part des banques ou des structures de l'Etat sénégalais, poussent les populations locales de Fandène à explorer davantage les pistes du partenariat avec des organismes privés de développement comme les ONG. Si beaucoup magnifient le travail de ces

organismes, on reviendra sur ce point plus tard, il n'en demeure pas moins que beaucoup doutent de l'utilité de leurs interventions en termes de capacité à impulser le changement. Certaines résistances aussi sont à noter et qui pourraient constituer des freins à la mise en œuvre des projets initiés par les organismes extérieurs. Par ailleurs, ces derniers ont leurs conceptions du développement et des populations locales qu'il nous semble important de mettre en lumière.

## **2.2. Les représentations institutionnalisées du développement local**

Cette partie concerne toutes les perceptions des acteurs institutionnels du développement et des populations avec lesquelles ils travaillent, suivant les informations fournies par notre échantillon. Il s'agit de repérer les résidus de l'idéologie du développement dans les pratiques et logiques d'action des organismes extérieurs. Ces derniers véhiculent des visions, des stratégies, des modes opératoires qui relèvent de leur position d'acteur institutionnel de développement et qui sont contenus dans une doxa propre, un procédé bureaucratique, une approche managériale et professionnalisée bien historique.

Selon Direction de la prévention et de la statistique : « *la Région de Thiès bénéficie d'un réseau étoffé de partenaires au développement (ONG, Projets...). Ces derniers interviennent dans divers domaines intéressant la vie socio- économique régionale à travers des programmes ou projets de développement. On en dénombre près d'une soixantaine dans la Région. Outre l'appui technique et la formation dispensée à divers acteurs régionaux, ils ont consenti d'importants investissements. Leurs réalisations participent à améliorer le cadre et le niveau de vie des populations à travers l'accès aux services de base, l'appui à la production rurale, au crédit, au renforcement de compétences techniques et organisationnelles des groupes cibles, la lutte contre l'insalubrité, la protection de l'environnement etc.* »<sup>508</sup>.

Cette diversité d'acteurs s'accompagne d'une diversité de représentations du développement, de conceptions variées des populations et de leurs actions selon les catégories d'acteurs rencontrés (acteurs publics DRDR, ARD et privés (GRAIM, GREEN, HEIFER...)). Cette réalité est perçue dans les différents échanges avec des organismes de développement intervenant sur le territoire de Fandène à travers d'une part les définitions proposées et d'autre part les critères qui, pour eux, font le développement d'un territoire.

---

<sup>508</sup> Direction de la prévention et de la statistique. Agence de Thiès. Rapport septembre 2005, p. 84

### ***Des définitions du développement...***

Les définitions proposées par les organismes de développement sont très variées et reflètent l'appartenance institutionnelle de la catégorie d'acteur concernée. Pour les acteurs du public, service déconcentré de l'Etat, le développement se définit comme l'application dans une collectivité locale de la stratégie nationale, comme on le souligne dans ces propos émanant de l'Agence Régionale de Développement chargée d'accompagner la politique de changement dans la Région de Thiès et ses collectivités locales.

*« Le développement local c'est la volonté de construire ensemble le bien-être économique et social d'un territoire. C'est aussi une des dimensions des politiques de décentralisation comme l'acte 3 dernièrement mis en œuvre par le chef de l'Etat. Cela part de la vision de l'Etat vers les collectivités qui s'approprient la politique définie et essaient de la mettre en œuvre au niveau local. Ainsi on peut valoriser tout le travail réalisé par les groupements locaux à essayer de traduire en acte concret les directives venant de l'Etat et de ses représentants locaux. C'est une vision qui structure un territoire et permet de construire une cohérence de ses actions en phase avec une stratégie nationale déclinée en politiques sectorielles comme le PNDL. C'est ainsi que je définis le développement local comme la mise en pratique d'une stratégie globale » (Agence Régionale de Développement).*

Cette définition considère le local comme réceptacle des modèles globaux traduits en un projet, une vision descendante du développement partant de stratégies déclinées par l'Etat vers les collectivités locales qui se chargent de se les approprier et de les dérouler. Cette conception n'est pas nouvelle dans la littérature ou les modèles de développement et continue d'être appliquée dans plusieurs pays. Ici, grâce aux politiques de décentralisation, l'Etat joue son rôle d'acteur de développement même s'il s'engage à promouvoir l'autonomie des collectivités locales. Il ne s'agit nullement de faire le développement à la place des populations concernées (développement par le haut) mais de cadrer le développement local et de l'inscrire dans une relation dialectique avec d'autres catégories de territoire (Département, Région, Pays) pour veiller à une cohérence globale et à une planification nationale (Exemple SCOT).

Rappelons que Fabienne Leloup dans sa définition des dynamiques du développement territorial propose le principe d'ouverture des territoires pour montrer qu'ils ne sont jamais fermés en tant que système clos mais doivent s'ouvrir à l'environnement c'est-à-dire à un ensemble d'autres systèmes extérieurs avec lesquels ils interfèrent et sont connectés. En tant que système d'action local, le territoire est influencé et influence les autres systèmes avec lesquels il est en interaction et il est intégré dans une hiérarchie d'échelle qui rend son analyse

complexe<sup>509</sup>. Cette posture envisage la construction du développement comme une action collective régie par le jeu entre le local et le global, entre des systèmes locaux et des systèmes globalisés et explique la nécessaire ouverture des territoires aux dynamiques du dehors aussi décisives que celles du dedans. Par ailleurs, à la Direction Régionale du Développement Rural, on insiste sur l'ancrage territorial des actions de développement : « *en voilà une bonne question ! C'est tellement vaste qu'on ne peut pas résumer en peu de mots des réalités très multiformes et très variées. Mais je vais essayer. A mon avis, c'est tout ce qui est fait dans une collectivité locale en vue de l'épanouissement de la population. Et cela concerne tous les secteurs de la vie* » (**Direction Régionale du Développement Rural**).

Le développement local est perçu ici comme l'ensemble des actions entreprises dans un territoire pour l'épanouissement de la population. Ces actions sont l'initiative d'acteurs de développement appartenant au territoire ou extérieurs au territoire mais qui ont en commun d'intervenir sur le territoire. C'est en sens qu'on peut définir un territoire de développement qui dépasse les cadres physiques de sa délimitation. C'est aussi le sentiment d'un acteur privé comme GREEN Sahel pour qui « *le développement local, ce sont les actions menées à l'échelle d'un territoire et qui concernent tous les habitants* » (**GREEN**).

Le processus de mise en œuvre des politiques, projets de développement local est ainsi une succession d'actions collectives qui mobilisent un territoire et des acteurs dans un système d'action local en perpétuelle transformation dont l'une des dimensions concerne la valorisation des ressources locales. La vision des acteurs institutionnels privés cadre bien avec cette définition en mettant en avant l'action des populations locales et de leurs organisations, les ressources du territoire comme le pense aussi le Président du Conseil rural à propos de la place des populations locales : « *... C'est la base qui construit le développement. Nous on accompagne car on n'a pas les moyens de tout faire* » **Président du Conseil rural**.

Pour le Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Féminines, le développement local : « *c'est une posture qui permet d'œuvrer pour le bien-être des populations pauvres. Cette posture vise à se baser sur leurs ressources intrinsèques pour impulser le développement* » (**GRAIF**).

En définissant ainsi le développement local comme une posture, une démarche, on déplace son intelligibilité du champ de la pratique vers le champ de la pensée. Ce serait alors une manière d'être, d'agir dans le but de faire naître une dynamique au niveau d'un territoire

---

<sup>509</sup> Leloup F., 2010, *op. cit.*, p. 690

en mobilisant les acteurs autour d'un projet de société partagé. Seulement, la pertinence de la démarche n'est appréhensible que dans les pratiques qui en découlent, d'où la nécessité d'inscrire la démarche dans une dialectique de l'action globale. Aussi pour la Caritas, « *le développement local est difficile à définir car il implique plusieurs critères. C'est complexe mais on peut retenir que c'est une forme de développement à la base au plus près des populations locales. C'est une forme de développement qui valorise les initiatives locales et donne de la visibilité au groupe humain local. Il comporte plusieurs dimensions comme l'environnement, l'économie, la santé, etc. qu'il faut articuler dans une démarche globale et inclusive* » (CARITAS).

La Caritas présente le développement local sous le prisme de la valorisation des initiatives des populations locales. En effet, l'intervenant doit dans sa démarche mettre en avant les ressources locales, favoriser les propositions d'action des populations, une manière de rompre avec l'idée d'un développement sous forme de package tout fait, prêt à l'emploi. Ceci rend compte de l'évolution de l'idéologie du développement qui cherche à revêtir un visage humain, en insistant sur un modèle de proximité, de participation des populations, de valorisation du local ; seulement dans la pratique, les logiques classiques de modélisation des pratiques de développement, de professionnalisation de ces dernières, de bureaucratisation et de rationalisation de la démarche, n'ont pas cessé d'exister.

La Caritas revient aussi sur le caractère multidimensionnel du développement en présentant ses différentes dimensions comme l'environnement, l'économie, la santé entre autres. Cet aspect conforte notre conception du développement comme un ensemble de pratiques globales structurées comme système qui, de par leur complexité, s'inscrivent en porte-à-faux avec la logique de la disjonction. Ces pratiques renvoient à une démarche elle aussi structurée, c'est pourquoi, à notre sens, il n'y a pas de transformation sociale d'un territoire sans prise en compte globale de toutes les dimensions de sa structure et de ses rapports avec l'environnement. C'est à ce niveau qu'il est important de souligner la place des partenaires extérieurs dans le processus de développement local, de transformation locale d'un ensemble territorial situé par l'action des acteurs.

Ces multiples définitions proposées par les acteurs institutionnels ont en commun de mettre en avant trois dimensions essentielles du développement local : le territoire, l'acteur et les actions ou initiatives entreprises, les projets mis en œuvre et rejoignent certaines analyses

déjà connues autour de Bernard Vachon et de Bernard Pecqueur<sup>510</sup> entre autres. Elles ne mettent pas en exergue par contre une dimension capitale dans ce processus, à savoir la construction de régulations dans la structuration des relations de développement entre les différents acteurs, le territoire et le projet. Par ailleurs, même si ces définitions dénotent des points de divergence quant aux propositions des uns et des autres, elles comportent en elles des manières de faire, des conditions à réunir pour s'inscrire dans la démarche de développement local, que nous allons exposer dans ce point suivant.

### *...Aux critères principaux faisant le développement d'un territoire*

A la lumière des définitions proposées par les acteurs institutionnels, des idées ont été émises allant dans le sens de proposer un certain nombre de critères qui selon eux, peuvent participer à faire le développement d'un territoire. Ces critères peuvent renseigner sur les modes opératoires propres à chacune de ces institutions. En effet, pour l'ARD pour mettre en œuvre un politique de développement local dans un territoire déterminé, il faut : « *une décentralisation effective permettant l'autonomie des collectivités locales. Des finances locales stables et suffisantes car sans moyens financiers adéquats il ne faut pas rêver debout, les choses ne marchent pas. Une bonne gouvernance et des populations locales organisées et dynamiques. Tels sont les leviers du développement local selon ma conception et la compréhension que nous en avons ici. Pour moi il est important que les collectivités locales soient assez autonomes pour valoriser le travail des populations au plus près de leurs activités. Ceci est très important de rendre visible ce qui se fait dans les zones les plus reculées et qui participe à l'effort collectif de construire le bien-être* » (ARD).

Trois critères importants se dégagent de ces propos : une autonomie des collectivités locales, des finances locales, et une bonne gouvernance locale. Ces critères renvoient à la territorialisation du développement aussi bien dans sa démarche de pensée que dans sa pratique. Tout ce système s'adosse à une politique de décentralisation complète, or, au Sénégal, la décentralisation malgré plusieurs réformes, n'a pas permis aux collectivités locales de s'affranchir de la tutelle de l'Etat tant sur le plan économique qu'administratif et cela comporte des conséquences sur la qualité des politiques de développement locales initiées<sup>511</sup>.

<sup>510</sup> Cf. Vachon B, op. cit. et Pecqueur B, op. cit

<sup>511</sup> Cf. Diop M. C., Diouf M., 1993, Pouvoir central et pouvoir local. La crise de l'institution municipale au Sénégal, in Jaglin S., et Dubresson A., (dir.), *Pouvoirs et Cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions*, Paris, Karthala, 101-125.



L'Etat continue de dicter et d'orienter la politique des territoires en fonction des intérêts politiques et partisans, eu égard aux plans nationaux de développement proposés ; car ces collectivités locales souffrent de l'insuffisance des ressources économiques locales (fiscalité faible ou inexistante, activité économique faible), de l'insuffisance de ressources humaines en mesure de porter la dynamique locale (formation tardive d'élites locales, faible alphabétisation de la population). C'est ce que fait remarquer Laurence Boutinot : *« théoriquement, la décentralisation renforce le pouvoir des collectivités rurales, mais celles-ci se retrouvent bien souvent, par manque de moyens, sous la dépendance des services déconcentrés de l'Etat »*<sup>512</sup>.

Pour le GRAIF, *« il faut savoir mobiliser les ressources locales principalement, compter sur des partenaires, des bailleurs de fonds et initier des projets pertinents en rapport avec les réels besoins des populations »* (GRAIF).

Ce point de vue ne nous renseigne pas, au-delà de l'étalage des critères somme toute intéressants, sur la manière de mobiliser les ressources locales avant de s'ouvrir aux bailleurs de fonds et d'initier des projets. Par ailleurs, la Caritas propose que : *« ces critères qui définissent le développement local tournent autour d'un territoire organisé et dynamique avec des organisations de base, des projets communautaires, et des infrastructures locales. Il faut aussi des acteurs qui agissent dans le cadre collectif et individuel, qu'ils soient dynamiques et volontaires aussi car cela n'implique pas toujours une rémunération, un salaire. Beaucoup d'actions relèvent du bénévolat mais sont nécessaires pour le développement local. C'est l'exemple des actions de « Set settal » des ASC, des journées de sensibilisation en santé, etc. »* (CARITAS).

Ces critères exposés rejoignent en partie ceux contenus dans les définitions du développement à savoir la mise en avant du territoire et de son organisation, la mobilisation d'acteurs. En plus, la Caritas propose d'inclure le bénévolat comme caractéristique du développement local en relevant des actions de solidarité portées par les populations sans attente de rémunération. C'est lorsque des jeunes d'un village décident d'assainir les rues (Set-Settal), de débroussailler les cimetières, d'organiser des journées de sensibilisation à l'approche de l'hivernage. Il existe alors une forme de conscience locale, indépendamment de toute implication extérieure, qui pousserait des populations locales à s'organiser, à se mobiliser pour mettre en œuvre des actions au bénéfice du développement de leur territoire.

---

<sup>512</sup> Boutinot L., 2001, De la complexité de la décentralisation. Exemple de la gestion des ressources forestières au Sénégal, *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 22, consulté le 14 avril 2017, disponible sur <http://apad.revues.org/52>.

Cette dynamique locale peut certes ne pas suffire mais constitue déjà une base sur laquelle viendront s'appuyer des initiatives extérieures portées par l'Etat ou des organismes privés de développement. C'est ce qu'essaie d'illustrer le GREEN : « *pour moi il faut que les actions soient portées par les habitants de la zone et non pas par des organismes extérieurs. Ceci est essentiel. Ensuite, il faut que les fonds soient disponibles, l'aide publique aussi* » (GREEN).

D'après ces différents points de vue, notons que quelques critères semblent ressortir fréquemment. Il s'agit de la nécessité d'un territoire organisé (organisations locales, décentralisation), de la nécessité de l'initiative et de l'action des acteurs locaux (primat des populations locales), de la nécessité de ressources locales suffisantes (économiques et humaines) et de la nécessité de s'ouvrir à des partenaires (ONG, coopération décentralisée). L'analyse de ces critères fait montre de quelques problèmes à notre avis.

Les organismes de développement mettent l'accent sur une approche communautaire en insistant sur le rôle des organisations communautaires de base dans le processus de construction. Ceci relève d'une institutionnalisation du développement qui serait à l'interstice d'acteurs institutionnels, ceux des organismes extérieurs, d'une part, et ceux des populations locales, d'autre part. Cette pratique est à l'œuvre aujourd'hui dans les terrains étudiés avec l'incitation des organismes extérieurs pour que les populations s'organisent en GIE, GPF, comités, autant de formes de structures qui rendent compte d'une orientation vers des pratiques bordées par un encadrement managérial et institutionnel du champ du développement. Les organismes intervenants se positionnent ainsi comme des prestataires de service en traduisant les besoins des populations en services auxquels il faut répondre par des procédés bureaucratiques depuis le petit bureau d'étude jusqu'à l'Union européenne, la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement qui financent entre autres les projets.

On a ainsi le sentiment que l'institution locale prime sur l'acteur individuel qu'est l'acteur dans sa singularité, qui serait agi par les forces du territoire. Pourtant, il ne faut pas oublier que cet acteur jouit également d'une marge de manœuvre de par les interactions avec ses pairs, de par son expérience, son histoire, autant de ressources propres en vertu desquelles il agit sur le processus de transformation de ce territoire et sur les institutions locales dans lesquelles il est insérés.

Une telle conception institutionnelle jetterait alors le flou dans les logiques sous-jacentes à l'action de l'acteur, mettrait un caractère secondaire à la dimension du conflit présente dans les logiques de développement et considérerait le lien social comme une donnée statique, stable alors que les processus à l'œuvre viennent constamment perturber cet équilibre apparent et le restructurer. Le territoire est pensé comme homogène sous sa forme rurale, simple, modélisable, facile à organiser alors que ces territoires ont évolué grâce à la modernité et à la mondialisation. Les organismes de développement continuent de travailler avec des territoires ruraux certes mais dont les acteurs s'urbanisent au contact avec les réalités extérieures. On peut ressortir un défaut de perception et de représentation qui biaisent fortement les actions de développement initiées et les relations sociales entre acteurs, ce qui porte une conséquence sur la réussite ou l'échec des politiques. La mise en avant de la logique communautaire fait oublier que les transformations sociales ont apporté une individualisation des logiques et des pratiques des acteurs locaux qui se traduit par le primat de l'intérêt personnel, les conflits de position pour la gestion des ressources entre autres. Nous reviendrons ultérieurement sur ces points.

Par ailleurs, la modélisation des pratiques de développement vient contredire et annihiler le discours prôné sur l'ancrage territorial du développement local, réifiant au passage le rôle central et la dimension anthropologique de l'acteur. Ceci vient renforcer notre hypothèse montrant que le développement a beaucoup mué à travers son discours en changeant de qualificatif au fil des décennies, mais il reste ancré dans une idéologie de domination capitaliste et économique. D'où la pertinence dans cette thèse de s'intéresser aux pratiques des acteurs et aux logiques qui les structurent dans la transformation sociale d'un territoire.

Ensuite, placer l'initiative et le projet de développement dans le sillage de l'acteur local avant que les bailleurs de fonds et autres acteurs extérieurs n'interviennent c'est dissocier des logiques faisant partie d'un même système global. L'acteur local n'est pas enfermé dans une bulle au moment de construire des initiatives de développement. Ces conceptions, représentations, sont façonnées par l'environnement et ses points de vue font partie d'un ensemble construit de logiques auxquelles il ne peut pas se soustraire. Il n'est pas déconnecté de la logique sociale le temps de prendre des initiatives pour son territoire car il est enseignant, agriculteur, commerçant qui interagit avec d'autres sphères, car il échange des idées avec des agents de développement, car il participe à des formations de renforcement de capacités ; autant d'activités qui influent et viennent s'incarner dans le projet territorial. C'est en ce sens que Jean-Pierre Olivier De Sardan parlait de l'imbrication des logiques sociales dans les projets de

développement. Il met en avant ce qu'il appelle l'interactionnisme méthodologique, cette démarche qui considère les interactions comme des entrées analytiques et non pas comme des objets d'étude à part entière<sup>513</sup>.

Aussi, du fait de la coopération décentralisée, de la décentralisation, les ressources d'un territoire ne suffisent pas à faire le développement, malgré les défauts d'organisation de la création de richesses locales. En témoigne la présence d'organismes extérieurs dans le processus de développement local. Le système d'action local concerne à ce titre la mobilisation des ressources endogènes et des ressources extérieures. Il faut souligner que la mobilisation de ces ressources n'est pas une donnée naturelle ou qui laisserait entrevoir une solidarité philanthropique dans les actions des organismes intervenants. Une réflexion s'impose en ce sens même si nous n'allons pas trop développer sur ce sujet car n'ayant pas d'éléments nous permettant de s'y aventurer et ce n'est pas le propos dans ce travail. Si le discours des organismes extérieurs de développement semble aller dans le sens d'une modélisation des interventions avec des concepts clés identifiables tels que participation, gestion des ressources naturelles, etc., une méthodologie perceptible ; les pratiques constatées sur le terrain laissent entrevoir des contradictions apparentes ou cachent des logiques à découvrir. Entre le discours et la pratique le fossé est vite énorme et les pages qui suivent nous permettront d'y voir plus clair.

### **2.3. Perceptions du territoire**

Si le développement, en tant qu'ensemble de réalités sociales vécues par des acteurs, fait l'objet de représentations ; le territoire qui constitue l'une des dimensions de sa dynamique, fait aussi l'objet de visions, d'appréhensions de la part de ces mêmes acteurs. Il est perçu, approprié, vécu, imagé et imaginé, déconstruit, restructuré par les interactions des acteurs qui mobilisent ses ressources dans le processus de construction du développement. Leurs rapports avec le territoire structurent les logiques d'action mises en avant en réponse à l'action politique traduite en satisfaction des besoins des populations locales.

---

<sup>513</sup> Olivier de Sardan J-P., 2001, Les trois approches en anthropologie du développement, In *Tiers-Monde*, tome 42, n°168, *Anthropologie du développement, fiscalité, géographie industrielle, éducation...* pp. 729-754

### *Un environnement propice au développement des populations*

Le territoire est perçu ici, à partir de l'analyse du discours recueilli auprès des populations locales, dans sa dimension politique en tant qu'institution, lieu, collectivité locale où se prolongent une vision du changement prônée par l'Etat et où se créent des actions de développement par la dynamique des populations qui y vivent. Elles le considèrent comme le résultat de découpages administratifs suite aux politiques de décentralisation qui lui confèrent tout son statut. Cette conception qui se retrouve chez beaucoup d'auteurs que nous avons évoqués, fait appel à des notions de frontières physiques, mais pas que, pour déterminer les limites du territoire. Ce dernier devient un champ de développement local à partir du moment où les hommes qui y vivent ou qui s'y intéressent, décident de construire ensemble et d'organiser leur histoire. Il l'est aussi à partir du moment où l'Etat y décline un ensemble de politiques structurelles pilotées par les institutions déconcentrées comme l'ARD. Cet aspect politique garantit la reproduction du groupe humain en illustrant la nature intentionnelle et volontaire de sa création<sup>514</sup>. On l'associe au local dans un contexte de mondialisation avec un besoin de territorialiser à nouveau l'action publique tout en l'articulant avec la globalisation des pratiques. Il est alors mis en avant pour expliquer les dynamiques de développement local en permettant aux actions des acteurs de s'ancrer et de se spécifier par rapport à d'autres.

Rappelons quelques conceptions d'auteurs qui se prêtent à celle véhiculée par les populations locales. Pour Le Berre<sup>515</sup> par exemple, le territoire traduit l'expression de l'identité d'un groupe, la localisation matérielle d'un groupe d'individus qui s'approprie une portion de terre et partageant les mêmes valeurs et des liens étroits de parentalité. C'est ainsi un réseau d'interconnaissance hérité qui structure les relations économiques, culturelles, culturelles et historiques entre ses habitants. Ces derniers partagent des liens de proximité, de solidarité mais aussi de conflits et de distance en fonction des opportunités d'appropriation de l'espace et ses ressources dans le temps. Bernard Pecqueur<sup>516</sup>, en outre, inscrit le territoire dans une logique d'aménagement et de dynamiques endogènes pour répondre aux besoins des populations qui y vivent. Pour lui, le territoire possède une double dynamique pour mettre en avant le développement local : la capacité de régulation pour construire, cadrer et pérenniser les relations sociales entre acteurs ; l'adaptation aux mutations extérieures de son environnement par son ouverture. A cet effet, le territoire doit éviter de tomber dans le localisme à savoir

<sup>514</sup> Cf. Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoire*, Coll. Fac. Géographie, Paris, Nathan, 320p.

<sup>515</sup> Le Berre M., 1992, *Territoires*, in Bailly A., Ferras R., Pumain D., *Encyclopédie de Géographie*, Economica.

<sup>516</sup> Pecqueur B., 1992, *Le développement local*, Paris, Syros, Alternatives.

l'apologie du développement en îlot ou dans l'extrême ouverture en niant sa spécificité historique et identitaire.

Par ailleurs, le territoire associe à la fois selon Fabienne Leloup, « *l'espace comme support d'activités, l'espace de vie et l'espace imaginé. Ses contours rendent compte d'une construction collective, il évolue redessiné par les acteurs, le projet mais aussi les normes établies* »<sup>517</sup>. Ceci rend compte de l'élasticité des frontières d'un territoire et légitime dans ce travail l'usage du terme territoire de développement qui représente cet espace approprié par les acteurs en vue de créer, de construire les conditions de transformations sociales de la vie collective. Toutes ces conceptions du territoire sont pour la plupart partagées par les populations locales de la Communauté rurale de Fandène, territoire rural. Nous le verrons dans les différents tableaux<sup>518</sup> illustratifs de leurs différentes perceptions des réalités du développement local et du territoire. Elles considèrent généralement (env. 90% des personnes interrogées) que le territoire favorise la construction du développement local comme pour marquer, comme déjà souligné dans les représentations populaires, la nécessité d'ancrer le processus de développement local dans les réalités socio-culturelles et identitaires construites, héritées.

---

<sup>517</sup> Leloup F., 2010, *op. cit.* p. 694

<sup>518</sup> Cf. Annexes pour informations sur les données des tableaux.

Tableau 10 : Récapitulatifs Tawa Fall<sup>519</sup>

## Du développement local...

Le développement local c'est...											
Une forme d'organisation du territoire	2	2	3	4	7	2	5	6	7	2	4
Des hommes et des actions locales	1	4	5	3	6	7	4	7	6	4	4.7
Des projets successifs et des financements	3	7	6	5	5	6	1	5	5	7	5
Des organisations paysannes autonomes	4	6	4	1	4	5	2	4	4	5	3.9
Une utopie, un discours politique	6	1	7	7	1	1	7	1	2	1	3.4
Un territoire rural qui bouge	5	3	2	2	3	4	3	3	3	3	3.1
Une industrie qui profite aux acteurs du développement	7	5	1	6	2	3	6	2	1	6	3.9

<sup>519</sup> Dans ces tableaux, il s'agit de noter les définitions proposées de 1 à 7 et par ordre d'importance. 1 étant le niveau le plus bas dont la définition la moins pertinentes et 7 le niveau le plus élevé donc la définition la plus pertinente.

Du territoire...

Le territoire c'est...											
Un espace physique à aménager	7	1	2	2	1	2	5	1	1	1	2.3
Un construit social délimité	6	2	1	3	2	1	7	3	2	6	3.3
Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	5	4	3	6	3	4	6	2	3	7	4.3
Un lien social, une conscience collective matérialisée	3	3	4	7	4	3	4	4	5	5	4.2
Une représentation sociale d'un espace	4	5	5	1	5	5	3	5	4	4	4.1
Un champ de développement local	2	7	6	4	6	7	1	7	6	2	4.8
Un environnement propice au développement des populations	1	6	7	5	7	6	2	6	7	3	5

	OUI	NON
Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ?	5	5
Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ?	8	2



Tableau 11 : Récapitulatifs Keur Mor Ndiaye

## Du développement local...

<b>Le développement local c'est...</b>										
Une forme d'organisation du territoire	5	5	4	7	1	5	3	6	6	4.2
Des hommes et des actions locales	2	1	7	6	3	6	4	2	7	3.8
Des projets successifs et des financements	6	2	6	5	4	7	7	4	5	4.6
Des organisations paysannes autonomes	7	3	5	4	5	4	6	3	4	4.1
Une utopie, un discours politique	3	4	1	1	7	1	2	5	1	2.5
Un territoire rural qui bouge	1	6	3	3	2	3	5	1	3	2.7
Une industrie qui profite aux acteurs du développement	4	7	2	2	6	2	1	7	2	3.3

Du territoire...

Le territoire c'est...										
Un espace physique à aménager	7	6	5	2	1	3	2	6	1	3.3
Un construit social délimité	2	7	4	1	3	2	1	5	3	2.8
Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	6	5	1	3	2	5	5	3	4	3.4
Un lien social, une conscience collective matérialisée	4	3	2	4	5	1	4	7	6	3.6
Une représentation sociale d'un espace	5	4	3	5	6	4	3	4	2	3.6
Un champ de développement local	1	1	7	6	4	7	7	1	7	4.1
Un environnement propice au développement des populations	3	2	6	7	7	6	6	2	5	4.4

	OUI	NON
Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ?	3	6
Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ?	8	1

Tableau 12 : Récapitulatifs Ngoumsane

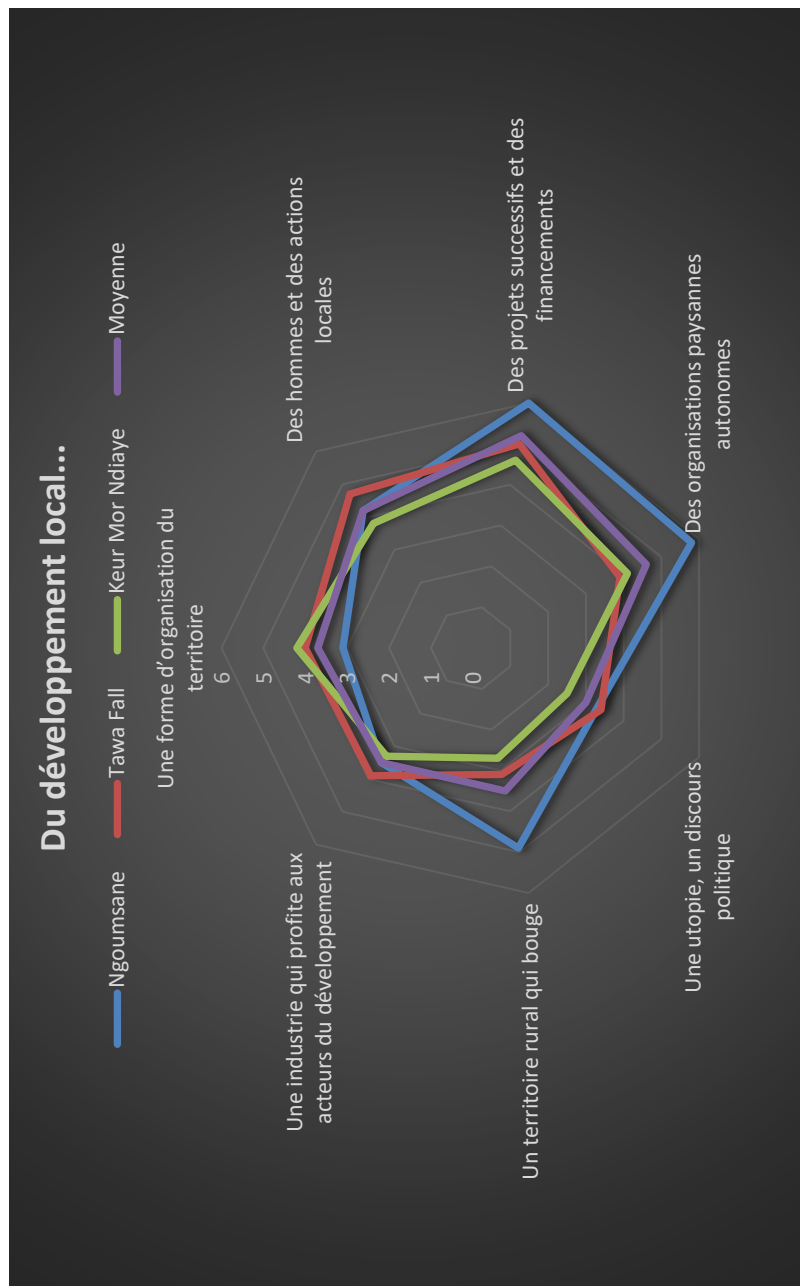
Du développement local...														
Une forme d'organisation du territoire	1	4	7	2	4	2	4	2	4	3	2	1	1	3.1
Des hommes et des actions locales	5	5	4	7	6	1	3	2	4	2	3	4	2	4.2
Des projets successifs et des financements	7	6	3	6	7	4	6	7	6	7	1	7	6	6
Des organisations paysannes autonomes	6	3	6	4	5	3	7	6	5	6	6	5	7	5.8
Une utopie, un discours politique	2	2	5	1	1	7	1	1	1	1	7	2	4	3.3
Un territoire rural qui bouge	4	7	1	5	2	6	5	4	6	4	4	6	5	4.9
Une industrie qui profite aux acteurs du développement	3	1	2	3	3	5	2	5	3	5	5	3	3	3.5
<b>Le développement local c'est...</b>														

Du territoire...

Le territoire c'est...											
Un espace physique à aménager	2	1	7	2	3	6	2	4	4	3	3.6
Un construit social délimité	5	2	6	1	2	5	4	1	7	5	4.4
Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	4	3	3	5	7	7	3	7	6	4	5.4
Un lien social, une conscience collective matérialisée	1	7	4	3	4	4	5	3	5	2	4.2
Une représentation sociale d'un espace	3	4	5	4	1	3	1	2	3	1	2.8
Un champ de développement local	7	6	1	7	6	1	6	6	1	7	5.5
Un environnement propice au développement des populations	6	5	2	6	5	2	7	5	2	3	4.9

	OUI	NON
Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ?	3	8
Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ?	11	0

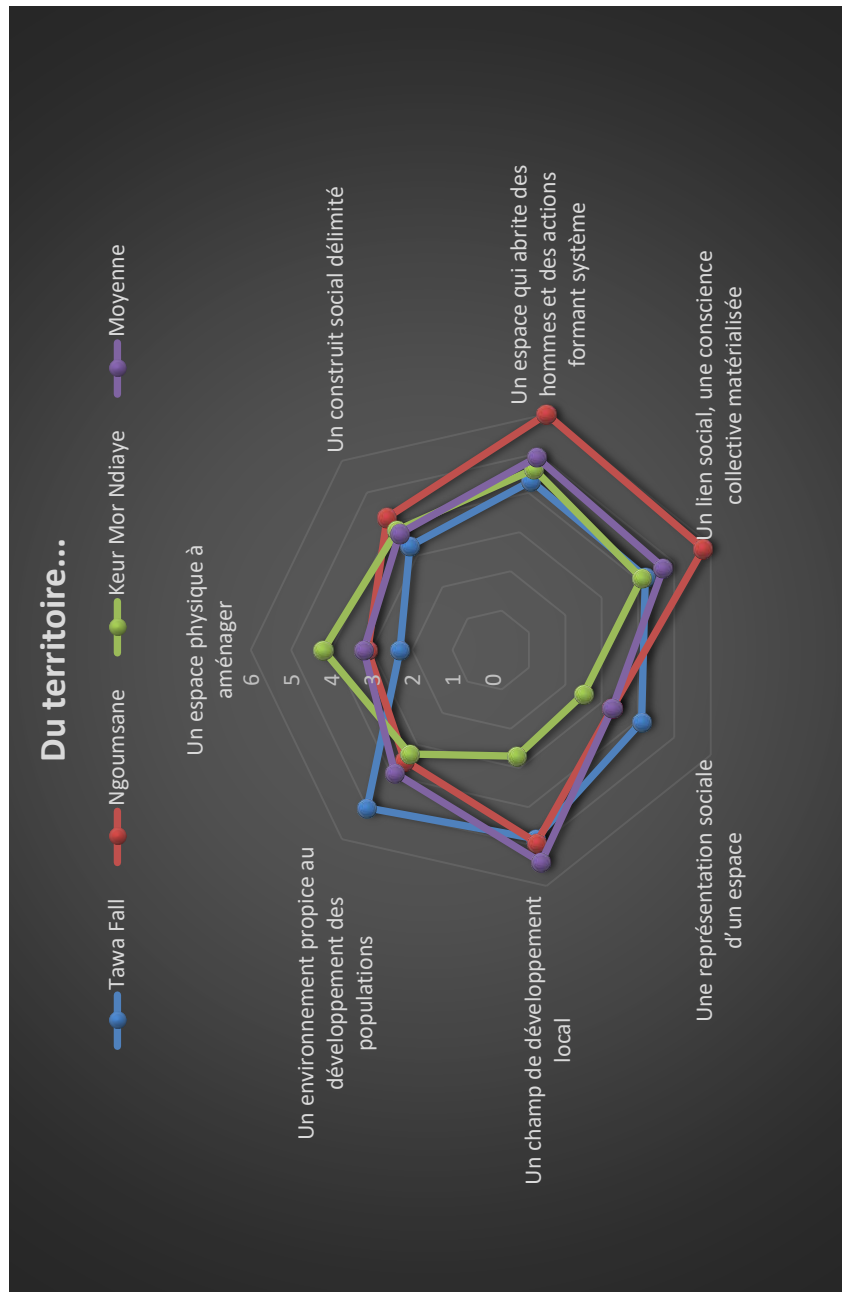
Graphique 13 : Du développement local...



Sources : DIOP Joseph, 2018

Le développement local est plus associé à des projets réussis et des financements, des organisations paysannes autonomes et des hommes et des actions locales. Les idées exposées plus haut trouvent écho dans ces informations.

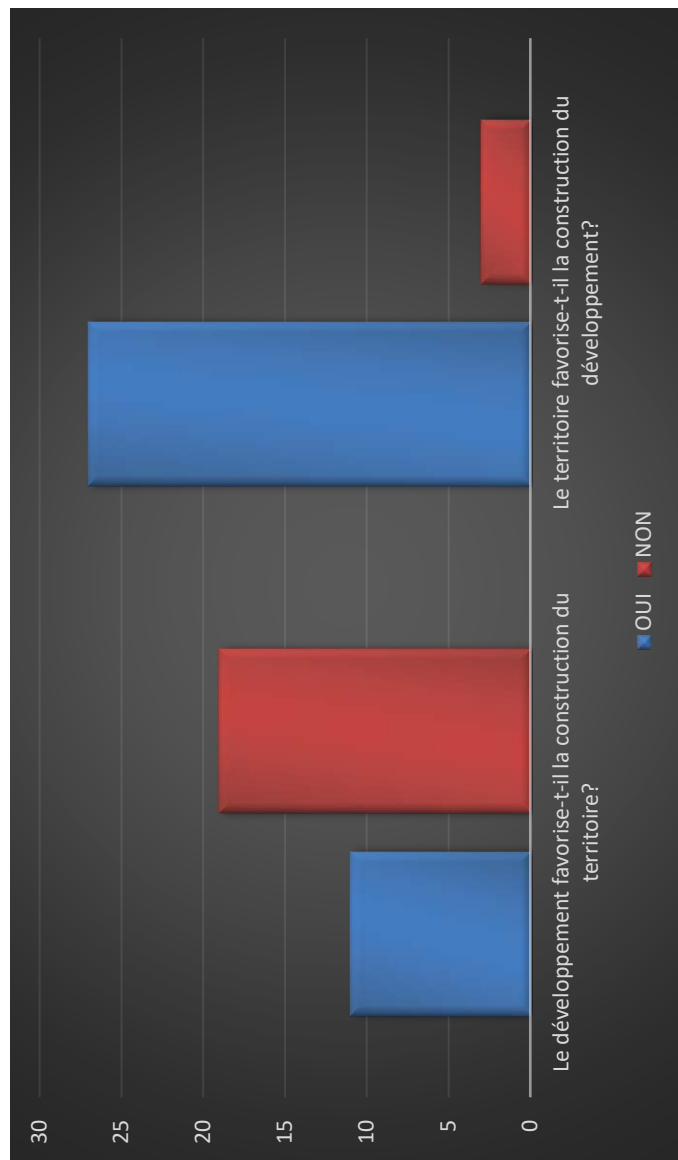
Graphique 14 : Du territoire...



Sources : DIOP Joseph, 2018

Le territoire est plus associé à un champ de développement local, un espace qui abrite des hommes et des actions formant système, un lien social, une conscience collective matérialisée. C'est l'idée du système d'action local que permet de mettre en exergue l'entrée par le développement.

Graphique 15 : Rapports Développement - Territoire



Sources : DIOP Joseph, 2018

Selon les personnes interrogées, le territoire favorise le développement local en tant que réceptacle et fabriqué d'initiatives des acteurs mais aussi en tant que dimension symbolique et anthropologique à prendre en compte. Le rapport des hommes à leur territoire détermine comment ils vont s'organiser pour faire face au défi de vivre ensemble et apporter des réponses aux besoins que soulève cette vie en communauté.

### 3. Conclusion

Dans ce chapitre nous avons pu montrer la configuration du développement local dans le territoire de Fandène à travers le cas des villages de l'enquête. Trois types d'acteurs se sont révélés sur le terrain à savoir les acteurs institutionnels comme les ONG, que l'on appelle aussi les organismes extérieurs de développement ; les acteurs de médiation comme les agents, courtiers de développement et enfin les acteurs de la population locale. Au fil des analyses, il s'est avéré que les acteurs collectifs de la population locale tels que les GIE pouvait jouer un rôle d'institution de développement dialoguant avec les organismes extérieurs. Seulement nous dissocions l'institution locale, certes structurée, mais encore ancrée dans la tradition locale des pratiques et des logiques d'action et réceptacle des initiatives initiées par les partenaires extérieurs en vertu desquelles elle existe ; de l'institution externe qui fonctionne selon un modèle de gestion rationnelle et fortement bureaucratifiée.

Ces institutions entrent en relation grâce à des situations locales jugées insatisfaisantes et nécessitant l'intervention des acteurs suivant la déclinaison de politiques de développement, qui théoriquement doivent refléter l'implication des populations locales, la mobilisation des ressources locales, le soutien des partenaires extérieures. Cette modélisation ne renseigne pas sur les modalités des rencontres entre acteurs, sur la teneur des relations sociales, ni sur les spécificités anthropologiques propres à chaque territoire. Car dans la réalité des relations sociales, les logiques sous-jacentes, les dynamiques conflictuelles, les stratégies individualistes viennent rendre compte d'un maelstrom d'acteurs impliqués, de pratiques atypiques qui échappent à la rationalisation du développement local. C'est cette complexité des relations sociales imbriquées ancrées dans le territoire, qui constitue l'enjeu essentiel. Tout développement local d'un territoire est unique et ne peut être soumis à la logique de généralisation ou même à celle de la comparaison parfaite.

Il n'y a pas à ce titre de recette unique et chaque situation porte en elle une « signature » territoriale et anthropologique spécifique. Ainsi, les résultats de politiques de développement dans un territoire ne peuvent être dupliqués dans un autre territoire et c'est ce que Hubert Coudrieux appelle le postulat d'indétermination : *« le développement relève des interfaces, des entredeux et les connexions inter systémiques ne se font jamais de la même façon ; autrement dit, les mêmes causes ne produisent jamais les mêmes effets, les situations sont et restent*



*indéterminées. Dans tout système, plusieurs possibilités potentielles existent simultanément. Ce qui rend toute évolution imprévisible. C'est le postulat d'indétermination »<sup>520</sup>.*

Par ailleurs, cette spécificité territoriale du développement appelle à des perceptions, des représentations de ce qui relève du changement de la part des acteurs dans des tentatives de définitions de la réalité. Pour les populations locales, le développement favorise une recomposition du lien social par l'organisation de la population, l'intégration des acteurs dans les structures locales ; et incite au partenariat avec l'environnement institutionnel au travers de projets. Pour les organismes extérieurs, les définitions et propositions de critères faisant le développement ne font que reprendre des conceptions classiques de l'idéologie qui l'a soutenu et qui ne cesse de se renouveler et de s'adapter à l'évolution des réalités du Sud sans pour autant déconstruire les pratiques qui l'accompagnent. L'apport de ce travail, rappelons-le, est de considérer le développement comme l'ensemble des transformations sociales d'un territoire induites par l'action des acteurs.

L'analyse des logiques d'acteurs, des pratiques qui structurent l'action peut aider à comprendre pourquoi après tant de décennies de développement les populations de Fandène sont toujours considérées comme pauvres, justifiant la présence de tant d'organismes de développement.

---

<sup>520</sup> Coudrieux H., 1988, *La science des systèmes et des exploitations agricoles*, Ed. Universitaires, UNMFREO, 1990.

## Chapitre 2 : Les acteurs dans le processus de transformation sociale du territoire de Fandène

Après avoir proposé une vision panoramique des différents acteurs qui structurent le champ du développement local dans la Communauté rurale de Fandène et fait un point sur les différentes représentations sociales qu'ils ont du développement, du territoire, nous rentrons ici dans le cœur de l'action à travers les relations de développement. Ces dernières sont rendues possibles grâce à la forme d'intervention privilégiée des organismes de développement : le projet. Ces propos d'un agent de la Direction de la prévention et de la statistique de Thiès résument les différents arguments qui charpentent ce chapitre.

Pour lui, à propos des organismes intervenant dans la Région, « *bien qu'étant des atouts réels dans le développement régional, ces divers acteurs posent souvent quelques contraintes au développement régional. De manière générale, l'Administration n'est pas toujours informée de leurs programmes d'activité et les autres structures ne sont pas souvent associées dans l'exécution de leur action. De plus, face à la multiplicité des initiatives, il se pose une distorsion dans la planification du développement. En effet, la coordination des actions devient difficile face à la dispersion des interventions et des méthodes. Il s'y ajoute que le choix de leurs zones d'interventions n'obéit pas au souci d'un aménagement rationnel de l'espace et traduit ainsi des disparités sur le plan de la couverture spatiale régionale : certaines zones sont bien pourvues alors que d'autres sont laissées en rade* »<sup>521</sup>.

Ces disparités constatées dans la construction du développement de la Région se reflètent aussi dans celle de la Communauté rurale de Fandène. Nous allons ainsi dans un premier temps nous intéresser aux interventions des acteurs de développement avant d'aborder les problèmes constatés.

---

<sup>521</sup> Direction de la prévention et de la statistique. Agence de Thiès. Rapport septembre 2005, p. 84.

## **1. Les interventions des organismes extérieurs de développement**

Si on devait réfléchir en termes de phases, on rangerait les interventions des acteurs extérieurs de développement appartiennent essentiellement à la phase de mise en œuvre des projets même s'ils sont présents tout au long du processus. C'est à ce stade qu'il est pertinent de saisir toute l'épaisseur de la dynamique du système d'action local au prisme des interactions que le projet permet de mettre en avant. Ces interactions sont situées, sont ancrées dans une histoire ou des histoires ; celle du territoire et celles des hommes. Elles sont structurantes de logiques sociales et de pratiques d'acteurs, et elles sont structurées par les différentes représentations que les acteurs construisent au fil des expériences vécues et partagées d'une part, et par le système d'action d'autre part. La mise en œuvre du développement local, avec l'action des acteurs, repose sur un processus de transformation de la société locale, du système d'action local.

Cette déconstruction/restructuration s'oriente particulièrement sur les conditions qui permettent au territoire local de fonctionner comme système d'action et cela passe par l'examen des dimensions et modalités de partenariat, de coopération des acteurs comme structurant le processus de développement local. Ces relations sociales passent par les interventions des acteurs extérieurs sur le territoire de Fandène, interventions qui sont souvent à la demande de la population mais pas toujours.

### **1.1. Les logiques d'intervention et les effets positifs de l'action**

Depuis plusieurs décennies maintenant, la Communauté rurale de Fandène est en contact avec des organismes extérieurs de développement, depuis les premières relations avec des missionnaires français et allemands dans le cadre des campagnes d'évangélisation des communautés africaines. Ces prêtres missionnaires ont beaucoup œuvré pour Fandène comme par exemple la mise en place de la mutuelle de Santé, une première au Sénégal à l'époque, ainsi qu'un appui dans l'installation d'une maison familiale rurale pour la formation des agriculteurs. Cette expérience a ouvert la porte à d'autres acteurs de développement sensibles à la situation de pauvreté des territoires ruraux et depuis, Fandène compte une pléthore d'organismes qui tentent tous d'apporter une initiative pour aider les populations.

Ces élans de solidarité entrent dans une conception du développement comme contraire à la pauvreté, car on cherche à transformer une situation précaire en une situation meilleure

comme le constate Enda Graf Sahel : « *pour s'imposer, le développement commence par dévaloriser ce qu'il entend développer, ceci est inscrit dans la nature même du concept : pourquoi faudrait-il améliorer ce qui est déjà parfait ? Ainsi, développer l'autre suppose de le convaincre de son imperfection dans ce qu'il est et ce qu'il vit, pour rendre son insuffisance insupportable : il n'est pas de développement sans provoquer un sentiment préalable d'insatisfaction, sans dévaloriser par conséquent ce qui était vécu jusqu'alors comme satisfaisant* »<sup>522</sup>.

Au-delà de la justesse du point de vue, ce dernier soulève une interrogation sur les réelles motivations des « développeurs » à s'acharner à implanter une vision du bien-être, du rapport de l'autre à son environnement jugé imparfait nécessitant leur intervention en vue de corriger les imperfections. La mise en avant du manque, qui la première étape d'une entreprise de développement, est un moment de dévalorisation anthropologique du rapport à l'altérité, un moment de négation de ses propres logiques structurant son territoire et qui jusque-là, suffisaient à garantir sa reproduction. Ce questionnement venant d'un acteur de développement intervenant sur le territoire de Fandène ne manque pas de faire ressortir les biais dans les actions des organismes extérieurs.

Dans le territoire de Fandène, les interventions de développement provenant des acteurs extérieurs collectifs se justifient par une perception des populations locales et de leurs actions. Ces acteurs extérieurs construisent une image du territoire, des populations locales, des actions de ces dernières avant tout contact et avant toute construction de projet tendant à les aider ; même si, il faut le noter, la finalité de l'approche est de faire projet<sup>523</sup>. En effet, la logique d'intervention commence par la reconnaissance d'un ensemble de problèmes qui frappent le territoire et ses populations. Ces divers propos, provenant d'acteurs appelés à se prononcer sur le niveau de développement de Fandène, nous en révèlent la quintessence.

*« Selon mon point de vue, il est en retard. Les choses n'avancent pas normalement. Il y a aussi beaucoup de freins que les politiques n'essaient pas forcément d'analyser. Je considère que Fandène suit son bonhomme de chemin comme d'autres territoires du pays avec ses hauts et ses bas. Il évolue mais n'est*

---

<sup>522</sup> ENDA GRAF Sahel., 2001, *Une Afrique s'invente. Recherches populaires et apprentissages de la démocratie*, Ed. Karthala et ENDA GRAF Sahel, p. 187.

<sup>523</sup> Nous n'avons pas entendu l'histoire d'une ONG, ou autre organisme qui soit venu sur le territoire, ait prospecté et soit reparti sans proposer et exécuter un projet.

*pas encore à un stade d'autonomie satisfaisante. Les populations ont encore la mentalité rurale, attentistes un peu, même si certains acteurs essaient de sortir du lot ».* (Green).

L'attentisme de la population n'est-elle pas dû à la recrudescence des interventions extérieures, toutes considérées comme aptes à faire les choses, mieux que les populations elles-mêmes ? Même si attentisme il y a, il ne relève pas simplement de variables culturelles liées à une mentalité quelconque. Il s'agit d'une disposition anthropologique qui peut transcender une certaine orientation culturelle. Cette conception a longtemps prévalu dans les relations de développement plaçant les échecs des programmes provenant du Nord comme relevant de blocages culturelles au changement et à l'innovation<sup>524</sup>. L'anthropologie du développement a contribué à montrer les limites de telles thèses. La mise en avant de la mentalité rurale des populations de Fandène témoigne d'une perception biaisée de la logique populaire et qui est à la base de l'orientation des interventions de plusieurs acteurs. La situation vécue par la population « à développer » notamment celle rurale, aussi imparfaite et aussi insuffisante qu'elle puisse paraître aux yeux des « développeurs », est pleine de sens et de significations pour elle et la logique d'intervention devrait se nourrir d'elle plutôt que de chercher à la réifier.

*« Pour moi, Fandène connaît beaucoup de difficultés sur plusieurs domaines. D'abord on peut parler de la situation foncière avec Thiès. Cette situation a fait perdre à Fandène beaucoup de terres agricoles avec la complicité de l'autorité publique locale à savoir le conseil rural. A cause de leur incompétence, des agriculteurs vendaient leurs parcelles de terre à des privés qui les achetaient à prix faibles car une rumeur annonçait l'annexion de ses terres dans le domaine national. Nous avons lutté auprès d'organisations locales pour dénoncer cela et inviter les acteurs concernés à une large concertation autour du foncier. Ensuite, on peut évoquer la santé. Là aussi que de problèmes soulevés par les populations. Dans certaines zones comme à Keur Thiem ou même Keur Fara par exemple, l'accès aux structures de santé est un vrai handicap. Les cases de santé ne suffisent plus pour soigner les maux actuels dont souffrent les populations. Avant les maladies répandues étaient le paludisme, mais maintenant d'autres pathologies aux soins compliqués s'abattent sur les populations et beaucoup n'adhèrent pas aux mutuelles de santé ce qui aurait pu alléger les frais liés à l'hospitalisation et la prise en charge des malades. Enfin, l'action des organismes de développement reste à parfaire. Les interventions sont trop éclatées et non concentrées sur des objectifs transversaux avec le concours de tous. Chacun veut gérer ses affaires à sa manière et fermer les yeux et les oreilles sur ce que font les autres. A ce rythme on gaspillera beaucoup d'argent mais Fandène ne se développera pas pour autant ».*

**GRAIM.**

---

<sup>524</sup> Cf. Kabou A., 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan, 208 p.

Les idées véhiculées dans ces propos traversent les problèmes constatés dans le territoire de Fandène, de la question foncière jusqu'à l'action des organismes de développement sans oublier le domaine de la santé. Pour chacun des problèmes soulevés la structure possède et a mis en œuvre des solutions qui n'ont, pour le moment, pas réglé définitivement les contraintes.

*« Il faut réformer beaucoup de structures caduques à mon avis, redonner une identité agricole à cette terre rurale même si l'appellation de commune pourrait créer des amalgames. La richesse de Fandène c'est la terre et les produits qui en dérivent et qui ont toujours permis à la population de vivre. Par exemple le comité de gestion du forage que nous avons participé à créer n'a pas été renouvelé depuis longtemps. Depuis que le forage a été créé le bureau a été changé qu'une seule fois. L'équipe qui y est restée avait un mode de gestion opaque, ne convoquait plus d'AG, ni ne faisait de compte-rendu, de bilans et personne ne pouvait tracer les fonds que générait le forage. Et ils se défendaient farouchement pour garder cette position le plus longtemps possible car sans AG vous savez qu'on ne peut pas élire un nouveau bureau, faire des contrôles de gestion etc. ça ils le savent très bien mais on a entamé des démarches avec l'ASUFOR pour les obliger à restructurer le bureau de gestion du forage et rendre compte de leur gestion. Personnellement je n'ai pas espoir, ce qui m'intéresse c'est de changer les choses et permettre à des gens compétents et justes de gérer la structure. Ce genre de pratiques ne concourt pas au développement du territoire malheureusement et on doit tout faire pour les annihiler car quand certains travaillent, d'autres ne pensent qu'à satisfaire leurs intérêts personnels sur l'exploitation d'un bien collectif. C'est très dommage ».* **Caritas.**

Nous sommes en face d'une logique bien présente dans les structures de développement et qui conditionne leurs actions. Au-delà des problèmes soulevés concernant les cas de mauvaise gestion, point sur lequel nous reviendrons plus amplement, il y a cette volonté de projeter une image, une représentation construite à l'extérieur d'une situation déterminée sur la situation elle-même. Autrement dit, l'organisme de développement s'est construit une vision de Fandène comme terre agricole et cherche à faire accepter cette vision aux populations de Fandène notamment avec des interventions encouragées en ce sens. Seulement, la contingence et l'imprévisibilité des dynamiques locales en termes de restructuration du cadre d'action local semblent être négligées. Même si la richesse de Fandène s'est construite sur la base de l'exploitation de ses ressources naturelles, aujourd'hui force est de constater que cela ne suffit plus car la population s'est agrandie, l'agriculture présente des limites et la population aspire

aussi à d'autres formes de revenus et de travail. La question de la gestion des ressources naturelles qui se dégradent d'année en année, reste entière<sup>525</sup>.

D'après ces propos, on peut déceler des constantes. Des problèmes sont constatés dans le territoire de Fandène, leurs solutions échappent aux capacités locales et chacune de ces structures se présentent comme étant celle qui peut apporter une réflexion et un ensemble d'actions efficaces ; même si le GRAIM propose un cadre d'action élargi et concerté. On comprend mieux leur position sur le territoire de Fandène et comment elles cherchent place pour dérouler leurs différents programmes. Ces derniers s'articulent autour de la démarche de projet qu'elles partagent toutes et que nous allons exposer.

Tous les acteurs de développement interrogés ont en commun l'identification de ces trois phases dans la construction de leurs interventions sur le territoire de Fandène même si le GRAIM en proposera quatre en décomposant la troisième en deux étapes distinctes :

- Le diagnostic des besoins
- La planification des solutions
- La mise en œuvre et l'évaluation.

Ces phases marquent ce qu'on appelle dans le jargon, la durée de vie d'un projet ou le cycle de projet. Elles sont adoptées par tous les intervenants même si chacune se garde la liberté de construire le contenu méthodologique qui colle le mieux à ses objectifs d'action. Chacune de ces étapes fait appel à une expertise propre que les organismes de développement ont dans leurs équipes ou vont chercher auprès des structures d'appui et de soutien technique.

C'est à ce niveau que Jean Pierre Olivier De Sardan interpelait les acteurs impliqués à propos d'une meilleure collaboration entre chercheurs et praticiens du développement car ces derniers sont souvent dans la précipitation de l'action, peuvent mal effectuer ou bâcler les

---

<sup>525</sup> Ba Y., 2010, *Problématique de la lutte contre la dégradation des ressources naturelles dans la communauté rurale de Fandène (département de Thiès)*, Mémoire de Maîtrise, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.  
Cf. aussi *Les impacts des interventions du Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Mutualistes (GRAIM) dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles dans le Plateau de Thiès*, Rapport de recherche réalisé et présenté par Maude Champagne, candidate à la maîtrise en Gestion du développement international et de l'action humanitaire à l'Université Laval (Québec, Canada), sous la facilitation de Monsieur Jean Pierre Faye, Chargé de programmes en environnement et en gestion des ressources naturelles du GRAIM Thiès, Sénégal, Janvier 2017, 85p.

études de terrain, ou n'ont pas la distance critique nécessaire pour bien analyser les informations recueillies.

Aussi, ces phases font partie de la structure de l'idéologie du développement et s'accompagnent de slogans ou d'objectifs comme la participation, l'écologie, entre autres. Nous y reviendrons. Elles sont à la base de multiples actions que les populations locales n'ont pas manqué de relever, non sans y apporter un regard critique.

Ces actions portent sur deux ordres de réalités distincts mais complémentaires, l'action sur les personnes et l'action sur les infrastructures. Elles font appel à deux formes d'acteurs : l'acteur-accompagnateur et l'acteur-réalisateur celui qui va proposer son programme et l'appliquer sur le terrain. Beaucoup d'acteurs de développement comme la Maison Familiale Rurale, axent leur intervention en mettant en avant la dynamique locale et joue un rôle d'accompagnement. En se basant sur les problèmes identifiés, ils privilégient une démarche de formation des populations, avant d'entreprendre une action concertée (**MFR**).

L'acteur-accompagnateur essaie d'agir sur les personnes en proposant des classes d'alphabétisation, des séances de formations visant à renforcer les capacités des populations dans des domaines spécifiques, des campagnes de sensibilisation, des campagnes de communication etc. Ces actions visent une modification des comportements des populations locales face aux dynamiques impulsées par le processus de transformation du territoire, dynamiques qui impliquent un niveau de connaissance de soi et des autres pour jouer pleinement son rôle d'acteur actif.

*« Oui c'est une question difficile et profonde. Certains amènent des projets, d'autres nous accompagnent pour trouver des financements. Mais quel que soit le mode d'intervention, je retiens qu'ils font un travail remarquable avec nous. Il y a beaucoup de choses qu'on maîtrise maintenant et c'est grâce à eux. Nos jeunes savent tenir un cahier de situation pour la boutique communautaire, faire des inventaires, calculer et même lire et cela n'est possible que grâce à leurs actions. Seulement aussi, dans le long terme, leur impact réel pose problème, car les problèmes subsistent encore, peut-être que c'est nous qui ne sommes pas à la hauteur des défis actuels. Mais en tout cas je les remercie déjà pour ce qu'ils font, ils auraient pu le faire ailleurs et nous oublier ». (TF2).*

*« On avance grâce à eux et on compte profiter de leur soutien jusqu'à ce que nos enfants maîtrisent comment faire. C'était l'objectif du POGV par exemple, nous rendre capable de soutenir notre propre*



développement. On essaie de travailler dans ce sens, mais depuis qu'ils sont partis, c'est plus compliqué dans ce volet ». (TF5).

« Ils sont essentiels il faut le reconnaître même si ils n'ont pas tous les mêmes impacts. C'est eux qu'on voit quand les besoins se font sentir et pas l'Etat. Ils passent souvent voir comment les choses évoluent, proposent des actions, des formations avec les femmes et les jeunes, font des sensibilisations sur l'hygiène et la santé, etc. Je n'essaie même pas d'imaginer la situation actuelle du village sans leurs interventions. Avant c'était très dur surtout après les hivernages sans bonnes récoltes. Les hommes ont abandonné petit à petit l'agriculture saisonnière pour le maraichage ou le travail dans le transport. Beaucoup de jeunes sont partis à Dakar pour essayer de gagner leur et en faire profiter leur famille ». (KMN7).

Tous ces interviewés reconnaissent l'implication bénéfique des intervenants extérieurs de développement en termes de réalisations et de mises à disposition de projets et de ressources. Néanmoins, ils s'interrogent sur le long terme de ces interventions et leurs capacités à induire de vrais changements qualitatifs dans le vécu des populations locales.

L'acteur-réalisateur va privilégier des interventions, des accompagnements aussi mais en termes de réalisation d'infrastructures, de mise à disposition de matériels, de prêt de fonds, etc. Son action vise à doter les territoires d'infrastructures et peut obéir à une logique du développement centrée sur la quantification des ressources.

« Ils sont importants dans le développement du village. Au moins avec eux on peut compter sur la mise à disposition de ressources et la possibilité de réaliser des projets. C'est grâce à Heifer que mon mari a pu développer une activité d'élevage de moutons et là il a fini de rembourser. Par exemple moi j'ai pu obtenir un prêt pour démarrer mon commerce et je rembourse encore le prêt petit à petit. Le groupement nous garantit et nous derrière nous pouvons obtenir des prêts de ce genre. Les bienfaits de ce système se ressentent dans nos paniers. On mange mieux et avons au moins quelques économies ce qui n'est pas négligeable. Mais il faut dire que cela ne sourit pas à tout le monde. Certains prennent de l'argent mais au lieu d'investir dans un projet, ils le dépensent directement par l'achat de produits de première nécessité. Ils se retrouvent après avec des difficultés à rembourser le prêt et le groupement applique aussi des pénalités et c'est souvent compliqué. Prendre l'argent c'est facile mais rembourser est toujours difficile (rires). Les bailleurs de fonds sont très stricts sur la question, ils ne tolèrent aucun écart ». (NG6).

« Ces partenaires nous accompagnent dans les projets que nous souhaitons développer. Ils agissent dans plusieurs domaines et nous soutiennent dans plusieurs volets aussi comme l'alphabétisation, le

*commerce, l'agriculture, la santé. Certains nous prêtent de l'argent, d'autres nous apportent des projets, d'autres nous encadrent surtout dans le domaine du maraîchage* ». (TF1).

Cette démarche centrée sur la réalisation d'infrastructures généralement communautaires, touche les comportements des acteurs qui doivent s'appropriier ces infrastructures, apprendre à les gérer et à en prendre soin. Par l'introduction d'infrastructures, on introduit également des pratiques nouvelles de gestion qu'on peut retrouver dans la littérature sur l'« empowerment » et la capacitation des populations locales<sup>526</sup>.

Quel que soit le type d'acteurs intervenants, les populations apprécient différemment leurs apports comme en révèle ce témoignage : *« sans eux je pense que rien de ce qui existe à titre collectif ne serait réalisé. C'est cet aspect collectif que je peux mesurer, car ce que leurs actions apportent à chaque famille à travers les groupements, me sera difficile à expliquer. Ils font beaucoup pour nous, mais après il n'y a pas de suivi, surtout de notre part. Ils nous proposent beaucoup de projets. Effectivement on ne peut pas tout accepter, soit parce que le projet ne nous paraît pas intéressant, soit on ne présente pas de garantie, soit les gens sont simplement réticents. Ce sont des partenariats souvent difficiles. Quelque fois ils demandent des choses qu'on ne peut pas assurer surtout en microcrédit avec des délais courts et un taux d'intérêt pouvant atteindre facilement 10%. On n'a pas le choix, on n'est obligé de prendre cet argent car les problèmes et le manque d'alternatives ne t'offrent pas une autre solution. On arrive à négocier avec eux (rires). Mais je persiste que leur présence ne nous pousse pas à être autonome* ». (NG2).

Ces propos dressent un bilan critique de l'interventionnisme en faveur des populations pauvres, souvent présenté comme La Solution à leur situation. Or la réalité concrète du terrain, celle émanant de l'appréciation des populations locales, bénéficiaires de telles interventions, peut révéler d'autres perceptions qui donnent à réfléchir. Ces propos nous offrent ainsi une belle transition pour aborder les limites des interventions extérieures. La seule présence de ces organismes encore dans le territoire de Fandène justifie de quelques limites intrinsèques qu'il est intéressant de ressortir car souvent les échecs de politiques de développement sont simplement lus comme des résistances culturelles des populations locales ou à travers les défauts émanant de leur organisation. *« Dès lors, "l'Afrique n'est pas loin de ressentir le développement comme une injonction", "les efforts de développement sont perçus comme des aveux d'impuissance, d'infériorité culturelle ou raciale". "L'Afrique noire reste profondément humiliée par l'idée même de développement", considérant que c'est "une tâche qui relève*

---

<sup>526</sup> Hirschhorn M., Tamba M., 2010, *La sociologie francophone en Afrique. Etat des lieux et enjeux*, Karthala, 384p.

*légitimement des obligations du colonisateur". La technique reste perçue comme "la chose du blanc", qu'on utilise plus ou moins dédaigneusement, sans chercher à s'en emparer »<sup>527</sup>. Ce constat est encore d'actualité et fait partie des analyses cherchant à expliquer pourquoi l'Afrique ne décolle pas pour en finir avec la pauvreté permanente de la majorité de sa population. Nous offrons la possibilité de compléter ce regard avec la prise en compte des limites des organismes de développement donnant lieu à des blocages au processus de transformation sociale vers des situations de vie meilleures<sup>528</sup> souhaitées par les acteurs locaux des territoires concernés.*

## **1.2. Les limites de l'action des organismes de développement extérieurs**

Les effets positifs de l'action des organismes de développement sur le territoire de Fandène ne sont plus à nier et sont constatés par les populations locales. Il n'en demeure pas moins qu'elle présente quelques limites qui peuvent aller dans le sens de ralentir ou d'empêcher la transformation sociale du système d'action du territoire. Rappelons que cette transformation prend appui sur les relations de développement, lesquelles relations entre acteurs structurant le système par les actions entreprises, les représentations véhiculées et le territoire. Nous pensons, qu'au-delà des populations, les organismes extérieurs doivent faire l'objet d'une approche clinique et critique pour restructurer leurs relations aux populations et au territoire qu'ils entendent développer.

### ***Les limites de la mise en œuvre de l'action***

La présence des organismes d'aide au développement témoigne d'une situation d'insatisfaction sur le territoire de Fandène. Parmi toutes les solutions d'aide possibles, c'est bien la leur qui est la plus en vue auprès des populations, ce qui nécessite de s'y intéresser. Nous allons présenter quelques points de vue émanant des acteurs locaux avant de les discuter et analyser. Ce maraîcher de Keur Mor Ndiaye nous apprend ceci : *« c'est clair qu'on a besoin de leur aide. Ils ont beaucoup de moyens et peuvent encore faire plus pour nous. On ne demande que ça pour sortir de la galère quotidienne. Le problème c'est que les projets ne restent pas longtemps, ils font des choses intéressantes mais avant même que nous nous en appropriions, le projet s'estompe et on ne*

<sup>527</sup> Lavigne Delville P., 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Axelle Kabou, L'Harmattan, 208p, *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 2, mis en ligne le 06 juillet 2006, consulté le 01 juillet 2017, disponible sur <http://apad.revues.org/416>.

<sup>528</sup> Situations de vie meilleure ne renvoie pas forcément à la progression exponentielle de la possession matérielle comme le laisserait croire une conception moderniste. Il s'agit de situations où des blocages du système d'action local sont dépassés par une appropriation des logiques de l'action collective tournée vers un « bien-vivre » des populations locales.

*comprend pas pourquoi. Après d'autres viennent ou reviennent mais nos problèmes restent toujours sans réelle solution durable. Ce que je déplore aussi c'est qu'ils ne se mettent pas ensemble pour le même problème. Ils auraient plus de force s'ils acceptaient de travailler ensemble autour d'un projet pour un village. Nous, on a accepté de nous mettre en groupements mais eux c'est chacun pour soi, je ne sais pas si c'est de la concurrence ou c'est qu'ils y pensent pas. Pour moi ce serait plus bénéfique pour nous. Ils auraient plus de capacité et de moyen pour nous aider efficacement ».* (KMN3).

Cet acteur local fait ressortir trois problématiques clés liées à l'intervention des organismes d'aide. D'abord, le caractère éphémère des actions des acteurs extérieurs. Ces derniers travaillent avec la démarche projet qui connaît un cycle de vie souvent très court bien adapté à la satisfaction de besoins ponctuels. Si le projet n'est pas renouvelé ou si l'intervenant ne « capte » pas d'autres fonds pour proposer autre chose, il quitte le territoire d'intervention sans que les populations ne comprennent les vraies raisons de son départ. Les populations de Fandène sont maintenant habituées à voir des intervenants arriver et repartir sans cesse et cet état de fait modifie leurs rapports à l'action de développement. Elles associent ces départs comme une instrumentalisation de leur situation par des organismes extérieurs n'hésitant pas à les abandonner si « elles ne font plus l'affaire ». Face à cela, elles développent des stratégies opportunistes, sont alertes à « capter » le maximum de ressources possibles et perçoivent la présence d'un intervenant comme une « chance » qu'il faut à tout prix saisir au point de créer des situations de conflits et de concurrence entre organisations locales, entre élites locales.

Ensuite, cette succession rapide des intervenants est ressentie comme un frein à la résolution durable et efficace des problèmes des populations locales. Les interventions sont souvent très limitées en temps et en moyens ce qui nuit à la qualité des services proposés. Les organismes d'aide parcellarisent les actions de développement et ils se spécialisent dans l'action en n'offrant pas une vision globale des problèmes des populations et leurs solutions.

Enfin, cette limite est l'une des conséquences du manque de synergie des acteurs intervenants, un manque de solidarité dans l'approche face à des problèmes dépassant la seule compétence d'une structure déterminée. Pour cette commerçante de Ngoumsane par exemple, les organismes de développement ont apporté « *des infrastructures, des crédits, des intrants, du matériel, etc.* Ils font pas mal de choses comme la salle polyvalente que tu as sans doute vue, le puits avec l'éolienne qui ne fonctionne plus, mais à mon avis ils ne nous disent pas tout, ils pourraient en faire mieux surtout avec le microcrédit et avoir des taux d'intérêt plus bas. Ils peuvent aussi unir leurs forces pour agir de manière beaucoup plus soutenue et en finir avec certains problèmes que nous connaissons. J'ai l'impression qu'ils n'ont pas envie d'en faire plus, peut-être que leurs moyens sont limités, je n'en

*sais rien, j'ai l'impression parfois que notre dépendance les arrange. Je peux me tromper, mais c'est une sensation que j'ai quelques fois, un goût de trahison, je ne sais pas si vous me comprenez. Ce n'est pas pour jeter le discrédit sur eux mais c'est pour dire qu'ils peuvent faire plus s'ils ont envie ».* (NG5).

Si cet acteur partage l'idée du précédent concernant la nécessité d'une coopération entre acteurs de développement, il se démarque sur deux points. Le premier porte sur l'opacité du monde des « développeurs ». Les populations, au-delà des représentations qu'elles se font et qui peuvent structurer les rapports avec ces derniers, n'ont pas accès à des informations claires sur les procédures, l'origine des financements, les capacités réelles d'action des « développeurs ». Cette situation crée pour certaines populations notamment à Keur Mor Ndiaye un sentiment de méfiance face aux propositions souvent insistantes des agents de développement représentant ces structures. Cette opacité concerne aussi les autorités locales qui n'ont de traçabilité des organismes qui interviennent sur le territoire et les actions qu'ils mènent auprès des populations : *« je ne pourrais te dire le nombre exact d'intervenants qui travaillent dans Fandène, c'est difficile de décliner un nombre comme ça. On ne peut pas recenser tous ceux qui interviennent sur Fandène. Ils viennent de partout et le Conseil rural n'a pas les moyens de les suivre pour savoir avec qui ils travaillent et qu'est-ce qu'ils font. C'est lorsqu'ils nous associent ou lorsqu'ils sollicitent des facilités administratives comme l'octroi de terrain etc. que nous savons leur identité »* (Secrétaire du conseil rural).

Ce constat témoigne d'un manque de contrôle et de régulation du territoire. Ce cas ressemble à celui étudié par Philippe Lavigne Delville<sup>529</sup> au Niger sur l'éclatement des interventions dans l'action publique et les problèmes de gouvernances que cela soulevait. Il montrait que chaque territoire recevait plusieurs formes d'interventions avec des méthodes et des approches différentes et non harmonisées et coordonnées ; que les aides étaient disproportionnellement réparties à l'échelle du territoire donnant lieu à des territoires sur « sur-aidés » et d'autres presque oubliés. Aussi il soulignait le caractère hétérogène des appuis et la multiplication de « territoires de projets »<sup>530</sup> mal structurés.

Le second point pousse plus loin la critique. Selon cette commerçante, même si elle n'est pas catégorique, la dépendance des populations profiterait à la subsistance des organismes intervenants. La pauvreté nourrirait-elle l'homme du développement ? Cette idée rejoint un

---

<sup>529</sup> Lavigne Delville P., *Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique*, Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, septembre 2011, (242p). p. 150.

<sup>530</sup> Dubois J., 2009, *Les politiques publiques territoriales. La gouvernance multi-niveaux face aux défis de l'aménagement*, Rennes, PUR.

point de vue que nous avons soulevé dans cette thèse à savoir que le développement des populations considérées comme pauvres sonnerait comme la fin de l'industrie du développement, celle qui emploie des milliers de personnes qui en vivent et qui, *in fine*, n'ont aucun intérêt à ce que le développement se fasse. Cette thèse inscrit alors les relations de développement dans les relations classiques de domination, relations dialectiques où le dominant a besoin de maintenir le dominé dans sa situation de dominé pour exister et maintenir son statut de dominant. C'est un peu l'idée que Marx exposait dans *Le manifeste du parti communiste*<sup>531</sup> pour expliquer les mécanismes de domination de la bourgeoisie face au prolétariat à travers le système du salariat. Dans le cas du développement, ce qui fait office de faiseur de lien entre les « développeurs » et les « à développer » reste le projet, sorte de contrat d'action et d'intention qui lie les deux parties dans une dialectique de la domination de l'une sur l'autre.

Par ailleurs, la présence des ONG et des organismes d'aide au développement en général est perçue comme un frein à l'autonomie des populations locales. C'est l'avis de cette institutrice de Ngoumsane : « pour moi ils jouent un rôle de soutien et d'accompagnement. Mais souvent ce sont eux les initiateurs des projets et cela n'aident pas les gens. Ils deviennent attentistes et attendent que les choses se passent. Mais on voit bien que les choses ne se passent pas comme ça. Il faut toujours entreprendre et celui qui veut t'aider te trouvera en train d'agir. Ils sont volontaires, ils veulent bien aider mais quelque fois ça ne marche pas car les gens sont difficiles à aider. En plus qu'ils sont aidés, ils ne veulent pas bouger le petit doigt pour aller de l'avant » (NG4).

La présence des organismes extérieurs peut être un frein à la construction d'une dynamique locale pour faire face aux problèmes du territoire. L'acteur local peut se démobiliser et attendre que les solutions proviennent de l'extérieur et négliger ainsi ses capacités d'organisation et de gestion des transformations de son territoire. Il ne faut par ailleurs pas les exclure du système d'action local dont ils font partie, il s'agit de recadrer les relations de développement de manière à ce que les populations locales s'approprient certains outils et soient au cœur des processus de changement. En outre, les limites des interventions de développement mettent en exergue une des limites du développement considéré dans son aspect cyclique et répétitif des projets : « tu sais le développement est comme une roue qui tourne, tu solutionnes un problème, un autre problème peut renaître de cette solution et ainsi de suite. Mais maintenant l'idée est que les solutions n'engendrent plus des problèmes dérivés ». (MFR).

---

<sup>531</sup> Marx K., Engels F., 1848, *Le manifeste du parti communiste*, Flammarion, 224p.

L'imperfection des actions sensées résoudre des problèmes est un fait. Seulement, le développement n'obéit pas à une linéarité de l'évolution, il connaît des moments de continuité et de discontinuité inhérents à tous processus de transformation sociale d'un territoire. Les moments d'arrêt sont souvent interprétés comme des limites des acteurs, mais l'analyse doit pousser plus loin pour interroger les situations de conjoncture qui peuvent contraindre les conduites des acteurs.

### ***Les limites structurelles...***

Depuis 2008, le monde connaît une crise économique et financière profonde, la plus néfaste depuis 1930. Elle a entraîné des conséquences qui se font encore sentir aujourd'hui avec un accroissement du chômage dans plusieurs pays, l'alourdissement des taxes et de la fiscalité entre autres. Les budgets consacrés à l'aide au développement des pays du Sud subissent de plein fouet ces effets de la crise<sup>532</sup>. Même si l'aide n'a pas suffi jusque-là à impulser une dynamique de développement positif en Afrique, force est de reconnaître que des efforts ont été consentis pour faire avancer ce continent dans les domaines de la santé, l'éducation et l'agriculture entre autres. Les organismes d'aide au développement dans leur globalité dépendent de ces fonds pour financer des projets des structures locales, des collectivités locales. Il serait intéressant d'ailleurs de tracer le circuit du financement du développement et ce ne serait pas tâche aisée tellement il existe un maelstrom de structures, de réseaux, de procédures qui participent à cette politique.

En outre de la conjoncture internationale, la situation du pays n'offre pas non plus des conditions favorables à la survie des organismes de développement. L'endettement du Sénégal est endémique et les intérêts de la dette s'élève à 2% du PIB du pays. Le coût de la dette représente 10% du revenu de l'Etat, obligeant ce dernier à moins investir dans des secteurs comme les infrastructures, l'éducation (en crise depuis plus de 10 ans), la santé et obligeant les ONG à prendre le relais et à occuper ces terrains. Aussi, 40% de cette dette est en dollar alors que la monnaie sénégalaise le Fcfa dépend de l'euro. Les fluctuations de la valeur du dollar ont un impact sur la valeur de la dette et des intérêts qu'elle génère, ce qui relève d'une anomalie macroéconomique qui échappe au contrôle de l'Etat sénégalais<sup>533</sup>. Cette situation limite

---

<sup>532</sup> Cf. Commission européenne, octobre 2009, L'aide au développement en période de crise économique, Eurobaromètre.

<sup>533</sup> Julio Ricardo Loayza, économiste de la Banque Mondiale pour le Sénégal, discours de lancement du rapport Africa's Pulse au siège de la Banque Mondiale à Dakar, le 20 avril 2017.

considérablement l'action publique au niveau local, laissant plus de responsabilités entre les mains des organismes de développement dont les subventions publiques et les moyens financiers s'amenuisent.

En effet, aujourd'hui au Sénégal, les ONG locales et autres organismes de développement locaux éprouvent des difficultés majeures d'accès au financement, ce qui agit sur les politiques qu'ils menaient jusque-là. Dans un entretien informel, Kader Ndiaye, coordonnateur technique de l'équipe de gestion du projet d'amélioration du cadre d'intervention des organisations de la société civile, nous confiait ceci : « *les ONG sont devenues vulnérables, elles ont perdu beaucoup de leur autonomie et certaines n'arrivent plus à offrir la qualité de service qu'elles donnaient avant. Ceci est sans doute dû à une incapacité à trouver des ressources* ».

Selon lui, ce difficile accès aux financements est l'une des conséquences de la crise économique et financière et serait à l'origine d'une concurrence entre les ONG internationales et locales pour l'accès au fonds. Cette situation est aussi à l'origine de la disparition progressive de certains organismes d'aide au développement. Pour résister, certains acteurs n'hésitent pas à utiliser des logiques de captage propre ou des stratégies d'adaptation afin de continuer à exister. Ainsi, certaines ONG vont jusqu'à changer de secteur d'activité et parfois de zone d'intervention pour capter les financements d'un nouveau bailleur qui arrive avec un centre d'intérêt différent et novateur. Ce système de recyclage des ONG préside certes pour leur survie en tant que structures qui emploient beaucoup de personnes, mais cache une autre réalité des plus déterminantes et que nous avons soulevée plus haut. En mettant en avant des stratégies personnelles de survie, elles perdent de leur identité en suivant la voie de l'argent et en mettant en avant la garantie des emplois des personnes qui en dépendent. Elles existent alors indépendamment de la dynamique locale de développement et ne sont pas pleinement ancrées dans le système d'action local des territoires d'intervention concernés.

Elles accordent le primat à leur propre survie au détriment de la survie du système d'action qu'elles sont prêtes à abandonner, les populations avec. Elles deviennent à ce titre, point de vue que nous défendons et qui n'est pas traité par les auteurs s'intéressant aux relations de développement (par exemple Olivier De Sardan), de véritables courtiers au développement. Olivier De Sardan<sup>534</sup> identifiait les courtiers de développement à l'échelle des élites locales, des

---

<sup>534</sup> Olivier de Sardan J.-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en anthropologie du changement social*, Paris, APAD/Karthala.



personnes d'intermédiation qui ont la facilité de capter des projets en les orientant vers leur territoire. Ces derniers vivent de ces opportunités pour avoir accès à des ressources que les projets pouvaient leur confier.

Les acteurs locaux, par analogie, jouent le même rôle et rendent de plus en plus complexe la structuration des territoires de développement tellement les strates de l'action sont difficiles à démêler. Les logiques en termes de recherche de financement des acteurs individuels, courtiers comme agents de développement, acteurs collectifs, organisations communautaires locales, organismes locaux s'enchevêtrent autour de stratégies individuelles et collectives où les conditions de vie des populations considérées comme pauvres restent les enjeux médiatiques. Face à ce problème de concurrence des organismes locaux de développement, Kader Ndiaye propose de les considérer comme des relais du gouvernement comme elles le sont pour les bailleurs extérieurs. Cette idée permet de mutualiser les ressources de l'aide publique au développement et celles provenant de bailleurs privés. Cette proposition est déjà une réalité au niveau de l'action portée par les organismes d'aide car on constate que dans beaucoup de localités comme Fandène, des domaines prioritaires dévolus aux collectivités locales comme l'éducation, la santé ou l'agriculture sont gérés par les ONG qui se substituent ainsi à l'action publique locale. Elles ont à ce titre capitalisé une expérience de terrain et une proximité avec la population qu'il ne serait pas inintéressant de leur confier une partie des financements publics consacrés à ces secteurs même si des subventions leur sont accordées quelques fois.

Comme nous l'avons montré, malgré les politiques de décentralisation, l'Etat n'est pas en mesure encore d'atteindre rapidement les cibles de ses actions prioritaires et d'organiser les conditions d'appropriation locale des dynamiques en cours aussi bien celles du pays que celles provenant de l'extérieur. Ces organismes locaux de développement peuvent, dans une approche mutualiste, être de véritables partenaires des collectivités locales de manière à diversifier les sources de financement et à rendre efficaces les actions et politiques de développement menées avec les populations locales et leurs organisations. Cette idée, nous y reviendrons, les réintégrerait dans le système d'action local du territoire de développement de la Communauté rurale de Fandène. Un autre aspect des difficultés des organismes locaux de développement concerne la dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds extérieurs. Ces derniers véhiculent chacun sa propre idéologie du développement qu'il traduit dans les conditions de financement d'un projet. Du fait qu'ils font appel à plusieurs sources de financement, ils sont au carrefour

de plusieurs conceptions de l'action qu'il faut décliner dans les stratégies d'intervention dans les territoires porteurs de projet. Ainsi des besoins identifiés par les populations lors de la phase de diagnostic peuvent être traduits en langage-projet de recherche de financement pour cadrer aux attentes du bailleur. Ces besoins sont traduits en services adaptés à l'offre de service de l'organisme même si l'idée de mettre en avant les besoins des populations est souvent mise en avant. Suivant cette logique, les préoccupations premières des populations sont souvent édulcorées et se dissipent face à la primeur de l'économique.

C'est ce qui peut ressortir des propos de cet agent de la Caritas de Thiès : « *nous priorisons tout du moment que c'est prioritaire pour les populations. Tout ce qui permet à un groupe de sortir d'une situation de précarité nous paraît important. Mais souvent on ne peut pas tout faire et donc contraints d'être réalistes et de traiter les demandes au cas par cas. Vous comprenez (rire) nous dépendons beaucoup de nos partenaires extérieurs et locaux et des donateurs. Sans eux c'est compliqué pour nous d'agir efficacement. Les populations ont de l'espoir pour nous, et comme on dit l'espoir fait vivre. Nous aussi on a de l'espoir pour les bailleurs de fonds c'est pourquoi nous sommes là aujourd'hui, ils ne nous lâchent pas car comprennent l'importance de nos actions. Après nous, nos priorités s'inscrivent aussi dans les priorités de nos donateurs, on essaie de cadrer à cela pour lever des fonds ; ce qui crée une chaîne de priorités normale car celui qui a l'argent peut définir dans quel cadre ce dernier sera utilisé ou même donné* ». (Caritas).

Comment l'acteur négocie ces différentes contraintes dans le cadre de ses rapports avec les populations locales ? Il s'agit là d'un acteur qui agit plus ou moins librement de par sa position d'organisme de développement ou d'agent de structure de développement, mais qui est agi par la force des contraintes structurelles qui orientent et déterminent en partie son action finale. Les négociations avec la population locale sont soumises aux règles du jeu définies dans le système d'action locale comme le fait remarquer par ailleurs Claude Dubar : « *les individus qui deviennent acteurs (...) s'engagent, avec d'autres, dans ces jeux stratégiques et le font librement mais sous les contraintes inscrites dans les règles du jeu du système* »<sup>535</sup>.

On voit aussi que certains experts techniques des bailleurs de fonds ou des organismes locaux, conduisent les projets comme des chantiers d'ingénierie et omettent la dynamique locale des énergies créatrices que les acteurs concernées ou bénéficiaires peuvent avoir sur le projet, pour le favoriser, le modifier ou le rejeter. Les pressions des bailleurs de fonds tout comme des Etats dans le cadre de l'aide publique au développement ou la coopération

---

<sup>535</sup> Dubar C., 2007/3, Les sociologues face au langage et à l'individu, *Langage et société*, n°121-122, p29-43.

décentralisée, pèsent beaucoup sur le système d'action local et restent très peu analysées. Certains analystes en demandent à repenser les cadres de l'aide qui, dans sa forme d' « aide-projet »<sup>536</sup>, est néfaste aux économies des pays destinataires. Le développement local est souvent analysé par les effets endogènes de sa réalisation mais moins par la prise en compte des pesanteurs exogènes qui orientent, contraignent la participation des acteurs dans la construction de la dynamique locale de transformation du territoire. Une approche systémique mettrait en avant le système d'action local des territoires qui tire sa complexité de ces multiples tiroirs de logiques et de pratiques endogènes comme exogènes, qui s'entremêlent et s'enchevêtrent pour structurer les relations sociales, les rapports au territoire et les représentations sociales. Une telle approche s'intéresse aussi à la régulation du système d'action local par la production de règles, de normes de coopération entre les acteurs participant à la transformation du territoire ainsi qu'aux effets de l'environnement institutionnel.

Nous avons noté dans cette partie les effets des interventions des acteurs de développement après avoir revu la forme des interventions ainsi que leurs contenus. Les limites constatées dans l'action locale poussent à traiter des problèmes de développement sur le territoire de Fandène.

---

<sup>536</sup> Husson B., Il faut en finir avec l'aide-projet, article paru dans *Alternatives internationales* de juin 2007, propos recueillis par Antoine de Ravignan. Voir aussi dans le même ordre d'idées Bernard Husson, La coopération décentralisée, légitimer un espace public local au Sud et à l'Est, *Transverses* n°7, juillet 2000.

## 2. Problèmes de développement et dynamique de projet

La communauté rurale de Fandène connaît une évolution difficile à saisir tellement les indicateurs restent difficiles à mobiliser. A partir de nos différents séjours sur le terrain et des différents entretiens réalisés avec les acteurs locaux de développement, populations comme organismes d'aide, nous avons pu rassembler un certains nombres de situations considérées comme des problèmes ou freins de développement. Il s'agit ici pour nous, de mettre en avant la dimension « émique »<sup>537</sup> des situations identifiées car les acteurs locaux mobilisés dans le système d'action local sont les mieux placés pour rendre compte des blocages et contraintes du processus de transformation du territoire. Cette orientation à valoriser le point de vue de l'acteur qui vit les situations décrites semble pertinente par rapport à la problématique soulevée et apporte plus de compréhension aux processus en cours.

### 2.1. Les problèmes de développement à Fandène

L'acteur local est capable de s'extirper de la contrainte de la situation vécue, de se décentrer pour proposer une lecture critique. A cet effet, les propos des acteurs locaux sont aussi des analyses qu'il faut mettre en avant dans la compréhension des réalités sociales. Ainsi, les problèmes de développement à Fandène à travers les situations observées, sont de plusieurs ordres que nous essaierons de faire ressortir à partir du discours des acteurs concernés. Beaucoup de problèmes identifiés sont d'ordre économique et sont liés à la satisfaction des besoins quotidiens et à la possibilité de se projeter pour construire un avenir meilleur. A la question portant sur une appréciation de la situation de la localité de chaque acteur, les réponses sont diverses et variées.

Pour ce commerçant : *« on s'est un peu développé comparé à d'autres villages (rires). Mais sur le plan général, on est pauvre. On n'arrive pas à satisfaire tous nos besoins comme nous le souhaitons. Pour réaliser des projets, il nous faut beaucoup de temps, là où d'autres passent moins de temps car ils ont les moyens pour le faire. C'est ça le problème majeur : le manque criard de ressources surtout financières. Cela ne sert à rien d'avoir les idées si derrière on n'a pas les moyens de les matérialiser ; vous voyez ce que je veux dire. C'est notre quotidien, chaque jour un jeune se lève avec*

---

<sup>537</sup> C'est prendre en compte le point de vue de l'acteur, à différencier de la dimension « émique » qui concernerait le point de vue du chercheur. Cf. Olivier De Sardan J-P., Emique in *L'Homme*, 1998, tome 38 n°147, Alliance, rites et mythes, pp. 151-166.

*des idées nouvelles mais se limite juste à en parler autour du thé ou à la belotte car il sait que ça s'arrête là, il ne peut pas aller plus loin. C'est très dommage malheureusement pour nous* ». (KMN1).

Cet acteur place le manque de développement comme relevant d'un manque de ressources financières suffisantes. C'est le principal frein à la matérialisation d'idées de projets pertinents portés par les jeunes en particuliers et la population en général. La situation décrite n'offre pas de perspectives à l'acteur qui semble contraint d'abandonner ses idées de projet et être obligé plus tard de se soumettre à des idées proposées de l'extérieur et accompagnées des moyens de leurs réalisations. Cet avis est aussi partagé par ce maraîcher : *« à l'image de la communauté rurale, nous avons nos problèmes que nous sommes tenus de régler sans l'aide du conseil rural. On n'a pas assez de moyens pour faire les choses vite mais on garde espoir. À part le maraîchage et l'élevage, il n'y a pas beaucoup de possibilités pour les populations. Et même dans ce domaine, on a du mal à commercialiser les produits que nous récoltons. Certains perdent beaucoup à cause de cela ou sont obligés de les brader sinon ils pourrissent »*. (KMN3).

Les populations éprouvent beaucoup de difficultés dans la commercialisation des produits locaux. Souvent elles sont aidées par les organismes d'aide au développement pour renforcer la production locale via le maraîchage, l'élevage ; mais cette aide est limitée et incomplète car ne va pas au bout du processus économique qui sous-tend ces activités. Les produits de ces dernières sont destinés à être revendus dans les marchés urbains déjà fournis. Le village est loin de Thiès et les moyens de transport ne sont pas diversifiés. Souvent ce sont les « bana-bana » qui viennent acheter les produits au village mais à des prix faibles leur permettant de dégager des marges à la revente. Il n'existe pas de réelle filière pour, soit transformer ces produits pour l'exportation, soit faciliter leur écoulement de manière à ce que l'agriculteur puisse tirer le maximum de profit de son activité. C'est ce que la MFR a tenté de faire comprendre : *« pour la question de l'écoulement des produits récoltés, il y a les « bana-bana » (intermédiaires revendeurs) qui venaient en viennent encore proposer, voire imposer leurs prix à l'agriculteur. Ils sont allés même jusqu'à creuser des puits et les louer, louer des parcelles aux agriculteurs et en retour obtenir l'exclusivité de la revente de leur production »*.

Ces formes de pratiques inscrivent la relation dans un rapport de domination car l'agriculteur devient sans s'en rendre compte un employé du « bana-bana » qui détient les moyens de production et l'exclusivité de la marchandise et exerce à ce titre un pouvoir sur l'agriculteur. Pour cet agriculteur de Tawa Fall, *« quand tu n'as pas de moyens, il est difficile d'envisager les choses avec sérénité. Tu vis avec une forme de peur pour ton avenir et cela impacte beaucoup sur ta capacité à organiser et à construire ton présent. C'est pourquoi il faut être fort*

*mentalement pour surmonter les obstacles et rester optimiste. Comme on est des ruraux, on dépend beaucoup du travail de la terre. Et comme les pluies sont aléatoires d'une saison à une autre, cela se ressent sur notre quotidien. C'est pourquoi nous sollicitons souvent l'aide de l'Etat et des ONG pour développer d'autres activités pouvant pallier le déficit de récolte ».* (TF3).

Les périodes de soudure, allant de mai à juillet, sont très redoutées dans le monde rural sénégalais. En pleine saison sèche, les stocks des produits récoltés pendant l'hivernage précédent tendent vers la fin, les éleveurs ne trouvent plus de terrains de pâturages pour le bétail. Une peur du lendemain, accentuée par le manque de ressources, caractérise cette situation et agit sur les capacités de l'acteur à participer à l'historicité<sup>538</sup> de son territoire. Nous notons aussi une prise de conscience des limites du modèle agricole de subsistance inadapté à répondre aux besoins de nouveau ordre liés à l'inscription des territoires concernés dans la modernité. C'est aussi le constat dressé par la MFR d'une évolution des pratiques agricoles de plus en plus tournées vers une agriculture de rente : *« vous savez au départ, il y avait une agriculture locale saisonnière, les gens travaillaient l'hivernage aux champs et pendant la saison sèche, ils ne faisaient pratiquement rien. Ils vivaient des produits de la récolte et attendaient le prochain hivernage. Mais souvent à partir du mois de mai, ils avaient d'énormes difficultés à joindre les deux bouts. Ceux qui avaient de bonnes récoltes, ne se plaignaient pas, mais ceux qui n'avaient pas réalisé de bonnes récoltes étaient frappés par un manque de nourriture très manifeste. Cette période de soudure était très difficile pour les familles et surtout pour les femmes qui, au premier plan, vont aller vendre en ville quelques produits locaux comme les feuilles de rôniers, etc. ».*

Cette diversification des activités ne s'est pas généralisée à l'ensemble des villages où beaucoup encore sont restés au modèle traditionnel. Face aux problèmes, certaines populations s'endettent pour faire face aux dépenses quotidiennes.

*« ...C'est tout sauf développé, tu ne dois même pas poser cette question tellement c'est évident pour toi que ce n'est pas du développement ce qu'on est en train de vivre. Les problèmes sont énormes et l'équipe du conseil rural en place peine à trouver des solutions. Je me demande si vraiment cela les préoccupe. Partout dans le territoire, les gens gardent certes le sourire, mais ils ont du mal à assurer la dépense quotidienne. Du coup beaucoup sont endettés au niveau des ONG peu scrupuleuses qui prêtent de l'argent à tout va ou au niveau de petites banques qui n'hésitent pas à hypothéquer des parcelles de leurs terres en guise de garantie ».* (NG4).

---

<sup>538</sup> Touraine A., 1992, *Critique de la modernité*, Fayard, 464p.

La réalité de ses cas d'endettement de la population est aussi un obstacle supplémentaire ralentissant le processus de transformation sociale du territoire par l'action des acteurs locaux. Elle dépeint aussi un manque d'encadrement des populations face aux dérives de certains organismes de développement trop pressés à réaliser des bénéfices plus tôt que d'assurer une aide positive à la dynamique locale. Face à cette situation constatée de mal développement, certains acteurs essaient de trouver des explications permettant de faire comprendre les dynamiques en cours. Cet agriculteur de Tawa Fall avance l'idée que la faible scolarisation de la population comme est un frein à l'élaboration des projets locaux : *« on a l'impression d'être oublié par moment. Du coup cela nous pousse à prendre les choses en main et compter sur l'aide des bonnes volontés. Cet état de fait est difficile car nous ne comptons pas beaucoup d'instruits capables de lire et d'écrire clairement nos projets. Du coup on fait souvent appel à un intermédiaire qui nous aide à avoir accès aux ressources des ONG par exemple ou des banques »*. (TF4).

Le sentiment d'oubli par les autorités locales pousse la population locale à se tourner vers les organismes d'aide et à recourir souvent à des intermédiaires pour faciliter les relations. Les problèmes de développement à Fandène sont aussi la résultante de crise globale et d'un défaut de gouvernance locale des acteurs selon l'avis de cet agent de l'ARD de Thiès : *« pour moi, Fandène est un territoire dynamique avec beaucoup de potentialités et dont on entend beaucoup parler. Ils font beaucoup de choses pour se développer notamment avec la nouvelle route et l'électricité. Mais à l'instar des autres collectivités locales, Fandène rencontre des problèmes d'ordre structural et conjoncturel ! Mais ça ira ! Il faut reconnaître que les collectivités n'ont pas beaucoup de ressources propres et la politique de création de richesses locales n'est pas fonctionnelle et l'action des ONG commence à montrer ses limites à cause de la crise mondiale. Aussi, des territoires comme Fandène peuvent recevoir pas mal d'actions pour les aider à se développer mais il n'y a pas une bonne gouvernance publique et privée leur permettant de mieux se structurer pour maximiser les effets souhaités. C'est ce qui caractérise Fandène, mais après je ne dis pas qu'il n'y a pas d'efforts réalisés mais que c'est assez hétérogène dans les objectifs de chacun pour permettre à la collectivité d'en profiter, si vous voyez ce que je veux dire »*. (ARD).

Le problème est structurel par la crise de financement qui frappe les organismes d'aide ainsi que le manque de bonne gouvernance des ressources et des acteurs dans les différents projets mis en œuvre sur le territoire. Ces propos touchent un aspect important qui freine la dynamique de développement à savoir l'éclatement des objectifs des acteurs pas assez inscrits dans la logique de l'action sociale et du système d'action local. A ce titre, chacun fait son développement et à sa manière pour le même territoire ce qui n'est pas bénéfique pour les populations. La Caritas souligne le même fait : *« après beaucoup d'années à travailler avec*

*Fandène, je trouve que le développement local à Fandène manque terriblement de cohérence et de planification stratégique à mon avis. Il n'y a pas de coordination véritable des différents intervenants. L'excès d'interventions non coordonnées ne produit pas du développement efficace. Il faut une bonne gouvernance de tous les acteurs, ce qui manque à Fandène. Ce travail-là devrait être réalisé par l'autorité publique locale qui se limite souvent à son rôle politique. Quand vous lisez le plan de développement local réalisé, vous en faites un parallèle avec ce qui se passe sur le terrain vous vous rendez vite compte de ce que je vous dis. Il y a du travail à faire et j'espère que la nouvelle équipe va rompre avec certaines pratiques pas au service de Fandène comme le morcellement anarchique des terres agricoles sans réelle concertation et sans tenir compte d'une quelconque politique agricole »* (Caritas).

Trois des dynamiques proposées par Fabienne Leloup manquent à la construction du développement local à Fandène :

- Manque de cohérence et de planification des actions de développement à l'échelle du territoire. Les actions des acteurs ne sont pas inscrites dans un schéma de construction d'un système d'action local faisant de Fandène un territoire de développement.
- Manque de structuration du territoire autour de la coordination des acteurs mobilisés. Les interventions des acteurs sont éparpillées et non structurées. Les organismes de développement ne parviennent pas à dépasser leurs singularités pour coordonner leurs actions et politiques en faveur des populations locales de Fandène. On note une juxtaposition des politiques mises en œuvre, une redondance des pratiques sans impact durable sur le vécu des populations.
- Manque de régulation des pratiques. La place d'acteur de développement est négligée par l'autorité publique surtout dans son rôle de contrôle et de régulateur des logiques et pratiques de développement du territoire. Elle lui revient d'organiser la dynamique locale, de coordonner les interventions des acteurs et de participer pleinement à la mobilisation de tous les acteurs autour du Plan de Développement Local. Elle manque de maîtrise face aux enjeux locaux malgré les outils mis en place par les politiques de décentralisation. Avec un taux d'alphabétisation faible dans l'équipe du conseil rural, l'appropriation des leviers du développement local est une tâche lente et difficile à mettre en place.

Dans un territoire aussi déstructuré que Fandène, les populations locales ne sont pas encore de véritables actrices du développement local. Des énergies créatrices se libèrent petit à



petit offrant une place à l'entrepreneuriat local avec des initiatives économiques intéressantes comme les entreprises familiales d'élevage à Tawa Fall. Très peu valorisées par les intervenants extérieurs qui préfèrent proposer leurs projets ou assez fragmentées comme modèles, ces pratiques sont encore trop embryonnaires pour inscrire le territoire dans une dynamique globale de transformation sociale. Les populations locales sont en partie dépossédées du rôle d'actrices du développement à cause de la présence clientéliste de certaines ONG et le recul du soutien public. Elles apparaissent à ce titre plus comme des participantes, des spectatrices de l'action locale que de véritables actants. Le registre de la participation faisant même partie des dimensions modernes de l'idéologie du développement donnant naissance à l'approche participative.

Pour Jean-Pierre Chauveau et Philippe Lavigne Delville, la participation apparaît « *dans le champ de l'aide au développement* », comme « *une approche opérationnelle qui cherche à susciter l'implication des bénéficiaires de l'aide dans la conception et la mise en œuvre des interventions* ». Ils ajoutent que « *la référence systématique à « la » participation va de pair avec une faible théorisation sociologique. La participation reste largement un mot-valise, rarement défini, ce qui est sans doute une des raisons de son succès. De fait, le DP repose sur un quasi-oxymore : vouloir « faire participer » des populations, des communautés ou des Etats « à leur propre développement* ». L'« *intervention participative volontariste* » de développement est depuis son origine dans une tension permanente entre injonction et écoute, entre savoir-faire d'animation et méthodologies plus ou moins normatives. Les démarches participatives recouvrent un ensemble d'outils très hétérogènes, dans un gradient entre « *participation imposée* » et « *auto-promotion* ». De plus, elles s'inscrivent dans des projets et programmes dont la capacité à intégrer les points de vue locaux est très variable selon leur degré de bureaucratisation »<sup>539</sup>.

La conception de la participation est ainsi source d'incompréhension de la part de plusieurs acteurs et rend compte d'une appropriation très différenciée et incohérente dans les pratiques de développement. Elle suscite la réflexion critique sur deux idéologies des pratiques que ce travail tente de déconstruire : la construction du développement de l'extérieur par les organismes d'aide face à la construction du développement par le territoire et ses acteurs. Certains éléments de cette tension apparaissent au fur et à mesure de notre argumentation. Par

---

<sup>539</sup> Chauveau J-P., Lavigne Delville P., 2013, Développement participatif, in Casillo I., avec Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C., Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013.

ailleurs, si les acteurs principaux, les populations locales, sont très peu concernées par la dynamique de transformation sociale en cours, si le système d'action local est aussi déstructuré, on peut conjecturer que Fandène est une société sans maîtrise de l'historicité. L'historicité inscrit les sujets historiques dans une maîtrise de la dynamique de production de l'histoire et de la culture à travers les différentes interactions sociales construites. Alain Touraine en propose cette définition : « *l'historicité de la société est sa capacité de produire ses orientations sociales et culturelles à partir de son activité et de donner un « sens » à ces pratiques* ». L'historicité est « *une distance que la société prend par rapport à son activité et cette action par laquelle elle détermine les catégories de sa pratique* »<sup>540</sup>.

Beaucoup de situations dans la Communauté rurale de Fandène tendent vers plus de reproduction sociale notamment par la cyclicité des interventions des acteurs de développement, la périodicité des actions des populations locales dans les secteurs de l'agriculture ou l'élevage malgré les problèmes auxquels ils font face. Les *garants métasociaux* comme la religion « *non on n'est pas du tout développé. On est très pauvre et il faut oser le dire, il n'y a pas de honte. Dieu a créé des gens riches, d'autres plus riches encore et des pauvres. Mais il faut le remercier quelle que soit notre situation* » (TF5), ou encore la tradition, continuent de structurer les relations sociales et l'ordre social. Beaucoup d'autres situations tendent par contre vers la production sociale par la capacité inventive et innovante des acteurs.

L'action sociale, qui est une dimension de l'historicité, concerne, dans le cadre du développement local, l'ensemble des activités humaines créatrices de changement. Elle s'inscrit également comme principe d'orientation des conduites humaines, l'acteur cherche à agir sur lui et sur le système de manière à induire des innovations capables de transformer ce dernier. Certes des politiques innovantes sont mises en œuvre dans le territoire de Fandène, mais leur impact est encore faible au point d'entretenir un sentiment de stagnation chez les populations. Une société qui prime la stabilité sur le mouvement comporte une faible historicité. En effet, tantôt le système social est du côté de la reproduction et met en avant les *garants métasociaux*, tantôt il est du côté de la production et va mettre en avant le principe d'historicité. Mais à notre avis, la coupure n'est jamais nette entre ces deux pôles car les situations observées à Fandène se placent dans une double logique de permanence et de rupture de l'ordre par l'action des acteurs locaux sur le territoire.

---

<sup>540</sup> Touraine A., 1973, *Production de la société*, Paris, Editions du Seuil, p. 10

Ces deux formes de croyances sont présentes dans tous les villages de l'enquête et gardent une place centrale dans l'organisation de la vie du territoire et fonctionnent comme des référents de l'action des acteurs. *« On croit aux religions comme l'islam et la religion chrétienne. Mais on croit aussi aux pratiques mystiques héritées des ancêtres. Cependant, elles tendent à disparaître à petit feu car les jeunes ne s'intéressent plus à ces choses-là. C'est ce qui fait cohésion en temps de crise. Quand tout va mal, au moins il te reste ta foi. Les croyances traditionnelles ont permis d'éviter nombre de malheurs et de sauver la population lors de la grande famine. Ton grand père doit t'avoir raconté ça. En fait, les vieux avaient découvert l'écorce d'un arbre qui permettait aux femmes de remplir chaque soir la marmite de nourriture et pouvoir donner à manger à la communauté. Cela a été gardé secret et je pense que personne ne peut te dire aujourd'hui de quel arbre il s'agit ».* (NG2).

La présence de ces références cohabite avec des modes de gestion rationalisés de l'économie communautaire qui sont enseignés aux populations locales. Les projets proposés aux populations qui sont par ailleurs des lieux de socialisation et d'interaction, apportent une grande partie de formalisation des relations construites (contrat, bilan, évaluation, tenue de cahier des charges, planification, réunions de concertation, etc.). Même si ces pratiques existaient dans une forme traditionnelle (arbre à palabre par exemple), elles ont revêtu des formes normalisées et globalisées que les institutions de développement transmettent petit à petit aux populations locales. Le recul de la pratique religieuse ou traditionnelle peut laisser entrevoir que le territoire de Fandène progresse vers une mobilisation de son système d'action local, vers plus de capacité à se produire et davantage moins à se reproduire. C'est tout l'enjeu de la modernité dans laquelle ces territoires se sont inscrits depuis les premiers contacts avec les organismes extérieurs et depuis qu'ils ont inscrit leur développement local dans le contexte du développement international.

Mais on pourrait aussi lire une forme d'hybridation entre logiques traditionnelles et logiques modernes en cela que les acteurs locaux, dans la construction du système d'action local, mobilisent aussi bien des références d'ordre culturel ou cultuel que des références d'ordre rationnel. Cette dernière lecture hypothétique nous paraît beaucoup plus intéressante par rapport aux dynamiques observées dans la Communauté rurale de Fandène, par rapport aux caractéristiques du territoire et des différents acteurs qui l'habitent. C'est l'exemple des Dahira religieux ou des Mbootay des femmes soit à Keur Mor Ndiaye ou à Tawa Fall. Construits respectivement sur des bases culturelles et traditionnelles, ces collectifs se sont peu à peu formalisés par l'adoption de pratiques économiques et politiques ouvrant de nouvelles dimensions à leurs actions. Si autrefois la cagnotte était confiée à une personne de confiance,

aujourd'hui elle est placée en banque avec un bureau de fonctionnement qui gère les comptes et les dépenses.

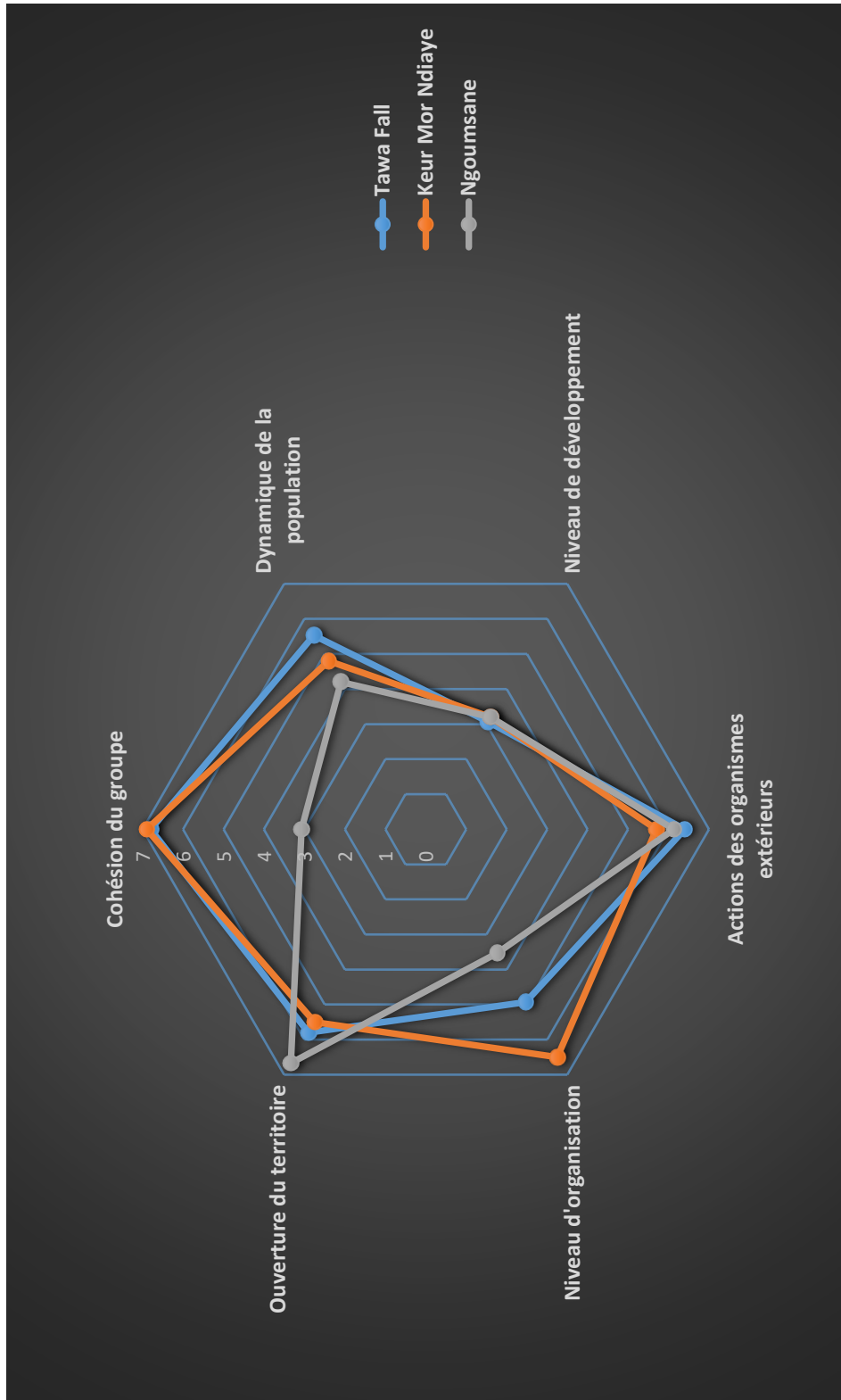
La référence à ce substrat symbolique est aussi caractéristique des territoires ruraux et occupe toujours une place importante dans la définition des relations sociales, dans la distribution des rôles et statuts des acteurs locaux à Fandène. En témoigne les méthodes de désignation des chefs traditionnels, des imams des villages ou même de certaines élites locales qui obéissent à la tradition. Ces procédures locales sont à prendre en compte dans l'analyse des relations sociales construites autour du développement ; et la démarche que nous avons entreprise permet de mettre en lumière les contextes de l'interaction qui pèsent sur les conduites individuelles et collectives codifiées ou circonstanciées. Par exemple, lors de l'installation d'un nouveau chef de village dans un village de Fandène, suite au décès du précédent, les populations avaient souhaité procéder par vote pour élire le nouveau. Seulement le Maire, après quelques conflits d'idées constatés, a préféré réunir les protagonistes pour désigner le futur chef de village en mettant en avant l'idée d'une forme de succession traditionnelle et jouant sur la solidarité entre habitants qui doit toujours prévaloir.

Ce fait est extrêmement révélateur d'une situation nouvelle, les populations réclamant plus de clarté et de démocratie dans le fonctionnement des structures locales et les autorités publiques n'hésitant pas à mettre en avant la tradition pour occulter des manœuvres politiciennes. On apprendra plus tard que le nouveau chef de village désigné est plus proche du Maire que tous les autres prétendants et une réforme devrait lui faire bénéficier d'un salaire. Ce qui contraste la procédure de désignation avec le processus de modernisation de la fonction de chef de village. Par ailleurs, pour tenter de rendre intelligible les problèmes de développement dans la communauté rurale de Fandène, nous avons travaillé sur un outil permettant aux populations locales d'apprécier le niveau de développement de leur localité au prisme de quelques réalités. Le choix de ces dernières peut sembler arbitraire tant les situations pouvant rendre compte du développement d'un territoire sont nombreuses. Seulement nous avons jugé pertinent d'accentuer l'analyse sur la cohésion du groupe, la dynamique de la population, l'action des organismes extérieurs, le niveau d'organisation et l'ouverture du territoire. L'idée est, à partir de l'articulation de ces variables, comprendre le comportement du niveau de développement du territoire selon la population locale.

Tableau 13 : Appréciation du territoire - Synthèse

Critères	Notes/Village																																																							
	Tawa Fall											M	Keur Mor Ndiaye											M	Ngoumsane											M																				
<b>Dynamique de la population</b>	7	5	4	6	7	8	7	8	6	7	8	4	5	6	5	4	8	7	4	6	3	5,5	6	5	4	7	4	4	5	3	5	6	5	3	4	5	4	7	4	4	7	6	5	4	8	4	3	4	2	2	5	2	4	3	4	4,2
<b>Cohésion du groupe</b>	8	6	5	7	8	7	8	6	7	8	4	5	6	8	9	6,8	9	9	7	8	8	6	5	6	7	7	5	6	4	8	9	6	3	4	5	2	3	2	3	4	1	5	2	1	4	5	3,0									
<b>Actions des organismes extérieurs</b>	7	6	8	7	5	6	6	5	4	7	5	8	7	6	9	6,4	7	5	6	4	8	6	5	6	4	6	5	7	8	5	4	5	5	8	7	6	4	7	6	6	4	7	6	8	5	7	6	6,1								
<b>Niveau d'organisation</b>	5	7	6	5	4	4	5	6	5	4	3	4	5	6	5	4,9	8	7	8	6	5	7	8	7	5	6	4	8	6	7	5	6	4	3	2	1	5	4	6	4	2	3	4	3	5	4	3	3,5								
<b>Ouverture du territoire</b>	5	7	6	8	7	4	5	6	5	7	5	6	5	4	7	5,8	5	7	6	5	4	7	6	5	4	5	5	6	7	3	8	5	7	8	7	6	9	8	7	6	5	7	7	8	5	6	4	6,6								
<b>Niveau de développement</b>	4	3	3	4	3	2	4	3	2	2	4	5	2	3	2	3,0	2	3	4	3	4	2	3	2	4	3	4	5	2	3	4	3	2	3	4	4	5	4	3	2	1	2	4	3	5	2	4	3,2								

Graphique 16 : Caractéristiques des territoires ciblés



Sources : DIOP Joseph, 2018

D'après ce graphique, le niveau de développement des trois villages choisis est le même et sensiblement similaire au niveau de l'ouverture du village et de l'action des organismes intervenants. On note des différences au niveau de l'organisation villageoise, de la dynamique de la population où les problèmes de cohésion à Ngoumsane sont mis en exergue par le faible niveau d'organisation.

A la lecture de ce graphique un trait saillant attire l'attention. Le niveau de développement des trois villages n'évolue pas quel que soit le comportement des autres composantes caractéristiques du territoire. Cet état de fait est révélateur d'un malaise qu'il faut aller chercher au-delà de ces variables. Nous pensons que le niveau de développement du territoire ne peut être pas déterminé par la conjugaison de ces variables si la mobilisation de ces dernières n'est pas inscrite dans une logique de construction du territoire en système d'action local capable de produire les conditions de sa transformation sociale. Ce qui n'est pas le cas encore dans le territoire de Fandène eu égard à l'action des acteurs pour tenter de relever le niveau de développement des populations.

Les populations s'activent pour trouver des solutions aux problèmes quotidiens, elles s'organisent volontairement ou sous l'action des organismes de développement, ces derniers apportent beaucoup de projets et de financements grâce à l'ouverture des territoires d'intervention ; et pourtant on assiste, c'est le sentiment dégagé par les populations elles-mêmes, à une reproduction de leurs conditions de vie, à une forme d'inertie de la transformation sociale du territoire. Le système d'action local est, soit ankylosé par des logiques et pratiques mettant en avant des intérêts personnels et de groupes au détriment des intérêts collectifs, soit il subit les contraintes structurelles de ses rapports avec les partenaires et le monde du développement. L'éclatement et la juxtaposition des interventions des organismes extérieurs, le nombre important d'organisations villageoises créées, les conflits de position observés, le manque de synergie des acteurs locaux viennent attester ce constat. Le processus de développement local à Fandène n'est pas construit, il est induit par les organismes d'aide avec la participation passive des populations locales et un rôle quasi absent de l'autorité publique locale.

Nous essaierons d'en comprendre davantage, dans les pages qui suivent, les mécanismes qui bloquent la construction sociale du territoire en territoire de développement doté d'un système d'action tourné vers l'amélioration des conditions de vie des populations de Fandène.

## 2.2. La dynamique de projet : champ d'actions, d'interactions et de conflits

Comme nous l'avons dit plus haut, le projet est un outil d'intermédiation en ce sens qu'il permet de mettre aux prises plusieurs types d'acteurs sur un territoire autour d'enjeux visant à améliorer les conditions de vie. Dans les villages du territoire de Fandène, le projet fait partie des formes de mises en relation privilégiées entre organismes d'aide au développement et populations locales. Il est l'un des moteurs essentiels du système d'action local et participe à la transformation sociale du territoire. Pour Fabienne Leloup, « *le projet englobe l'ensemble des propositions et décisions faisant l'objet d'une construction collective propre au territoire... Ce projet n'est pas la somme des solutions ou des intérêts individuels, ni la somme des inputs locaux ; il constitue un arrangement plus ou moins cohérent, plus ou moins abouti et régulièrement renégocié. L'émergence d'un tel projet façonne la délimitation de l'espace commun d'actions* »<sup>541</sup>.

En considérant le développement local comme un processus opératoire de mutation, de transformation sociale que construit un territoire local, Pierre Teisserenc met l'accent sur la dimension de la participation et de l'implication des acteurs locaux. Grâce aux actions des acteurs intervenants comme les ONG à Fandène, le développement local induit à cet effet la capacité de mobilisation autour d'un projet qui implique nécessairement la participation des populations locales donnant lieu à des rapports d'échange entre les différents acteurs concernés. Ces relations sociales se produisent dans un cadre mouvant et incertain qui invite à l'utilisation d'une approche pluridisciplinaire pour aborder cette problématique centrale<sup>542</sup>.

Plutôt que de présenter le projet comme un package prêt à l'emploi tel que pensé par les organismes de développement qui abusent souvent de son usage et qui tombent dans un formalisme souvent creux, nous privilégions de le considérer comme une action collective à déconstruire pour montrer ce qui la structure dans le territoire de Fandène. Un projet à Fandène c'est des organismes d'aide, des bailleurs de fonds locaux ou internationaux, des agents, des courtiers de développement, des populations locales, des élites locales autoproclamées ou désignées. C'est aussi des idées, des représentations, des valeurs, des croyances, des idéologies, des normes, des règles, des procédures, des conflits, des stratégies individuelles et collectives.

<sup>541</sup> Leloup F., 2010, *op. cit.*, p. 694

<sup>542</sup> Touzri A., 2007, *Développement local, acteurs et action collective. Les minorités issues de l'immigration et les dispositifs de revitalisation urbaine dans la commune bruxelloise de Molenbeek-Saint-Jean*, Thèse de doctorat, UCL, PUL, 342p.



Tous ces éléments structurent le projet et concourent à préparer et suivre une action ponctuelle ou durable sur le territoire. Entre le projet comme lieu de structuration de l'action et l'action comme aboutissement opératoire de ce processus, il y a beaucoup de situations qui se produisent, qui souvent échappent à l'œil d'observateurs pressés de trouver des régularités généralisables. Nous nous efforçons de faire ressortir modestement les logiques sous-jacentes à l'action dans les projets de développement, spécifiquement sur le territoire de Fandène. Comment fait-on projet ? Comment se mobilisent ou mobilise-t-on les acteurs locaux ?

Dans les villages de l'enquête, on a pu noter que les manières de faire projet restent les mêmes sur le plan de la forme mais présentent des différences dans le contenu. Elles tournent essentiellement autour de l'enjeu de la mobilisation des acteurs. Nous avons identifié deux dynamiques autour du projet et qui permettent une interaction entre les acteurs.

- **Une dynamique « extervenante »** : C'est le fait des comités d'élevage, de producteurs qui formalisent un besoin en intrants, en matériels agricoles ou en financements et qui vont rencontrer des structures compétentes comme la CNCAS ou le Président du Conseil rural. Ces institutions les orientent dans la plupart des cas vers d'autres partenaires privés lorsqu'elles ne peuvent pas donner suite à la demande, qui reçoit au final très peu de satisfaction. Le projet des populations est réadapté et renégocié avec les partenaires de la structure en fonction de ses compétences et de ses capacités d'action même si souvent dans les discours c'est l'initiative locale qui est prônée. Un agent de la Direction Régionale du Développement Rural nous l'explique : *« du moment que cela rentre dans nos compétences, nous y réfléchissons avec nos partenaires aussi et nous proposons des solutions et discutons de leur application avec les parties concernées. Cela prend souvent plusieurs mois avant la mise en œuvre, mais ce sont des délais qu'on doit respecter malgré certains cas urgents. Ceci est une des limites de nos actions »*.

Il faut noter que cette dynamique s'observe très peu dans les villages du fait du manque de compétences des organisations locales et des populations locales à écrire un projet, à le présenter aux organismes d'aide et à suivre son évolution. Elles ne sont pas non plus en mesure d'honorer la contrepartie attendue par les organismes d'aide par manque de mobilisation financière locale. En effet, les organismes d'aide demandent très souvent un pourcentage que les organisations locales doivent assurer pour compléter le financement et justifier de leur participation à leur projet. Beaucoup de projets échouent à ce stade.

- **Une dynamique intervenante :** Plus répandue, elle concerne les actions des organismes d'aide et leur implication dans le processus de développement de la Communauté rurale de Fandène. Face aux sollicitations de plus en plus grandes des populations locales encouragées par le recul de l'action publique locale, il s'est créé à Fandène une sorte de culture de l'intervention extérieure poussant beaucoup d'organismes d'aide à proposer des projets en vue d'améliorer la situation sociale. Ces projets construits de l'extérieur dans les bureaux des organismes d'aide ont besoin de la mobilisation des populations locales par des notions comme la participation, le primat des initiatives locales ; autant de mots valises qui cachent dans bien des cas, une réalité beaucoup plus sombre. Ce sont souvent de véritables leitmotifs de légitimation des actions des organismes d'aide, fussent-elles contre productives pour le territoire.

Cette notion de participation, donnant lieu à un modèle de développement appelé participatif, peut introduire des biais dans la construction de l'action locale comme en témoigne ENDA : *« en clair, la participation des acteurs à la base, à tous les niveaux et tous les stades du cycle, depuis l'identification jusqu'à l'évaluation n'est pas une condition réelle de changement, il faut en plus habiliter les acteurs populaires à modifier les règles du jeu décisionnel et à introduire leurs propres règles. Il ne s'agit pas de décider avec ou d'être là avec, pour décider, il faut aussi que cette présence aboutisse à la mise en question des pratiques mêmes de prise de décision et de communication. A défaut de cela, la participation des acteurs populaires est simplement instrumentalisée, mise au service de finalités et de cadres qui leur échappent. Là réside l'ambiguïté possible de la participation »*<sup>543</sup>.

C'est aussi l'avis d'un animateur de GRAIF rencontré par hasard au village de Ngoumsane : *« dans la structure où je travaillais avant d'être au GRAIF, on nous disait de travailler avec une méthode participative, alors qu'au GRAIF, on nous parle plus d'une approche de responsabilisation. Parce que quand on demande à des gens de participer à quelque chose, ils ne peuvent pas se sentir totalement investis ; mais quand on les responsabilise entièrement, ils se sentent maîtres de leurs actions et pour réussir ils sont obligés de chercher des voies et moyens qui leur permettront d'aboutir aux objectifs »*.

Dans ce registre de la participation, le projet n'est pas tout à fait construit avec les populations car non seulement il est impulsé par les organismes d'aide au développement qui identifient les créneaux d'actions et de financements à partir des problèmes des populations locales, mais ces dernières assistent aux différentes phases sans avoir une place réellement

---

<sup>543</sup> ENDA GRAF Sahel., 2001, *Une Afrique s'invente. Recherches populaires et apprentissages de la démocratie*, Ed. Karthala et ENDA GRAF Sahel. p. 197

active. « *Nous procédons généralement par un diagnostic sur le terrain de l'état de la demande. Nous prenons le temps de l'étude avec nos animateurs et des experts du CERP de Keur Moussa que nous associons à nos travaux. Ensuite nous essayons avec les acteurs de traduire le problème identifié en projet de solution que nous présentons à la population ou au groupe demandeur. Nous lançons après auprès de nos partenaires des demandes de financement ou d'appui technique en fonction des besoins spécifiques du projet. Nous passons à la mise en œuvre et plus tard au suivi et évaluation de l'action* ». (GRAIM).

En effet, on peut voir dans ces propos qu'après la phase de diagnostic des problèmes ou des besoins, les populations locales trouvent moins de place du fait de la professionnalisation des pratiques de la démarche. Par ailleurs, les organismes d'aide au développement utilisent beaucoup la notion d'appropriation qui est incluse dans la démarche projet, et elle justifie l'extériorité d'une démarche territorialisée mais non territoriale qu'il faut transmettre aux populations locales par des formations par exemple. Seulement force est de constater qu'à Fandène, les populations sont dépendantes de l'expertise extérieure en termes de construction de projets à part quelques notions acquises. Ce constat nous pousse à penser que dans la démarche des organismes intervenants, l'accent est plus mis sur l'accompagnement du projet à côté des populations plutôt que sur l'accompagnement des populations elles-mêmes.

Cependant, ces deux formes de dynamiques autour de la construction de projets entre ces différents acteurs enclenchent à tous les niveaux des processus de négociation beaucoup plus marqués dans la dynamique intervenante. Les interactions construites autour de cette dernière sont beaucoup plus fortes et ancrées territorialement que celles façonnées par la dynamique « extervenante ». La logique intervenante permet de voir le territoire comme dans son aspect de champ de développement local mais aussi comme l'a si bien démontré Jean Pierre Olivier De Sardan, comme sous l'angle d'une arène locale. Pour ce dernier, l'arène désigne un lieu, un espace politique « *où des groupes stratégiques hétérogènes s'affrontent, mus par des intérêts (matériels ou symboliques) plus ou moins compatibles* »<sup>544</sup>. Dans la même lignée d'idées, Thomas Bierschenk présente le concept comme un « *dynamic concept of interaction between strategic groups* »<sup>545</sup>. Ces conceptions bien que riches en enseignements, négligent souvent les processus de territorialisation de cette arène au regard des effets du territoire sur les interactions entre les acteurs en « conflit ». Nous la définissons comme une situation sociale

<sup>544</sup> Olivier de Sardan J-P., 1993, *op. cit.* p.13

<sup>545</sup> Bierschenk T., 1988, *Development projects as arenas of negotiation for strategic groups*. Sociologia Ruralis, 28, 146-160

ancrée territorialement qui se présente sous la forme d'un espace où des acteurs interagissent, s'affrontent, exercent un pouvoir ou y résistent, subissent des contraintes structurelles, avec des formes de négociations aboutissant à des issues non maîtrisées ou non instrumentalisées par une catégorie d'acteurs.

Le projet, un des éléments favorisant la formation des arènes, a permis ainsi au territoire de Fandène d'entrer très souvent dans une phase d'effervescence nécessaire à son processus de changement ou de transformation sociale. Du fait des ressources que les projets promettent de mettre ou ont mis à la disposition des populations, des organisations locales sont nées, des clans se sont formés, des groupes se sont distingués, des individus se sont positionnés ; ce qui a procédé à une nouvelle structuration du système d'action local qui s'est poursuivi pendant la mise en œuvre des projets jusqu'à leur fin. Elle a donné naissance à une nouvelle forme de système d'action notamment avec des populations adoptant de nouvelles positions que nous exposerons plus loin face aux intervenants extérieurs. Ce nouveau système est frappé d'emblée par le postulat d'indétermination marquant le caractère aléatoire et non prévisible de sa teneur et de son orientation.

En outre, l'intervention des acteurs extérieurs de développement a favorisé l'évolution du lien social par les relations sociales construites autour du projet. Ces relations sociales sont le biais de conflits de positionnement entre les acteurs pour le contrôle et la gestion des ressources disponibles au nom des politiques de développement. Ce caractère conflictuel des relations sociales est beaucoup plus visible à Ngoumsane où le niveau de cohésion du groupe est assez bas : « *le manque d'unité et de cohésion nous coûte très cher. Le village est trop éclaté pour tenter de réussir quelque chose ensemble* » (NG1). Aussi, dans les autres villages les dissensions constatées comme conséquences des interventions extérieures sont bien présentes mais minimisées par le primat de la collectivité dans la définition des politiques de développement. Pour autant cette dernière reste encore extravertie et inhibe les dynamiques internes.

Dans la dynamique de projet, les acteurs locaux se mobilisent par l'action des organisations locales que les populations créent elles-mêmes ou sous l'impulsion des organismes extérieurs de développement. Des journées de sensibilisation sont organisées, des passages d'informations dans les maisons par les présidentes et président de groupement sont effectués afin de mobiliser les populations. L'agrégation au projet n'est pas acquise d'avance, un travail d'information et de mobilisation est nécessaire. C'est souvent un moment de tensions,

de méfiance, de peur, de réserve pour les populations locales qui finissent par s'intéresser au regard de l'implication des différentes organisations locales et des élites qui les représentent. C'est à ce niveau que les organismes d'aide au développement favorisent les organisations et élites locales dans la prise de contact avec les populations locales. A l'arrivée d'un projet, les populations locales ne se mobilisent pas instantanément, il y a bien une phase d'incertitude qui poussent les promoteurs du projet à adopter des techniques d'inclusion via la communication, l'enrôlement des élites locales et des chefs religieux et coutumiers, des responsables de groupement. Ces derniers deviennent ainsi des relais, des agents de développement pour l'intervenant.

Par ailleurs, les organismes extérieurs mobilisent les populations locales dans la dynamique d'intervention par le biais de ces relais, mais aussi *via* leurs agents de terrain qui organisent des réunions avec les groupements et autres organisations locales. Ils sont les représentants de l'organisme et sont souvent issus du territoire local pour légitimer l'ancrage de l'intervenant. Ils facilitent la communication, la mise en confiance tout en accompagnant la population à s'orienter vers les attentes, en termes de structuration par exemple, de l'organisme qui l'emploie. Leur mission principale est de gagner l'adhésion de la population locale en sensibilisant autour du projet ou de l'organisme, en organisant des réunions d'échange, en structurant la population locale par la création de comités, en suivant la collecte des cotisations. Ils sont ainsi porteurs de l'institution qui les emploie et sont souvent confondus à elle par les populations locales. Leur force de mobilisation peut leur provenir de cette légitimité institutionnelle, car derrière l'institution pour les populations, c'est l'espoir de financements, d'infrastructures, de projets. Cette marque de confiance peut parfois mener à des dérives de la part des agents de terrain dans leurs relations avec les populations locales.

### 3. Conclusion

Nous avons vu dans ce chapitre que les acteurs étaient au cœur de la dynamique de développement de la Communauté rurale de Fandène. La variété des formes d'acteurs (acteurs collectifs, individuels) témoignent de la complexité des relations qui les font travailler autour de projets pour la construction sociale du territoire. Ce dernier apparaît ainsi comme un système d'action à construire et à transformer sans cesse sous l'effet des interventions des uns et des autres. Si les actions des acteurs, notamment celles des organismes extérieurs sont beaucoup plus mises en avant, il n'en demeure pas moins que les organisations des populations locales tentent d'apporter des réponses aux problèmes qui les interpellent. Certaines interventions apportent certes des avancées significatives pour le territoire mais d'autres présentent des limites qui déstructurent le système d'action local. Une des limites à souligner est la construction extérieure du développement des populations locales malgré un discours allant vers la participation ou l'importance des initiatives locales. Le processus de changement social à Fandène présente un déséquilibre en faveur des dynamiques extérieures au détriment des dynamiques intérieures dans la construction du système d'action local. Ce dernier n'impulse pas encore la logique de développement à cause d'un pouvoir politique local faible et d'un défaut de décentralisation.

Nous avons aussi montré que le projet est l'outil par excellence de mise en relation des acteurs et le modèle privilégié par les organismes de développement dans leur logique d'intervention. Il permet de mobiliser autour d'objectifs pour le territoire et favorise la restructuration du système d'action local du fait des dynamiques qu'il permet de ressortir. Les populations locales s'appuient sur les organisations locales comme les groupements pour proposer une dynamique locale et les organismes d'aide trouvent dans les agents de développement un moyen d'entrer en contact avec les populations et transformer leurs organisations en relais et partenaires de leurs interventions. Ses relations tissées sont certes sources de beaucoup de dynamiques positives pour les populations locales et les organismes intervenants, mais elles sont aussi autant de terrains d'actions contre-productives menant à des dérives et à des effets pervers de l'action locale.

Nous le verrons dans le chapitre qui suit, le processus de développement local est le fait de construction sociale, de relations sociales construites, de stratégies, structurant le système d'action local et fondant le caractère indéterminé des actions de développement.

### Chapitre 3 : Interactions et construction sociale du développement local

« (...) les relations entre groupes paysans et ONG (ou autres structures d'appui aux caractéristiques similaires) s'inscrivent dans une collaboration inégale, fluctuante et tissée de malentendus, mais à laquelle ni les uns ni les autres ne semblent disposés à renoncer »<sup>546</sup> fait remarquer Yves Guillerrou.

Le développement local à Fandène est un champ d'interactions, d'actions et de représentations sociales entre différents acteurs sociaux travaillant autour de projets dont la finalité avouée est de favoriser une évolution positive du territoire. Ces projets permettent aux populations locales de s'organiser et de participer à l'action collective impulsée souvent de l'extérieur par les organismes d'aide. Ils permettent aussi à ces derniers de pénétrer des territoires locaux et de proposer des programmes, des financements, des infrastructures accompagnés d'une vision propre du développement. Partant des problèmes constatés ou construits des populations locales, des solutions sont proposées et donnent lieu à des interventions sur la population, le territoire concerné. En effet, au contact d'organismes extérieurs, le territoire se réorganise, se restructure en vue d'accueillir des opportunités extérieures. Ce processus donnent naissance à des organisations locales ou renforcent d'autres déjà existantes afin de répondre à la nature de l'intervention proposée. Les relations qui se profilent prennent l'allure de relations interinstitutionnelles laissant peu de place en apparence à des relations de type interindividuelles pourtant bien présentes.

Notre réflexion sur le développement local nous conduit à mettre en avant les relations sociales construites sur le territoire pour comprendre les orientations de l'action des acteurs. Il s'agit de prôner l'idée d'un développement local situé dans le temps car les relations sociales construites se renouvellent au rythme des projets qui leur permet d'avoir sens, dans l'espace car ces relations sont ancrées sur un territoire. Mais aussi on parlera de développement local situé car les acteurs sont contraints par leurs arbitrages relationnels induits par les représentations sociales construites en situation de réciprocité autour de l'action. Dans ce sens, la dynamique de construction du système d'action local repose sur la qualité du tissu relationnel qui peut prendre plusieurs formes, mais dont deux attirent principalement notre attention : les

---

<sup>546</sup> Guillerrou Y., 2003, « ONG et dynamiques politiques en Afrique », *Journal des anthropologues* [En ligne], 94-95, consulté le 01 juillet 2017, disponible sur <http://jda.revues.org/1980>.

coordinations verticales et les coordinations horizontales. Les premières rendent compte des processus de mise en relation entre les acteurs institutionnels appartenant à des groupes différents et occupant des statuts différents. Ce sont les relations tissées entre acteurs de développement et organisations locales. Les secondes mettent l'accent sur le renforcement des relations existantes au sein du groupe ou de la communauté. Les relations familiales, amicales, les réseaux de type communautaire ou les organisations locales à l'échelle du territoire structurant le lien social local. Ces deux formes de coordinations ne fonctionnent pas de manière isolée, elles s'articulent chaque fois qu'une action en termes de projet met en situation d'échange des acteurs locaux et des acteurs extérieurs. On observe ainsi un accent plus prononcé pour les relations verticales interinstitutionnelles mettant aux prises les ONG et les organisations communautaires comme les groupements. C'est pourtant entre ces ordres institutionnels que des individus ou groupes organisés se démarquent pour peser sur le lien en essayant de le déterminer et de l'orienter selon des logiques individuelles et d'intérêt.

Ainsi, dans ce chapitre, nous montrerons que les relations sociales se construisent dans l'articulation des logiques communautaires et des stratégies individuelles, favorisant l'émergence d'élites locales aux aspirations souvent floues conduisant à des dérives pouvant avoir des effets sur la structure du système d'action local.



## 1. Les relations sociales : entre logiques collectives et individuelles

Dans le territoire de Fandène à travers les villages étudiés, le développement local peut être perçu comme un construit social, comme un ensemble de « bricolages » de tout ordre avec l'objectif de rendre meilleure une situation jugée insatisfaisante mais dont le résultat ne peut être prédit d'avance car échappant toujours au contrôle des acteurs. Ces derniers y trouvent une place centrale du fait des relations sociales qu'ils construisent pour produire de l'action de développement. Les relations évoluent vers l'envie de faire pour la communauté afin de régler des problèmes collectifs exprimés par les populations locales ; elles s'orientent aussi vers l'envie de faire pour soi qui s'incruste dans l'envie de faire pour tous. L'envie de faire pour soi se décline par des stratégies propres, souvent invisibles, qui accompagnent l'action collective et agissent sur le comportement des acteurs.

En effet, les relations de développement et les multiples interactions sociales vivent une tension entre le collectif et l'individuel en ce sens que dans le territoire de Fandène, les organisations locales ainsi que les organismes d'aide tentent ensemble d'impulser une dynamique positive profitable à tous. A noter que les relations se construisent différemment selon les acteurs, car si le conseil rural privilégie les relations avec les chefs de village, les organismes de développement privilégient eux les relations avec les responsables de groupements tout en sollicitant les chefs de villages et les chefs religieux pour légitimer leurs interventions.

Ces logiques collectives concernent, d'une part, des logiques communautaires avec les organisations locales ancrées sur le territoire et, d'autre part, des logiques institutionnelles avec les organismes d'aide. D'un autre côté, des individus ou des groupes informels d'intérêts se positionnent suivant des logiques et stratégies individuelles pour tirer parti des ressources mises à disposition au nom du développement local. Ces deux logiques structurant la mobilisation des acteurs autour des initiatives de développement opèrent tout au long du processus de transformation sociale du territoire et président toutes les actions entreprises sur le territoire. Elles ont permis l'émergence des élites locales positionnées sur des stratégies individualistes et la création d'organisations villageoises tournées vers la collectivité. Nous verrons que ces logiques s'imbriquent dans la pratique du développement. Nous aborderons en ce sens le rôle des élites locales et des acteurs de la médiation ainsi que la création d'organisations locales comme révélateurs de ce double jeu qui caractérise les relations de développement sur le territoire de Fandène.

### 1.1. Les élites locales : entre médiation collective et profit personnel

Dans la majeure partie des communautés africaines et notamment sénégalaises, il existe une variété de leaders qui sont perçus comme des représentants de la population locale par les acteurs extérieurs. Ces leaders peuvent être définis ou identifiés à travers plusieurs sources de légitimité. En effet, « *aux cotés des leaders de l'Etat moderne, d'autres acteurs émanent d'autres sources de légitimité, émergent et obtiennent une forte adhésion des populations locales. Il s'agit des détenteurs de la légitimité coutumière (et religieuse) et ceux ayant la légitimité d'action (les diverses organisations de la société civile : association, ONG, etc.)* »<sup>547</sup>.

Ces différents leaders s'observent sur le terrain du développement. Ainsi en racontant une rencontre avec un jeune leader d'une association paysanne sénégalaise, Giorgio Blundo confiait ces propos de ce jeune : « *quand un projet vient s'installer dans la zone et que les toubabs arrivent avec les financements, il y a toujours des gens qui se proposent comme les représentants des villageois, et qui sont de ce fait investis pour la suite des activités comme les responsables locaux du projet. Les coopérants s'appuient sur eux et les considèrent comme leurs interlocuteurs privilégiés. Mais il faut faire attention : très souvent, ces individus poursuivent exclusivement leurs intérêts personnels. Ils sont comme des mouches sur un morceau de sucre : les premières à s'y poser, mais après leur passage le sucre est irrémédiablement contaminé* »<sup>548</sup>.

Ces propos de ce jeune sénégalais décrivent un ensemble de pratiques et de logiques d'action orientée vers le captage de ressources et d'opportunités par des individus au flair redoutable et qui arrivent à gagner la confiance des organismes extérieurs souvent pressés de trouver des interlocuteurs et des entrées dans les villages. Les villageois ont ainsi l'impression que l'élite locale est celui qui a été trouvé l'ONG pour aider le village, ce qui conforte sa place et lui permet de se présenter aussi devant l'organisme extérieur comme un mandataire des populations villageoises. Blundo ajoute que « *quelques années plus tard, quand son assise locale se fut consolidée, le jeune animateur céda lui aussi au charme du « sucre », et escroqua à plusieurs reprises les partenaires d'un projet avant abandonner la région* »<sup>549</sup>.

---

<sup>547</sup> Nach Mback C., 2003, *Démocratisation et décentralisation : Genèse et dynamique comparés des processus de décentralisation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala ; Cotonou, Bénin : Programme de développement municipal, 528p

<sup>548</sup> Blundo G., 1995, Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais in *Cahiers d'études africaines*, Vol. 35 N°137, pp. 73-99.

<sup>549</sup> Blundo G., 1995, *ibidem*

Ce jeune a ainsi développé une stratégie pour écarter ses concurrents en dénonçant un comportement courant et qui semble faire partie des logiques à prendre en compte par les intervenants extérieurs et même pour les populations. Les logiques de médiation pour les élites locales ne datent pas d'aujourd'hui dans le paysage institutionnel sénégalais sans doute hérité des pratiques datant de la colonisation<sup>550</sup>. Il est d'usage de passer par des facilitateurs pour approcher un territoire déterminé, comme en témoigne notre démarche d'entrée dans les villages de notre étude de terrain. Ce rôle de facilitation était joué par les chefs traditionnels, les notables, les chefs religieux. Mais depuis le recul de l'Etat dans la définition des politiques locales en termes de lutte contre la pauvreté et l'avènement des ONG dans les milieux ruraux sénégalais, on a assisté à une recomposition des rôles avec l'émergence de nouveaux types d'acteurs.

Différents des facilitateurs traditionnels, beaucoup de ces acteurs se constituent essentiellement autour de ce que l'on peut appeler à juste titre « la rente du développement » même si certains s'inscrivent dans une volonté de travailler pour la collectivité. Ils profitent néanmoins d'une position privilégiée et souvent convoitée et source de conflits de positionnement. Ils assurent la mise en relation des populations locales à travers leurs organisations communautaires et les organismes extérieurs. Ils acquièrent des compétences techniques dans ce domaine du captage de ressources par l'expérience des rencontres et des relations avec des organismes de développement tout en bénéficiant d'une connaissance fine du milieu, leur garantissant légitimité et pouvoir. Ils se rendent incontournables pour les organismes extérieurs et utiles pour la population locale. Dans les trois villages concernés par notre étude de terrain, les profils les plus couramment observés et les plus en vue sont celui du leader associatif paysan à Tawa Fall, celui du retraité revenu s'installer au village à Ngoumsane et celui du politicien/homme d'affaire à Keur Mor Ndiaye.

Cette catégorisation peut s'inspirer du travail de Max Weber concernant les formes de domination s'appuyant sur des formes différentes de légitimité. En effet, Weber définit le pouvoir comme une situation de relations où la volonté d'un individu ou d'un groupe peut l'emporter sur un autre : « *le pouvoir est toute chance de faire triompher au sein d'une relation*

---

<sup>550</sup> Cf. Atlani-Duault L., 2009, *L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Armand Colin, 320p.

*sociale, sa propre volonté, même contre des résistances ; peu importe sur quoi repose cette chance »*<sup>551</sup>.

Cette conception relationnelle se rapproche de celle de Crozier et Friedberg considérant le pouvoir comme la capacité de l'acteur individuel ou collectif à peser sur une relation sociale et à en contrôler les termes afin qu'elle lui soit favorable<sup>552</sup>. Il s'agit d'un vrai jeu de pouvoir local pour le contrôle des ressources qui influe sur l'action collective que constitue le projet de développement. Même si nous n'insisterons pas énormément sur cet aspect, il est intéressant de le ressortir dans la structuration des relations sociales construites autour des initiatives de développement local. En effet, le leader associatif paysan prend la figure du leader traditionnel car il est l'un des fils héritiers du fondateur du village. Il se positionne sur toutes les opportunités d'organisation. Il assimile la direction d'une organisation à un devoir mais aussi à une réussite sociale propre et un signe d'engagement pour la collectivité. Il se sent investi d'une mission à tous les instants et à toutes les structures, ce qui peut lui valoir certaines critiques. A Tawa Fall, *« certains veulent prendre possession le plus longtemps possibles des structures et beaucoup contestent cet état de fait. Après certains créent une autre structure avec d'autres frustrés. Comme je te l'ai dit tantôt, c'est des conflits d'intérêts mais après on fait avec tant que cela n'altère pas durablement les relations »*. (TF4).

Certains acteurs, comme c'est le cas du président du CVD, n'hésitent pas à garder le pouvoir en étant à la tête de l'association des producteurs/éleveurs, du comité de gestion du forage entre autres. Au-delà de la connaissance qui peut être une source de pouvoir, cela relève ici de la gestion d'un pouvoir traditionnel transmis dans la famille Ndiaye, petits-enfants du fondateur du village. Si certains contestent cet état de fait aujourd'hui c'est parce que la position de chef confère des privilèges, des rentes du fait de l'implication des organismes de développement. Ils en appellent souvent à une gestion démocratique des structures et une meilleure redistribution du pouvoir entre les mains de plusieurs acteurs, mais reconnaissent un choix de la population de perpétuer une tradition par la désignation quasi naturelle de l'acteur : *« ils ont été choisis par les populations. Certains s'accrochent à leurs postes ou cumulent plusieurs responsabilités mais bon ce n'est pas grave car des gens comme moi n'ont pas assez de connaissances pour rivaliser avec eux. La famille Ndiaye est traditionnellement la première famille du village, elle est*

<sup>551</sup> Max Weber, *Economie et société*, tome I, *op.cit.* p. 95

<sup>552</sup> Crozier M., Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil.

*respectée et c'est presque normal que le vieux Ndiaye gère plusieurs choses. Il est investi et très dévoué ».* (TF2).

Le retraité revenu s'installer à Ngoumsane, est souvent très bien vu. Dans l'imaginaire populaire il est perçu comme quelqu'un qui aime son village et qui est attaché aux racines du terroir. Il bénéficie d'une expérience et d'une réussite sociale qui en font une élite dès qu'il entreprend d'« aider » le village. Instruit et respecté, il force l'adhésion mais suscite la jalousie de ses pairs restés au village et n'ayant pas eu la chance d'une carrière sociale. Il peut constituer une menace pour ces derniers qui se sont déjà positionnés dans les différentes structures et organisations locales. Tout comme le leader charismatique, il est plébiscité pour apporter son appui à la bonne marche des projets locaux, mais voit son pouvoir remis en cause par les conflits de positionnement et d'intérêt. Ces propos de cette institutrice en disent long : *« le chef du village continue de jouer un rôle politique, mais il ne pèse plus dans les décisions comme autrefois. Après tu as les retraités qui sont rentrés au village, les enseignants. Eux sont très respectés et sont souvent sollicités pour conseiller les jeunes, donner de leur expérience, ou même diriger des structures. Seulement cela ne plaît pas à tout le monde. Certains passent derrière, des amis proches souvent, pour répandre des rumeurs et discréditer leur engagement ».* (NG4).

Ces conflits peuvent ainsi se tourner vers la défense d'intérêts personnels au détriment de la collectivité : *« le CVD et l'association pour le développement de Ngoumsane dénommée APDN, association pour la promotion du développement de Ngoumsane, jouent un rôle important pour le village car il y a plusieurs factions et il faut des structures qui rassemblent autour de l'essentiel. Je vais aussi ajouter qu'il y en a beaucoup qui se proclament leaders mais moi j'en retiens que certains qui ont déjà travaillé pour le bien de tous. C'est l'exemple d'un retraité qui était professeur de science à Dakar. Il a fait jouer ses relations et son influence pour que le village puisse avoir une station de traitement des eaux usées. Mais il a vite été court-circuité par ceux qui veulent tout gérer. Ce projet n'a même pas vu le jour ».* (NG1).

Par ailleurs, d'autres retraités par exemple, veulent profiter d'une manne de ressources disponibles et n'hésitent pas à instrumentaliser les organisations qui leurs sont confiées à cet effet. La figure du politicien/homme d'affaire incarnée par M. Ndao peut renvoyer à l'image du leader légitime légale, car depuis qu'il a été élu au Conseil rural, il s'est distingué et s'est imposé à côté de l'autorité traditionnelle de la famille Ndiaye comprenant le chef de village et l'imam de Keur Mor Ndiaye. Ces derniers ne voient pas son investissement tourné vers l'intérêt

collectif vu son passif : *« il y a ...Ndao aussi qui s'investit en politique et veut tout gérer d'un coup, alors que son parcours n'est pas trop reluisant. Il a été mêlé à beaucoup de détournement de fonds, des escroqueries et il continue à s'acharner pour diriger les structures. Les politiques nous l'imposent car dès qu'il est élu, on n'y peut rien mais on veille quand même à l'intérêt du village quel que soit son pouvoir »*. (KMN4).

De clientélisme politique et manœuvre politicienne entre les différents conseils ruraux et les différents acteurs de développement passés sur le territoire, sur fond de dérives et de détournements, M. Ndao s'est imposé comme un des interlocuteurs du village et concentre une partie importante du pouvoir local. Même si le regard bienveillant de la famille traditionnelle Ndiaye limite son influence locale, il réussit à légitimer sa présence et son rôle de courtiers avec une nette mise en avant de ses intérêts personnels.

Ces profils établis sont loin d'être exhaustifs mais permettent de montrer que les interventions des organismes extérieurs de développement favorisent l'émergence de nouveaux types d'acteurs dans les territoires du fait des ressources rendues disponibles pour le développement local. Ils rejoignent une typologie dressée par Jean Pierre Olivier de Sardan des courtiers en fonction de leur réseau d'appartenance. Il distinguait quatre types qu'on voit presque dans le territoire de Fandène : le courtier issu des réseaux confessionnels, le courtier cadre originaire de la localité, le courtier issu de mouvements culturels et ethniques, le courtier leader paysan<sup>553</sup>. La formation d'élites locales, l'émergence de courtiers locaux vient complexifier les relations sociales et opacifier les logiques d'acteurs éclatées par les intérêts et opportunités personnelles et collectives que suscitent les projets de développement. Si certaines élites locales et courtiers cherchent à travailler pour le bien-être collectif, d'autres s'inscrivent dans une logique de carrière personnelle afin de bénéficier pleinement des rentes du développement. Seulement il faut souligner que quelles que soient les dérives constatées, ces acteurs de médiation sont reconnus dans le milieu local, il s'agit d'une couche que les populations identifient clairement qu'elles soient d'accord ou non avec leurs démarches :

*« beaucoup de gens ici se sentent importants ou sont considérés comme importants. Cela dépend des points de vue mais il est difficile de désigner quelqu'un. Je me placerai plus du côté des organisations locales et de leurs dirigeants. Les autres qui parlent beaucoup ou s'autoproclament importants agissent moins en réalité, ou bien ils le font dans leur propres intérêts et ceux de leurs proches »*. (NG3).

---

<sup>553</sup> Olivier De Sardan J-P., 1992, *op. cit.*

« Les responsables d'organisations locales sont les principales personnes ressources du village. Ils ont fait des études à part certains qui ont appris sur le tas. Ce sont les référents par exemple lorsqu'une ONG veut travailler avec nous, ils assurent le bon fonctionnement des structures ». (TF5).

« Il faut néanmoins reconnaître que certains d'entre nous se démarquent ou sont mis en avant quand il s'agit de s'occuper des questions de la vie collective. C'est mon exemple, celui de mon frère chef de village. Nous c'est particulier car notre famille a toujours joué ce rôle qu'on est en train de perpétuer ; mais d'autres sont mis en avant par les ONG car ils ont les capacités ou la volonté d'agir. On crée une synergie d'ensemble pour que l'intérêt du village soit toujours préservé ». (KMN6).

Si l'esprit de médiation collective a longtemps primé dans les relations horizontales et verticales dans le territoire de Fandène, les stratégies individuelles ont pris le dessus et ont poussé les acteurs de développement à s'adapter à ces nouveaux risques pesant sur l'action locale. Des individus, des groupes, au capital social important, prennent de plus en plus en otage les structures locales de développement, se dressent en représentants des villages, pour pouvoir profiter de la rente économique et matérielle des projets de développement. Ce glissement d'objectifs est encouragé par l'introduction du per-diem, du salariat dans les relations de développement, tuant au passage le bénévolat local qui les caractérisait jusque très récemment. Les organismes intervenants utilisent le per-diem pour mobiliser les populations à assister à des formations ou à des réunions, mêmes les conseillers ruraux ou autres administratifs publics réclament des indemnités de déplacement et de présence aux rencontres.

La présidente de la Maison Familiale Rurale dénonce l'introduction de telles pratiques dans les relations de développement : « avant c'était uniquement la formation jusqu'en 1976, c'était de la formation théorique qu'on faisait. Mais les paysans nous ont dit qu'un sac vide ne tient pas debout, il faut nous donner quelque chose qui puisse rapporter de la plus-value. C'est comme ça qu'ils ont commencé à être financés. Et après ils ont commencé à voir d'autres formes de choses, des formations-per-diem, des formations-manger, des formations-boire, des formations-fêtes amenées par d'autres acteurs. Mais nous on ne donne pas de per-diem, on peut donner à manger si on a le financement, mais voilà... il ne s'agit pas de blâmer les gens, mais de voir ce qui est à l'origine de telles pratiques, et ... les choses sont comme cela, ce sont les maux actuels du développement à Fandène. C'est devenu très répandu et même à la mode dans les pratiques locales en termes de développement ». (MFR).

L'introduction de la pratique du per-diem marque ses débuts dans le territoire au début des années 80 si l'on en croit les propos de la présidente de la Maison Familiale Rurale alors qu'elle a fait son apparition au début des années 70 en Afrique de l'Ouest. Si au début, il

s'agissait d'une pratique isolée pour « motiver » certains acteurs influents pouvant jouer des rôles spécifiques de conseil par exemple ou servant à couvrir des frais de détachement de certains cadres de l'administration ou encore à dédommager les participants à des journées de formation ; aujourd'hui, elle s'est institutionnalisée comme pratique courante et fait partie des logiques à prendre en compte dans les relations de développement. Le per-diem sert à inciter la participation des acteurs à un processus qui les concerne et qui s'inscrivait jusque-là dans une logique de bénévolat.

Le sujet est très peu traité dans la littérature du développement ou de l'aide humanitaire et pourtant certains praticiens et par ailleurs hommes de sciences l'appliquent dans les termes des contrats lorsqu'ils sont missionnés par des organismes internationaux de développement comme la Banque Mondiale. *« Aujourd'hui, le participant à un atelier de restitution de résultats de recherche, à une formation ou à une action concrète dans le domaine du développement s'attend obligatoirement à ce que l'organisateur lui fournisse une prime, un per diem. Tous les chercheurs et intervenants sont confrontés à ce dilemme éthique où l'octroi d'une somme d'argent incite les personnes à participer. Si les per diem étaient à l'origine prévus pour compenser la perte de temps et d'argent de la participation à l'intervention, ils sont aujourd'hui devenus des instruments politiques qui entachent les activités de recherche et d'intervention dans le monde du développement »*<sup>554</sup>.

Il fait partie des innombrables surprises qui attendent les organismes extérieurs sur le terrain du développement qui ne prévoit pas cette rubrique dans leurs lignes budgétaires. D'ailleurs cette ligne n'apparaît dans aucune demande de financement adressée aux bailleurs de fonds. Elle apparaîtra dans les divers ou les dépenses imprévues au moment de l'évaluation économique de l'intervention.

La recherche de la motivation de l'acteur répond à un besoin d'efficacité et d'atteinte des objectifs de développement fixés. On revient à la question de l'importance de l'économique dans les démarches de développement où on pense que l'argent suffit à faire du changement et à créer des liens durables d'implication et d'investissement. La réalité est qu'on s'acharne sur un territoire pour appliquer un modèle de développement quitte à « acheter » la participation de la population qui se voit ainsi déposséder des logiques sociales qui concernent sa situation. Ces dernières instrumentalisent les relations de développement tissées sur la base de contrats tacites

---

<sup>554</sup> Ridde V., 2012, Réflexions sur les per diem dans les projets de développement en Afrique, *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 34-36, consulté le 23 août 2013, disponible sur <http://apad.revues.org/4111>.



entre les populations et encouragent la salarisation de la participation bénévole. Elles entretiennent aussi des relations clientélistes entre les acteurs de développement laissant place à plus de complaisance que d'objectivité dans la mise en œuvre des projets en faveur des populations. Il est alors difficile dans ces conditions de savoir si les acteurs de la population locale participent par conviction ou pour profiter des rentes des innombrables rencontres de formations, réunions, séminaires organisés par les organismes de développement. Les relations ainsi construites peuvent devenir de véritables biais à la finalité première des projets de développement : *« par la distribution de ces ressources monétaires, on cherche moins à faire en sorte que le projet soit efficace en produisant des effets pour les populations que de s'organiser pour que les activités soient mises en œuvre, dans un but évident de produire des rapports aux bailleurs de fonds sur la réalisation des activités et de justifier la présence de ceux qui les organisent »*<sup>555</sup>.

Une des conséquences de cette pratique explique les luttes de positionnement dans les villages pour la gestion des structures locales. En effet, être responsables de groupement ou même faire partie du bureau offre une opportunité de participer à des journées de formation, d'aller à des réunions souvent hors du territoire, mais pas toujours, et pouvoir « toucher » des per-diem. Le per-diem, lorsque les rencontres sont multiples et régulières, ce qui est le cas à Fandène car les organisations locales ont plusieurs partenaires, garantit un revenu supplémentaire non négligeable. Il devient ainsi un objet de compétition et un instrument de pouvoir qui poussent les responsables de groupement à garder le monopole des opportunités de formation et de réunions en ne diffusant pas l'information ou en sélectionnant les personnes qui les accompagnent. Et en plus de cette plus-value économique et de la possibilité de profiter des formations, ils accroissent ainsi leur position sur le territoire et leur légitimité à garder le pouvoir local.

Une autre conséquence concerne la concurrence que se livrent les organismes d'aide au développement pour « recruter » des formateurs, des bénéficiaires, des groupements à travers leurs responsables pour assister à ces formations. C'est ce que nous relevons à travers les exemples proposés par Valérie Ridde. En effet, chaque organisme aligne sa grille financière en fonction de ce que proposent les autres, rien n'est réglementé et les primes varient énormément d'une structure à une autre. Par ailleurs, il y a une hiérarchie dans l'octroi des per-diem, l'enveloppe d'un expert pouvant aller jusqu'à 20.000Fcf (environ 30 euros) par jour va être

---

<sup>555</sup> Ridde V., *ibidem*.

supérieure à celle d'un président de groupement par exemple de l'ordre de 5000Fcfa (environ 8 euros) par jour.

Cependant, cette pratique n'est pas simplement l'œuvre des seuls représentants des organisations locales, elle est aussi répandue chez presque tous les praticiens du développement, des responsables de programmes jusqu'aux agents en passant par les courtiers. Les acteurs mettent en place des stratégies et déjouent les codes pour profiter le maximum possible de cette rente comme le démontre Valérie Ridde : *« lors de nos propres observations, nous avons vu également certains signer à la place d'un collègue absent pour obtenir et se partager les sommes par la suite. On s'organise aussi pour que des réunions prévues pour la journée entière se termine à 14 heures, afin de toucher le per diem de la journée entière et reprendre d'autres activités. La même stratégie est déployée pour raccourcir un atelier de trois jours en deux jours, en travaillant un peu plus les deux premiers jours mais pour toucher par la suite les trois jours dans leur totalité. Réduire la durée d'un atelier est quasiment impossible si le montant total des per diem n'est pas maintenu. Alors que les organisateurs d'une réunion souhaitaient faire un tel raccourci, une dame au fonds de la salle s'est levée pour dire « on a déjà pris des engagements ». Le novice en per diem ne comprendra pas. Mais celui qui navigue dans ces sphères depuis longtemps saura que cette personne a voulu dire qu'elle avait d'ores et déjà prévu des dépenses (ou contracter un prêt) équivalent à la totalité de la somme prévue. La réduire est évidemment impossible »*<sup>556</sup>.

Ces propos recourent avec la réalité observée sur le territoire de Fandène où cette pratique est banalisée, et désormais incluse dans la culture du projet. Il s'agit de pratiques tacites de marketing et de commercialisation d'offres de service sans lesquelles certains organismes de développement perdraient du terrain. Nul besoin de revenir sur la question de l'utilisation instrumentale de la misère à des fins personnelles dans certaines de ces structures. On voit aisément la complexité des relations sociales dans les territoires de développement, aux formes diverses et impliquant divers acteurs. Les logiques et stratégies qui y ont cours concernent autant une orientation communautaire que la recherche de profit personnel ramenant l'acteur individuel à jouer entre les interstices et à capter des ressources sans lesquelles sa singularité serait difficilement perceptible. Au-delà des élites locales et des courtiers qui émergent des projets de développement qui donnent sens à ces relations sociales, la création d'organisations

---

<sup>556</sup> Ridde V., *op. cit.* p. 8

villageoises constitue un autre enjeu dans la structuration des territoires, qui semble intéressant d'aborder dans cette thèse.

## 1.2. La création d'organisations villageoises : un enjeu de taille

La forme d'organisation villageoise que nous connaissons aujourd'hui tire son origine historique de la forme traditionnelle d'association villageoise caractéristique de la société agricole traditionnelle. L'association villageoise au Sénégal est adossée sur un principe d'organisation sociale, avec un primat absolu de la collectivité sur l'individu. Ce dernier n'est pas totalement défini à partir de sa singularité, il est défini à partir de son appartenance au groupe social avec qui il partage valeurs, règles et normes sociales. L'association villageoise remplissait ainsi une fonction d'intégration pour l'individu. Elle remplissait en outre une fonction productive par exemple pour le travail des champs lorsque « *les membres de la communauté associent leur force de travail pour défricher et exploiter des champs collectifs ou pour louer collectivement leurs bras à des particuliers lors des labours, des semences ou des cueillettes. Le produit de l'exploitation commune ou de la vente groupée de leurs services était moins destiné à être partagé entre chacun qu'à être consommé collectivement lors des fêtes* »<sup>557</sup>.

Cependant, cette forme d'association villageoise s'est effritée peu à peu suivant la dynamique de changement social des territoires traditionnels et laisse place à de nouvelles formes d'organisations villageoises aux contours différents et aux fonctions également différentes. L'étude du village de Fandène a ainsi permis de constater un éclatement de la forme traditionnelle de l'association villageoise donnant naissance à de multiples micro associations structurant l'ensemble de la vie sociale : association des jeunes, groupements des hommes, des femmes, association des chrétiens, « dahiras » des musulmans, association des producteurs, des éleveurs, etc. Cette forme nouvelle de structuration du territoire villageoise émane, depuis quelques décennies de la présence des organismes extérieurs dans le champ du développement. L'enjeu de l'organisation villageoise est devenu une des dimensions de la pratique du développement dans les pays du Sud notamment en Afrique. En effet, le groupement ou l'organisation villageoise est désormais la condition *sine qua non* pour que les ressources de la

---

<sup>557</sup> Dupuy C., 1990, Les associations villageoises au Sénégal : fonctions économiques et modalités de financement, in *Tiers-Monde*, Tome 31, n°122, *Technologie et développement*. pp. 351-375.

coopération au développement, de l'aide humanitaire ou de la solidarité internationale soient injectées en milieu rural<sup>558</sup>, avec le travail de relais des organismes d'aide au développement.

Dans la Communauté rurale de Fandène, beaucoup d'intervenants locaux ont travaillé en ce sens et ont été à l'origine de la création de plusieurs groupements. Mais le POGV (Programme d'Organisation et de Gestion Villageoise) est l'un des acteurs qui a axé principalement sa démarche sur l'organisation des villages avant de mettre en œuvre ses interventions. Il a été créé des Comités Villageois de Développement (CVD) rassemblant l'ensemble des forces vives du village. En outre de ces CVD, comme on a pu le constater dans les diagrammes de Venn des villages étudiés, plusieurs autres formes subsistent comme les associations des jeunes, les GIE et GPF. Ces entités sont autonomes et développent des partenariats avec des organismes extérieurs de développement ; il arrive même qu'un partenaire appuie deux organisations locales du même village.

Ces organisations locales jouent un rôle essentiel dans le développement des villages et sont les interlocuteurs privilégiés des organismes extérieurs de développement. Elles permettent de structurer les relations de développement au sein des territoires et entre les territoires et le monde extérieur de partenaires. Si, à bien des égards, elles favorisent le captage des ressources du développement, leur création peut révéler d'autres logiques tournées vers la satisfaction d'objectifs personnels et entraîner des dérives pour ces territoires, tant sur le plan de la mise en œuvre des projets de développement que sur le plan du système d'action local. Ce qui nous intéresse ici, c'est de comprendre les logiques qui président à la création d'organisations villageoises et quels effets elles ont dans la structuration du territoire. Certaines sont créées par les organismes extérieurs de développement, d'autres le sont par les populations elles-mêmes ou avec l'appui des organismes extérieurs, mais elles partagent toutes l'objectif de participer pleinement à la construction du mieux vivre local ; objectif qui n'est pas toujours atteint.

Nous allons voir, à travers cet entretien réalisé par Séverine Benoit avec la responsable du GRAIF, comment procède un acteur particulier pour mobiliser et structurer un territoire en vue de préparer son intervention et justifier sa présence :

---

<sup>558</sup> Cf. Jacob J-P, Delville P L., 1994, *Les associations paysannes en Afrique*, APAD, p. 258-259.

« (...) C'est comme cela que j'ai pu pénétrer dans les villages. J'ai contacté 7 villages. J'ai essayé de mettre en place dans chaque village un petit comité de concertation et je travaillais avec ces comités. On parlait de tout ce qui se passait au village, les problèmes, comment les femmes vivent, comment les hommes vivent, quelles sont les ressources et les potentialités du village. On a fait le diagnostic ensemble, village par village. Au niveau de chaque village, il y avait un petit comité composé de 7 personnes et c'est avec ces personnes-là que j'ai fait l'étude. Pour celle-ci, à chaque réunion villageoise, on essaie de toucher toutes les couches sociales. On essaie d'identifier les problèmes et les actions possibles. Puis on se lance dans des actions avec ces groupements villageois, tout en sachant que si on doit démarrer quelque chose, on démarre avec nos propres moyens, on démarre entre nous : on ne compte pas sur le gouvernement ou sur les bailleurs. On essaie de voir comment nous pouvons faire pour résoudre tel ou tel problème. C'est comme cela qu'on a travaillé avec ces 7 villages, pendant 4 ans, sans aide extérieure. C'est au bout de ces 4 ans qu'on a essayé de contacter des bailleurs pour renforcer les initiatives que les populations avaient déjà mises en marche.

Le GRAIF n'a jamais prêté sans l'apport des bénéficiaires. Comme le dit le proverbe « aide-toi et le ciel t'aidera ». Il n'y a pas de cadeau, ni de don, il faut transpirer. Le gouvernement ne fait pas de cadeaux, les bailleurs de fonds ne font pas de cadeaux, donc il faut qu'on transpire nous-mêmes pour avoir quelque chose et ça fait plaisir de savoir que ça c'est notre propre bébé. Au début, quand on a démarré, les femmes mettaient ensemble des cotisations en nature (du mil, du maïs, du quinquilita etc...) et des prestations de services. Chaque groupement a ainsi mobilisé son capital de départ avec ses propres forces. Elles ont travaillé ensemble. Par exemple des groupements font des travaux, ils sont rémunérés et l'argent est mis dans une caisse qui a permis au départ de mobiliser l'apport. Les groupements sont fiers d'avoir mis en place la boutique grâce aux cotisations en nature et aux prestations de services, et c'est bien géré. Si aujourd'hui une femme du village, qui était là quand on a démarré et qui n'a pas voulu participer au début, veut participer, les femmes vont lui dire : « on va calculer tout ce qu'on a mis depuis tant d'années et si tu as les moyens, tu rembourses tout ça », sinon tu continues à faire cavalier seul.

Quand une nouvelle demande d'appui d'un groupement qu'on ne connaît pas arrive, on l'étudie, on va dans les villages discuter avec les groupements et on explique notre méthode d'approche, nos techniques de travail. Après, on leur demande s'ils sont toujours intéressés pour collaborer avec le GRAIF et on leur demande leurs adhésions. Le groupement adhère 5000 FCFA (50 FF) et les individus donnent 500 FCFA au groupement (qui verse au GRAIF). Le GRAIF a toujours accepté les demandes de tous les groupements mais si, par exemple, certains groupements sont déjà en contact avec d'autres organisations, on leur dit : « vous êtes déjà appuyés, il ne faut pas mélanger les partenaires, il ne faut pas concentrer tout dans un seul village pendant qu'il y a d'autres villages qui n'ont pas d'appui ». On leur dit qu'on les laisse avec ces gens-là, sinon ça fait des télescopes. Il y a des cas où on dit au groupement qu'on ne peut pas. Par exemple, si le groupement n'est pas organisé, on leur dit qu'il faut qu'ils s'organisent d'abord en groupement, qu'ils fassent une caisse commune, qu'ils travaillent ensemble, qu'ils se concertent pendant deux ou trois années.

Avant d'intervenir dans un village, on étudie ensemble quels sont les problèmes du village et c'est à partir de cette étude qu'on peut établir un plan d'action. Par exemple, pour le programme formation en gestion, cela a été une demande des populations. C'est seulement s'ils ont des problèmes dans la gestion des fonds, dans la gestion des caisses qu'il faudra trouver une solution donc une formation en gestion. Quelques fois on les pousse à découvrir un peu leurs problèmes mais on ne le dit pas clairement, on essaie d'amener les gens à identifier eux-mêmes leur situation ».

Source : [www.grad-france.org](http://www.grad-france.org)<sup>559</sup>

Cet entretien rend compte d'une démarche de création de projets par la prise de contact sous forme de prospection avec les populations locales, une démarche qui ressemble beaucoup au démarchage des commerciaux. Elle s'appuie sur un diagnostic commun des problèmes et la recherche de solutions dont une grande partie sera proposée par l'organisme de développement. Elle permet de voir comment il est essentiel pour le processus relationnel de s'appuyer sur des organisations locales du côté des organismes locaux de développement, ce qui a poussé Mme Ndione à accompagner les populations dans leur structuration, phase qui a duré quatre ans avant la sollicitation des bailleurs de fonds. Pour assurer son financement et son investissement, l'organisme de développement aide les organisations locales créées à cet effet à adopter un

<sup>559</sup> Critères, conditions et démarche d'appui du GRAIF (Thiès, Sénégal). La stratégie d'appui au développement d'une ONG qui épaulé les femmes rurales d'une région. Entretien avec NDIONE Joséphine réalisé en février 2001 à Thiès. Séverine BENOIT 06 / 2001

fonctionnement bureaucratique avec une personnalité juridique. La plupart de ces organisations obtiennent un récépissé en tant que GIE par exemple et établissent un organigramme clair avec des règles de fonctionnement bien construites.

Mais quel est l'intérêt de créer autant d'organisations locales dans des territoires comptant peu d'habitants comme Keur Mor Ndiaye, Ngoumsane et Tawa Fall ? C'est une lapalissade de dire que les organisations locales des populations de Fandène jouent un rôle positif dans le développement de la localité. Seulement malgré cette reconnaissance, il est essentiel de jeter un œil critique sur les raisons de leur création, sur leur fonctionnement et sur les relations qu'elles entretiennent avec les organismes extérieurs. L'organisation villageoise peut se présenter, pour beaucoup d'acteurs aussi bien locaux qu'intermédiaires, comme un outil de captage des ressources du développement. Intégrer une organisation locale peut faciliter l'accès aux financements proposés par les organismes de développement. C'est ce qui ressort du témoignage de cette dame de Ngoumsane : *« pour moi les acteurs clés restent les organisations locales. Partout on parle d'intégrer une organisation comme un GIE. Quand je suis retournée ici après mon mariage, mon mari m'a suggérée de faire partie d'une d'entre elles et espérer lever des fonds pour démarrer une petite activité. C'est ce qui m'a permis d'avoir mon activité de commerce. Après, chacun a sa vision des choses et souvent veut l'imposer aux autres, ce qui constitue un frein car certains bloquent le fonctionnement de certaines structures juste parce qu'ils veulent diriger à tout prix. Des conflits éclatent ainsi et minent l'avancée du village »*. (NG6).

C'est aussi le même sentiment à Keur Mor Ndiaye pour exprimer le rôle central des organisations locales dans la dynamique du village : *« ce sont les groupements comme les GIE, il faut rentrer dans un GIE pour pouvoir profiter des ressources mises à disposition. Entreprendre seul est très compliqué »*. (KMN3).

La force de la collectivité et la garantie qu'elle représente pour les organismes d'aide au développement comme les structures de microfinance, favorise l'accès aux ressources pour des familles, des individus porteurs de projets d'activités génératrices de revenus. En effet, en créant une organisation villageoise ou une structure fédérative, beaucoup de courtiers de développement qui tendent vers une professionnalisation de leur pratique, peuvent rendre visible la demande locale d'aide pour les bailleurs de fonds, peuvent matérialiser un groupe-cible organisé, ce qui facilitera l'obtention de financement ou d'autres formes de prestations sociales. Véritables réseaux d'interconnaissance, ces organisations villageoises assurent ainsi la dynamique de développement du village même si les actions sont souvent segmentées et

juxtaposées. Par ailleurs, si l'organisation villageoise peut permettre d'atteindre des objectifs de financement pour les populations locales, elle est souvent l'objet de détournement, d'instrumentalisation de la part de beaucoup d'acteurs. Elle peut être révélatrice des limites du modèle de développement adopté dans ces territoires.

Au niveau interne des villages concernés, la création excessive d'organisations locales est révélatrice des conflits et de l'état tendu du lien social abandonnant peu à peu le primat de l'intérêt collectif dans la définition des objectifs de développement pour laisser plus de place aux stratégies individualistes ou de groupes. De l'avis de cet interviewé de Ngoumsane, « *le principal conflit (ici) c'est le leadership. Ceux qui sont devant sont sans cesse contestés et on ne les laisse pas faire leur travail convenablement. A chaque réunion, ils sont décriés, accusés de détourner de l'argent ou de jouir de privilèges sur le bien commun. Je ne trouve pas cela bien pour nous. Ils veulent tellement diriger que lorsqu'ils ne sont pas élus à la tête d'une structure, ils n'hésitent pas à en créer une juste pour concurrencer l'autre et tenter de montrer qu'ils sont capables de faire des choses. C'est pourquoi il y a beaucoup de petites associations sans importance qui pullulent dans le village sans réel impact. Je n'ai toujours pas compris l'enjeu de tels actes alors que nous sommes censés poursuivre le même objectif* ». (NG6).

L'une des conséquences de ce phénomène est l'éclatement des forces du village face à l'action collective, les conflits qu'il engendre, les concurrences entre organisations locales, les fractions créées et l'introduction de dérives dans la gestion des ressources du développement. Il s'agit d'une instrumentalisation de l'organisation locale par des individus et des groupes, qui, sur la base d'une lutte de pouvoir, se positionne en haut de l'échelle d'importance et d'influence des organisations locales pour mieux capter les ressources mises à disposition par les organismes de développement.

Aussi, au niveau des relations entre le village et le monde extérieur du développement, les organisations locales sont autant d'outils, d'instruments permettant au courtier de « rabattre » des organismes extérieurs. Habitant du village, il est à l'affût d'informations exprimées en termes de besoins ou de problèmes et traductibles en actions. Cette position lui permet de démarcher des organismes extérieurs et de se proposer comme porte-parole du groupement auprès des organismes extérieurs. Et si l'organisme extérieur choisit d'appuyer le groupement, il est d'office l'interlocuteur privilégié et peut jouer le rôle d'agent de développement, ce qui permet à l'intervenant de se passer des services payants d'un agent qualifié.

Ce cas de figure a permis à des courtiers de revendiquer le statut d'agent de développement, certains finissent par être recrutés dans des organismes intervenants locaux. Dans une discussion informelle en marge de mes enquêtes à Ngoumsane, ce monsieur, que l'on nommera Moussa, me confiait (sur des airs de jalousie ou de concurrence) à propos de l'interviewé que je venais de rencontrer : *« vous savez le monsieur, le retraité chez qui vous sortez là, il se vante souvent ici d'être celui qui amène le plus de projets car il connaît beaucoup de responsables de projets, mais on sait qu'il le fait pour lui seul. Je ne sais pas ce qu'il vous a raconté mais méfiez-vous (sans doute pensant que je suis représentant d'organisme de développement), il n'est pas fiable aux yeux des gens. Moi, j'ai fait bénéficier au village de beaucoup de choses. Avant, c'est moi-même qui allais rencontrer les ONG leur parler de projets qu'ils pourraient réaliser dans le village pour les femmes, les jeunes, ou en matière d'infrastructures communautaires. A force de persévérance et avec l'aide des groupements, on a obtenu des réalisations comme le puits ou la salle polyvalente et des financements pour les femmes et l'association des jeunes. Mon travail a été reconnu et maintenant (...) m'a pris comme agent de développement et maintenant je m'occupe de la zone car je connais bien le milieu ».* (Moussa, courtier de développement à Ngoumsane).

De discussions informelles à discussions informelles, certains habitants affirment qu'il a construit sa maison grâce à du matériel agricole qu'il a revendu et qui était destiné à la population qui l'a su que quelques années plus tard lorsque le GIE a redéposé le même projet auprès de l'organisme de développement. Ce dernier étonné, est venu demander des explications sur le lot de matériel qui a été destiné au GIE et dont la gestion a été confiée au dit monsieur. Après cela, l'ONG n'a pas refinancé le matériel agricole et l'affaire est restée en sourdine jusqu'au moment de notre passage ; formes de dérives que nous allons évoquer dans les lignes qui suivent.

### **1.3. Les dérives dans les relations de développement**

Le territoire de développement est une arène locale où des ressources sont mises à la disposition des populations. Ces dernières sont organisées ou s'organisent selon des logiques et stratégies propres pour capter ces ressources ou en tirer parti. Le champ d'action du développement est surtout le lieu de dérives, de conflits, de luttes de positionnement que se livrent les acteurs pour le contrôle du pouvoir donnant accès à la gestion des ressources allouées.

Jean-Pierre Olivier De Sardan se place du côté des « *réactions paysannes* » pour justifier les principes à l'œuvre dans les dérives des projets de développement : la sélection et le détournement. Le principe de sélection part du constat que le projet arrive sous forme de



package que les populations déconstruisent pour en sélectionner des composantes qui les intéressent et en abandonnent d'autres. Le principe de détournement concerne l'utilisation des opportunités d'un programme ou projet pour satisfaire des objectifs des populations différents de ceux pour lesquels le projet a été instauré. Ces deux principes généraux représentent selon lui une forme d'appropriation des projets par les populations locales<sup>560</sup> ; ce que nous ne partageons pas car le principe d'appropriation du projet, tel que nous l'avons perçu sur le terrain, survient souvent vers la fin et après l'exécution du projet lui-même et en appelle à des formations pour que la population s'autonomise davantage. L'idée étant de faire maîtriser aux populations les démarches de gestion des projets par leur formation et la mise à disposition d'outils méthodologiques et techniques. L'analyse d'Olivier De Sardan se place du point de vue de la réaction des populations locales face à la mise à disposition de ressources et d'opportunités comme si ces dernières n'avaient pas le choix quant à l'application des programmes proposées. Aussi, les populations ne sont pas que « réactrices », elles sont également actrices dans la mise en œuvre des projets.

On a l'impression que des stratégies de calcul personnel ou de groupe ne sont pas mises en œuvre pour tirer parti des ressources, au-delà des enjeux globaux d'adoption du projet pour le bien de la collectivité. Cette conception ne sert pas à notre avis, à analyser et éclairer la relation de développement qui nous semble importante pour comprendre les dérives dans la construction du développement local, mais surtout les logiques sous-jacentes de cette relation. Pour nous, ces deux principes ne suffisent pas à comprendre la structuration du système d'action local que constituent les différents acteurs de développement. Le problème que nous constatons provient de cette manière de traiter les logiques et stratégies des acteurs en les détachant souvent du fond culturel et symbolique sur lequel elles opèrent. Les acteurs sont souvent abordés selon une vision fonctionnaliste et utilitariste qui méconnaît la structuration des rapports sociaux hérités d'une histoire du territoire et en prise avec les évolutions de la modernité. A notre avis, d'autres logiques et stratégies d'acteurs, ancrées dans le symbolique du territoire et son héritage, difficilement perceptibles car contenues dans les types de relations entre acteurs influent sur l'action et peuvent mener à de véritables dérives dans la mise en œuvre des projets de développement.

Le système d'action explicite des acteurs dans les villages étudiés nous permet d'avancer un certain nombre de logiques ou stratégies qu'il est possible d'identifier, sans

---

<sup>560</sup> Olivier De Sardan J-P., 1992, *op.cit.*

toutefois, tendre vers l'exhaustivité ou la modélisation des situations observées. Ces logiques et stratégies peuvent se décliner d'une manière cohérente et on peut, à travers elles, essayer de suivre les phases de construction des relations de développement. Tout comme les interactions se construisent dans un contexte déterminé, celui du projet par exemple, les logiques sociales que nous allons présenter, s'expriment dans des contextes spécifiques sans lesquels elles perdraient de leur contenu.

### ***Des logiques de positionnement***

Elles peuvent être définies comme une stratégie employée par un acteur en vue d'occuper une place idéale sur l'échiquier social, lui permettant d'acquérir ou de renforcer un pouvoir de contrôle sur les autres acteurs et les actions du territoire. Elles surviennent au début de la construction des relations de développement, au début de la prise de contact. Dès l'arrivée d'un nouveau partenaire, d'un nouvel organisme de développement ou même d'un nouveau projet même si l'intervenant est connu, il y a une phase de bouleversement de la structure locale où la redistribution du pouvoir peut faire l'objet d'une remise en cause. Les individus responsables de structures ainsi que de nouveaux acteurs se positionnent pour capter la ressource que représente le projet ou les ressources qui seront mises à disposition par l'intervenant. Des réunions sont organisées, des visites sont planifiées et le ou les courtiers se font voir. Les différents groupes et factions se rendent invisibles pour le nouvel intervenant et gommant les antagonismes aux yeux de l'ancien de manière à s'assurer que le projet reste dans le village.

Mais devant ce calme apparent, ce semblant d'union et de primat du collectif, des forces individuelles et de groupe sont à l'œuvre pour maximiser les chances d'hériter de la gestion du projet. C'est ce qu'essaie de décrire cet acteur de Keur Mor Ndiaye pour rendre compte de la situation de tension que génère un projet dans le village : « *du fait que les gens se renferment de plus en plus sur eux et leur famille, des tensions éclatent pour savoir qui va gérer tel projet ou tel autre, déjà que ces projets se raréfient. Souvent lorsqu'un organisme de développement extérieur rentre dans le village, cela crée des tensions car tout le monde veut être au-devant des choses. C'est une attitude que je ne comprends toujours pas. Mais quelque temps après, cette effervescence retombe et les problèmes refont surface* ». (KMN3).

Après les réunions avec le partenaire ou ses représentants, les populations restent plus longtemps pour rediscuter des termes du partenariat et c'est en ce moment que les conflits de

positionnement sont manifestes. Les potentiels candidats à la gestion du projet affichent leur position selon leur appartenance aux organisations locales. Le courtier qui a « rabattu » le projet est courtisé par les groupements et voit sa position sociale valorisée. Les groupements se préparent pour répondre aux exigences administratives du futur intervenant et ce seront les groupes les mieux armés qui tireront parti de la nouvelle situation. L'intervenant reviendra plusieurs fois avant de confier la gestion du projet à une organisation locale ciblée. Ce dénouement calme la tension au niveau du village mais ne règle pas pour autant la logique conflictuelle qui se traduit différemment entre les acteurs.

### *Des logiques d'accaparement*

Nous percevons la logique d'accaparement ici comme une stratégie qui vise à contrôler la gestion de certaines ressources mises à disposition par les organismes de développement pour satisfaire des intérêts personnels ou de groupe. Dans la majeure partie des villages observés, les ressources en question sont généralement des ressources financières mais aussi matérielles. Le processus d'accaparement peut s'étendre aussi à des structures telles que des bâtiments. Ce qui est recherché par les acteurs c'est mettre la main sur la gestion des flux financiers principalement, sur les moyens d'exploitation des infrastructures réalisées (garder les clés des salles polyvalentes par exemple).

Cette logique intervient lorsque le projet est réalisé pour le village. Des individus ou des groupes stratégiques se disputent la gestion des ressources. On peut voir cette situation dans deux cas que nous allons présenter.

Le premier cas concerne un groupement de femmes du village de Ngoumsane. Elles avaient obtenu un financement d'un partenaire pour réaliser des activités génératrices de revenus. Elles ont décidé d'acheter des plateaux et chaises à louer lors de cérémonies comme des mariages, enterrements, dans le village ou les villages environnants. Une fois réalisé, un des membres du groupement s'est proposé de garder le matériel chez elle, ce que la présidente n'a pas accepté, proposant de les stocker dans la salle polyvalente. Face à ce refus, elle a convoqué une réunion pour dénoncer la toute-puissance de la présidente qui décide de tout, qui veut tout gérer ne laissant peu de place aux autres alors qu'elles cotisent et participent aux activités autant qu'elle. Avant de mettre en avant le fait qu'elle a beaucoup d'espace chez elle pour garder le matériel du groupement, le fait aussi que la salle polyvalente n'est pas destinée à stocker du matériel. Elle a obtenu gain de cause et s'est vue confier les chaises et les plateaux.

Seulement elle savait qu'en gardant le matériel chez elle, elle assurerait en même temps la gestion des locations et donc de l'argent généré. Après des mois de gestion, l'inventaire des locations effectuées a fait ressortir un manque à gagner de plus de 50.000Fcfa (environ 77 euros). En effet, elle ne déclarait pas les sommes réelles dans le cas de gestion et se permettait aussi de louer du matériel à l'insu de tout le monde et cet argent n'avait pas été reporté sur le cahier. La réunion d'inventaire a donné lieu à des insultes, critiques de tout genre avant de lui retirer la gestion du matériel. Ce cas est révélateur de l'ambition personnelle d'un acteur visant à s'accaparer les ressources que génère un bien commun dont les retombées doivent bénéficier à l'ensemble des membres du groupement, des familles des membres.

Le second cas a été observé à Keur Mor Ndiaye. D'après les propos de l'imam du village, après la réalisation du forage, un groupe de jeunes maraichers s'est constitué pour proposer leur service pour former le comité de gestion du forage. Ce comité s'occupe du groupe électrogène, des clés du local, d'actionner la motopompe, de recouvrir les paiements des usagers, de faire les achats de carburant entre autres tâches. Une fois le comité installé, tout a fonctionné normalement pendant plus de six mois. Ils ont commencé à arroser leurs plantations sans payer l'eau utilisée contrairement aux autres agriculteurs et éleveurs (ce qui maximise les bénéfices réalisés à la vente des produits), ils utilisaient le carburant de la motopompe pour leurs motos, l'un se servait du groupe électrogène pour un usage domestique. C'est la panne du groupe électrogène et face aux difficultés à le réparer qu'une réunion a été convoquée pour éclaircir la situation du forage. Le bilan que le comité a présenté à la population présentait des pertes énormes, ce qui faisait état d'une utilisation frauduleuse de l'argent généré par le forage. Certains versements n'ont jamais été faits sur le compte ouvert à cet effet. Ils ont été mis à l'écart et sommés par l'intervenant de rembourser les sommes dues sous peine d'une saisie du bétail et des plantations.

Ces deux cas de figure témoignent de situation que redoutent certains intervenants qui souvent préfèrent assurer la gestion des infrastructures réalisées plutôt que de la confier aux populations même si l'idée d'une appropriation est mise en avant : *« nous assurons le suivi de la gestion en créant des comités de gestion selon le type d'infrastructures. On a connu des mésaventures nébuleuses tendant à s'octroyer un bien public ou commun, c'est pourquoi on est assez rigide sur ce plan (ton de fermeté). Je vous ai parlé du forage de Fandène et de sa gestion, ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres ».* (Caritas).

Ils présentent aussi comment les ressources du développement peuvent être des enjeux de lutte entre acteurs et de véritables freins à la construction de l'action collective.

### *Des logiques de détournement*

La logique de détournement peut être comprise comme une stratégie visant à utiliser les ressources et/ou les objectifs d'un projet d'une manière différente des raisons pour lesquelles ils ont été mis à disposition par un intervenant. Dans les différents villages étudiés, cette logique se décline doublement avec des stratégies visant les ressources du projet, et d'autres visant les objectifs du projet.

En effet, le détournement de ressources semble concerner tous les acteurs impliqués dans les relations de développement, de l'agriculteur à l'agent de développement travaillant dans un organisme d'aide, en passant par le courtier et autres acteurs d'intermédiation. C'est l'avis de ces deux enquêtés : *« ça va avec certaines organisations, mais avec d'autres c'est plus compliqué car elles ont perdu la confiance des gens. Vous savez quand les gens entendent que certains de vos agents détournent de l'argent ou du matériel par exemple, il est difficile pour la population de continuer à vous faire confiance aveuglément. Je ne vais pas citer de nom car je ne veux pas m'attirer des soucis, mais c'est quelque chose qui est déplorable de voir un agent d'une ONG qui travaillait avec nous avoir chez lui du matériel qui nous était destiné. S'il a osé faire ça, qu'en sera-t-il de sommes d'argent qui nous étaient aussi destinées. Pour eux c'est un travail qu'en et ils doivent se rémunérer sur nos projets et pourtant je pense qu'ils sont déjà payés avec les ONG pour qui ils travaillent » (KMN1)<sup>561</sup>.*

*« Tu sais autant que moi, que la majorité utilise les populations pour leur propre chef. Ils jouent au plus fin mais on sait tous que la population ne voit pas la moitié de ce qui est demandé en son nom. Par contre d'autres oui, comme les autorités religieuses œuvrent beaucoup pour la communauté mais c'est moins visible et médiatisé ». (NG2).*

Ce sont souvent les détournements de deniers qui sont plus répandus dans la zone avec des pratiques de ponction sur les fonds alloués à la population. Certains agents ou courtiers expliquent à la population que cela est normal, que c'est une prime que nous appellerons « prime de rabatement », pour avoir réalisé la médiation et obtenu du financement. En légitimant cette pratique auprès de la population, ils tentent d'éviter la dénonciation. D'autres

---

<sup>561</sup> Joint au téléphone en vue d'une entrevue, grâce à l'aide du chef de village, l'agent en question qui travaille dans une autre ONG maintenant, n'a pas souhaité nous rencontrer.

reviennent simplement dire à la population que le financement risque de tarder ou qu'il a été refusé par le bailleur ; mais qu'ils feront tout pour leur trouver un autre bailleur dans les meilleurs délais. C'est plus tard que la population se rendra compte du forfait.

Le détournement d'objectif est très peu constaté dans les villages enquêtés. Il se manifeste lorsque la population souhaite réaliser un projet prioritaire mais que cette priorité n'en est pas une pour l'organisme de développement qui décide de dérouler son programme. Devant l'opportunité financière ou matérielle, les populations s'entendent pour accepter l'intervention mais proposent d'en assurer la gestion. Une fois le projet financé et exécuté, elles utilisent l'opportunité qu'il représente pour satisfaire leurs objectifs initialement prévus. C'est le cas à Keur Mor Ndiaye, où l'un des groupements de femmes avait reçu le financement d'une boutique communautaire dont les retombées devaient servir à rembourser le prêt et assurer aux familles adhérentes un revenu trimestriel. *« Le village avait auparavant demandé le financement d'un car pour le transport des femmes et des produits dans le centre urbain de Thiès évitant ainsi le coût très cher des navettes, mais aucun intervenant ne voulait réaliser ce projet. Nous avons après, obtenu le financement d'une boutique communautaire. Nous avons saisi l'occasion pour utiliser les bénéfices pour acheter ce car et prendre un de nos fils pour transporter les femmes et nos produits. Depuis, cette question semble résolue » (KMN3).*

En réalité, la population avait sollicité auprès des intervenants l'achat d'un car pour le transport des femmes et des produits dans le centre urbain de Thiès évitant ainsi le coût très cher des navettes. Face aux refus, elles ont saisi l'opportunité de la boutique communautaire pour satisfaire ce besoin, elles ont utilisé la partie des bénéfices qui devaient revenir aux familles pour acheter un minicar et embaucher un jeune du village. Deux navettes sont organisées par jour, le matin à 6h30 pour un retour à 10h au village et le soir à 17h pour un retour à 19h30 au village, servant au passage à récupérer les apprentis et les élèves de collèges et lycées travaillant en ville. L'autre partie de la journée, le car circule en ville et permet de réaliser des bénéfices pour le carburant, son entretien et couvrir une partie du salaire du chauffeur.

Ceci est un modèle réussi de détournement d'objectifs d'un projet. A notre avis, cette stratégie relève de la résistance des populations face à l'interventionnisme extérieur en déplaçant le curseur vers les initiatives réellement prioritaires et exprimées par les populations et non vers le déroulement d'un programme préétabli par l'intervenant. Elle démontre aussi, les capacités des populations à traduire leurs problèmes en solutions, à s'organiser de manière

autonome pour construire une action collective bénéfique à l'ensemble de la collectivité. Ce fait interroge la place des organismes d'aide au développement dans le système d'action local dans lequel ils continuent toujours d'occuper un rôle central et moteur.

### *Des logiques de « neutralisation »*

Souvent constatée chez les courtiers et très peu vue dans le territoire de Fandène, la logique de neutralisation se définit par une stratégie qui vise à annihiler l'action locale lorsque l'acteur médiateur n'y trouve pas son compte et que cela ne lui profite pas personnellement. Il utilise le projet qu'il a démarché auprès des organismes d'aide en portant une doléance des populations locales, pour renégocier sa place dans l'échiquier politique local. Il cherche ainsi à maximiser sa position et à accroître les profits qu'il peut tirer d'une éventuelle revalorisation de son statut auprès des organisations locales et d'une officialisation de son rôle de médiateur auprès des organismes d'aide. Si ses attentes ne sont pas satisfaites, il peut bloquer le projet ou le proposer à un autre territoire.

Par ailleurs, le courtier local peut simplement espérer la reconnaissance populaire pour son investissement personnel dans le développement de la collectivité. C'est ce que nous confie cet ancien membre de Niil Jam de Ngoumsane : *« moi j'ai la chance d'avoir gardé des relations durables avec nos anciens partenaires à l'époque où j'étais agents de développement de Niil Jam. Ces amis été prêts à me financer des projets pour les jeunes et les femmes car ils savent mon investissement dans le développement du village. Lorsque j'en ai parlé ici, les gens n'ont pas adhéré soit par jalousie ou soit par manque de reconnaissance de ma vraie place. J'ai demandé à prendre la tête de l'association pour faciliter les démarches mais là aussi ils ont refusé. J'étais déçu et frustré et pour le moment j'ai gardé les projets, mes amis n'attendent que mon feu vert pour lancer les opérations. Mais tant qu'ici on ne me reconnaît pas un rôle important dans l'évolution du village, je ne ferai rien pour amener ces projets, quitte même à les proposer à d'autres villages ».* (NG1).

On note aussi cette stratégie dans les relations entre organisations locales, lorsque des acteurs locaux décident de créer une structure dans le but de neutraliser l'action d'une structure concurrente. Elle apparaît après l'échec d'une stratégie d'accaparement et vise à saboter les actions entreprises par l'organisation locale en question par des tentatives de discréditation auprès des intervenants extérieurs, par une communication visant à décourager l'adhésion de la population, par des tentatives d'isolements des acteurs dirigeants. Autant de pratiques visant à annuler ou rendre inopérant l'action locale lorsque les intérêts d'un groupe stratégique ne sont pas pris en compte.

### *Des logiques de « bénéficiaire-assisté »<sup>562</sup>*

La logique de bénéficiaire-assisté peut être définie comme la stratégie propre aux acteurs de la population locale qui visent à maximiser les opportunités des projets en légitimant que ces ressources mises à leur disposition leur sont dues. C'est lorsque les bénéficiaires (terme que nous utilisons qu'à des fins de compréhension) ultimes des projets considèrent que toutes les aides, les prêts, les dons de matériels médicaux relèvent de la solidarité internationale et sont normaux au vu de leur situation de pauvreté et au passé qui les lie avec les donateurs occidentaux.

Cette stratégie se manifeste par des refus de remboursement de prêts, de retour de matériel agricole prêté, de refus d'avancer une contrepartie au financement d'une infrastructure, etc. La présidente de la Maison Familiale Rurale témoigne de ces faits : *« tu sais quand tu creuses un puits hors bas-fond, tu peux faire du maraîchage en toute saison, et quand tu cultives, c'est ta conscience qui doit te dire que tu as eu quelque chose, que tu te dois de rembourser pour que d'autres puissent en bénéficier en retour. Mais en retour, tu declares être en faillite, avoir eu des sinistres tout le temps pour ne pas payer. (...) ils mettent en avant des arguments tels que les choses n'ont pas marché, je n'ai pas pu vendre, etc. Voilà, on rencontre ces genres de problèmes liés au remboursement des financements. On a financé des charrettes aussi pour leur permettre de sortir les produits et les vendre dans les marchés extérieurs, en fonction des potentialités du milieu comme la mangue, les produits du rônier. On a financé aussi un fonds de crédit surtout pour les femmes afin qu'elles puissent faire du commerce, acheter les produits locaux et les revendre à Thiès ou à Dakar, exactement comme le font les « bana-bana » qui viennent chercher ces mêmes produits, comme ça les bénéfices, la téranga restent au village. Mais le problème, c'est que tout ce que tu amènes, ils le consomment volontiers et ne savent pas rembourser [déception] ». (MFR).*

Dans les situations observées, il s'agit d'une logique de profit dans les relations de développement et aussi d'une forme de résistance face à l'action extérieure. La plupart des populations ne demande pas à bénéficier d'aide et ne se gêne pas alors à utiliser l'aide de manière à montrer à l'intervenant leur désintérêt pour les actions entreprises. Car sans cette aide aussi, elles se débrouillent tant bien que mal pour joindre les deux bouts.

---

<sup>562</sup> Nous préférons le terme de bénéficiaire-assisté à celui d'« assistancialisme » d'Olivier De Sardan car ce dernier ne permet pas à notre avis de segmenter l'acteur ciblé ou les situations dans lesquelles on peut voir cette logique.



Cette banalisation de l'aide extérieure peut entraîner d'autres formes de logiques pouvant peser sur la portée des interventions de développement.

### ***Des logiques de cumul et de prédation des ressources***

La logique de cumul et de prédation des ressources du développement peut se définir comme une stratégie visant à multiplier les sources d'opportunités provenant de tous les intervenants que l'acteur accumule. Elle est corrélée à la stratégie qui vise à considérer les prêts consentis par les groupements, les prêts de matériel comme des subventions accordées par les intervenants extérieurs. A la différence de la logique du « bénéficiaire-assisté » qui normalise l'aide apportée et la justifie par sa situation de pauvreté, ici l'acteur a conscience que ces prêts relèvent d'un engagement contractuel tacite avec l'intervenant, mais décide une fois les financements accordés, le matériel mis à disposition, de les requalifier en subvention. Il se déresponsabilise de la gestion collective et se soustrait de l'engagement de rendre. Ce cas est arrivé à l'intervenant Heifer qui avait lancé un programme d'élevage de moutons. L'idée était de recevoir 3 moutons par éleveur intéressé, de les faire reproduire et de rendre 2 moutons pour que d'autres éleveurs puissent en bénéficier. L'intervenant se chargeait de construire les enclos, d'apporter l'aliment, d'assurer le suivi médical et de réaliser des formations pour les éleveurs. Ces derniers, en contrepartie s'engageaient à bien gérer le bétail et de faire suivre la chaîne du programme.

Lors d'une visite dans un des villages du programme, nous avons rencontré l'agent de terrain (une femme) qui semblait déçue du constat : beaucoup d'éleveurs refusent de rendre, revendent les agneaux, certains ne s'occupant pas du bétail, sans doute du fait que le programme ne leur bénéficie pas totalement. Ils savent qu'il ne s'agit pas d'un don et pour décourager l'intervenant qui pourrait finir par abandonner le bétail entre leurs mains, ils multipliaient les déclarations de mort du bétail, critiquaient la « race » choisie qui ne serait pas adaptée au milieu, etc. Ce genre de pratique n'est pas nouveau dans ces secteurs d'activités et les populations ont développé des tactiques et combines pour toujours réussir à berner les intervenants extérieurs. On a affaire à un acteur stratégique qui déroule des dispositions sociales acquises pour accroître sa position sociale, pour profiter des ressources que proposent les organismes d'aide au développement. Opportunistes, les populations locales passent de projet en projet pour maximiser les rendements, imposant de fait aux intervenants extérieurs une concurrence qui leur profiterait en retour. Cette pratique est nocive pour le développement local selon la présidente de la Maison Familiale Rurale : « *pour l'autosuffisance alimentaire, pour aider les*

*populations à produire parce que comme elles n'ont pas souvent de l'appui pour les semences, on a trouvé de l'arachide, du niébé, jusqu'à présent le niébé il en reste. L'arachide par contre, comme je te le disais, les premières années il y a eu aucun problème à rembourser les semences, mais finalement, les déclarations de sinistres, etc. ont afflué, tout est entre les mains des paysans. C'est pourquoi je dis que les paysans ont beaucoup de chance mais ils ne savent pas comment la garder et comment en profiter ou bien, s'il faut dire les choses, si tu fais le malin, tu te dis même si je ne paie pas, de toute façon c'est notre bien. Toujours tu fais, [silence] et derrière c'est très mal géré [dépît]. On t'apprend à pêcher, tu sais nous on veut t'apprendre à pêcher pour que demain tu puisses prendre ton indépendance, mais toi tu veux que si je te donne aujourd'hui, tu consommes et attends, je ne sais pas qui, Heifer vient ou bien même Nil Jam [ironie] vient répéter la même activité ; le singe qui était là se déplace ailleurs, bénéficie de la même offre, quelque fois même il influence, Heifer vient et fait la même chose, répète l'activité que l'autre a fait ; tu vois l'astuce. L'idée c'est de profiter le maximum des ONG sans se soucier des autres ni de chercher à rendre durable les profits. Pour ma part, cela me fait très mal de telles attitudes prédatrices et qui ne respectent rien du développement ». (MFR).*

Elle représente à notre avis une adaptation des populations locales face au manque de coordination des actions de développement proposées par des organismes extérieurs soucieux d'acquérir de nouveaux territoires d'intervention. Face au manque de concertation autour de l'action locale, les populations construisent des stratégies pour tirer le maximum de profits des projets proposés en sélectionnant, détournant. Ce qui renforce deux des conclusions de Jean-Pierre Olivier De Sardan à cet effet et qu'il convient peut-être de discuter :

- *« Toute innovation réussie (adoptée) est le produit d'une négociation invisible et d'un compromis de fait entre les divers groupes d'opérateurs de développement et les divers groupes d'agents sociaux locaux, et non le signe d'un triomphe de la logique technico-scientifique et économique des concepteurs.*
- *Tout projet subit une « dérive », c'est à dire un écart entre ce qui est prévu et ce qui se passe, qui est la manifestation de son « appropriation » par les acteurs concernés »<sup>563</sup>.*

Loin d'être exhaustif dans l'énumération des diverses logiques d'acteurs présentes dans les relations sociales construites autour de l'idéaltype du projet de développement qui nous sert de point d'ancrage, nous pouvons d'ores et déjà avancer que les interactions sociales dans le contexte observé contribuent à façonner les opérations de développement. Véritables constructions sociales, ces opérations mettent aux prises différents acteurs sociaux, individuels

---

<sup>563</sup> Olivier De Sardan J-P., 1995, *op.cit.* p. 140

comme collectifs, poursuivant des objectifs différents, tournés vers la collectivité ou la défense d'intérêts personnels diffus. Nous voulons aussi préciser que ces différentes logiques ne sont pas des types finis et unifiés dans un acteur en particulier. Ce dernier peut se retrouver avec plusieurs de ces dispositions et choisir d'en déployer une en fonction de la situation et de l'interaction. Ceci nous renvoie à la conception de Bernard Lahire sur la pluralité des logiques de l'acteur. Il avance l'hypothèse de « *l'incorporation, par chaque acteur, d'une multiplicité de schèmes d'action ou d'habitudes. Ce stock de modèles, plus ou moins étendu selon les personnes, s'organise en répertoires, que l'individu activera en fonction de la situation* »<sup>564</sup>.

A la différence de Jean-Pierre Olivier De Sardan, nous pensons que les dérives que subissent les projets de développement ne sont pas seulement la manifestation d'une appropriation différenciée par les acteurs concernés, ce qui est déjà admis ; mais sont aussi les résultats des différentes formes de relations sociales construites et des différentes logiques et stratégies qui s'y déploient. L'acteur jouit certes d'une relative liberté d'action mais reste contraint par les flux de représentations et par les effets des structures sociales qui influent sur ses relations avec les autres.

Les logiques et stratégies qu'il met en avant sont autant de signaux envoyés aux autres acteurs et qui structurent la relation construite dans l'arène locale. Le jeu de ces relations reconfigure l'arène locale, d'un projet à un autre, et place l'acteur au cœur du processus de transformation du système d'action local. Tantôt le fruit de la relation profite à la collectivité, tantôt il est instrumentalisé pour satisfaire des besoins personnels de profits et de position sociale. En déconstruisant le processus de développement par les relations sociales qu'il permet de mettre en avant, nous rompons avec une vision globalisante et simpliste du développement, comme si tout allait de soi, pour épouser une vision constructiviste, complexe de ce dernier. L'ordre négocié est le fruit d'interactions manifestes au niveau micro, territorial entre des paysans, leurs organisations, des courtiers, des agents de développement, des organismes d'aide, des bailleurs de fonds, des cultures, des perceptions, des représentations de tout ordre qui doivent s'entrecroiser, s'entremêler, s'imbriquer pour participer à la construction du « bien-vivre » collectif.

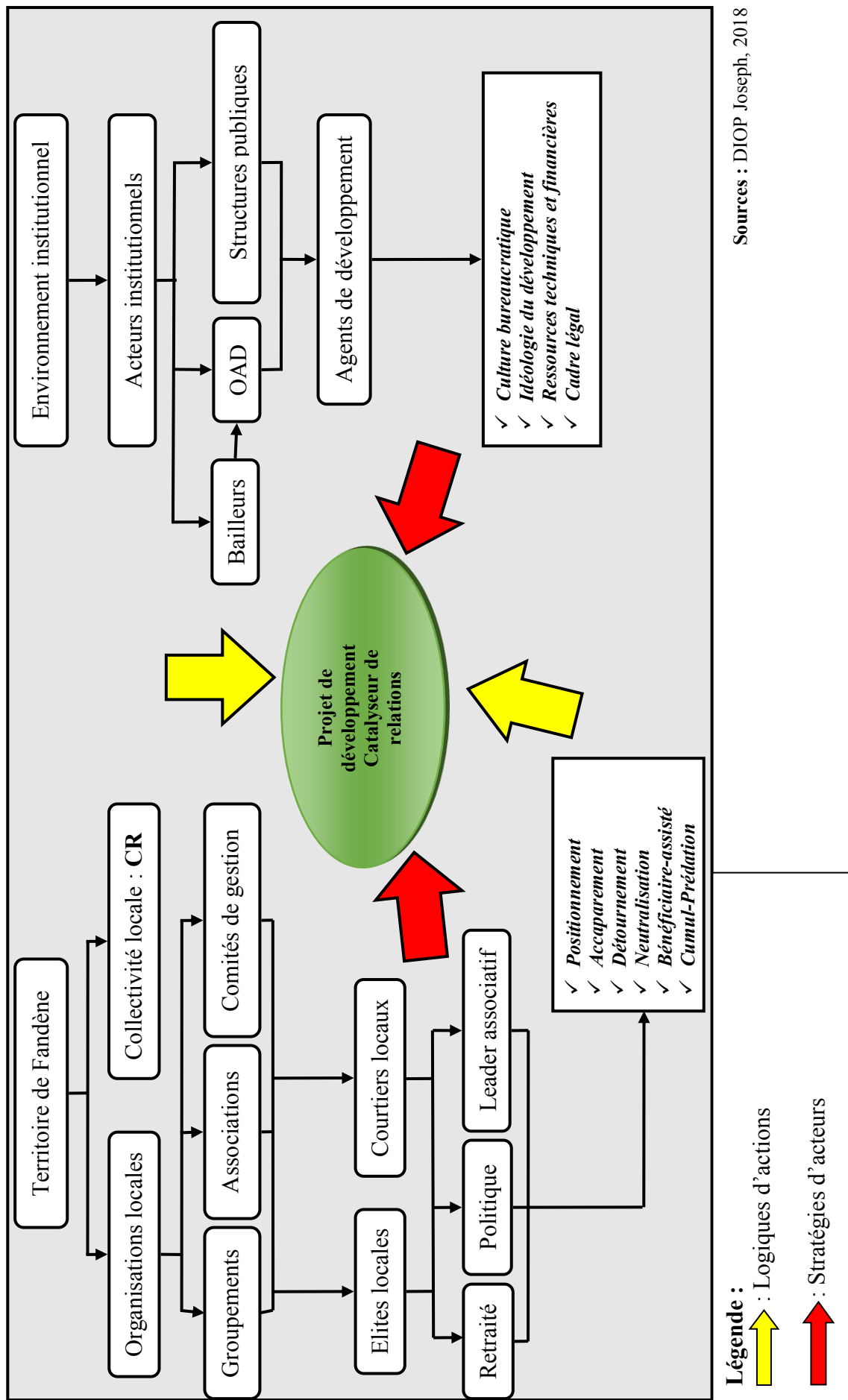
Les dérives constatées dans ce processus sont aussi la manifestation d'un système d'action local très peu construit en rapport avec les dynamiques propres du territoire de Fandène

---

<sup>564</sup> Lahire B., *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, « Essais et Recherches », 1998.

et dont la mobilisation est encore provoquée de l'extérieur. Fandène se limite ainsi à un simple réceptacle d'actions imaginées de l'extérieur au lieu d'être le lieu d'éclosion de la créativité, de l'inventivité des acteurs locaux, valorisées et promues avec l'aide des organismes extérieurs. Autant de dérives qu'il convient de rendre visibles pour permettre de repenser l'articulation des acteurs dans le territoire de Fandène, tout en déconstruisant ce que nous convenons d'appeler désormais « l'industrie du développement ». La recherche du profit, surtout personnel, et la quête d'un statut social, restent au cœur des logiques sous-jacentes et implicites des relations d'interface. La situation des populations servant toujours de leitmotiv officiel pour des pratiques officieuses tournées vers l'individu et ses intérêts ; même si beaucoup d'actions de développement échappent à cette critique. Il faut aussi ajouter que certaines de ces logiques sont transversales et peuvent se retrouver aussi bien chez les populations que dans les structures intervenantes, comme le détournement par exemple. Fort de ces constats sur le terrain de Fandène, nous allons exposer quelques pistes de réflexions théoriques et d'appui à la pratique en contexte africain. Puisque la relation est au cœur des dispositifs de développement, il nous paraît pertinent de proposer une autre manière de construire les partenariats par le primat de la structure locale tout en laissant une place à l'initiative individuelle et tout en s'ouvrant à l'environnement extérieur, même s'il peut représenter une menace à l'heure de la mondialisation.

Graphique 17 : Modélisation des relations de développement à Fandène



Sources : DIOP Joseph, 2018

## **2. La redéfinition du cadre partenarial local : Perspectives théoriques pour les pays en voie de développement**

L'entrée par le développement et par le projet comme cadre d'interaction et de construction d'une action collective a permis de voir au plus près des opérations de développement comment les relations sociales se structurent et influencent le cours des actions entreprises. A cet effet, le système d'action local repose sur un cadre partenarial qu'il est intéressant de réinterroger à la lumière des logiques et stratégies d'acteurs mises en évidence par le terrain de Fandène.

Les acteurs de développement, dans leur très grande diversité, s'inscrivent dans cette logique de partenariat pour construire des projets à visée communautaire pour les territoires qu'ils choisissent de développer. Ils échangent du savoir, de la connaissance, des expériences, des représentations, mais aussi entretiennent des relations de pouvoir, caractéristiques de l'arène locale que constitue le champ des initiatives de développement local. Nous pouvons noter, à l'image de la segmentation théorique des acteurs, deux formes de cadre de partenariat que les projets de développement permettent de constater. Dans un premier temps nous mettons en avant une structuration interne du territoire avec le rôle central de l'autorité publique locale et avec les différentes formes d'organisations créées pour répondre à un besoin d'action collective en faveur du bien-être collectif. Nous mettons en exergue dans un second temps, une structuration externe concernant les relations du territoire avec son environnement immédiat constitué des organismes d'aide au développement.

Loin de sacrifier à une catégorisation binaire de ces deux systèmes partenariaux, nous pouvons conjecturer, sous forme d'essai, à un dépassement de cette polarisation par l'émergence d'une nouvelle forme hybride matérialisée par l'hypothèse d'un territoire de développement. Espace imaginaire, ce type de territoire serait une forme éphémère construite à l'émergence d'initiatives de développement formant projet et mobilisant les différents acteurs classiques du développement. Cet espace a la particularité d'être construit exclusivement pour le projet de développement qui permet aux différents mondes de communiquer et d'entrer en interaction. Sa structuration tient compte des appartenances des différents acteurs qui choisissent d'y transposer un certain nombre de leurs relations primaires. Ces différents cadres partenariaux fonctionnent de manière interdépendante et favorisent l'émergence d'un principe d'agencement par des normes de régulations et des organes de régulation légitimes et légaux.

C'est le rôle de l'autorité publique locale dans le territoire de Fandène, mais aussi des organisations locales, rôle qu'il convient de discuter.

### **2.1. La revalorisation du rôle du pouvoir politique local**

S'il y a un acteur dans le système d'action local du territoire de Fandène qui semble « dépassé » par la dynamique locale, c'est bien le Conseil rural. Méprisé par certains acteurs locaux, ignorés généralement par les intervenants extérieurs, en retrait sur les questions de changement, le Conseil rural de Fandène est loin de répondre aux attentes d'un acteur de planification et d'organisation du développement local. Avec un plan de développement réalisé pour la période 2002 – 2006 et qui n'a toujours pas été actualisé, malgré le changement de statut et d'équipe, le développement local à Fandène est confié aux organisations locales et à la bonne volonté des organismes d'aide. Sur le terrain, les actions réalisées par ces derniers, tiennent très peu ou pas compte des conclusions de ce plan local. A l'image de la Caritas et de GRAIM, nous considérons que le Conseil rural de Fandène, en tant qu'organe de gestion et de planification du développement local, ne remplit pas entièrement cette fonction. Dans les différents entretiens réalisés dans les différents villages, à la question concernant les partenaires au développement, les populations ne retiennent pas le Conseil rural. Dans l'imaginaire local, le Conseil rural n'est pas en mesure d'apporter une solution à leurs problèmes quotidiens, ce qui les pousse à se tourner vers d'autres partenariats. Ceci pour plusieurs raisons évoquées plus haut.

D'abord, la gouvernance locale organisée autour des politiques de décentralisation, ne permet pas jusqu'ici de rendre autonomes les collectivités locales. Ces dernières, malgré la délégation de neuf domaines de compétences restent tributaires de l'appui technique de l'Etat et de ses services déconcentrés. Des formations sont organisées en faveur des élus locaux, mais ne suffisent pas pour impulser une dynamique de programmation et de planification locale. Ensuite, la collectivité locale de Fandène manque de ressources financières pour tenter de mener une démarche autonome de construction du développement local du territoire. Face à cela, et sans l'appui conséquent de l'Etat, elle se déresponsabilise de ce rôle de planificateur pour laisser la place aux organismes extérieurs. Ce manque de crédibilité et légitimité économique et stratégique fausse le processus de négociation avec les acteurs extérieurs, la poussant à ouvrir son territoire sans contrôle des actions entreprises. Enfin, la ressource humaine au sein de l'équipe dirigeante fait défaut. La logique du clientélisme politique empêche le recrutement d'agents qualifiés et favorise surtout l'arrivisme et la confiscation de postes importants dans la gestion du territoire. Il s'agit d'une institution qui ne jouit pas d'une structure capable d'assumer

sa mission d'acteur de développement en charge de la construction et du contrôle du système d'action local.

Ces différentes insuffisances agissent directement sur le processus de construction du développement local car les relations sociales restent non coordonnées et non régulées par l'autorité publique locale. Ceci renvoie à la question de la gouvernance des territoires et de l'articulation des acteurs dans la dynamique des projets. Cette quête de synergie est soulevée par beaucoup d'acteurs interrogés qui pointent cette situation comme l'un des problèmes majeurs du développement de Fandène, dont la Caritas. Cet acteur pose son argumentaire sur l'importance des collectivités locales dans le processus de transformation des territoires et les dérives entraînées par le manque d'implication de l'autorité publique locale : *« pour faire évoluer le territoire, il faut garder la dynamique interne. Il faut sans cesse trouver les problèmes et leurs sources et trouver des solutions internes adaptées et durables. Cela ne signifie pas qu'il faut exclure tout acteur extérieur ou enfermer le territoire dans son seul milieu. Je dis simplement qu'il faut privilégier les solutions locales avant d'intégrer des propositions venant de l'extérieur que ce soit sous l'action d'ONG que d'acteurs privés ou publics. L'idéal est de concentrer les efforts venant de toute part et de les intégrer dans une stratégie globale de développement territorial. Mais c'est l'idéal vous comprenez bien. Dans la réalité la définition de cette stratégie globale échappe à beaucoup de collectivités locales et elles ne viennent pas se faire coacher par les services de représentants de l'Etat comme l'ARD. Elles confient cette tâche à des structures privées elles-mêmes ayant des intérêts d'action sur le territoire. C'est normal qu'elles fassent de leur priorité les priorités du territoire et se voient ainsi confier plus tard la réalisation de projets dont les problèmes ont été décelés par elles. Cela ne participe pas au principe de démocratie participative que nous essayons sans cesse d'impulser dans les collectivités locales »*. (Caritas).

L'approche de la Caritas, au-delà de l'idéalisation qu'elle se fait du système d'action local, pose les bases d'une réflexion allant dans le sens de repenser la configuration locale du territoire. Cette configuration locale s'articule autour du Conseil rural dans le cas de Fandène qui décline le plan de développement du territoire. Il veille à son exécution et à la cohérence de la mise en œuvre. Il se donne les moyens de sa réalisation par la mobilisation de ressources propres au territoire, mais aussi par la capacité à intégrer des ressources extérieures. Les ressources propres au territoire concernent l'aspect financier mais aussi l'aspect humain par les différentes organisations paysannes créées dans le but d'animer la dynamique sociale locale et de contribuer au développement des localités. L'idée d'un renforcement du rôle de l'autorité locale répond à un besoin de régulation du système d'action local, régulation qui fait défaut aux



relations sociales construites autour des initiatives de développement à Fandène. Pour Fabienne Leloup, « *la dynamique des régulations concernent la production, l'adaptation de règles, institutions, normes qui coordonnent les acteurs et activités de développement. Comme ces acteurs et leurs activités sont multiples à l'échelle d'un territoire et comme l'espace structuré n'est plus homogène, des règles diverses en termes administratifs et juridiques se superposent. Les normes et règles sont négociées et résultent d'une adaptation des structures historiques préexistantes et des dynamiques amenées par le développement local* »<sup>565</sup>.

Un territoire régulé permet d'offrir plus de lisibilité aux actions de développement, de coordonner les acteurs et de rendre opérationnelle une logique de gouvernance locale. Cette dernière s'adosse nécessairement sur les acteurs des territoires concernés par les actions de développement comme les organisations des populations locales.

## **2.2. L'autonomie des populations locales et de leurs organisations**

En plus de la réhabilitation du pouvoir local à travers l'institution du Conseil rural, la cohérence interne nécessite de s'appuyer sur des organisations paysannes autonomes et dynamiques. Comme vu dans les sections précédentes, dans le territoire de Fandène, des organisations sont créées avec le soutien des organismes extérieurs ou avec l'impulsion des populations elles-mêmes. Ces organisations jouent actuellement un rôle important dans la structuration du système d'action local. Les multiples relations tissées entre elles et entre les organismes extérieurs pour construire le développement local constituent des signes de cette dynamique. Cependant, d'après les logiques d'action identifiées, leur prolifération dans les villages étudiés, répond à une stratégie d'instrumentalisation et de détournement de leurs fonctions, réduites à de simples outils de partenariat pour justifier des objectifs personnels ou de groupe. Les interventions de développement en font une condition tacite de financement et de réalisation de projets. Les populations en font des champs de lutte politique pour la gestion du pouvoir et des ressources qu'elles permettent de capter. Les conflits et dérives qu'elles engendrent annihilent les efforts consentis pour tendre à la construction du bien-être local. A ce titre il semble intéressant de repenser leur position dans l'échiquier local de manière à favoriser une coordination horizontale des relations sociales. Le modèle des Comités Villageois de

---

<sup>565</sup> Leloup F., 2010, *op. cit.* p. 695.

Développement (CVD)<sup>566</sup> semblait trouver une solution à cette question, mais faudrait-il qu'il s'impose comme la forme de gouvernance locale reconnue par les autorités publiques et les intervenants extérieurs.

L'approche par l'organisation villageoise comme préalable des actions de développement a été initiée dans les villages de Fandène par le Projet d'Organisation et de Gestion Villageoise depuis la fin des années 90. Avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, le POGV a procédé à la mise en place des CVD dans toutes ses zones d'intervention notamment Fandène. Le rôle du CVD est de favoriser une appropriation de la gouvernance au niveau local par les populations, de limiter l'éclatement et le manque de lisibilité des organisations locales, et de mettre en avant un acteur d'interface entre la population et les intervenants extérieurs. Par la mobilisation des acteurs locaux provenant des organisations locales déjà existantes, le CVD bénéficie de formations et a la responsabilité de coordonner le développement du village. En ce sens il élabore un Plan de Développement Villageois (PDV) dans lequel un diagnostic local rend compte des priorités d'action, une planification annuelle est établie et un projet de financement local est proposé, en plus de l'identification de potentiels soutiens extérieurs.

Ce dispositif a fonctionné dans le village de Tawa Fall donnant des résultats concrets. Par contre, il n'a pas été valorisé dans le village de Keur Mor Ndiaye, acceptant son installation mais le contournant souvent et utilisant les anciennes structures existantes. A Ngoumsane, son installation fut un échec car des associations fortes comme l'APDN ou le GIE « *Pella* » l'ont concurrencé et ont fini par l'anéantir. Sans doute parce que le POGV est tombé dans la dérive de tous les intervenants de développement en voulant appliquer sa vision du territoire et imposer un modèle qui peut ne pas être réapproprié par les populations locales. Par ailleurs, en plus des CVD, un Comité Inter-Villageois de Développement (CIVD) a été créé mais n'a pas eu le fonctionnement souhaité. Les grands ensembles d'organisations locales ont moins de visibilité dans le territoire à l'instar de l'Union des Femmes Rurales de Fandène (UFRADEF) et bien d'autres. Ceci est sans doute dû à l'éloignement des villages les uns des autres et des difficiles conditions d'organisation de rencontres.

---

<sup>566</sup> Pour un exemple au Bénin, consulter Hounmenou, B. G., 2002, Nouveaux modes de coordination des acteurs dans le développement local : cas des zones rurales au Bénin, *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 2, consulté le 26 mai 2017, disponible sur <http://developpementdurable.revues.org/1094>.

Ce modèle constitue à bien des égards une source d'inspiration pour la structuration du territoire de Fandène. Il permet de faire émerger un acteur collectif représentant le village, doté d'un plan de développement réalisé exclusivement par les populations locales. Avec cet outil, le CVD peut entreprendre de démarcher des organismes extérieurs partenaires ainsi que le Conseil rural pour le financement, l'accompagnement technique de ce plan d'action. Les interventions de ces partenaires s'intégreront dans la cohérence du projet local réalisé. La promotion d'une gouvernance locale à l'échelon même du village permet de gommer beaucoup de dérives par la responsabilisation des acteurs locaux, la démocratisation des prises de décision et l'horizontalité de l'exercice du pouvoir. Loin d'être une panacée, cette approche ne supprime pas pour autant, la logique conflictuelle et l'émergence de groupes stratégiques tournés vers la satisfaction de besoins personnels à partir des ressources disponibles. En outre, le modèle CVD favoriserait, si ce n'est contraindre, une synergie d'action des intervenants extérieurs, point qui fait défaut dans la construction du développement local à Fandène.

### **2.3. L'ouverture à l'environnement institutionnel**

Articulé autour de l'autorité de l'organe public local, ici le Conseil rural, et une structuration efficiente des organisations locales comme par exemple le modèle des CVD ; le territoire assoit ainsi une cohérence interne présidant à la dynamique des acteurs dans le processus de transformation sociale du cadre de vie. Cette cohérence interne est un préalable pour faire de la communauté de vie un territoire défini par ses valeurs, ses normes, ses règles, son identité propre. Le caractère de territoire permet à cet effet d'ancrer les actions localement et de construire la mobilisation des acteurs locaux dans la réalisation des projets du territoire, élaborés par leurs organisations locales et défendus par l'organisation représentative (CVD). La construction d'un système d'action local se nourrit en partie de cette structuration locale interne, mais intègre des dimensions exogènes à l'heure où les initiatives de développement sont accompagnées, imposées par les organismes extérieurs.

L'environnement extérieur, immédiat ou lointain, joue un rôle capital dans la définition des initiatives de développement, rôle que doivent intégrer les territoires. L'approche systémique oblige dans ce cas présent à tenir compte, à valoriser l'environnement du système d'action local et à contextualiser les relations sociales tout en analysant les effets feed-back ; à construire des « *boucles explicatives* »<sup>567</sup> entre les initiatives des acteurs et les cadres sociaux.

---

<sup>567</sup> Gaudin, J-P., 2001, L'acteur. Une notion en question dans les sciences sociales, *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], consulté le 20 décembre 2017 sur <http://journals.openedition.org/ress/641>.

En effet, dans la recherche de partenaires pour concrétiser le plan de développement, le territoire, devenu système par sa cohérence interne, s'ouvre à d'autres territoires-systèmes, à des institutions de développement, publiques comme privées, autres systèmes, avec lesquels il doit composer et accentuer la teneur des relations sociales construites. La gestion de cette imbrication systémique devient une tâche nouvelle et complexe pour les organisations locales ainsi que pour l'autorité publique locale.

Cette gouvernance externe est le lieu de rencontres, d'échanges, de conflits de tout genre dont la principale finalité est de participer à l'effort de développement impulsé par les populations locales. Les systèmes externes sont ainsi considérés comme des outils à la disposition des populations et de leurs organisations. Ces systèmes n'ont pas vocation à construire le développement, ils disposent de réseaux pour faciliter l'accès à des ressources qu'ils mettent à la disposition des populations suivant des relations régulées explicitement et tournées vers la satisfaction des demandes formulées par la population. Cette démarche limite l'ingérence des organismes intervenants dans les territoires et freine la construction extérieure du développement dont les effets sont encore plus dévastateurs que les problèmes qui les justifient. Par ailleurs, cette démarche favorise une cohérence externe des organismes de développement de Fandène organisés souvent dans des ensembles comme le FONGS, la CONGAD. La synergie de ces acteurs, tant demandée par les acteurs eux-mêmes pourrait être une réalité. L'opacité de l'aide pourrait prendre fin par la promotion d'une traçabilité des sources de l'aide, une coordination locale des projets disponibles et meilleure fluidité du déploiement des ressources en termes de formation, appui technique, financement, etc.

A la lumière de ces deux niveaux de coordination et de cohérence, le système d'action local est construit autour des acteurs mobilisés pour matérialiser les initiatives de développement dans l'objectif de participer à la structuration du territoire. Il est à rappeler que le système d'action local n'est ni exclusivement le système local, ni exclusivement l'ensemble des systèmes extérieurs intervenants ; mais le champ d'exercice et d'interaction de ces systèmes une fois que les différents partenaires s'engagent autour d'un projet concret. Sa réalité et sa dynamique rendent possibles l'émergence d'un territoire de développement, caractéristique d'un territoire tourné vers la maîtrise de la transformation sociale de ses conditions de vie.

Le système d'action local fonctionnerait à l'image d'une représentation sociale avec des éléments centraux et des éléments périphériques. Les éléments centraux concernent l'autorité publique locale et les organisations locales, forme de structures permanentes, garantissant une

cohérence interne et une identité du territoire. Ils sont caractérisés par une stabilité quant à leur forme même si le contenu peut évoluer d'un moment à un autre. Les éléments périphériques sont constitués par les partenaires immédiats et leurs réseaux qui peuvent changer en permanence de forme et de contenu. L'instabilité qui les caractérise impacte très légèrement la structure des éléments centraux. Eléments centraux et éléments périphériques entretiennent une relation dialectique par des modalités de coopération, de partenariat, de contrat dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes de développement des territoires. Cette conception vient déconstruire le modèle de la « configuration développementiste » proposé par Jean Pierre Olivier De Sardan. En effet pour lui, la « *configuration développementiste* » désigne « *cet univers largement cosmopolite d'experts, de bureaucrates, de responsables d'ONG, de chercheurs, de techniciens, de chefs de projets, d'agents de terrain, qui vivent en quelque sorte du développement des autres, et mobilisent ou gèrent à cet effet des ressources matérielles et symboliques considérables* »<sup>568</sup>.

Cette définition exclue les populations locales et leurs organisations locales de cette configuration alors que pour nous elles en font partie intégrante. En y ajoutant les populations locales et leurs organisations dans l'analyse, « *la configuration développementiste* » ressemblerait à notre notion dynamique de territoire de développement. Olivier De Sardan voit dans la « *configuration développementiste* » l'existence même du développement du moment que des acteurs et des institutions se le donnent pour objectif, excluant ou minimisant ainsi le rôle et la place de ce qu'on serait tenté d'appeler « la configuration locale » dans le processus de changement. Car il faut bien l'admettre le développement permet la mise en relation de la « *configuration développementiste* » et un « *milieu* » qui peut aussi être une autre forme de configuration au niveau des populations locales fonctionnant comme structure ou système et qu'il ne faut pas réduire à de simples « *réactions paysannes* ». Plus que de simples réactions, les populations locales, par le biais de leurs organisations locales, posent des actions collectives pour transformer leur milieu et aussi pour répondre aux sollicitations externes. Deux formes de configuration aux frontières souvent floues sont ainsi identifiables.

En effet, dans une vision normative du développement, on peut définir une frontière entre ce qui relève des logiques institutionnelles et ce qui appartient aux logiques populaires, mais dans l'observation pratique du processus de développement, il existe un champ de

---

<sup>568</sup> Olivier De Sardan, J-P., 1995, *op.cit.*

rencontre où l'ordre apparent des réalités est négocié sans cesse par les différents acteurs en situation. Les frontières tendent à se dissiper dans l'action collective que constitue une opération de développement. Les acteurs en situation se réfèrent à leur origine institutionnelle ou populaire, mais sont confrontés à la réalité des nouvelles relations qui se structurent et redéfinissent le jeu de pouvoir. Par ailleurs, les contraintes de l'action collective pèsent sur chacun d'entre eux, les obligeant à tisser des relations d'alliance, de compromis, à supporter les conflits, à gérer les dérives par des procédures de négociation propres au système d'action local émergent. C'est ce qui justifie la présence de logiques d'action et de stratégies telles que nous avons tenté d'en faire ressortir quelques-unes dans les précédentes sections.

L'approche que nous soutenons ici, essaie d'aborder la question du développement en dépassant le primat de l'interventionnisme extérieur sur le milieu comme condition de transformation sociale. Elle tente de la traiter par le prisme de la mise en relation de « *mondes sociaux* »<sup>569</sup> dans la définition des interventions de développement par le biais d'une initiative initiée soit par les populations locales, soit par les organismes extérieurs. En acceptant l'appartenance systémique des acteurs, l'analyse dépasse les seules relations entre acteurs, mais intègre aussi les relations de leurs systèmes d'origine déterminantes dans la définition des interactions exclusives entre acteurs pris dans leur singularité. Il s'agit d'une approche récursive de l'interaction qui ne la détache pas des conditions dans lesquelles elle se produit et qui pèsent sur son déroulement ; car les mondes sociaux ainsi identifiés s'interpénètrent et s'entrecroisent tout au long du processus de développement.

L'initiative, l'action de développement, le projet, impulsé de l'extérieur ou initié de l'intérieur, seraient la condition de mobilisation des acteurs sur un territoire en pleine transformation. Il serait aussi le prétexte de rencontre entre acteurs cherchant tous à mobiliser des ressources avec des objectifs collectifs ou personnels, mais qui doivent faire ensembles, pour répondre aux exigences du projet initié. Le résultat de la mise en œuvre du projet ne dépend ni des acteurs, ni des ressources mobilisées ou disponibles mais des relations situées construites grâce au projet, et c'est à ce niveau qu'une approche socio-anthropologique du développement trouve tout son sens.

---

<sup>569</sup> Strauss A., 1991, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Textes réunis par Isabelle Baszanger, L'Harmattan, 311p.

## 2.4. Essai sur une approche centrée sur l'Intelligence Territoriale Stratégique

La formulation du concept d'Intelligence Territoriale Stratégique Locale (ITS) nous est apparue au fur et à mesure de l'avancement de la recherche et des informations fournies par les enquêtes de terrain. Il regroupe plusieurs préoccupations d'ordre théorique et opératoire, mais constitue une unité d'analyse et d'action pour la compréhension des territoires. Avant d'en dire plus, il est nécessaire de décortiquer le concept global composé de concepts particuliers à résonnance théorique spécifique. Nous retiendrons ici le concept principal d'intelligence territoriale (IT). Nous retiendrons cette définition de Jean-Jacques Girardot, l'intelligence territoriale « désigne l'ensemble des connaissances pluridisciplinaires qui améliorent la compréhension de la structure et de la dynamique des territoires »<sup>570</sup>.

En premier lieu, le concept d'intelligence territoriale fait appel à deux approches différentes : une approche descendante qui se définit comme la déclinaison directe, au niveau local, des principes nationaux de l'intelligence économique (IE) et une seconde approche de type ascendante qui s'articule autour de la mise en synergie des acteurs<sup>571</sup>. Rappelons que l'intelligence économique se définit comme « l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation de l'information utile aux acteurs économiques »<sup>572</sup>.

Les spécialistes du domaine résument le cadre opératoire de l'IE en ce triptyque suivant : la veille pour assurer l'acquisition de l'information stratégique, la protection des informations surtout celles sensibles et le renforcement de l'influence de l'acteur. Cette différence d'approche dans la conception de l'IT est liée à la différence de vision du développement des territoires. La première approche met l'accent sur les notions de compétitivité, d'attractivité et de concurrence grâce aux outils rendus disponibles par l'intelligence économique dans un objectif de performance économique des territoires. En effet, face aux enjeux actuels de gestion de l'information et à l'explosion des outils et technologies de l'information et de la communication, les stratégies de l'IE se tournent vers la sélection et le croisement d'informations facilitant la prise de décision pour les acteurs économiques des territoires et

<sup>570</sup> Bertacchini Y., Girardot J-J., Gramaccia G., juin 2006, De l'intelligence territoriale : théorie, posture, hypothèses, définition, V colloque *TIC et Territoire : Quels développements ?* Université de Franche-Comté, Besançon.

<sup>571</sup> Péliissier M., 2008, Etude sur l'origine et les fondements de l'intelligence territoriale : l'intelligence territoriale comme une simple déclinaison de l'intelligence économique à l'échelle du territoire ?, *Revue internationale d'intelligence économique*, vol 1, (2), 291-303.

<sup>572</sup> Martre H (dir). *Intelligence économique et stratégie des entreprises*, La documentation française.

même des Etats. Dans un environnement économique de plus en plus concurrentiel, la maîtrise et l'exploitation et la protection des flux d'informations stratégiques sont des gages de positionnement et de création de ressources pour les entreprises, PME, PMI et pour les grands groupes. Selon Roger Mongereau, « *la concurrence exacerbée donne à la maîtrise de l'information pertinente, à la rapidité de réaction et au décryptage des menaces adverses une importance redoutable* »<sup>573</sup>.

Par ailleurs, cette démarche s'est de plus en plus ouverte dans le champ public avec l'appropriation ou l'application des outils de l'IE par les territoires et les collectivités locales. C'est en ce sens que des notions comme le marketing territorial ont émergé, mais nous n'allons pas (encore) rentrer dans les détails de telles pratiques concurrentielles. Dans cette acception, l'IT est perçue comme un prolongement dans les territoires de la politique nationale d'intelligence économique ; où le territoire est conçu comme un échelon économique et un espace d'application d'une politique décentralisée d'intelligence économique dont le but final est de restaurer la compétitivité d'une nation par l'attractivité de ses territoires. Si la première approche de l'IT est née d'une volonté des nations de se positionner économiquement sur le champ de la géopolitique mondiale, la seconde approche est issue de l'apport de plusieurs disciplines dans le cadre des coordinations horizontales au niveau des territoires<sup>574</sup>.

Les territoires retrouvent une nouvelle signification en ce sens qu'ils ne sont plus considérés comme de simples « *réceptacles passifs* »<sup>575</sup> mais comme des lieux d'éclosions de nouvelles dynamiques favorables au développement local. Dans le contexte actuel de la mondialisation, et d'articulation du local et du global, ce sont les notions d'acteurs et de territoires qui retrouvent une place dans les nouvelles approches du développement local et territorial. La proximité relationnelle est considérée à ce titre comme le véhicule de la performance économique des territoires qui s'inventent avec les acteurs les clés de leur propre développement. Evoquant l'efficacité des relations dans les nouvelles formes de gouvernance locale, Pierre Veltz affirmait que « *l'écosystème relationnel est devenu le facteur clé de performance* »<sup>576</sup> des territoires et des acteurs locaux.

---

<sup>573</sup> Mongereau R., 2006, *Intelligence économique, risques financiers et stratégie des entreprises*, Rapport du Centre d'Analyse Economique (dir.), 1994.

<sup>574</sup> Cf. pour plus de détails les travaux de l'Action de Coordination du Réseau Européen d'Intelligence Territoriale (CaENTI).

<sup>575</sup> Greffe X., 2000, *Le développement local*, Editions de l'Aude, Datar.

<sup>576</sup> Veltz P., 2002, *Des lieux et des liens, politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*, Paris, Edition de l'Aube



Le territoire produit des relations sociales et offre un cadre réglementaire à leur évolution. L'intelligence territoriale permet ainsi la création, le développement et la protection de ce tissu relationnel et fait du territoire « *un espace de valorisation de ressources construites selon une logique endogène et favorise le partage de l'information selon une logique coopérative* »<sup>577</sup>. En outre, il est un espace de relations sociales construites et un système ouvert au monde en valorisant sa cohérence interne. Il crée un effet de proximité sur tous les plans et favorisent l'émergence d'un sentiment d'appartenance nécessaire pour co-construire des projets et des initiatives communes. Cette dimension sociale de la proximité est essentielle pour que les acteurs locaux, aussi divers qu'ils puissent être, ancrent leurs actions dans l'imaginaire du territoire, s'approprient collectivement ses ressources et s'inscrivent dans une démarche de partage et de transfert de ressources informationnelles et de compétences. L'IT devient à ce titre une stratégie de développement local s'appuyant sur des projets locaux suivant des modalités de coordination et de gouvernance territoriales dans un souci de préserver le « bien-être » des populations.

C'est cette nouvelle dimension prise par les territoires locaux qui pousse Claude Courlet à les définir en ces termes : « *et le territoire, loin d'être un domaine de repli, est appelé à être un espace de relations et d'ouverture instituant sa cohérence propre et son lien avec le monde. L'effet de proximité (cognitive, institutionnelle, organisationnelle) qui caractérise le territoire aide à créer la confiance et concourt à la visibilité des enjeux, des initiatives et des porteurs (...) Lieu de ressources humaines, il devient donc un site privilégié de constitution du capital social. Par-là, il sera la base de la gouvernance de demain* »<sup>578</sup>.

Au regard de ces deux approches divergentes de l'IT, il nous semble essentiel de de s'inscrire dans la tradition de l'IT mais aussi de dépasser cette dichotomie par une approche qui tente d'intégrer les contraintes institutionnelles et les stratégies des acteurs dans une dynamique globale de construction du développement des territoires. C'est dans cette perspective que nous avons proposé l'approche de l'ITS.

---

<sup>577</sup> Pélissier M., Pybourdin I., 2009, L'intelligence territoriale : Entre structuration de réseau et dynamique de communication, *Les Cahiers du numérique*, vol. 5, (4), 93-109, disponible sur <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-4-page-93.htm>.

<sup>578</sup> Courlet C., 2003, Conduites du développement des territoires. Processus continu de créativité des territoires ; le travail sur les enjeux, les outils ; comment mieux penser le développement territorial ? Table ronde Bucourt F., Courlet C., Garofoli, G., Pecqueur B., Perrot B., *colloque Territoire-Acteur et Mondialisation*, Chambéry, 29 octobre.

Dans le contexte africain de relecture des politiques de décentralisation et de promotion du développement local, la question de l'articulation des acteurs dans un territoire déterminé devant répondre aux exigences du développement économique du pays, se pose avec acuité. L'approche que nous mettons en place ici s'inscrit dans une logique dialectique d'étude et d'analyse des processus de transformation sociale des territoires en intégrant aussi bien la dimension institutionnelle de la résonance des projets que la dimension locale de leur élaboration. Elle cherche à mettre en avant la place de l'humain au centre des enjeux économiques des territoires en recentrant l'analyse sur ce qui fait lien et moins sur la finalité de ces liens. Les propriétés structurales du territoire en tant que système complexe ne permettent pas toujours de saisir la logique des liens et leur influence dans les actions et initiatives locales. Les territoires restent des maillons administratifs des Etats, mais ils sont de plus en plus ouverts à la dynamique des échanges et des partenariats que la mondialisation permet de concrétiser.

L'objectif qui détermine cette approche est la mise à disposition d'informations pertinentes à différents échelons (local, régional, national, international) en faveur des acteurs locaux inscrits dans une dynamique collective de construction du développement du territoire. L'information disponible sert à renforcer la définition de stratégies d'actions pour chaque acteur tout en harmonisant ou en veillant à la coordination des relations sociales entre acteurs. La finalité de l'approche est d'induire le rayonnement qualitatif du pays à partir de la gouvernance stratégique de chaque territoire. Cette gouvernance territoriale met exclusivement l'accent sur les facteurs de liens, d'interactions entre les divers acteurs et privilégiant l'initiative endogène, la créativité endogène. Cette action passe par la définition d'un système d'action local en perpétuelle mutation et dont l'ITS permet de comprendre les modalités de production, de changement et d'évolution. L'ITS comporte à cet effet deux dimensions qui se fonctionnent de manière dialectique : une dimension théorique et une dimension opératoire.

L'approche par l'ITS comporte une dimension théorique en ce sens qu'elle peut constituer un modèle d'analyse des territoires en mutations. Elle permettra de penser le système d'action local par une modélisation théorique pluridisciplinaire à partir du jeu d'interactions locales entre les différents acteurs en situation. Partir de l'action comme entrée et des interactions entre acteurs qu'elle génère pour induire les motifs et modalités de liens et aussi pour comprendre les logiques et stratégies des acteurs mobilisés dans le territoire. L'analyse permettra d'identifier des systèmes stratégiques en négociation pour la mise en œuvre de l'action collective en vertu de laquelle ils interagissent. Le but est de ressortir une connaissance

fine des territoires africains en particulier concernés essentiellement par des opérations relevant de ce que l'on peut appeler le développement, sociétés inscrites dans une dynamique de transformation sociale. Mais à l'heure de la mondialisation des problématiques de lutte contre la pauvreté, cette approche s'élargit dans son application à tout territoire en mutation qui connaît des processus de changement impliquant la mobilisation d'acteurs et de ressources.

Par ailleurs, c'est une approche qui permettra dans l'analyse d'observer les influences du local et du global dans les logiques d'interaction et d'analyser leur articulation dans la production du système d'action local. Elle se fonde sur une vision systémique du territoire avec une prise en compte des dimensions du conflit, de la négociation, du partenariat et de la solidarité et de l'intégration. Dans cette perspective, l'acteur est pris dans sa situation, il n'est pas détaché du système d'action dans lequel il s'est inscrit, même si sa singularité anthropologique est mise en avant. Ses représentations, sa vision du système, sa perception des autres acteurs, le sens donné aux relations créées sont autant d'informations utiles pour le chercheur et qui peuvent éclairer les logiques de participation et d'implication à l'action collective. Ainsi, le processus de recherche est axé sur un modèle pluridisciplinaire avec l'application d'une méthodologie compréhensive où les dimensions de la construction et de la relation occupent une place importante. Entre distance et engagement, cette démarche respectera les conditions de validité scientifique des connaissances produites, lesquelles serviront de base pour éclairer l'action politique des différents acteurs locaux.

En effet, cette démarche de recherche offre aussi aux décideurs et acteurs locaux un outil d'action sur leur structure et sur la formalisation du système d'action local dans lequel ils s'intègrent. Elle permet de mettre en place des outils pratiques pour agir sur les territoires en mutation par la facilitation de la formation des réseaux stratégiques identifiés, l'aide à la prise de décision dans les processus de négociation et d'élaboration de l'action collective, la formalisation des procédures de régulation et leur application. Ces outils se fondent essentiellement sur les apports de l'IE en termes de veille d'information, de collecte d'informations pertinentes et stratégiques, de protection de l'information et de sa diffusion.

Ces outils permettent également la construction et l'accompagnement d'un territoire de développement. Les acteurs locaux inscrits dans le système d'action local doivent s'approprier la démarche afin de maîtriser les logiques de transformation sociale du territoire. Le diagnostic des problèmes et des blocages, la formalisation d'un plan d'action, la planification des interventions, la veille de la conduite des projets et l'évaluation des réalisations sont autant

d'instruments à la disposition des acteurs locaux. La mise en œuvre de la démarche obéit à une logique de mutualisation, de synergie et de complémentarité des efforts déployés par les acteurs. Ceci n'exclut pas l'action libre des acteurs car ils bénéficient d'une marge de manœuvre, mais veille à ce que la cohérence du système soit préservée. Pierre Teisserenc insiste beaucoup sur cette maîtrise des leviers du développement : « *un développement plus autonome est fondé sur l'existence d'une capacité locale de gestion et de décision ; cette capacité interpelle les compétences des services, la qualité du partenariat et d'une manière générale, l'état du système d'action local* »<sup>579</sup>.

L'exemple de la situation de construction du développement local à Fandène justifie de la pertinence d'une telle approche. En partant des territoires et des acteurs locaux, il est possible d'aboutir à la production d'un système d'action local, lequel participe à la création d'un territoire de développement. Il s'agit d'une approche innovante qui s'appuie sur les opportunités de l'IE pour proposer une démarche d'analyse globale des territoires, laquelle se fonde sur ses résultats pour mettre à la disposition des acteurs des outils pratiques d'action. C'est une véritable démarche de gouvernance locale, de consolidation et d'autonomie des territoires et d'ancrage des stratégies d'ouverture et de partenariat.

Les résultats de la recherche sont localisés et ont pour but d'éclairer le système d'action local afin de faciliter les divers positionnements stratégiques des acteurs locaux tout en veillant à la cohérence et à la structure du système. La valorisation des résultats de la recherche dans le territoire par l'implémentation et le transfert de compétences et connaissances est innovante dans le champ du développement local en Afrique ; Jean-Pierre Olivier De Sardan ayant appelé à plus de collaboration entre chercheurs et praticiens du développement. L'innovation se situe essentiellement sur le caractère itératif de la recherche, son ancrage territorial, la mobilisation et l'implication des acteurs dans son élaboration et sa conduite et le développement d'outils pratiques à la disposition des acteurs locaux. Cette démarche permettrait de rompre avec l'application de modèles de développement importés par la construction locale de la transformation sociale des territoires. Elle permettrait de replacer l'acteur local au cœur des dynamiques de changement au détriment des acteurs extérieurs. Elle permettrait de valoriser l'identité des territoires à l'heure de la mondialisation par une reconnaissance des capacités inventives des acteurs locaux. Elle permettrait enfin l'objectivation des problèmes et solutions

---

<sup>579</sup> Teisserenc P., 1994, *Politique de développement local : La mobilisation des acteurs*, op.cit. p. 194

de développement par des travaux de recherche ancrées dans les réelles conditions sociales des territoires.

L'ITS, dans sa globalité, approche théorique et approche pratique, ouvre une perspective nouvelle pour un développement endogène prenant en compte exclusivement les ressources du territoire, non sans nouer des partenariats stratégiques avec des acteurs extérieurs. Le territoire reste ainsi le champ de construction et d'application des projets et initiatives de développement que les acteurs implantés construisent au gré des interactions tissées et en fonction des opportunités offertes par l'environnement immédiat comme lointain.

Ces quelques lignes ne constituent qu'une ébauche de l'ITS<sup>580</sup> qui fera l'objet d'un travail de formalisation beaucoup plus approfondi. Le but étant de lancer une réflexion en termes de perspectives sur les conditions de changement dans les sociétés en situation de pauvreté en général et sur les territoires inscrits dans une dynamique évolutive de transformations sociales, comme c'est le cas dans la collectivité locale de Fandène, en particulier. Eclairer les pratiques et les logiques, rompre avec l'opacité des procédures de partenariats et d'action des organismes extérieurs, rendre lisibles les procédures de financements des actions via les projets, territorialiser la formulation des initiatives de développement, responsabiliser les acteurs locaux, sont autant de défis que cette démarche contribuera à relever dans le territoire de Fandène. La compréhension des blocages à la logique de transformation sociale des territoires et leur gestion reste un enjeu capital pour tendre vers l'application d'initiatives porteuses de changement ; ces blocages étant d'ordre relationnel et non liés à la disponibilité des ressources ou à la compétence des acteurs. Il faut rappeler que les résultats de l'action collective comprise en termes de projets de développement, ne sont pas lus comme des échecs ou des réussites, mais comme de nouvelles transformations du système d'action local. A la suite de Pierre Teisserenc nous pensons que « *c'est d'abord un système ouvert sur son environnement, apte à mobiliser des ressources locales, matérielles et immatérielles, à tirer bénéfice de sa capacité à produire de l'innovation sociale au niveau des modes d'organisation, par une articulation étroite entre finalités économiques et finalités sociales, entre fonctions de production et fonctions d'insertion* »<sup>581</sup>.

---

<sup>580</sup> Nous nous appuyons beaucoup sur la méthodologie proposée par Bourret Christian., *Eléments pour une approche de l'intelligence territoriale comme synergie de projets locaux pour développer une identité collective, Projectics / Proyética / Projectique*, 2008/1, Vol. O, n° 1, p. 79-92.

<sup>581</sup> Teisserenc P., 1994, *Politique de développement local : La mobilisation des acteurs*, op.cit. p. 194

### 3. Conclusion

Les problèmes de développement ont longtemps été lus par le prisme des acteurs intervenants, de l'inadaptabilité des programmes et projets, de l'incompétence des populations locales à s'approprier les logiques du développement, le blocage ou le rejet culturel de l'innovation, le manque d'inventivité des populations locales, les conséquences de la colonisation et des phénomènes d'acculturation ou même par l'insuffisance des moyens financiers déployés par les organismes internationaux<sup>582</sup>. Et pourtant, l'aide publique au développement a explosé, les organismes d'aide se sont multipliés au cours des dernières décennies, les populations ont bénéficié de formations dans plusieurs domaines concernant la gestion et la conduite des projets de développement. Mais force est de constater que les problèmes persistent face à l'émergence de ce que nous appelons « l'industrie du développement ».

Qu'est-ce qui pourrait expliquer et faire comprendre, avec autant de moyens injectés, avec autant d'experts investis dans la mise en œuvre de projets à travers les organismes d'aide et avec autant de capacitation des populations locales depuis les indépendances, que les pays d'Afrique en général et le Sénégal en particulier, soient dans une situation où la pauvreté s'accroît et que le développement ne connaît toujours pas un décollage significatif, malgré des indicateurs quantitatifs assez flatteurs<sup>583</sup> ?

La réponse est à voir dans les relations construites autour des projets de développement entre les différents acteurs qui gravitent autour des ressources mises à disposition et que génère la situation de pauvreté réelle ou perçue ou construite des populations locales et de leur territoire. Ces relations ne concernent pas uniquement une supposée « configuration développementiste » et des populations locales avec leurs réactions. Elles se disséminent dans le territoire avec l'émergence d'acteurs circonstanciels qui se positionnent et qui nourrissent des intérêts particuliers pour participer à l'action collective. Le jeu d'interactions local structure le quotidien des projets de développement avec l'apparition de logiques et stratégies qui souvent échappent aux acteurs intervenants. Certains acteurs locaux ont fait évoluer leur rôle en se

---

<sup>582</sup> Hugon P., 1969, *Analyse du sous-développement en Afrique Noire. L'exemple de l'économie du Cameroun*. - Travaux et recherches de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris, série « Afrique » n° 3, Paris, Presses universitaires de France, VII - 325 p.

<sup>583</sup> L'Afrique, moteur de la croissance mondiale. La nouveauté : l'Afrique est sur la voie d'un développement structurel. Ses atouts : une population jeune, une urbanisation exponentielle et un afflux de capitaux. Par Laurence Daziano, Publié le 10/11/2014 à 16:06 - Modifié le 24/11/2014 à 09:33 | *Le Point Afrique*.

plaçant plus du côté du curseur de l'individualité que de celui de la collectivité ; l'exemple des élites locales et accessoirement des courtiers locaux en est un parfait exemple.

Le développement est à ce niveau réduit aux ressources qu'il permet de mettre à la disposition des populations via les projets proposés par les organismes. Ces derniers doivent leur existence à la situation de pauvreté des populations locales à tel point que dans bien des cas, elle est instrumentalisée pour servir les intérêts des personnels y travaillant. Il faut constater que près de 80% de l'aide apportée sont destinés au paiement des salaires des personnels et à couvrir les frais de fonctionnement. Seuls les 20% accèdent effectivement à la population pour laquelle le projet a été financé<sup>584</sup>. Une situation assez révélatrice de la réalité de « l'industrie du développement » et de sa capacité à générer des flux financiers qui font l'objet d'un business d'un nouveau genre.

Face à l'apparition de nouveaux acteurs centrés sur leur personnalité mais aussi contraints par les enjeux systémiques, et face à la perception de nouveaux enjeux financiers, le champ du développement est devenu une arène locale où conflits, intérêts, alliance, dérives rythment le quotidien des projets. Des individus se dressent, des groupes stratégiques se forment pour asseoir un positionnement sur le territoire afin de mieux tirer parti des ressources disponibles. La structuration classique du territoire rural s'est vue transformée par l'émergence de nouvelles formes d'organisations encouragées et appuyées par les organismes d'aide et par lesquelles transitent les flux de l'aide au développement. L'existence de ces organisations garantit l'accès aux ressources, supprimant de fait ou dévalorisant l'entrepreneuriat individuel, sauf quelques rares cas d'expatriés rentrés aux villages et bénéficiant de l'appui des ONG pour développer un projet innovant.

Ainsi la direction de ces organisations locales est un enjeu de pouvoir dans les villages et se retrouvent instrumentalisées par les acteurs entraînant des dérives dans la mise en œuvre des projets de développement. Entre détournements de fonds, détournements d'objectifs, prédation des ressources, les exemples sont nombreux dans la collectivité locale de Fandène. Ce qui ne préside pas à l'existence d'un système d'action local tourné vers la construction locale du développement. Tous les éléments du système sont présents, mais les relations entre eux font

---

<sup>584</sup> Voir « Envoyé Spécial » du jeudi 02 mars 2017 : « Avec les meilleures intentions du monde », Une enquête de Nicolas Bertrand, Thomas Donzel, Lorène Bosc et Marion Cantor.

défaut et même quand elles existent, elles ne sont pas assez structurées et tournées vers la formalisation d'une action collective profitable à la transformation sociale du territoire.

La construction d'un système d'action local autour des acteurs présents participe à faire du territoire un territoire de développement, c'est-à-dire dont les acteurs maîtrisent le processus de transformation sociale. Cela passe par la redéfinition du cadre partenarial local de manière à induire les initiatives de développement à partir des réelles conditions de vie des populations locales, en redonnant plus de place à l'autorité locale. Cela passe aussi par replacer l'acteur local au cœur de la dynamique de développement en contribuant à son autonomie et à l'autonomie de ses organisations qui doivent connaître une rationalisation conforme à la nature du système d'action local. Cela passe également par l'ouverture du territoire aux apports et influences de l'environnement car les opérations de développement même initiées dans les territoires, sont accompagnées par des organismes extérieurs, qui sont à intégrer dans le système d'action local selon des modalités de partenariat favorables au territoire.

Cette vision systémique du développement recentre l'analyse non plus du côté des relations entre les différents acteurs du territoire, mais va aller plus loin pour la placer du côté des logiques et facteurs de relations. La formalisation d'une approche basée sur l'Intelligence territoriale stratégique (ITS) semble comporter des promesses de réussite dans l'analyse et la compréhension des territoires en mutation comme celui de Fandène. L'intelligibilité des relations de développement est nécessaire pour produire des outils adaptés à la mobilisation des acteurs d'un territoire, à l'accompagnement de l'action collective, à la régulation des partenariats et à l'ancrage territorial du processus de transformation sociale.

L'ouverture disciplinaire d'une telle approche garantit sa rigueur. Son innovation réside dans le fait de voir les blocages des relations sociales inscrites dans le système d'action local au-delà les relations sociales elles-mêmes, mais dans les facteurs de relations, à savoir les motifs stratégiques ou institutionnels qui poussent les acteurs à se rapprocher et à faire interaction. Ces logiques sous-jacentes à la relation, n'ont de sens que dans le contexte dans lequel la relation s'est inscrite et elles ont une capacité d'influence sur l'action, supérieure à celle des relations elles-mêmes. Diffuses, elles ne transparaissent que pendant le déroulement de l'action ou après sa réalisation, se confondant ainsi avec l'effet des acteurs ou des relations sociales tissées.



# CONCLUSION GENERALE

---

## CONCLUSION GENERALE

---

A la lumière des idées qui ont charpenté tout ce travail de thèse, il est intéressant de rappeler en guise de conclusion quelques éléments clés qui ont participé à sa construction. Face au problème de notre thème de recherche abordant la question du développement, nous avons choisi de faire de cette notion une entrée pour aller questionner les réalités sociales, les pratiques sociales qu'on a appelé « actions de développement ». A ce titre, le prisme des relations sociales semble à même d'approcher le terrain pour rendre compte de l'intérieur des groupes sociaux les dynamiques qui les mobilisent lorsqu'on est en présence d'une action dite de développement. C'est ainsi que nous avons choisi de considérer le développement local comme un ensemble de relations sociales, un ensemble de dynamiques propres à un territoire dans le but de construire qualitativement ce dernier avec et pour les acteurs qui y vivent et/ou qui sont intéressés par son changement. Cette conception, qui dépossède la réalité du développement de tout son pouvoir structurant, pose le territoire comme l'instance où se créent et se construisent les initiatives de développement que les acteurs, extérieurs et intérieurs, façonnent pour apporter des solutions à des problèmes posés par le vivre-ensemble. Ce climat de travail interactif entre les acteurs souvent conflictuel et engageant poussant Jean-Pierre Olivier de Sardan à le comparer à une arène.

Trois concepts et notions essentiels ont élargé de cette hypothèse de travail et renvoient à des traditions théoriques et épistémologiques qui ont nourri le débat tout au long de la recherche : les acteurs, le territoire et les relations ou interactions sociales. Au-delà de l'intérêt heuristique que soulève chacun de ces concepts dans les sciences humaines et sociales, c'est leur articulation dynamique qui a permis de dépasser les appartenances paradigmatiques et de construire une démarche interdisciplinaire pour rendre intelligible notre objet de recherche. Le territoire s'est révélé être le concept central, fédérateur, il est le champ d'exercice des relations sociales, l'arène où les acteurs entrent en compétition pour la maîtrise et la gestion des ressources du développement ; mais aussi, le lieu où les initiatives, les projets de développement prennent source et sont ancrés dans des valeurs sociales et culturelles communément partagées. Tout comme l'idée d'un retour de l'acteur, même si l'acteur n'a jamais disparu du champ de l'action, on redécouvre la notion de local pour parler du territoire en opposition aux grands enjeux internationaux que mettent en avant la globalisation et la mondialisation. Ainsi, dans le cadre de notre quête, en plus d'être un espace construit, le territoire symbolise un espace de projets, d'actions et d'acteurs qui valorisent ses ressources pour construire le bien-vivre

collectif. C'est en ce sens que nous avons parlé de territoire de développement pour matérialiser l'ancrage du processus de développement dans une configuration territoriale spécifique et dont la mise en œuvre n'est ni modélisable, ni reproductible. A cet effet, le développement local renvoie à un processus de mise en œuvre d'une politique de territoire, de projets de territoire qui s'inscrivent dans une dynamique continue de transformation du cadre de vie individuel et collectif.

A ce titre, l'approche systémique s'est montrée pertinente pour rendre compte de la dynamique des acteurs, des conflits, alliances, interdépendances, logiques et stratégies qui participent à façonner le projet de transformation sociale et économique d'une localité comme Fandène. Elle nous a permis d'ouvrir la recherche à plusieurs apports théoriques tout en respectant une certaine cohérence méthodologique et paradigmatique. A cet effet, nous avons intégré les apports de l'interactionnisme, de l'analyse stratégique entre autres, et les travaux d'auteurs comme Anselm Strauss, Jean-Pierre Olivier de Sardan, Alexandre Moine, Fabienne Leloup, Edgar Morin ou encore Michel Crozier. L'éclectisme qui se dégage d'un tel choix se justifie par l'objet de recherche lui-même et la volonté pour nous chercheurs d'apporter le maximum de réponses pertinentes aux questionnements soulevés par la problématique. Pour éprouver cette stratégie de recherche, nous avons choisi de travailler sur un terrain, Fandène, où depuis des décennies des actions de développement étaient constatées et qui ne présente toujours pas de signes de ce qu'on pourrait appeler « développement ».

Le Sénégal est un pays indépendant depuis 1960, anciennement colonisé par la France et qui a connu l'épisode de l'esclavage et du commerce triangulaire. Beaucoup expliquent sa place parmi les 25 pays les plus pauvres au monde par les effets néfastes de ces deux moments historiques. Ces effets se font sentir encore aujourd'hui avec le capitalisme moderne, le néocolonialisme et le quasi contrôle de l'économie sénégalaise par les organismes internationaux comme la Banque Mondiale et le FMI. Aussi, la situation de la dette extérieure rend le pays encore dépendant et favorise le parachutage de plans de développement conçus à l'extérieur. Mais il faut, en outre, considérer la responsabilité interne des sénégalais dans la gestion et la répartition des ressources économiques et souligner le manque d'initiatives politiques conséquentes pour impulser un véritable développement local. Si d'un côté on explique la situation de pauvreté par les dynamiques venant de l'extérieur ou de l'autre par les dynamiques internes très peu en action, la prise en compte de la rencontre de ces deux logiques semble absente des recherches. Et c'est dans cette problématique que s'inscrit notre thèse pour

comprendre puis expliquer les échecs de développement par le primat des relations tissées entre les organismes extérieurs et les populations locales.

D'échecs en échecs, l'Etat sénégalais a perdu du terrain dans la question de la lutte contre la pauvreté malgré l'existence de ce que nous appelons, non sans raison, la « politique des casiers vides ». C'est notamment tous les programmes, slogans politiques pour d'autres qui prennent l'empreinte d'un courant politique (NEPAD, REVA pour le PDS de Abdoulaye Wade, PSE pour l'APR de Macky Sall) et dont le financement dépend exclusivement du concours des organismes internationaux et des partenaires extérieurs. Il s'agit de programmes creux qui, non seulement accentuent l'endettement du pays, mais ne sont pas parvenus encore à endiguer la pauvreté chronique des territoires. En se concentrant sur des programmes macroéconomiques et en ayant prôné une politique de décentralisation vieille de plus de 50 ans mais encore chancelante, la question du développement local semble avoir été laissée entre les mains des collectivités locales et des organismes de développement extérieurs comme les ONG, qui se sont implantées massivement sur le territoire.

C'est dans ce contexte que la Communauté rurale de Fandène, devenue Commune rurale depuis l'acte 3 de la décentralisation consacrée en juin 2014, reçoit depuis plusieurs décennies des actions provenant d'organismes extérieurs dans le but de construire son développement. Ne pouvant pas couvrir par l'enquête l'ensemble du territoire de Fandène, nous avons choisi de travailler dans trois villages à savoir Tawa Fall, Keur Mor Ndiaye et Ngoumsane. Notre problème de départ reste entier dans ces villages et dans le territoire de Fandène en général à savoir un questionnement sur les mécanismes du manque de développement réel des populations malgré la présence des ONG et des organisations des populations locales, malgré les ressources mises à disposition, malgré les projets et initiatives de développement qui sont mis en œuvre depuis des décennies. L'une des premières explications c'est le manque de réappropriation des logiques de construction du développement par les populations locales et leurs organisations. Une autre explication concerne le manque de volonté de transfert par les organismes de développement et le constat par ce biais, de la réalité de l'industrie du développement, devenue un vaste marché où des flux financiers importants transitent entre acteurs qui se livrent une bataille pour leur contrôle ou le contrôle d'une zone où ils peuvent être destinés.

Pour faire comprendre tous ces mécanismes, nous avons opté pour une approche qualitative utilisant l'enquête de terrain comme méthode d'investigation. L'outil principal

utilisé pour la récolte des informations a été l'entretien semi-directif, complété par des observations et un questionnaire ouvert. L'utilisation de ces trois outils a permis de diversifier les informations recueillies et de garantir la richesse du corpus à analyser. Elle a aussi permis de croiser les sources d'informations et de les contrôler entre elles. Grâce à un processus d'itération et de triangulation les informations recueillies prétendent à une fiabilité qui donne lieu à des analyses pertinentes et fidèles au discours de la population de l'enquête. Cette dernière a été choisie selon des critères de diversité pour toujours veiller à la pluralité des sources, gage de fiabilité. Les informations qui ont constituées le corpus de données ont été traitées grâce à l'analyse thématique principalement. Elle est complétée par des tableaux statistiques, des diagrammes de Venn pour traiter les informations quantitatives entre autres, et illustrer l'interprétation des résultats de recherche.

Sur le plan épistémologique, nous nous sommes inscrit dans une perspective de co-construction de la connaissance scientifique en faisant des enquêtés des partenaires de recherche. Cette posture se justifie par le caractère réflexif de la majorité des acteurs rencontrés et la volonté témoignée de « faire quelque chose » face à la situation qu'ils vivent et qu'ils maîtrisent mieux que nous. Cette approche du terrain fait de l'enquête une relation sociale qu'on a incluse dans le processus analytique et a fait naître une réflexion sur ses inférences dans les informations fournies.

Cette structure méthodologique et épistémologique a livré des résultats concrets. Si l'on considère le territoire de développement comme un système d'action local, nous pouvons classer ces résultats en termes de configuration du système et de relations entre acteurs. Dans chacun de ces niveaux, des facteurs bloquants au processus de transformation sociale et économique du territoire sont décelés et analysés. Cette recherche a réussi à mettre en lumière la configuration du développement local dans le territoire de Fandène à travers les villages de l'enquête. Ce modèle d'organisation observé est toutefois généralisable à l'ensemble du territoire de Fandène<sup>585</sup>. En effet, la typologie des acteurs identifiés renseigne trois types objectifs : les acteurs institutionnels ou organismes extérieurs de développement ayant des représentations locales ou organismes locaux ayant leurs sources de revenus à l'extérieur ; les acteurs de la médiation, moins visibles mais très influant et les organisations locales des populations. Acteurs collectifs et acteurs individuels sont en relations permanentes autour de situations à problèmes nécessitant une intervention en termes de projets ou d'actions

---

<sup>585</sup> Cf. Diagramme de Venn

ponctuelles de développement. Ne se limitant pas à ce niveau descriptif, nous avons cherché à mettre en exergue les modalités de rencontres, qui ne vont pas de soi, qui sont construites autour de valeurs, de représentations, et qui sont sur la *valence différentielle*<sup>586</sup> entre relations sociales et spécificités anthropologiques propres à chaque type d'acteur. La tension entre le pôle collectif et le pôle individuel se ressent dans les interactions autour des projets où des flux de ressources circulent devenant de véritables enjeux de lutte et de contrôle.

Par ailleurs, l'analyse a fait ressortir des caractéristiques propres à ces types d'acteurs et a permis de voir les motivations et contraintes de participation à l'action collective ; allant des logiques et stratégies de prédation, d'accaparement entre autres des acteurs de la médiation ou des leaders d'organisations locales, aux logiques corporatistes et opportunistes des organismes de développement. Ces logiques et stratégies aux principes des relations sociales construites autour des projets de développement, s'imbriquent au quotidien et échappent à toute forme de modélisation rationnelle du processus de développement. Beaucoup de projets échouent à cause de la faible prise en compte de ces enjeux politiques. Cependant, une sociologie du projet démontre son importance dans la construction des relations sociales car d'énormes ressources gravitent autour et concentrent l'intérêt de plusieurs acteurs. Le projet est aussi l'outil d'intervention par excellence utilisé par les organismes de développement. Il permet de modéliser chaque intervention et de mobiliser les acteurs autour d'objectifs pour le territoire. Les populations locales s'appuient sur leurs organisations locales pour participer à la logique de projet par le biais des agents de médiation. Les organismes de développement voient dans ces groupements, qu'ils participent à créer, des relais et partenaires locaux et des interlocuteurs de projets. Beaucoup de relations se créent et renvoient à des dynamiques positives pour les populations locales et les organismes de développement, mais elles se révèlent aussi être contre productives et mènent à des dérives.

C'est pourquoi nous pensons que la forme et le fonds des interactions créées diffèrent d'un territoire à un autre, diffèrent d'un projet à un autre ; d'où notre conception d'une forme de développement unique pour chaque territoire échappant à la généralisation et au transfert systématiques.

---

<sup>586</sup> Selon le concept emprunté à l'anthropologue de la parenté Françoise Héritier expliquant les différences construites entre les sexes et justifiant la domination des hommes sur les femmes. Héritier Françoise., 2010, *Hommes, femmes : la construction de la différence*, Paris, Le Pommier.

Par ailleurs l'incertitude des résultats des actions de développement entamées et les tensions dans les relations entre les acteurs s'expliquent aussi par les perceptions et les représentations des acteurs de ce qui les réunit : la réalité du développement lui-même. En effet, la vision constructiviste des populations locales, par le primat du lien social, se heurte à l'orthodoxie des organismes de développement qui reproduisent le discours classique de l'idéologie du développement. Cette dernière semble évoluer et s'adapter aux réalités des pays pauvres mais sa pratique ne s'est pas déconstruite pour autant. A ce titre, non seulement on relève une inadéquation de perception entre acteurs, mais une inadéquation entre discours et pratiques du développement au sein des organismes de développement. Ce double niveau d'incompatibilité est générateur de problèmes et de blocages qui sont très peu analysés dans la sociologie du développement local. Pour nous, la réponse à ces questionnements est à chercher dans les relations construites autour des projets de développement.

Au-delà de ce problème d'ordre général, l'analyse des logiques d'acteurs, des pratiques qui structurent l'action et les interactions a fait comprendre les sources d'autres formes de blocages qui pourraient expliquer qu'après tant de décennies de développement les populations de Fandène sont toujours dans la pauvreté et continuent de compter sur la présence de tant d'organismes de développement. Face aux flux financiers qui circulent, aux ressources qui sont allouées aux organismes de développement qui se chargent de les redistribuer à « leurs » territoires d'intervention dans les organisations locales, le développement est devenu au fil des décennies une véritable industrie, un business florissant. Des individus se mobilisent, des groupes se forment et semblent prêts à participer à l'action collective mais, à vrai dire, ils cherchent d'abord à asseoir un positionnement sur le territoire pour mieux exploiter les ressources disponibles au nom du développement et jouir par la même occasion d'un statut social. On peut donner les exemples des détournements de fonds, des détournements d'objectifs, de la prédation des ressources, qui caractérisent des profils d'acteurs, et qui sont autant de blocages à l'action collective et à sa mise en œuvre.

Face à ces dérives et problèmes, des solutions ont été proposées par les acteurs selon leurs positions et leurs perceptions de la situation. Après analyse, il ressort que la construction d'un système d'action local semble nécessaire pour faire émerger un territoire de développement, c'est-à-dire un territoire dont les acteurs maîtrisent le processus de transformation sociale. Pour cela, il est nécessaire de redéfinir le cadre partenarial local avec une place centrale à l'autorité locale, de replacer l'acteur local au cœur de la dynamique de

développement, de rendre autonomes les organisations locales, d'ouvrir davantage le territoire à son environnement et d'intégrer les organismes de développement extérieurs au système d'action lui-même. Il s'agit d'une vision systémique du territoire et du processus de transformation sociale, qui cherche à faire de la qualité des relations de développement un tremplin de réussite des actions et initiatives des acteurs. En prolongement de cette vision, nous avons formulé une approche basée sur l'Intelligence territoriale stratégique, sorte de démarche méthodologique pour l'analyse et la compréhension des territoires en mutation comme celui de Fandène. Cette approche offre une ouverture disciplinaire pour répondre aux caractéristiques multidimensionnelles du développement, en permettant ainsi aux praticiens et théoriciens de toute origine de participer à une action de développement pour garantir de meilleurs résultats<sup>587</sup> ; de la phase de détection du problème jusqu'à l'évaluation du ou des projet(s) retenu(s). Il s'agit d'une perspective de travail et de recherche à construire davantage, à éprouver pour l'ajuster au mieux et lui donner un contenu pertinent pouvant donner des résultats probants.

Cependant, en marge de cette approche qui pourrait être intéressante à mettre en œuvre dans le cadre d'études ultérieures, un problème que nous avons rencontré sur le terrain focalise davantage notre curiosité. Il s'agit du manque d'informations, en tout cas au niveau des organisations locales et des organismes locaux de développement, sur les origines diverses et variées des financements du développement local. Il se pose, à notre avis, un véritable problème de traçabilité des financements des actions de développement, de manière à pouvoir identifier les bailleurs ultimes et pouvoir aussi connaître les orientations politico-stratégiques de telles facilités économiques. Il règne une telle opacité, réelle ou construite, nous ne pouvons pas conjecturer à ce stade, sur la circulation des financements, les zones de transit, les acteurs responsables ainsi que la part volatile de l'argent, celle qui se perd dans la « nature ». Les choses nous ont été présentées comme si l'argent dépensé par centaines de milliers d'euros ou de dollars ne suffit jamais à faire face aux préoccupations grandissantes des populations locales. Il s'agit là d'une piste de recherche dont les retombées pourraient aider à éclairer davantage les relations construites autour du développement en prenant comme entrée l'un des tendons d'Achille du développement : l'économique.

---

<sup>587</sup> Appel lancé par beaucoup de chercheurs notamment par Jean-Pierre Olivier de Sardan.



Les dernières dépêches du continent ne sont guère reluisantes. On parle de ventes aux enchères d'africains en Lybie<sup>588</sup>, on parle de milliers de jeunes, femmes et enfants traversant l'océan à la quête d'un mieux-vivre ailleurs. On a l'impression que l'histoire se répète avec les deux grandes tragédies de l'histoire africaine avec l'esclavage et la déportation du commerce triangulaire. Mais cette fois, la volonté de quitter le continent africain émane de la population africaine même si, en filigrane, cette situation peut être la résultante de configurations structurelles découlant de la politique internationale. Comment construire un mieux-vivre africain de manière à fixer la population africaine dans le continent ? Cette thèse pourrait être un début de réponse avec l'exemple de la Communauté rurale de Fandène. Mais il est évident que des recherches plus approfondies doivent être menées de manière à fournir des cadres de réflexion et d'action aux décideurs souhaitant participer à l'émergence économique, sociale et politique du continent africain.

A cet effet, nous comptons bien nous inscrire dans cette dynamique de recherche en projetant de mener des études après la thèse, soit dans le cadre d'un post-doctorat ou dans le cadre d'un projet européen visant à créer des collaborations internationales de recherche et de recherche-action, sur le thème de la gouvernance territoriale (marketing et intelligence économique), le financement et la gestion des projets de développement local, la question du genre dans les rapports sociaux de développement.

---

<sup>588</sup> Compte rendu : Libye : des migrants vendus aux enchères comme esclaves. Des journalistes de CNN ont filmé une vente d'êtres humains. L'ONU a dénoncé une situation « inhumaine », et la Libye assure qu'une enquête va être ouverte. LE MONDE Le 15.11.2017 à 23h02 • Mis à jour le 16.11.2017 à 06h16.  
Pour plus d'informations : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/15/libye-des-migrants-vendus-aux-encheres-comme-esclaves\\_5215509\\_3212.html#FchGQCPAjrQkCye5.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/15/libye-des-migrants-vendus-aux-encheres-comme-esclaves_5215509_3212.html#FchGQCPAjrQkCye5.99).

## BIBLIOGRAPHIE

---

### ❖ Ouvrages

AFFERGAN, F. (dir.), 1999, *Construire le savoir anthropologique*, Paris, PUF.

AKRICH, M., CALLON, M., LATOUR, B., 2006, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presses de l'Ecole des Mines.

ALISSOUTIN, R. L., 2008, *Les défis du développement local au Sénégal*, CODESRIA.

AMBLARD, H., BERNOUX, P., HERREROS, G., LIVIAN, Y-F., 1996, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Seuil.

AMIN, S., 1971, *L'Afrique de l'Ouest bloquée. L'économie politique de la colonisation 1880-1970*, Editions de minuit.

AMIN, S., 1989, *La faillite du développement en Afrique et dans le tiers monde : une analyse politique*, Paris, L'Harmattan.

APPADURAI, A., 2001 [1996], *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la mondialisation*, Paris, Payot.

ARAB, M., LAZAREV, G., 2002, *Développement local et communautés rurales, Approche et instruments pour une dynamique de concertation*, Paris, Karthala.

AROCENA, J., 1986, *Le développement par l'initiative locale. Le cas français*, Paris, L'Harmattan.

ASSOGBA, Y., 2004, *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire. Le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire*, Québec, PUL.

ATLAN, H., 1979, *Entre le cristal et la fumée. Essai sur l'organisation du vivant*, Paris, Seuil.

ATLANI-DUAULT, L., VIDAL, L., (dir.), 2009, *L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Armand Colin.

AUERBACH, C. F., SILVERSTEIN, L. B., 2003, *Qualitative Data: An Introduction to Coding and Analysis*, New York University Press.

AUGE, M., 1979, *Symbole, fonction, histoire. Les interrogations de l'anthropologie*. Paris, Hachette.

AYDALOT, P., 1986, *Milieus innovateurs en Europe*, GREMI, Paris.

BADIE, B., 1995, *La fin des territoires*, éd. Fayard.

BALANDIER, G., 1971, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF.

- BANQUE MONDIALE., 1994, *L'ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir*, Washington, D.C., XXII.
- BAUER, P., 1971, *Dissent on development: Studies and debates in development economics*, London: Weidenfeld & Nicolson.
- BAYART, J-F., 2006, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Fayard.
- BEAUD, S., WEBER, F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- BECKER, H., 2002, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- BELL, S. (éd.), 2008, *La recherche scientifique et le développement en Afrique. Idées nomades*, Paris, Karthala.
- BERTALANFFY, L. Von., 1973, *Théorie général des systèmes*, Paris, Dunod.
- BERTHELOT, J-M., 1990, *L'intelligence du social*, PUF.
- BLANCHET, A., GOTHMAN, A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université.
- BOLTANSKI, L., THEVENOT, L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard.
- BOUDON, R., 1979, *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique*, Paris, Hachette.
- BOURDIEU, P (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU, P., 1982, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU, P., PASSERON, J-C., 1964, *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Les Editions de Minuit.
- BOURDIEU, P., PASSERON, J-C., 1970, *La reproduction : Eléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Editions de Minuit.
- BOUTINET, J-P., 2005 (1990), *Anthropologie du projet*, Paris, PUF.
- BOUVIER, P., 1989, *Le travail au quotidien, démarche socio- anthropologique*, Paris, PUF.
- CASTEL, R., 1995, *Les Métamorphoses de la question sociale*, Fayard.
- CASTORIADIS, C., 1979, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.
- CERNEA, M., 1985, *Putting the People First. Sociological Variables in Rural Development*, London, Oxford University Press.

- CHAMBERS, R., 1997, *Whose reality count? Putting the Last First*, London, Intermediate Technology Publications.
- CHARLOT, A., 2008, *Agir ensemble pour des territoires durables - ou comment réussir son Agenda 21*, Comité 21.
- CLENET, J., 1993, *Les acteurs du développement local*, Paris, L'Harmattan.
- COENEN-HUTHER, J., 1995, *Observation participante et théorie sociologique*, Paris, L'Harmattan.
- COHEN, D., 1997, *Richesse du Monde, pauvreté des Nations*, Paris, Flammarion.
- COHEN, L., MANION, L., MORRISON, K., 2000, *Research Methods In Education*. New York : Routledge Falmer.
- CONAC, G. (dir.), 1979, *Les Institutions administratives des Etats francophones d'Afrique noire*, Economica.
- COPANS, J., 1989 (1980), *Les Marabouts de l'arachide : la confrérie mouride et les paysans du Sénégal*, Paris, le Sycomore, Paris, l'Harmattan.
- COPANS, J., 1998, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan.
- COPANS, J., 2010, *Sociologie du développement : Domaines et approches*, Armand Colin.
- COQUERY-VIDROVITCH, C., 1988, *Pour une histoire du développement. Etat, sociétés, développement*, Paris, L'Harmattan.
- CORCUFF, P., 2007, *Les nouvelles sociologies. Entre le collectif et l'individuel*, Armand Colin.
- COUDRIEUX, H., 1988, *La science des systèmes et des exploitations agricoles*, Ed. Universitaires, UNMFREO.
- CROZIER, M., FRIEDBERG, E., 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil.
- DAHOU, T., 2004, *Entre parenté et politique : Développement et clientélisme dans le Delta du Sénégal*, Paris, Karthala / Dakar, ENDA GRAF Sahel.
- DARTIGUENAVE, J-Y., GARNIER, J-F., 2003, *L'homme oublié du travail social*, Ed ERES.
- DEBARBIEUX, B., VANIER, M (dir.), 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, Editions de l'aube, Datar.
- DELER, J-P (dir.) et al. 1998, *ONG et développement. Société, Economie, Politique*, Paris, Karthala.
- DI MEO, G., 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan.

- DI MEO, G., 1998, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan.
- DIA, M., 1961 (1954), *Réflexions sur l'économie de l'Afrique noire*, Editions africaines.
- DIAGNE, M., 2011, *La relance du développement local au Sénégal*, L'Harmattan - Sénégal.
- DIOP, A. (dir), 2008, *Développement local, gouvernance territoriale, enjeux et perspectives*, Karthala.
- DIOP, A., MINVIELLE, J-P., NIANG, A., 2005, *La pauvreté au Sénégal : Des statistiques à la réalité*, Paris, Karthala.
- DIOP, M-C (dir.), 2002, *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala.
- DIOP, M-C (dir.), 2004, *Gouverner le Sénégal, Entre ajustement structurel et développement durable*, Paris, Karthala.
- DIOP, M-C (éd.), 1992, *Le Sénégal, trajectoires d'un Etat*, Codesria.
- DIOP, M-C., DIOUF, M., 1990, *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala.
- DUBOIS, J., 2009, *Les politiques publiques territoriales. La gouvernance multi-niveaux face aux défis de l'aménagement*, Rennes, PUR.
- DUFOUR, S., FORTIN, D., HAMEL, J., 1991, *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Montréal, Les Editions Saint-Martin.
- DURAND, D., 2013 (1979), *La systémique*, Paris, PUF.
- DURKHEIM, E., 1912, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Le livre de poche.
- DURKHEIM, E., 1967 (1893), *De la division du travail social*, Paris, PUF.
- ELA, J-M., 1990, *Quand l'Etat pénètre en brousse. Les ripostes paysannes à la crise*, Paris, Karthala.
- ELA, J-M., 1994, *Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.
- ELA, J-M., 1998, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du « monde d'en-bas »*, Paris, l'Harmattan.
- ELIAS, N., 1981, *Qu'est-ce que la sociologie ?* Pandora.
- ELIAS, N., 1993, *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard.
- ELIAS, N., DUNNING E., 1994, *Sport et civilisation. La Violence maîtrisée*, traduit de l'anglais par Josette Chicheportiche et Fabienne Duvigneau, Paris, Fayard.

ENDA GRAF SAHEL., 1993, *La ressource humaine, avenir des terroirs. Recherches paysannes au Sénégal*, Enda Graf Sahel-Karthala.

ENDA GRAF SAHEL., 2001, *Une Afrique s'invente. Recherches populaires et apprentissages de la démocratie*, Ed. Karthala et ENDA GRAF Sahel.

ENEA, Ecole national d'économie appliquée et l'Université du Connecticut, 1994, *La décentralisation au Sénégal : l'étape de la régionalisation*, actes du séminaire du 2 au 4 mai 1994, « Mise en place de la régionalisation au Sénégal », Ecole national d'économie appliquée et l'Université du Connecticut.

ESCOBAR, A., 1995, *Encountering development the making and unmaking of the Third World*, Princeton N.J., Princeton University Press.

ETOUNGA-MANGUELLE, D., 1991, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Paris, Editions Nouvelles du Sud.

ETOUNGA-MANGUELLE, D., 2009, *Vers une société responsable. Le cas de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan.

FERGUENE, A (éd.). 2001, *Gouvernance locale et développement territorial. Le cas des pays du Sud*, Paris, L'Harmattan.

FISCHER, G. N., 1987, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Presses de l'Université de Montréal, Dunod.

FOUCAULT, M., 1995 (1966), *Les Mots et les Choses, une archéologie des sciences humaines*, Gallimard.

FOURQUET, F., 1988, *Planification et développement local au Pays Basque*, Paris, Commissariat général au plan.

FRANK, A. G., 1970, *Le développement du sous-développement – L'Amérique latine*, Paris, F. Maspéro.

GEERTZ, C., 1973, *Interpretation of cultures*. New York: Basic Books.

GOFFMAN, E., 1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Les Editions de Minuit.

GOFFMAN, E., 1974, *Les rites d'interaction*, Les Editions de Minuit.

GREFFE, X., 2002, *Le développement local*, Editions de l'Aube - DATAR.

GUEYE, M. B., TALL, S. M., 2001, *La ville et le milieu rural contigu. Décentralisation, mutations foncières et devenir des terroirs proches des villes de Mbour et Thiès (Sénégal)*, Dakar : IIED.

GUICHAOUA, A., GOUSSAULT, Y., 1993, *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin.

- GUIGOU, J-L., 1995, *Une Ambition pour le territoire, aménager le temps et l'espace*, Editions de l'Aube.
- GUMUCHIAN, H., GRASSET, E., LAJARGE, R., ROUX, E., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Economica.
- HAYTER, T., 1971, *Aid as imperialism*, Harmondsworth: Penguin Books.
- HERITIER, F., 2010, *Hommes, femmes : la construction de la différence*, Paris, Le Pommier.
- HERMIER, A., 2004, *Les acteurs non étatiques au Sénégal : Vers une stratégie d'action politique des acteurs non étatiques*, Maastricht : ECDPM.
- HERZOG, P., 1982, *L'économie à bras-le-corps : Initiation aux politiques économiques actuelles*, Editions Sociales.
- HIRSCHHORN, M., TAMBA, M., 2010, *La sociologie francophone en Afrique. Etat des lieux et enjeux*, Paris, Karthala.
- HUGON, P., 1969, *Analyse du sous-développement en Afrique Noire. L'exemple de l'économie du Cameroun*. Travaux et recherches de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris, série « Afrique » n°3, Paris, PUF.
- HUYNH, C. T et al. 1988, *Développement endogène : Aspects qualitatifs et facteurs stratégiques*, Paris, UNESCO.
- INIKORI, J., 1998, *L'Afrique dans l'histoire du monde : la traite des esclaves et l'émergence d'un ordre économique dans l'Atlantique*, HGA, Tome V, Chap. 4, éd. Présence africaine/UNESCO.
- JACOB, J-P., LAVIGNE DELVILLE, P. (dir), 1994, *Les associations paysannes en Afrique : organisation et dynamique*, APAD, Karthala, IUED.
- KABOU, A., 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan.
- KAKE, I B., M'BOKOLO, E., (dir), 1977, *Histoire générale de l'Afrique : La traite négrière*, vol.6. ABC, Paris.
- KI-ZERBO, J., 1993, *La natte des autres : Pour un développement endogène en Afrique*, Dakar, CODESRIA.
- KOUROUMA, A., 1968, *Le soleil des indépendances*, Presses universitaires de Montréal.
- LAHIRE, B., 1998, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- LATOUCHE, S., 1986, *Faut-il refuser le développement ?* PUF.
- LATOUCHE, S., 1989, *L'Occidentalisation du monde : Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, Paris, La Découverte.

- LATOUCHE, S., 2004, *Survivre au développement : De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, éd. Mille et une nuits.
- LATOUR, B., 1989, *La science en action*, Paris, La Découverte.
- LE BRETON, D., 2004, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF.
- LE MOIGNE, J-L., 1977, *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*, Paris, PUF.
- LE MOIGNE, J-L., 2012, *Les épistémologies constructivistes*, PUF.
- LEENER, P. de et al. 2005, *Changement politique et social : Eléments pour la pensée et l'action*, ENDA GRAF Sahel.
- LEENER, P. de. 1999, *Pauvreté, décentralisation et changement social : éléments pour la reconstruction d'une société politique*, Enda Graf Sahel.
- LEFEBVRE, H., 1974, *La production de l'espace*, éd. Anthropos.
- LEGOUTE, J. R., 2001, *Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque*, Université du Québec à Montréal, Groupe de recherche sur l'intégration continentale.
- LESCURE, M., (éd.), 2007, *La mobilisation du territoire. Les districts industriels en Europe occidentale du XVIIème au XXème siècle*, Paris, CHEFF.
- LEVI-STRAUSS C., 1952, *Race et histoire*, Paris, Unesco.
- LEVI-STRAUSS C., 1955, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon.
- LORIOU, M., 2012, *La construction du social : souffrance, travail et catégorisation des usagers dans l'action publique*, Rennes, PUR.
- LUGAN, B., 2007, *Pour en finir avec la colonisation*, Editions du Rocher.
- LY, B., 1989, *Problèmes épistémologiques et méthodologiques des sciences sociales en Afrique*, Dakar, Codesria.
- M'BOKOLO, E., 1995, *Afrique noire. Histoire et civilisation*, Tome 1, Paris, Hatier.
- MAFFESOLI, M., 1998, *La conquête du présent*, Paris, Desclée de Brouwer.
- MANNING, P., 1990, *Slavery and African life: Occidental, Oriental, and African slave trades*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MARSEILLE, J., 1984, *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel.



- MARTRE, H. (dir). 1994, *Intelligence économique et stratégie des entreprises*, La documentation française.
- MARX, K., 2014 (1859), *Contribution à la critique de l'économie politique*, Les Editions sociales, Paris.
- MARX, K., ENGELS, F., 1848, *Le manifeste du parti communiste*, Flammarion.
- MATAGNE, P., (dir.), 2005, *Les enjeux du développement durable*, Paris, L'Harmattan.
- MAUSS, M., 1926, 1967, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Editions sociales.
- MBEMBE, A., 2015, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte.
- MEAD, G-H., 1934 (posthume), *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF.
- MEISTER, A., 1969, *Participation, animation et développement à partir d'une étude rurale en Argentine*, éd. Anthropos.
- MORIN, E., 1977, *La Méthode – La nature de la nature*, Paris, Seuil.
- MORIN, E., 1990, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil.
- MORIN, E., 2002, *Pour une politique de la civilisation*, Arlea.
- MORIN, E., 2011, *La Voie. Pour l'avenir de l'humanité*, Paris, Fayard.
- MORIN, E., WEINMANN H., 2008, *La complexité humaine*, Flammarion.
- MOSCOVICI, S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.
- MOYO, D., 2009, *L'aide fatale : Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, Jean-Claude Lattès.
- MUCHIELLI, A., PAILLE, P., 2012, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin.
- NACH MBACK, C., 2003, *Démocratisation et décentralisation : Genèse et dynamique comparés des processus de décentralisation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, Cotonou, Bénin : Programme de développement municipal.
- NDOYE, K., GAYE, I., TERSIGUEL, P., 1994, *La décentralisation au Sénégal : l'étape de la régionalisation*, Actes du Séminaire ENEA, Dakar.
- NURKSE, R., 1953, *Problems of Capital Formation in underdeveloped Countries*, Oxford.
- O'BRIEN, D. B. C., DIOP, M-C., DIOUF, M., 2002, *La construction de l'Etat au Sénégal*, Paris, Karthala.

- OLIVIER DE SARDAN, J-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, APAD.
- PAPINOT, C., 2014, *La relation d'enquête comme relation sociale. Epistémologie de la démarche de recherche ethnographique*, Presses de l'Université Laval.
- PARSONS, T., 1951, *The social system*, Glencoe, Free Press.
- PAUGAM, S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF.
- PECQUEUR, B., 2000, *Le développement local*, Syros - Alternatives Economiques.
- PERROUX, F., 1964, *L'économie du XXème siècle*, Paris, PUF.
- PETRE-GRENOUILLEAU, O., 1997, *La traite des Noirs*, Paris, PUF.
- PIAGET, J., 1937, *La construction du réel chez l'enfant*, Delachaux et Niestlé.
- PIERRE, B., 2000, *La socio-anthropologie*, Paris, Armand Colin.
- QUEIROZ, J-M de, ZIOLKOVSKI, M., 1994, *L'interactionnisme symbolique*, Rennes, PUR.
- QUIVY, R., VAN CAMPENHOUDT, L., 2006 (1995), *Manuel de recherches en sciences sociales*, Dunod.
- RAFFESTIN, C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, éd. LITEC.
- RIST, G., 2013, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.
- ROCHER, G., 1968, *Introduction à la sociologie générale*, Tome 3, édition HMH, Paris.
- ROCHER, G., 1972, *Talcott Parsons et la sociologie américaine*, Paris, PUF.
- ROGERS, E., 1962, *Difusion of Innovations*, New York, The Free Press of Glencoe.
- ROSTOW, W. W., 1963, *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Le Seuil.
- SABELLI, F., 1993, *Recherche anthropologique et développement. Eléments pour une méthode*. Ed. de l'Institut d'Ethnologie, Neuchâtel, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- SACHS, W., ESTEVA, G., 1996, *Des ruines du développement*, Montréal, Eco Société.
- SAINSAULIEU, R., 1987, *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Presses FNSP-Daloz, Paris.
- SARR, F., 2016, *Afrotopia*, Philippe Rey.

- SIMMEL, G., 1981, *Sociologie et épistémologie : Comment les formes sociales se maintiennent*, Paris, PUF.
- SIMMEL, G., 2013, *Philosophie de la mode*, Allia.
- STRAUSS, A., 1991, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Textes réunis par Isabelle Baszanger, L'Harmattan.
- STRAUSS, A., CORBIN, J., 1998, *Basics of Qualitative Research Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, Sage Publications: London.
- SY, J. H., 2002, *Pauvreté et hégémonismes. Les sociétés civiles africaines face aux ajustements structurels de type nouveau*, Oxfam/Aide Transparence Afrique, Dakar.
- TEISSERENC, P., 1994, *Les politiques de développement local. Approche sociologique*, Paris, Economica.
- TEISSERENC, P., 2002, *Les politiques de développement local*, Paris, Economica.
- TOTTE, M., DAHOU, T., BILLAZ, R., 2003, *La décentralisation en Afrique de l'Ouest*, Paris, COTA-Karthala-ENDA GRAF.
- TOURAINÉ, A., 1965, *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil.
- TOURAINÉ, A., 1973, *Production de la société*, Paris, Seuil.
- TOURAINÉ, A., 1976, *Les sociétés dépendantes : essais sur l'Amérique latine*, Paris, Gembloux, Editions Duculot.
- TOURAINÉ, A., 1992, *Critique de la modernité*, Fayard.
- VACHON, B., 1993, *Le développement local : théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Gaëtan Morin.
- VELTZ, P., 2002, *Des lieux et des liens, politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*, Paris, Edition de l'Aube.
- WALLERSTEIN, I., 1975, *Les Inégalités entre les États dans le système international : origines et perspectives*, Centre québécois des relations internationales.
- WALTER, R., 1972, *Et l'Europe sous-développa l'Afrique*, Editions caribéennes.
- WEBER, M., 1963, (1919), *Le savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions.
- WEBER, M., 1995 (1921), *Économie et société*, 2 Tomes, Paris, Agora.
- WEBER, M., 2004, (1905), *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Gallimard.

## ❖ Articles

ABAAD, A., GUILLAUME, H. et al., 2004, Entre local et global : pluralité d'acteurs, complexité d'intervention dans la gestion des ressources et le développement rural, pp. 261-290, in PICOUET, M., SGHAIER, M., GENIN, D., ABAAD, A., GUILLAUME, H., ELLOUMI, M., *Environnement et sociétés rurales en mutation, Approches alternatives*, Paris, IRD.

AFRIQUE RELANCE., Septembre 2002, L'Afrique toujours en quête d'un véritable partenariat, *Afrique Reliance*, Département de l'Information des Nations Unies, vol.16, n°2-3.

ALAUX, C., SERVAL, S., ZELLER, C., 2015, Le marketing territorial des Petits et Moyens Territoires : identité, image et relations, *Gestion et management public*, vol.4, n° 2, pp. 61-78.

ALEXANDRENNE, L., Février-Avril 1997, Libéralisation de l'Economie Sénégalaise : Enjeux, Limites, Finalités, *La Revue du Conseil Economique et Social*, n°2, pp. 23-27.

ASSOGBA, Y., 1991, Les ONG et le développement en Afrique ou la face cachée de la lune, *Nouvelles pratiques sociales*, vol.4, n°1, pp. 39-49.

AUSTIN, G., 2010, Développement économique et legs coloniaux en Afrique, *Revue Internationale de politique de développement*, pp. 11-36.

BADOT, O., 2000, Le recours à la méthode ethnographique dans l'étude de la fonction d'une entreprise de distribution, le cas McDonald's, *Actes de la 5ème journée de recherche en Marketing de Bourgogne*, Dijon, Marc Filser et Blandine Antéblilian (éd.), pp. 5-27.

BALANDIER, G., 1956, Le « Tiers Monde » : sous-développement et développement - Présentation d'un cahier de l'I.N.E.D. In *Population*, 11<sup>e</sup> année, n°4, pp. 737-741.

BALANDIER, G., 1995, Anthropologue de la modernité, in *Espaces Temps*, 57-58, France : contrôle d'identités, Lectures du « modèle républicain », sous la direction de Christian DELACROIX. pp. 69-79.

BALANDIER, G., janvier-juin 1963, Sociologie dynamique et histoire à partir de faits africains, in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol.34, Paris, PUF, pp. 3-11.

BARBEDETTE, L., février/avril 1993, Jalons pour actualiser les stratégies de développement rural : notes et réflexions, note ronéotée.

BEAUD, S., 1996, L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique », *Politix*, vol.35, n°3, pp. 226-257.

BEAUDE, M., 2006/2007, Enjeux politiques de la géographie. Une approche géographique de l'espace des sociétés, Institut d'Etudes Politiques. Conférence.

BECATTINI, G., 1992, Le district industriel : milieu créatif, *Espaces et sociétés*, vol.66, n°1, pp. 147-164.

BERTACCHINI, Y., GIRARDOT, J-J., GRAMACCIA, G., juin 2006, De l'intelligence territoriale : théorie, posture, hypothèses, définition, Vème colloque TIC & Territoire : *Quels développements ?* Université de Franche-Comté, Besançon.

BIERSCHENK, T., 1988, Development projects as arenas of negotiation for strategic groups. A case study from Benin, *Sociologia Ruralis*, 28 (2-3), pp. 146-160.

BIERSCHENK, T., 2008, Anthropologie et développement. Historiciser et localiser les approches, version légèrement modifiée du discours d'ouverture de la conférence de l'APAD sur *Développement, libéralisme et modernité : trajectoires pour une anthropologie du changement social*, 13-15 décembre 2007, Bruxelles.

BLUNDO, G., 1995, Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais, in *Cahiers d'études africaines*, vol.35, n°137, La démocratie déclinée. pp. 73-99.

BOCKEL, A., 1979, Les institutions administratives, in *Encyclopédie juridique de l'Afrique*, Tome I, Titre II.

BOURRET, C., 2008/1, Eléments pour une approche de l'intelligence territoriale comme synergie de projets locaux pour développer une identité collective, *Projectics/Proyética/Projectique*, vol.O, n°1, pp. 79-92.

BOUTINOT, L., 2001, De la complexité de la décentralisation. Exemple de la gestion des ressources forestières au Sénégal, *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 22, consulté le 14 avril 2017, disponible sur <http://apad.revues.org/52>.

BRUNEL, S., 2003, Les ONG et la mondialisation, conférence UTLS Le Monde, Mardi 22 juillet 2003, disponible sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr).

CHAUVEAU, J-P., LAVIGNE DELVILLE, P., 2013, Développement participatif, in CASILLO, I. avec BARBIER, R., BLONDIAUX, L., CHATEAURAYNAUD, F., FOURNIAU, J-M., LEFEBVRE, R., NEVEU, C. et SALLES, D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation.

CHENERY, H., 1961, Comparative advantage and development policy, *American Economic Review*. vol.51, n°1, pp. 18-51.

CODESRIA., 2010, Atelier méthodologique sous-régional sur les sciences sociales en Afrique : session pour l'Afrique du Nord.

COPANS, J., 2011, La recomposition des sciences sociales du développement et de l'humanitaire au XXIe siècle, *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 202-203, consulté le 07 juin 2017, disponible sur <http://etudesafricaines.revues.org/16654>.

COURLET, C., 2003, Conduites du développement des territoires. Processus continu de créativité des territoires ; le travail sur les enjeux, les outils ; comment mieux penser le développement territorial ?, Table ronde BUCOURT, F., COURLET, C., GAROFOLI, G., PECQUEUR, B., PERROT, B., Colloque *Territoire-Acteur et Mondialisation*, Chambéry, 29 octobre.

DAHOU, T., 2003/4, Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest. De la pauvreté au politique, *Afrique contemporaine*, n°208, pp. 57-70.

DAZIANO, L., L'Afrique, moteur de la croissance mondiale. La nouveauté : l'Afrique est sur la voie d'un développement structurel. Ses atouts : une population jeune, une urbanisation exponentielle et un afflux de capitaux, Publié le 10/11/2014 à 16:06 - Modifié le 24/11/2014 à 09:33, *Le Point Afrique*.

DEBARBIEUX, B., 2003, Territoire, in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, LEVY, J. LUSSAULT, M. (éd.), Paris : Belin, pp. 910-912.

DEWERPE, A., 1992, Les systèmes industriels localisés dans l'industrie française, in GANNE B., *Développement local et ensembles de pme*, Document GLYSI, n° 6.

DIAGNE, M., La décentralisation fiscale, politique et administrative au Sénégal et son impact dans la performance des collectivités locales, IED – FAGLAF, communication consultée le 03/01/2013, disponible sur [www.faglaf.info](http://www.faglaf.info).

DIOP, D., Le PNDL : Une grosse arnaque ou une véritable stratégie de développement local ? consulté le 18 novembre 2012, disponible sur <http://www.sendeveloppementlocal.com>.

DIOUF, M., La crise de l'ajustement, Dakar, IFAN, pp. 62-85, consulté sur le 13 novembre 2015, disponible sur <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/045062.pdf>.

DIOUF, M., Politique de décentralisation au Sénégal : finances locales, budget participatif et contrôle des collectivités locales, in SY J. H. (dir.), 2002, *Transparence budgétaire et décentralisation participative au Sénégal*, Dakar, Aide Transparence.

DUBAR, C., 2007/3, Les sociologues face au langage et à l'individu, *Langage et société*, n°121-122, pp. 29-43.

DUPUY, C., 1990, Les associations villageoises au Sénégal : fonctions économiques et modalités de financement, in *Tiers-Monde*, Tome 31, n°122, *Technologie et développement*. pp. 351-375.

DURKHEIM, E., 1898, Représentations individuelles et représentations collectives, in *Revue de métaphysique et de morale*, vol.6, pp. 273-302.

ELA, J-M., Octobre 1998, Refus du développement ou échec de l'occidentalisation ? in *Le Monde Diplomatique*.

ELONG-MBASSI, J-P., 2004, Avant-propos à Partenariat pour le Développement Municipal, Implication des collectivités locales africaines dans l'élaboration et la mise en œuvre des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, Cotonou, PDM.

ESCOBAR, A., 1997, Anthropologie et développement, in *Revue internationale des sciences sociales*, n°154, pp. 539-559.

FALL, A. S., et GUEYE, C., 2003, Derem ak Ngerem : Le franc, la grâce et la reconnaissance. Les ressorts de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest, *Revue du MAUSS*, vol.21, n°1, pp. 97-112.

FAVREAU, L., 2003, Développement des territoires : Nouvelle approche du développement régional ? Série *Développement régional* n°1, Chaire de recherche en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais.

FERRIER, J-P., 2003, Territoire, in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, LEVY, J. et LUSSAULT, M. (eds.), Paris, Belin, pp. 912-917.

FURTADO, C., 1974, Le mythe du développement et le futur du Tiers Monde, in *Tiers-Monde*, tome 15, n°57. Pouvoir, mythes et idéologies, pp. 57-68.

GAUDIN, J-P., 2001, L'acteur. Une notion en question dans les sciences sociales, *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXIX-121, consulté le 20 décembre 2017, disponible sur <http://journals.openedition.org/ress/641>.

GEERTZ, C., 1998, La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture. *Enquête* [En ligne], 6, consulté le 19 décembre 2016, disponible sur <http://journals.openedition.org/enquete/1443>.

GINGRAS, P., L'approche communautaire, in DOUCET, L., FAVREAU, L., 1991, *Théorie et pratique en organisation communautaire*, Sainte-Foy, Les presses de l'Université du Québec.

GIRAUT, F., 2008, Conceptualiser le territoire, in dossier *Construire les territoires, Historiens et géographes*, n°403, pp. 57-68.

GLASERSFELD, E. Von., 1994, Pourquoi le constructivisme doit-il être radical, *Revue des sciences de l'éducation*, vol.20, n°1, pp. 21-28.

GUEYE, M. B., 1994, Conflits et alliances entre agriculteurs et éleveurs : le cas du Goll de Fandène, IIED Dryland, Network Programme Issue Paper n° 49.

GUILLERMOU, Y., 2003, ONG et dynamiques politiques en Afrique, *Journal des anthropologues* [En ligne], 94-95, consulté le 01 juillet 2017, disponible sur <http://jda.revues.org/1980>.

HAMEL, J., 1997, La socio-anthropologie, un nouveau lien entre la sociologie et l'anthropologie, *Socio-anthropologie* [En ligne], 1, consulté le 07 juin 2017, disponible sur <http://socio-anthropologie.revues.org/73>.

HART, K., 2002, Quelques confidences sur l'anthropologie du développement, *ethnographiques.org* [En ligne], Numéro 2, consulté le 12.07.2013, disponible sur <http://www.ethnographiques.org/2002/Hart>.

HIRSCHMAN, A. O., 1981, Grandeur et décadence de l'économie du développement, *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, vol.36, n°5, pp. 725-744.

- HOUNMENO, B. G., 2002, Nouveaux modes de coordination des acteurs dans le développement local : cas des zones rurales au Bénin, *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 2, consulté le 26 mai 2017, disponible sur <http://developpementdurable.revues.org/1094>.
- HOUTART, F., 1994/2, Les effets sociaux des programmes d'ajustement structurel dans les sociétés du Sud, *Les Cahiers Alternatives Sud*, Vol. 1, Paris, Centre tricontinental et L'Harmattan.
- HUNYADI, M., 2001, Acteur ou agent : les usages de la règle, *Revue européenne des sciences sociales*, T.39, n°121, pp. 31-40.
- HUSSON, B., juillet 2000, La coopération décentralisée, légitimer un espace public local au Sud et à l'Est, *Transverses* n°7.
- HUSSON, B., juin 2007, Il faut en finir avec l'aide-projet, *Alternatives internationales*, propos recueillis par Antoine de Ravignan.
- JACQUET, P., 2006, Revisiter l'aide publique au développement, *Economie internationale*, n°108, 139-152.
- JODELET, D., 1984, Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie, in Moscovici S., *Psychologie sociale*, Paris, PUF, pp. 357-378.
- KANE, O., PhD, 2012, Epistémologie de la recherche qualitative en terrains africains : considérations liminaires, Université du Québec à Montréal, *Recherches qualitatives*, vol.31, pp. 152-173.
- KEUCHEYAN, R., 2008, L'imagination constructiviste. Une enquête au centre de sociologie de l'innovation, *L'Année sociologique*, vol.58, n°2, pp. 409-434.
- LABRECQUE, M-F., 2000, L'anthropologie du développement au temps de la mondialisation, *Anthropologie et Sociétés*, Vol.24, n°1 Terrains d'avenir, Québec, Université Laval, pp. 57-78.
- LALEYE, I-P. L., 2002, Le même et l'autre de l'homme. Le savoir aux prises avec la différence, *Rue Descartes*, vol.36, n°2, pp. 73-91.
- LAVIGNE DELVILLE, P., 1991, Et si l'Afrique refusait le développement ? Axelle Kabou, *Bulletin de l'APAD*, n°2.
- LAVILLE, J-L., 1992, La création institutionnelle locale : l'exemple des services de proximité en Europe, *Sociologie du travail*, vol.3, pp. 353-368.
- LEENER, P. de, Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté. Un instrument au service de qui et de quoi ?, Note d'appui à la réflexion à l'usage des étudiants (UCL).
- LEGAULT, G., 1985, Le Forum de la Conférence mondiale des femmes, Nairobi, Kenya, 10-19 juillet 1985, *Service social*, 342-3, pp. 389-398.



LELOUP, F., 2010, Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°4, pp. 687-705.

LELOUP, F., MOYART L., PECQUEUR B., 2003, Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ? *Mondes en développement*, n°124, (4), 95-112.

LERESCHE, J.P., SAEZ, G., 1997, Identités territoriales et régimes politiques de la frontière. *Pôle Sud*, n°7, pp. 27-47.

LEVESQUE, B., 2003, Le développement local et régional avant et après la mondialisation, in *Quel avenir pour les régions ?* Sous la direction de FAVREAU, L, ROBITAILLE, M, TREMBLAY, D, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais.

LEWIS, W. A., 1954, Economic Development with Unlimited Supplies of Labour, *The Manchester School of Economic and Social Studies*, vol.22, Issues 2, pp. 139-191.

MARECHAL, J-P., 2003, L'héritage oublié de François Perroux, *L'Economie politique*, vol.20, n°4, pp. 47-63.

MBODJ, M., La crise trentenaire de l'économie arachidière, pp. 95-135, in DIOP M-C, (éd.), 1992, *Le Sénégal. Trajectoires d'un Etat*, Dakar, Codesria.

MERCIER, N., SEGRESTIN, D., 1983, L'effet territoire dans la mobilisation ouvrière. Essai d'analyse de situations complexes, In *Revue française de sociologie*, n°1, pp. 61-79.

MKANDAWIRE, T., 2006/3, Les politiques de développement social : un nouveau défi pour les sciences sociales, *Revue internationale des sciences sociales*, n°189, n°3, 2006, pp. 427-438.

MOINE, A., Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie, *L'Espace géographique*, 2006/2, Tome 35, p. 115-132.

MONTAGNER, M., 2006, Les acteurs non étatiques dans les politiques de développement de l'UE. La gouvernance multi acteurs ou la reconnaissance des organisations de la société civile du Nord comme du Sud dans les politiques européennes, in *Dossier Gouvernance européenne : la participation de la société civile aux processus de prise de décision au niveau européen*, Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG).

MORIN, E., 1997, Réforme de pensée, transdisciplinarité, réforme de l'Université, Communication au Congrès International « *Quelle Université pour demain ? Vers une évolution transdisciplinaire de l'Université* », Locarno, Suisse, 30 avril - 2 mai 1997, in *Motivation*, N° 24.

OLIVIER DE SARDAN, J-P., 1995, La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie, *Enquête*, 1, pp. 71-109.

OLIVIER DE SARDAN, J-P., 2001, Les trois approches en anthropologie du développement, in *Tiers-Monde*, tome 42, n°168, Anthropologie du développement, fiscalité, géographie industrielle, éducation.

OLIVIER DE SARDAN, J-P., 2007, De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains, *Revue Tiers-Monde*, vol.191, n°3, pp. 543-552.

OLIVIER DE SARDAN, J-P., 1998, Emique, in *L'Homme*, tome 38, n°147, Alliance, rites et mythes, pp. 151-166.

PECQUEUR, B., 2002, Gouvernance et régulation : un retour sur la nature du territoire, *Revue Géographie, Economie et Société*, vol.4, n°2.

PELISSIER, M., 2008, Etude sur l'origine et les fondements de l'intelligence territoriale : l'intelligence territoriale comme une simple déclinaison de l'intelligence économique à l'échelle du territoire ? *Revue internationale d'intelligence économique*, vol.1, (2), 291-303.

PELISSIER, M., PYBOURDIN, I., 2009, L'intelligence territoriale : Entre structuration de réseau et dynamique de communication, *Les Cahiers du numérique*, vol.5, (4), pp. 93-109.

PIAGET, J., 1965, L'explication en sociologie, (extrait de Introduction à l'épistémologie génétique Tome III : La pensée biologique, la pensée psychologique, la pensée sociologique, Paris PUF, 1950) in *Etudes sociologiques*, Genève, Droz.

PROULX, M-U., 17 et 18 mai 1994, Milieux innovateurs : La composante information stratégique, in *Actes du colloque de la section développement régional de l'ACFAS*, UQAM, GRIDEQ, GRIR, Département de géographie de l'UQAM.

QUERE, L., 1984, Le pays breton comme territoire minoritaire, *Pluriel*, n°35.

RAFFESTIN, C., 1986, Ecogenèse territoriale et territorialité, in AURIAC, F., BRUNET, R., *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, pp. 173-183.

RAFFESTIN, C., 1997, Réinventer l'hospitalité, *Communications*, n°65, L'hospitalité, Gotman A. (dir.). pp. 165-177.

RIDDE, V., 2012, Réflexions sur les per diem dans les projets de développement en Afrique, in *Engager l'anthropologie pour le développement et le changement social*, n°34-36, APAD.

ROWNTREE, B. S., 1901, Pauvreté, une étude de la vie Urbaine, résultats d'enquêtes réalisées sur la pauvreté des familles de la ville d'York.

ROY, A., 2004, Les périls du tout-humanitaire, *Le Monde Diplomatique*.

RUEL, F., 1992, A propos du constructivisme, in LAREOCHELLE M., et DESAUTELS J., *Autour de l'idée de science : itinéraires cognitifs d'étudiants et d'étudiantes*, Québec et Bruxelles, Presses de l'Université Laval et De Boeck Wesmael, pp. 18-32.

RUFFRAY Abbé., février 1962, Fandène en liesse, fête le jubilé de ses premiers chrétiens, *Horizons africains*, n°136, pp. 10-12.

SACHS, W., 1996, Le développement : une idéologie en ruine, in Sachs W et Esteva G., *Des ruines du développement*, Montréal, Eco Société.

SIDI HIDA, B., s.d. Les ONG de développement. Logiques d'acteurs et stratégies de développement. Le cas du Maroc, Université Catholique de Louvain, Belgique.

YOUNG, C., L'héritage colonial de l'Afrique, in BERG, R. J., WHITAKER J., (Textes réunis), 1990, *Stratégies pour un nouveau développement en Afrique*, Economica.

ZACHARIE, A., 2003, « Le Sénégal », article publié sur le site du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde), consulté le 07/11/2012 sur <http://cadtm.org/Le-Senegal>.

ZAOUAL, H., 1992, La Méthodologie des sites symboliques, in *Cultures et Développement*, vol.3, n°10/11, pp. 15-17.

## ❖ Thèses et mémoires

BA Y., 2010, *Problématique de la lutte contre la dégradation des ressources naturelles dans la communauté rurale de Fandène (département de Thiès)*, Mémoire de Maîtrise soutenue, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.

BADIANE E., 2004, *Développement urbain et dynamique des acteurs locaux : Le cas de Kaolack au Sénégal*, Thèse de doctorat soutenue à l'université Toulouse le Mirail.

DIATTA L., 2010, *Analyse de la participation des populations bénéficiaires du projet infoclim : cas de la communauté rurale de Fandène*, Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de médiateur pédagogique, UCAD-ENEA, Sénégal.

DIOP J., 2009, *Aide au développement et populations locales : Dynamique du champ de construction d'initiatives de développement entre le POGV, la Caritas et la CR de Fandène*. Mémoire de Master2 Recherche, Université Gaston Berger de Saint-Louis - Sénégal.

DIOUF N. A., 2013, *Les femmes et le développement local au Sénégal : le rôle des associations féminines dans le bassin arachidier : l'exemple de Diourbel*. Thèse de doctorat en Géographie, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.

DO K-L., 2003, *L'exploration du dialogue de Bohm comme approche d'apprentissage : une recherche collaborative*, Thèse de doctorat en Technologie de l'enseignement, Université de Laval, Québec.

GNING K., 2010, *Dynamiques et stratégies territoriales dans le bassin arachidier sénégalais : colonisation, urbanisation, développement et redéploiements*. Thèse de géographie, Pessac : Université Michel de Montaigne-Bordeaux3, UMR 5185 ADES- CNRS.

LAVIGNE DELVILLE P., 2011, *Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique*. Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Lumière - Lyon II.

MATHIEU, M-L., 2002, « *Donnant-Donnant* ». *Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali*. Thèse de doctorat en Sciences sociales, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales,

POUPON C., 1996, *La régionalisation au Sénégal*, Mémoire de Maîtrise IEP, Toulouse.

SAGNA R., 2010/2011, *Les acteurs du développement local dans la communauté rurale de Fandène*. Mémoire de Master2 Géographie en Aménagement du territoire, décentralisation et développement local, Université Cheikh Anta DIOP, Dakar, Sénégal.

TOUZRI A., 2007, *Développement local, acteurs et action collective. Les minorités issues de l'immigration et les dispositifs de revitalisation urbaine dans la commune bruxelloise de Molenbeek-Saint-Jean*, Thèse de doctorat, UCL, PUL.

## ❖ Rapports et dictionnaires

Académie française. *Dictionnaire de l'Académie française*, 8e édition, 1932-1935.

ALARY M., Février-Mars 2003, *Etude des dynamiques de concertation mises en place dans la zone de Thiès/Fandène, Sénégal. Vers un aménagement concerté et durable*. Programme ECOCITE.

ANSD., *Recensement Générale de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) du Sénégal – ANSD, Projection 2016*.

Assemblée Générale des Nations unies, doc. A/59/150, 13 septembre 2004. *Renforcement du système des Nations Unies*, Rapport du Secrétaire générale en réponse au rapport du Groupe de personnalités éminentes sur les relations entre l'Organisation des Nations unies et la société civile, New York.

BANQUE MONDIALE., 1998, *L'Etat dans un monde en mutation*, Rapport sur le Développement dans le monde en 1997.

BANQUE MONDIALE., 2000, *World development report : attacking poverty* [traduction française : *Rapport sur le développement dans le monde : combattre la pauvreté*].

BEAUDOUX E., GANDIN J-P., 1993, *Guide d'intervention des équipes d'arrondissement*, Rapport de mission, Ministère de l'Agriculture du Cameroun, SODECAO, CFD.

BOCKEL A., 1979, Les institutions administratives, in *Encyclopédie juridique de l'Afrique*, Tome I, titre II.

BONTE P., 2010, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, PUF.

BOUDON R., BOURRICAUD F., *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 2011.

CASILLO, I. avec BARBIER, R., BLONDIAUX, L., CHATEAURAYNAUD, F., FOURNIAU, J-M., LEFEBVRE, R., NEVEU, C., SALLES, D. (dir.), 2013, *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation.

CHAMPAGNE, M., candidate à la maîtrise en Gestion du développement international et de l'action humanitaire à l'Université Laval (Québec, Canada), janvier 2017, *Les impacts des interventions du Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Mutualistes (GRAIM) dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles dans le Plateau de Thiès*, Rapport de

recherche réalisé, sous la facilitation de Monsieur Jean Pierre Faye, Chargé de programmes en environnement et en gestion des ressources naturelles du GRAIM Thiès, Sénégal.

COMMISSION EUROPEENNE., octobre 2009, *L'aide au développement en période de crise économique*, Eurobaromètre.

Compte rendu : Libye : des migrants vendus aux enchères comme esclaves. Des journalistes de CNN ont filmé une vente d'êtres humains. L'ONU a dénoncé une situation « inhumaine », et la Libye assure qu'une enquête va être ouverte. *LE MONDE* Le 15.11.2017 à 23h02, Mis à jour le 16.11.2017 à 06h16.

CRDI., Février 2003, *L'approche communautaire : Cadre de Référence*, Rapport d'étude des Directions des services Professionnels, CRDI, Montérégie-Est, Montréal.

DAFFLON B., MADIES T., (dir.), 2011, *L'économie politique de la décentralisation dans quatre pays d'Afrique subsaharienne Burkina Faso, Sénégal, Ghana et Kenya*, The World Bank, Agence Française de Développement.

DE LEENER P., NANEMA J., Février 2007, *Piloter sa recherche dans une logique de partenariat et d'appui aux dynamiques locales de changement*, Ouagadougou.

DESTHIEUX G., 2000, *Gestion des ressources naturelles et aménagement périurbain, Conception et utilisation d'un système d'information géographique pour les collectivités locales de Thiès et de Fandène*, Lausanne, 2ème Edition.

Deuxième réunion du Groupe africain de réflexion sur le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-GA), *Le Processus du DSRP au Sénégal*, Abdoulaye Diagne et Ibrahim Dia, Bruxelles, 2002.

DIAGNE D., PESCHE D., 1993, *Les organisations paysannes et rurales. Des acteurs du développement en Afrique sub-saharienne*, Rapport Réseau GAO, Chaire de Sociologie Rurale, Institut National Agronomique.

*Dictionnaire de la langue française*, Tome 3 par E. Littré, 1873-1874, Hachette.

*Dictionnaire économique et social*, 1990, Paris, Hatier.

Direction de la prévention et de la statistique. Agence de Thiès. Rapport septembre 2005.

FERRY Jules., Discours prononcé à la Chambre des députés, le 28 juillet 1885.

GUEYE C., MBAYE A., 2004, *Gouvernance locale, efficacité au Sénégal : Quelles articulations, Atelier des chercheurs, Collectivités locales : assurer un service public*, Conseil international pour l'étude des droits humains (CIEDH).

ISO 10006, 2003, *Systèmes de management de la qualité - Lignes directrices pour le management de la qualité dans les projets*.

LE BERRE M., 1992, Territoires, in Bailly A, Ferras R, Pumain D, *Encyclopédie de Géographie*, Economica.

LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

LOAYZA J. R., économiste de la Banque Mondiale pour le Sénégal, discours de lancement du rapport Africa's Pulse au siège de la Banque Mondiale à Dakar, le 20 avril 2017.

MCKINSEY GLOBAL INSTITUTE., June 2010, "*Lions on the move: The progress and potential of African economies*".

MERCOIRET M-R., PESCHE D., BOSCH P-M., (dir.), 30-31 octobre 2006, *Les organisations paysannes et rurales pour un développement durable en faveur des pauvres*, Compte-rendu de l'atelier de Paris.

MONGEREAU R., 2006, *Intelligence économique, risques financiers et stratégie des entreprises*, Rapport du Centre d'Analyse Economique.

Nations-Unies., 2009, *Objectifs du Millénaire pour le développement*, Rapport.

PNUD., 2000a, *Vaincre la pauvreté humaine*, Rapport sur le développement humain.

PNUD., 2016, *Le développement humain pour tous*, Rapport sur le développement humain.

SAILD Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement., 1994, *Financer les organisations paysannes sans les étouffer*, compte-rendu du carrefour international (Bernard Njonga, Jeanot Minla Mfou'ou, Diallo Abdoul Hamid, Philippe de Leener), Yaoundé.

TEPE I., 2005, *Le lotissement à la périphérie de Thiès : Problématique d'une gestion foncière entre la ville de Thiès et la communauté rurale de Fandène : Enjeux, perceptions et pratiques des acteurs*. Rapport de terrain dans le cadre du projet ECOCITE. Département d'Anthropologie et d'Etudes Africaines (IfEAs) Université Johannes Gutenberg, Mayence, Allemagne.

THIAM M. M., NDIAYE B., 1994, *Etude impact des groupements féminins dans le processus migratoire. Cas du Bassin arachidier de la région de Thiès*. Ministère de l'économie des finances et du plan (Sénégal), Dakar, Sénégal.

TUBIANA L., 2000, *Environnement et développement. Les enjeux pour la France*, Paris, La documentation française (Rapport au Premier Ministre).

UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture., 1995, *Effets des ajustements structurels sur l'éducation et la formation*, Conférence Générale, vingt-huitième session, 28C, Paris.

## ❖ Code et articles de loi

Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de la région de Dakar, 1990, Code de l'administration communale du Sénégal : Loi n° 66-64 du 30-6-1966 modifiée.

Code de l'administration communale du Sénégal : Loi n° 66-64 du 30-6-1966 modifiée.

Code des collectivités locales du Sénégal.

Code des obligations civiles et commerciales du Sénégal car les ONG sont considérées comme des associations de droit commun.

Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales.

Ministère de l'intérieur et des Collectivités locales du Sénégal, 2003, Le recueil des textes de la décentralisation, Dakar, 2003.

Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, Décret N° 96-103 modifiant le Décret 89-775 du 30 juin 1989 Fixant les modalités d'intervention des Organisations Non Gouvernementales (ONG), Dakar le 08 février 1996.

## ❖ Webographie et discographie

« Envoyé Spécial » du jeudi 02 mars 2017 : « Avec les meilleures intentions du monde », Une enquête de Nicolas Bertrand, Thomas Donzel, Lorène Bosc et Marion Cantor.

<http://apad.revues.org/4111>

<http://apad.revues.org/416>.

<http://cadtm.org/Le-Senegal>, consulté le 07/11/2012

<http://developpementdurable.revues.org/1094>

<http://enquete.revues.org/263>

<http://etudesafricaines.revues.org/16654>.

<http://groupejeuneschercheurs.blogspot.com/2010/06/codesria-ateliermethodologique.html>

<http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rdh2000/>

<http://jda.revues.org/1980>.

<http://journals.openedition.org/ress/641>

<http://journals.openedition.org/ress/644>.

<http://socio-anthropologie.revues.org/73>.

<http://www.ansd.sn>

<http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-4-page-93.htm>

<http://www.ethnographiques.org/2002/> Hart - consulté le 12.07.2013

<http://www.gouv.sn/Code-des-Collectivites-locales.html>

<http://www.grafsahel.org>

<http://www.jeuneafrique.com/427181/economie/aide-developpement-lafrique-recule/>

[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/15/libye-des-migrants-vendus-aux-encheres-comme-esclaves\\_5215509\\_3212.html#FchGQCPAjrQkCye5.99](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/11/15/libye-des-migrants-vendus-aux-encheres-comme-esclaves_5215509_3212.html#FchGQCPAjrQkCye5.99).

<http://www.newafrika.org/spip.php?article13> « Pauvreté et mal gouvernance en Afrique : la faillite de l'Etat », consulté le 08 mars 2013 à 16h20

<http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/045062.pdf>

[http://www.un-page.org/files/public/plan\\_senegal\\_emergent.pdf](http://www.un-page.org/files/public/plan_senegal_emergent.pdf)

Site officiel du gouvernement du Sénégal : [www.gouv.sn](http://www.gouv.sn)

Tiken Jah Fakoly, 2002, « Y'en a marre », Françafrique, Universal Music.

[www.cairn.com](http://www.cairn.com)

[www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/](http://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/)

[www.erudit.org](http://www.erudit.org)

[www.faglaf.info](http://www.faglaf.info)

[www.hdr.undp.org](http://www.hdr.undp.org)

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

[www.persee.fr](http://www.persee.fr)

[www.revues.org](http://www.revues.org)

[www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/16786\\_la-dette-publique-du-senegal-a-fin-2016](http://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/16786_la-dette-publique-du-senegal-a-fin-2016).



## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE .....	VI
AVANT-PROPOS .....	VI
RESUME DE LA THESE .....	VII
REMERCIEMENTS .....	VIII
LISTE DES TABLEAUX .....	IX
LISTE DES FIGURES, GRAPHIQUES ET CARTES .....	IX
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	X
INTRODUCTION GENERALE .....	2
<b>PARTIE 1 : APPROCHE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DU DEVELOPPEMENT LOCAL : LA PERTINENCE DU TERRITOIRE .....</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE 1 : DU DEVELOPPEMENT DIRECTIF AU DEVELOPPEMENT LOCAL .....</b>	<b>14</b>
1.    L'AVENEMENT DU DEVELOPPEMENT .....	14
1.1. <i>Le modèle de développement unique</i> .....	18
1.2. <i>L'heure des développements</i> .....	22
2.    LE DEVELOPPEMENT A LA CROISEE DES SCIENCES SOCIALES .....	27
2.1. <i>Approche économique du développement</i> .....	28
2.2. <i>Approche sociologique du développement</i> .....	36
2.3. <i>Approche anthropologique du développement</i> .....	47
3.    LE DEVELOPPEMENT LOCAL : DYNAMIQUE DES ACTEURS ET ESPACE LOCAL .....	52
3.1. <i>Le développement local comme posture théorique et démarches pratiques</i> .....	54
3.2. <i>Vers une conception socio-anthropologique du développement local</i> .....	80
4.    CONCLUSION.....	95
<b>CHAPITRE 2 : LA DYNAMIQUE TERRITORIALE, POINT FOCAL DU DEVELOPPEMENT LOCAL .....</b>	<b>96</b>
1.    LE TERRITOIRE, PLUS QU'UN ESPACE, UNE CONSTRUCTION SOCIALE.....	98
1.1. <i>Le territoire comme « espace à métrique topographique »</i> .....	98
1.2. <i>Le territoire comme espace approprié</i> .....	99
1.3. <i>Le territoire comme construction sociale</i> .....	100
1.4. <i>Le territoire au Sénégal, une autre histoire</i> .....	103
2.    LE DEVELOPPEMENT LOCAL PAR L'APPROCHE TERRITORIALE .....	106
2.1. <i>La concertation</i> .....	108
2.2. <i>La valorisation des ressources locales endogènes</i> .....	109
2.3. <i>Les maîtrises du développement local</i> .....	110
3.    LE DEVELOPPEMENT LOCAL SOUS L'ANGLE DES INTERACTIONS SOCIALES .....	114
3.1. <i>Approche systémique des relations de développement</i> .....	115
3.2. <i>L'interactionnisme aux prises avec le développement local et le territoire</i> .....	125
3.3. <i>Modèle d'analyse : Le schème actanciel : Boucle de rétroaction</i> .....	138
3.4. <i>Questions de recherche et stratégie d'analyse</i> .....	142
4.    CONCLUSION.....	146
<b>PARTIE 2 : LES CADRES SOCIO-HISTORIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL AU SENEGAL.....</b>	<b>149</b>
<b>CHAPITRE 1 : LA QUESTION DU DEVELOPPEMENT AU SENEGAL .....</b>	<b>157</b>
1.    HERITAGE COLONIAL ET CONSTRUCTION NATIONALE.....	158
2.    LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AU SENEGAL.....	165
2.1. <i>Les ONG : Appui aux populations pauvres ?</i> .....	177
2.2. <i>Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)</i> .....	183
2.3. <i>Le Programme National de Développement Local (PNDL)</i> .....	187
3.    LES POLITIQUES DE DECENTRALISATION AU SENEGAL.....	192
3.1. <i>Les étapes de la décentralisation sénégalaise</i> .....	194
3.2. <i>Décentralisation et lutte contre la pauvreté</i> .....	209

4. CONCLUSION.....	224
<b>CHAPITRE 2 : LA COMMUNAUTE RURALE DE FANDENE : UNE LONGUE TRADITION DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>226</b>
1. LES CADRES PHYSIQUE, ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE DE LA CR DE FANDENE.....	228
1.1. <i>Cadre physique</i> .....	229
1.2. <i>Cadre démographique</i> .....	230
1.3. <i>Cadre économique</i> .....	235
2. LE CADRE INSTITUTIONNEL DU DEVELOPPEMENT LOCAL A FANDENE.....	238
2.1. <i>La gouvernance locale du territoire de Fandène</i> .....	238
2.2. <i>Présentation des trois (3) villages de la recherche</i> .....	242
3. CONCLUSION.....	259
<b>CHAPITRE 3 : LE CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>260</b>
1. LE PROTOCOLE DE RECHERCHE.....	261
1.1. <i>La phase d'exploration</i> .....	264
1.1.1. <i>La recherche documentaire</i> .....	265
1.1.2. <i>Le mémoire de Master 2</i> .....	266
1.1.3. <i>Les entretiens exploratoires</i> .....	268
1.1.4. <i>La monographie</i> .....	269
1.2. <i>La phase de collecte des données</i> .....	270
1.2.1. <i>Les entretiens</i> .....	270
1.2.2. <i>Le questionnaire ouvert</i> .....	271
1.2.3. <i>L'observation directe</i> .....	272
2. LA STRATEGIE DE TRAITEMENT ET DE VERIFICATION DES DONNEES.....	274
2.1. <i>Stratégie de traitement des données</i> .....	274
2.1.1. <i>Retranscription des données</i> .....	276
2.1.2. <i>Le codage ouvert ou plat</i> .....	277
2.1.3. <i>Le codage axial et sélectif</i> .....	278
2.2. <i>Stratégie de vérification</i> .....	279
3. LES CONTRAINTES DE LA RECHERCHE.....	282
3.1. <i>Au moment de l'exploration</i> .....	282
3.2. <i>Au moment du travail de terrain</i> .....	283
3.3. <i>Au moment du dépouillement et de l'interprétation des données</i> .....	286
4. CONCLUSION.....	288
<b>PARTIE 3 : LE TERRITOIRE : RECEPTACLE OU FABRIQUE DE DEVELOPPEMENT ? .....</b>	<b>297</b>
<b>CHAPITRE 1 : DE LA REALITE DU DEVELOPPEMENT : ENTRE LOGIQUES INSTITUTIONNELLES ET PRATIQUES POPULAIRES .....</b>	<b>299</b>
1. LA CONFIGURATION DU DEVELOPPEMENT LOCAL A FANDENE.....	300
1.1. <i>Les acteurs institutionnels de développement</i> .....	300
1.2. <i>Les acteurs de la population locale</i> .....	303
1.3. <i>Les acteurs de la médiation</i> .....	309
2. PERCEPTIONS AUTOUR DES REALITES DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DU TERRITOIRE.....	313
2.1. <i>Les perceptions populaires du développement local</i> .....	316
2.2. <i>Les représentations institutionnalisées du développement local</i> .....	324
2.3. <i>Perceptions du territoire</i> .....	332
3. CONCLUSION.....	344
<b>CHAPITRE 2 : LES ACTEURS DANS LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION SOCIALE DU TERRITOIRE DE FANDENE .....</b>	<b>346</b>
1. LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES EXTERIEURS DE DEVELOPPEMENT.....	347
1.1. <i>Les logiques d'intervention et les effets positifs de l'action</i> .....	347
1.2. <i>Les limites de l'action des organismes de développement extérieurs</i> .....	355
2. PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT ET DYNAMIQUE DE PROJET.....	364
2.1. <i>Les problèmes de développement à Fandène</i> .....	364
2.2. <i>La dynamique de projet : champ d'actions, d'interactions et de conflits</i> .....	376
3. CONCLUSION.....	382

<b>CHAPITRE 3 : INTERACTIONS ET CONSTRUCTION SOCIALE DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....</b>	<b>383</b>
1. LES RELATIONS SOCIALES : ENTRE LOGIQUES COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES .....	385
1.1. <i>Les élites locales : entre médiation collective et profit personnel</i> .....	386
1.2. <i>La création d'organisations villageoises : un enjeu de taille</i> .....	395
1.3. <i>Les dérives dans les relations de développement</i> .....	400
2. LA REDEFINITION DU CADRE PARTENARIAL LOCAL : PERSPECTIVES THEORIQUES POUR LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT .....	414
2.1. <i>La revalorisation du rôle du pouvoir politique local</i> .....	415
2.2. <i>L'autonomie des populations locales et de leurs organisations</i> .....	417
2.3. <i>L'ouverture à l'environnement institutionnel</i> .....	419
2.4. <i>Essai sur une approche centrée sur l'Intelligence Territoriale Stratégique</i> .....	423
3. CONCLUSION.....	430
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>434</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>442</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>465</b>

# **Dynamiques locales et construction territoriale. Approche socio-anthropologique du processus de développement local dans la Commune rurale de Fandène (Thiès – Sénégal)**

## **Résumé**

Comment rendre compte du rapport dialectique entre la densité des interactions sociales et la construction du développement dans un système d'action local que peut constituer le territoire ? Voilà une question centrale à laquelle tente de répondre notre thèse. La problématique du développement local est posée au regard des processus portés par des acteurs de tout ordre, inscrits dans des contextes de construction de leur territoire. La Commune rurale de Fandène est un laboratoire riche en matière d'expérimentation de pratiques de développement, favorable à l'étude pour toucher le local, l'acteur et pour pénétrer dans le cœur de l'action, des situations sociales enfouies ; là où logiques d'action et stratégies d'acteurs s'enchevêtrent au quotidien des projets et initiatives de développement. Ainsi, la socioanthropologie du développement s'est révélée utile pour aborder ces questions et a favorisé l'utilisation de l'approche systémique pour analyser les interactions dans les organisations locales (GIE, GPF), entre ces dernières et les organismes de développement (ONG) d'une part ; les motivations des acteurs à prendre part à l'action dite de développement, d'autre part. Avec des observations, entretiens et questionnaires, l'enquête de terrain a permis de récolter des informations sur les acteurs, les relations sociales créées, dont l'analyse a permis entre autres, un début, incomplet certes mais intéressant, de « profilage » de certains acteurs, en se basant sur les motifs et intentions de participation à l'action collective.

## **Mots-clés :**

Développement local, Pratiques sociales, Logiques d'acteur, Stratégies d'acteur, Territoire, Interaction, Action.

## **Local dynamics and territorial construction. Socio-anthropological approach of the local development process in the rural municipality of Fandene (Thiès – Senegal).**

## **Abstract**

How to give an account of the dialectical relationship between the density of social interactions and the building of development in a local system of action which the territory can constitute? This is the key question which our thesis tries to answer. The issues of local development are posed with regards to processes carried out by actors of all kinds, registered in contexts of building their territory. The rural municipality of Fandène is a laboratory rich for experimentation of development practices. As such, Fandène is ideal for studying the act of reaching the local, the actor and, to penetrate into the heart of the action, hidden social situations; where the logic of action and the strategies of actors are muddled in the everyday life of projects and development initiatives. Thus, the socioanthropology of development turned out to be useful in addressing these questions and promoted the use of the systematic approach to analyze interactions, on the one hand, the interactions both in the local organizations (EIG, FPG), and between them and the agencies of Development (NGO), and, on the other hand, the motivations of the actors to take part in the so-called development. With observations, interviews and questionnaires, the field inquiry allowed for the collection of data on the actors and created social relationships, whose analysis allowed for, among other things, the start of an incomplete but interesting, "profiling" of certain actors, based on the motives and intentions of participating in collective action.

## **Keywords :**

Local Development, Social practices, Actor's Logics, Actor's Strategies, Territory, Interaction, Action.

## **LABORATOIRE OU COMPOSANTE DE L'UNIVERSITE**

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Innovations Sociétales (LIRIS).

## **ADRESSE**

Université Rennes 2. Place du Recteur Henri Le Moal. CS 24307 - 35043 Rennes cedex

# **Dynamiques locales et construction territoriale. Approche socio-anthropologique du processus de développement local dans la Commune rurale de Fandène (Thiès – Sénégal)**

## **Résumé**

Comment rendre compte du rapport dialectique entre la densité des interactions sociales et la construction du développement dans un système d'action local que peut constituer le territoire ? Voilà une question centrale à laquelle tente de répondre notre thèse. La problématique du développement local est posée au regard des processus portés par des acteurs de tout ordre, inscrits dans des contextes de construction de leur territoire. La Commune rurale de Fandène est un laboratoire riche en matière d'expérimentation de pratiques de développement, favorable à l'étude pour toucher le local, l'acteur et pour pénétrer dans le cœur de l'action, des situations sociales enfouies ; là où logiques d'action et stratégies d'acteurs s'enchevêtrent au quotidien des projets et initiatives de développement. Ainsi, la socioanthropologie du développement s'est révélée utile pour aborder ces questions et a favorisé l'utilisation de l'approche systémique pour analyser les interactions dans les organisations locales (GIE, GPF), entre ces dernières et les organismes de développement (ONG) d'une part ; les motivations des acteurs à prendre part à l'action dite de développement, d'autre part. Avec des observations, entretiens et questionnaires, l'enquête de terrain a permis de récolter des informations sur les acteurs, les relations sociales créées, dont l'analyse a permis entre autres, un début, incomplet certes mais intéressant, de « profilage » de certains acteurs, en se basant sur les motifs et intentions de participation à l'action collective.

### **Mots-clés :**

Développement local, Pratiques sociales, Logiques d'acteur, Stratégies d'acteur, Territoire, Interaction, Action.

## **Local dynamics and territorial construction. Socio-anthropological approach of the local development process in the rural municipality of Fandene (Thiès – Senegal).**

## **Abstract**

How to give an account of the dialectical relationship between the density of social interactions and the building of development in a local system of action which the territory can constitute? This is the key question which our thesis tries to answer. The issues of local development are posed with regards to processes carried out by actors of all kinds, registered in contexts of building their territory. The rural municipality of Fandène is a laboratory rich for experimentation of development practices. As such, Fandène is ideal for studying the act of reaching the local, the actor and, to penetrate into the heart of the action, hidden social situations; where the logic of action and the strategies of actors are muddled in the everyday life of projects and development initiatives. Thus, the socioanthropology of development turned out to be useful in addressing these questions and promoted the use of the systematic approach to analyze interactions, on the one hand, the interactions both in the local organizations (EIG, FPG), and between them and the agencies of Development (NGO), and, on the other hand, the motivations of the actors to take part in the so-called development. With observations, interviews and questionnaires, the field inquiry allowed for the collection of data on the actors and created social relationships, whose analysis allowed for, among other things, the start of an incomplete but interesting, "profiling" of certain actors, based on the motives and intentions of participating in collective action.

### **Keywords :**

Local Development, Social practices, Actor's Logics, Actor's Strategies, Territory, Interaction, Action.

## **LABORATOIRE OU COMPOSANTE DE L'UNIVERSITE**

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Innovations Sociétales (LIRIS).

## **ADRESSE**

Université Rennes 2. Place du Recteur Henri Le Moal. CS 24307 - 35043 Rennes cedex

# UNIVERSITÉ RENNES 2

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Innovations Sociétales (LIRIS) – EA 7481

LIRIS

Ecole Doctorale – Sociétés, Temps, Territoires

*Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

**Dynamiques locales et construction territoriale.  
Approche socio-anthropologique du processus de développement local dans la  
Commune rurale de Fandène (Thiès – Sénégal)**

Thèse de Doctorat

Discipline : **SOCIOLOGIE**

Volume 2 : **ANNEXES**

Présentée par Joseph DIOP

Directeur de thèse : Jean-Yves DARTIGUENAVE (Rennes 2)

Co-Directeur : Martin ROBITAILLE (UQO)

Soutenue le 29 mars 2018

**Jury :**

**Emmanuel JOVELIN**

Professeur de Sociologie. Université de Lorraine / *Président*

**Josiane STOESSEL-RITZ**

Professeure des Universités en Sociologie. Université de Haute-Alsace / *Rapporteur*

**Fatou DIOP SALL**

Professeure de Sociologie. Université Gaston Berger de Saint-Louis - Sénégal

*/Rapporteur*

**Pascal GLEMAIN**

Maître de Conférences-HDR en Sciences de Gestion et HDR en Sciences Economiques.

Université Rennes 2 / *Examineur*

**Jean-Yves DARTIGUENAVE**

Directeur de thèse

Professeur des Universités en Sociologie. Université Rennes 2

# Sommaire

---

<b>ANNEXE 1 : OUTILS D'ENQUETES.....</b>	<b>5</b>
<b>MONOGRAPHIE DE LA COMMUNAUTE RURALE DE FANDENE .....</b>	<b>5</b>
<b>ENTRETIEN ET QUESTIONNAIRE OUVERT .....</b>	<b>6</b>
<b>FICHE ACTEURS* .....</b>	<b>8</b>
<b>OUTIL D'ASSOCIATION "DEVELOPPEMENT – TERRITOIRE" .....</b>	<b>9</b>
<b>APPRECIATION DU TERRITOIRE - SYNTHESE .....</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXE 2 : RESULTATS D'ANALYSE .....</b>	<b>11</b>
<b>LISTE DES PERSONNES ET ORGANISATIONS DE L'ENQUETE .....</b>	<b>11</b>
<b>PRESENTATION DES INFORMATIONS RECUEILLIES ET DES RESULTATS D'ANALYSE.....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 3 : DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES .....</b>	<b>109</b>
<b>DONNEES STATISTIQUES DE LA COMMUNAUTE RURALE DE FANDENE.....</b>	<b>109</b>
<b>RECENSEMENT DE JANVIER 2003.....</b>	<b>109</b>
<b>CARTE DU COURS D'EAU DE FANDENE.....</b>	<b>111</b>

# Annexes

---

Nous présentons dans cette partie, les différents documents qui ont participé à la réalisation de cette thèse et qui n'ont pas pu être intégrés dans le document principal. Nous avons ainsi rassemblé dans les annexes, les outils d'enquête utilisés, les résultats de l'analyse des informations recueillies sur le terrain et les documents supplémentaires que nous jugeons utiles pour la compréhension de notre travail. Nous avons par ailleurs, pris le choix de ne pas inclure les retranscriptions de nos enquêtes de terrain et ce pour des raisons confidentielles liées à la portée de cette recherche pour un projet futur de création d'entreprise ou de valorisation de la recherche.



## Annexe 1 : Outils d'enquêtes

### Monographie de la communauté rurale de Fandène

#### Présentation de la CR de Fandène

- ✓ Historique du peuplement
- ✓ Composition de la population
- ✓ Caractéristiques socioculturelles de la population
- ✓ Caractéristiques physiques et naturelles

#### Organisation de la CR

- ✓ Organisation spatiale du territoire

Axe	Nord	Sud	Est	Ouest	Centre
Population (ethnie, activités, etc.)					

- ✓ Différents villages et nombre

Village	Situation	Nbre d'hbts	Rapport Age		Rapport Sexe		Rapport Identité			Rapport Religion				
			Jeune	Vieux	Homme	Femme	Sérère	Wolof	Peulh	Chrétien	Musulman	Animiste	Autre	

## Le Conseil Rural

- ✓ Missions
- ✓ Rapports avec les acteurs
- ✓ Actions réalisées

Actions réalisées par le CR dans la CR	Actions réalisées par le CR dans la CR avec des partenaires	Actions réalisées dans la CR par des organisations sans l'apport ou la participation du CR

- ✓ Partenaires
- ✓ Visions du développement
- ✓ Appréciations du niveau de développement
- ✓ Problèmes de développement
- ✓ Ressources du territoire
- ✓ Activité principale
- ✓ Activités secondaires
- ✓ Avantages du territoire
- ✓ Limites du territoire

## Entretien et questionnaire ouvert

### Guide d'entretien Populations locales

#### E : Entretien avec...

**Age :**

**Sexe :**

**CSP :**

**Date :**

**Thème 1 :** Développement et dynamique des acteurs

**Thème 2 :** Organisation territoriale

**Thème 3 :** Acteurs, partenariat et projets de développement

**Thème 4 :** Processus de construction territoriale

## Questionnaire ouvert Acteurs de développement

**Présentation de la structure : voir fiche acteur**

**Date :**

**Personne rencontrée :**

**Age :**

**Sexe :**

**CSP :**

**Thème 1 :** Perception du développement local

**Thème 2 :** Perception du territoire

**Thème 3 :** Perception des actions des populations locales

## Guide d'entretien Conseil Rural

**Date :**

**Personne rencontrée :**

**Age :**

**Sexe :**

**CSP :**

**Thème 1 :** Le Conseil Rural

**Thème 2 :** Partenariats du Conseil rural

**Thème 3 :** Les perspectives de développement de la communauté rurale

### Fiche Acteurs\*

Nom	
Type de structure	
Domaine(s) d'intervention	
Taille de la structure	
Année de création	
Année de début d'activité	
Partenaires	
Mission(s)	
Vision(s) du développement	
Milieu(x) d'intervention	
Actions menées	
Problèmes rencontrés	

\*.Joindre des documents annexes si nécessaire

## Outil d'association "Développement – Territoire"

### Développement

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	
	Des hommes et des actions locales	
	Des projets successifs et des financements	
	Des organisations paysannes autonomes	
	Une utopie, un discours politique	
	Un territoire rural qui bouge	
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ?

### Territoire

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	
	Un construit social et humain délimité	
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	
	Une représentation sociale d'un espace commun	
	Un champ de développement local	
	Un environnement propice au développement des populations	

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ?



## Annexe 2 : Résultats d'analyse

### Liste des personnes et organisations de l'enquête

#### Enquête exploratoire : Acteurs rencontrés

Interlocuteurs	Qualité
Pr. LALEYE	Professeur de philosophie, sociologie et anthropologie à la retraite au Sénégal
M. SANE	Enseignant-Chercheur en sociologie au Sénégal
M. SENGHOR	Directeur de la CARITAS diocésaine de Thiès, Manager du programme hydraulique et de la gestion des ressources naturelles.
M. SANE	Ancien Coordonnateur régional du POGV (THIES)
M. DIOUM	Chef du CADL (centre d'appui au développement local) de Keur Moussa et intervenant à ENDA GRAIM
M. Saliou MBAYE	Président du CR de Fandène
Mme MBAYE	Conseillère rurale et responsable des femmes
Mme Rokhaya	Présidente de la MFR de Fandène
Mme Ndione	Responsable de groupement
Mme Ndiaye	Gérante de boutique communautaire
M. MBAYE	Animateur zone OPP Thiès
Mme SECK	Responsable des OPP (GREEN Sénégal)
M. GAYE	Responsable de la planification ARD de Thiès
M. TINE	ENDA GRAIM
M.NIANG	IRD Dakar
M. DIOP	CCF Fandène
M. MBAYE	Directeur CCF Fandène
M. DIOP	Directeur Ecole primaire de Fandène
M. TINE	Enseignant (Fandène)

## Les populations locales

Villages de l'étude	Interviewés			Outil(s) utilisé(s)
	Sexe	Age	Qualité	
<b>Keur Mor Ndiaye</b>	Homme	53	Agriculteur – Commerçant	Entretien
	Femme	45	Ménagère – Présidente de l'association des femmes	Entretien
	Homme	56	Agriculteur – Maraicher	Entretien
	Homme	78	Chef de village	Entretien – Outil Association
	Femme	37	Femme au foyer – Agricultrice	Entretien – Outil Association
	Homme	74	Imam du village – Agriculteur	Entretien – Outil Association
	Femme	57	Commerçante - Membre du « Mbotaaay »	Outil Association
	Homme	39	Enseignant	Outil Association
	Femme	54	Présidente « Mbotaaay » des femmes	Entretien
	Homme	44	Agriculteur – Eleveur	Outil Association
	Femme	32	Enseignante	Outil Association
	Femme	75	Commerçante – Trésorière d'association	Outil Association
	Femme	63	Présidente de groupement	Outil Association
	Homme	48	Agriculteur	Entretien – Outil Association
<b>Ngoumsane</b>	Homme	55	Fonctionnaire	Entretien
	Homme	40	Agriculteur – Commerçant	Entretien
	Femme	38	Institutrice	Entretien – Outil Association
	Femme	39	Commerçante	Entretien – Outil Association
	Homme	56	Commerçant	Outil Association
	Homme	49	Secrétaire de l'association APDN	Outil Association
	Homme	70	Enseignant à la retraite	Outil Association
	Femme	53	Eleveuse – Commerçante	Outil Association
	Femme	23	Etudiante	Outil Association
	Homme	38	Président de l'association APDN	Outil Association
	Homme	49	Agent de développement	Outil Association
	Homme	26	Taillieur	Outil Association
	Femme	27	Commerçante – Chargée d'alphabétisation	Entretien
	Homme	61	Agriculteur – Secrétaire CVD	Outil Association
Homme	58	Agriculteur – Maraicher	Entretien	
Femme	32	Gérante comité de gestion du forage et membre du CVD	Entretien	
Homme	50	Agriculteur – Président du CVD	Entretien	
Homme	41	Agriculteur	Entretien	
<b>Tawa Fall</b>				



Femme	30	Auxiliaire puéricultrice	Outil Association
Homme	32	Agriculteur - Eleveur	Outil Association
Homme	47	Commerçant	Outil Association
Homme	45	Agriculteur	Outil Association
Femme	50	Eleveuse de poulets de chair	Outil Association
Femme	60	Membre du groupement des femmes	Outil Association
Homme	29	Eleveur	Outil Association
Femme	48	Commerçante	Outil Association
Femme	41	Commerçante – Gérante de boutique – Présidente de groupement	Entretien – Outil Association

### Les acteurs de développement

Acteurs	Interviewés			Outil(s) utilisé(s)
	Sexe	Age	Qualité	
<b>Agence Régionale de Développement (ARD) - THIES</b>	Homme	44	Responsable de la planification	Questionnaire ouvert Fiche Acteur
<b>CARITAS THIES</b>	Homme	58	Directeur de Caritas Thies	Questionnaire ouvert Fiche Acteur
<b>GRAIF (Groupe de recherche et d'appui aux initiatives féminines)</b>	Femme	38	Chargée de mission	Questionnaire ouvert Fiche Acteur
<b>DRDR (Direction Régionale du développement rural)</b>	Homme	37	Agent de terrain	Questionnaire ouvert Fiche Acteur
<b>GREEN (Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales)</b>	Homme	43	Responsable des OPP au GREEN Sénégal	Questionnaire ouvert Fiche Acteur
<b>GRAIM (Groupe de recherche et d'appui aux initiatives mutualistes)</b>	Homme	41	Responsable du suivi-évaluation	Questionnaire ouvert Fiche Acteur
<b>HEIFER Sénégal</b>	Femme	28	Opératrice de terrain	Questionnaire ouvert Fiche Acteur
<b>FANDENE ESPOIR</b>	Femme	56	Secrétaire administrative	Questionnaire ouvert Fiche Acteur
<b>Association pour la scolarisation et le développement en milieu rural sénégalais</b>	Femme	64	Présidente	Entretien Fiche Acteur

## Le Conseil rural

Interviewés	Qualité	Outil(s) utilisé(s)
Homme – 56 ans	Agriculteur/Paysan (Commission éducative)	Guide d'entretien
Femmes – 58 ans	1 <sup>ère</sup> vice-Présidente	Guide d'entretien
Homme – 60 ans	Enseignant - Secrétaire	Guide d'entretien
Homme – 53 ans	Président du Conseil Rural	Guide d'entretien

**Présentation des informations recueillies et des résultats d'analyse**

Appréciation du territoire - Synthèse

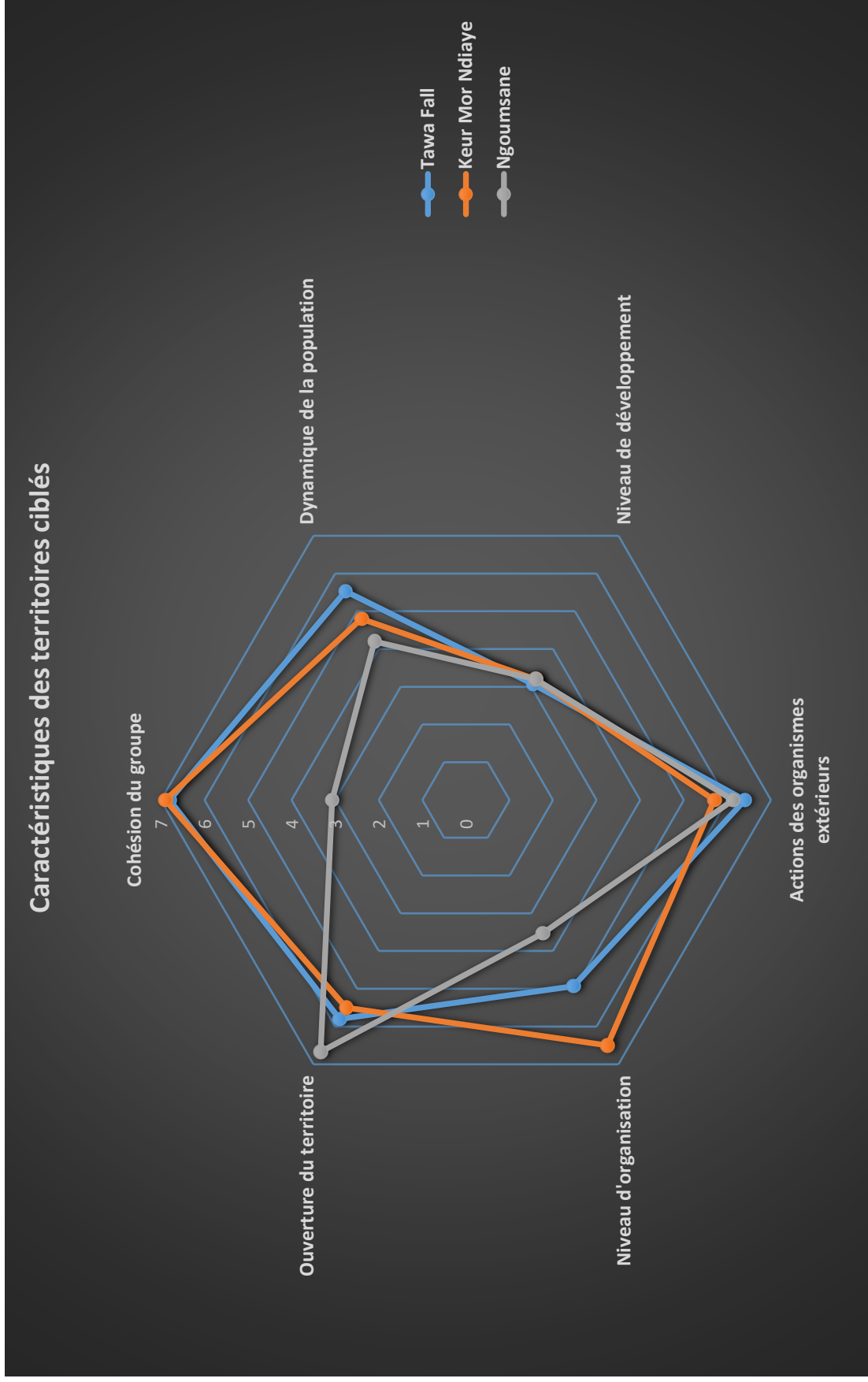
Notez les critères suivants de 0 à 10

0 : niveau très bas

10 : niveau très haute

Critères	Notes/Village												M																																								
	Tawa Fall						Keur Mor Ndiaye							Ngoumsane																																							
<b>Cohésion du groupe</b>	8	6	5	7	8	7	8	6	7	8	4	5	6	8	9	6,8	9	9	7	8	8	6	5	6	7	7	5	6	4	8	9	6,9	3	4	5	2	3	2	3	4	1	5	2	1	4	5	3,07						
<b>Dynamique de la population</b>	7	5	4	6	7	5	4	5	6	5	4	8	7	4	6	5,53	6	5	4	7	4	6	3	5	6	5	3	4	7	4	4	8	4,8	4	7	6	5	4	8	4	3	4	2	5	2	4	3	4	4	2	4,2		
<b>Niveau de développement</b>	4	3	3	4	3	2	4	3	2	2	4	5	2	3	2	3,07	2	3	4	3	4	2	3	2	4	3	4	5	2	3	4	2	2	3,2	2	3	4	4	5	4	3	2	1	2	4	3	5	2	4	3	2	3,2	
<b>Actions des organismes extérieurs</b>	7	6	8	7	5	6	6	5	4	7	5	8	7	6	9	6,4	7	5	6	4	8	6	5	6	4	6	5	7	8	5	4	7	5,7	5	8	7	6	4	7	6	6	4	7	6	8	5	7	6	3	6	3	6,13	
<b>Niveau d'organisation</b>	5	7	6	5	4	4	5	6	5	4	3	4	5	6	5	4,93	8	7	8	6	5	7	8	7	5	6	4	8	6	7	5	5	6,5	6	4	3	2	1	5	4	6	4	2	3	4	3	5	4	3	3	3	3,53	
<b>Ouverture du territoire</b>	5	7	6	8	7	4	5	6	5	7	5	6	5	4	7	5,8	5	7	6	5	4	7	6	5	4	5	5	6	7	3	8	5	5,5	5	7	8	7	6	9	8	7	6	5	7	8	5	6	4	7	6	4	7	6,67

Graphiques illustratifs des moyennes



## Données Outil Association

**Homme – Tawa Fall****61 ans – Agriculteur/Sg CVD****Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>2</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>1</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>3</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>4</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>6</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>5</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>7</b>
	Le développement local c'est aussi l'éducation reçue et transmise. C'est une manière de vivre.	

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>7</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>6</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>5</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>3</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>4</b>
	Un champ de développement local	<b>2</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>1</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

## Femme – Tawa Fall

### 41 ans – Gérante boutique communautaire

#### Développement

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>2</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>4</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>7</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>6</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>3</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>5</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

#### Territoire

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>1</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>2</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>4</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>3</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>5</b>
	Un champ de développement local	<b>7</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>6</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

## Femme – Tawa Fall

30 ans – Auxiliaire puéricultrice

### Développement

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>3</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>5</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>6</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>4</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>7</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>2</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>1</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? OUI

### Territoire

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>2</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>1</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>3</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>4</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>5</b>
	Un champ de développement local	<b>6</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>7</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Homme – Tawa Fall****32 ans – Agriculteur/Éleveur****Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>7</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>6</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>5</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>4</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>3</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>2</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? OUI

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>1</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>2</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>3</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>4</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>5</b>
	Un champ de développement local	<b>6</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>7</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? NON



**Homme – Tawa Fall****47 ans - Commerçant****Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>2</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>7</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>6</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>5</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>4</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>3</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? OUI

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>2</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>1</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>4</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>3</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>5</b>
	Un champ de développement local	<b>7</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>6</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Homme – Tawa Fall****45 ans – Agriculteur****Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>5</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>4</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>1</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>2</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>7</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>3</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>6</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>5</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>7</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>6</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>4</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>3</b>
	Un champ de développement local	<b>1</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>2</b>
	C'est une histoire, c'est un vécu rendu possible par des hommes qui sont liés par des liens étroits de parentalité.	

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Femme – Tawa Fall****50 ans – Eleveuse****Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>6</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>7</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>5</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>4</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>3</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>2</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? OUI

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>1</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>3</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>2</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>4</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>5</b>
	Un champ de développement local	<b>6</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>7</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

## Femme – Tawa Fall

60 ans – Femme au foyer. Membre du groupement des femmes

### Développement

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	7
	Des hommes et des actions locales	6
	Des projets successifs et des financements	5
	Des organisations paysannes autonomes	4
	Une utopie, un discours politique	2
	Un territoire rural qui bouge	3
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	1

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

### Territoire

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	1
	Un construit social et humain délimité	2
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	3
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	5
	Une représentation sociale d'un espace commun	4
	Un champ de développement local	6
	Un environnement propice au développement des populations	7

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Homme – Tawa Fall****29 ans - Eleveur****Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>2</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>4</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>7</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>5</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>3</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>6</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>1</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>6</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>7</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>5</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>4</b>
	Un champ de développement local	<b>2</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>3</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Femme – Tawa Fall**

**48 ans – Commerçante**

**Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>4</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>3</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>5</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>1</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>7</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>2</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>6</b>
	Les activités qui font vivre un territoire	

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? OUI

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>2</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>3</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>6</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>7</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>1</b>
	Un champ de développement local	<b>4</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>5</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? NON

**Femme – KMN**

**57 ans – Commerçante/membre du « Mbotaa »**

### **Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>5</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>1</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>2</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>3</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>4</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>6</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>7</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

### **Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>6</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>7</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>5</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>3</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>4</b>
	Un champ de développement local	<b>1</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>2</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Femme – KMN**

**37 ans – Agricultrice**

**Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>4</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>7</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>6</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>5</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>3</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>2</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? OUI

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>5</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>4</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>1</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>2</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>3</b>
	Un champ de développement local	<b>7</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>6</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI



**Homme – KMN**

**39 ans – Enseignant**

**Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>7</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>6</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>5</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>4</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>3</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>2</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? OUI

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>2</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>1</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>3</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>4</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>5</b>
	Un champ de développement local	<b>6</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>7</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? NON

**Homme – KMN****74 ans – Imam de la mosquée****Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>6</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>2</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>4</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>3</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>5</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>1</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>7</b>
	Un ensemble d'actions entreprises au quotidien pour construire une vie meilleure.	

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>6</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>5</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>3</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>7</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>4</b>
	Un champ de développement local	<b>2</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>1</b>
	L'héritage des terres reçues de la culture mais aussi des croyances.	

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Homme – KMN**

**78 ans – Chef du village**

**Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>6</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>7</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>5</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>4</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>3</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>2</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? OUI

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>1</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>3</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>4</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>6</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>2</b>
	Un champ de développement local	<b>7</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>5</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Homme – KMN****44 ans – Agriculteur/éleveur****Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>1</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>3</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>4</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>5</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>7</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>2</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>6</b>
	Le développement local c'est l'activité quotidienne pour s'en sortir et aller toujours de l'avant.	

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>1</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>3</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>2</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>5</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>6</b>
	Un champ de développement local	<b>4</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>7</b>
	La localisation matérielle d'un groupe d'individus qui partagent les mêmes valeurs et vivent ensemble depuis longtemps.	

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Femme – KMN**

**63 ans – Présidente de groupement**

**Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>5</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>6</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>7</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>4</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>3</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>2</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>3</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>2</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>5</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>1</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>4</b>
	Un champ de développement local	<b>7</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>6</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Femme - KMN**

**32 ans – Enseignante**

**Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>3</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>4</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>7</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>6</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>2</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>5</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>1</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>2</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>1</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>5</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>4</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>3</b>
	Un champ de développement local	<b>7</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>6</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

## Femme – KMN

### 75 ans – Commerçante/Trésorière d'association

#### Développement

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>5</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>2</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>6</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>7</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>3</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>1</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>4</b>
	L'activité des hommes, leur volonté d'améliorer leurs conditions de vie à l'image des autres plus avancés.	

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

#### Territoire

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>7</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>2</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>6</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>4</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>5</b>
	Un champ de développement local	<b>1</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>3</b>
	Un espace partagé par des hommes qui sont liés culturellement et qui partagent l'objectif de construire et bâtir ensemble.	

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Homme – Ngoumsane**

**56 ans – Commerçant**

**Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>1</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>5</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>7</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>6</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>2</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>4</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>3</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? OUI

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>2</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>5</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>4</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>1</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>3</b>
	Un champ de développement local	<b>7</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>6</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI



## Homme – Ngoumsane

46 ans – Secrétaire de l'association APDN

### Développement

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>4</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>5</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>6</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>3</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>2</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>7</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>1</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

### Territoire

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>1</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>2</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>3</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>7</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>4</b>
	Un champ de développement local	<b>6</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>5</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Homme – Ngoumsane****70 ans – Enseignant retraité****Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>7</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>4</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>3</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>6</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>5</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>1</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>2</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>7</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>6</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>3</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>4</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>5</b>
	Un champ de développement local	<b>1</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>2</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Femme – Ngoumsane**

**39 ans – Commerçante**

### **Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>2</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>7</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>6</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>4</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>5</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>3</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

### **Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>2</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>1</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>5</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>3</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>4</b>
	Un champ de développement local	<b>7</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>6</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Femme – Ngoumsane**

**53 ans – Eleveuse/Commerçante**

### **Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>4</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>6</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>7</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>5</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>2</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>3</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

### **Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>3</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>2</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>7</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>4</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>1</b>
	Un champ de développement local	<b>6</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>5</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Homme – Ngoumsane**

**48 ans – Agriculteur**

**Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>2</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>3</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>1</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>6</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>7</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>4</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>5</b>
	L'action de l'homme sur son territoire. Elle peut être positive et négative	

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? OUI

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>4</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>7</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>6</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>5</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>3</b>
	Un champ de développement local	<b>1</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>2</b>
	Ce que les hommes décident de construire ensemble une fois qu'ils vivent ensemble.	

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

## Femme – Ngoumsane

23 ans – Etudiante

### Développement

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>1</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>4</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>7</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>5</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>2</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>6</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>3</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

### Territoire

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>2</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>6</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>5</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>4</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>1</b>
	Un champ de développement local	<b>7</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>3</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

## Homme – Ngoumsane

26 ans – Tailleur

### Développement

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>1</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>2</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>6</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>7</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>4</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>5</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>3</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? OUI

### Territoire

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>3</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>5</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>4</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>2</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>1</b>
	Un champ de développement local	<b>7</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>6</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

**Femme – Ngoumsane**

**38 ans Enseignante**

**Développement**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>2</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>1</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>4</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>3</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>7</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>6</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>5</b>
	La dynamique des acteurs et des structures. C'est une constante quête de mieux-vivre.	

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

**Territoire**

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>6</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>5</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>7</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>4</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>3</b>
	Un champ de développement local	<b>1</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>2</b>
	Un idéal de vie partagé autour de valeurs culturelles et sociales communes héritées et perpétuées.	

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI



## Homme – Ngoumsane

**38 ans – Président de l'association**

### Développement

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>4</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>3</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>6</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>7</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>5</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>2</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

### Territoire

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>2</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>4</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>3</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>5</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>1</b>
	Un champ de développement local	<b>6</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>7</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

## Homme – Ngoumsane

### 49 ans – Agent de développement

#### Développement

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	<b>3</b>
	Des hommes et des actions locales	<b>2</b>
	Des projets successifs et des financements	<b>7</b>
	Des organisations paysannes autonomes	<b>6</b>
	Une utopie, un discours politique	<b>1</b>
	Un territoire rural qui bouge	<b>4</b>
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	<b>5</b>

Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ? NON

#### Territoire

Notez ces appréciations de 1 – 7 par ordre d'importance. Proposez une appréciation supplémentaire dans la ligne vide grisée

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	<b>4</b>
	Un construit social et humain délimité	<b>1</b>
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	<b>7</b>
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	<b>3</b>
	Une représentation sociale d'un espace commun	<b>2</b>
	Un champ de développement local	<b>6</b>
	Un environnement propice au développement des populations	<b>5</b>

Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ? OUI

## Tableaux récapitulatifs Tawa Fall

Du développement local...

Le développement local c'est...	2	2	3	4	7	2	5	6	7	2	4
Une forme d'organisation du territoire	2	2	3	4	7	2	5	6	7	2	4
Des hommes et des actions locales	1	4	5	3	6	7	4	7	6	4	4.7
Des projets successifs et des financements	3	7	6	5	5	6	1	5	5	7	5
Des organisations paysannes autonomes	4	6	4	1	4	5	2	4	4	5	3.9
Une utopie, un discours politique	6	1	7	7	1	1	7	1	2	1	3.4
Un territoire rural qui bouge	5	3	2	2	3	4	3	3	3	3	3.1
Une industrie qui profite aux acteurs du développement	7	5	1	6	2	3	6	2	1	6	3.9

Du territoire...

Le territoire c'est...	7	1	2	2	1	2	5	1	1	1	2.3
Un espace physique à aménager	7	1	2	2	1	2	5	1	1	1	2.3
Un construit social délimité	6	2	1	3	2	1	7	3	2	6	3.3
Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	5	4	3	6	3	4	6	2	3	7	4.3
Un lien social, une conscience collective matérialisée	3	3	4	7	4	3	4	4	5	5	4.2
Une représentation sociale d'un espace	4	5	5	1	5	5	3	5	4	4	4.1
Un champ de développement local	2	7	6	4	6	7	1	7	6	2	4.8
Un environnement propice au développement des populations	1	6	7	5	7	6	2	6	7	3	5

	OUI	NON
<b>Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ?</b>	5	5
<b>Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ?</b>	8	2

## Tableaux récapitulatifs KMN

### Du développement local...

<b>Le développement local c'est...</b>	Une forme d'organisation du territoire	5	4	7	1	5	3	6	6	4.2	
	Des hommes et des actions locales	2	7	6	3	6	4	2	7	3.8	
	Des projets successifs et des financements	6	6	5	4	7	7	4	5	4.6	
	Des organisations paysannes autonomes	7	5	4	5	4	6	3	4	4.1	
	Une utopie, un discours politique	3	1	1	7	1	2	5	1	2.5	
	Un territoire rural qui bouge	1	3	3	2	3	5	1	3	2.7	
	Une industrie qui profite aux acteurs du développement	4	2	2	6	2	1	7	2	3.3	

### Du territoire...

<b>Le territoire c'est...</b>	Un espace physique à aménager	7	5	2	1	3	2	6	1	3.3	
	Un construit social délimité	2	4	1	3	2	1	5	3	2.8	
	Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	6	1	3	2	5	5	3	4	3.4	
	Un lien social, une conscience collective matérialisée	4	2	4	5	1	4	7	6	3.6	
	Une représentation sociale d'un espace	5	3	5	6	4	3	4	2	3.6	
	Un champ de développement local	1	7	6	4	7	7	1	7	4.1	
	Un environnement propice au développement des populations	3	6	7	7	6	6	2	5	4.4	

		<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ?</b>	3	6	
<b>Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ?</b>	8	1	

## Tableaux récapitulatifs Ngoumsane

Du développement local...

Le développement local c'est...	Du développement local...										3.1
	1	4	7	2	4	2	3	4	2	1	1
Une forme d'organisation du territoire	1	4	7	2	4	2	3	4	2	1	1
Des hommes et des actions locales	5	5	4	7	6	1	2	3	3	4	2
Des projets successifs et des financements	7	6	3	6	7	4	7	6	1	7	6
Des organisations paysannes autonomes	6	3	6	4	5	3	6	7	6	5	7
Une utopie, un discours politique	2	2	5	1	1	7	1	1	7	2	4
Un territoire rural qui bouge	4	7	1	5	2	6	4	5	4	6	5
Une industrie qui profite aux acteurs du développement	3	1	2	3	3	5	5	2	5	3	3

Du territoire...

Le territoire c'est...	Du territoire...										3.6
	2	1	7	2	3	6	4	2	4	2	3
Un espace physique à aménager	2	1	7	2	3	6	4	2	4	2	3
Un construit social délimité	5	2	6	1	2	5	1	4	7	6	5
Un espace qui abrite des hommes et des actions formant système	4	3	3	5	7	7	7	3	6	5	4
Un lien social, une conscience collective matérialisée	1	7	4	3	4	4	3	5	5	4	2
Une représentation sociale d'un espace	3	4	5	4	1	3	2	1	3	1	1
Un champ de développement local	7	6	1	7	6	1	6	6	1	7	7
Un environnement propice au développement des populations	6	5	2	6	5	2	5	7	2	3	6

		OUI	NON
Le développement local favorise-t-il la construction du territoire ?		3	8
Le territoire favorise-t-il la construction du développement local ?		11	0

## Fiche Acteurs

<b>Nom</b>	<b>Agence Régionale de Développement (ARD) - THIES</b> <b>Rue Félix Houphouët BOIGNY - Enceinte du Conseil régional</b>
<b>Type de structure</b>	Etablissement public local
<b>Domaine(s) d'intervention</b>	Administration locale, Accompagnement dans la réalisation des plans de développement local
<b>Taille de la structure</b>	Non renseignée
<b>Année de création</b>	27 mai 1999 suite au décret 98/399 du 05 mai 1998 portant création, organisation et fonctionnement des ARD. Ce décret a été modifié en 2006 puis en 2008 par les décrets N°2006-201 du 2 mars 2006 et 2008-517 du 20 mai 2008
<b>Année de début d'activité</b>	1999
<b>Début d'intervention dans la CR</b>	Non renseigné
<b>Partenaires</b>	Etat du Sénégal, Conseil Régional Midi-Pyrénées, Banque Mondiale, Collectivités locales
<b>Mission(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'appui et la facilitation du développement local ;</li> <li>- La mise en cohérence des interventions entre collectivités locales d'une même région d'une part et avec les politiques et plans nationaux d'autre part ;</li> <li>- Le suivi évaluation des programmes et plans d'actions de développement local.</li> </ul>
<b>Vision(s) du développement</b>	<p>L'ARD a une compétence dans les domaines transférés aux collectivités locales suite à l'application des politiques de décentralisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement et gestion des ressources naturelles ;</li> <li>- Santé, population et action sociale ;</li> <li>- Jeunesse, sport et loisirs ;</li> <li>- Culture ;</li> <li>- Education ;</li> <li>- Planification ;</li> <li>- Aménagement du territoire ;</li> <li>- Urbanisme et habitat.</li> </ul>
<b>Milieu(x) d'intervention</b>	Toutes les collectivités locales de la Région de Thiès
<b>Actions menées</b>	Appui technique et administratif, appui institutionnel, suivi permanent des programmes et politiques de développement sur le territoire de la région.
<b>Problèmes rencontrés</b>	La principale contrainte au développement local en général tourne autour de la faiblesse des ressources mobilisées.

\*Joindre des documents annexes si nécessaire

<b>Nom</b>	<b>CARITAS THIES</b> <b>Boulevard François-Xavier NDIONE</b> <b>B.P. 3024 Thiès</b>
<b>Type de structure</b>	Structure locale du réseau national Caritas Sénégal qui est membre du réseau mondial, Caritas Internationalis (CI), une confédération composée de 165 ONG catholiques intervenant dans les situations d'urgence humanitaire et le développement humain.
<b>Domaine(s) d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secours d'urgence et Sécurité Alimentaire</li> <li>- Hydraulique villageoise, Gestion des ressources naturelles, Protection de l'Environnement et Assainissement</li> <li>- Formation</li> <li>- Animation rurale, promotion humaine et allègement des travaux des femmes</li> <li>- Micro crédit</li> <li>- Santé communautaire</li> <li>- Migration et Développement</li> <li>- Justice et Paix</li> </ul>
<b>Taille de la structure</b>	27 permanents et 10 contractuels. (37 membres)
<b>Année de création</b>	1991
<b>Année de début d'activité</b>	1991
<b>Début d'intervention dans la CR</b>	1991
<b>Partenaires</b>	AE Rhône Méditerranée Corse Lyon, Catholic Relief Services, USAID/FFP
<b>Mission(s)</b>	La croissance intégrale de l'homme, par la promotion du développement solidaire, de la justice, de la réconciliation et de la paix. <ul style="list-style-type: none"> <li>- réduire les risques et les impacts des crises humanitaires ;</li> <li>- transformer les systèmes et les structures injustes ;</li> <li>- éradiquer la pauvreté extrême ;</li> <li>- promouvoir les compétences organisationnelles et un partenariat fraternel global.</li> </ul>
<b>Vision(s) du développement</b>	CARITAS, comme service organisé de la Charité met l'accent sur la démarche participative, un travail d'éveil, de sensibilisation, de formation, d'éducation et de conscientisation pour que les hommes et les femmes se prennent en charge de façon durable dans un esprit de solidarité.
<b>Milieu(x) d'intervention</b>	Ensemble du territoire de Thiès
<b>Actions menées</b>	Programme « Yokkute » (contribuer à accroître la disponibilité en denrées alimentaires et à renforcer la résilience des populations de la région de Diourbel) ; Formation-animation, réalisation de forage, adduction d'eau.
<b>Problèmes rencontrés</b>	Attentisme de beaucoup de populations, manque d'implication des autorités locales

\*Joindre des documents annexes si nécessaire

Nom	GRAIF Groupe de recherche et d'appui aux initiatives féminines
Type de structure	ONG d'appui au développement
Domaine(s) d'intervention	Micro crédit ; Alphabétisation, Formation ;
Taille de la structure	Plus de 65 groupements féminins et 4600 membres (chiffres de 2010)
Année de création	1990
Année de début d'activité	1990
Début d'intervention dans la CR	1990
Partenaires	Konrad-Adenauer ; GRAD (Groupe de Réalisations et d'Animations pour le Développement)
Mission(s)	Accompagner les initiatives des groupements féminins dans la lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme, en vue d'asseoir les conditions d'une promotion socio-économique fondée sur les ressources endogènes.
Vision(s) du développement	Mettre l'accent sur la catégorie Femme pour promouvoir le développement social et économique
Milieu(x) d'intervention	Local et national
Actions menées	Création de salle de classe alphabétisation ; mise à disposition de fonds sous forme de prêts aux groupements
Problèmes rencontrés	Difficulté des montages des projets, de demande de financement, ressources financières

\* Joindre des documents annexes si nécessaire



Nom	<b>DRDR Direction Régionale du développement rural</b>
Type de structure	Structures déconcentrées au niveau régional du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural.
Domaine(s) d'intervention	Agriculture ; Hydraulique rurale
Taille de la structure	Non renseignée
Année de création	Non renseignée
Année de début d'activité	Non renseignée
Début d'intervention dans la CR	Non renseignée
Partenaires	Etat du Sénégal, Ministère de tutelle
Mission(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- définit et propose les mesures de politique agricole adaptées aux conditions régionales et locales ;</li> <li>- assure le contrôle, le suivi et la coordination de la mise en œuvre des politiques et des activités retenues en vue de la réalisation des objectifs de développement agricole et rural de la région ;</li> <li>- contribue à l'appui technique aux producteurs et à leurs organisations ainsi qu'aux collectivités locales, dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes locaux et régionaux de développement agricole.</li> </ul>
Vision(s) du développement	Mettre à la disposition des producteurs l'assistance nécessaire pour une agriculture plus performante.
Milieu(x) d'intervention	Régional
Actions menées	Mise à disposition d'intrants pour les campagnes agricoles ; Mise à disposition de matériels
Problèmes rencontrés	Manque de visibilité auprès de beaucoup d'exploitants agricoles et des organisations locales d'agriculteurs

\*Joindre des documents annexes si nécessaire

<b>GREEN Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales 19, HLM Route de Dakar, Thiès, Sénégal</b>	
<b>Nom</b>	ONG
<b>Type de structure</b>	ONG
<b>Domaine(s) d'intervention</b>	Agriculture - Microfinance - Education/Formation - Environnement/Ressources Naturelles – Alphabétisation – Information – Education – Communication - Plaidoyer - Formation - Planification participative
<b>Taille de la structure</b>	Non renseignée
<b>Année de création</b>	1999
<b>Année de début d'activité</b>	1999
<b>Début d'intervention dans la CR</b>	2000
<b>Partenaires</b>	APSO, Réseau Afrique 2000, PMF/FEM, PNUD, Solidarité Socialiste Belge, CILSS, Banque Mondiale, PNIR, CTA, PLCP et FNRAA, Gouvernement du Sénégal, Banque Africaine de Développement (BAD) et Fonds Nordique de Développement (FND), Ambassade Belge ; coopération espagnole CONEMUND
<b>Mission(s)</b>	contribuer à la sécurité alimentaire et à lutter contre la pauvreté, à promouvoir la recherche-action pour une agriculture durable, à conserver, gérer et préserver les ressources naturelles, et donc à protéger l'environnement et restaurer la biodiversité, enfin à appuyer les communautés de base dans la mise en place d'activités dans ces domaines.
<b>Vision(s) du développement</b>	Contribuer à une sécurité alimentaire par la promotion d'une agriculture durable et la protection de l'environnement
<b>Milieu(x) d'intervention</b>	Thiès, Louga, Diourbel, Fatick et Saint-Louis
<b>Actions menées</b>	Production du riz dans la vallée du fleuve Sénégal en partenariat avec les femmes de Ross Bethio ; Protection côtière ; mise à disposition de matériel agricole ; création de forage et de châteaux d'eau, etc.
<b>Problèmes rencontrés</b>	Eclatement des interventions sur le territoire, besoin de plus de synergies

\*Joindre des documents annexes si nécessaire

<b>GRAIM Groupe de recherche et d'appui aux initiatives mutualistes</b>	
<b>Nom</b>	ONG
<b>Type de structure</b>	Mutualité dans la santé ; Economie, Bonne gouvernance, Information Education et Communication (IEC) et formation, Protection sociale, Environnement et Gestion des ressources naturelles, Organisations.
<b>Domaine(s) d'intervention</b>	
<b>Taille de la structure</b>	25
<b>Année de création</b>	1997
<b>Année de début d'activité</b>	1997
<b>Début d'intervention dans la CR</b>	1997
<b>Partenaires</b>	Coopération belge ; Union Européenne ; LoWaZoNe ;
<b>Mission(s)</b>	Accompagner les personnes et les groupes à l'instauration de sociétés de solidarité et de démocratie.
<b>Vision(s) du développement</b>	Promouvoir des sociétés de solidarité et de démocratie qui encouragent et garantissent l'épanouissement des personnes dans leur environnement.
<b>Milieu(x) d'intervention</b>	Thiès, Diourbel, Kaolack, Louga, Kolda, Ziguinchor, Fatick, Kaffrine, Sédhiou, Tambacounda, Saint-Louis
<b>Actions menées</b>	Agriculture améliorée et durable des exploitations familiales autour du Plateau de Thiès ; OSIRIS-MAS (Offre de services intégrés en milieu rural pour l'Inclusion Sociale –Micro Assurance Santé) ; Projet de lutte contre la désertification et gestion décentralisée et négociée des ressources naturelles et foncières en Afrique Sahélienne (NEGOS) ; Synergie pour le développement intègre de la vallée de Diobass ; Projet Sécurisation, amélioration et valorisation des ressources de production(foncier, eau productive et végétation) ; Agriculture améliorée et durable des exploitations familiales autour du Plateau de Thiès
<b>Problèmes rencontrés</b>	Mise en synergie des acteurs de développement autour de projets collectifs à plus grande envergure et impact social

\*Joindre des documents annexes si nécessaire

<b>HEIFER Sénégal</b>	
<b>Nom</b>	
<b>Type de structure</b>	ONG
<b>Domaine(s) d'intervention</b>	Agriculture et élevage
<b>Taille de la structure</b>	Non renseigné
<b>Année de création</b>	2007
<b>Année de début d'activité</b>	2007
<b>Début d'intervention dans la CR</b>	2012
<b>Partenaires</b>	USAID ; ChildFund ;
<b>Mission(s)</b>	Lutter contre la faim et la pauvreté en mettant en place des projets d'élevage et d'agriculture dans les pays en développement ou en reconstruction pour non seulement améliorer l'alimentation des familles, mais aussi les aider à acquérir une autonomie durable.
<b>Vision(s) du développement</b>	Promouvoir un développement équitable et durable
<b>Milieu(x) d'intervention</b>	Thiès, Diourbel et Fatick
<b>Actions menées</b>	SHINE (nutrition et santé) ;
<b>Problèmes rencontrés</b>	Pertes liées à l'exploitation du bétail et des infrastructures mises à disposition

\*Joindre des documents annexes si nécessaire

<b>FANDENE ESPOIR</b>	
<b>Association pour la scolarisation et le développement en milieu rural sénégalais</b>	
<b>Nom</b>	Association Loi 1901 d'Intérêt Général
<b>Type de structure</b>	Scolarisation des enfants, Défense de l'environnement, Droits des femmes, Echanges de savoirs Nord/Sud
<b>Domaine(s) d'intervention</b>	50 adhérents
<b>Taille de la structure</b>	2002
<b>Année de création</b>	2002
<b>Année de début d'activité</b>	2002
<b>Début d'intervention dans la CR</b>	2002
<b>Partenaires</b>	Commune de Fandène, Collège et lycée de Fandène, Caritas Thiès, Groupe Senghor, Fond Chrétien pour l'Enfance, Programme de Développement Enfance et Famille à Fandène (PDEF – CCF)
<b>Mission(s)</b>	Aide au développement
<b>Vision(s) du développement</b>	Autonomie, Autogestion
<b>Milieu(x) d'intervention</b>	Milieu scolaire, groupements des femmes, agriculteurs
<b>Actions menées</b>	Création de bibliothèque, plantations de 2000 arbres fruitiers, Formation sur les cuiseurs à bois économe, formation à la gestion d'une ASUFOR, installation de panneaux photovoltaïques dans deux écoles, création du verger-potager du collège, six voyages d'échanges
<b>Problèmes rencontrés</b>	Non Engagement de la population dans les actions de développement agricole, non accompagnement de la mairie de Fandène

\*Joindre des documents annexes si nécessaire

Données de l'analyse thématique

Grille de catégorisation Entretiens Acteurs de développement									
Outils		Catégories / Entretiens							
Thèmes d'entretien	Questions d'entretiens	ARD	Caritas	GRAIF	HEIFER	DRDR	GREEN	GRAIM	Synthèse
Perception du développement local	Comment définissez-vous le développement local ?	<p>La dimension de la construction du bien-être.</p> <p>La vision descendante du développement grâce aux politiques de décentralisation</p> <p>La déclinaison des politiques nationales en stratégies locales dans les collectivités locales</p>	<p>Le caractère multidimensionnel du développement</p> <p>L'approche par la valorisation des initiatives locales</p>	<p>La mise en avant des ressources locales des populations</p>	<p>La lutte contre le développement fait l'extérieur du territoire</p> <p>La proximité des actions intervenants avec les populations locales</p>	<p>Le développement comme ensemble des actions réalisées dans une collectivité locale</p>	<p>Le développement local comme ensemble des populations locales dans un territoire</p>	<p>Le caractère territorial du développement</p> <p>Les différents niveaux de coordination du développement</p> <p>Le caractère multidimensionnel du développement</p> <p>La nécessité de la spécialisation dans les pratiques d'intervention</p>	<p>L'application dans une collectivité locale de la stratégie nationale de développement</p> <p>La valorisation des initiatives des populations locales</p> <p>Le caractère multidimensionnel du développement</p>
	Quels sont les critères principaux selon vous qui font le développement local ?	<p>La décentralisation effective, les finances locales stables et suffisantes, l'organisation des populations comme leviers du développement local</p> <p>L'importance de valoriser le travail des populations locales et de se rapprocher d'elles.</p>	<p>L'importance du territoire et de l'action des organisations locales.</p> <p>La place essentielle des acteurs L'impulsion d'une dynamique volontariste</p>	<p>L'importance des partenaires au développement</p>	<p>Mettre en avant la participation des populations, leur organisation et les actions communautaires</p> <p>Promouvoir les interventions directes sur le terrain</p>	<p>Pas de critères principaux</p>	<p>Importance du caractère local des actions</p> <p>L'importance des moyens financiers</p>	<p>L'importance de l'identification locale des problèmes et des solutions</p> <p>La participation des populations</p> <p>L'insuffisance des solutions extérieures face aux problèmes locaux</p>	<p>L'ancrage territorial des actions de développement</p> <p>La mise en avant de l'action des populations locales et de leurs organisations</p> <p>La place importante des partenaires extérieurs</p>
	Quelles sont les forces de la démarche par le développement local ?	<p>L'appropriation locale des politiques nationales de développement</p> <p>L'autonomie des collectivités locales</p> <p>La valorisation des actions des populations locales</p>	<p>Le développement local comme démarche</p> <p>Les atouts du développement local dans l'« empowerment » des populations</p>	<p>La dimension de la construction du territoire par les efforts communs</p>	<p>Le développement local comme outil de maîtrise des actions territoriales</p> <p>Le caractère inclusif du développement local pour tous les</p>	<p>Le développement local comme outil efficace</p> <p>Le manque de maîtrise de la démarche par les acteurs de développement</p>	<p>Le développement local comme outil efficace</p>	<p>La valorisation des pratiques et techniques locales</p> <p>La dynamique de la mémoire collective locale</p>	<p>Le développement local comme outil, démarche de valorisation des pratiques et techniques locales</p> <p>Le développement local comme moyen de construction d'un territoire par l'autonomie</p>







	<b>Perception du territoire</b>																
Selon vous, comment vit le territoire de Fandène?	<p>Les évolutions statutaires du territoire</p> <p>Le constat des conflits politiques dans la gestion locale</p> <p>L'attractivité du territoire et le dynamisme des acteurs : constat positif</p> <p>Les différents types de conflits dans le territoire :</p>	<p>La dynamique de projets La mobilisation permanente des populations locales</p> <p>Le localisme comme danger</p> <p>La mobilisation des moyens et des ressources financières</p>	<p>La nécessité de réformer, de changer le territoire de Fandène</p> <p>L'identité agricole de Fandène</p> <p>Les logiques d'accaparement d'un bien commun</p>	<p>Le détournement d'objectifs de certains organismes conseillers limitant le principe de démocratie participative</p> <p>La capacité à générer des propositions innovantes pour les populations</p> <p>La force de l'action collective organisée.</p> <p>L'insuffisance des moyens financiers locaux.</p> <p>Le manque de ressources humaines formées</p>	<p>L'organisation et la gouvernance territoriale comme enjeu de développement local</p> <p>Evolution remarquable mais limitée</p>	<p>L'identité locale du développement</p> <p>La faiblesse de la mobilisation collective</p>	<p>L'éclatement du territoire comme frein à des concertations efficaces</p> <p>La proximité avec Thiès, atout et problème</p>	<p>Autonomie locale</p> <p>Meilleure prise en charge des problèmes locaux</p>	<p>Des évolutions constatées dans le développement de Fandène mais encore insuffisantes</p> <p>La non traçabilité et l'opacité des actions de certains intervenants extérieurs</p>	<p>L'avantage de l'organisation du territoire autour de groupements dynamiques</p>	<p>L'attention générale des populations locales</p>	<p>La dynamique permanente de projets caractéristique d'un territoire</p> <p>La force de l'action locale</p> <p>Le biais de l'enfermement.</p>	<p>L'évolution de Fandène constatée</p>	<p>Une construction locale du développement</p> <p>Un meilleur suivi des problèmes des populations locales</p> <p>Autonomie relative des territoires</p> <p>La mobilisation des moyens comme frein</p>	<p>Les difficultés du territoire de Fandène</p> <p>Les problèmes liés à la question foncière avec Thiès</p> <p>Les problèmes d'accès aux structures de santé et la nécessité des mutuelles de santé</p>	<p>La dynamique de projets locaux comme caractéristiques de ma transformation d'un territoire</p> <p>La proximité de l'approche des problèmes et des solutions</p> <p>Les limites liées à la mobilisation des ressources (humaines et financières)</p> <p>Le primat des organisations communautaires locales</p> <p>L'importance de la gouvernance locale des structures</p> <p>L'importance d'une démarche inclusive des organisations</p>	<p>Les conflits politiques dans la gestion du territoire</p> <p>Les logiques d'accaparement et de détournement des acteurs locaux</p> <p>Les dérives des organismes de développement extérieurs</p>
Quelles forces et faiblesses d'un territoire de développement?																	







Perception des actions des populations locales								partenaires techniques	La concertation avec les partenaires techniques et financiers
	Comment évaluer la pertinence de la réponse?				<p>La prise en compte des retours des populations dans l'évaluation du projet</p> <p>La force de l'adhésion de départ</p> <p>Les problèmes de gestion du détail</p> <p>Les pratiques désintéressées et laxistes de certaines populations</p> <p>Le durcissement des règles et le découragement de certaines populations</p>	<p>L'évaluation après intervention comme moyen de mesure de la pertinence de l'action</p> <p>Les aléas dans l'exécution du projet comme sources d'ajustements futurs</p> <p>Les logiques de création de nouveaux projets et le souci de la mesure de performance de l'organisation</p>	<p>L'évaluation après action comme moyen de contrôle de l'action</p> <p>Les résultats comme outil d'évaluation</p>	<p>Le financement extérieur des projets par des partenaires extérieurs</p> <p>Le financement par les partenaires</p>	<p>La prise en compte de l'évaluation des populations</p> <p>Le suivi des projets réalisés et les évaluations ex-post</p>
	Comment financer la réponse en termes de projets ?				<p>Le réseau d'acteurs et les formes de financement des projets de développement</p> <p>Les formes d'organismes de financement extérieurs</p>	<p>Le financement extérieur via des partenaires</p> <p>Le financement privé et public</p>	<p>Le financement des fonds alloués au développement</p> <p>Les bailleurs de fonds</p>	<p>Le financement extérieur des projets par des partenaires généralement extérieurs</p> <p>Les bailleurs de fonds</p>	<p>La place centrale du financement des partenaires extérieurs</p> <p>Les sources locales de financement</p> <p>Les bailleurs de fonds</p> <p>Les populations locales</p> <p>Le conseil rural</p>
	Quelle place occupent les financeurs dans le projet?				<p>Le pouvoir des financeurs</p> <p>Les exigences de contrôle des bailleurs de fonds</p>	<p>Les sources extérieures de financement</p> <p>Les sources locales de financement</p> <p>Les bailleurs de fonds</p>	<p>Le pouvoir des bailleurs de fonds dans l'orientation des actions de</p> <p>La nécessité de rentrer dans les cadres établis par les bailleurs de fonds</p>	<p>Les contraintes du financement extérieur sur l'action locale</p>	<p>Les contraintes du financement extérieur sur l'action locale</p>
					<p>La valorisation des choix des populations</p> <p>La confiance accordée aux réactions des populations</p> <p>Les enseignements des évaluations réalisées avec les populations</p>	<p>Les sources extérieures de financement</p> <p>Les sources locales de financement</p>	<p>La politisation des fonds alloués au développement</p>	<p>Les bailleurs de fonds</p>	<p>Les contraintes du financement extérieur sur l'action locale</p>









Grille de catégorisation Entretien Acteurs du Conseil rural					
Outils	Catégories / Entretiens				
	H – 56 ans – Agriculteur/Paysan	F – 58 ans – 1ère vice-Présidente	H – 60 ans – Enseignant - Secrétaire	H – 53 ans – Président CR	Synthèse
Questions d'entretiens					
Qu'est-ce que le Conseil rural	C'est le représentant de l'Etat au niveau des zones rurales.	C'est l'organe qui délibère pour les affaires locales de la CR.	C'est un petit gouvernement dans une collectivité locale comme la CR de Fandène.	C'est le bureau de l'ensemble des conseillers ruraux élus lors des élections locales. Il est structuré autour du président que je suis et des différentes commissions que je supervise.	Le Conseil rural comme organe public de gestion
Quel est le rôle du CR dans la communauté rurale	C'est de coordonner le développement des populations, de faciliter les tâches administratives locales aussi.	Délibère, gère les questions d'ordre public de la CR	Organise la vie politique, prend les décisions et délibère les assemblées et conseils.	Le CR s'occupe de toutes les questions qui concernent la collectivité locale. Il statue et délibère sur toutes les questions locales où il peut exercer son autorité.	Le rôle de coordinateur et d'organisateur de la vie politique du CR
Quelles perceptions du développement local de Fandène	Il y a du développement, c'est-à-dire que les choses évoluent, mais c'est encore loin des objectifs et des références des pays dits développés.	Fandène se développe petit à petit	Bonne. On est sur la bonne voie. Avec la communalisation on espère aussi améliorer les choses.	Le développement local à Fandène se construit bien. On a beaucoup fait mais on ne nous laisse pas travailler tranquillement. Il y a beaucoup de conflits de leadership alors qu'on veut tous la même chose pour Fandène.	La bonne perception du développement de Fandène Les conflits politiques dans le développement de Fandène
Qu'est-ce qui fait le développement de Fandène	Ce sont les hommes. Les gens sont très dynamiques et très travailleurs.	Sa ressource humaine, son dynamisme	Une bonne dynamique et un travail toujours persévérant.	Les populations. C'est la base qui construit le développement. Nous on accompagne car on n'a pas les moyens de tout faire.	La place centrale de la population dans la construction du développement local Le rôle d'accompagnateur du conseil rural
Quelle est la spécificité de Fandène	La dynamique du territoire. La richesse de ses hommes et de son terroir, la force culturelle aussi.	C'est un terroir historique, avec une histoire riche, une culture forte.	C'est un territoire rural avec un fort ancrage culturel. Le potentiel humain est aussi énorme mal mis en valeur, la jeunesse de sa population est un atout aussi qu'on doit mieux mettre en avant.	Son histoire riche, la richesse de sa culture et de son peuple. C'est aussi un terroir agricole très dynamique.	La dynamique, l'histoire et la culture du territoire comme essentiel La mise en avant de la qualité de la ressource humaine

Quelles sont les étapes du développement de Fandène	On a connu l'ère des missionnaires catholiques, il y eu la MFR, les mutuelles, les coopératives agricoles, les ONG maintenant.	Premières ouvertures avec les coopérations (mutuelles, missionnaires...), les ONG également.	Fandène se développe au rythme de ses rapports avec le monde du développement comme les ONG, les coopérations et partenariats, etc.	Avant on ne se focalisait que sur l'agriculture et ses produits dérivés. Maintenant on rentre dans une ère de création d'autres formes de richesses tout en ne délaissant pas le secteur agricole qu'il faut moderniser. Mais on se doit de diversifier.	La tradition d'ouverture du territoire de Fandène dans la construction du développement local  La diversification des actions en faveur du développement
Quels sont les acteurs clés	Les organismes de base, les GPF, GIE, UFRADEF, Nil Jaam et aussi les ONG extérieures qui interviennent ici.	Populations locales, le CR, les ONG	Populations avec leurs organisations communautaires car sans elles on ne pourrait rien réaliser pour elles en retour. Il y a aussi les partenaires au développement qui abattent un travail intéressant.	Le CR bien évidemment, les ONG, les organisations locales.	Les populations locales  Les organisations communautaires locales  Le conseil rural  Les organismes extérieurs de développement
Quel est l'impact de la décentralisation	Elle a permis de rendre plus autonome Fandène, de confier sa gestion à ses enfants.	Une plus grande simplification des actions sur le territoire et moins de dépendance institutionnelle.	Positif. Elle a permis au territoire de se prendre en main, de construire son propre développement.	On ressent une relative autonomie de la CR, ce qui permet de construire localement le développement malgré une dépendance encore réelle au centre.	L'autonomie du territoire de Fandène  Le sentiment d'une construction locale du développement
Quelles sont les actions menées par le CR	Nous menons des actions dans les 9 domaines de compétences transférées. Mais en priorité nous agissons beaucoup sur la santé et l'éducation.	Beaucoup d'actions dans plusieurs domaines.	Le CR essaie de dérouter l'agenda de développement fixé par l'Etat et ses partenaires au niveau local. Ceci se ressent par les domaines de compétences transférées par la politique de décentralisation.	Nous essayons de nous conformer au PNDL qui est un cadre de référence et aux acquis de la décentralisation en termes de transferts de compétences.	La déclinaison de la stratégie nationale de développement dans la collectivité locale
Quelles sont les besoins de développement	Matériels, techniques, formation, en ressources financières et éviter une trop grande dépendance de l'Etat.	Economiques, sociaux.	Il y a beaucoup de besoins exprimés par la population. Agriculture, commercialisation des produits, électrification des villages, la construction de routes viables, l'emploi des jeunes, l'accès aux crédits, la santé infantile et maternelle surtout, etc.	Enorme il il reste beaucoup à faire et dans tous les domaines, car le manque de finance et de partenaires viables ralentit les actions programmées. Nos seules sources de revenus se sont les fonds de dotation et les ventes de parcelles viabilisées.	La diversité des besoins exprimés et la faiblesse des moyens disponibles
Quelles sont les priorités de développement	Education, santé et agriculture	Economie, santé, communication et électrification	Santé, économie locale, agriculture, électricité et voirie	Education, santé, économie et agriculture	Education, santé, économie et infrastructures
Les forces de la CR	Ses hommes principalement, les ressources agricoles, les valeurs culturelles et sociales qui en font un territoire respecté.	Ressources agricoles, acteurs, l'histoire du territoire et aussi l'ouverture	Ouverture et forte tradition de coopération avec des organismes de développement	La richesse et la diversité de sa ressource humaine, sa jeunesse aussi	La force de la diversité de la ressource humaine  L'ouverture du territoire  L'identité agricole du territoire

Les faiblesses de la CR	Les dissensions politiques et tendancielle, l'éclatement géographique du territoire et le manque de ressources financières conséquentes. La faiblesse des relations extérieures en termes de partenariat économique.	Pas de source d'argent conséquente, fiscalité locale en panne, taxes non payées	Les villages sont trop éloignés les uns des autres. Il y a aussi le manque de moyens financiers.	Les conflits internes et de clan politique, les guerres de positionnement politique alors que nous représentons un petit territoire qui devrait être facile à développer.	Les différents conflits politiques
Le nombre de PCR passés	2 de mémoire	2	2	3 (moi inclus)	
Les appartenances politiques	a. Parti socialiste te (PS) b. Parti Démocratique Sénégalais (PDS) c. Alliance des forces Progressistes (AFP)	a. Parti socialiste te (PS) b. Parti Démocratique Sénégalais (PDS) d. REWMI	a. Parti socialiste te (PS) b. Parti Démocratique Sénégalais (PDS) d. REWMI	a. Parti socialiste te (PS) b. Parti Démocratique Sénégalais (PDS)	
Les origines socioprofessionnelles	a. Agriculteurs /pays ans b. Enseignants c. Politiciens	a. ans b. Enseignants c. Politiciens	a. Agriculteurs /pays ans b. Enseignants	a. Agriculteurs /paysans b. Enseignants	
Durée des mandats	b. 12 (7+5) c. Autres	2. 14 3. Autres	a. 1. 7 2. 14	a. 1. 7 2. 14	
Fonctions occupées avant et après	Le premier était un agriculteur, le deuxième était directeur d'école.	Agriculteur pour le premier et directeur d'école pour le second	Agriculture/commerce ; directeur d'école primaire dans le privé catholique de Fandène	Agriculteur, enseignant	
<b>Partenariats du Conseil Rural</b>					
Existe-t-il des partenariats	Nous avons des soutiens extérieurs avec les allemands, les français, les belges aussi.	Oui	Oui	Oui	L'existence de partenariats extérieurs
Avec quels types de partenaires	ONG, Collectivités locales	Des ONG principalement, investisseurs étrangers et locaux	Les ONG principalement	Collectivités locales extérieures via la coopération décentralisée, ONG, services publics décentralisés	Le caractère institutionnel du partenariat
Quel type de coopération	Coopérations décentralisées, techniques (soutien technique)	Appui technique, soutien financier	C'est tacite car il n'y a pas de protocole officiel qui cadre nos relations. Il y a une entente et une reconnaissance mutuelle, souvent ça suffit pour garantir le partenariat.	Bilatérale, convention, hiérarchique aussi via les ministères de tutelle	La coopération économique La coopération technique
Quels sont les acteurs qui agissent actuellement sur le territoire	Des ONG comme ENDA Graf, Graif avec les femmes, GRAIM aussi et Heifer une nouvelle ONG qui travaille dans l'élevage je pense.	Les ONG globalement, le CR aussi	Ce sont les ONG en plus des organisations locales et nous-mêmes le conseil rural.	Il y a du tout mais les ONG sont ceux qui ont le plus de terrain	L'importance quantitative de l'action des ONG sur le territoire

							L'action non négligeable des organisations communautaires et du CR
Leur nombre	Environ 20	Plus d'une dizaine	Environ 15 je pense mais c'est difficile de décliner un nombre comme ça. On ne peut recenser tous ceux qui interviennent sur Fandène.				
Avec combien collaborez-vous	Environ 20	Je ne sais pas exactement	Là aussi même problème, mais je dirai une bonne dizaine				La diversité des actions mises en œuvre
Quel genre d'actions mettez-vous en œuvre ensemble	Appui technique comme l'élaboration du PLD, la réalisation d'actions prioritaires.	On ne construit pas ensemble généralement. Ils ont leurs actions, un programme à dérouler et nous on est plus dans l'accompagnement.	Les actions permises et rendues possibles par la décentralisation comme la santé, les finances, la planification locale		Dans tous les domaines qui intéressent le territoire. Ce sont des opportunités qu'on saisit.		L'intégration des actions des ONG dans la stratégie de développement déclinée par l'Etat
Quelle place occupez-vous dans l'élaboration des projets	On accompagne, supervise, faciliter leurs démarches comme la mise à disposition de parcelles de terrains etc.	Accompagnement et mise à disposition d'informations	Aucune place particulière. Ils sont souvent leurs projets et nous les proposons. Vue la situation de la CR, on n'est pas tout le temps dans une position de tri dans l'espoir qu'ils fassent bien les promesses.		On les accompagne, on essaie aussi de faire prévaloir les intérêts du territoire, on leur facilite les démarches courantes.		La déclinaison d'une stratégie propre sans rapport avec le CR
Qui réalise (ent) le PLD	Nous avec les partenaires techniques	Le dernier est réalisé par le GRAIM et le CERP de Keur Moussa	Normalement c'est nous qui devons le réaliser mais comme on n'a pas assez de compétences pour cela, on le confie aux partenaires comme Enda, l'ARD ou le CERP de Keur Moussa.		Le dernier et actuel a été réalisé par ENDA GRAIM, le CERP de l'arrondissement de Keur Moussa. Je pense aussi que l'ARD y a contribué mais c'est à vérifier.		La réalisation du PLD par des partenaires privés extérieurs et intervenants
Comment est-il réalisé	Des réunions et rencontres avec le CERP de Keur Moussa et GRAIM qui réalise les études.	Avec l'appui des partenaires techniques comme l'ARD. C'est sur la base du PLD que nous faisons notre budget.	A chaque étape ils organisent une réunion de partage et de validation, mais on leur fait confiance.		Ils ont réalisé des enquêtes auprès de nous, des populations aussi. Ils ont organisé des réunions où nous étions invités pour discuter les axes prioritaires identifiés.		Les limites de la ressource humaine dans la capacité d'élaboration du PLD
Est-ce que les populations interviennent	Non	Non	Non pas à ma connaissance		Non je pense qu'en quelque sorte nous représentons la population		La stratégie d'élaboration du PLD déclinée par les partenaires privés
Si oui comment							La non intervention des populations locales dans l'élaboration du PLD
Si non pourquoi	On ne peut pas les associer à ce travail, c'est techniques et ce sont les	C'est comme ça, ce n'est pas prévu pour l'instant.	Je ne sais pas si elles peuvent participer, peut-être lors des		C'est à l'équipe dirigeante de s'occuper de ces tâches et de valider le document final.		La place forte des décideurs et le rôle de substitut de conseil rural

	prestataires qui voient si c'est opportun ou pas.		enquête de terrain où elles peuvent faire part de leurs besoins.			
Comment communiquez-vous avec la population	On s'adresse aux chefs de village, aux responsables d'organisation.	On passe par les chefs coutumiers ou les chefs de village et aussi par voie de presse comme la radio	Les chefs de village sont les personnes ressources en termes de relais d'information à la base.	Je me déplace souvent, ou mes conseillers aussi effectuent des visites de proximité. Sinon je reste en contact avec les chefs de village et les responsables d'associations et de groupements pour toute sollicitation.	La valorisation des chefs de village Les visites et rencontres de proximité mises en avant	
Existe-t-il des relais	Officiellement non mais on essaie d'avoir des interlocuteurs pour diffuser certaines informations utiles.	Non	Les chefs de village en quelque sorte et aussi les responsables d'associations et de groupements.	De manière informelle on peut solliciter ceux que je viens de vous citer pour faire passer des informations etc.	L'informalité des relations entre le Conseil rural et la population locale	
Sous quelle forme			Rien d'officiel, on leur fait parvenir des informations par téléphone, via un courtier qu'ils relaient ensuite à la population	Rien de formel, ça varie selon la nature de la sollicitation.		
Quel rôle des conseillers ruraux	Ils font partie de l'équipe du CR. Ils accompagnent le PCR dans la réalisation de sa mission à travers l'intégration aux différentes commissions. Ils portent aussi les idées des populations locales.	Travailler avec le PCR dans les commissions créées. Ce sont aussi des personnes ressources	C'est comme des ministres. Chacun à une tâche pour que le CR remplisse sa mission	M'aider dans mes tâches. Gérer aussi les commissions dans lesquelles ils sont.	La structuration du CR autour des conseillers ruraux	
Sont-ils formés	Au début on a reçu une formation sur le rôle de conseiller, la décentralisation et d'autres domaines	oui	Oui, on reçoit des formations sur plusieurs domaines. Mais franchement beaucoup ne comprennent pas l'objet ni le contenu de ces formations. Ça se passe sur une demi-journée ou une journée et souvent très difficile pour notre niveau. Il ne faut pas oublier que beaucoup n'ont même pas le brevet.	Oui je suis le premier PCR de Fandène à réclamer des mon élection l'organisation de sessions de formations en faveur des conseillers. Pour moi c'est très important qu'ils sachent le minimum possible dans la gestion des affaires locales.	La formation des conseillers ruraux plébiscitée par le conseil rural	
A quoi	Décentralisation, finance locale, gestion de projets, etc.	Finance, décentralisation, développement local	Dans tous les domaines qui intéressent le CR dans l'exercice de sa mission.	Hydraulique rurale, décentralisation, PNDL, création PLD, santé, éducation etc.	La formation autour des outils de maîtrise de la gestion territoriale	
Font-ils de la politique	Forcément. Ce sont des postes électoraux.	Oui, c'est grâce à cela qu'ils sont élus	Oui ils font tous de la politique, ce sont des postes qui s'obtiennent par la politique.	Rire, oui. La plupart c'était mes collègues de campagne, certains (minorité) sont de l'opposition.	La casquette de politicien des conseillers ruraux	
Dans quel parti	Souvent dans la majorité, le parti au pouvoir.	Actuellement il y a plus de PDS, on en a du PS et de l'APP	PS, PDS, ce sont les partis qui ont toujours gagné ici et les plus représentés dans la CR	PDS, PS, AFP, APR (nouveaux transhumants du nouveau parti géré localement par mon adversaire Augustin Tine)		
Comment accompagnez-vous les actions des populations	Appui technique et financier, facilitation de démarches, délibérations etc.	Fournitures de matériels, appui technique surtout accompagné dans le	Sensibilisation, accompagnement, subventions qui sont de plus en plus rares faute de moyens, appui	Subventions, mise à disposition de matériels, de ressources,	L'appui technique des initiatives des populations	

			montage financier et appui financier si possible.	logistique et technique, parrainage, etc.	facilitation de démarches, orientations.	Les subventions en faveur des organismes de base La facilitation administrative des démarches
Rapports avec la jeunesse et leurs organisations	On appuie beaucoup les jeunes car ils sont entreprenants.	On essaie de travailler avec les ASC dans les activités de proximité comme dans le domaine des sensibilisations sanitaires, on les accompagne aussi dans leur projet d'entreprise	Ce sont des partenaires, on mise beaucoup sur eux pour le développement de Fandène.	Normal, on essaie de les faire travailler avec leurs ASC et autres organisations qu'ils créent	La place accordée à la jeunesse et à leurs actions	
Rapports avec les femmes et leurs organisations	Pareil, on accompagne les femmes aussi dans leurs initiatives. Elles font partie des couches prioritaires au même titre que les jeunes.	Les femmes sont très organisées et elles sont très dynamiques aussi. C'est facile de mettre en place des choses avec elles et de les accompagner. Ce sont les entrées privilégiées des ONG ou des organismes de financement et de crédits.	Appui de tout genre aux GIE, GPF, etc.	Actuellement elles sont le moteur du territoire. Elles sont dynamiques et on essaie de beaucoup les accompagner et je trouve qu'on n'en fait pas assez.	Les femmes comme moteur dynamique du territoire L'appui et l'accompagnement des actions des groupements féminins	
Financements et accompagnements	On finance moins car on n'a pas beaucoup de ressources. Du coup ce sont les ONG qui financent plus et nous on essaie d'assurer un accompagnement technique via aussi nos partenaires techniques, de mettre à disposition du matériel.	Subvention si possible, sinon c'est de l'appui technique et de la facilitation.	Appui financier, appui technique, matériels, lobbying, mise en contact avec des partenaires	Subventions et accompagnement administratif.	La faiblesse de l'appui financier La sollicitation d'appui financier extérieur	
<b>Perspectives de développement de la CR</b>						
Quelles perspectives de développement pour la CR	Agriculture, communalisation, Développement économique	Economique, santé et infrastructure	Plus d'infrastructures, santé, développer l'économie du territoire et l'emploi.	Beaucoup d'optimisme pour l'avenir, plus de développement économique.	Le primat des investissements économiques Le maintien de l'identité agricole du territoire Le renforcement du partenariat extérieur La création de source de ressources locales	
Orientations stratégiques	Création de ressources, économie locale plus forte, santé, agriculture plus modernisée et plus rentable.	Electricité, création de richesses, développement d'entreprises locales	Renforcer la cohésion, développer l'économie locale, attirer les investisseurs comme les espagnols qui exploitent un champ du côté de Lalane, surtout dans le domaine agricole	Investir dans l'agriculture, électrifier les villages, gérer le foncier.	Le renforcement de la cohésion par la gestion des conflits La création d'infrastructures communautaires	

Nouveaux partenariats	Toujours ouverts à de nouveaux partenariats.	Oui c'est dans notre intérêt	Oui évidemment, il faut continuer à travailler avec des partenaires extérieurs Pour le moment on développe l'agriculture avec les espagnols vers Diassap – Lalane, ils emploient beaucoup de jeunes, et on reste ouvert à capter ce genre d'opportunités	Oui je pense qu'il y'en aura Je ne sais pas encore, mais généralement on est ouvert à des ONG ou entreprises qui souhaitent venir aider par des projets etc. Pour le moment on travaille avec Heiffer une ONG allemande je pense qu'ils interviennent dans le domaine de l'élevage.	L'ouverture du territoire à des partenariats extérieurs
Nouveaux projets	Voieries, électrification des villages	Voierie, électrification, renforcer la dynamique des jeunes et des femmes.	Electrification, voieries, infrastructures communautaires.	Pour le moment on est fixé sur l'électrification, l'appui aux activités génératrices de revenus pour les ménages et la santé.	Le développement des moyens de communication Le développement des activités génératrices de revenus
Rapport avec l'extérieur					

Grille de catégorisation Entretiens Population locale Keur Mor Ndiaye									
Outils		Catégories / Entretiens							
Thèmes	Questions d'entretiens	KM1	KM2	KM3	KM4	KM5	KM6	KM7	Synthèse
Développement et dynamique territoriale	D'abord, comment vous sentez-vous dans la Communauté rurale de Fandène, comment vivez-vous au quotidien, et quels sont vos rapports avec les autres villages, le conseil rural ?	La volonté de jouer les premiers rôles La nécessité de représenter le village pour faciliter l'accès aux ressources	La force de la collectivité face aux opportunités et dans les rapports avec les autres villages	Les problèmes d'organisation et de mise en valeurs des ressources locales Les conflits de position entre acteurs La prise de conscience de la nécessité de s'organiser pour capter des opportunités	La force de l'espoir face à la situation de pauvreté	Importance de l'autorité religieuse locale Activité de la jeunesse au niveau local	Appréciation positive de la situation du village Evocation de la puissance divine dans les affaires La force de l'éducation des jeunes comme base du futur Relations bonnes avec d'autres villages, ouverture du village Aide du conseil rural mais primat de la dynamique propre du village	L'accentuation des inégalités sociales malgré l'action des ONG Oubli des zones rurales dans les politiques publiques et précarité des femmes La valorisation de la femme dans les projets de développement	L'ouverture du village comme atout La nécessité d'organiser les populations autour de structures La valorisation de la jeunesse et des femmes Les problèmes de conflits, d'inégalités sociales, d'organisation et d'oubli des autorités publiques
	Est-ce que la communauté rurale vous semble développée, est-ce que selon la situation du moment vous pouvez apprécier le niveau de développement du territoire ?	Le manque d'intérêt pour ce qui se passe dans la communauté rurale Le manque d'informations émanant du conseil rural déploré	La comparaison avec le passé et le présent caractérisé par l'apport des partenaires La précarité toujours présente	Les difficultés d'appréciation du niveau de développement du territoire	L'insuffisance des organismes de développement extérieurs à faire le développement On n'est pas développé, on se développe. Le développement comme émanant des populations locales	L'éducation des jeunes et les acquisitions matérielles comme développement La recherche d'un mieux-être continu	La ressource humaine de la CR est une valeur mal exploitée Les mauvaises conduites et pratiques matérialisées par les détournements de fonds avec impunité La force de l'éducation dans la sensibilisation et le changement de mentalité face aux	Les disparités de niveau de développement entre villages de la communauté rurale	Les problèmes de développement de la CR La nécessité de l'autonomie des territoires pour faire le développement







quels sont les acteurs clés, ceux qui agissent ou qui influencent le plus les actions menées ?		contribution au développement de la collectivité	l'imam et les responsables de groupement	de disposition ressources L'autorité naturelle de l'imam et du chef de village La place non négligeable des responsables de groupement	la reconnaissance des autres	locales et des autorités religieuses traditionnelles	La formation d'élites locales par héritage liée à la tradition La formation d'élites locales par l'action des ONG Le primat de l'intérêt du village dans les relations	dans cette désignation	d'organisations locales Le pouvoir traditionnel (imam, chef de village) face à la montée du pouvoir moderne (ONG, créateur de richesse)
Qu'apportent-ils à la localité, et pourquoi eux ?	La fonction de chaque organisation dans l'effort collectif La force de la confiance dans les choix de dirigeants	La valorisation du travail désintéressé L'importance de la confiance et du respect dans le choix des leaders	Les personnes ressources comme premiers interlocuteurs des organismes extérieurs	Le leader comme un guide et un garant des traditions	La définition du leader par le mérite	Importance de l'éducation dans la communication avec les ONG	Les élites locales comme actrices de la gouvernance locale et interlocutrices des organisations extérieures	Les élites locales entre mérite et pouvoir de s'imposer Les élites locales comme interlocutrices des organismes extérieurs et actrices de la gouvernance locale	
est-ce qu'il y a d'autres potentiels leaders ou d'autres postulants au leadership au niveau de votre village ?	L'implication des acteurs comme source de dynamique locale	La force de la patience et de l'accompagnement dans la formation des futurs leaders locaux		La transmission des valeurs de leaders	La responsabilisation des femmes	L'autorité incarnée par le chef de village et l'imam dont la mission est la préservation du vivre ensemble	La force de la preuve d'engagement dans la formation des élites locales	La transmission et l'accompagnement dans la formation des futures élites La responsabilisation grandissante des femmes	
Quels sont les conflits identifiés entre acteurs ?	L'existence de conflits dans les relations sociales La gestion des conflits par l'autorité du chef de village	Les conflits de voisinage Les conflits de détournement de fonds La médiation comme force de gestion du conflit	Les conflits de position et de gestion des ressources Les conflits de position face à l'arrivée d'un intervenant extérieur	La réalité des conflits entre villageois	L'identification d'objectifs communs avec des moyens différents souvent sources de conflits	Situation de bonne entente avec des conflits gérés localement	La gestion locale des conflits	Les conflits de position et de gestion des ressources Les modes de gestions des conflits	
à votre avis, qu'est-ce qui peut être à l'origine de ces conflits que vous décrivez ?	Les causes psychologiques des conflits	Le conflit comme inhérent des relations sociales	La mise en avant des intérêts non avoués	Les causes psychologiques de conflit	La possession matérielle de source de compétition et de conflit	Le primat de l'intérêt personnel comme source de conflit	La diversité des conflits identifiés Le primat accordé à la gestion du conflit	Les causes psychologiques des conflits	









Grille de catégorisation Entretiens Population locale Ngoumsane								
Outils		Catégories / Entretiens						
Thèmes	Questions d'entretiens	Ng1	Ng2	Ng3	Ng4	Ng5		
Développement et dynamique territoriale	D'abord, comment vous sentez-vous dans la Communauté rurale de Fandène, comment vivez-vous au quotidien, et quels sont vos rapports avec les autres villages, le conseil rural ?	<p>Situation globale acceptable</p> <p>L'apparition de nouveaux besoins inconnus pour les anciennes générations comme source de problèmes</p>	<p>L'acceptation de la fatalité du manque et de la pauvreté</p> <p>Contre la copie d'autres réalités sociales</p> <p>Place centrale du village due à l'appartenance du président du conseil rural</p>	<p>La fatalité du quotidien et ses problèmes</p> <p>L'importance de l'action individuelle dans la réussite collective</p> <p>La dignité dans l'épreuve comme valeur du village</p>	<p>Déception face à la situation de la communauté rurale</p> <p>Critique des choix politiques portés par le président du conseil rural</p>	<p>La contextualisation du jugement de la situation de développement</p>	<p>Ng6</p> <p>Climat de bon vivre dans la communauté rurale</p> <p>Le manque de moyens financiers dans la réalisation de projet</p> <p>Sentiment de cyclicité de la vie locale</p> <p>Développement d'activités individuelles</p>	<p>Synthèse</p> <p>Les multiples problèmes de développement de la communauté rurale</p> <p>Le climat de bon vivre dans la communauté rurale</p>
	Est-ce que la communauté rurale vous semble développée, est-ce que selon la situation du moment vous pouvez apprécier le niveau de développement du territoire ?	<p>Différence entre la perception et la réalité du développement</p> <p>Différence entre la perception de l'extérieur de la vie à Fandène et les points de vue de ceux qui y habitent</p> <p>Le manque d'interlocuteurs pour les solutions face aux problèmes</p> <p>La contrainte du tâtonnement et l'incertitude du résultat</p>	<p>Evolution normale du village et espoir d'émergence</p>	<p>Situation précaire de la communauté rurale</p> <p>Le clientélisme des politiciens à l'approche d'élections</p>	<p>Situation de mal développement de la communauté rurale</p> <p>Manque d'implication réelle du conseil rural face aux défis majeurs de la pauvreté</p>	<p>Les rumeurs de développement de la communauté rurale ne profitent pas aux villages</p>	<p>La mal exploitation des ressources du territoire</p> <p>La mal utilisation et distribution des ressources exploitées par les politiques</p> <p>Aucune politique d'aide pour les jeunes et pas d'emplois locaux proposés</p>	<p>Différence entre la perception et la réalité du développement</p> <p>Manque d'implication réelle du conseil rural face aux défis majeurs de la pauvreté</p>



<p>Pourquoi ? Pouvez-vous développer encore plus votre pensée ?</p>	<p>La dégradation progressive des conditions de vie</p> <p>La perte de valeurs de la jeune génération comparée à l'ancienne</p>	<p>Dépendance du village de l'apport extérieur des ONG et des bonnes volontés extérieures et de l'Etat</p>	<p>Le manque de perspectives et de travail de la jeunesse</p> <p>Les limites de l'activité agricole face à l'émergence de nouveaux problèmes</p> <p>Les dérives de l'Etat face aux problèmes du monde rural</p>	<p>Les problèmes de dépenses quotidiennes</p> <p>L'endettement des populations auprès de structures de prêt et ses conséquences</p>	<p>Le paradoxe de la médiation du développement face aux réalités des populations précaires</p>	<p>Conflits internes et sentiments d'oubli des autorités locales</p> <p>Le manque d'infrastructures dans le village</p> <p>La proximité avec la ville comme une chance</p> <p>La situation de précarité des populations</p> <p>Le marché local comme lieu de constat de la situation de précarité des familles</p> <p>Les disparités entre les familles</p> <p>La résilience des populations face à la situation de précarité</p>	<p>Les limites de l'activité agricole face à l'émergence de nouveaux problèmes</p> <p>La dégradation progressive des conditions qualitatives de vie et la dépendance aux ONG</p>
<p>Est-ce que votre localité, votre village vous semble développé, pensez-vous que votre quotidien est satisfaisant, que vous allez bien, vivez bien, avez accès à presque tout ?</p>	<p>Le développement des actions locales et non par les interventions extérieures</p>	<p>Le mal développement des populations locales du village</p>	<p>Beaucoup de projets pour peu d'impacts réels pour la population</p>	<p>Le mal développement quotidien</p> <p>La précarité ambiante comparable à celle de la communauté rurale</p>	<p>La situation de précarité du village</p>	<p>Le manque de ressources comme frein à l'entrepreneuriat</p> <p>Les garanties trop élevées demandées par les organismes de</p>	<p>Le manque d'impacts réels et durables des projets de développement</p> <p>La situation de précarité et des disparités entre les familles</p>
<p>Pourquoi vous dites cela ?</p>	<p>L'aide extérieure comme très limitée face aux problèmes locaux</p>	<p>Le manque de base comme signe de manque de développement</p>	<p>Le manque de ressources comme frein à l'entrepreneuriat</p> <p>Les garanties trop élevées demandées par les organismes de</p>	<p>L'exode rural des jeunes</p> <p>L'abandon scolaire précoce</p>	<p>Les problèmes de développement constatés autour de la santé, l'emploi, l'entrepreneuriat et l'éducation</p>	<p>Le manque de ressources locales comme frein</p> <p>L'inadéquation de l'aide extérieure face aux problèmes locaux</p>	<p>Le manque de perspectives et de travail de la jeunesse</p> <p>Les limites de l'activité agricole face à l'émergence de nouveaux problèmes</p> <p>Les dérives de l'Etat face aux problèmes du monde rural</p>

<p>Quelles sont les formes d'organisations qui existent ici, comment êtes-vous organisés, existe-t-il des structures de dialogue, d'action où vous pouvez mettre en place des projets ensemble ?</p>	<p>Les limites de la création d'organisation locales sont trop importantes par rapport à la taille du village</p> <p>Eclatement des forces du village face à des problèmes d'ordre général</p>	<p>Existence de formes diverses d'organisations locales</p> <p>Dépendance de ces organisations par rapport aux organismes extérieurs de développement</p>	<p>financement comme frein</p> <p>La diversité des organisations locales</p> <p>L'obligation de former des collectifs pour une action collective</p>	<p>Les organisations locales comme relais des ONG</p> <p>Bilan mitigé de l'action des ONG</p>	<p>L'influence de l'autorité publique et des organismes de développement dans la création d'organisations locales</p> <p>La diversité des organisations locales</p>	<p>Beaucoup d'organisations locales créées mais manque de synergie dans la gestion des questions globales</p>	<p>La diversité et la pluralité des organisations locales</p> <p>Le rôle de relais et la dépendance des organisations locales par rapport aux organismes extérieurs de développement</p> <p>Eclatement des forces du village en factions d'intérêt</p>
<p>Je vois que vous essayez de vous structurer pour répondre à des défis collectifs et même individuels, mais quelles formes d'actions mettez-vous en œuvre dans ces organisations ?</p>	<p>La diversité des activités des organisations locales</p>	<p>Les organisations locales comme prolongement de la vision et de l'action des organismes de développement</p> <p>Manque de formation à l'appropriation des techniques de montage et de gestion de projets utilisés par les organismes de développement</p>	<p>Le travail trop parcellaire des organisations locales et nécessité de trouver des liens pour des actions plus structurées</p> <p>Le principe d'unité fonctionnelle des organisations locales face aux défis du village</p>	<p>La diversité des actions entreprises dans les organisations locales</p>	<p>La coopération des organisations locales avec les ONG</p> <p>Les limites des initiatives financières des organismes de développement</p>	<p>Une association locale animant la vie culturelle du village</p> <p>Les groupements sont ouverts aux organismes extérieurs comme les ONG</p> <p>Diversité des actions entreprises</p>	<p>La diversité des actions entreprises dans les organisations locales</p> <p>Les organisations locales comme prolongement de la vision et de l'action des organismes extérieurs de développement</p> <p>Le manque de formation à l'appropriation et les limites financières des organisations locales accentuant leur dépendance</p>
<p>vous intervenez ainsi dans plusieurs domaines, mais quels sont les acteurs clés, ceux qui agissent ou qui influencent le plus les actions menées ?</p>	<p>L'existence de structures motrices</p> <p>La force du travail collectif comme définissant le leader</p> <p>Les conflits de position qui sapent les actions à visée collective</p>	<p>Manque de leader identifié malgré les organisations locales</p> <p>L'effervescence politique temporaire par l'approche des élections locales</p> <p>Les limites des organisations locales face au défi de la dynamique du village</p>	<p>La difficulté de désigner un acteur clé</p> <p>L'importance accordée aux dirigeants des organisations locales</p>	<p>Les limites des organisations locales</p> <p>L'autorité du chef de village sapée face au pouvoir public</p> <p>L'influence des retraités et des enseignants</p>	<p>L'importance des groupements dans l'action locale</p> <p>L'organisation en groupement comme garantie pour les ONG</p>	<p>Le modèle des organisations locales pour les populations</p> <p>Intégrer une organisation locale comme moyen d'avoir des financements de projets individuels</p> <p>Le primat des intérêts individuels comme sources de problèmes</p>	<p>La difficulté à identifier un acteur clé</p> <p>L'importance des structures collectives créées</p> <p>Intégrer une organisation locale comme moyen de financements de projets individuels</p>

Partenariat et construction territoriale	Avez-vous des partenaires au développement ?	Existence de partenaires travaillant avec les organisations locales Perception sur les moyens disposés par les ONG	La reconnaissance de l'apport des partenaires au développement Dépendance et pauvreté malgré la présence de partenaires	Présence de partenaires au développement	Existence de coopération et de partenariat avec des organismes extérieurs	La participation des organismes de développement comme du business	Ouverture du territoire aux organismes extérieurs	L'ouverture aux partenaires développement Dépendance et pauvreté malgré la présence de partenaires et malgré l'apport constaté de leurs actions
	Qu'apportent-ils à la localité, et pourquoi eux ?	Les leaders comme source d'inspiration pour les jeunes Contexte de travail difficile à cause des conflits internes	La population et ses besoins utilisés à des fins personnels Le détournement d'objectif et de ressources destinées à la population Le travail non valorisé des chefs religieux Manque de lisibilité dans des relations sociales non structurées Les responsables d'organisation reconnus comme de potentiels leaders	Les stratégies pour capter les ressources d'un projet Le rôle des acteurs locaux malgré leurs passifs	Partage d'expérience pour le bien collectif Le procès populaire face aux actions des personnes ressources Le caractère charismatique du leader	Les conflits de leadership Les stratégies dans les relations avec les politiques et les relations clientélistes	La place des responsables d'organisations comme potentiels leaders Le manque de lisibilité dans des relations sociales non structurées	Le problème des détournements d'objectifs et de ressources
Quels sont les conflits identifiés entre acteurs ?	La diversité des sources de conflit	La diversité des formes de conflit Le primat de l'intérêt personnel comme source de conflits	Les problèmes de pouvoir et de positionnement La politique comme cause de division	Les conflits identifiés dans les organisations locales	Les conflits d'intérêt liés aux ressources et le manque de volontariat	Les conflits de leadership et la contestation permanente des leaders déjà installés	Les conflits de positionnement pour le contrôle des ressources	
à votre avis, qu'est-ce qui peut être à l'origine de ces conflits que vous décrivez ?	Les logiques de positionnement pour le contrôle des ressources mises à disposition par les ONG Pourtant, une ressource humaine riche et diversifiée	Le primat de l'intérêt personnel	Les ressources rendues disponibles par les ONG comme sources de conflits	L'excès de conflits comme frein au développement	Les logiques d'accaparement des ressources par certains acteurs locaux	La pratique de concurrence entre leaders et la volonté de diriger	Les logiques d'accaparement des ressources par certains acteurs locaux	

	Si oui, lesquels ?	La diversité intervenants extérieurs	Diversité des partenaires	La diversité des organismes de développement	La diversité des organismes de développement	La diversité des organismes de développement	Diversité des organismes extérieurs intervenants	La diversité des acteurs impliqués
<p>Quels rôles jouent-ils dans le développement du village ou dans votre quotidien ? Que vous apportent-ils ? Et que reprenez-vous de vos partenariats ?</p> <p>Quelle forme de relations avez-vous ?</p>	<p>Reconnaissance du travail partenariaux au niveau collectif et difficulté de mesurer au niveau individuel ou familial</p> <p>Le manque de suivi des projets par les populations</p> <p>Les logiques de sélection des projets</p> <p>Le manque de choix obligant à accepter des projets non souhaités</p> <p>Les logiques de négociation entre acteurs</p> <p>La présence des organismes extérieurs comme contraire à l'autonomie des populations locales</p>	<p>L'approche par les problèmes et la proposition de solutions par les organismes de développement</p> <p>La force du travail individuel avec peu d'intervention de organismes de développement</p>	<p>La diversité des actions réalisées par les partenaires rôle de soutien</p> <p>Les partenaires comme initiateurs de projet est un frein à l'initiative des populations</p> <p>L'importance de l'initiative première des populations avant tout soutien extérieur</p>	<p>L'opacité des procédures et des capacités d'action des organismes de développement malgré les actions réalisées</p> <p>La nécessité d'une meilleure coopération entre organismes de développement pour une meilleure prise en charge des problèmes des populations</p> <p>L'impression que la dépendance des populations profite à la subsistance des organismes de développement</p>	<p>Les négociations pour la réalisation des projets et les conditions de remboursements des prêts</p> <p>Des financements de projets locaux</p>	<p>L'importance des organismes extérieurs dans la réalisation de projets des populations</p> <p>Les groupements locaux comme garantie pour l'accès aux fonds</p> <p>Les avantages du système de partenariat avec les organismes extérieurs</p> <p>Les problèmes de remboursements pour certaines personnes</p>	<p>L'importance des organismes extérieurs dans la réalisation de projets des populations</p> <p>L'impression que la dépendance des populations profite à la subsistance des organismes de développement et leur présence comme contraire à l'autonomie des populations</p>	<p>Les relations tournées autour des agents d'interface</p> <p>Les relations : entre confiance et méfiance ; entre formel et informel</p>





Grille de catégorisation Entretiens Population locale Tawa Fall							
Outils		Catégories / Entretiens					
Thèmes	Questions d'entretiens	TF1	TF2	TF3	TF4	TF5	Synthèse
Développement et dynamique territoriale	D'abord, comment vous sentez-vous dans la Communauté rurale de Fandène, comment vivez-vous au quotidien, et quels sont vos rapports avec les autres villages, le conseil rural ?	<p>La difficulté de la situation de la communauté rurale</p> <p>La difficulté de trouver des ressources financières</p> <p>Les espoirs placés dans la communalisation</p>	<p>Généralité des difficultés rencontrées</p> <p>Organisation locale pour relever des défis face aux limites du conseil rural</p>	<p>Situation précaire</p> <p>Comparaison avec la situation générale des zones sénégalaises</p> <p>La nécessité d'activer les décideurs pour plus d'actions</p>	<p>Situation de précarité</p> <p>Sentiment d'oubli et l'abandon par les autorités</p> <p>L'appel à un soutien public local avant l'action des ONG</p>	<p>Diversité des situations villageoises</p> <p>Nécessité de compter sur les ressources propres</p> <p>L'importance de l'union pour relever de grands défis collectifs</p>	<p>La situation globale de précarité de la communauté rurale</p> <p>Les difficultés d'accès aux ressources et sentiment d'oubli des autorités locales</p>
	Est-ce que la communauté rurale vous semble développée, est-ce que selon la situation du moment vous pouvez apprécier le niveau de développement du territoire ?	<p>Sentiment mitigé et appel à une redistribution des ressources du territoire</p>	<p>Conditions de vie acceptables mais loin d'un développement</p> <p>Le statut de la collectivité locale renseigne sur le niveau de développement</p>	<p>La situation de précarité de la communauté rurale</p> <p>La peur du lendemain et l'incertitude des perspectives d'avenir</p> <p>Les limites du modèle agricole de subsistance</p>	<p>La survie quotidienne témoin du mal développement de la communauté rurale</p>	<p>Constat d'avancement dans la qualité de vie des populations</p>	<p>Les conditions de vie acceptables mais pas encore développement</p> <p>La peur du lendemain et les incertitudes des perspectives d'avenir</p>
	Pourquoi ? Pouvez-vous développer encore plus votre pensée ?	<p>Les dotations de l'Etat comme richesse locale</p> <p>Le manque d'informations concernant le fonctionnement politique de la communauté rurale</p>	<p>La non satisfaction de besoins essentiels</p> <p>La nécessité du travail dans la satisfaction des besoins</p>	<p>Le manque de moyens financiers comme négatif à la construction de soi et accentuant les peurs</p> <p>La force de la résilience face aux difficultés</p>	<p>Le manque de soutien des autorités publiques</p> <p>Situation de vie meilleure si aide publique</p>	<p>Trop de dépendance extérieure</p> <p>L'aide vers l'autonomie des populations</p>	<p>Le manque de moyens financiers et le manque de soutien de l'autorité publique</p> <p>La dépendance extérieure et le manque d'autonomie des populations locales</p>
	Est-ce que votre localité, votre village vous semble développé, pensez-vous que votre quotidien est satisfaisant, que vous allez bien, vivez bien, avez accès à presque tout ?	<p>Pas de sentiment de développement et le bien-être associé à la possession matérielle</p>	<p>Comparaison des conditions de vie locales à celles occidentales</p> <p>L'impossibilité de se décentrer de sa réalité et de la voir de l'extérieur pour en apprécier la qualité</p>	<p>Les mauvaises récoltes comme alerte de la précarité</p>	<p>La dépendance des populations vis-à-vis de l'Etat et des ONG</p>	<p>Acceptation de la situation de pauvreté</p> <p>Evocation divine dans les disparités de ressources entre pays</p>	<p>Le constat du manque de développement du village</p>
Pourquoi vous dites cela ?	<p>Les dynamiques locales dans la gestion des</p>	<p>Le niveau de développement mesuré</p>	<p>La dépendance aux activités agricoles</p>	<p>Le sentiment d'abandon pousse à des initiatives</p>	<p>La force de la vie communautaire même</p>	<p>Le sentiment d'abandon par l'autorité publique</p>	





<p>Partenariat et construction territoriale</p>		<p>Quels rôles jouent-ils dans le développement du village ou dans votre quotidien ? Que vous apportent-ils ? Et que retenez-vous de vos partenariats ?</p>	<p>Le rôle d'accompagnement et d'appui des partenaires au développement</p> <p>Diversité des actions suivies par les partenaires</p> <p>Le rôle du CVD dans la régulation du lien social et la gouvernance du village</p> <p>L'importance du consensus et de la stabilité des relations</p>	<p>Le sentiment positif du travail des organismes de développement</p> <p>Le rôle des organismes de développement dans le renforcement des capacités populations locales</p> <p>Le manque d'impact durable et à long terme de l'intervention des organismes de développement</p>	<p>Le rôle des organismes de développement dans le renforcement des capacités populations locales</p> <p>La dynamisation et l'organisation du village depuis les interventions des ONG</p> <p>L'importance d'une démarche de transmission et de réappropriation dans les relations de développement entre</p>	<p>Le rôle des organismes de développement dans le renforcement des capacités populations locales</p> <p>La dynamisation et l'organisation du village depuis les interventions des ONG</p> <p>L'importance d'une démarche de transmission et de réappropriation dans les relations de développement entre</p>	<p>Le rôle des organismes de développement dans le renforcement des capacités populations locales</p> <p>La dynamisation et l'organisation du village depuis les interventions des ONG</p> <p>L'importance d'une démarche de transmission et de réappropriation dans les relations de développement entre</p>	<p>Le rôle des organismes de développement dans le renforcement des capacités populations locales</p> <p>La dynamisation et l'organisation du village depuis les interventions des ONG</p> <p>L'importance d'une démarche de transmission et de réappropriation dans les relations de développement entre</p>	<p>Le rôle des organismes de développement dans le renforcement des capacités populations locales</p> <p>La dynamisation et l'organisation du village depuis les interventions des ONG</p> <p>L'importance d'une démarche de transmission et de réappropriation dans les relations de développement entre</p>	<p>Le rôle des organismes de développement dans le renforcement des capacités populations locales</p> <p>La dynamisation et l'organisation du village depuis les interventions des ONG</p> <p>L'importance d'une démarche de transmission et de réappropriation dans les relations de développement entre</p>	<p>Le rôle des organismes de développement dans le renforcement des capacités populations locales</p> <p>La dynamisation et l'organisation du village depuis les interventions des ONG</p> <p>L'importance d'une démarche de transmission et de réappropriation dans les relations de développement entre</p>
		<p>Quels sont les conflits identifiés entre acteurs ?</p>	<p>Les conflits de positionnement et d'intérêts</p> <p>Le primat de l'intérêt individuel comme cause de conflit</p> <p>Dans ces sociétés, les ONG continuent à privilégier une approche communautaire en mettant en avant une organisation par collectif alors que ces sociétés sont tournées depuis longtemps vers l'individualisation des logiques et des pratiques. Ce processus est corollaire à la modernisation de ces mêmes sociétés.</p>	<p>Les conflits d'intérêts entre les individus</p> <p>La montée de l'individualité</p>	<p>Les conflits identifiés liés aux ressources mises à disposition par les bailleurs de fonds</p> <p>Les sources des conflits</p>	<p>L'existence de conflits d'intérêt liés à la gestion des structures</p> <p>La volonté de diriger comme principale source de conflit</p>	<p>Des conflits de positionnement pour la gestion des structures</p> <p>La volonté de confisquer la gestion des structures dans la durée</p>	<p>Les conflits identifiés liés aux ressources mises à disposition par les bailleurs de fonds</p> <p>L'existence de conflits d'intérêt liés à la gestion des structures</p>	<p>Les conflits identifiés liés aux ressources mises à disposition par les bailleurs de fonds</p> <p>L'existence de conflits d'intérêt liés à la gestion des structures</p>	<p>Les conflits identifiés liés aux ressources mises à disposition par les bailleurs de fonds</p> <p>L'existence de conflits d'intérêt liés à la gestion des structures</p>	<p>Les conflits identifiés liés aux ressources mises à disposition par les bailleurs de fonds</p> <p>L'existence de conflits d'intérêt liés à la gestion des structures</p>
<p>Avez-vous des partenaires au développement ?</p>	<p>Présence de partenaires au développement</p> <p>Diversité des partenaires au développement identifiés</p>	<p>Existence de partenaires au développement</p> <p>La diversité des organismes de développement</p>	<p>Existence de partenaires au développement</p> <p>La présence des ONG sur le territoire</p>	<p>Existence de partenaires au développement</p> <p>Diversité des partenaires au développement</p>	<p>Existence de partenaires au développement</p> <p>La diversité des partenaires au développement</p>	<p>Existence de partenaires au développement</p> <p>La diversité des partenaires au développement</p>	<p>Existence de partenaires au développement</p> <p>La diversité des partenaires au développement</p>	<p>Existence de partenaires au développement</p> <p>La diversité des partenaires au développement</p>	<p>Existence de partenaires au développement</p> <p>La diversité des partenaires au développement</p>	<p>Existence de partenaires au développement</p> <p>La diversité des partenaires au développement</p>	<p>Existence de partenaires au développement</p> <p>La diversité des partenaires au développement</p>
<p>Si oui, lesquels ?</p>	<p>Le rôle d'accompagnement et d'appui des partenaires au développement</p> <p>Diversité des actions suivies par les partenaires</p> <p>Le rôle du CVD dans la régulation du lien social et la gouvernance du village</p> <p>L'importance du consensus et de la stabilité des relations</p>	<p>Le sentiment positif du travail des organismes de développement</p> <p>Le rôle des organismes de développement dans le renforcement des capacités populations locales</p> <p>Le manque d'impact durable et à long terme de l'intervention des organismes de développement</p>	<p>Reconnaissance face à l'apport des partenaires au développement</p> <p>De la nécessité de s'autogérer avant de compter sur l'aide extérieure</p> <p>L'importance d'une démarche de transmission et de réappropriation dans les relations de développement entre</p>	<p>Omniprésence et diversité de l'action des ONG au niveau du village</p> <p>Reconnaissance de l'action des ONG</p> <p>Dynamisation du village depuis les interventions des ONG</p>	<p>L'investissement des partenaires au développement dans l'avancement du village</p> <p>La mise en place d'une logique de réappropriation de l'action de développement</p> <p>Les problèmes dans la continuité de ces logiques</p>	<p>L'investissement des partenaires au développement dans l'avancement du village</p> <p>La mise en place d'une logique de réappropriation de l'action de développement</p> <p>Les problèmes dans la continuité de ces logiques</p>	<p>L'investissement des partenaires au développement dans l'avancement du village</p> <p>La mise en place d'une logique de réappropriation de l'action de développement</p> <p>Les problèmes dans la continuité de ces logiques</p>	<p>L'investissement des partenaires au développement dans l'avancement du village</p> <p>La mise en place d'une logique de réappropriation de l'action de développement</p> <p>Les problèmes dans la continuité de ces logiques</p>	<p>L'investissement des partenaires au développement dans l'avancement du village</p> <p>La mise en place d'une logique de réappropriation de l'action de développement</p> <p>Les problèmes dans la continuité de ces logiques</p>	<p>L'investissement des partenaires au développement dans l'avancement du village</p> <p>La mise en place d'une logique de réappropriation de l'action de développement</p> <p>Les problèmes dans la continuité de ces logiques</p>	<p>L'investissement des partenaires au développement dans l'avancement du village</p> <p>La mise en place d'une logique de réappropriation de l'action de développement</p> <p>Les problèmes dans la continuité de ces logiques</p>

	dans les rapports avec les partenaires extérieurs	Les relations de confiance développées	baillleurs et populations locales	Relations de confiance et de partenariat	relations de développement entre baillleurs et populations locales
Quelle forme de relations avez-vous ?	Les relations basées sur la confiance Les sanctions prévues dans les relations contractuelles	Les groupements comme garants de relations stables avec les organismes de développement	Les relations de confiance établies Les problèmes de remboursement des prêts liés à des problèmes de gestion des fonds alloués	Relations de confiance et de partenariat Les situations de détournement de fonds contraires aux intérêts collectifs	Les relations basées sur la confiance et le partenariat La contractualisation progressive des relations à cause des dérives des populations locales
Vous forment-ils ?	Les formations de la population et l'alphabétisation des femmes	La mise en avant des personnes formées Le rôle de la maison familiale rurale dans la formation agricole	La place de la formation et de la sensibilisation dans les actions de développement	Les formations proposées avant ou pendant l'intervention des ONG	La place des formations et le plébiscite des personnes formées dans la définition des élites locales
Avez-vous des représentants au conseil rural ?	Peu d'intérêt porté à la politique	Les tentatives d'action ou d'investissement politique des jeunes	Manque de représentation au conseil rural	Le manque de confiance accordée à la politique	Le manque de confiance aux politiques et la faible représentation du village aux instances de décisions
Si vous deviez résumer en peu de mots, qu'est-ce qui à votre avis fonde la spécificité de votre localité, qu'est ce qui la différencie des autres ?	Un degré fort d'unité du groupe social	La religion comme source d'unité villageoise	La force des valeurs et du travail	L'identité agricole du village	Le degré fort de cohésion et le respect des valeurs traditionnelles et religieuses comme spécificité du village
Quel est le degré d'unité du groupe social ?		Sentiment de bonne unité du groupe	La cohésion du groupe face à l'intérêt collectif	La solidarité et l'unité du groupe	La forte cohésion du groupe
Quelles sont les formes de croyances qui existent ?	Cohabitation de la religion musulmane et les traditions ancestrales	Religion musulmane et traditions cohabitent	La cohabitation entre religion des anciens et islam	Coexistence entre islam et pratiques ancestrales	Cohabitation de l'islam avec les croyances traditionnelles
Quelles fonctions jouent-elles ?	Sources de repères pour les individus	Unité et cohésion sociale	Les croyances comme sources d'identité	Equilibre et harmonie du groupe	La fonction d'unité et de cohésion sociale des croyances
Comment s'est construit ce territoire ?	L'importance des valeurs religieuses	Le travail comme source de construction du village et l'héritage des anciens	Les origines agricoles et religieuses du village	L'héritage valorisé	La place du travail humain et des valeurs culturelles et culturelles dans la construction du village
Quelles sont ses forces ?	La dynamique de la population	La force de la dynamique collective	La force de la collectivité face à des défis importants	La dynamique des populations et le soutien extérieur	La force de la dynamique collective
				Le dynamisme et l'unité des groupes ; la solidarité pendant les situations délicates	

	Et ses faiblesses ?	Le manque de vision commune, d'objectif commun	Le manque de vision commune pouvant mobiliser le maximum d'individus	Le manque de moyens et la faible scolarisation des enfants	L'éloignement avec le centre urbain et le manque d'infrastructures scolaires	L'enclavement et le manque d'ouverture vers les autres territoires de la communauté rurale Trop de dépendance vis-à-vis des ONG	Le manque de vision commune, d'infrastructures scolaires et l'enclavement et la dépendance extérieure comme freins
	Comment comptez-vous le dynamiser ou êtes-vous en train de le dynamiser ?	Le travail par étape et l'espoir en l'avenir	La force des organisations locales dans la construction de la dynamique du territoire	L'importance du travail continu et ouverture à des actions publiques et privées	Le travail avec les ONG et l'espoir de meilleurs financements pour accélérer le développement	Le travail et le retour à une identité agricole	La force des organisations locales dans la construction de la dynamique du territoire Le travail avec les ONG et l'espoir de meilleurs financements pour accélérer le développement

Grille de catégorisation Entretiens MFR		
Outils		Catégories / Entretiens
Thèmes	Questions d'entretiens	F – 63 ans – Présidente et formatrice à la MFR
Organisation et actions	<p>Tout d'abord, comment travaillez-vous avec les populations locales, quel est le parcours de votre structure ?</p> <p>Comment protéger la production ?</p> <p>devoir les payer sûrement, vous arrive-t-il de les payer...</p> <p>est-ce que vous faites allusion aux per-diem ?</p>	La prise en compte des attentes des populations locales
		La nécessité de former les jeunes
		La répétition cyclique des activités
		Les difficultés en saison sèche
		La nécessité de former les jeunes
		L'exemplarité de l'expérience
		Les actions de la MFR : La formation et la mise à disposition de matériels
		L'apprentissage des techniques agricoles aux populations
		Les problèmes pesant sur les cultures
		Les limites de la MFR
		Les difficultés d'organisation de la formation des populations
		La difficulté de compter sur des formateurs extérieurs
Le primat de l'intérêt personnel dans l'organisation des formations		
Perception tronquée des ressources de la MFR		
Problème d'apport des partenaires		
Les problèmes de gestion des formations		
		Synthèse

	<p>Les besoins de renforcement des capacités des populations</p> <p>La nouvelle conception du développement centrée sur des solutions durables et efficaces</p> <p>L'apport de la MFR, la mission de la MFR dans la formation des populations locales</p> <p>La responsabilisation des populations locales</p> <p>L'organisation des agriculteurs</p> <p>Les pratiques préventives dans le maraichage</p> <p>Les problèmes d'écoulement des produits</p> <p>Les relations déséquilibrées entre acheteurs intermédiaires et agriculteurs</p> <p>Les réalisations, actions de la MFR</p> <p>Le refus de rembourser les prêts accordés aux populations</p>
	<p>Problème de remboursement des prêts</p> <p>Financements de projets</p> <p>Problème de remboursement des prêts</p> <p>Concurrence des organismes de développement sur le territoire</p> <p>Mimétisme des actions, redondance des actions</p> <p>Les actions réalisées par la MFR</p> <p>Les actions dans le domaine éducatif</p> <p>La faible appréciation de l'action politique locale de la MFR</p> <p>Les domaines d'actions diversifiées de la MFR</p>
	<p>Quel genre d'arguments mettent-ils en avant pour échapper au paiement des dettes et emprunts ?</p>
	<p>vous voulez parler du GIE Heifer dont j'ai entendu parler ?</p>
	<p>oui j'ai vu des femmes en entrant dans la cour en train de cuisiner...</p>

Relations avec les partenaires			
Je vois que vous participez dans beaucoup de projets, mais d'où vous viennent vos financements, comment assurez-vous votre budget, quels sont vos partenaires dans l'action ?	Le recul des aides de l'Etat		
	Les autres ressources financières de la MFR		
Face à ces difficultés, quelle est l'implication du Conseil rural ?	Les difficultés de paiement des salaires de collaborateurs		
	La faible implication du conseil rural		
Je perçois le problème que vous soulevez ; et du côté du partenariat privé ?	Le manque de valorisation du travail de la MFR		
	L'action des partenaires privés extérieurs		
	Les stratégies rentières des populations		
	Manque de gratitude des populations pour les actions réalisées		
	Les attitudes contre développement des populations		
	La concurrence imposée par les autres acteurs de développement		
mais pourquoi tant de répétition ? Passent-ils par vous ou vous contournent-ils ?	La qualité de la formation proposée par la MFR		
	La concurrence comme source de frein pour le développement		
est-ce qu'on peut dire qu'il n'y a pas de travail en synergie, que les acteurs de développement n'essaient pas de travailler ensemble dans le même objectif ?	Le manque de concertation entre structures de développement		
	La création anarchique et concurrentielle de structures		
	Les actions réalisées pour la préservation de l'environnement		
	L'importance des actions réalisées pour l'environnement et pour le vivre ensemble		
	L'efficacité des actions réalisées par la MFR		
	La force de l'expérience comme modèle d'inspiration pour les autres acteurs de développement		
	Les bilans des actions envoyés aux bailleurs de fonds		

		<p><b>Les changements positifs constatés dans la vie des populations grâce aux actions de la MFR et du soutien de ses partenaires</b></p> <p>La volonté de capitaliser et de construire une mémoire des actions et de l'expérience vécue.</p> <p><b>Les effets positifs des actions de la MFR</b></p> <p>Les logiques de survie des populations face à une crise face aux logiques de profit entre populations Logiques d'exploitation des faiblesses de quelques populations Le changement de logique dans la gestion des crises L'importance de la formation avant l'action La priorité accordée aux besoins des populations</p> <p><b>L'évolution de la formation vers plus de pratique</b></p> <p>L'introduction des per-diem dans les relations de développement</p> <p><b>Le Per-diem comme pratique locale de développement</b></p> <p>Les limites de l'Etat dans la prise en charge du développement local</p> <p>L'importance du diagnostic et de la concertation avant toute intervention d'un organisme de développement Le partage d'expérience</p> <p>La coordination des actions des acteurs de développement</p> <p>La mission du pouvoir politique local</p> <p>La stratégie de développement souhaitée <b>Importance des ONG</b></p> <p>La nécessité de définir les relations de développement</p> <p>Les limites de l'autorité publique dans la gouvernance du territoire <b>La liberté abusive des ONG sur le territoire</b></p>	
	Gouvernance du territoire	<p>des cd par exemples</p> <p>est-ce que cela a toujours été ainsi ?</p> <p>Face à ces limites des projets, que préconisez-vous ?</p>	

		<p>L'urbanisation de la campagne</p> <p>La force de l'exemple des retraités</p> <p>La volonté de préserver l'identité du village : Résistance</p> <p>Interpellation, plaider pour une prise en compte du problème</p> <p>La nécessité de faire de l'autorité publique le cœur de l'action de développement</p>	
	vous avez parlé de la situation des terres agricoles ; c'est un débat encore actuel qui préoccupe beaucoup les agriculteurs, qu'en pensez-vous ?	<p>Agrandissement de la ville sur les terres agricoles</p> <p>La mal gouvernance de Fandène</p> <p>Le manque d'implication des populations dans la prise en charge des problèmes locaux</p> <p>Tendance à attendre la solution ou l'aide extérieure</p> <p>La difficulté de s'investir localement</p> <p>Conflits de position</p> <p>L'importance du travail collectif et de la synergie des acteurs</p>	



Grille de catégorisation générale Populations locales					
Outils		Catégories / Entretiens			
Thèmes	Questions d'entretiens	Synthèse KMN	Synthèse Ngoumsane	Synthèse TF	Synthèse générale
Développement et dynamique territoriale	D'abord, comment vous sentez-vous dans la Communauté rurale de Fandène, comment vivez-vous au quotidien, et quels sont vos rapports avec les autres villages, le conseil rural ?	L'ouverture du village comme atout La nécessité d'organiser les populations autour de structures La valorisation de la jeunesse et des femmes Les problèmes de conflits, d'inégalités sociales, d'organisation et d'oubli des autorités publiques	Les multiples problèmes de développement de la communauté rurale Le climat de bon vivre dans la communauté rurale	La situation globale de précarité de la communauté rurale Les difficultés d'accès aux ressources et le sentiment d'oubli des autorités locales	Dynamique territoriale, problèmes de développement et nécessité d'ouverture
	Est-ce que la communauté rurale vous semble développée, est-ce que selon la situation du moment vous pouvez apprécier le niveau de développement du territoire ?	Les problèmes de développement de la CR La nécessité de l'autonomie des territoires pour faire le développement	Différence entre la perception et la réalité du développement Manque d'implication réelle du conseil rural face aux défis majeurs de la pauvreté	Les conditions de vie acceptables mais pas encore de développement La peur du lendemain et les incertitudes des perspectives d'avenir	Autonomie du territoire et développement : entre perception et réalité
	Pourquoi ? Pouvez-vous développer encore plus votre pensée ?	L'opacité de la gestion des ressources publiques et privées allouées au développement Le développement local comme réponse au défi du vivre ensemble L'apport non négligeable des ONG, mais insuffisant	Les limites de l'activité agricole face à l'émergence de nouveaux problèmes La dégradation progressive des conditions qualitatives de vie et la dépendance aux ONG	Le manque de moyens financiers et le manque de soutien de l'autorité publique La dépendance extérieure et le manque d'autonomie des populations locales	Les problèmes de développement local comme démarche et l'apport des ONG comme solution
Est-ce que votre localité, votre village vous semble développé, pensez-vous que votre quotidien est satisfaisant,	La présence des organismes de développement comme signe de non développement	Le manque d'impacts réels et durables des projets de développement	Le constat du manque de développement du village	Les limites des organismes de développement extérieurs et de l'autorité publique locale face à la situation de précarité	

que vous allez bien, vivez bien, avez accès à presque tout ?	Le manque de ressources financières et la faible implication du CR Situation de précarité constatée	La situation de précarité et disparités entre les familles	Le sentiment d'abandon par l'autorité publique pousse à des initiatives locales et l'attente d'aide extérieure	
Pourquoi vous dites cela ?	La montée de l'individualisme fatal aux valeurs de solidarité comme frein d'une construction sociale de l'action Les difficultés à créer de la richesse locale à partir des ressources locales	Le manque de ressources locales comme frein L'inadéquation de l'aide extérieure face aux problèmes locaux	Les demandes d'aide aux ONG et le recours à des intermédiaires suite aux limites du modèle agricole de subsistance et le manque de soutien de l'Etat	La création d'organisations villageoises : Entre éclatement des forces du village et instrumentalisation par les organismes extérieurs de développement
Quelles sont les formes d'organisations qui existent ici, comment êtes-vous organisés, existe-t-il des structures de dialogue, d'action où vous pouvez mettre en place des projets ensemble ?	Les diverses organisations locales comme lieu d'intégration et de participation à l'action collective Critique des logiques politiciennes visant à satisfaire des besoins personnels	La diversité et la pluralité des organisations locales Le rôle de relais et la dépendance des organisations locales par rapport aux organismes extérieurs de développement Eclatement des forces du village en factions d'intérêt	La création d'organisations locales avec l'appui des organismes extérieurs de développement	La création d'organisations villageoises : Entre éclatement des forces du village et instrumentalisation par les organismes extérieurs de développement
Je vois que vous essayez de vous structurer pour répondre à des défis collectifs et même individuels, mais quelles formes d'actions mettez-vous en œuvre dans ces organisations ?	Le primat des actions collectives élaborées dans les organisations locales L'importance de la formation dans des domaines spécifiques aux activités des populations	La diversité des actions entreprises dans les organisations locales Les organisations locales comme prolongement de la vision et de l'action des organismes extérieurs de développement Le manque de formation à l'appropriation et les limites financières des organisations	La diversité des actions réalisées et des ressources disponibles	La diversité des actions réalisées, la formation, les limites financières des organisations locales et les limites de l'appropriation des logiques de projet

vous intervenez ainsi dans plusieurs domaines, mais quels sont les acteurs clés, ceux qui agissent ou qui influencent le plus les actions menées ?	La reconnaissance des élites locales et des dirigeants d'organisations locales Le pouvoir traditionnel (imam, chef de village) face à la montée du pouvoir moderne (ONG, créateur de richesse)	La dépendance locale accentuant leur dépendance La difficulté à identifier un acteur clé L'importance des structures collectives créées Intégrer une organisation locale comme moyen d'avoir des financements de projets individuels	La place des organisations locales et de leurs dirigeants Le pouvoir implicite des organismes extérieurs	La gestion du pouvoir local : entre organisations locales, élites locales et influences des organismes extérieurs de développement					
Qu'apportent-ils à la localité, et pourquoi eux ?	Les élites locales entre mérite et pouvoir de s'imposer Les élites locales comme interlocutrices des organismes extérieurs et actrices de la gouvernance locale	Le problème des détournements d'objectifs et de ressources	Le travail dans l'obtention de projets et financements des bailleurs de fonds	Les élites locales : entre logiques de médiation et stratégies de profit personnel					
est-ce qu'il y a d'autres potentiels leaders ou d'autres postulants au leadership au niveau de votre village ?	La transmission et l'accompagnement dans la formation des futures élites La responsabilisation grandissante des femmes	La place des responsables d'organisations comme potentiels leaders Le manque de lisibilité dans des relations sociales non structurées	La force de la transmission dans le leadership local	La transmission, la formation des leaders locaux et la responsabilisation des femmes					
Quels sont les conflits identifiés entre acteurs ?	Les conflits de position et de gestion des ressources Les modes de gestion des conflits Les causes psychologiques des conflits Le primat accordé à la gestion du conflit plutôt que sur le conflit	Les conflits de positionnement pour le contrôle des ressources	Les conflits identifiés liés aux ressources mises à disposition par les bailleurs de fonds L'existence de conflits d'intérêt liés à la gestion des structures	Les conflits de positionnement et de gestion des ressources suite aux interventions des organismes extérieurs de développement					
à votre avis, qu'est-ce qui peut être à l'origine de ces conflits que vous décrivez ?		Les logiques d'accaparement des ressources par certains acteurs locaux	Les sources psychologiques des conflits La montée de l'individualisme	La mise en exergue des logiques de détournement d'accaparement des ressources du développement par les acteurs locaux					

Partenariat et construction territoriale		L'ouverture du territoire aux partenaires au développement	L'ouverture aux partenaires au développement	Existence de partenaires au développement	Ouverture du territoire aux partenaires et persistance de la situation de précarité
Avez-vous des partenaires au développement ?	<p>L'ouverture du territoire aux partenaires au développement</p> <p>La place des élites locales dans la légitimation de l'intervenant et l'adhésion collective des populations</p>	<p>L'ouverture aux partenaires au développement</p> <p>Dépendance et pauvreté malgré la présence de partenaires et malgré l'apport constaté de leurs actions</p>	Existence de partenaires au développement	Ouverture du territoire aux partenaires et persistance de la situation de précarité	
Pourquoi vous en rigolez ?	<p>Les dérivés des organismes extérieurs de développement</p> <p>La faible implication du CR dans la régulation des actions des organismes de développement</p>	<p>La diversité des acteurs impliqués</p> <p>L'importance des organismes extérieurs dans la réalisation de projets des populations</p> <p>L'impression que la dépendance des populations profite à la subsistance des organismes de développement et leur présence comme contraire à l'autonomie des populations</p>	<p>La diversité des partenaires du village</p> <p>Le rôle des organismes de développement dans le renforcement des capacités des populations locales</p> <p>La dynamisation et l'organisation du village depuis les interventions des ONG</p> <p>L'importance d'une démarche de transmission et de réappropriation dans les relations de développement entre bailleurs et populations locales</p>	<p>Les dérivés des organismes extérieurs de développement et l'insuffisance de leurs actions</p> <p>La diversité des acteurs intervenants</p> <p>Les interventions des organismes extérieurs de développement : entre dérivés, dépendance des populations et problèmes de réappropriation</p>	
Si oui, lesquels ?	<p>Apport et pluralité des acteurs intervenants</p> <p>La place des organismes extérieurs de développement et leur rôle de substitut de l'Etat dans la gestion de la pauvreté</p> <p>Les dérivés de gestion des ressources par les organismes de développement</p> <p>Le caractère cyclique et éphémère des programmes comme frein</p> <p>L'importance de l'appropriation par les populations des pratiques de développement</p>	<p>Les relations tournées autour des agents d'interface</p> <p>Les relations : entre confiance et méfiance ; entre formel et informel</p>	<p>La diversité des partenaires du village</p> <p>Le rôle des organismes de développement dans le renforcement des capacités des populations locales</p> <p>La dynamisation et l'organisation du village depuis les interventions des ONG</p> <p>L'importance d'une démarche de transmission et de réappropriation dans les relations de développement entre bailleurs et populations locales</p>	<p>La diversité des acteurs intervenants</p> <p>Les interventions des organismes extérieurs de développement : entre dérivés, dépendance des populations et problèmes de réappropriation</p>	
Quels rôles jouent-ils dans le développement du village ou dans votre quotidien ? Que vous apportent-ils ? Et que reprenez-vous de vos partenariats ?	<p>Les relations mitigées avec les organismes de développement extérieurs : entre confiance et méfiance</p> <p>Les relations partenariales et clientélistes entre populations et organismes extérieurs</p>	<p>Les relations tournées autour des agents d'interface</p> <p>Les relations : entre confiance et méfiance ; entre formel et informel</p>	<p>Les relations basées sur la confiance et le partenariat</p> <p>La contractualisation progressive des relations à cause des dérivés des populations locales</p>	<p>La diversité des acteurs intervenants</p> <p>Les interventions des organismes extérieurs de développement : entre dérivés, dépendance des populations et problèmes de réappropriation</p>	
Quelle forme de relations avez-vous ?				<p>La construction sociale des relations de développement</p>	

Vous forment-ils ?	L'importance de la formation des populations locales Les difficultés de la MFR à assurer son rôle dans la formation continue	Une offre de formation existante mais limitée	La place des formations et le plébiscite des personnes formées dans la définition des élites locales	La formation des populations locales face aux problèmes de ressources
Avez-vous des représentants au conseil rural ?	Les relations clientélistes dans la politique locale	Le président du conseil rural comme personnalité politique locale Aucun profit tiré de cet avantage	Le manque de confiance aux politiques et la faible représentation du village aux instances de décisions	Clientélisme politique et gouvernance locale
Si vous deviez résumer en peu de mots, qu'est-ce qui à votre avis fonde la spécificité de votre localité, qu'est ce qui la différencie des autres ?	La dynamique locale de la population comme moteur du village	L'ouverture du village et les relations avec l'extérieur comme caractéristiques du village	Le degré fort de cohésion et le respect des valeurs traditionnelles et religieuses comme spécificité du village	Dynamique locale et ouverture territoriale
Quel est le degré d'unité du groupe social ?	Forte cohésion sociale malgré une montée de l'individualisme	Eclatement en factions d'intérêts du village selon les ressources et les enjeux du moment identifiés	La forte cohésion du groupe	Dynamique locale : entre faction et cohésion sociale
Quelles sont les formes de croyances qui existent ?	La coexistence entre l'islam et la tradition	Coexistence entre religion et tradition Recul des traditions et des pratiques ancestrales	Cohabitation de l'islam avec les croyances traditionnelles	Evolution des croyances et dynamique locale
Quelles fonctions jouent-elles ?	La fonction d'intégration des croyances	Les croyances comme garant de l'unité en temps de crise et source de solution	La fonction d'unité et de cohésion sociale des croyances	Les fonctions socialisatrices des croyances
Comment s'est construit ce territoire ?	La construction sociale du territoire par l'implication collective et l'unité collective	La place du travail de l'homme et du sens du sacrifice pour le collectif dans la construction du territoire	La place du travail humain et des valeurs culturelles et culturelles dans la construction du village	La construction sociale du territoire par l'action collective et la dynamique locale
Quelles sont ses forces ?	Le travail et la cohésion sociale comme forces motrices du village	La proximité avec la ville et l'ouverture du territoire comme atouts	La force de la dynamique collective	La dynamique collective locale et l'ouverture du territoire comme forces motrices du territoire
Et ses faiblesses ?	L'individualisme grandissant et le manque de ressources humaines comme frein	Le manque de vision commune et l'éclatement du territoire	Le manque de vision commune, d'infrastructures scolaires et communautaires,	La faiblesse des territoires : entre éclatement, individualisme grandissant,

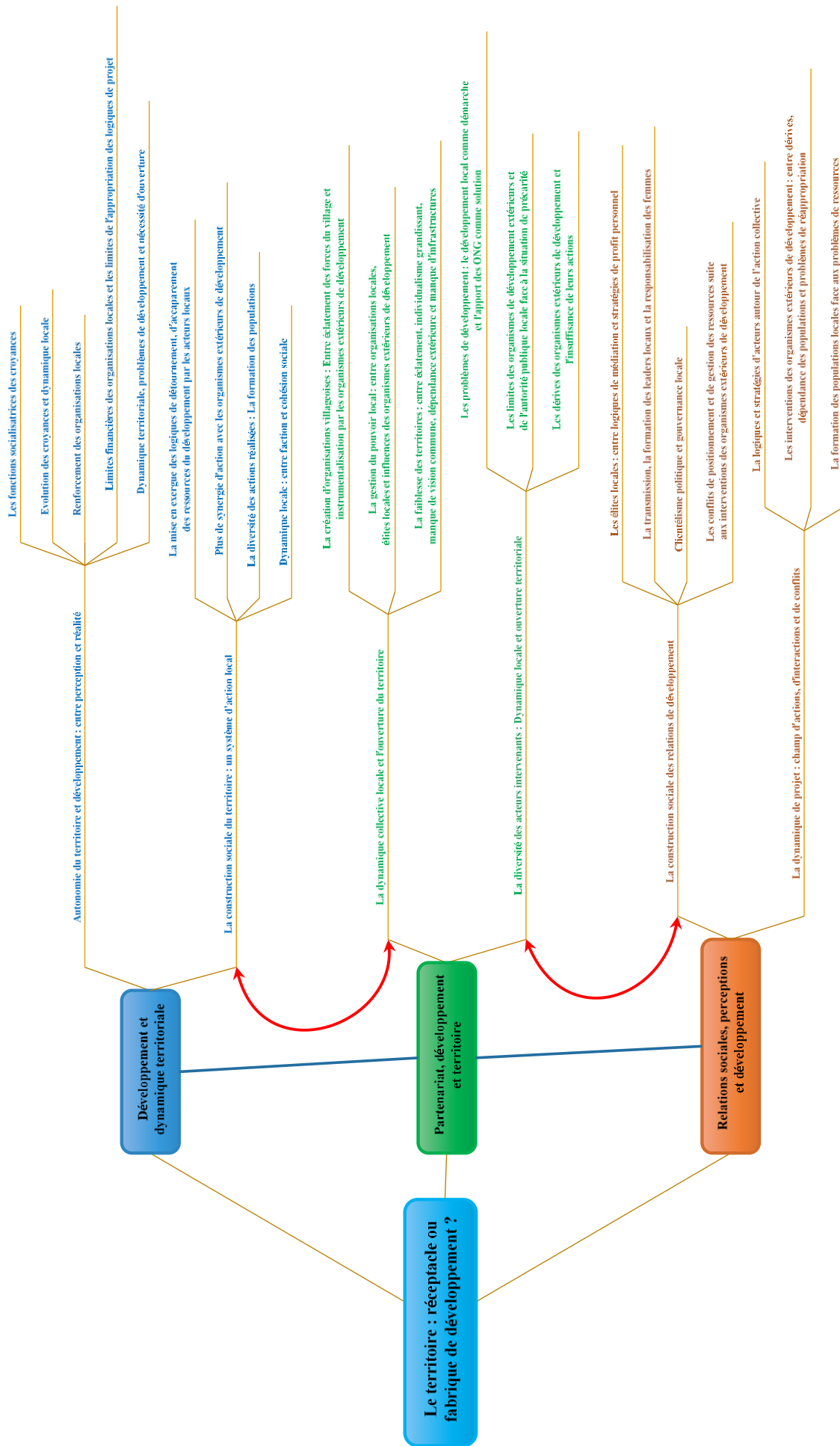
	<p>Comment comptez-vous le dynamiser ou êtes-vous en train de le dynamiser ?</p>	<p style="background-color: red; color: white; text-align: center;">village dû aux conflits comme frein</p> <p style="background-color: blue; color: white; text-align: center;">Le dépassement des conflits vers des objectifs collectifs</p> <p style="background-color: green; color: white; text-align: center;">L'implication des ONG et du conseil rural dans la résolution des conflits</p> <p style="background-color: blue; color: white; text-align: center;">Le travail synergique entre la dynamique locale des populations et l'apport des organismes extérieurs de développement comme moyen de construction du développement</p>	<p style="background-color: red; color: white; text-align: center;">l'enclavement et la dépendance extérieure comme freins</p> <p style="background-color: blue; color: white; text-align: center;">La force des organisations locales dans la construction de la dynamique du territoire</p> <p style="background-color: green; color: white; text-align: center;">Le travail avec les ONG et l'espoir de meilleurs financements pour accélérer le développement</p>	<p>manque de vision commune, dépendance extérieure et manque d'infrastructures</p> <p>Vers plus d'autonomie des territoires, de renforcement des organisations locales et plus de synergie d'action avec les organismes extérieurs de développement</p>
<p><b>Synthèse par entretien</b></p>				

**Légende :**

- Dynamiques locales, territoire
- Actions des intervenants, organismes de développement
- Ouverture du territoire, relations sociales
- Problèmes de développement
- Stratégies, logiques d'action, représentation

Grille thématique		
Thème 1 : Développement et dynamique territoriale	Thème 2 : Partenariat, développement et territoire	Thème 3 : Relations sociales, perceptions et développement
<b>Synthèse générale</b>		
Dynamique territoriale, problèmes de développement et nécessité d'ouverture	Ouverture du territoire aux partenaires et persistance de la situation de précarité	Les élites locales : entre logiques de médiation et stratégies de profit personnel
Autonomie du territoire et développement : entre perception et réalité	Les dérives des organismes extérieurs de développement et l'insuffisance de leurs actions	Les conflits de positionnement et de gestion des ressources suite aux interventions des organismes extérieurs de développement
La diversité des actions réalisées, la formation, les limites financières des organisations locales et les limites de l'appropriation des logiques de projet	La diversité des acteurs intervenants	Clientélisme politique et gouvernance locale
Vers plus d'autonomie des territoires, de renforcement des organisations locales et plus de synergie d'action avec les organismes extérieurs de développement	La gestion du pouvoir local : entre organisations locales, élites locales et influences des organismes extérieurs de développement	La construction sociale des relations de développement
La mise en exergue des logiques de détournement, d'accaparement des ressources du développement par les acteurs locaux	La création d'organisations villageoises : Entre éclatement des forces du village et instrumentalisation par les organismes extérieurs de développement	Les interventions des organismes extérieurs de développement : entre dérives, dépendance des populations et problèmes de réappropriation
Dynamique locale : entre faction et cohésion sociale	Les limites des organismes de développement extérieurs et de l'autorité publique locale face à la situation de précarité	La formation des populations locales face aux problèmes de ressources
Evolution des croyances et dynamique locale	Les problèmes de développement : le développement local comme démarche et l'apport des ONG comme solution	La transmission, la formation des leaders locaux et la responsabilisation des femmes
Les fonctions socialisatrices des croyances	Dynamique locale et ouverture territoriale	La faiblesse des territoires : entre éclatement, individualisme grandissant, manque de vision commune, dépendance extérieure et manque d'infrastructures
La construction sociale du territoire par l'action collective et la dynamique locale	La dynamique collective locale et l'ouverture comme forces motrices du territoire	La dynamique de projet : champ d'actions, d'interactions et de conflits

## Arbre d'analyse thématique





### Annexe 3 : Documents supplémentaires

#### Données statistiques de la Communauté rurale de Fandène

Tableau : Estimations de la population de Thiès en 2010

Nom localité	2008		
	Homme	Femme	Totale
<i>REG. THIES</i>	829 127	829 318	1 658 445
<b>DEPARTEMENT THIES</b>	<b>296 927</b>	<b>306 954</b>	<b>603 881</b>
<b>ARRONDISSEMENT KEUR MOUSSA</b>	<b>41 856</b>	<b>42 284</b>	<b>84 140</b>
<i>CR de FANDENE</i>	<i>9 651</i>	<i>9 458</i>	<i>19 109</i>

#### Recensement de janvier 2003

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
DEPARTEMENT DE THIES  
ARRONDISSEMENT DE KEUR MOUSSA  
-----0-----  
REGION DE THIES

#### COMMUNAUTE RURALE DE FANDENE

RECENSEMENT EFFECTUE EN JANVIER 2003 PAR MONSIEUR PAPA INSA NDIAYE SECRETAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE KEUR MOUSSA

CHEF DE CARRE	IMPOSABLES		ENFANTS			EXEMPTS		ARMES	
	Hommes	Femmes	Garçons	Fillles	Hommes	Femmes	Perfectionnées	De traite	
1. KEUR MOR NDIAYE	186	215	239	245	05	-	401	890	
2. SATHIOU YORO SADIO	53	45	26	48	03	-	98	175	
3. KEUR MAME MARAM	67	85	120	102	03	02	152	379	
4. LELO	36	55	58	44	10	-	91	203	
5. NDOUFFOUCK	133	139	124	118	21	15	272	550	
6. KOUNDANE	71	74	66	60	03	01	145	275	
7. KEUR K RAMOKHO	85	71	68	49	04	01	156	278	
8. KEUR DAOUA CÏSSE	77	85	75	66	-	04	162	307	
9. KEUR MORY MBAYE	54	53	102	77	-	03	107	289	

10	LEONA NIANG	66	67	55	50	02	02	133	242
11	KEUR SIMBARA	56	45	36	33	01	-	101	171
12	KEUR MASSAMBA GUEYE II	40	42	39	35	01	-	82	157
13	FANDENE NDIAMDIOROKH	47	63	50	53	15	10	110	238
14	DIAMOYE GAYE	54	57	33	35	06	07	111	192
15	FANDENE NDIOR	179	163	182	156	33	23	342	736
16	FANDENE DIAYANNE	118	112	131	113	12	07	230	493
17	KEUR MATAR ARAME	52	40	41	34	01	01	92	169
18	FANDENE YABOYE	85	94	75	51	24	12	179	341
19	THIALLE	33	30	30	26	01	04	63	124
20	MBAYENNE PEULH	62	44	29	57	-	01	106	193
21	KEUR SARRA BADIANE	49	51	51	42	08	06	100	207
22	KEUR ABDOU NJAYE	49	51	51	42	08	06	100	207
23	PEYCOUCK SERERE	161	183	200	193	32	14	344	783
24	FANDENE THIATHIE								<b>1035</b>
25	DAROU TOURE								<b>576</b>
26	TOUBA PEYCOUCK	279	279	391	310	178	142	558	1579
27	KEUR ASSANE NDIAYE	149	161	155	150	03	01	310	619
28	LALANE	139	151	113	123	66	62	290	654
29	SAME NDIAYE	64	83	110	104	06	08	147	375
30	NGOUMSANE	291	316	279	284	114	87	607	1375
31	TAWA FALL								336
32	KEUR FRANÇOIS GUEYE								48
33	KAIRE DIENDER								149
34	KEUR THIEME SAWARE	154	149	201	187	14	80	303	1000
35	TOUBA SAMB								25
36	NDIOBENE								1172
37	FOUTAGOL								359
38	KEUR MASSAMBA GUEYE I								406
39	KEUR DEMBA NGOYE	326	290	282	213	27	14	616	1152
40	KEUR LIKA	-	-	-	-	-	-	-	-

### Carte du cours d'eau de Fandène

**Cours d'eau** partant de Keur Saib Ndoye (en bas) à Fandène Thiathie (en haut). On note que, autour des **bassins de rétention**, il y a de la **verdure** contrairement au reste du tracé du cours d'eau et de ses environs. Récemment, **cette zone qui s'assèche** a connu d'importants problèmes d'eau liés à l'affaissement de la nappe ne permettant plus au forage d'alimenter suffisamment la population.



Sources : Image Google Earth du 28/11/2017 à 16h44



**THESE / RENNES 2**

*Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

Pour obtenir le titre de

**DOCTEUR DE L'Université Rennes 2**

*Mention : Sociologie*

**Ecole doctorale Sociétés, Temps, Territoires**

Présentée par

**Joseph DIOP**

Préparée à l'Equipe d'Accueil LIRIS EA 7481

Université Rennes 2

Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Innovations Sociétales

**Dynamiques locales et construction territoriale.  
Approche socio-anthropologique du processus  
de développement local dans la Commune rurale  
de Fandène (Thiès – Sénégal).**

**Local dynamics and territorial construction.  
Socio-anthropological approach of the local  
development process in the rural municipality of  
Fandene (Thiès – Senegal).**

**Thèse soutenue le 29 mars 2018**

devant le jury composé de :

**Emmanuel JOVELIN**

Professeur de Sociologie. Université de Lorraine / **Président**

**Josiane STOESSEL-RITZ**

Professeure des Universités en Sociologie. Université de Haute-Alsace / **Rapporteur**

**Fatou DIOP SALL**

Professeure de Sociologie. Université Gaston Berger de Saint-Louis - Sénégal / **Rapporteur**

**Pascal GLEMAIN**

Maître de Conférences-HDR en Sciences de Gestion et HDR en Sciences Economiques. Université Rennes 2 / **Examineur**

**Jean-Yves DARTIGUENAVE**

**Directeur de thèse**

Professeur des Universités en Sociologie. Université Rennes2